TRENTE-HUITIÈME ANNÉE — N° 11 193

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 24 JANVIER 1981

La hausse des prix a été de 0,9 % en décembre

LIRE PAGE 33



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : Jacques Fauvet

2,50 F

Algérie, 2 DA ; Maroc, 2,30 dir. ; Tunisie, 220 m. ; Allemagne, 1,40 DM ; Autriche, 14 sch. ; Belgique, 20 fr. ; Canada, $ 1,10 ; Côte-d'Ivoire, 265 CFA ; Danemark, 5 kr. ; Espagne, 60 pes. ; G.-B., 35 p. ; Grèce, 40 dr. ; Iran, 125 rls. ; Irlande, 55 p. ; Italie, 700 l. ; Liban, 300 p. ; Luxembourg, 20 f. ; Norvège, 4 kr. ; Pays-Bas, 1,50 fl. ; Portugal, 40 esc. ; Sénégal, 240 CFA ; Suède, 3,75 kr. ; Suisse, 1,30 fr. ; E.-U., 95 cents ; Yougoslavie, 36 din.

Tarif des abonnements page 2

5, RUE DES ITALIENS
75427 PARIS CEDEX 09
C. C. P. 4207-23 PARIS
Télex Paris n° 650572

Tél. : 246-72-23

BULLETIN DE L'ÉTRANGER

La vie sauve pour M. Kim Dae-jung

Quelques heures seulement après que la Cour suprême de Séoul eut confirmé, vendredi 23 janvier, la condamnation à mort prononcée en septembre dernier contre M. Kim Dae-jung, principale personnalité de l'opposition, le Conseil d'État sud-coréen a décidé, avec une rapidité un peu déroutante après une si longue attente, de lui accorder la vie sauve. Réuni à la demande du général Chon, l'homme fort du régime, le cabinet a commué la sentence de mort qui avait frappé M. Kim en une peine d'emprisonnement à vie.

Cette mesure de clémence a été prise, a indiqué le porte-parole du gouvernement, « dans l'intérêt de la réconciliation nationale ». Le Conseil d'État a estimé, est-il encore précisé, que l'affaire Kim Dae-jung était un « triste héritage du passé » et qu'il était inutile d'assombrir par un « cauchemar » la nouvelle ère ouverte l'an dernier par l'arrivée au pouvoir du général Chon. Le gouvernement de Séoul a aussi reconnu qu'il avait tenu compte des nombreux appels à la clémence venus de l'étranger. Pour justifier, cependant, la lourdeur de la peine que M. Kim devra désormais purger, il a maintenu, à son égard et envers ses onze compagnons — dont les condamnations à des peines de prison ont été également réduites — les principaux chefs d'accusation dont la parodie de procès montée contre eux n'avait pourtant pas justifié le bien-fondé.

Le général Chon a donc réussi à imposer la décision de gracier M. Kim Dae-jung aux nationalistes ombrageux qui, dans l'armée, envisageaient de sang-froid son élimination physique. A la veille de se faire porter très légalement à la tête de la République, à l'occasion des élections prévues pour le 25 février, l'homme qui s'était imposé à ses pairs après les violentes émeutes de Kwangju, en mai dernier, n'a pas voulu ternir davantage son image en faisant exécuter celui que l'on appelait, dans les années 60, le « Kennedy coréen ». Sans doute aussi a-t-il été sensible aux pressions des milieux d'affaires sud-coreens.

Les considérations internationales ont, à l'évidence, pesé d'un grand poids dans la décision finale de Séoul. En attendant que M. Carter soit parti pour faire bénéficier de leur clémence leur plus dangereux adversaire, les dirigeants sud-coréens, qu'irritait au maximum l'ancien chef de la Maison Blanche, montrent qu'ils n'entendaient pas lui accorder le mérite de leur geste.

M. Chon, qui se rend aux États-Unis au début du mois prochain — cette visite sera la première d'un numéro un sud-coréen depuis dix ans, — aura les mains plus libres pour rencontrer la nouvelle administration américaine. L'entourage du président Reagan avait déjà fait savoir à Séoul que, en ce qui concernait l'attitude envers M. Kim Dae-jung, il faudrait compter sur la continuité de la politique américaine.

Pour M. Reagan, il aurait été fâcheux que le « bastion » avancé des États-Unis en Asie du Nord-Est — où trente-huit mille G.I. sont stationnés — montre le peu de cas qu'il faisait des idéaux américains en envoyant au bourreau une personnalité aux convictions démocratiques et chrétiennes affirmées comme M. Kim Dae-jung.

En échange, les autorités de Séoul peuvent maintenant espérer obtenir des États-Unis une confirmation de leur engagement militaire dans leur pays. En recevant le général Chon si rapidement après son installation à la Maison Blanche, M. Reagan donne une indication de l'importance qu'il attache au rôle de la Corée du Sud dans le maintien de la sécurité et de la stabilité de l'Asie du Nord-Est.

Débarrassé de l'ombre que faisait planer sur les relations avec Séoul le sort de M. Kim Dae-jung, il a aujourd'hui encore moins de raisons qu'auparavant de réactiver la politique de dégagement progressif dans la région que son prédécesseur avait engagée, mais qu'il avait dû interrompre dès 1978.

Un tournant de la campagne présidentielle

• La rencontre de MM. Chirac et Debré ne réduit pas leur désaccord
• M. François Mitterrand présente le Manifeste du parti socialiste

S'il a bien rencontré mardi dernier M. Michel Debré, candidat à l'élection présidentielle, M. Jacques Chirac, président du R.P.R., dément formellement lui avoir annoncé sa propre candidature. M. Debré se contente de dire qu'il continue dans la voie dans laquelle il s'est engagé et qu'il envisage de prolonger son action, après l'élection, par la création d'un nouveau mouvement gaulliste.

Le congrès extraordinaire du P.S., convoqué samedi 24 janvier à Créteil, entérine la désignation déjà acquise de M. François Mitterrand comme candidat socialiste. Il se dote aussi d'un manifeste qui, par référence au Front populaire, développe les thèmes de l'emploi, de la paix et de la liberté pour la France, et d'un catalogue de trois cent quatre-vingts mesures directement inspirées du « projet socialiste ».

Le fait qu'une étape soit ainsi franchie dans l'échéancier de la consultation, la confirmation de la rivalité entre MM. Chirac et Debré, et les infléchissements de l'attitude du P.C. amorcent un tournant de la campagne.

A considérer non seulement les divergences, mais, aussi, les mauvaises querelles qui divisent, tant la majorité que l'opposition de gauche, la France ne paraît plus déchirée en deux blocs — la fameuse bipolarisation du système présidentiel — mais en quatre factions irréconciliables. Et, pourtant, les conditions classiques du duel entre la gauche et la droite sont en train de se reconstituer avec une telle évidence que, dans chaque camp, on est obligé d'en tenir compte.

La dynamique de la campagne présidentielle a fonctionné naturellement, tant il est vrai que le caractère inéluctable de l'échéance l'emporte sur les calculs des candidats potentiels qui prétendent ne s'engager qu'à leur convenance. Engagés, ils le sont, même s'ils n'ont pas fait acte de candidature et même s'ils devaient, tous comptes faits, renoncer. Aucun leader politique de premier plan ne peut se tenir à l'écart d'une consultation aussi décisive, à moins de s'isoler avec ostentation dans une position de recours, lointaine et aléatoire. M. Rocard l'a bien compris qui, quoi qu'il en ait, tient à jouer sa partie dans la campagne du P.S.

Son effacement devant la candidature du premier secrétaire du P.S. a débloqué une situation jusque-là incertaine. Les choses se sont alors accélérées pour trois raisons : M. Mitterrand est redevenu non seulement le candidat de tout son parti, mais, pour l'opinion, le premier des candidats de gauche. Il l'avait prévu ainsi, rendons-lui justice sur ce point. Il a, en outre, bénéficié, comme les socialistes qui se sont présentés aux législatives partielles, d'une vague de mécontentement particulièrement porteuse. A l'inverse, M. Giscard d'Estaing a vu sa cote de popularité décroître au fil des dernières semaines. Pour toutes ces raisons, les deux hommes se retrouvent, dans les intentions de vote au second tour, comme en 1974. Les conditions du suspense électoral sont recréées.

M. Mitterrand pense que jusqu'à l'élection aucun élément nouveau, dans le domaine économique, ne viendra freiner la montée du désaveu du président sortant et que celui-ci, pour s'être beaucoup servi de la télévision, n'est plus en mesure de renverser, par ce moyen, le mouvement d'opinion qui le dessert. Les amis de M. Giscard d'Estaing misent, au contraire, sur le choc que produiront, selon eux, ses interventions en tant que candidat et sur la présentation d'un bilan qui ne leur paraît pas si négatif.

D'ores et déjà, la réalité présente est celle d'un affrontement analogue à celui de 1974, et elle est appréhendée comme telle par les communistes et les gaullistes. Les premiers se sont aperçus qu'il ne fallait pas laisser à M. Mitterrand l'avantage de paraître comme le seul candidat dont l'unique préoccupation est de battre M. Giscard d'Estaing. Aussi, le ton de M. Marchais a-t-il soudain changé : le secrétaire général du P.C. s'en prend personnellement au président de la République pour rappeler qu'il est, plus que tout autre, « *le candidat anti-Giscard* ». Sont avertis ceux qui pouvaient en douter, tant le P.C. a consacré d'efforts à dénoncer les arrière-pensées prêtées au P.S.

Les dirigeants communistes ajoutent qu'ils sont prêts à assumer toutes leurs responsabilités, mêmes celles du gouvernement, si la gauche devait l'emporter. Ce langage n'est pas nouveau, mais il resurgit, curieusement, à un moment de la campagne où on ne l'attendait pas. Le P.C. paraissait surtout préoccupé d'obtenir, au premier tour, l'audience électorale qui lui permettrait de rééquilibrer la gauche à son profit par rapport au P.C. Or voici qu'il vise, apparemment, au-delà de cet objectif : peut-être faut-il employer d'autres moyens, si les précédents n'ont pas donné les résultats escomptés dans l'opinion.

ANDRÉ LAURENS.

(Lire la suite page 9.)

La Thaïlande à l'heure des choix

Le gouvernement de Phnom-Penh a réagi avec vivacité, le 22 janvier, à la déclaration faite récemment à Bangkok, par le premier ministre japonais, M. Suzuki, assurant que l' « occupation vietnamienne » *du Cambodge constituait une* « menace pour la paix et la stabilité » *en Asie du Sud-Est. L'agence cambodgienne de presse S.P.K. a, une fois de plus, fait porter la responsabilité de la tension à l'* « hégémonisme chinois ».

Située en première ligne depuis la poussée vietnamienne en Indochine, ayant dû faire face à l'afflux de dizaines de milliers de réfugiés et hébergeant les principaux groupes — y compris Khmers rouges — de résistants cambodgiens, courtisée par Pékin, comme les autres nations non-communistes d'Asie du Sud-Est, la Thaïlande s'efforce, en louvoyant et en temporisant, de maintenir son identité, ainsi que le souligne notre envoyé spécial Roland-Pierre Paringaux dans le premier de trois articles dont nous commençons la publication.

(Lire page 6.)

AU JOUR LE JOUR

La part du feu...

On se demande bien pourquoi, en juin 1980, Mme Pelletier, ministre de la condition féminine, s'est catégoriquement opposée à l'adoption, par le Parlement, d'un texte capital assimilant discriminations sexistes et discriminations racistes. Car dans son récent ouvrage, notre ministre se montre franchement hostile aux premières ! Et avec des propositions constructives !

Ainsi, constatant qu'un nombre croissant de femmes souhaitent, aujourd'hui, faire une carrière militaire, Mme Pelletier est formelle : « Il faut donc les incorporer, sans discrimination, dans des unités non combattantes... »

L'armée donnera donc l'exemple : pas de discrimination sexiste pour les ambulanciers et ambulancières ! Et, qui sait, un exemple aussi convaincant sera peut-être suivi par les entreprises... ?

JEAN-JACQUES DUPEYROUX.

Socialisation et diversité

par RENÉ LENOIR (*)

Dans tout phénomène évolutif, se succèdent ordre, désordre et organisation. L'innovation, qui comporte une part d'aléatoire, en suscitant une nouvelle forme stable, s'inscrit dans un ordre qu'elle a à la fois modifié et maintenu. Philosophes et savants tels Von Foerster, Edgar Morin, Prigogine disent que ces « fluctuations créatrices » se retrouvent aussi bien en physique qu'en biologie et dans le domaine social.

En appliquant une telle grille de lecture à l'histoire récente des sociétés occidentales, on pourrait constater comment une modification des comportements — celle des libéraux du XVII[e] siècle, celle des entrepreneurs du XVIII[e] et du XIX[e] siècle — a créé un désordre d'où un ordre plus complexe est sorti. Il s'est traduit par une avancée des normes de la réglementation, de la socialisation.

Cette socialisation, sans changer les fondements de la production, a répondu à des besoins de sécurité, de protection contre l'exploitation, parfois même de survie. Elle a pris une force et des formes imposées par l'inflation, ce fléau qui s'attaque à tout ce qui est stable et durable, qui contraint à vivre dans le mouvant et à actualiser sans cesse la répartition. Mais elle a fait régresser sensiblement les marges du jeu et les espaces de liberté. Elle est, en partie au moins, à l'origine d'un nouveau « désordre » dont il faut décrire les formes, et mesurer les chances qu'il comporte.

L'État-providence a été amené à prélever une part croissante de la richesse produite. Le prélèvement obligatoire (total des prélèvements fiscal et social) atteint 50 % de la PIB aux Pays-Bas et en Suède, et dépasse 40 % en France et en R.F.A.

La réglementation prolifère. Les professions à statut sont légion, et les demandes de statuts nouveaux incessantes. On croit se protéger ainsi des autres, envahisseurs potentiels, et des aléas de la conjoncture. Mais on statufie la société, aux deux sens du terme.

Dans le domaine des relations de travail, la convention collective, une fois étendue par décision du ministre du travail, s'applique à toute une branche d'activité. Par convention particulière, au niveau de l'entreprise, on peut traiter d'autres questions, mais non de celles qu'a réglées la convention collective étendue.

(Lire la suite page 2.)

(*) Ancien secrétaire d'État à l'action sociale.

POINT

Vive le « Times »

Quand vous visitez Waterloo, dans la petite boutique à souvenirs qui jouxte la butte fameuse, vous pouvez acheter le fac-similé du Times *qui reproduit l'article de son correspondant de guerre annonçant la défaite de Napoléon. Émouvant frémissement de l'Histoire sur un journal qui avait cueilli à chaud l'événement bouleversant l'Europe.*

Cet ancêtre était proche de la mort. Après quelques mois de suspense un acquéreur s'est enfin présenté, M. Rupert Murdoch, Australien, propriétaire de journaux, de chaînes de télévision dans son pays d'origine, aux États-Unis et en Grande-Bretagne. Si les pourparlers qu'il entame avec les syndicats et l'ancien état-major de l'affaire aboutissent d'ici à trois semaines, The Times *retrouvera une nouvelle jeunesse.*

« C'est le plus excitant défi de ma vie », *a déclaré M. Murdoch. On le comprend. Il aura d'abord à franchir tous les obstacles que son prédécesseur n'avait pu sauter, et le moindre n'est pas celui de faire accepter de nombreux licenciements parmi les quatre mille deux cents employés du groupe. Il aura également à sauver l'indépendance, l'esprit et la qualité du journal, toutes choses qu'il a garanties d'entrée de jeu.*

Malgré son âge, notre confrère de Londres n'est pas qu'un monument. Rajeuni ces dernières années dans sa présentation, il tient dans la presse mondiale une place de haut rang. Libéral dans le grand sens du mot, il apporte, avec la sérénité qui sied à l'« establishment » *d'outre-Manche, un éclairage fécond sur les événements de la planète.*

Internationalisation de la presse, monopoles de l'information, écrite ou parlée, et demain satellites qui diffuseront sur les écrans de télévision des émissions préparées à 10 000 kilomètres de là : une sorte d'uniformisation de la communication risque de s'imposer. La tâche des journalistes qui entendent veiller au pluralisme sera de plus en plus délicate.

(Lire page 3.)

L'HISTOIRE ET LA GRILLE MARXISTE

La France vue de Moscou

Une monumentale « Histoire de France » vient de paraître à Moscou. L'application rigoureuse à notre pays de l'explication marxiste de l'histoire par la lutte des classes donne des résultats plutôt surprenants. Il est vrai qu'il est indiqué, dans la préface, que cette étude s'adresse davantage au public soviétique qu'au lecteur français, qu'« il ne peut prétendre satisfaire entièrement ».

Nulle part mieux qu'à Moscou le pouvoir ne couvre d'honneurs les écrivains orthodoxes ni ne poursuit plus férocement les autres. Censeur impitoyable des mauvaises pensées, il propage ardemment les bonnes. La représentation qu'après soixante-trois ans de monolithisme intellectuel il se donne de la vérité transparaît étrangement à travers les ouvrages innombrables parus à Moscou. Une colossale *Histoire de la France*, en trois volumes et d'un total de mille sept cent cinquante et une pages, en fournit un exemple assez extraordinaire.

Édité par la très officielle Académie des sciences de l'U.R.S.S. et l'Institut d'histoire universelle, sous le patronage d'un comité de rédaction où figurent d'éminents universitaires, avec le concours d'une vingtaine d'auteurs, dont l'académicien Skazkine et quinze docteurs en histoire, l'ouvrage impressionne de prime abord par ses proportions monumentales. Une brève préface en signale solennellement l'ambition, et rappelle qu'en dépit de l'importance d'un pareil sujet « *on n'avait encore jamais entrepris dans notre pays d'étudier l'histoire de France dans sa globalité, de présenter un exposé systématique et chronologique conséquent de l'histoire de France, depuis la Gaule antique jusqu'à nos jours.* »

GILBERT COMTE.

(Lire la suite page 10.)

LE QUINZIÈME MIDEM A CANNES

(Lire page 22 l'article de Claude FLÉOUTER : « L'avenir incertain de la chanson française ».)

Demain
LE MONDE DIMANCHE
LOTO : les millionnaires du jeudi
Enquête de Patrick Benquet

idées

SOCIÉTÉ

Socialisation et diversité

L'individu trop souvent se sent perdu face à l'*administration*. Pour Jean-Pierre Marque, il faudrait, pour remédier à cette situation, des mesures d'une tout autre ampleur que la *création* d'un ministère des réformes administratives ou la nomination, en la personne de M. Fabre, d'un *nouveau « médiateur »*. René Lenoir avance, quant à lui, une série de propositions basées sur l'idée que la société sera d'autant plus forte que non seulement sa tête, l'Etat, mais aussi son corps seront plus vigoureux.

(Suite de la première page.)

Si on nous avait demandé, il y a un demi-siècle, de désigner un homme libre travaillant dans un secteur à risque élevé, qui aurions-nous nommé ? Le paysan. Or l'agriculture est sans doute aujourd'hui le secteur le plus socialisé. L'agriculteur s'installe avec un prêt spécial, sollicite parfois l'intervention d'une SAFER (1), bénéficie de prix garantis pour des productions importantes et d'une protection sociale (maladie, retraites), financée au trois quarts par des transferts.

A la recherche des « niches »

Dans le domaine de l'éducation, au même titre que les programmes, les méthodes pédagogiques sont souvent « nationales ». Dans celui de la santé il en est de même des méthodes thérapeutiques. Les normes sont protectrices de la qualité du service rendu mais elles s'accommodent mal de l'innovation et peuvent stériliser la recherche.

Malgré les besoins auxquels elle *répond*, *cette accentuation de la* normalisation, de la réglementation, provoque, dans les milieux les plus *divers*, *des réactions de toutes sortes*, non homogènes, mais qui toutes vont dans le sens d'une reconquête *de la liberté d'allure*. Quand la *mécanique sociale devient anonyme et pesante, on cherche à s'y soustraire. On quitte le jeu, discrètement. On construit des niches, des caches.

On redécouvre la famille, comme refuge et recours. Certains se mettent « en marge ». Il ne s'agit pas seulement de ces couples ou petites collectivités qui élèvent des chèvres ou refont vivre une activité artisanale en zone rural. Des éducateurs, des médecins prennent *le* maquis, c'est-à-dire préfèrent se passer des aides publiques (Etat ou Sécurité *sociale) pour innover. Il est juste* de constater que souvent ces aides *sont rétablies quand ils ont fait* leurs preuves. Mais combien faut-il d'années pour que celui qui a fabriqué une *norme* reconnaisse qu'elle n'a pas de valeur universelle, ou pire, qu'elle est néfaste ?

Pour certains chefs d'entreprise, un accroissement d'activité, c'est de nouveaux papiers pour l'URSSAF, un forfait fiscal à renégocier, des ennuis ultérieurs peut-être avec l'inspection du travail. Ceux-là ne cherchent *pas à maximiser leur* profit, mais à minimiser leurs soucis, et surtout à pérenniser leur autonomie.

Même type de réactions chez les cadres d'entreprises, ou des fonctionnaires : si l'entreprise ou la collectivité exige trop sous forme d'heures de présence, de déplacements, de soucis, ou d'impôts, on préfère laisser stagner ses revenus plutôt que de faire carrière. Alors que le nombre de médecins ne cesse de croître, le nombre d'actes médicaux décroît légèrement depuis quelques années; une des explications les plus plausibles (2), c'est que l'attitude de nombreux médecins s'est modifiée : ils préfèrent travailler moins et gagner moins. Réactions de nantis, peut-être, mais que reste-t-il du comportement de « l'homo-économicus » fondement de nos raisonnements théoriques ? (3).

Sortir d'un monde « cathare »

Beaucoup n'ont pas résisté à la tentation de court-circuiter les institutions (et donc d'éviter le prélèvement fiscal et social) en établissant des relations directes de fournisseurs à clients. On sait la proportion qu'a prise l'économie souterraine en Italie. On sait moins que pour les Etats-Unis les experts la situent entre 10 et 20 % de l'économie marchande.

J'hésite à évoquer ici la violence, *car elle est inhérente à toute société.* Il est vrai que tout ordre provoque *des réactions d'allergie*, de *rejet*. Nos « démocraties débonnaires », à protection sociale étendue, n'ont pas désarmé toutes les révoltes.

Les modifications de comportement, en tant que manifestations de la vie, que « fluctuations », sont à la fois saines et dangereuses pour le modèle dominant. Le « désordre » qui s'installe appelle de nouvelles formes d'organisation sociales.

Face à lui, une société peut réagir de deux façons. La première consiste à rigidifier encore, à avoir toujours plus de statuts, de police, de normes et de règlements. Il est probable qu'une telle attitude conduirait à ignorer, voire à brimer comme marginaux, tous ceux qui s'écarteraient tant soit peu des normes courantes. Elle conduirait aussi à s'accommoder d'une France « duale » avec, d'un côté, les « nantis » d'un travail et de droits sociaux, et, de l'autre, les nouveaux exclus, errant d'activités plus ou moins reconnues en activités cachées. Ce monde cathare serait sans doute un monde explosif. Car la rigidité, même tempérée de permissivité au plan des mœurs, est contraire à la vie.

Il est une seconde façon, plus *intelligente*, *d'accompagner cette* « fluctuation » des comportements : c'est d'assouplir tout le système *social. Les utopistes disent qu'il en* existe une autre : renoncer au système industriel dans ses formes *essentielles. Restons dans le vraisemblable* : ni l'ampleur de la révolution informatique ni la prise en *considération croissante des préoccupations* écologistes ne changeront le caractère industriel de nos *sociétés dans les décennies à venir.*

Voici au moins sept façons d'accompagner le mouvement et de transformer en progrès le désordre naissant.

1) *Stabiliser le prélèvement obligatoire* en « internalisant » les coûts. Ce jargon économique signifie ceci : le système productiviste fabrique de la pollution physique et sociale ; on demande ensuite à la *collectivité de réparer les dégâts* en prélevant des impôts et des cotisations sociales (les coûts sont dits externes au système de production). Les pays industriels ont commencé à agir en amont, avant la dégradation des personnes et des sites : on pollue moins l'air (les Anglais ont débarrassé Londres du *smog*) et les eaux, on lutte contre le bruit, on construit mieux, on informe davantage, on essaie de simplifier les procédures, etc. Mais que de choses à faire encore sur cette voie de la prévention primaire ! Vous chargez les entreprises tout autant, disent certains. C'est faux. Le coût de cette prévention se répartit entre l'Etat, les collectivités locales, les entreprises et les particuliers qui acceptent désormais de payer pour un espace non pollué et un temps non contraint.

2) *L'Etat doit faire faire au lieu* de faire. Plus que le volume des activités socialisées, c'est leur mode de *réalisation qui fait, ou ne fait pas*, régresser la société civile. Pour généraliser un système d'aide à *domicile pour les personnes âgées*, nul besoin de fonctionnaires supplémentaires : des conventions suffisent. *La participation des citoyens à la* vie sociale est un thème actuel, comme le montre le renouveau de *la vie associative, et d'un thème* d'avenir pour toute société voulant demeurer démocratique : il n'y a *pas de participation plus authentique* que celle qui revient à s'occuper de son quartier, de sa ville, *de son canton. Ce transfert de* responsabilité peut aussi se faire vers les régions, les départements *et les communes.*

Passer à un ordre plus riche

3) Autoriser ou, mieux, favoriser l'expérimentation hors normes. C'est *la façon même de passer d'un désordre* momentanément accepté à un ordre plus complexe, plus riche. L'expérimentation est poussée de cent façons dans le domaine scientifique et technique. Quelle timidité *ailleurs !* Et pourtant les *secteurs* médical, social, culturel, éducatif, administratif sont justiciables d'une *telle procédure* (autorisée par la loi du 30 juin 1975 sur les institutions médico-sociales... et peu usitées encore).

4) Admettre que la convention *entre les parties puisse primer* la loi dans le domaine des *relations* de travail (idée défendue par Lio*nel Stoléru). Bien entendu, il n'est* pas question d'utiliser une telle procédure pour régresser : la loi fixe *à juste titre un certain nombre d'obligations.* Mais dans de nombreux domaines on pourrait imaginer que *la loi ne s'applique qu'en l'absence* de conventions entre les parties. Le développement d'une société contrac*tuelle — qui suppose des partenaires solides —* passe par des moyens de ce genre.

5) Donner aux gens plus de liberté pour gérer « leur » temps. Le travail à temps partiel ne touche encore que 7 % des actifs, les horaires à la carte sans doute encore moins. L'aménagement du temps sur la durée d'une année se négocie dans quelques administrations et entreprises du secteur tertiaire, et sur la durée d'une vie ce n'est encore qu'une proposition. Cependant la démonstration « d'échanges et projets » est convaincante. Plus grandes seront les possibilités de choix, moins forte la tentation de choisir *des activités souterraines.*

6) Privilégier l'unité à l'échelle humaine. « Small is beautiful ». Voilà quarante ans que Simone Weil a écrit que le salut du travail industriel était dans les petites unités ; mais la mode, à la libération, était aux grandes. On sait aujourd'hui qu'au-dessus de *mille personnes*, une usine perd tout caractère familial, et devient difficilement gérable, et qu'il en est de même pour un lycée ou un hôpital. Quand l'institution est conviviale, la tentation de la fuir n'existe pas.

7) Rendre les citoyens, les collectivités, et les entreprises conscients *du coût des mesures d'aide* ou de protection. Pour cela les quantifier clairement dans des documents *publics, les rendre transparentes*, et préférer certaines techniques à d'autres : la subvention par exemple au *lieu de l'avantage fiscal ou du* prêt à taux réduit.

On pourrait ajouter une autre proposition : refaire tous les vingt ans une commission Rueff-Armand. Dans un pays où la production législative et réglementaire est intense, il est bon de faire tomber régulièrement les branches mortes, d'élaguer ce qui enserre inutilement la vie, de remettre en causes les privilèges devenus injustifiés.

Que devient l'Etat ?

Que devient l'Etat dans cette affaire ? Il est rendu à deux mis*sions essentielles : protéger la diversité* de la société civile au lieu de la ruiner, et se consacrer aux *actions qu'il est seul à pouvoir* mener à bien.

Si le mot de Daniel Bell : « L'Etat est trop grand pour les petits problèmes et trop petit pour les grands problèmes » a un tel succès, c'est qu'il correspond à une réalité. Mais libérer l'Etat des petits problèmes dont il s'occupe trop, beaucoup trop, n'est-ce pas le rendre plus apte à prendre à bras le corps les grands, qui ne relèvent pas tous de la fatalité ou du malheur des temps ?

Fausse est l'idée selon laquelle une société est d'autant plus forte qu'elle est uniforme, comme une armée rangée pour la bataille. Toute question de liberté mise à part, c'est ce modèle là qui a échoué à l'Est. Une société est d'autant plus forte qu'elle a une tête et un corps l'un et l'autre vigoureux. Elle s'adapte d'autant mieux à l'évolution rapide des techniques qu'elle reste souple. Elle ne peut demeurer libre que si elle admet la complexité et aussi la diversité des éthiques et des morales.

RENÉ LENOIR.

(1) Société d'aménagement foncier et d'établissement rural.

(2) Les autres sont que le corps médical est plus attentif à la répercussion de ses actes, et qu'aucune épidémie sérieuse n'a frappé la population depuis quatre ans.

(3) D'un sondage réalisé par l'Institut gouvernemental alimentaire, il ressort que 75 % des Norvégiens jugent trop élevé le niveau de vie de leur pays et demandent un supplément de qualité de vie en échange d'une réduction des revenus.

L'administration, l'individu et les hochets réformateurs

par JEAN-PIERRE MARQUE (*)

S'AGISSANT des rapports entre l'individu et l'Etat, le discours officiel se veut porteur d'espoir, annonciateur de changements. En attendant ceux-ci, l'omnipotence administrative reste d'actualité, tant les signes avant-coureurs d'apostasie demeurent imperceptibles, et les véritables prodromes d'une révision déchirante pure hypothèse d'école.

En réalité, l'ambition du pouvoir depuis la rentrée s'est limitée à une double initiative : la désignation de M. Robert Fabre aux fonctions de médiateur ; la création d'un ministère chargé des réformes administratives, confié à M. Jean-François Deniau.

A trois mois de l'élection présidentielle, force est d'avouer que cette seconde entreprise n'est pas dépourvue d'équivoque. Comment, en effet, ne pas penser que le ministère a été créé *intuitu personae*, afin de fournir à M. Deniau un champ d'action assez large pour y inclure aisément la prise en charge de la campagne électorale du président sortant ? Dans ces conditions, réforme ou plus humblement simplification administrative ne seraient que des paravents dérisoires.

Quant à la volonté du prince et des thuriféraires de la démocratie libérale avancée de démythifier l'administration, et par suite de désacraliser l'Etat, par le biais du médiateur, son authenticité n'est pas évidente.

Les Français, en ce qui les concerne, sont peu au fait d'une institution en principe à leur service, en réalité au service d'un pouvoir toujours en quête de hochets politico-juridiques ; pourtant, dans l'atmosphère délétère que secrètent le Tout-Etat et son administration tentaculaire, l'action du médiateur pourrait avoir le salutaire effet d'une bouffée d'air vivifiante. C'était le rôle désigné, dès 1809, à l'ombudsman, véritable brèche dans la forteresse bureaucratique suédoise.

Au sein d'un ordre étatique objet d'un véritable culte, la version française, née de la loi du 3 janvier 1973 et complétée par celle du 24 décembre 1976, était nécessairement trop édulcorée pour engendrer un iconoclaste. Le médiateur est désarmé devant une administration insaisissable car protéiforme, combinant une structuration hyper-centralisée avec des rapports internes de nature féodale.

Une certaine indépendance eût été indispensable au médiateur. Il en est privé par essence puisqu'il est désigné par le gouvernement et pour une durée déterminée, contrairement aux exemples scandinaves.

Sa saisine, qui n'est pas directe *mais s'effectue* au *gré du filtre* parlementaire, trahit elle aussi les limites de son autonomie.

Quant à l'absence de pouvoir de décision, peut-elle être compensée par l'existence d'un pouvoir d'investigation, de recommandation, de proposition de réformes ? En fait, l'administration se rit de ces pseudo-prérogatives, et notre médiateur, dans la meilleure des hypothèses, ne saurait être qu'un Don Quichotte sympathique. Car il y a presque un sophisme à vouloir mettre l'administration au service des administrés, tant il est vrai que les rites administratifs demeurent ésotériques et rebelles au décryptage.

Une vision létale

Le pharmacien de Villefranche-de-Rouergue présente certes l'avantage de symboliser la résistance d'une république provinciale à la morgue condescendante de la haute fonction publique parisienne.

Mais il apparaît en pratique *comme un homme isolé : la thébaïde* qui est la sienne peut-elle éviter de confiner au ghetto, et devenir le lieu d'une réflexion propre à élaborer une stratégie assez subtile pour introduire une sorte de cheval de Troie dans la sacro-sainte citadelle administrative ?

En réalité, personne n'est dupe : la démythification de l'administration présuppose un gnosticisme inaccessible au médiateur, profane ignorant. Toute béotienne qu'elle soit, l'opinion publique ressent confusément l'existence de ce clivage, et son bon sens la pousse à l'indifférence à l'égard de cet ombudsman au rabais, dont elle perçoit mal comment il pourrait comprendre — et faire comprendre — une administration qui ne se comprend pas elle-même.

Alors que faire ? *De lege ferenda*, n'est-il pas vain de persister dans la recherche d'une simple amélioration de l'institution, qui se situe et se complaît dans le postulat jamais remis en cause de la centralisation ?

En cette saison morose, où les initiatives gouvernementales ne sauraient estomper la vision létale qu'offrent un Etat apoplectique et une administration étouffante, on se prend à rêver d'une propédeutique culturelle propre à réveiller le citoyen qui sommeille en chaque administré.

Aux prises avec un carcan multiséculaire, une telle entreprise relève partiellement de la chimère. Mais dans la pusillanimité ambiante, n'apparaît-elle pas comme un enjeu exaltant ?

(*) Chargé de cours à la faculté de droit et de science politique de Dijon.

Le Monde

Service des Abonnements
5, rue des Italiens
75427 PARIS - CEDEX 09
C.C.P. Paris 4207-23

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE - D.O.M. - T.O.M.	222 F	371 F	521 F	670 F
TOUS PAYS ETRANGERS PAR VOIE NORMALE	387 F	761 F	1 016 F	1 330 F
ETRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	254 F	436 F	618 F	800 F
II. — SUISSE - TUNISIE	324 F	576 F	828 F	1 080 F

Par voie aérienne
Tarif sur demande

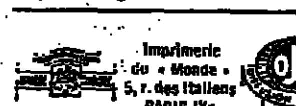
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Commission paritaire n° 57 437.

Le Monde

étranger

DIPLOMATIE

LA VISITE DE M. GISCARD D'ESTAING A ROME

La France et l'Italie entendent lutter ensemble contre le terrorisme

De notre envoyé spécial

Rome. — La deuxième partie des entretiens franco-italiens s'est achevée, ce vendredi 23 janvier, par une conférence de presse commune de M. Giscard d'Estaing et du président du conseil italien, M. Forlani. De leurs déclarations, ils ressort essentiellement que les deux pays sont décidés à poursuivre la lutte commune contre les terroristes. Le président de la République a souligné à cet égard que *« la coopération très étroite entre les organismes responsables se poursuivrait dans le respect des compétences nationales »*. Le chef du gouvernement italien, faisant une allusion voilée aux propos du président de la République, est resté sur un plan plus général : *« Nous sommes résolus à défendre en commun la sécurité et la liberté face aux pièges extérieurs et intérieurs. »*

Le président de la République et le président du Conseil italien ont, d'autre part, énuméré rapidement les points de leur ordre du jour, en particulier sur l'Europe, et souligné l'un et l'autre la cordialité et l'amitié qui les unissaient. M. Giscard d'Estaing a, en particulier, précisé qu'aucune conférence internationale n'était prévue avant la réunion des Sept en juillet à Ottawa. Peut-être était-ce une façon de suggérer qu'il avait apaisé les inquiétudes italiennes quant à un nouveau sommet atlantique restreint qui se serait réuni sans la participation de l'Italie.

Le chef de l'Etat devait déjeuner en tête à tête avec le président italien, M. Pertini, et être reçu en fin d'après-midi par le pape Jean-Paul II.

Après un entretien privé avec M. Forlani, le président français était convié, jeudi soir, à un dîner de travail consacré aux problèmes intérieurs des deux pays, ainsi qu'aux questions économiques et financières européennes.

La rencontre de ce vendredi entre les deux chefs d'Etat était très attendue. Depuis longtemps le président italien ne dissimule pas son inquiétude sur l'asile ou la participation que des nations étrangères offrent au terrorisme qui sévit en Italie. Or dans une interview donnée jeudi soir à la télévision française (TF 1) à l'occasion de la visite de M. Giscard d'Estaing, il a exprimé à nouveau sa conviction que *« la centrale du terrorisme italien »* n'était pas en France mais dans d'autres pays qu'il a déclaré ne pas connaître. *« J'en ai l'intuition (...) a poursuivi le président italien. Comment se fait-il que le terrorisme se soit déchaîné en Turquie pays qui a 1 000 kilomètres de frontières avec l'U.R.S.S. — Comment se fait-il qu'il se déchaîne en Italie, pont démocratique entre l'Europe, l'Afrique et le Moyen-Orient ? »*

Si habitué qu'on soit, à Rome à la franchise de langage du chef de l'Etat, cette déclaration a provoqué, vendredi, un embarras certain. *L'Unita*, quotidien du parti communiste, estime que cette déclaration est en opposition avec ce que le gouvernement et les dirigeants des organes de sécurité ont toujours déclaré au Parlement, à savoir qu'ils n'ont pas d'éléments prouvant la collusion d'Etats étrangers avec le terrorisme italien. Le parti communiste, par l'intermédiaire de son quotidien, demande au gouvernement de clarifier les informations dont a pu bénéficier le président de la République.

« Si elles sont positives, le gouvernement doit assurer l'opinion publique de sa volonté de tirer toutes les conséquences politiques, diplomatiques et de tout autre genre pour protéger la sécurité nationale. S'il devait être prouvé qu'aucune base probante n'existe, il faudrait qu'une ligne de conduite conséquente en découle pour quiconque a une responsabilité et une audience. »

JACQUES NOBÉCOURT.

LE SÉJOUR DE M. RAYMOND BARRE AU MAROC

Le roi Hassan II souhaite que Paris appuie les appels à la conciliation qu'il lance à Alger à propos du Sahara

De nos envoyés spéciaux

Rabat. — M. Raymond Barre a été reçu en audience pendant quarante-cinq minutes, jeudi 22 janvier, au palais de Marrakech, par le roi Hassan II, avec lequel il s'est entretenu en tête à tête de la situation au Proche-Orient, en Afrique et des relations Est-Ouest. Le souverain marocain — qui est arrivé ce vendredi à Taef pour y participer au sommet islamique — a souhaité que la France contribue à un règlement politique du conflit du Sahara occidental en œuvrant autant que possible auprès du gouvernement algérien pour que celui-ci réponde aux appels à la conciliation lancés par Rabat. Les deux délégations ont décidé d'approfondir leurs échanges de vues au sein de quatre commissions (affaires internationales, questions financières, problèmes économiques, affaires culturelles) qui siégeront jusqu'au samedi matin et dont les conclusions seront présentées dans un communiqué commun.

Pour le roi du Maroc, il ne fait aucun doute que, depuis l'intervention de la Libye au Tchad, les ambitions du colonel Kadhafi devraient inciter l'Algérie à la réflexion, donc, en premier lieu, à une attitude moins *« crispée »* dans la guerre qui oppose les forces royales au Polisario. Il apparaît que le roi Hassan II cherchera vraisemblablement à profiter du prochain sommet de Taef, auquel il assiste, pour engager le dialogue à ce sujet avec le président algérien, M. Chadli.

Si les parties en présence en expriment le vœu — M. Barre l'a confirmé à son hôte, — la France acceptera volontiers d'exercer une influence médiatrice. De même, le roi du Maroc estime-t-il, selon les experts français, que la France, compte tenu de ses relations avec Moscou, pourrait faire avancer les choses au Proche-Orient en essayant d'amener l'U.R.S.S. à entrer dans une négociation visant à un règlement global. Hassan II semble d'ailleurs convaincu que le président Reagan se montrera beaucoup plus modéré qu'on ne le croit généralement.

A l'issue de son entretien avec le souverain marocain, M. Barre s'est refusé à tout commentaire jusqu'à la conférence de presse qu'il doit tenir avant de regagner Paris. Initialement fixée au vendredi matin, celle-ci a été reportée à samedi, afin de permettre aux quatre commissions constituées d'achever leurs travaux.

Les experts des deux délégations doivent se préoccuper essentiellement de donner un élan nouveau aux échanges entre les deux pays. Ce ne sont pas les projets qui manquent du côté marocain. Dans le domaine industriel, les firmes françaises ont des atouts à faire valoir, notamment dans l'ambitieux programme quinquennal d'expansion de l'Office chérifien des phosphates qui prévoit la modernisation des mines actuelles et l'extension des capacités de transformation sur place. M. Barre devait visiter vendredi après-midi à Casablanca les installations de l'Office. Dans le domaine agricole et agro-alimentaire, les deux projets les plus importants concernent la mise en valeur de la plaine du Gharb (aménagement d'un périmetre de 200 (...) hectares irrigués) et le programme marocain de réorganisation des pêches.

En fin de journée, M. Barre a reçu à l'ambassade de France une délégation de l'Union des Français de l'étranger conduite par M. Pierre Croze (U.D.F.), sénateur, puis les membres du bureau de l'Association des Français de Rabat, qui lui ont exposé les problèmes particuliers inhérents à leur situation. *« Le premier ministre a écouté d'une oreille favorable nos doléances très raisonnables »*, a indiqué M. Croze. En revanche, le sénateur a jugé *« peu digne »* et *« très fâcheux »* le mot d'ordre de grève de vingt-quatre heures lancé pour la journée du vendredi 23 janvier par les enseignants français membres de la FEN, du SNES et du SGEN.

Ces trois organisations syndicales veulent attirer l'attention du premier ministre sur les revendications matérielles des quelque six mille enseignants français travaillant au Maroc, dont cinq mille exercent au titre de la coopération. Bon nombre de ceux-ci — *« une minorité »*, selon M. Croze — protestent, en effet, contre la dégradation depuis quelques années de leur situation professionnelle. Jeudi soir, les échos de cette grogne n'étaient pas encore parvenus, semble-t-il, jusqu'à M. Barre. A l'occasion des toasts échangés à l'ambassade de France, le premier ministre s'est plu, au contraire, à noter qu'il n'avait entendu, jusqu'ici, chez les coopérants qu'il avait rencontrés, *« ni récriminations ni protestations »*. *« Et de la part des Français cela peut étonner »* avait-il même ajouté...

ROLAND DELCOUR.
ALAIN ROLLAT.

EUROPE

Grande-Bretagne

Le choix de M. Murdoch comme acheteur du « Times » n'est pas mal accueilli par les syndicats et par les journalistes

De notre correspondant

Londres. — M. Rupert Murdoch, propriétaire australien d'un vaste empire de presse s'étendant sur trois continents, a été choisi par le comité de sélection du groupe Times pour prendre la direction du *Times*, de ses suppléments éducatifs et littéraires, et du *Sunday Times*. Néanmoins, l'acquisition définitive ne sera assurée que s'il arrive à négocier dans un délai de trois semaines un accord avec les différents syndicats intéressés. Malgré la perspective inévitable de licenciements, les premières réactions des organisations syndicales de l'imprimerie sont positives et les journalistes, d'abord hostiles à sa candidature, semblent avoir eux aussi réagi favorablement.

Le facteur décisif qui a déterminé le choix du comité de sélection, composé des directeurs des publications du groupe et de quatre personnalités indépendantes (toutes membres de la Chambre des lords), a été l'engagement pris par M. Murdoch de maintenir la qualité et surtout l'indépendance des divers journaux du groupe. Dans le contrat définitif figureront des clauses précises spécifiant son engagement de maintenir l'identité séparée du *Times* et du *Sunday Times*, et leur liberté rédactionnelle, y compris celle d'exprimer des opinions contraires aux intérêts politiques et commerciaux de M. Murdoch. Le nombre des directeurs « indépendants » passera de quatre à six. Le communiqué précise enfin que le *Times* et le *Sunday Times* ne sont associés à aucun parti politique, ni à aucun intérêt privé.

Toutes ces garanties ont été jugées suffisantes pour les dirigeants de la Thomson Holdings, propriétaire du groupe (de lord Thomson en particulier) et aussi, semble-t-il, pour les journalistes. M. Evans, le directeur du *Sunday Times*, ainsi que M. Rees-Mogg, qui, à la tête d'une association de rédacteurs, s'était porté candidat à l'achat, se sont déclarés favorables à M. Murdoch, en soulignant qu'il avait accepté une « charte de la liberté » sans précédent dans l'histoire du journalisme britannique.

Une association insolite

Néanmoins, l'acquisition conditionnelle du groupe Times par M. Murdoch a provoqué de vifs remous dans les milieux politiques et de presse. D'une part, l'association insolite au sein d'un même groupe entre des journaux populaires, dont le succès repose sur l'exploitation des scandales et la publication de photos suggestives, et des journaux « sérieux » choque un certain nombre de lecteurs. D'autre part et surtout, la concentration entre les mains d'un seul homme d'un groupe de presse qui contrôle déjà le *Sun* et le *News of the World*, le quotidien et l'hebdomadaire à plus forts tirages, préoccupe gravement les milieux de l'opposition travailliste. Ils ont demandé un débat d'urgence aux Communes et insistent pour que le ministre du commerce saisisse la commission des monopoles qui doit décider, aux termes d'une loi de 1973, si l'opération d'achat est « dans l'intérêt public » en tenant compte de la nécessité d'une présentation objective des nouvelles et de la libre expression des opinions. La loi s'applique à toute opération concernant l'achat de journaux, dont le tirage, s'ajoutant à ceux contrôlés par l'acquéreur, dépasserait cinq cent mille exemplaires. Tel est le cas de M. Murdoch. Néanmoins, le ministre du commerce est dispensé de saisir la commission des monopoles en cas d'urgence et si le journal, considéré séparément, n'est pas économiquement viable. Le *Times*, qui, à la différence du *Sunday Times*, n'a pas cessé d'être en déficit depuis plusieurs années, rentre dans cette catégorie.

Ainsi, les syndicats de l'imprimerie détermineront le succès de l'opération d'achat. Apparemment, les réserves d'ordre idéologique qu'ils pouvaient avoir à l'égard de M. Murdoch ne semblent pas devoir déterminer leur attitude. Ce dernier entend, en effet, comme ils le souhaitaient, acheter l'ensemble des publications, assurer la continuité de la production et, surtout, continuer à imprimer les journaux du groupe dans la même imprimerie et non pas à l'extérieur. Un achat séparé des publications du groupe aurait permis de faire imprimer à moindre frais le *Times* dans des imprimeries de province. D'autre part, les syndicats prennent en considération les capacités financières de M. Murdoch, en mesure de payer les indemnités de licenciement qui pourraient affecter 40 % du personnel de l'imprimerie. Pour sa part, M. Murdoch a déclaré qu'il prévoyait une *« rude négociation »* qui porterait à la fois sur la réduction des effectifs et l'introduction des nouvelles technologies. *« Faute d'un accord dans trois semaines, je renoncerai »*, a-t-il ajouté.

M. Murdoch réussira-t-il là où les dirigeants du groupe Thomson ont échoué après des années de négociations ? Les milieux de presse estiment qu'il a une bonne chance compte tenu de l'accroissement du chômage et la crainte des ouvriers de l'imprimerie de voir les journaux du groupe fermer définitivement.

HENRI PIERRE.

L'« EMPIRE » MURDOCH

Le groupe de presse international de M. Rupert Murdoch est né en 1952 : c'est à cette date qu'il hérite de son père, sir Keith Murdoch, le journal Adelaïde News. *Sir Keith Murdoch l'avait racheté auparavant au groupe de l'*Australien Herald *et du* Weekly Times, *dont il avait été directeur général. Le jeune héritier, M. Rupert Murdoch, n'avait alors que vingt et un an.*

Aujourd'hui, l'empire imprimé de M. Murdoch s'étend sur trois continents et son chiffre d'affaires annuel est de plus d'un milliard de dollars australiens (soit environ 5 milliards et demi de francs).

C'est d'abord en Australie que M. Murdoch, inlassablement, rachète des journaux, périodiques et magazines en difficulté. Outre Australian, *d'audience nationale, le groupe comprend, à Sidney, le* Morning Telegraph, *le* Sunday Telegraph, *le* Mirror, *mais, également, toute une chaîne de journaux locaux à Brisbane, Adelaïde, Perth, etc. Il comprend également deux magazines,* TV-Week *et* New Idea, *une chaîne de télévision (le « channel 10 » de Sydney) et une participation de 50 % dans une des chaînes de Melbourne, par le biais d'une filiale,* Ansett Transport, *contrôlée à 49,5 %. Il faut y ajouter une maison d'édition, Bay Books.*

En 1969, M. Murdoch aborde les îles Britanniques en prenant le contrôle de l'hebdomadaire News of the World *(4,4 millions d'exemplaires). Ce fut ensuite le quotidien* Sun *(3,8 millions d'exemplaires) mais encore la chaîne de journaux locaux* Berrows, *des magazines spécialisés* (Antique Collectors Guide, The Trader, Licensed Bookmaker), *une participation de près de 12 % dans une chaîne londonienne de télévision et des intérêts dans le papier et l'imprimerie.*

Puis ce furent les Etats-Unis, où le groupe contrôle le New York Post, *quotidien du soir de format tabloïd dont le tirage dépasse 600 000 exemplaires et dont les pertes sont compensées par les profits des journaux édités au Texas. Aux Etats-Unis, le groupe Murdoch, c'est également le magazine* Star *(3,5 millions d'exemplaires), le* New York Magazine, CUE *et* Village Voice.

L'ensemble du groupe mondial appartient à une société, News Corporation, contrôlée à 43 % par Cruden Investment, holding familial de M. Murdoch.

« LIBÉRATION » : l'affront.

On lit dans un éditorial de *Libération* :

« La crise qui frappe Fleet Street depuis des mois, la paralysie qui empêche les journaux londoniens d'opérer les indispensables réformes technologiques de leur matériel vétuste et les conflits incessants déclenchés par le tout-puissant syndicat du livre (N.G.A.) pour le maintien des avantages acquis n'expliquent pas tout.

» L'affront que ressentiront les fidèles du Times *est ailleurs. D'autres businessmen qui ont bâti leur fortune sur le pétrole ou les multinationales ont déjà acheté des journaux respectables avec leur argent roturier. M. Murdoch a gagné celui qui lui permet de mettre la main sur la « crème de la crème » de Fleet Street en bâtissant un empire de presse qui est l'antithèse exacte de ce qui faisait la réputation du* Times *et la fierté de ses lecteurs. »*

Espagne

LE PARTI COMMUNISTE AURAIT IDENTIFIÉ LES AUTEURS DE LA FUSILLADE D'HENDAYE

De notre correspondant

Madrid. — L'affaire de la fusillade du bar d'Hendaye, le 23 novembre 1980, rebondit. Le parti communiste espagnol (P.C.E.) affirme en effet avoir identifié les trois hommes qui se sont enfuis en Espagne après l'attentat et a déposé, mercredi 21 janvier, une question écrite aux Cortès, demandant au gouvernement de s'expliquer sur les liens entre la police espagnole et les commandos opérant au Pays basque français.

Le ministre de l'intérieur, M. Juan José Roson, avait déclaré le 3 décembre que ces trois hommes n'étaient pas mêlés à la fusillade et appartenaient à un « modeste » réseau d'informateurs étrangers surveillant les membres présumés de l'E.T.A. Ces hommes ont été arrêtés, puis relâchés par la police espagnole sans que leur identité soit jamais rendue publique.

Le P.C.E. croit savoir que deux d'entre eux étaient les frères Clément et Pierre Perret, propriétaires d'une pâtisserie à Benicasim, près de Castellon-de-la-Plana, sur la côte méditerranéenne.

Leur numéro de téléphone aurait été retrouvé sur M. Maxime Szonek, récemment jugé à Pau pour le meurtre du dirigeant de l'E.T.A. Justo Eleizaran. M. Szonek a déclaré, lors de son procès, qu'il recevait de l'argent des services espagnols de sécurité et que son contact au-delà des Pyrénées était le commissaire Manuel Ballesteros, chef de la brigade d'investigations, à qui le P.C.E. demande qu'il vienne s'expliquer au Parlement.

L'hebdomadaire du P.C.E. *Mundo Obrero*, citant des sources proches des services militaires de renseignement, a apporté, le jeudi 22 janvier, d'autres précisions. Il affirme que le « troisième homme » était un certain Jacques Debesa, ancien membre de l'O.A.S., comme les frères Perret, recherché par la police française pour meurtre et proxénétisme. M. Debesa, auquel *Mundo Obrero* attribue un rôle de premier plan dans la formation des commandos infiltrés au Pays basque français, se livrerait également au proxénétisme en Espagne, à Benicasim.

Quant aux frères Perret, originaires d'Afrique du Nord, selon *Mundo Obrero* ce seraient des caïds notoires de la mafia locale, se livrant au trafic d'armes et de drogue derrière la couverture de leur pâtisserie, sous les prénoms d'emprunt de Georges et Gilbert. Ils auraient été arrêtés à plusieurs reprises par la police espagnole, qui aurait trouvé chez eux un véritable arsenal, puis rapidement relâchés sans inculpation.

Ils auraient reçu pour chaque opération au Pays basque français la somme de 1 million de pesetas (environ 60 000 F). — *(Intérim.)*

Union soviétique

LES ÉCRIVAINS VASSILI AXIONOV ET LEV KOPELEV SONT DÉCHUS DE LA NATIONALITÉ SOVIÉTIQUE

(De notre correspondant.)

Moscou. — La répression continue de frapper les écrivains soviétiques contestataires. Deux d'entre eux, Vassili Axionov et Lev Kopelev, qui avaient obtenu l'autorisation de faire un séjour en Occident, ont été déchus de leur nationalité soviétique. Le décret, daté du 12 janvier, a été connu à Moscou le jeudi 22 janvier, un an jour pour jour après le bannissement à Gorki de M. André Sakharov, mesure contre laquelle les deux écrivains avaient protesté (1).

Vassili Axionov, quatrante-huit ans, a quitté l'U.R.S.S. en juillet dernier avec un visa de sortie de deux ans pour les Etats-Unis. Comme sa mère, Evguenia Guinzbourg, qui a passé une dizaine d'années dans les camps staliniens, Axionov était dans les années 60 le romancier le plus populaire parmi la jeune génération (2), mais l'Union des écrivains n'appréciait guère son non-conformisme. En janvier 1979, il est l'un des cinq responsables de l'almanach littéraire *Métropole*, publié hors du contrôle de la censure. Pour protester contre l'exclusion de l'Union des écrivains de deux jeunes rédacteurs de l'almanach, il démissionne de l'organisation en dénonçant les *« arrivistes incompétents »* qui dirigent la section de Moscou. Dès lors, il n'a plus guère le choix qu'entre se taire en U.R.S.S. ou gagner l'Occident. Il était parti pour une tournée de conférences dans les universités américaines.

Les autorités, pas mécontentes de se débarrasser d'un autre gêneur, permettront à Kopelev de répondre, en novembre, à l'invitation de l'écrivain ouest-allemand Heinrich Böll. Agé de soixante-sept ans, Kopelev est un ancien militant communiste condamné à dix ans de camp de travail, en 1945, pour avoir dénoncé aux Américains les exactions de l'armée rouge en Allemagne. Réhabilité sous Khrouchtchev, il milite, à la fin des années 60, pour les droits de l'homme. Ami de Soljenitsyne, bien qu'il ne partage pas sa vision du monde (l'auteur de *l'Archipel du Goulag* l'a peint sous les traits de Roubine dans *le Premier Cercle)*, il prend la défense de tous les opprimés (3). Son appartement était, à Moscou, un lieu de rencontres unique où se croisaient des écrivains, des scientifiques, des sociologues, de jeunes musiciens, des exilés en permission, des prêtres ou des représentants des minorités nationales...

DANIEL VERNET.

(1) Des manifestations ont eu lieu à Paris devant l'ambassade soviétique et à New-York devant l'immeuble de l'Aéroflot.

(2) Il a notamment publié en France *Billet pour les étoiles* et *la Recherche d'un genre*.

(3) Ses mémoires sont parus en France sous le titre *A conserver pour l'éternité*.

● *M. Feodor Fedorenko*, un Ukrainien âgé de soixante-douze ans, gardien du camp de concentration de Treblinka de 1942 à 1943, doit être déchu de sa nationalité américaine obtenue illégalement, a décidé mercredi 21 janvier la Cour suprême des Etats-Unis.

Né en Ukraine en 1908, Feodor Fedorenko avait été enrôlé dans l'armée soviétique en 1941. Capturé par les Allemands quelques mois plus tard, il devint gardien au camp de Treblinka, où il est accusé d'avoir commis des sévices et des meurtres. Fedorenko avait obtenu, en 1949, un visa d'immigration aux Etats-Unis en dissimulant ses activités au service des nazis. La Cour suprême a conclu qu'il avait ainsi violé la loi sur l'immigration. — *(A.F.P.)*

PROCHE-ORIENT

Israël

Les dirigeants du Congrès juif mondial réclament le droit de critiquer la politique israélienne

Jérusalem. — « *Il y a toujours eu un débat en Israël pour savoir si la Diaspora avait le droit de critiquer les décisions du gouvernement d'Israël. Mais je vais plus loin : la critique est dans certains cas un devoir...* » En nous disant cela, M. Edgar Bronsman, nouveau président du Congrès juif mondial, dont la septième assemblée plénière a achevé jeudi ses travaux à Jérusalem, sait qu'il va déplaire aux Israéliens ; qu'il touche un point très sensible des relations entre Israël et la Diaspora, et qu'il remet celles-ci partiellement en question. C'est pourquoi il se montre prudent, en précisant aussitôt que, depuis son entrée en fonctions à la tête du Congrès il y a un an, il s'est plié à une règle jusqu'alors admise ou imposée. Il n'a émis des critiques sur la politique israélienne qu'au cours d'entretiens privés avec les dirigeants de Jérusalem, avec M. Begin, notamment. Mais, auparavant, M. Bronsman s'était distingué en écrivant dans le *New York Times* un article où il dénonçait sévèrement le développement des implantations dans les *territoires occupés.*

Les propos de M. Bronsman sont d'autant plus importants qu'ils reflètent les préoccupations d'une grande partie du Congrès, comme le confirment les conclusions d'un rapport établi pendant deux ans par une commission spéciale, aux travaux de laquelle ont participé des universitaires et des hommes d'affaires israéliens, ce qui en accroît la valeur.

La publication de ce rapport, bien que relativement restreinte, a déjà provoqué des remous à

De notre correspondant

Jérusalem. Ses auteurs contestent en effet l'exigence des dirigeants de Jérusalem qui tiennent à ce que ne soit pas rendue publique toute critique de leur politique intérieure ou étrangère. Le texte énumère en termes particulièrement virulents les sujets de divergences possibles : la politique « *extrêmement bornée* » de *colonisation dans les territoires* occupés ; les divisions de la classe politique ; le « *matérialisme grandissant* » de la société israélienne, ou encore le « *monopole* » accordé aux seules autorités religieuses défendant une stricte et pesante orthodoxie. Enfin les membres de la commission regrettent que le « *sionisme traditionnel* » tende à nier la possibilité *de mener une existence* « *juive* » en Diaspora et ils dénoncent la vanité des efforts des dirigeants de Jérusalem pour essayer d'augmenter l'immigration en Israël des Juifs vivant dans les pays occidentaux. Tentative jugée désespérée, comme l'a montré *l'expérience* au cours des dernières décennies, est-il précisé.

Ce document pourra avoir d'autant plus d'influence qu'il n'est pas totalement négatif. Les auteurs affirment en effet qu'ils partagent sur bien des points les vues des autorités israéliennes. Tout l'intérêt de ce texte réside dans le fait qu'il met l'accent sur un malaise profond presque aussi vieux que le sionisme. A travers la revendication du droit à la libre parole pour la Diaspora, c'est la « *centralité* », la « *primauté* » d'Israël, et surtout l'autorité presque sans partage de ses *dirigeants sur l'ensemble* du monde juif qui est mise en question. Jusqu'alors les gouvernants israéliens n'ont pas varié. Leur vue peut souvent se résumer ainsi : hors d'Israël point de salut, ou bien : pour être véritablement juif, une seule solution, l'immigration — en Israël.

La règle du soutien inconditionnel est de moins en moins bien *supportée dans* la Diaspora, notamment aux Etats-Unis où la communauté juive est de loin la plus nombreuse et la plus structurée, mais aussi celle qui est le plus grandement mise à contribution pour aider Israël aussi bien financièrement que politiquement.

Riche homme d'affaires new-yorkais, le nouveau président du Congrès juif *mondial* est *épris* de réalisme. Il estime que les dirigeants israéliens comptent trop sur la Diaspora et sur l'influence de l'électorat juif ou du lobby juif aux Etats-Unis, dont on exagère, selon lui, le pouvoir. Il fait remarquer par ailleurs qu'en *Europe*, où la *dépendance* des différents pays à l'égard du pétrole arabe est bien plus grande qu'en Amérique, les démarches des communautés juives en faveur d'Israël ne peuvent être « *efficaces* ». La franchise de M. Bronsman tranche nettement sur *les démonstrations de fidélité* auxquelles on est accoutumé à Jérusalem de la part des principaux dirigeants d'organisations juives internationales.

FRANCIS CORNU.

LA CONFÉRENCE ISLAMIQUE DE TAEF

Les États participants édulcorent leur condamnation de l'intervention soviétique en Afghanistan

Taef (Arabie Saoudite). — Un *curieux phénomène s'est produit* à la réunion préparatoire de la troisième conférence islamique qui a clos ses travaux jeudi soir 22 janvier : les ministres des affaires étrangères de trente-huit Etats d'*Afrique*, d'Asie et du Moyen-Orient — *réputés* pour la plupart « modérés » et « pro-occidentaux » — n'ont dénoncé vigoureusement que l'Amérique, allant jusqu'à la menacer de sanctions. L'Union soviétique n'est condamnée que dans *l'un* de la vingtaine de documents adoptés, et encore dans des termes soigneusement mesurés, à propos de la crise afghane.

L'U.R.S.S. n'est citée nommément dans aucun autre des textes tenus « secrets » jusqu'à leur ratification *par les chefs d'Etats musulmans*, mais qui circulent sous le manteau dans les couloirs de la conférence. On relève, notamment, que, dans les projets de résolution concernant la corne de l'Afrique et l'Erythrée, les « puissances étrangères » sont invitées à « *retirer leurs troupes* » *afin* de favoriser « *des solutions pacifiques (...) conformément aux résolutions de l'ONU* ».

Sur l'Afghanistan, l'organisation islamique n'a *certes pas modifié* son attitude puisqu'elle se réfère aux résolutions qu'elle avait adoptées lors des réunions d'Islamabad de janvier et de mai 1980. Mais le nouveau texte évite les termes d' « invasion », d' « occupation » et d' « agression » soviétiques *pour* se contenter de celui d' « intervention militaire ». Il n'est plus question expressément d'une négociation conduite par la commission ministérielle *ad hoc* (Guinée, *Iran, Tunisie, Pakistan, dirigée* par le secrétaire général de la conférence, M. Habib Chatti), laquelle est seulement invitée à « *coopérer avec le secrétaire général de l'ONU et son représentants personnel dans les efforts déployés en vue d'aboutir à la solution d uproblème afghan* ».

Cette indulgence — ou constat d'impuissance ? — n'est pas l'affaire *du hasard*. Certains représentants d'Etats « *progressistes* » s'étaient opposés jusqu'à l'inscription de la question à l'ordre du jour, estimant qu'elle constituait une « *ingérence* » dans les affaires intérieures de l'Afghanistan. La Syrie, l'Algérie, l'O.L.P., *tout en admettant l'existence* d'un « *problème* », ont estimé que celui-ci ne pouvait être résolu que par des négociations bilatérales entre Kaboul et Moscou, reconnaissant ainsi implicitement la légitimité du gouvernement de M. Babrak Karmal, *contestée par la quasi-totalité* des autres participants. Ces derniers n'ont pas opposé une farouche résistance à l'offensive des contestataires. Et pour cause. Nombre d'entre eux bénéficient d'une aide soviétique ou souhaitent entretenir de bonnes *relations* avec *Moscou*. C'est le cas de la plupart des pays arabes qui ne veulent pas perdre le soutien du Kremlin dans leur conflit avec Israël.

Paradoxalement, ce sont les représentants d'Etats réputés pro-occidentaux, ceux du Maroc et du Pakistan,

De notre envoyé spécial

qui ont prêché la modération. M. Agha Shahi, le chef de la diplomatie d'Islamabad, a expliqué aux journalistes qu'une condamnation *explicite de l'U.R.S.S.* ne servirait pas la cause afghane, d'autant que l'on avait relevé des « *signaux encourageants* » en provenance de Moscou, signaux qu'il est apparemment le seul à avoir perçu. M. Habib Chatti nous déclarait, en effet, non sans *quelque indignation : « L'U.R.S.S. n'a pas modifié d'un iota son attitude et nous non plus.* »

C'est également le point de vue du chef de la diplomatie saoudienne, le prince Saoud. A la question de savoir pourquoi la conférence islamique *n'envisage pas d'infliger* des sanctions à l'Union soviétique, le prince Saoud nous a répondu : « *Nous sommes des gens réalistes. Nous ne pouvons pas nous en prendre à une superpuissance comme l'U.R.S.S. de la même manière que nous traitons Israël...* »

La « grande victoire » de l'O.L.P.

Il faut croire que l'Union soviétique intimide moins que l'Amérique, ou bien alors inspire moins d'hostilité en raison du conflit palestinien auquel les musulmans sont particulièrement sensibilisés. Dans l'une des *résolutions* les congressistes menacent d'utiliser toutes leurs ressources « *y compris le pétrole* », *pour* « *confronter* » les Etats — comme les Etats-Unis — qui continueraient à renforcer de quelque manière que ce soit l'Etat d'Israël. Washington est pris à partie à plusieurs *reprises dans ce document* notamment à propos des accords de Camp David et de sa « *collusion* » avec le « *régime égyptien* », qualifiée « *d'agression directe contre le peuple palestinien, sa patrie et son avenir...* »

La mine réjouie, le verbe triomphal, les délégués de l'O.L.P. se félicitaient dans les couloirs de la conférence de la « *grande victoire* » qu'ils estiment avoir remportée. A lire le *texte complet du projet de résolution* qui les concerne, on ne peut qu'admettre le bien-fondé de leur satisfaction. Jamais sans doute autant *de mesures pratiques* ont-elles été adoptées en leur faveur. Outre celles que nous avions signalées (*le Monde* du 22 janvier), on relève que les trente-huit Etats *islamiques s'engagent*, entre autres, à porter plainte devant la Cour internationale de La Haye au sujet de la « *violation des conventions internationales* » dans les territoires occupés, d'obtenir la suspension d'Israël de l'ONU et, également, ils *ont invité à infliger à l'Etat juif* les sanctions prévues de la part des Nations unies, de demander à tous les Etats membres de la conférence islamique (la Turquie est particulièrement visée) de « *rompre toutes relations diplomatiques et économiques* » avec Tel-Aviv.

Si ce projet de résolution devait être ratifié par les chefs d'Etats musulmans qui se réunissent à partir du 25 janvier, un département militaire permanent sera chargé de fournir à l'O.L.P. une aide multiforme et de coordonner les efforts dans ce domaine entre la centrale des fedayin et les états arabes limitrophes (Syrie, Jordanie, Liban), d'une part, et les pays islamiques de l'autre. *Un fonds spécial nommé* « Al Qods » (Jérusalem) sera généreusement alimenté pour « *soutenir la résistance et la lutte du peuple palestinien* ».

Par-dessus tout, un appel au « Djihad » (communément qualifié en *Occident comme étant la guerre* sainte) sera lancé solennellement aux masses musulmanes, et cela pour la première fois. Sauf erreur, depuis le début du conflit palestinien, *il y a plus de soixante ans.*

Le chef de la diplomatie saoudienne a fourni deux précisions appréciables quant à l'objectif du Djihad : la lutte engagée ne vise qu'à libérer « *les territoires occupés depuis 1967* » (l'intégrité territoriale de l'Etat d'Israël à proprement parler n'est pas ainsi remise en cause) ; la communauté arabo-musulmane est déterminée à « *explorer des voies pacifiques autres que celles du Camp David pour restituer aux Palestiniens leurs droits légitimes à l'autodétermination et à un Etat indépendant en Palestine* ».

ÉRIC ROULEAU.

LES RETOMBÉES

Une violente polémique oppose l'Iran aux Etats-Unis à propos des conditions de détention

Une violente polémique oppose l'Iran aux *Etats-Unis* à propos des conditions *dans* lesquelles les cinquante-deux otages américains ont été détenus durant quatre cent quarante-quatre jours. De Wiesbaden, où ils subissent des examens, les « rapatriés » font en effet état de graves sévices que *Téhéran* conteste avec vigueur en assurant « s'être attendu à ce genre d'attaque. Ils regagneront les Etats-Unis, dimanche 25 janvier.

● A MOSCOU, l'agence Tass a accusé, jeudi 22 janvier, les Etats-Unis de « refuser au fond (...) de respecter l'accord conclu avec les Iraniens ». *Quant aux otages, toujours selon* Tass, ils seraient soumis à un « endoctrinement » avant d'être rapatriés.

● A BONN, le gouvernement a mis en place le processus de levée des sanctions mais a fait savoir que, pour l'instant, il n'accorderait pas sa garantie aux exportations vers *l'Iran*. Le chancelier Schmidt — *comme* d'ailleurs Mme Thatcher, le président du conseil italien M. Forlani, et M. Giscard d'Estaing — a eu des conversations téléphoniques avec M. Reagan. Selon le porte-parole allemand, le président américain aurait souhaité rencontrer prochainement M. Schmidt.

● La Belgique a levé *mercredi* les sanctions contre l'Iran, mais les ventes d'armes restent suspendues en raison du conflit avec l'Irak.

M. CARTER : les Iraniens se sont conduits « bestialement »

Les révélations sur les « *tortures physiques et mentales* » subies par *les otages suscitent une vague d'in*dignation aux Etats-Unis. Les journaux *télévisés* ont été consacrés, pour leur plus grande part, jeudi 22 janvier, aux témoignages des « rapatriés ». L'opinion souhaite, dans son ensemble, que les accords *d'Alger ne soient pas respectés et* que les sommes « gelées » aux Etats-Unis et non encore restituées servent à l'indemnisation des « rapatriés », mais l'administration Reagan semble s'orienter, comme le *lui* demande instamment l'ancien président Carter, *vers* le *respect* de ces accords.

Divers juristes font valoir que ces derniers sont nuls au regard de la convention de Vienne sur la *légalité des traités passée entre* Etato puisqu'ils portent sur un acte, en l'occurrence la prise d'otages, contraire aux normes acceptées par cette même convention. Mais les responsables du département d'Etat estiment qu'il importe de conserver *sa valeur* à la « parole donnée » *par* l'administration sortante au nom des Etats-Unis.

M. Walter Mondale a remis, jeudi *matin, au président Reagan le* rapport de M. Carter sur sa « mission » à Wiesbaden. A cette occasion, l'ancien vice-président a noté qu'environ 12 milliards de dollars de fonds iraniens étaient gelés aux Etats-Unis et que 2,6 milliards seulement ont *été rendus à l'Iran. Ces chiffres sont* quelque peu différents de ceux précédemment fournis par l'administration sortante mais confirment l'idée généralement admise que l'Iran n'a récupéré jusqu'à présent que « *moins de 3 milliards de dollars* » de ses propres biens.

A son retour de R.F.A., M. Carter a encore accentué la vigueur de ses expressions sur le comportement des geôliers iraniens des otages, estimant que ceux-ci s'étaient conduits « *bestialement* ». Parmi les témoignages qui ont le plus choqué les Américains figurent des récits de simulacres d'exécution et de passages à tabac « *avec des tuyaux d'arrosage et des ceintures cloutées* », ainsi que de coups portés contre les parties génitales. Certains otages auraient été battus quelques heures seulement avant de prendre l'avion pour Alger. — (*A.F.P., A.P.*)



(*Dessin de CHENEZ.*)

TÉHÉRAN : « lavage de cerveau » ou « ingratitude » ?

Téhé[ran] (*Reuter, A.F.P.*). — Dans ce qui constitue la première réaction officielle iranienne aux accusations américaines, le principal négociateur des accords d'Alger, M. Nabavi, a déclaré qu'au cas où cela serait nécessaire l'Iran pourrait diffuser des interviews des otages, enregistrées sur magnétoscopes, et dans lesquelles ils s'estiment bien traités. « *On saura alors qui ment, de Washington ou de l'Iran* », a-t-il dit.

Selon M. Nabavi, les anciens détenus ont été soumis à un « *lavage de cerveau* » à l'hôpital militaire américain de Wiesbaden, « *où on leur dicte ce que Washington attend d'eux* ».

M. Nabavi a précisé : « *Peut-être ont-ils eu peur de la personne qui les gardait et qui était armée : est-ce cela la torture ? S'ils avaient pu jeter un coup d'œil sur les salles de tortures, construites dans toutes les grandes prisons iraniennes sous le régime américain des Pahlavi, ils auraient pu savoir comment on torturait les révolutionnaires de ce peuple d'otages.* »

M. Nabavi a qualifié les otages d'« *ingrats qui ne comprennent pas le sens de la bonté* ». Ajoutant que l'ancien président Carter et ses successeurs à Washington chercheraient à se délier des engagements pris à Alger.

Alors que les autorités officielles continuent de chanter victoire, le journal *Révolution islamique*, proche du président Bani Sadr, se montre très critique sur les bénéfices retirés par l'Iran dans l'affaire des otages et écrit que « *les perspectives de recevoir une partie de la fortune de l'ancien chah sont très incertaines* ».

Après avoir souligné que le blocus économique imposé à l'Iran avait provoqué des dommages à l'économie du pays, le journal affirme que, d'après les statistiques de la Banque centrale iranienne, « *les avoirs gelés aux Etats-Unis s'élèvent à 13,9 milliards de dollars, mais que seuls 2,7 milliards ont été récupérés par l'Iran* ». « *L'avenir des autres avoirs n'est pas du tout certain* », conclut *Révolution islamique*.

De son côté, le journal *Mizan*, proche de M. Mehdi Bazargan, annonce son intention d'interroger prochainement le gouvernement afin de savoir « *si la prise d'otages s'est terminée de la meilleure façon possible* ».

Le journal *Azadegan*, proche des milieux religieux radicaux, insiste sur la nécessité d'examiner les dossiers trouv[és] dans l'ambassade. « *Toute négligence dans la recherche et le jugement des personnes* (dont on a trouvé le nom dans les dossiers), *et dont les liens avec les espions américains sont prouvés, montrera sans doute la faiblesse de la République islamique devant les complots* », conclut l'éditorialiste de ce quotidien.



PROCHE-ORIENT

DE « L'AFFAIRE DES OTAGES »

Paris observera un délai de « décence » et de prudence avant de relancer ses relations avec Téhéran

Le libération des otages en Iran pose au gouvernement français plus de problèmes qu'elle n'en résout. Les nuances des déclarations officielles sur la levée des sanctions, contradictoires sinon à la lettre du moins dans leur esprit, trahissent quelque embarras. Au stade actuel, il est du moins possible de déceler certaines lignes de conduite :

1) Le gouvernement français tient à assurer un bon départ de ses relations avec le président Reagan ;

2) Paris observera à l'égard de Téhéran un certain attentisme aussi longtemps que le régime iranien et sa politique ne seront pas mieux assurés ;

3) Les bonnes relations avec le monde arabe restent globalement prioritaires bien qu'elles soient difficiles avec certains gouvernements ;

4) Quels que soient les fluctuations politiques et les conflits d'intérêts, les contrats commerciaux conclus, y compris les contrats d'armement, seront exécutés.

La France a bien « terminé » la présidence de M. Carter, comme en témoigne le message du président américain sortant à M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 22 janvier). Elle n'a pas mal commencé celle de M. Reagan avec un coup de téléphone qui n'exprime rien d'autre — mais dans l'immédiat c'est l'essentiel — que des dispositions réciproques à travailler ensemble. Des rendez-vous fermes ont été pris pour des conversations avec les nouveaux dirigeants de Washington lors de la visite privée (mais programmée à dessein de longue date) que M. François-Poncet fera aux États-Unis du 21 au 25 février. Certes, le chancelier Schmidt a déjà rencontré le nouveau président. Mme Thatcher sera le premier chef de gouvernement européen à lui rendre officiellement visite et aucun sommet franco-américain n'est envisagé avant la rencontre des « sept grands industriels » à Ottawa en juillet, mais la course de vitesse pour serrer la main du nouvel occupant de la Maison Blanche relève de la diplomatie du spectacle, dit-on à Paris.

Ce qui est important réside dans les positions de fond. Or, dans l'affaire des otages et ses suites, quelles que soient les critiques dont la politique française est parfois l'objet outre-Atlantique, les dirigeants américains savent bien que la France est l'un de leurs alliés qui s'est conduite le plus loyalement et qu'elle entend aujourd'hui se comporter prudemment. Plusieurs gouvernements de la Communauté européenne étaient prêts à renouer avec Téhéran comme si rien ne s'était passé. L'un d'eux voulait même officiellement exprimer aux Iraniens « *sa satisfaction* » qu'ils aient enfin consenti à relâcher leurs prisonniers ! Aussi, au conseil des ministres de mercredi, le président de la République, selon son porte-parole M. Poirier, a tenu à déclarer : « *Il n'est pas décent que dès la libération des otages américains l'on réponde tout de suite par un geste de nature commerciale.* » Le lendemain, le porte-parole du Quai d'Orsay n'en a pas moins précisé : « *Le gouvernement prend les dispositions pour mettre en route le processus permettant la levée des sanctions économiques* (1). »

Ce rappel à la « décence » de M. Giscard d'Estaing est sans doute moins motivé par des scrupules vertueux que par une prudence élémentaire. De lourdes incertitudes politiques et économiques pèsent toujours sur l'Iran et les révélations sur les sévices endurés par les otages ne permettront pas de passer rapidement l'éponge.

Dans la pratique, la levée des sanctions devait d'abord se traduire par une décision collective des Dix — elle a été prise mardi, — puis par des décision nationales, c'est-à-dire, pour la France, par l'annulation d'un décret du 22 mai dernier. Restera la reprise effective des relations commerciales qui ne relève pas des seuls gouvernements. Il existe entre la France et l'Iran un important contentieux dans lequel sont notamment parties les sociétés Framatome, Eurodif, Elf, Gazocéan, l'Auxiliaire d'entreprise et Dumez.

Le chapitre le plus délicat porte évidemment sur la vente à l'Iran de trois canonnières lance-missiles jusqu'ici frappées d'embargo à Cherbourg (*le Monde* du 21 juin 1980). Bien que le gouvernement reste très discret sur les affaires d'armement, il semble qu'il ne s'opposera pas à la livraison des canonnières, à condition que les problèmes de paiement soient résolus et que les Iraniens s'intéressent toujours à elles.

Le risque existe en tout cas — et les cyniques peuvent dire : la chance — que la France livre aussi des armes à l'Irak. Recevant, le 27 novembre, un émissaire iranien, M. Navab, M. François-Poncet a rejeté sa demande de suspendre les livraisons de Mirage achetés par l'Irak et lui a répondu que la France « *exécutera les contrats en cours* ».

Cette doctrine sera d'ailleurs aussi appliquée à la Libye, en dépit de son intervention au Tchad. Certes les événements de N'Djamena ont amené le gouvernement français à infléchir sa politique à long terme et à renoncer à prendre de nouveaux paris hasardeux sur le colonel Kadhafi (*le Monde* du 17 janvier). Il n'a pas pour autant l'intention de ne pas honorer ses engagements.

MAURICE DELARUE.

(1) L'Europe des Dix avait pris aussi des sanctions politiques, mais elles étaient symboliques : réduction des représentations diplomatiques (déjà abandonnée en fait) et rétablissement des visas. Entre la France et l'Iran, les visas avaient d'ailleurs été rétablis d'un commun accord avant les sanctions communautaires. Ils seront donc maintenus.

LE MINISTRE IRANIEN DE L'ORIENTATION ISLAMIQUE DÉMENT L'EXPULSION PROCHAINE DE JOURNALISTES ÉTRANGERS

Téhéran (*A.F.P.*). — Le ministre de l'orientation islamique, M. Abbas Douzdouzani, a démenti, jeudi 22 janvier, dans un communiqué diffusé par l'agence PARS, que les organes de presse de cinq pays — États-Unis, Union soviétique, Grande-Bretagne, France et Chine — ne pourraient plus exercer leurs activités en Iran à partir du 11 février (*le Monde* du 22 janvier).

Un fonctionnaire du ministère avait indiqué mercredi à des journalistes des pays intéressés que son ministère n'accorderait plus de cartes de presse aux journalistes de ces cinq pays. D'autre part, le journal *Kayhan* indique, jeudi, que le vice-ministre de l'orientation lui avait déclaré : « *Nous avons commencé à prendre contact avec les intéressés et nous leur avons demandé de quitter le pays au plus tard le 11 février.* »

Après son entretien avec M. Giscard d'Estaing

M. PÉRÈS ESPÈRE QUE L'EUROPE JOUERA UN RÔLE « POSITIF » AU PROCHE-ORIENT

M. Shimon Pérès, président du parti travailliste israélien et chef probable du prochain gouvernement de Jérusalem, a eu, jeudi 22 janvier, avec le président Giscard d'Estaing, un entretien d'une heure et demie. M. Pérès s'est entretenu également avec MM. Mitterrand et Chirac.

L'échange de vues avec le président de la République a été, selon M. Pérès, « *très approfondi et très franc* ». Tout en reconnaissant les divergences entre les deux pays, M. Pérès a ajouté : « *Je n'oublierai jamais le rôle amical qu'a joué la France dans l'histoire d'Israël.* »

L'entretien aurait commencé par deux longs monologues exposant la position des deux pays. M. Pérès aurait été frappé par « *l'esprit d'ouverture* » du président français. Le dirigeant socialiste, qui doit aller aussi en Grande-Bretagne et aux Pays-Bas, serait surtout soucieux de ne pas « *laisser l'Europe à l'O.L.P.* » et, en dépit de la position qu'elle a prise en juin au conseil européen de Venise, de lui faire jouer un rôle « *positif* » au Proche-Orient.

La conversation a également porté sur d'autres sujets : l'Afrique et, notamment, le Tchad, ainsi que sur la situation des juifs en U.R.S.S.

A TRAVERS LE MONDE

Bolivie

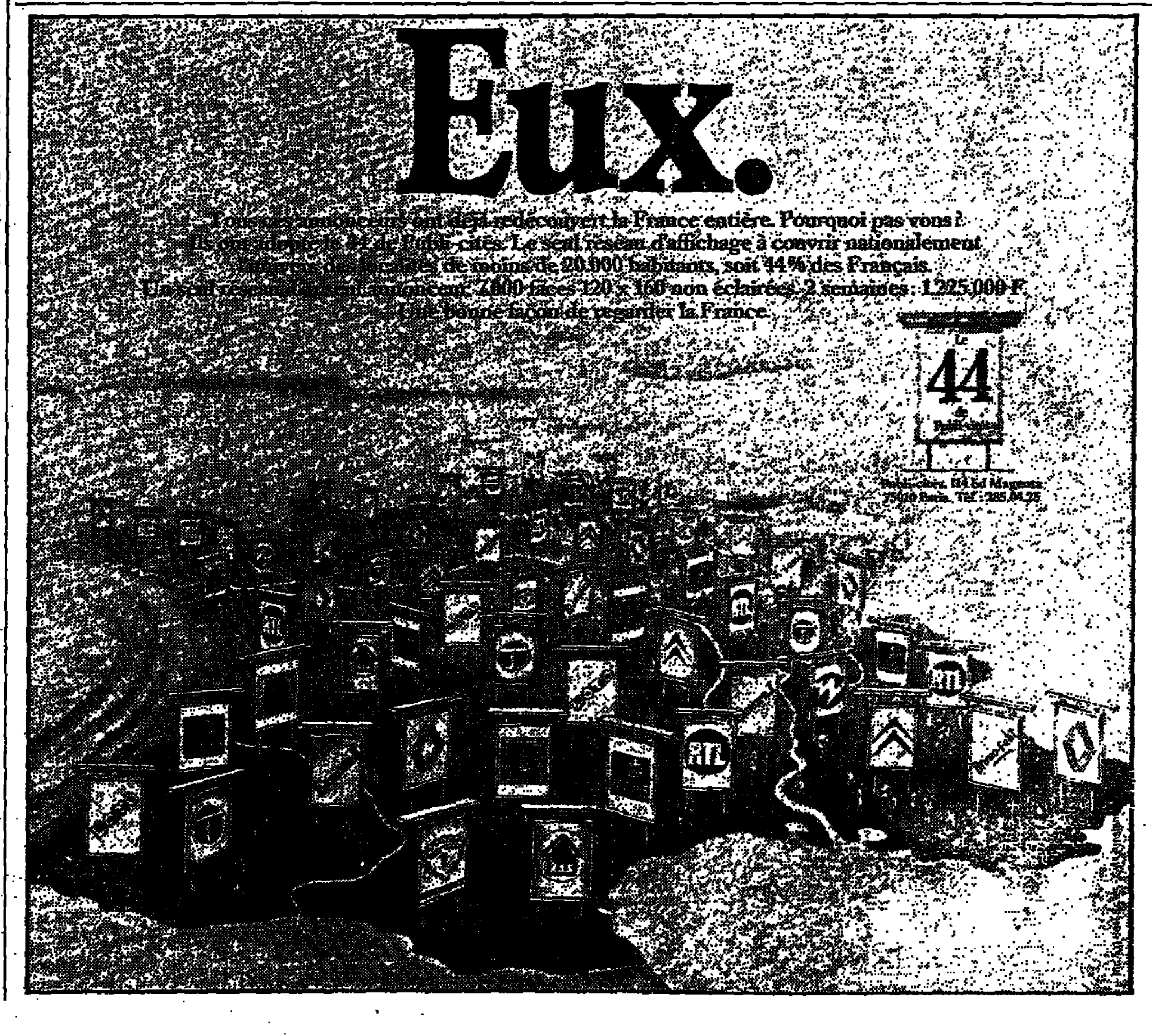
● LES PROTESTATIONS SE MULTIPLIENT APRÈS LA MORT DE HUIT DIRIGEANTS DU MIR (Mouvement de la gauche révolutionnaire), tués le 15 janvier par les forces de l'ordre. La confédération internationale des syndicats libres (C.I.S.L.) a condamné, à Bruxelles, cet « assassinat ». Parmi les victimes figurent plusieurs syndicalistes, précise la C.I.S.L., qui a déposé une plainte auprès de l'Organisation internationale du travail. Le gouvernement d'unité nationale (GUN) clandestin, que dirige l'ancien président M. Siles Zuazo, a flétri ce « crime monstrueux ». Selon le GUN, les huit hommes ont été « assassinés après avoir été torturés ». Mgr Manrique, archevêque de La Paz, a demandé aux autorités des « éclaircissements » sur la façon dont ils ont péri. L'identité des huit victimes est désormais connue. Il s'agit de MM. José Reyes Carvajal, député ; Ricardo Navarro Mogro, Ramiro Velasco Aviles, Arcil Menacho, Pedro Moriobo, dirigeant de la Fédération des coopératives minières ; Artemio Camargo, de la Fédération des mineurs ; José Luis Suarez, Gregorio Andrade, député, et Jorge Valdivieso. — (*A.F.P., Reuter.*)

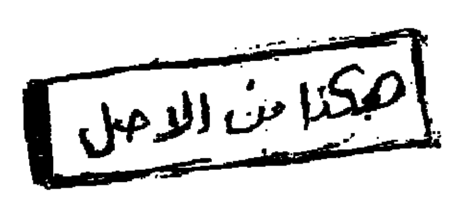
Chili

● L'AMBASSADE DE FRANCE AU CHILI A ÉTÉ ÉVACUÉE, le jeudi 22 janvier, en soirée, par les sept étudiants qui l'avaient occupée la veille pour protester contre la politique d'éducation du gouvernement. L'ambassade de Suède, en revanche, demeure occupée, depuis le 14 janvier, par un groupe d'une cinquantaine de sans-logis qui réclament un plus grand nombre de logements populaires. Enfin, vingt personnes (dont trois femmes) accusées d'activités communistes et de complot contre le gouvernement militaire, ont été condamnées, le 22 janvier, à Santiago, à des peines de relégation allant de dix-huit mois à trois ans. Elles étaient détenues depuis sept mois. — (*A.F.P., A.P., UPI.*)

Guatemala

● QUATRE POLICIERS ONT ÉTÉ TUÉS le lundi 19 janvier dans un quartier résidentiel de la capitale, alors qu'ils effectuaient une patrouille de routine. L'attentat n'a pas été revendiqué. Six autres personnes ont été assassinées le même jour dans le pays. — (*A.F.P., Reuter.*)





ASIE

La Thaïlande à l'heure des choix

I. — Entre le marteau vietnamien et l'enclume chinoise

De notre envoyé spécial R.-P. PARINGAUX

Bangkok. — Qu'un porte-avions soviétique vienne aujourd'hui croiser à quelques encablures de la Thaïlande, hier encore considérée comme un *porte-avions* des Etats-Unis en Asie du Sud-Est, revêt bien plus qu'une portée symbolique. Il s'agit d'un développement qui ajoute à l'imbroglio des tensions régionales et à l'inconfort de la position thaïlandaise.

Au début de novembre 1980, une flottille soviétique, escortant le porte-avions *Minsk*, s'est aventurée pour la première fois dans les eaux internationales du golfe du Siam. Il s'agissait, d'après Moscou, d'une croisière de familiarisation, un terme qui dénote un intérêt durable. Les Thaïlandais et leurs alliés, à commencer par les Chinois, auraient plutôt tendance à y voir une démonstration classique de la *« politique de la canonnière »*.

Les navires ont ensuite regagné au Vietnam la base de Cam-Ranh. *Hier symbole de la puissance* américaine, Cam-Ranh était, avec Danang (que Hanoï a également mise à la disposition des Soviétiques), *l'une des deux grandes* bases du Pentagone au Vietnam du Sud. Jouissant d'une *vue imprenable* sur le sud de la Chine, *elles se trouvent dans une zone* réputée riche en pétrole et à proximité des détroits par lesquels transite le commerce entre l'Asie, *le Proche-Orient* et l'Europe.

La visite dans le golfe du Siam fournit un aperçu de la progression des Soviétiques en Asie du Sud-Est à la faveur des bouleversements d'équilibre que l'histoire récente n'a *cessé de précipiter* — et qui doivent beaucoup à la détermination politique et à la puissance militaire combinées du *tandem vietnamo-soviétique*. Moscou et Hanoï, qui ont su, dans un premier temps, exploiter au maximum le déclin de l'influence *américaine et les faiblesses* de la Chine, s'estiment justifiées dans leurs entreprises terrestres et maritimes par le renforcement de *la collaboration entre* Pékin et Washington et la complémentarité de leurs stratégies, notamment au Cambodge et en Afghanistan. L'invocation du *« péril chinois »* montre que ce qui fut une obsession américaine est devenu une psychose soviéto-vietnamienne capable de justifier des interventions de même nature.

Dans ces revirements, que sous-tendent les intérêts stratégiques *et économiques* des grandes puissances, il est difficile, voire impossible, aux nations qui ne sont pas dotées de la force armée *nécessaire* d'éviter la dynamique de l'entraînement. C'est le cas de la Thaïlande, que l'histoire, la géopolitique, l'effacement relatif du protecteur américain après 1976 et la politique de Hanoï ont placée depuis deux ans en première ligne de front, entre le marteau vietnamo-soviétique et l'enclume chinoise.

Louvoyer et temporiser

La démonstration navale soviétique illustre cette situation. Elle *se situe* dans le droit fil de la campagne de mises en garde entreprise par Hanoï et Moscou contre la poursuite par Bangkok et ses partenaires de l'ASEAN (1) d'une intransigeance jugée antivietnamienne et d'une complaisance qualifiée de prochinoise dans l'affaire du Cambodge. Elle est intervenue au lendemain des votes de l'ONU en faveur des Khmers rouges et de la résolution de l'ASEAN réclamant, une fois de plus, le retrait des troupes vietnamiennes et la réunion d'une conférence internationale. Elle a pris place à l'époque du deuxième anniversaire du traité d'amitié et de coopération vietnamo-soviétique, à quelques jours de l'élection présidentielle américaine et, surtout, immédiatement après la visite à Pékin du premier ministre de Thaïlande.

Placés depuis l'invasion du Cambodge au cœur d'un écheveau de pressions externes et *d'intérêts nationaux* souvent contradictoires, les Thaïlandais louvoient et temporisent. La Thaïlande, les épaules chargées *des fardeaux de la sécurité* nationale et des réfugiés, tenant d'une main honteuse le balancier d'une neutralité déséquilibrée par son *soutien aux Khmers rouges*, se livre à un exercice instable depuis janvier 1979. A cette époque, Bangkok, habituée à tirer *l'essentiel de sa force de* la faiblesse de ses voisins et d'assis*tances étrangères*, s'est retrouvée quasiment seule, mal préparée, *dans la pire situation* : face aux Vietnamiens campant sur sa frontière avec un Cambodge à la fois libéré, conquis et occupé.

(1) Association des nations d'Asie du Sud-Est : Indonésie, Malaisie, Philippines, Singapour et Thaïlande.

La rivalité séculaire entre Thaïlandais et Vietnamiens pour le contrôle du Laos et du *Cambodge* se terminait à l'avantage de Hanoï et du camp soviétique. L'ultime zone-tampon entre *Bangkok et Hanoï que* représentait le Cambodge des Khmers rouges s'effondrait. Le royaume, qui avait été la base arrière de *la croisade anticommuniste américaine*, devenait tout à coup, et au choix, un poste avancé du *« monde libre »*, une zone-tampon, *un domino en puissance*, et, assez vite, une pièce maîtresse dans la stratégie d'un large front d'opposition au fait accompli organisé *sous l'impulsion de Pékin et*, accessoirement, de Washington.

Tout en proclamant sa neutralité, pour la forme, Bangkok s'alignait alors sur Pékin et apportait un soutien multiforme au régime Pol Pot et à divers mouvements de la résistance cambodgienne. Privée de ses protecteurs américains, la Thaïlande pouvait-elle ne pas chercher — à l'heure du rapprochement sino-américain et de la relance d'une politique chinoise de bon voisinage — des garanties et un contrepoids du côté de Pékin ? C'était, à l'époque, une question d'urgence et de perception de l'ennemi principal, un choix entre les avantages et les inconvénients immédiats d'une *telle politique*.

Au nombre des avantages, on trouvait d'abord la garantie, le cas échéant, d'une assistance militaire chinoise en plus de celle de Washington et le soutien d'un large front de nations : Chine, Etats-Unis, ASEAN, Australie, Canada, Japon, Europe, Yougoslavie, etc. De la *« leçon chinoise »* dirigée contre le Vietnam jusqu'aux votes de l'ONU en faveur des Khmers rouges et de l'ASEAN, en passant par une aide humanitaire massive, Bangkok n'a pas eu à s'en plaindre. Si ce front, d'une façon générale, est divisé par ses intérêts particuliers, il tire néanmoins une grande partie de son efficacité de la détermination des Chinois et de leur capacité d'action directe sur l'Indochine. Avantages *considérables* aussi que la mise en veilleuse par Pékin du parti communiste thaïlandais (P.C.T. maoïste), que le renforcement de l'unité nationale par le biais de la menace étrangère et communiste, que l'utilisation des mouvements de résistance et d'une partie des réfugiés cambodgiens comme rempart humain et comme auxiliaires *dans la lutte contre la consolidation* du fait accompli vietnamien.

Avantages encore : les bénéfices retirés du soutien financier et *moral de la communauté internationale* pour la cause des réfugiés et de la promotion, par la plupart des organes d'informa*tion étrangers (en dépit des nom*breux actes criminels perpétrés à l'encontre des fugitifs indochinois), d'une Thaïlande présentée *comme un havre de paix et de liberté* par opposition à une Indochine réduite à ses excès totalitaires.

Ces avantages ne sont pas allés sans inconvénients : glissement accentué dans la dépendance de stratégies étrangères, chinoise en particulier ; exacerbation des tensions frontalières et risque d'extension du conflit au profit de l'une ou de l'autre des grandes puissances, permanence du problème des réfugiés, répercussions politiques internes, double jeu de Pékin qui n'a pas formellement lâché le P.C.T. Tout cela signifie surtout le maintien de la Thaïlande dans une position vulnérable tant que se prolonge l'épreuve de force au détriment de la recherche d'une solution négociée, tant que Bangkok reste le grand arrière des mouvements de la résistance antivietnamienne, tant que le Vietnam et la Chine refusent tout compromis.

Le spectre d'une invasion de la Thaïlande par les Vietnamiens paraît, cependant, improbable. Hanoï est assez occupée à *« normaliser »* le Cambodge et à organiser l'entité indochinoise. Quant aux Soviétiques, on les voit mal donner leur caution à une nouvelle aventure militaire vietnamienne alors qu'ils sont eux-mêmes engagés en Afghanistan et hésitent à intervenir en Pologne. D'ailleurs, la frontière khméro-thaïlandaise est considérée comme la ligne de partage entre deux zones d'influence antagonistes, dont le franchissement par les troupes de Hanoï entraînerait de manière quasi certaine une nouvelle intervention *chinoise* et, vraisemblablement, une réaction militaire des Etats-Unis.

Pour toutes ces raisons, on ne croit guère à *Bangkok* à l'*hypothèse* d'une invasion. On redoute, en revanche, que le maintien sur la frontière d'un abcès de type palestinien (avec résistants et réfugiés khmers) n'entraîne de la part du Vietnam des réactions similaires à celles des Israéliens au sud du Liban.

Certains dirigeants thaïlandais, faute de mieux — faute d'engagement américain plus substantiel, — paraissent, avec un minimum de réserves, se satisfaire de la poursuite de leur alignement sur Pékin.

Les positions de Djarkarta et de Kuala-Lumpur

D'autres, à commencer, dit-on, par le roi et, du côté de l'ASEAN, par l'Indonésie et la Malaisie s'efforcent de freiner l'engagement dans une stratégie qui consiste à enliser le Vietnam dans sa sphère d'influence et à faire payer la note par *Moscou*. Ils craignent, après deux années difficiles, que la Thaïlande ne soit pas en mesure de tenir sans risques excessifs la distance que souhaite imposer Pékin. L'Indonésie et la Malaisie poussent désormais à reconnaître cette réalité : le maintien du régime de MM. Pol Pot et Khieu Samphan à l'ONU n'empêche pas celui de M. Heng Samrin de se consolider. Contrairement aux Thaïlandais, qui ont beaucoup plus à perdre, les dirigeants de Djakarta et de Kuala-Lumpur seraient disposés à admettre le fait accompli au Cambobge pour peu qu'un retrait de troupes symbolique et qu'un stratagème électoral leur permettent de sauver la face.

Tout cela explique les tentatives de l'ASEAN pour assouplir l'intransigeance chinoise (dont certains estiment qu'elle justifie l'entêtement vietnamien) et promouvoir en *remplacement* du pouvoir politique des Khmers rouges (mais sans porter atteinte à leur capacité militaire) un front nationaliste unifié avec, si possible, le prince Sihanouk à sa tête.

Pékin, qui n'apprécie guère ces tentatives *capitulardes* mais ne saurait prendre le risque de s'aliéner l'ASEAN, a récemment accepté de laisser tomber son exigence d'un retrait total et inconditionnel des Vietnamiens du Cambodge comme préalable à toute négociation. Quant au prince, il continue de refuser une collaboration avec une résistance dominée en sous-main par les Khmers rouges et d'accepter le fait accompli vietnamien.

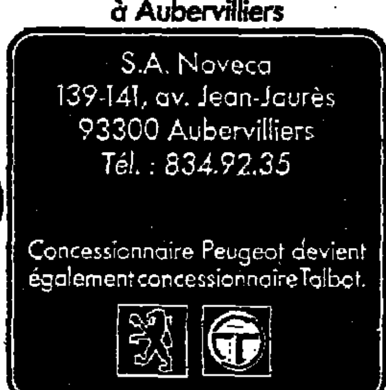
Reste à savoir si le problème cambodgien, de plus en plus secondaire dans un affrontement qui dépasse le cadre régional, peut être résolu durablement tant que n'auront pas été supprimées les causes profondes de l'antagonisme entre Pékin, Hanoï et Moscou. Cela ne paraît pas être pour demain... Reste à savoir aussi si la Thaïlande et l'ASEAN peuvent réellement prendre leurs distances à l'égard de Pékin ; si leurs divergences de plus en plus prononcées ne vont pas menacer la cohésion, voire l'existence même de l'Association, et quelle sera, à l'égard de Bangkok, de Pékin, de Hanoï la politique de la nouvelle administration américaine ? M. Reagan modifiera-t-il l'équilibre des forces? De toute façon, l'avenir de la Thaïlande dépend largement de considérations extérieures. Mais les facteurs intérieurs joueront eux aussi un rôle un jour dans la recherche de la cohésion nationale. Or, il reste, dans ce domaine-là, beaucoup à faire...

Prochain article :

UNE SOCIÉTÉ EN COUPE RÉGLÉE









AFRIQUE

République Sud-Africaine

L'OUVERTURE DE LA SESSION PARLEMENTAIRE

Les adversaires les plus redoutables de M. Botha se trouvent dans l'aile droite "immobiliste" de son propre parti

De notre envoyé spécial

Le Cap. — La session parlementaire annuelle s'ouvre ce vendredi 23 janvier au Cap où se sont transportés pour l'occasion, ambassades, ministres et hauts fonctionnaires.

Pour la première fois depuis 1910, le Sénat ne siégera pas. L'abolition de la deuxième chambre qui a été décidée l'an dernier, laisse place à un certain nombre d'innovations constitutionnelles qui soulignent sinon une présidentialisation du régime — le président de la République n'a pas de pouvoirs — au moins un sérieux renforcement de l'autorité et du rôle du premier ministre. C'est aussi la toute première fois que des députés non élus, quatre désignés par M. P.-W. Botha et huit nommés à huis clos par les partis déjà représentés à l'Assemblée, vont s'asseoir sur les bancs du Parlement. C'est enfin, cette semaine, que le « conseil du président » entre officiellement en activité. Ce conseil de soixante personnes placé directement sous les ordres du premier ministre a pour tâche principale d'étudier et de proposer toutes les réformes constitutionnelles propres « *à satisfaire, dans la mesure du possible, les aspirations de tous les peuples d'Afrique du Sud* ».

Les cinq principales réformes auxquelles le Parlement a prévu de s'attaquer, selon les déclarations des ministres et les projets publiés au *Journal officiel*, seraient les suivantes :

1) *Développement de la communauté noire.* — Présenté en octobre dernier au public par M. Piet Koornhof, ministre de la coopération et du développement, ce « new deal pour les Noirs », ainsi qu'il l'a lui-même baptisé, aboutirait à abroger soixante-deux textes existants. Celui que la presse surnomme « Docteur K. » se propose, notamment, de « *déclarer la guerre au pass* », ce véritable passeport à usage intérieur que chaque citoyen noir doit pouvoir présenter à tout contrôle.

Les « pass » seraient remplacés par un document d'identité unique pour toutes les ethnies et porteraient pour la première fois l'empreinte digitale du possesseur.

Le ministre s'est également engagé à porter de soixante-douze heures à trente jours la période durant laquelle un Africain qualifié d'« *urbanisé* » peut se trouver en zone blanche sans autorisation spéciale. De même, une plus grande liberté de mouvement entre les « zones noires » leur serait accordée. Dans le même temps, il est prévu de renforcer la loi sur l'« *influx control* », les Africains non urbanisés (près de la moitié de la communauté) s'exposant à des peines alourdies de prison et d'amende s'ils sont arrêtés en « zone blanche » ou en « zone noire urbaine » sans permis.

2) *Education.* — La scolarité obligatoire pour les Noirs a été décrétée en 1980 et mise en œuvre dans près de deux cents écoles-pilotes depuis le 1er janvier 1981. Assez bien accueillie par les chefs noirs « officiels », mais rejetée par les associations d'étudiants, la réforme sera probablement abordée au Parlement par le biais de son coût budgétaire.

3) *Emploi.* — Dans un certain nombre de secteurs, le gouvernement projette de limiter, voire d'abroger les textes qui interdisent aux non-Blancs l'accès à certains emplois et à certaines qualifications supérieures, toute référence à la couleur de peau disparaissant de ses propres réglementations sur les salaires (le secteur privé restant maître de ses décisions en la matière). Ces projets ont été assez bien reçus par les employeurs, les plus importants en tout cas. En revanche, les syndicats blancs, notamment dans les mines, se sont élevés avec vigueur contre tout écornement de la loi sur les « emplois réservés », et sont contre un autre projet qui consisterait à reconnaître officiellement quelques-uns des syndicats noirs actuellement non admis dans les négociations sociales.

4) *Loi sur les alcools.* — Il s'agirait en l'occurrence de laisser désormais à la discrétion des restaurateurs et hôteliers le choix de la couleur de leur clientèle. Jusqu'à présent, seuls les établissements dits « de classe internationale » pouvaient recevoir les consommateurs toutes ethnies confondues.

5) *Mariages et relations sexuelles interraciales.* — Aucun projet de réforme de l'*Immorality Act* ou du *Mixed Marriages Act* n'a été déposé. Mais de nombreux ministres ayant exprimé leurs oppositions à ces lois « *dans leur état actuel* », et M. P. W. Botha lui-même, s'étant publiquement montré ouvert à leur « aménagement », les spéculations vont bon train.

L'appui des milieux d'affaires

Clamer ses bonnes intentions, tout en accroissant la répression constitue d'ailleurs une constante dans la courte vie politique du gouvernement de M. P. W. Botha (deux ans).

Comme si, après chaque manifestation orale d'ouverture, le premier ministre s'employait à rassurer sa base électorale. Pourtant, si l'on en croit certains sondages et déclarations, le premier ministre semble pouvoir compter dans son « *œuvre de changement* » sur l'alliance objective des milieux d'affaires satisfaits d'avoir retrouvé une liberté de manœuvre sérieusement écornée sous le règne de M. Vorster. La grande presse afrikaner est également du côté des *verligtes* (éclairés). L'armée a retrouvé dans les cabinets ministériels l'influence autrefois goûtée par la police. Dans l'ensemble, les milieux estudiantins afrikaners modérés sont favorables au changement, les anglophones se montrant souvent plus radicaux.

Par contre, tous les chefs de file non reconnus de l'opinion noire sont opposés aux maigres évolutions annoncées. Les raisons sont diverses et vont du manque total de confiance dans les hommes et les structures en place, à la tactique révolutionnaire, qui consiste à souhaiter une véritable confrontation, « *seule alternative à la poursuite du pouvoir afrikaner* ». Sont également contre toute atteinte significative aux « principes sacrés de l'afrikanerdom » les milieux paysans et les « cols bleus » d'origine boer.

La première d'entre elles, l'Eglise réformée hollandaise (N.G.K.) — (1,5 million de fidèles), — est d'ailleurs menacée de scission, les plus extrémistes de ses ouailles souhaitant créer « *une nouvelle Eglise chrétienne afrikaner, purifiée et entièrement blanche* ».

Le Conseil sud-africain des Eglises (plusieurs millions de membres, principalement noirs), dirigé par l'évêque Desmond Tutu, est, lui aussi, sérieusement affecté, certains préconisant le dialogue avec « *ce gouvernement verligte* », les autres exigeant que leur église n'aille pas « *se fourvoyer dans une manœuvre tactique qui les priverait du pouvoir pour toujours* ». Tout le débat est là.

M. Botha est-il sincère ? Une seule chose est sûre : le premier ministre n'a aucunement l'intention de favoriser la fin de la domination blanche. Il n'a jamais dit qu'il voulait démanteler l'arsenal de l'apartheid, mais seulement le « *réformer* » et en abroger les « *dispositions inutiles et douloureuses* ». Et, déjà, il est douteux que cette très modeste ambition soit menée tout à fait à son terme. Car la plus vigoureuse opposition aux changements, c'est au sein de son propre parti nationaliste au pouvoir depuis trente-trois ans, que le premier ministre la rencontre. L'aile droite, conduite par M. Treurnicht, a récemment marqué des points importants à l'intérieur du parti. De son attitude durant la session dépendra l'avenir du gouvernement actuel et des projets annoncés.

PATRICE CLAUDE.

Tunisie

La visite du chef de la diplomatie libyenne amorce un rapprochement entre les deux pays

De notre correspondant

Tunis. — M. Triki, secrétaire du bureau populaire libyen aux affaires étrangères, est arrivé jeudi 22 janvier, à Tunis pour une visite qui doit permettre, a-t-il dit, « *d'ouvrir une nouvelle page dans les relations tuniso-libyennes* » après une période « *de brume passagère qui nous a tous affectés* ».

C'est la première fois qu'un dirigeant libyen visite la Tunisie depuis la grave crise née voici un an — à quatre jours près — de l'attaque de la ville de Gafsa par un commando armé et entraîné en Libye. La visite de M. Triki, invité depuis la fin du mois de novembre, ne permettra pas d'apurer d'un seul coup un lourd contentieux mais elle devrait favoriser une reprise du dialogue. Après un entretien « *franc, clair et constructif* » avec le premier ministre M. Mzali, le chef de la diplomatie libyenne a d'ailleurs déclaré que les contacts se poursuivront à Tunis et à Tripoli « *pour le bien des peuples tunisien et libyen non seulement liés par des relations de fraternité et de voisinage mais aussi de parenté et de sang* ».

« Amitié et coopération »

La détente avait commencé à se dessiner peu après la nomination à la tête du gouvernement au printemps dernier de M. Mzali en remplacement de M. Hedi Nouira, que le colonel Kadhafi considérait comme le principal responsable de l'échec de l'accord de fusion signé le 12 janvier 1974 à Djerba. Le nouveau premier ministre devait alors proclamer publiquement à plusieurs reprises son désir de rétablir avec la Libye « *des relations empreintes de profonde amitié et de coopération et fondées sur le respect réciproque de la souveraineté* ».

Il proposait, dans ce but, une exploitation commune et à parité par le biais d'une Société mixte de la zone du golfe de Gabès, riche en ressources pétrolières pour la délimitation de laquelle les deux pays ont demandé l'arbitrage de la Cour internationale de justice de La Haye, ainsi qu'une réactivation progressive des accords de coopération (commerciale, économique, financière notamment) conclus en 1972 et en 1973.

Parallèlement, le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, agissant dans le cadre de la mission de bons offices qui avait été confiée à son organisation par le conseil des ministres des affaires étrangères au lendemain de l'attaque de Gafsa, se rendait à plusieurs reprises à Tripoli pour y rencontrer le colonel Kadhafi en vue de faciliter l'amorce du processus de réconciliation.

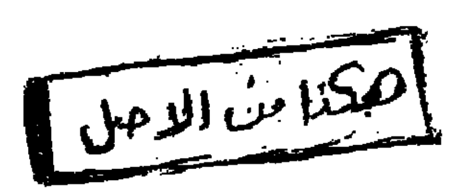
Les Tunisiens ont fait incontestablement les premiers pas en tenant compte, semble-t-il, d'au moins deux données :

1) Mettre fin à une tension quasi permanente à leur frontière depuis l'union manquée de 1974, qui perturbe toute une région où le gouvernement s'apprête à intensifier son effort de développement ;

2) Ne pas attendre l'arrêt de la Cour de La Haye pour profiter des richesses pétrolières que recèle la zone litigieuse. Dans les milieux spécialisés on considère qu'en partageant annuellement avec la Libye un minimum de 10 millions de tonnes de pétrole (les experts avancent le chiffre de 20 millions de tonnes), la Tunisie pourrait ainsi doubler sa production actuelle, qui est d'environ 5 millions de tonnes et tirer un revenu supplémentaire d'environ 400 millions de dinars (près de 4,5 milliards de francs).

Une normalisation de ses rapports avec la Tunisie ne paraît pas non plus sans intérêt pour le régime du colonel Kadhafi dont l'isolement dans la région s'est trouvé renforcé après l'intervention de ses troupes au Tchad et le projet de « fusion » des deux pays. Désormais, à l'hostilité déclarée de l'Egypte, viennent s'ajouter une méfiance grandissante des pays de la « ceinture » saharienne, et une réserve teintée de désapprobation de l'« allié » algérien (*le Monde* du 14 janvier) qui, dans le même temps, renforce ses relations avec la Tunisie.

MICHEL DEURÉ.



Le Monde

politique

M. Michel Debré envisage la création d'un nouveau mouvement gaulliste

M. Chirac dément avoir révélé ses intentions à M. Debré

M. Jacques Chirac nous a indiqué, vendredi matin 23 janvier, qu'il démentait formellement les informations selon lesquelles il aurait annoncé à M. M. Debré sa décision d'être candidat à l'élection présidentielle. « *Ni de près ni de loin,* nous a-t-il dit, *il n'a été question de ma décision et ce qui a été rapport. à ce propos est dénué de tout fondement.* »

Au cours d'un dîner qui a eu lieu mardi 20 janvier au domicile de *M. Christian de* La Malène, sénateur R.P.R. de Paris, et en présence de celui-ci, les deux anciens premiers ministres ont procédé à *« un tour d'horizon de la situation politique ».* M. de La Malène, qui est premier adjoint au *maire de Paris,* avait pris l'initiative de cette rencontre entre ses deux amis lorsqu'il avait décidé de signer l'appel en faveur de la candidature de M. Debré *(le Monde* daté 21-22 décembre 1980).

M. Chirac, tout en rappelant qu'il réservait sa décision jusque dans les premiers jours de février, a cependant évoqué avec le député de la Réunion les diverses hypothèses concernant la campagne électorale, et notamment le problème posé par l'éventualité de plusieurs candidatures gaullistes. M. Michel Debré a confirmé sa résolution de demeurer candidat jusqu'au bout et regretté que cette attitude ne soit pas comprise par tous.

Selon l'entourage du maire d'Amboise, celui-ci aurait souligné qu'il était *« seul à avoir la capacité de rasembler tous les gaullistes »* et qu'une candidature éventuelle de M. Chirac ferait apparaître celui-ci comme un « diviseur » de cette famille politique. M. Debré, indique-t-on de même source, estime que la candidature du maire de Paris réduira le R.P.R. à un *« parti chiraquien »,* alors qu'il se dit convaincu qu'un *« vaste mouvement »* s'est déclenché en sa faveur.

Cette conviction confirme même M. Michel Debré dans son intention de lancer après l'élection présidentielle un nouveau mouvement politique gaulliste, dont la préparation est en cours dans *son entourage. Cette perspective* avait déjà été envisagée à plusieurs reprises. M. Debré l'avait explicitement énoncée le 10 janvier dernier devant les membres de ses comités de soutien (*le Monde* du 13 janvier) en lançant, en guise d'avertissement à M. Chirac : *« Qu'ils réfléchissent, ceux qui hésitent encore, et qu'ils mesurent le danger de diviser un mouvement en marche, un mouvement qui ne s'arrêtera plus. »*

Un mois auparavant, déjà *(le Monde* du 13 décembre 1980), au cours d'un colloque de « Carrefour du gaullisme », dont M. Debré *était l'hôte, M. Jacques* Chaban-Delmas avait lancé un appel aux gaullistes pour *« la recherche inlassable des convergences »* et pour qu'ils *« se retrouvent et s'assemblent dans la clarté ».*

S'il persiste dans son projet, M. Debré ne risque-t-il pas non seulement d'aggraver la « crise » au sein du mouvement gaulliste, mais même, selon son vocabulaire, de porter la « guerre » dans le R.P.R. ?

Le congrès extraordinaire du R.P.R. convoqué pour le 7 février afin de *choisir* le *candidat que* soutiendra le mouvement sera-t-il l'occasion de telles retrouvailles ? On peut en douter. Les candidats qui se seront déclarés d'ici là n'assisteront pas à ces débats pour respecter la fiction « gaulliste » selon laquelle les partis n'ont pas à désigner un candidat mais seulement à choisir d'en soutenir un parmi ceux qui déjà sont, à titre personnel, en campagne.

L'état-major de M. Michel Debré doit décider prochainement quelle sera l'attitude de ses partisans et préciser s'ils doivent participer à ce congrès. *Mais* déjà M. Jean Boinvilliers, député du Cher et délégué national des comités de soutien à l'action de Michel Debré, a désapprouvé la convocation du congrès extraordinaire du R.P.R. *(la Lettre de Michel Debré* du 31 décembre), estimant : *« La procédure prévue des mandats ne laisse aucun doute sur le choix final d'un appareil entièrement mis en place par celui même pour qui on demandera de voter. »*

Si certains amis de M. Michel Debré contestent ainsi par avance les décisions d'un congrès de leur parti, M. Debré lui-même n'a jamais dans le passé mis en cause les prises de position des instances élues du mouvement auquel il appartient toujours, bien qu'il ait décidé de ne plus participer à ses travaux depuis qu'il s'est porté candidat. D'autres partisans du maire d'Amboise, en revanche, sont décidés à suivre la *discipline de leur mouvement (le Monde* du 16 janvier) et à se rallier au candidat en faveur duquel les 2 717 mandataires du R.P.R. auront voté le 7 février.

ANDRÉ PASSERON.

M. DE LA MALÈNE : on est devant une crise de régime.

M. Christian de La Malène, sénateur R.P.R. de Paris, premier adjoint au maire de la capitale, mais signataire de l'appel en faveur d'une candidature de M. Debré, a accordé une interview à la revue gaulliste *l'Appel.* A la question : *« Estimez-vous que le R.P.R. est le parti qui défend le mieux les idées gaullistes »,* il a répondu : *« Pour le moment, cela ne me paraît pas contestable. »* Il a poursuivi : *« Nous avons très vraisemblablement, compte tenu de l'inaction des dernières années, une crise de régime devant nous, une crise qui débouchera sur je ne sais quoi, peut-être sur une révolution. Cela me paraît à peu près certain. J'ai le sentiment qu'on est devant une crise de régime. On y est demain, après-demain, mais on y est sûrement. La crise de régime sera déclenchée parce qu'on ne pourra pas faire face au maintien du niveau de vie de tous les Français. On ne sera pas capable, parce qu'on n'a pas pris les mesures qui convenaient, de maintenir le pouvoir d'achat des Français, et c'est cela qui déclenchera la révolution. »*

L'ANCIEN CAPITAINE SERGENT ATTAQUE VIOLEMMENT M. DEBRÉ

L'ancien capitaine Pierre Sergent, qui fut chef d'état-major de l'O.A.S.-métropole, a présenté, le jeudi 22 janvier à la presse, la réédition d'un ouvrage qu'il avait publié en 1978 et qui, sous le titre *Michel Debré ou le clairon impudique,* est un pamphlet contre le candidat à la présidence de la République. Les chapitres de cet ouvrage (Éditions Régine Deforges) ont pour titres : « *Perrichon, Tartarin, Catilina, Ganelon, Matamore, Tartuffe, Cassandre et Arlequin* ».

L'auteur de ce livre a notamment déclaré : *« Je ne roule pour personne, mais je pense que l'occasion nous est donnée de porter l'estocade finale au gaullisme de 1960, né d'une escroquerie et d'une trahison. »* En revanche, il a rendu hommage aux gaullistes de 1958 *« qui ont eu l'honnêteté de s'en aller, comme les Soustelle, les Griotteray, les Dominati ».*

A propos de l'élection présidentielle, M. Sergent a indiqué : *« Il n'y a qu'un danger important pour la France. C'est le danger communiste. Si Mitterrand redevient comme autrefois le pire ennemi des communistes, pourquoi ne pas voter pour lui ? Qu'il nous en donne la preuve. »*

En réponse à une question, M. Sergent a déclaré : *« J'étais un ami de Poniatowski, qui a pris des risques considérables pendant la période Algérie française. Par lui, j'ai su beaucoup de choses de ce qui se passait au gouvernement. Mais Giscard d'Estaing, s'il a eu un rôle non négligeable, n'a eu qu'un rôle passif. Giscard d'Estaing était pour l'Algérie française comme beaucoup de gens, mais je ne pense pas qu'il ait perdu l'honneur, c'est-à-dire qu'il ait trahi les Français. Si Salan l'avait emporté, Giscard aurait été de ceux qui auraient créé un lien entre le gouvernement parlant et le gouvernement rentrant. Je ne rends pas Giscard responsable du drame algérien ».*

● *Trois députés R.P.R.,* MM. André Bord (Bas-Rhin), Pierre Weisenhorn et Antoine Gissinger (Haut-Rhin), ainsi qu'un sénateur R.P.R. du Bas-Rhin, M. Jean-Paul Hammann, ont protesté contre les propos tenus par M. Helmut Schmidt, chancelier de la République fédérale d'Allemagne, lors de l'émission « Cartes sur table » d'A 2 lundi 19 janvier (*le Monde* du 21). Ils se déclarent « choqués » que le chancelier ait porté *« une appréciation sans réserve sur une politique qui a conduit notre pays à la dégradation quasi générale de son potentiel économique ».* Ils estiment qu'il s'est ainsi immiscé dans les affaires intérieures françaises à la veille de l'élection présidentielle.

Le congrès extraordinaire du P.S.

Le manifeste socialiste dénonce « la lente corruption des principes de la République »

Le texte du P.S. comprend trois parties : une introduction et un résumé des orientations générales du parti, rédigées par M. Mitterrand après une discussion du bureau exécutif et la réunion d'une commission *ad hoc* ; une dernière partie qui comporte trois cent quatre-vingts mesures tirées des textes du P.S. et du « projet socialiste ».

Ce « manifeste » qui doit être adopté, samedi 24 janvier, au congrès de Créteil ne sera pas, selon M. Mitterrand, le manifeste du candidat : il est le manifeste du P.S. pour l'élection présidentielle, destiné à alimenter la campagne d'un parti dont toutes les forces seront mises à contribution. Le candidat se réserve sans doute, par cette précaution formelle, la possibilité de tenir, sur le fond, un langage qui lui permette de rassembler au second tour des électorats divers.

Cette distinction lui permet aussi d'éviter d'être, à son tour, accusé de vouloir accaparer tout le pouvoir ; les trois cent quatre-vingts mesures du manifeste sont souvent des mesures de détail : il est normal qu'elles émanent d'un parti qui a toujours affirmé sa vocation à gouverner ; le candidat lui-même veut s'en tenir à des orientations générales. Celles-ci, contenues dans les deux premières parties du projet de manifeste, se présentent sous la forme d'un *« appel aux Français »* et brossent le tableau d'une France qui *« doute d'elle-même »* dans un monde troublé.

Le président de la République est accusé de *« se mêler de tout »* ; l'Etat est soupçonné de *« laisser se rallumer la violence et la haine »,* tandis que l'on assiste *« à la lente corruption des principes de la république »* ; bref, la démocratie elle-même est menacée, car le régime actuel est une sorte de monarchie *« éloignée de la réalité populaire et des problèmes de chaque jour ». « Une caste, que l'on peut nommer sans excès la caste des châteaux et des grands intérêts financiers, a imposé sa féodalité »,* est-il notamment écrit.

Après avoir estimé que la majorité des Français est désormais atteinte dans son niveau de vie pour *« le plus grand profit du grand capital »,* le texte affirme la volonté des socialistes de sortir de la crise en recherchant les conditions du plein emploi *« par la mise en œuvre d'une croissance sociale plus économe en énergie et en matières premières ».* Il affirme également que la France *« n'est pas condamnée au déclin »* et que rien ne peut changer si les inégalités restent ce qu'elles sont.

Le projet de texte rappelle également que les socialistes ne livrent pas un *« modèle de société toute faite »* et restent fidèles à une démarche plus progressive, avançant par étapes vers les transformations qu'ils appellent de leurs vœux.

Dans une seconde partie, les grandes orientations de la campagne sont ordonnées autour de quatre thèmes : la paix, l'emploi, la liberté et la France. Cette partie n'était pas achevée vendredi matin, M. Mitterrand lui-même devant la rédiger en fonction des débats du bureau exécutif.

J.-M. C.

380 mesures

Les trois cent quatre-vingts mesures arrêtées par le parti socialiste constituent la troisième partie du manifeste. Pour l'essentiel, ces mesures sont la traduction des dispositions contenues dans le « projet socialiste ». Elles reprennent également les textes adopté par le comité directeur du P.S. et par ses groupes parlementaires, sous forme de propositions de lois.

Quatre grandes priorités sont retenues : 1) *« une politique économique organisant une croissance sociale, fondée sur la justice sociale et assurant le droit à l'emploi »* ; 2) *« Une république de liberté et de démocratie, où les hommes et les femmes se sentent responsables »* ; 3) *« Une société où chacun a le temps et le goût de vivre »* ; 4) *« Une France indépendante et ouverte sur le monde. »*

● POLITIQUE ECONOMIQUE — *Dans ce chapitre,* on retrouve les propositions constantes du P.S. en matière de relèvement du SMIC, de taxation des grosses fortunes, de suppression de l'avoir fiscal, de réforme des droits de succession, d'indexation de l'épargne populaire, etc. *Le P.S.* se prononce notamment pour la suspension de l'élaboration du VIIIe Plan et par la mise en œuvre d'un nouveau plan, pour le vote d'une loi nucléaire par le Parlement *« garantissant le contrôle des citoyens et des élus sur les décisions en matière nucléaire ».* Le gouvernement présentera, d'autre part, un collectif budgétaire ouvrant dès 1981 les crédits pour la création de cent cinquante mille emplois de fonctionnaires et mettant à la disposition des associations et des collectivités locales soixante mille agents. Un droit de contrôle *« des représentants des travailleurs sur l'embauche de travailleurs temporaires et les licenciements »* sera institué.

● UNE REPUBLIQUE DE LIBERTE ET DE DEMOCRATIE. — Cette deuxième priorité, qui regroupe cent quatre-vingt-huit mesures, comporte six orientations : des droits nouveaux pour les travailleurs ; des droits réels pour les femmes ; des citoyens responsables ; une conception nouvelle de l'éducation ; le pluralisme dans l'information ; la liberté de création et d'expression. On relève notamment dans ce chapitre les dispositions suivantes : pouvoir de veto du comité d'entreprise dans les entreprises privées pour l'embauche, le licenciement, etc. ; *« la région deviendra une collectivité territoriale. Son assemblée sera élue au suffrage universel direct et à la proportionnelle* ; création d'un département spécifique au Pays basque ; sessions extraordinaires du Parlement soumises à la seule condition d'une demande formulée par la majorité des députés ; la fiscalité sur les véhicules ne tiendra plus compte de la cylindrée, mais de la consommation.

● LE TEMPS DE VIVRE. — Parmi les orientations qui sont définies, on relève notamment : la création d'au moins trois cent mille places de crèches ; la liberté de réunion et d'association dans l'armée pendant le service national ; la possibilité pour les immigrés d'obtenir une carte d'identité valable dix ans et renouvelable sans condition d'emploi.

● *M. Lucien Neuwirth,* député R.P.R. de la Loire, présidera la mission de la commission des finances de l'Assemblée nationale qui se rendra, du 26 janvier au 10 février, en Union soviétique et au Japon. Composée de MM. Arthur Dehaine (R.P.R., Oise), Henri Emmanuelli (P.S., Landes) et Emmanuel Hamel (U.D.F., Rhône), cette mission ne comprend pas de député communiste.

Un choix déjà fait

Après le retrait, le 8 novembre dernier, de M. Michel Rocard, M. Mitterrand est devenu le seul candidat socialiste à la candidature présidentielle. Aussi le congrès extraordinaire qui se tient samedi 24 janvier à Créteil ne fera-t-il qu'entériner un choix déjà fait.

Au terme de la procédure interne de vote des militants, M. Mitterrand a obtenu en moyenne un taux d'approbation de 84 %. Quatorze fédérations ont approuvé cette candidature à plus de 90 % (Aisne, Alpes-Maritimes, Aude, Bouches-du-Rhône, Corrèze, Corse-du-Sud, Haute-Corse, Dordogne, Landes, Lozère, Martinique, Nièvre, Pas-de-Calais, Réunion) ; d'autres ont montré un moindre enthousiasme : ainsi le Morbihan (56,5 %), le Maine-et-Loire (58,24 %), la Manche (60 %), les Alpes-de-Hautes-Provence (61,6 %), les Yvelines (63,3 %), l'Ain (64 %), l'Aveyron (65 %), l'Yonne (66,80 %), le Finistère (67,33 %).

En raison du mode de calcul choisi (répartition des votes par mandats fédéraux et non par suffrages individuels), l'ampleur de la participation au scrutin ne sera pas rendue publique. Elle a toutefois été faible dans certaines fédérations : 62 % dans les Bouches-du-Rhône, 50 % dans le Rhône, autour de 55 % dans le Pas-de-Calais et à Paris ; moins de 50 % dans le Vaucluse, le Finistère, le Morbihan, la Somme, le Var, les Alpes-Maritimes, le Maine-et-Loire).

M. Mitterrand et ses amis imputent au « courant Rocard » *la responsabilité* des votes blancs et nuls : le premier secrétaire soupçonne le député des *Yvelines de vouloir, en quelque* sorte, *« jouer au plus fin »* ; tandis que les leaders nationaux *du « courant Rocard » ont* manifesté leur intention de voter pour la candidature Mitterrand, les cadres locaux du courant auraient favorisé le vote blanc ou nul, ou l'abstention. Les rocardiens estiment que les abstentions et les votes blancs ou nuls proviennent de tous les courants du parti.

Quoi qu'il en soit, l'important est que ce soupçon soit formulé par M. Mitterrand lui-même : cela signifie que le candidat socialiste n'est guère pressé d'intégrer M. Rocard au dispositif présidentiel. Celui-ci ne se verra donc pas confier une tâche trop importante, pas plus qu'il ne sera laissé sur la touche. Entre ces deux extrêmes, le choix du candidat devrait se porter sur une voie moyenne, qui correspond d'ailleurs au souci de M. Rocard d'être loyal sans cesser d'être lui-même.

L'organigramme de la campagne, et donc la place qui sera reconnue aux minoritaires comme aux personnalités extérieures au parti, ne devrait pas être connu au moment du congrès, M. Mitterrand se réservant un délai de réflexion supplémentaire. Quant au congrès lui-même, il ne devrait pas faire l'objet d'un véritable débat ; ne serait-ce que parce que M. Pierre Mauroy s'y est opposé, arguant du fait que le P.S. a besoin d'une *« grand-messe »* et non d'un débat supplémentaire. Toutefois, le « manifeste » sera discuté avant d'être adopté.

A cette phase de la campagne, le P.S. se préoccupe surtout de son score au premier tour. Il a pour principal objectif celui de creuser l'écart avec le parti communiste en apparaissant, d'une part, comme l'adversaire le plus dangereux pour M. Giscard d'Estaing, d'autre part, comme le porteur d'un mouvement de type Front populaire.

JEAN-MARIE COLOMBANI.

M. DEFFERRE : si le candidat socialiste est élu, nous resterons dans une société de liberté.

Dans une interview publiée *dans le numéro de Paris-Match* du 30 janvier, M. Gaston Defferre, maire socialiste de Marseille, déclare : *« Mitterrand, s'il est élu, aura une attitude démocratique, ce qui ne veut pas dire qu'il n'appliquera pas son programme. Mais ce qui signifie qu'il respectera les droits de l'opposition. Attitude démocratique, cela veut dire encore que, si nous sommes élus, nous resterons dans une société de liberté, dans une économie de marché, avec un plan bien sûr, avec des priorités qui ne sont pas respectées actuellement, avec des nationalisations aussi, mais il n'y aura pas un changement de société. On agite ce spectre pour faire peur aux Français, pour leur faire croire qu'ils seront moins libres qu'actuellement. Au contraire. Les libertés individuelles et collectives seront garanties et même renforcées. »*

Un sondage « le Quotidien de Paris » - Indice-Opinion

M. GISCARD D'ESTAING DEVANCE DE NOUVEAU M. MITTERRAND

Le Quotidien de Paris du vendredi 23 janvier publie un sondage *réalisé* par l'institut Indice-Opinion, entre le 13 et le 18 janvier, auprès d'un échantillon national de mille cinquante et un Français en âge de voter qui fait apparaître que M. Giscard d'Estaing l'emporterait au second tour de l'élection présidentielle avec 52 % des suffrages exprimés, contre 48 % à M. Mitterrand.

Il y a une quinzaine de jours, ce même institut créditait M. Mitterrand de 51 % des suffrages, contre 49 % à M. Giscard d'Estaing (*le Monde* du 6 janvier). Selon la dernière enquête d'Indice-Opinion, M. Giscard d'Estaing améliore également sa position au premier tour, en recueillant entre 26 % et 31,5 % des voix, selon les hypothèses retenues, M. Mitterrand se situant entre 22 % et 25 %. M. Debré ne recueillerait, dans la meilleure hypothèse (une non-candidature de M. Chirac), que 11 % des suffrages, contre 14 % il y a quinze jours, et M. Chirac améliore sa position : entre 15 % et 16 %, contre 14 % lors de la dernière enquête. M. Marchais obtient entre 14 % et 16 % des suffrages.

LE CID-UNATI NE SOUTIENT PAS COLUCHE

M. Pierre Forestier, secrétaire général du CID-UNATI, a démenti, jeudi 22 janvier, les propos de M. Michel Colucci, dit Coluche, qui disait compter sur le soutien de cette organisation pour réunir les cinq cents parrainages d'élus nécessaires à la présentation de sa candidature à la présidence de la République *(le Monde* du 21 janvier).

« Le CID-UNATI, a déclaré M. Forestier, *est d'un apolitisme absolu et refuse d'apporter sa caution à quelque homme politique que ce soit (...). La responsabilité, la dignité des hommes, le travail et l'effort ne sauraient soutenir un clown qui incarne tout ce qu'elle combat, en se complaisant dans la démission. »*

M. Forestier a ajouté : *« Les travailleurs indépendants, dans les circonstances économiques difficiles actuelles, sont d'abord attentifs à un programme et à des propositions sérieuses et raisonnables, propres à améliorer leurs conditions de vie laborieuse et à les aider dans leur aspiration à plus de justice et de liberté. »*

Au moment d'abandonner le secrétariat général, qui passait à M. Forestier, M. Gérard Nicoud avait déclaré, le 10 novembre dernier, devant le congrès du CID-UNATI : *« Si Coluche a besoin de cinq cents signatures, nous les fournirons. »* (*Le Monde* du 12 novembre.)

M. FITERMAN : il faut hausser le ton.

M. Charles Fiterman, membre du secrétariat du comité central du P.C.F., commente, dans *l'Humanité* du vendredi 23 janvier, les réactions suscitées par la déclaration de M. Georges Marchais contre M. Giscard d'Estaing (*le Monde* des 21 et 22 janvier). Soulignant que le secrétaire général du P.C.F. est le « *candidat anti-Giscard* », M. Fiterman écrit : « *C'est pour mener ce combat le plus loin possible, jusqu'au succès, que Georges Marchais appelle au rassemblement autour de sa candidature, car c'est l'exigence première.*

» *Cet appel est en train de se répercuter à travers le pays. Il prend de l'ampleur. L'idée fait son chemin. Les forces se rassemblent, comme en témoigne l'élection de l'Eure.*

» *Voilà ce qui effraie les défenseurs des privilèges et qui explique leur acharnement contre les travailleurs, leurs débordements anticommunistes.*

» *Eh bien ! puisque la lutte s'aiguise, il faut hausser le ton. Il faut dire encore plus clairement, encore plus fortement : assez de vie chère, de chômage, d'abandons nationaux. Assez de ce pouvoir cynique, arrogant, inhumain. Non, au tour de vis que préparent le patronat et ses politiciens. Nous voulons que ça change. Nous voulons une union nouvelle, une politique nouvelle et un gouvernement avec les communistes à leur place pour la mettre en œuvre !* »

● *Le Grand Orient de France* (G.O.D.F.) organisera les 7 et 8 février au Palais des congrès à Paris des Assises internationales de la laïcité, destinées à « *honorer le centenaire de la laïcité dans ses aspects politiques fondamentaux* ». « *La laïcité*, proclame le G.O.D.F., *est la philosophie de la désaliénation. (...) Sa dynamique permet de forger la volonté de résistance des hommes soumis aux aliénations sociales (...). Une saine conception de la laïcité implique le refus de la passivité et le droit à la participation.* »

Le G.O.D.F., qui condamne le cléricalisme « *religieux ou profane* » a prévu d'axer les débats de ces Assises autour des thèmes suivants : laïcité et pouvoir politique, laïcité et éducation, laïcité et mass medias, laïcité et libération de la femme.

Les représentants de quatorze nations feront le point de la laïcité dans leurs pays. Les rapporteurs seront Mmes M. Nebout, Gisèle Halimi, le général Poblète, les professeurs Olbert et Voisin, MM. A. Henry, P. Harvois et H. Haskin.



Un tournant de la campagne

(Suite de la première page.)

Pour le P.C., rappeler qu'il ne renonce pas à gouverner avec les socialistes — en dépit de la méfiance qu'ils inspirent — c'est, au prix d'une petite contradiction, se donner une image plus positive. C'est, surtout, surprendre ceux qui, croyant la rupture de l'union de la gauche définitivement consommée, voient dans le P.S. une possibilité d'alternance majoritaire sans les communistes.

L'avertissement vaut pour les socialistes : il va de soi que si les communistes réclament leur juste part de responsabilités gouvernementales avant le premier tour, c'est qu'ils pensent déjà aux conditions de leur désistement au profit du candidat socialiste, au second tour. Le temps n'est plus où M. Marchais cherchait à rassurer les électeurs en minimisant ses revendications ministérielles. On imagine l'effet que produirait une négociation sur la composition du futur gouvernement de la gauche, si elle était acceptée : à peu près celui qu'avait provoqué le semblant d'accord entre les signataires du programme commun lors des élections législatives de 1978.

Il y a peut-être, il y a sans doute, des convergences à la base entre les électorats du P.S. et du R.P.R. Elles ont, parfois, semblé séduire les dirigeants gaullistes, mais depuis quelques semaines aucun d'entre eux n'accepte de les cautionner. Tous se démarquent du P.S. comme du P.C., en continuant de critiquer la politique de M. Giscard d'Estaing. L'expérience a montré — et les giscardiens le soulignent — que les candidats du R.P.R. ne se portaient pas si mal d'appartenir à une majorité au sein de laquelle ils jouent les contestataires. Leur contestation n'a de sens qu'à l'ombre du pouvoir. Sinon, c'est le passage à l'opposition avec le risque qu'il comporte.

L'attitude de M. Pierre Messmer, qui fut pourtant proche des socialistes dans le passé, est significative : il ne souhaite pas la réélection de M. Giscard d'Estaing, et son vœu le porte vers un président gaulliste. Mais pas vers un autre. Le choix est limité au second tour, et la concurrence de MM. Chirac et Debré — surtout si celui-ci va jusqu'au bout de sa logique en provoquant une scission du R.P.R. — ajoute à l'embarras des compagnons, dès le premier tour.

La perspective d'une majorité socialo-gaulliste ne s'impose pas avec suffisamment de netteté, du moins pas encore, pour changer l'état de fait. D'un côté comme de l'autre, on en est toujours à s'interroger sur les suites qu'aurait une telle opération : les socialistes devraient se mesurer aux communistes aux deux tours des élections législatives et les gaullistes affronteraient les « conservateurs libéraux » que critique M. Chirac.

On n'en est pas là. Les restes d'une solidarité mécanique, sinon tout à fait politique, l'emportent encore sur les incertitudes d'un changement d'alliance. Le duel oppose encore la gauche et la droite, même si, de part et d'autre, les duellistes et leurs témoins sont de faux amis.

ANDRÉ LAURENS.

M. CHRISTIAN LHERM EST NOMMÉ PRÉSIDENT DE CHAMBRE A LA COUR DES COMPTES

Le conseil des ministres du 21 janvier a nommé M. Christian Lherm, conseiller-maître, à la Cour des comptes, président de chambre.

[Né le 4 janvier 1918 à Châteauneuf-en-Thymerais (Eure-et-Loir), diplômé de l'Ecole libre des sciences politiques, licencié en droit, diplômé d'études supérieures de droit public, de droit privé, d'histoire du droit et de droit romain, M. Lherm est rédacteur (1945), puis chef de bureau (1945) du ministère du ravitaillement. Il est chef du bureau Amérique, puis du bureau Allemagne-Autriche à la direction des relations économiques extérieures (D.R.E.E.) de 1948 à 1953, avant d'être conseiller technique, puis directeur du cabinet du ministre des anciens combattants en 1954. Revenu en 1955 comme sous-directeur à la D.R.E.E., il y fut nommé chef de service en 1961, après avoir été secrétaire général de la commission des exportations de 1957 à 1961. Commissaire (1963), puis commissaire général adjoint au prix (1964), il devait être ensuite chargé des fonctions d'inspecteur général des postes d'expansion économique à l'étranger de 1965 à septembre 1967, avant d'être nommé à cette date conseiller-maître à la Cour des comptes au tour extérieur. M. Lherm, qui est depuis 1976 membre de la Cour de discipline budgétaire et financière, auprès de laquelle il fut rapporteur de 1971 à 1976, a été, en outre, administrateur de la S.N.C.F. en 1977 et en 1978.]

**

M. Claude Ormaun, secrétaire général du fonds d'aménagement urbain au ministère de l'environnement, a été nommé conseiller référendaire à la Cour des comptes au tour extérieur.

● *Le Journal officiel*, daté du 22 janvier, a publié le décret nommant les membres de la commission des sondages, en application de la loi du 19 juillet 1977.

A compter du 1er janvier, les membres titulaires de la commission, chargée d'assurer « *l'objectivité et la qualité des sondages* » seront : MM. Pierre Huet, Xavier de Christen et Alain Bacquet, au titre du Conseil d'Etat, MM. Jacques Feffer, Aimé Amalvy et Pierre Francon, au titre de la Cour de cassation et MM. Louis Saget, Jean Langlois et Alain Chipon au titre de la Cour des comptes. Ce dernier remplace M. Bernard Gournay.

● *Le Comité national pour la non-réélection de M. Valéry Giscard d'Estaing* a écrit aux dirigeants du P.S., du R.P.R., du Mouvement des démocrates, du M.R.G. et du C.N.I.P., afin de leur proposer une réunion commune qui « *devrait être l'occasion de jeter les bases de la majorité capable de battre M. Valéry Giscard d'Estaing* ». Le C.N.R.G.E., fondé en décembre 1979, a été créé à l'initiative d'anciens militants de l'Union des jeunes pour le progrès (U.J.P.), formation gaulliste d'opposition qui s'est prononcée en faveur de la candidature de M. Michel Debré.

★ C.N.R.G.E., B.P. 45, 75622 Paris Cedex 13.

● *Un recours devant le tribunal administratif de Rouen* a été déposé, jeudi 22 janvier, par le préfet de la Seine-Maritime, pour obtenir l'annulation de plusieurs inscriptions sur les listes électorales de Dieppe, ville dont le maire est M. Irénée Bourgois, député communiste. Selon lui, cent cinquante personnes environ se sont inscrites auprès de prospecteurs envoyés par la mairie, mais il estime que, en cas d'annulation de ces inscriptions, « *il faudra que les deux mille quatre cent un nouveaux inscrits de 1980 reviennent à la mairie* ».

LE GRECE DÉNONCE L'« IDÉOLOGIE DES DROITS DE L'HOMME »

Dans le numéro 37 de sa revue « *Eléments* », qui revendique désormais, en page de couverture, le titre de « *revue de la nouvelle droite* » le GRECE (Groupement de recherche et d'études pour la civilisation européenne) dénonce ce qu'il appelle « *l'idéologie des droits de l'homme* », à laquelle il oppose « *les droits des hommes* ». Présentant le dossier établi, sur ce thème, par MM. Alain de Benoist et Guillaume Faye, l'éditorial de cette publication indique notamment : « *Tout le monde, de l'extrême droite à l'extrême gauche, reprend le refrain des « droits de l'homme » : le flou de l'expression s'ajoutant au caractère moralisant de son contenu, qui donc oserait le contredire ? Paix sur terre aux hommes de bonne volonté. L'œcuménisme est à la mode. Tout le monde il est beau, tout le monde il a des droits. Amour, sécurité, niaiserie confusionniste. C'est l'idéologie au troisième âge. Le troisième âge de l'égalitarisme. Car l'idéologie des droits de l'homme cristallise les désillusions d'une intelligentsia dont toutes les audaces ont débouché sur l'échec ou fini par l'horreur. Elle constitue le « stade suprême » de l'égalitarisme finissant : sa plus grande extension, sa plus grande dilution, marquent le début de son déclin (...) Et puis, il y a l'hypocrisie sécrétée, comme toujours, par la bonne conscience. Quand on passe dans le domaine du réel, chacun sait qu'il y a, pour l'égalitarisme, des hommes « moins égaux que d'autres » (Thomas Jefferson, grand spécialiste de l'« égalité naturelle », fut jusqu'à sa mort un propriétaire d'esclaves) et des idées qui ont moins le « droit de vivre » que d'autres. Nous sommes, quant à nous, très fiers d'être des hommes dont la Ligue des droits de l'homme ne défendra jamais les droits.* »

HISTOIRE

L'histoire de France vue de Moscou

(Suite de la première page.)

Vingt-neuf chapitres étendus de Vercingétorix à Valéry Giscard d'Estaing entreprennent donc de réparer cette énorme lacune. Mais attention ! En U.R.S.S., le passé ne s'étudie pas seulement par simple plaisir de connaître les temps anciens. Ses leçons servent d'abord à démontrer l'exactitude sans faille des dogmes officiels. Or ils affirment avec Friedrich Engels que « *les hommes doivent en premier lieu manger, boire, avoir un logis et des vêtements, avant d'être en mesure de s'occuper de politique, de sciences, d'art, de religion, etc. ; que, par conséquent, la production des biens matériels de première nécessité et, par suite, chaque degré donné au développement économique d'un peuple ou d'une époque forment la base sur laquelle se développent les institutions politiques, les conceptions juridiques, l'art et même les idées religieuses des hommes, et d'où l'on doit partir, par conséquent, pour les expliquer* ».

Ces quelques lignes résument impeccablement la conception matérialiste de l'histoire. Pour elle, impossible de rien comprendre aux événements survenus chez nous comme ailleurs depuis deux mille ans, sans savoir par quels liens subtils mais déterminants ils se rattachent, suivant les époques, à l'agriculture, à l'artisanat, aux activités manufacturières puis industrielles, puisque toute existence collective en émane.

Toujours selon cet implacable déterminisme, les individus participent à la production par leur travail comme paysans, ouvriers manuels, par leurs revenus comme petits ou grands patrons, et forment alors des classes opposées par des intérêts contradictoires. L'aphorisme à jamais célèbre inscrit par Karl Marx dès les premières lignes de son *Manifeste du parti communiste* en découle directement : « *L'histoire de toute société jusqu'à nos jours n'a été que l'histoire de luttes de classes.* »

Des combattants de Gergovie aux cavaliers de Charles Martel, des compagnons de Jeanne d'Arc à ceux d'Henri IV, des soldats de l'An II aux maquis du Vercors, nos annales obéissent-elles vraiment à cette loi rigoureuse ? Siècle par siècle, vingt-trois auteurs soviétiques s'efforcent bravement de l'établir sans négliger un seul antagonisme social sous Vercingétorix, les Burgondes ou les Wisigoths. Terrible exercice ! Un Français ne retrouve pas sans stupeur de vieilles têtes familières, Clovis ou Charlemagne, Saint Louis ou Richelieu, *embrigadés dans ces batailles marxistes* comme les communards ou Maurice Thorez. Passe encore qu'elles mobilisent Louis XVI ou Danton, les conservateurs contre les insurgés de juin 1848, ou naturellement Georges Séguy contre François Ceyrac. A partir de 1789, une lutte de classes féroce, aux cruautés abominables, dresse effectivement la bourgeoisie d'abord contre la noblesse, puis contre le prolétariat. Sous leurs controverses théologiques, les guerres de Religion elles-mêmes dissimulent des combats de fauves pour la conquête du butin.

Certains aristocrates rallient la Réforme *parce qu'ils convoitent les biens du clergé, mais se moquent éperdument des controverses sur la prédestination augustinienne ou le salut par la foi*. Mais si de tels conflits ensanglantent effectivement l'âge moderne, attribuer, avec l'historien soviétique Y. Bessmertny, la « *facilité relative avec laquelle Rome a conquis la Gaule* » aux « *contradictions entre la majorité des Gaulois et l'aristocratie* » ne relève-t-il pas de la caricature ou de l'obsession ?

M. Bessmertny des origines aux Carolingiens, Mme Lioublinskaïa durant l'époque féodale et la guerre de Cent Ans, l'académicien Skazkine sur la première moitié du quinzième siècle, se tuent à conformer des *événements* complexes à la stricte interprétation marxiste. Leurs efforts combleront les amateurs d'une histoire entièrement réductible à l'économie. Les *ambitions d'un* guerrier audacieux, l'enthousiasme soudain d'une population, le prestige d'un héros, la vaillance d'un saint, le génie artistique d'une époque bousculent, ou utilisent fréquemment les forces matérielles. Ils ne s'y *limitent jamais, et souvent* les dépassent.

Certes, le matérialisme historique entend *bien se distinguer du matérialisme* vulgaire ou mécaniste. Il reconnaît explicitement aux idées, aux coutumes, une espèce d'existence autonome par rapport à la production. Mais il n'en précise guère l'étendue. Or le passé incorpore l'ensemble des manifestations humaines. Il n'en retranche rien. Le restreindre aux seuls intérêts *positifs statistiquement évaluables* l'ampute de toutes ses dimensions morales et spirituelles, parfois les plus importantes. Dans la logique du système, M. Bessmertny dépêche en trente lignes son portrait de Clovis et ne concède même pas *le double à celui de Charlemagne*.

Ces curieux découpages déséquilibrent en profondeur la distribution *normale des événements : bibliographie*, index des noms propres et table des matières compris, leur tome I expédie en 444 pages les quelque dix-huit cents ans étalés de Vercingétorix à Louis XVI. De 1789 au 11 novembre 1918, cent vingt-neuf ans remplissent un deuxième volume, sensiblement plus épais, de 674 pages.

Non sans *causes ! Les longs* siècles chrétiens et monarchiques résistent interminablement à l'interprétation matérialiste de l'histoire. Dans son chapitre, M. Bessmertny résume en seize lignes d'un froid laconisme, pour une période de trois cents ans, la naissance puis l'essor du christianisme en Gaule, du deuxième au quatrième siècle.

Après un bond à travers le temps, il admet sans doute qu'au cours des règnes de Pépin le Bref, puis de Charlemagne, une nouvelle conception de la guerre, de la paix, de l'argent, de la servitude et de la liberté surgit avec les églises et les monastères. « *On pourrait difficilement nier le rôle civilisateur qu'ont joué les idéaux chrétiens dans* cette *époque* », consent-il du bout des lèvres. Mais tout son travail s'acharne, d'autre part, à séculariser entièrement l'histoire du catholicisme qu'il veut, comme n'importe quelle autre institution temporelle, d'abord soucieux d'accroître ses biens et ses revenus.

Monarchie marxiste

Dans deux substantiels chapitres sur la féodalité, puis la guerre de Cent Ans, Mme Lioublinskaïa procède à des amputations encore plus énergiques. Pour l'ensemble du Moyen Age, elle n'évoque jamais les grands *pèlerinages ni les grands* saints comme Bernard de Clairvaux, ne cite qu'incidemment les croisades sans leur consacrer un seul paragraphe en propre, ignore Pierre l'Ermite et Godefroy de Bouillon, et s'intéresse aux cathédrales seulement pour signaler les progrès remarquables introduits en architecture par leurs constructions. Muette sur la foi, elle développe d'éloquentes *considérations sur le passage du* plein centre au faisceau de colonnettes et à la croisée d'ogives.

Malgré son contenu religieux, l'ancienne monarchie entre mieux, par ses fonctions politiques, dans les critères matériels de l'analyse marxiste. Modèle classique du genre pour le cher Engels, elle s'impose d'après Marx « *en des périodes de transition, alors que les couches anciennes féodales sont en déclin, que la catégorie médiévale des citadins sécrète la classe bourgeoise et que ni l'une ni l'autre des parties en lutte n'a encore le dessus...* ». Promue par ces augustes patronages au rang d'une institution rationnelle, *la royauté* bénéficie donc à l'inverse de l'Eglise d'un examen sinon impartial, du moins plus étendu et plus honnête.

Sans tergiversations, Mme Lioublinskaïa reconnaît *au système héréditaire* l'avantage d'exclure « *les dangers liés à l'élection du monarque* », puis à la loi salique celui d'avoir consolidé l' « Etat national » contre les morcellements féodaux. Ses portraits des premiers capétiens présentent *une galerie de personnages* pittoresques, souvent hors du commun, parfois même sympathiques. Celui qu'elle brosse de Jeanne d'Arc vibre d'une telle admiration qu'un écrivain français en tempérerait peut-être l'enthousiasme, par peur de passer *pour un disciple de Déroulède* ou de Maurras. Bien sûr ! l'ardeur chrétienne de son héroïne l'embarrasse infiniment. Elle la contourne donc par de douces métaphores : « *Jeanne était très pieuse. Il lui semblait entendre les voix de ses saints préférés...* »

Si elle ne flatte guère ensuite Charles VI et Louis XI, l'académicien Zkazkine, lui, admet de bonne grâce qu'après eux, le trône « *haussé sur le piédestal de la dignité morale (...) était envisagé comme une forme de service public* » incarné par des rois « *populaires* ». Chargé de l'absolutisme au dix-septième siècle, *M. Machine n'aime par Henri IV*. Mais il ajoute loyalement qu'en « *réconciliant les ennemis, en apaisant le bouillonnement des passions* » après vingt ans de guerres civiles entre catholiques et huguenots, « *le pouvoir royal s'élevait au-dessus des antagonismes* » et « *était petit à petit promu au rôle d'arbitre, de pouvoir suprême* » avec tous *les avantages qu'en retirait le pays*.

Bien sûr ! Discordes, rivalités d'intérêts n'en disparaissent pas pour autant de l'horizon. Comme ceux de toutes les époques, les privilégiés s'enrichissent à Versailles aux dépens du peuple. Les historiens soviétiques insistent constamment, à très juste titre, sur les troubles ruraux de l'Ancien Régime. Le Poitou, la Saintonge, le Limousin, la Bretagne, l'Angoumois, le Périgord, la Marche, le Quercy, le Languedoc, la Guyenne, le Vivarais se soulèvent cent fois contre les abus, les exactions du fisc. Même républicaine, l'histoire officielle ne commémore *pas volontiers* ces révoltes malheureuses de la vieille France contre l'Etat centralisateur.

Après le règne militaire et coûteux de Louis XIV, après celui de son successeur sommairement réduit par M. L. Gordon aux dimensions d'un « *individu gâté, capricieux, borné et faible* », voire « *veule et inconséquent* » *dans ses très mauvais jours*, après les échecs de Louis XVI, la Révolution déferle enfin comme une vague libératrice. La Bastille prise, nos historiens marxistes commencent à respirer. Cette fois, ils pénètrent dans un monde *familier. Le capitalisme explose*. Les luttes sociales s'intensifient.

Chargés des chapitres sur la Révolution, le Consulat et l'Empire, la Restauration, la monarchie de Juillet, 1848, le second Bonaparte et la III[e] République, MM. Manfred, Daline, Molok, Potemkine, Zastenker, Mmes Jélouboskaïa et Antioukina-*Moskovtchenko ne travaillent plus* sur l'ingrate ou mystérieuse matière sortie des cryptes carolingiennes. Chute de la noblesse, transferts de propriétés par les biens nationaux, retour des émigrés, triomphe de la Banque en 1830, massacre des prolétaires en *juin 1848*, affairisme du Second Empire, avènement des classes moyennes sous la République radicale, *fournissent* toutes les illustrations concevables à leurs thèses. Néanmoins, même pendant ces cent vingt-neuf années exceptionnellement riches en troubles sociaux, la lutte des classes n'éclaire encore le drame qu'en partie.

Napoléon I[er] servait-il les intérêts d'un groupe lorsqu'il emmenait aristocrates, bourgeois, paysans mourir pêle-mêle sous le même uniforme dans les neiges de Russie ? Comme tant d'autres fois dans l'histoire, la griserie d'un seul homme en condamna des *millions* d'autres à mort, toutes catégories sociales confondues, sans profit pour aucune. La catastrophe *consommée*, le retour des Bourbons couronna bien davantage les intrigues personnelles de Talleyrand qu'il ne consacra un quelconque rapport des forces entre elles.

Malgré les cadavres, le souvenir des gloires impériales garantira en*core le succès du second Bonaparte* aux élections présidentielles de 1848 M. N. Zastenker le reconnaît bien volontiers. Prétendre ensuite le « mythe napoléonien » entretenu « par le chauvinisme bourgeois » et Louis-Napoléon au service des petits propriétaires paysans n'élimine pas, autant qu'il le souhaite, les causes d'abord sentimentales de l'engouement.

Assassinat posthume de Staline

Lorsqu'il ramena l'histoire de toutes les sociétés connues à leurs seules luttes de classes, Marx convertit un phénomène capital mais intermittent, partiel, en déterminisme absolu et constant. Les réa*lités ne se plient nulle part* de bonne grâce à son dogme. Si le scandale du Panama, la fusillade de Fourmies, les dessous financiers des expéditions coloniales *ou* ceux de l'alliance russe sous la III[e] République, l'essor du socialisme incarné *par Jules Guesde et Jean Jaurès* en confirment alors maintes fois l'exactitude, l'affaire Dreyfus éclate puis se développe hors de tout conflit entre bourgeois et prolétaires. De Barrès à Zola, de Drumont à Clemenceau, ennemis et *défenseurs* du malheureux capitaine juif appartiennent sensiblement au même milieu social. Ils se divisent, ils se combattent non pour de sordides intérêts matériels, mais sur la justice et le droit, au sens le plus moral de ces deux termes.

Pareillement, l'immense, l'affreuse hécatombe de la première guerre mondiale s'explique d'abord par la passion nationale de revanche laissée en France par le désastre de 1870 et la perte de l'Alsace-Lorraine. L'exploitation de ce sen*timent désintéressé par les fameux* marchands de canons n'ôte rien à sa force.

Des élections législatives de novembre 1919 à celles de mars 1978, l'*Histoire de la France* aborde enfin, avec son troisième et ultime volume, *les temps familiers aux compatriotes* de M. Valéry Giscard d'Estaing par tous leurs souvenirs personnels. Pour ses auteurs, la création puis la croissance douloureuse d'un parti communiste local double littéralement la dimension des sujets à traiter. A partir de 1920, ils racontent donc en détail une véritable histoire de la France communiste, parallèle à celle du pays tout entier. Chaque grande grève de cheminots, dockers, métallurgistes, *maçons ou mineurs entre* dès lors dans la nouvelle épopée prolétarienne ouverte par la victoire bolchevique en Russie. Par là, désormais, les événements des deux pays se tiennent. Les intérêts de l'Etat soviétique, tel qu'il fonctionne *aujourd'hui à Moscou sous* l'autorité de M. Leonid Brejnev, s'ajoutent ainsi à l'exégèse matérialiste pour contraindre nos historiens à fournir une interprétation assez particulière des événements survenus en France.

L'exploit ne s'accomplit pas sans peine. En même temps qu'elle empiète démesurément sur celle de la nation, la vie du P.C.F subit les contre-coups rétrospectifs d'épurations opérées pendant cinquante *ans au sein du sérail soviétique*, et de sa dépendance française. Dans ses six pages sur le congrès de Tours, par exemple, Mme Kojevnikova ne mentionne pas le fameux télégramme comminatoire adressé aux participants par Zinoviev, exécuté *en* 1936 à Moscou *au terme* d'un des plus sinistres procès staliniens. M. M. Luxembourg accorde aux manifestations antimilitaristes contre l'entrée des troupes françaises dans la Ruhr dix fois plus de place qu'il n'en fallait à Mme Lioublinskaïa pour *situer le christianisme et les* croisades, mais son collègue M. Gourvitch exalte les campagnes du parti contre la guerre du Rif sans signaler une seule fois l'action de Jacques Doriot à leur tête. Le nom du grand rival de Maurice Thorez n'apparaît qu'infiniment plus tard, lorsqu'il se rallie à la collaboration vichyssoise, puis part combattre sur le front de l'Est en uniforme allemand.

Dans leur fresque de la France communiste entre 1920 et 1945, nos auteurs prennent grand soin de ne jamais rappeler le lointain mais lourd despotisme qu'exerça sur elle Joseph Staline. Intarissables sur les conflits intérieurs de la C.G.T., pourvu qu'ils contiennent *quelques éléments* favorables à leurs démonstrations, les voilà frappés d'un complet mutisme devant le *désarroi* où le pacte germano-soviétique jeta des millions d'ouvriers en 1939. L'analyse matérialiste excelle à supprimer matériellement les faits chaque fois qu'ils gênent l'actuelle direction du Kremlin.

D'octobre 1939 à août 1944, *l'Humanité* clandestine glorifia ainsi sans cesse en Staline « *le chef du prolétariat mondial* », puis celui de « *la victorieuse armée rouge* ». La mémoire très sélective de MM. Lavrov et Roubinski, puis celle de Mme Vidiassova admettent parfaitement l'existence physique de Churchill, Roosevelt et, même, d'Adolphe Hitler *parmi les hommes dont* l'action influença le destin de la France à cette époque, mais ignorent entièrement celle de leur illustre contemporain placé alors à la tête de l'U.R.S.S. !

Grâce à Mme Vidiassova, le chapitre sur la guerre et la résistance garde quand même son poids convenable de lutte des classes. Après l'*effondrement* de 1940, et selon des schémas fixés une fois pour toutes, les « monopoles » se vautrent dans la collaboration, quand le peuple, entraîné par le parti communiste, combat farouchement les envahisseurs. En *décembre* 1940, le renvoi *de Pierre Laval, soudainement décidé* à Vichy, « *reflétait les contradictions qui existaient dans le camp de la bourgeoisie* », où certains groupes « *ne gagnaient rien à la collaboration* ». Ce bel exemple de « *contradictions internes* » n'incite malheureusement pas l'auteur à préciser par quels mécanismes de Gaulle et Pétain, sortis tous deux de la même caste militaire aux intérêts matériels identiques, s'opposèrent alors si résolument.

Par une astuce de mise en pages, Mme Vidiassova place, en revanche, l'appel fort peu anti-allemand lancé par Jacques Duclos et Maurice Thorez, le 10 juillet 1940, avant celui du 18 juin. Par ce tour de passe-passe, des lecteurs pressés ou distraits *croiront peut-être à l'antériorité* de la résistance communiste. L'action gaulliste ne disculpe d'ailleurs pas beaucoup de ses adeptes d'appartenir à une classe irrémédiablement trompeuse : « *Certes, en entrant dans la Résistance, les représentants de la bourgeoisie n'étaient pas toujours guidés par des sentiments patriotiques* », estime Mme Vidiassova, mais intervenaient par calcul, et pour ne pas laisser au seul P.C. la direction du mouvement national. Toujours selon la même historienne, leur pusillanimité sociale entraîna *parfois* de Gaulle lui-même dans une « politique attentiste » à l'égard des Allemands.

Bir-Hakeim, la percée de Leclerc au Tchad, l'offensive de l'armée d'Italie sous Juin, le débarquement du romantique de Lattre de Tassigny en Provence, peuvent *bien* démontrer le contraire. Le livre ne leur accorde pas plus de réalité matérielle qu'aux Croisades, à un quelconque *Joseph Staline*, et préfère ne pas en dire un seul mot. La division entre bons et moins bons résistants méconnaît donc l'héroïsme de Koenig et de ses soldats contre l'Afrika Korps, mais exalte une manifestation de femmes dans le quatorzième arrondissement de Paris, devant une succursale de Félix Potin, menée par des ménagères communistes.

Ces *escamotages* influencent-ils tellement nos universitaires moscovites qu'ils en perdent de bonne foi tout sens de l'exactitude ? Diverses erreurs sans utilité politique, éparses dans le troisième volume, incitent à *le craindre. Par exemple, l'amiral* Darlan ne mourut pas assassiné « *six mois après le débarquement allié* » en Afrique du Nord mais quarante-six jours après. Drieu La Rochelle ne tomba pas sous la salve d'un peloton d'exécution, mais se suicida dans son refuge !...

Selon sa préface, cet « *ouvrage collectif destiné au public soviétiqu* » remporta auprès de lui un immense succès, mais « *ne peut prétendre à satisfaire entièrement le lecteur français. Pour cela, il aurait probablement fallu le réécrire à son intention en tenant compte d'un histoire qui est celle de son pays* ». Par sa tournure cocasse, l'avertissement suggère qu'il existe une histoire pour les simples, puis *une autre plus élaborée* à l'usage des connaisseurs avertis. Grâce à sa traduction, cet énorme travail informe au moins les Français sur l'image qu'offre de leur passé l'actuelle recherche des savants soviétiques.

GILBERT COMTE.

★ *Histoire de la France*, 3 volumes. Editions du Progrès, Moscou. En vente à la Librairie du Globe, 2, rue de Buci, Paris. Prix : 136 F.

PUBLICATION JUDICIAIRE

La Cour de Paris, 11[e] chambre, par arrêt du 12 novembre 1979 Sur l'appel de M. FILIPACCHI, rappelle que le numéro de « Paris-Match » du 14 janvier 1977 avait publié la photographie de Jean GABIN sur son lit de mort. La Cour considère que toute personne conserve la protection de la loi pour voir se réaliser les volontés qu'elle a manifesté de son vivant ; qu'il n'y a aucune raison de droit pour dénier à Jean GABIN cette faculté de s'opposer à toute publicité postérieure ; que les ayants droit continuateurs de la personnalité juridique du défunt avaient pris soin de mettre publiquement en garde toute personne qui enfreindrait les dernières volontés de l'acteur ; qu'ainsi il est constant que FILIPACCHI a, en publiant dans le numéro de « Paris-Match » du 14 janvier 1977, une photographie de Jean GABIN sur son lit de mort, photographie prise dans un lieu privé sans le consentement des personnes susceptibles de l'accorder, commis le délit d'atteinte à la vie privée tel que le déterminent les articles 368, 369 et 371 du Code pénal, qu'il convient de prononcer la sanction pécuniaire relativement rigoureuse infligée par les premiers juges 6.000 F d'amende.

Pour copie conforme :
M[e] Rémy MONCORGE,
Avocat au Barreau de Paris.



A propos du livre de Bernard-Henri Lévy

Ce que fut Uriage

par PAUL-HENRY CHOMBART DE LAUWE (*)

Que fut l'école des cadres, fondée en 1940, à Uriage, par le capitaine Dunoyer de Segonzac ? Dans son livre « l'Idéologie française », Bernard-Henri Lévy se montre sévère à son égard (« le Monde » du 18 janvier). Paul-Henry Chombart de Lauwe, qui fut l'un des premiers membres de « l'équipe d'Uriage », donne ici son témoignage.

Qui se souvient encore d'Uriage, cette école de cadres passée tout entière dans la clandestinité en 1942 ? Un magazine vient de publier, du château où elle avait été installée, une photo où l'on voit devant la porte d'entrée une affiche de la milice française : il s'agit d'une photo de 1943, le château abandonné par ses premiers occupants ayant été envahi par des collaborateurs.

La vérité est qu'il y a eu trois écoles d'Uriage : la première a été fermée en 1942 par ordre des occupants et de Vichy, la deuxième, celle de la milice, n'a évidemment rien à voir avec la précédente, la troisième, créée en 1944 par d'anciens membres de la première équipe passés dans le maquis, a formé des officiers F.F.I.

Pourquoi le premier Uriage ? Comment s'est-il constitué ? Qu'en est-il résulté ? Ayant été aux origines, je voudrais apporter quelques précisions et relever certaines erreurs. Ce peut être l'occasion de distinguer, dans les actions menées sous le gouvernement de Vichy, celles qui allaient dans le sens de la collaboration et celles qui préparaient, malgré toutes les équivoques, une véritable résistance.

L'école des cadres a été créée en juillet 1940 par Pierre Dunoyer de Segonzac, officier de cavalerie, qui a rassemblé autour de lui de jeunes militaires d'active ou de réserve écœurés par la débâcle et des représentants de mouvements éducatifs ou de jeunesse, catholiques, protestants ou libre-penseurs (scouts, auberges de jeunesse, équipes sociales...). Tous, quelles que fussent les erreurs commises sur la personnalité de Pétain et sur la révolution nationale, étaient animés d'un esprit de revanche et pensaient, à tort ou à raison, qu'un travail éducatif était essentiel.

Dès le départ, Segonzac a été considéré avec méfiance à Vichy. Isolé dans une pièce du ministère de la jeunesse, il a monté son équipe de façon marginale et s'est installé au château de la Faulcaunière, où ont eu lieu les premières sessions de formation. Protégé par des amis bien placés au ministère de la jeunesse, il a pu agir avec une liberté relative et l'équipe n'a pas été trop gênée dans son action par quelques visites officielles et des déclarations d'intellectuels vichyssois qui prétendaient l'accaparer. Dès octobre, elle a pris ses distances en s'installant à Uriage, près de Grenoble.

Une certaine forme de résistance

Après le refus de Segonzac de se plier aux ordres du ministère de la jeunesse, l'histoire d'Uriage a été marquée par la coupure avec les Chantiers de jeunesse et avec les Compagnons de France, dont les méthodes nous paraissaient trop autoritaires et les orientations trop dépendantes de Vichy; et par l'opposition catégorique aux doctrines collaborationnistes et fascisantes. Lors d'un colloque à Uriage en novembre 1940, Henri Massis, maurassien et collaborateur, a été si violemment critiqué par plusieurs d'entre nous et par Mounier et Lacroix qu'il est parti avant la fin. Il a ensuite attaqué Segonzac dans les journaux de Vichy, mais ici encore les protections ont été efficaces et l'école n'a pas été fermée. (Il est à noter qu'Uriage n'a évidemment jamais eu de liens avec l'Action française ; j'aurais pu poursuivre en diffamation l'historien américain Paxton, qui m'a sans doute confondu avec une autre personne.)

Pendant ce temps, l'abbé de Naurois, qui avait vécu plusieurs années en Allemagne, faisait à Uriage des conférences sur le nazisme et dénonçait déjà les pogroms, les tortures, la philosophie raciste et le totalitarisme. Segonzac, qui aimait le panache, recevait les stagiaires le premier soir en leur rappelant qu'il rentrerait les armes à la main à Reims, son ancienne garnison. Des stages entiers étaient consacrés aux syndicalistes. Je me souviens avoir expliqué à des stagiaires, très méfiants à l'arrivée dans une école officielle, que nous étions foncièrement contre le syndicat unique. La glace était vite rompue. Benigno Cacérès, ouvrier charpentier, était devenu permanent à l'école. Uriage recevait des éclaireurs israélites et deux musiciens juifs ont fait partie de l'équipe pendant plusieurs mois. Par la suite, dans le maquis, de nombreux camarades juifs ont pris part aux opérations et ont rejoint la formation qui devait constituer ensuite le régiment du 12ᵉ dragon, sous le commandement de Segonzac.

Des contacts fréquents étaient établis avec la zone occupée. J'ai eu l'occasion de passer de nombreuses fois en fraude et, en 1942, de fausses cartes d'identité nous facilitaient le travail. Paul de La Taille, avec des paysans savoyards que nous connaissions, s'occupait de cacher des armes. Dès le début, plusieurs membres de l'équipe, dont Lavorel notamment, affichaient leurs préférences pour de Gaulle. Des contacts avaient été pris par ailleurs par Joffre Dumazedier, avec des éléments communistes. L'étonnant n'est pas qu'Uriage soit passé en bloc dans la résistance en fin 1942. Ce qui peut surprendre, c'est qu'il n'y soit pas passé plus tôt.

Le passage à l'action directe

En fait, le terrain avait été préparé par étapes. L'arrivée de Beuve-Méry en 1941 (suivi par Gilbert Gadoffe et Paul Reuter) avait contribué à une meilleure prise de conscience des décantations nécessaires. La décision d'aller au maquis n'a pas été prise d'un seul coup, en décembre 1942. Depuis longtemps, les instructeurs avaient des sacs prêts sous leurs lits, s'attendant à un coup dur. Les stagiaires étaient détournés des obligations qui leur étaient faites de partir travailler en Allemagne, et étaient engagés à rejoindre les maquis.

A l'arrivée des Américains en Afrique du Nord, j'avais proposé à Segonzac de faire une liaison à Alger. Je suis parti d'Uriage le 11 novembre 1942. Après une préparation dans la clandestinité dans le Sud-Ouest et la traversée de l'Espagne, je suis arrivé avec un camarade, le 12 janvier 1943, pour reprendre du service dans l'aviation, et j'essayais en même temps de trouver un appui pour l'équipe d'Uriage en France.

Nous pouvions mettre à la disposition de la résistance armée des centaines d'anciens stagiaires avec lesquels nous avions établi des liaisons permanentes et qui nous auraient suivis, et beaucoup de ces stagiaires avaient des positions-clés dans le pays. Nous espérions des parachutages d'armes. Mais les autorités françaises d'Alger en étaient incapables. Un parachutiste qui devait être lâché dans la région où se trouvait Segonzac s'est tué à l'entraînement, tandis que j'étais déjà en opérations, et je n'ai même pas été prévenu.

Quand Segonzac a fait lui-même la traversée de la Méditerranée sur le sous-marin *Casabianca*, au début de 1944, et a réclamé de nouveau des renforts, il n'a rien obtenu. Segonzac a néanmoins constitué un maquis avec un effectif correspondant à un régiment, et a effectué une série d'actions d'éclat dans la Montagne Noire et la région de Castres. Lorsque je suis revenu, en août 1944, avec mon groupe de chasse, j'ai retrouvé ce régiment entièrement constitué, ce qui a beaucoup surpris mes camarades aviateurs, qui ne croyaient pas les maquis capables d'une telle organisation.

Le « style » et la philosophie

Si l'action d'Uriage dans la Résistance est bien connue, si d'anciens stagiaires ont été entraînés par Uriage à jouer un rôle dans les maquis (je pense, par exemple, à l'émouvant témoignage de Jean Le Veugle en Bretagne), si plusieurs instructeurs ont été tués, torturés, déportés, en revanche, les orientations de pensée et le « style de vie » d'Uriage ont-ils été bien compris ? Une autocritique est nécessaire à propos des équivoques de la révolution nationale, mais cela ne supprime pas les apports positifs avant l'heure de l'équipe dans le domaine de l'éducation des adultes.

Attention au contexte ! Uriage a joué un jeu dangereux, c'est vrai. Parler de « chefs » sous l'occupation n'était sans doute pas la meilleure façon de se faire comprendre, et il y avait une bonne dose de naïveté à songer, dans ces conditions, à un « ordre ». En fait, la conception de ce fameux « chef » était exactement à l'opposé de celle des nazis. Si une certaine nostalgie militaire et un souvenir des mouvements de jeunesse poussaient les instructeurs à maintenir la cérémonie des couleurs, si deux heures par jour de travail manuel étaient exigées, si une découverte de la vie quotidienne des villages et des villes était proposée aux stagiaires, si l'entraînement physique était valorisé, si un équilibre entre les activités corporelles et intellectuelles était recherché, pourquoi pas ? Cela n'a rien à voir avec des tendances fascistes. Les rapports humains dans ce climat étaient le contraire des rapports totalitaires. N'oublions pas aussi que le but était d'entraîner des hommes à une revanche. Le patriotisme sous l'occupation n'était pas un crime.

Sur ces différents points, nous n'étions pas gênés par la « révolution nationale ». En revanche, l'exemple des syndicalistes, cité plus haut, l'opposition totale au nazisme et au fascisme, le refus de la collaboration nous en séparaient complètement.

Uriage a éliminé les tentations fascisantes qui ont eu, à divers moments, tendance à contaminer l'équipe. Trois instructeurs ont été chassés pour cette raison, bien avant le passage au maquis. D'autres sont partis d'eux-mêmes. Des écrits douteux ont été violemment critiqués. La dernière décantation a eu lieu lorsque l'option a été prise de rallier la résistance ouverte. Cette progression, cette continuité, cette fidélité, ont marqué la cohérence d'une pensée et d'une action. C'est en effet sur les actes qu'il importe de juger les hommes dans les périodes troublées. Dans ce sens, le passage à la lutte armée était l'aboutissement logique de la volonté de départ. Après la guerre, il n'est pas surprenant d'avoir vu Beuve-Méry créer *le Monde* ; Le Veugle lancer un centre culturel populaire à Annecy ; Dumazedier fonder Peuple et Culture ; d'autres militer dans des groupes progressistes ou s'attacher à des mouvements ouvriers. Une variété aussi grande de caractères et de personnalités ne pouvait pas toutefois trouver facilement un consensus, et les écrits qui ont voulu représenter l'ensemble de l'équipe n'ont pas été reconnus par tous. Cela est aussi peut-être une preuve de richesse et d'indépendance.

Y a-t-il eu un esprit d'Uriage ? Il y a certainement eu une manière d'être et un attachement à des valeurs qui ont conduit les plus fidèles à lutter contre toute tendance fasciste et totalitaire. Un dernier détail et non le moindre souligne cette manière d'être : l'accueil aux artistes. De tout temps, à Uriage, il y a eu des peintres comme Pasquier, des chanteurs comme Jacques Douai, des comédiens de qualité comme dans la troupe de Hussenot, ou Yves Robert à ses débuts. Or, l'une des faiblesses du fascisme est justement l'incapacité de soutenir un art libre et créateur. Les beaux-arts, sous les gouvernements totalitaires, sont presque toujours serviles et dérisoires.

Une réflexion plus approfondie sur Uriage peut être fructueuse en replaçant l'épisode dans un contexte historique et en mettant en relief son apport indéniable dans la Résistance et dans la lutte contre le fascisme et le totalitarisme, au moins pour ceux qui ont été jusqu'au bout de leurs engagements. Aujourd'hui, cette lutte pourrait prendre une forme nouvelle. Une double menace totalitaire se précise chaque jour avec plus de force. D'une part un glissement progressif et insensible vers un totalitarisme voilé qui ne veut pas dire son nom, d'autre part des mouvements d'extrême droite racistes, souvent ouvertement pro-nazis. Les intellectuels de gauche, qui devraient être les premiers à les dénoncer, passent leur temps à se battre entre eux dans des querelles de tendances. Certains banalisent le nazisme. D'autres voient le fascisme partout, ce qui permet aussi de ne le voir nulle part et de couper toute défense contre lui. Alors, ceux qui ont douloureusement traversé à Uriage les tempêtes et les marécages pour aboutir à une authentique résistance ont acquis une expérience qui pourrait être utile au moment où la démocratie véritable est une fois de plus menacée.

(*) Ancien instructeur à l'Ecole d'Uriage combattant de la Résistance pilote de chasse dans les F.F.C.

CORRESPONDANCE

Les fusillés de Châteaubriant

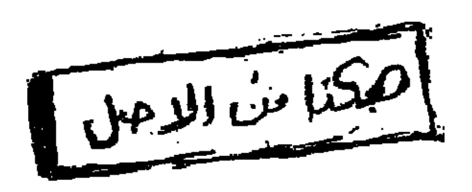
Après la publication, dans le Monde *du 24 octobre, d'une correspondance de M. Robert Deloche, interné à Châteaubriant (Loire-Atlantique) du mois d'août 1941 au mois de mai 1942 et qui affirmait que plusieurs des vingt-sept personnes fusillées par les troupes allemandes n'étaient pas communistes — notamment Claude Lalet — M. André Rossel nous affirme* que c'est bien « en tant que résistant communiste, en tant que membre de l'Union des étudiants et lycéens communistes de France, que Claude Lalet est tombé sous les balles nazies ».

De leur côté, MM. Jean Maitron, Claude Pennetier, auteurs de dictionnaire biographique du mouvement ouvrier français et R. Prager, signataire des notices consacrées à Marc Bourhis et Pierre Guéguin, « tiennent à apporter un démenti à certaines affirmations de M. Deloche ». *Ils ajoutent :* « Marc Bourhis (et non Michel), après avoir milité dans une cellule communiste de Concarneau de 1930 à 1933, fut dans le Finistère l'animateur de la tendance syndicaliste révolutionnaire de l'enseignement : *l'Ecole émancipée*. En relation avec les organisations trotskystes depuis 1935 il organisa et présida un meeting local du parti ouvrier internationaliste le 29 décembre 1937, puis entra avec des militants trotskystes au parti socialiste ouvrier paysan.

» Pierre Guéguin (et non Guéguen), maire communiste de Concarneau, condamna le pacte germano-soviétique en août 1939 et rompit avec le parti communiste. Il déclara : « Si le parti » communiste, sur l'ordre de Sta» line, a brusquement renié ses » principes, je leur suis demeuré » fidèlement attaché » (11 mars 1940) et rappela que s'il « était » antistalinien, il restait com» muniste » (9 mai 1940). »

De son côté, M. Alain Krivine nous a adressé la photocopie d'une lettre qu'il a envoyée à M. Fernand Grenier, président de l'Amicale de Châteaubriant-Voves, et dans laquelle il lui demande de « reconnaître ce qui est, à savoir que, parmi les vingt-sept fusillés, se trouvaient un trotskiste, Marc Bourhis, et un opposant au stalinisme, l'ancien maire de Concarneau, Pierre Guéguin ».

Enfin, un ingénieur, M. Maurice Vieux, ancien déporté-résistant, nous indique qu'un autre « non-communiste » figurait parmi les vingt-sept fusillés de Châteaubriant. Il s'agit de Victor Renelle. Celui-ci, selon M. Vieux, était « ingénieur chimiste non seulement dirigeant du syndicat C.G.T. des produits chimiques, mais également franc-maçon, puisqu'il appartenait à la loge Jean-Jaurès, n° 469 de la Grande Loge de France ».



Le Monde

société

A VILLERSEXEL (Haute-Saône)

La déconfiture d'une école de luxe

Ouverte en 1977 par un ancien directeur adjoint des écoles privées Denis-Huisman, l'Ecole active internationale (E.A.I.) de Villersexel (Haute-Saône) a été abandonnée, en octobre 1979, par ses élèves et professeurs. Des projets grandioses de son propriétaire et directeur, *M. Jean-Pierre Potet* — corps professoral d'élite, pédagogie active, — il ne reste rien. Les parents qui, les premières années, y avaient placé leurs enfants, s'étant vite aperçus que le prix élevé de la scolarité ne correspondait pas à leur attente.

Cette affaire provoque des remous dans le département, où les socialistes reprochent au conseil général, favorable à l'époque à la majorité, d'avoir, sans contrepartie, garanti un prêt à M. Potet. L'affaire pourrait avoir d'autres prolongements politiques, M. Edgar Faure ayant accepté de figurer dans l'organigramme de l'école comme président du comité pédagogique. Interrogé *sur* cette affaire, le *sénateur (non inscrit)* du Doubs se refuse à toute déclaration.

De *notre* correspondant

Vesoul. — Brique rose et ardoise grise, plafonds de 4 mètres, tapisseries d'Aubusson, le château de Villersexel, le château-aux-trois-cent-soixante-cinq-fenêtres, n'abrite plus ni directeur, *ni* professeurs, ni pensionnaires, partis « pour un mois » en octobre dernier.

Pourtant, cette Ecole active internationale ouverte à la rentrée de 1977, Villersexel, qui se fait du souci pour *sa filature, et son sénateur* et maire le docteur Michel Miroudot (U.D.F.), l'avaient bien accueillie. Alors que sa propriétaire, Mlle Jeanne-Marie de Grammont, s'apprêtait à faire don à la commune, pour 1 F symbolique, d'un château nécessitant quelque 250 000 F d'entretien annuel, un acquéreur ferme s'offrait pour 1,5 million de francs.

Ancien directeur adjoint des écoles Denis-Huisman, où il était entré surveillant, M. Jean-Pierre Potet créait *ainsi, à l'âge de trente-six ans,* sa cinquième école en quatre ans. Et avec quels projets ! sur le papier du moins : « Un véritable campus scolaire de très haut niveau », « un bac européen », « un centre culturel, musée de la Franche-Comté, centre socio-éducatif ». La documentation éditée par l'E.A.I. annonçait encore l'invention de l' « école idéale » avec un « captain » par classe de moins de quinze élèves, et même « un corps de quatre-vingts professeurs » *pour soixante-dix élèves. Bref,* une école où les élèves seraient en vacances. Les étudiants de « J.-P. P. » *parlaient eux-mêmes* bientôt du « club ». Et puis, il y aurait « 25 % des effectifs fournis par l'Action sanitaire et sociale ».

En tout cas, pour les élèves scolarisés en 1979-1980, l'internat se factura à 6 500 F par trimestre dans le primaire, à 8 000 F en terminale, plus de 500 F d'inscription annuelle, plus une caution de 3 000 F (dont *500 F non remboursables), plus* un supplément de 250 F par week-end.

On vit alors à l'E.A.I. la nièce de *l'acheteur du paquebot France,* des fils de banquiers du Proche-Orient et plusieurs enfants de l'actuel président du Centrafrique. En fait, deux élèves sur trois venaient de la bonne bourgeoisie franc-comtoise, placés là en opération de sauvetage Des chèques de 20 000 F furent signés au seul vu du grandiose salon de réception.

Les écoles publiques, cependant, ne tardèrent pas à récupérer à nouveau les fils à papa cossards. Quant aux yeux des Africains, les rives de l'Ognon apparurent vite trop loin de Paris et de ses aéroports. Après cent inscriptions pour la deuxième rentrée, on retomba à vingt à l'automne dernier. C'est que les familles s'étaient signalé entre elles que le *parc de 30 hectares n'en faisait* que 16, que bien des cautions n'avaient pas été rendues, que le *château vivait en vase clos... Et l'on* n'y vit jamais d'enfants de la direction départementale de l'action sanitaire et sociale de Haute-Saône.

Du côté des enseignants, alignés sur les traitements de l'éducation, on déchanta aussi. L'école ne possédait pas de magnétophone pour sa « pédagogie active », le « prof » de « géo » courait après les cartes, celui de « sciences nat. » n'avait ni « labo » ni évier. On demanda à une surveillante sans baccalau*réat de donner des cours en* terminale. Même la porte d'entrée était interdite aux enseignants : « *Par sécurité* » *affirme le maître des lieux.*

Certains professeurs ne furent payés que neuf mois sur douze. Bientôt il leur fallut choisir entre partir ou suivre le directeur général et ses élèves, transplantés, après deux semaines de scolarité à Villersexel, pour « *un stage d'un mois* », à Sainte-Aulde (Seine-et-Marne), à mi-chemin entre Orly et Roissy.

Pas d'hypothèque

Là dans un ancien Novotel, loué 600 000 F par an, règne officiellement la même « *pédagogie de tous les instants* ». Mais bien des élèves *et des* professeurs n'y ont jamais trouvé le sauna et le circuit interne de télévision vantés *par* la publicité.

Donc M. Potet et les siens ont quitté « provisoirement » Villersexel, où il est propriétaire, pour Sainte-Aulde, où il est locataire. En fait, en trois années, M. Potet n'a pu réaliser en Franche-Comté le musée et les deux centres promis en 1977. Pourquoi ? Parce que, dit-il, « *la DATAR m'a longtemps, malgré les appuis que j'avais, fait lanterner au sujet d'une demande de prime de développement régional pour quarante-sept emplois, puis d'une prime de localisation d'activités tertiaires pour seize emplois à créer (20 000 F pour chacun). La prime a été accordée mais non versée* ».

Pourtant, le conseil général avait accordé en 1977, sur proposition de son *président* d'alors, M. Miroudot, sa garantie pour un emprunt de 1 300 000 francs contracté par M. Potet au moment de l'achat de la propriété de Villersexel. Mais, en dépit de cette garantie, il n'existe pas d'hypothèque sur cette propriété au *profit de l'assemblée départementale.* En revanche, un organisme parisien de crédit-bail en a obtenu une, en contrepartie d'un prêt de 700 000 F à M. Potet.

Cette situation fait dire à la fédération du parti socialiste de Haute-Saône que la « *droite* » a « *bradé* » l'argent des contribuables. Mais non ! rétorque en substance le préfet, en *soulignant* qu'une récente *expertise* d'une société immobilière a évalué les seules annexes du château à 1,5 million — le prix d'achat total de la propriété en 1977. De son côté, M. Miroudot parle d'une valeur « *globale* » de « *3 millions* ».

ANDRÉ MOISSÉ.

FAITS DIVERS

● *Un car de ramassage scolaire se renverse : un mort.* — Une fillette de douze ans a été tuée et vingt-sept élèves ont été blessés dans l'accident d'un car de ramassage scolaire transportant *cinquante-quatre élèves,* le jeudi 22 janvier, dans la banlieue de Nancy.

Selon les premiers éléments de l'enquête, le chauffeur du car a perdu le contrôle du véhicule après avoir doublé un cyclomotoriste. Le car, déséquilibré, a effectué un tonneau complet avant de se retourner.

JUSTICE

La promulgation de la loi « sécurité et liberté »

DÉLAIS

Le délai de quinze jours que, conformément à l'article 10 de la Constitution, s'est accordé le gouvernement avant que le chef de l'Etat n'appose sa signature sur la loi « sécurité et liberté » ne s'explique pas seulement par le souci de rédiger auparavant les circulaires d'application. D'autant qu'il est courant que de *tels textes d'application* (décrets ou circulaires) soient préparés en même temps que la loi qu'ils commentent.

C'est, semble-t-il, un autre... délai qui est cause de ce report de promulgation. Le nouvel article 567-2 du code de procédure pénale prévoit que, désormais, la Cour de cassation aura un délai maximum de trois mois pour se prononcer sur les pourvois formés par des inculpés contre *les décisions de placement* en détention provisoire dont ils sont frappés. Ce nouvel *article 567-2* est d'application immédiate.

Or la chambre criminelle de la Cour de cassation serait, pour un certain nombre de cas, saisie depuis plus de trois mois de pourvois relatifs à des détentions provisoires et qu'elle n'a pas encore examinés. Si la loi était immédiatement publiée au *Journal officiel*, les détenus auteurs de ces pourvois non jugés à temps devraient être remis en liberté *sur-le-champ*. Ce que l'on paraît vouloir éviter en mettant à profit le délai de quinze jours *prévu par la Constitution pour* promulguer les lois et, accessoirement, examiner les pourvois qui traînent. — Ph. B.

● *Après la décision du Conseil constitutionnel* déclarant conforme à la Constitution la loi « sécurité et liberté », le parti socialiste a estimé, jeudi 22 janvier, que le Conseil s'était livré à une « *critique habile* » de la loi, qui « *constitue une mise en garde sévère contre les excès qu'elle semblait pouvoir permettre, au mépris des libertés* ». En revanche, dans un communiqué publié le même jour, le Syndicat de la magistrature estime qu'au travers de cette loi « *c'est l'Etat policier qui émerge* ».

A LA COUR D'ASSISES DES YVELINES

Trop d'inconnues pour les défenseurs des indépendantistes tahitiens

M. Francis Sanford, vice-président du conseil du gouvernement de Tahiti, est un homme difficile à joindre. Sa présence avait été requise à la barre des témoins du procès de sept de ses concitoyens qui comparaissent depuis le 13 janvier devant la cour d'assises de Versailles (« le Monde » du 23 janvier). Mais la convocation n'a pas *atteint* son *destinataire. M. Georges Meurant,* l'avocat général, a expliqué, un peu gêné, que les gendarmes de Papeete n'avaient pas trouvé le premier personnage politique de *Polynésie.*

Les avocats de la *défense*, apparemment, n'ont pas cru cette version. Ils ont renouvelé, jeudi 22 janvier, pendant leurs plaidoiries, leurs soupçons contre « *un procès aux forts relents de colonialisme* ». M. Francis Sanford, pour eux, est un témoin important de cette affaire de meurtre sur fond d'indépendantisme où l'accusation s'évertue à ne voir qu'un crime sordide de droit commun : l'assassinat, dans la nuit du 26 au 27 août 1977, de *M. Pierre* d'Anglejean-Chatillon, un résident métropolitain choisi au hasard pour cible par un commando de quatre jeunes gens.

Non, la défense estime que sa curiosité n'a pas été satisfaite. Pour*quoi un garde du corps privé a-t-il* appréhendé seul Marcel Tahutini, l'auteur du meurtre, alors que toute la police locale était lancée sur les traces des coupables ? Pourquoi l'a-t-il accompagné chez M. Sanford, au lieu de prévenir les gendarmes ? Pourquoi M. Sanford, avant de prier avec le meurtrier, a-t-il demandé au procureur général et au procureur de la République de Papeete de venir le rejoindre ? Pourquoi les aveux de Marcel Tahutini ne figurent-ils pas au *dossier d'instruction ? Toutes ces* questions sont restées sans réponse durant le procès, jetant un voile de *mystère bien politique sur* cette affaire officiellement de pur droit commun.

« *Voilà bien des procédés coloniaux !* », fait remarquer Mᵉ Henri Leclerc. « *Présente-t-on un bandit arrêté en métropole à M. Raymond Barre* », demande Mᵉ Michel Nançoz ? Comment expliquer, en outre, que l'avocat général ne s'étonne pas de la présence de deux magistrats du parquet à cette curieuse réunion ? Décidemment, le procès butte sur *cette rencontre. Les pudeurs de la* procédure permettent bien des interprétations. Celle-ci, par exemple : « *On a pu faire peur à Marcel Tahutini*, dit Mᵉ Nançoz. *On a pu lui faire comprendre que sa seule chance consistait à charger Charlie Ching.* »

Vrai ? Faux ? Mᵉ Leclerc va plus loin. « *On a scellé un pacte entre le gouvernement français, Francis Sanford et Marcel Tahutini.* »

La police, en tout cas, arrête les autres membres du commando. Marcel Tahutini est présenté à chacun d'eux. Tous désignent le principal adversaire politique de M. Sanford comme l'instigateur du meurtre. C'est chose si facile : Charlie Ching, fondateur du parti indépendantiste Te Taata Tahiti Tiama (Le Tahitien libre) a des contacts avec les six jeunes inculpés. Il a *supervisé leurs premiers pas de* militants. Il prône la destruction des édifices militaires de Tahiti parce qu'il est hostile aux expériences nucléaires dans le Pacifique. Mais a-t-il vraiment demandé aux membres du commando de tuer Pierre d'Anglejean-Chatillon ?

« Dirigés par un Chinois »

Les avocats de la défense (1) rappellent que les six accusés ont vite rétracté leurs affirmations. Depuis son inculpation, Marcel Tahutini affirme qu' « *on* » lui a demandé de désigner Charlie Ching. Les cinq autres indépendantistes indiquent même qu'ils n'étaient plus du tout *d'accord avec Charlie Ching au* moment des faits, qu'ils n'acceptaient déjà plus d' « *être dirigés par un Chinois* ». Or Charlie Ching a du sang chinois.

Trop tard ! La justice, une première fois, lors des débats devant la cour criminelle de Papeete en février 1979, ne retient plus que les premières déclarations des inculpés. Après cassation du premier arrêt, ils comparaissent devant la cour d'assises des Yvelines : l'accusation, une nouvelle *fois, ne veut entendre que les premiers aveux,* accablants pour Charlie Ching.

Mᵉ Henri Leclerc a l'impression que l'histoire de la Polynésie se répète. L'oncle de Charlie Ching, le vénéré sénateur Pouvanaa a Oopa, animateur du Regroupement des populations *tahitiennes* (R.D.P.T.), avait connu vingt ans plus tôt, selon le défenseur, la même mésaventure. Ardent défenseur de la reconnaissance de la souveraineté polynésienne le « vieux » a Oopa devenait un personnage gênant. Il avait appelé, lors du référendum de 1958, les *Tahitiens à rejeter les liens avec* la France. Sa cause avait été mise en minorité. Une vague d'attentats indépendantistes avait alors secoué la léthargie tropicale de Papeete. Les jeunes auteurs de ces actions avaient dénoncé Pouvanaa a Oopa, qui était bientôt condamné à une peine de huit ans de réclusion criminelle et de quinze ans d'interdiction de séjour.

« *Regardez l'histoire,* s'écrie Mᵉ Leclerc. *Minoritaire aux élections, attentats, dénonciations, rétractations, condamnations. Ça ne vous rappelle rien ?* » L'aventure de Charlie Ching, le neveu, après celle de l'oncle...

PHILIPPE BOGGIO.

(1) Mᵉˢ Sylvie Fauvet, Nicolet, Nanços, Tubiana, de Felice et Roux.

Sur ordre du procureur de la République

LES DOCUMENTS TRANSMIS AU PARQUET DE PARIS SONT RESTITUÉS A M. ROGER DELPEY

Les documents saisis au domicile de M. Roger Delpey lors de son arrestation, le 10 mai dernier, lui ont été restitués jeudi 22 janvier, à son domicile de Chatou (Yvelines), sur ordre de M. Christian Le Gunéhec, procureur de la République à Paris.

Il s'agit de trois documents dactylographiés sur lesquels étaient apposées des signatures à l'encre bleue de l'ex-empereur Bokassa, de vingt-six coupures de presse, du double d'un télex et de quatorze photocopies. Ces documents, qui figuraient initialement au dossier transmis à la Cour de sûreté de l'Etat, portaient les numéros de scellés 22, 35 et 36 ; ils avaient été disjoints le 7 octobre de ce dossier pour être transmis au parquet du tribunal de Paris *en vue d'éventuelles* poursuites devant une juridiction de droit commun.

Cette décision avait soulevé de nombreuses protestations, notamment celles des avocats de M. Delpey, Mᵉˢ Roland Dumas et Christian Charrière - Bournazel, qui, dans une lettre adressée au président de la République, affirmaient que ces scellés contenaient « *des pièces originales relatives aux diamants que M. Valéry Giscard d'Estaing et les membres de sa famille auraient reçus en cadeau suivant les affirmations de Jean-Bédel Bokassa, ex-empereur du Centrafrique* (*le Monde* daté 2-3 novembre 1980).

Le parquet du tribunal de grande instance de Paris n'avait reçu aucune plainte concernant ces documents et les avait classés sans suite le 6 novembre. M. Delpey devait être mis en liberté le 28 novembre *(le Monde* daté 30 novembre - 1ᵉʳ décembre 1980).

Dans un communiqué, publié jeudi 22 janvier, le procureur de la République de Paris rappelle les différentes étapes de l'affaire. Il précise que la décision de classement sans suite a été motivée « *notamment pas l'absence de plaintes des personnes qui auraient pu être les victimes de l'utilisation de ces documents et qui avaient engagé une action civile en diffamation devant la cour d'appel de Paris* ». Il fait là allusion aux cousins de M. Valéry Giscard d'Estaing. « *Le classement de l'enquête,* ajoute-t-il, *permit aux parties à ce procès civil de verser aux débats la copie certifiée conforme des documents originaux en cause et ces débats ont d'ailleurs fait apparaître qu'il existait d'autres documents de même présentation comportant des textes analogues aux pièces placées sous scellés. La cour d'appel de Paris a rendu ses arrêts le 23 décembre 1980 en se référant explicitement aux documents produits.* »

● *Lycéens arrêtés à Albi pour racket et violences sexuelles.* — Quatre garçons âgés de douze à seize ans, élèves au lycée Bellevue d'Albi (Tarn), ont été inculpés d'attentats à la pudeur. Trois d'entre eux ont été écroués. Depuis la rentrée de septembre 1980, les quatre garçons s'en prenaient à des lycéennes pour leur soutirer de l'argent et leur faire subir des sévices sexuels. L'un des garçons, déjà connu de la police, avait extorqué 7 000 francs à une lycéenne obligée de puiser dans les économies de sa grand-mère. — *(Corresp.)*

FAITS ET JUGEMENTS

Le maire du Chesnay relaxé du délit de banqueroute.

Poursuivi pour des délits assimilés à la banqueroute (*le Monde* du 5 décembre 1980), M. Maurice Cointe, *conseiller général* et *maire* (modéré majorité) du Chesnay (Yvelines), a été relaxé, mercredi 21 *janvier*, par le tribunal correctionnel de Versailles. *Président* du conseil d'administration d'un centre médico-chirurgical ouvert dans sa commune, M. Cointe, également entrepreneur en bâtiment, avait fait l'objet d'une plainte déposée par seize médecins de l'établissement, immédiatement après la mise en cessation de paiement, de la clinique. Le maire du Chesnay avait *été inculpé pour* avoir réglé, après cette cessation de paiement, une somme de 1 million de francs à l'entreprise de bâtiment qu'il dirigeait et qui avait *été* désignée comme maître d'œuvre de la clinique.

Le ministère public reprochait également à M. Cointe d'avoir eu recours à des moyens ruineux pour se procurer des fonds *dans l'intention de retarder l'état* de cessation de paiement de la société. Pour sa défense, M. Maurice Cointe, considéré comme un bon gestionnaire, avait souligné que les difficultés rencontrées par la clinique étaient, pour une très grande part, dues à la grève des postes qui avait paralysé la trésorerie de la société pendant plus de deux mois, en 1974.

Le ministère public avait, au cours de l'audience, réclamé une peine d'emprisonnement avec sursis sans, toutefois, en préciser la durée. Le tribunal, estimant que rien ne pouvait être retenu à l'encontre du maire du Chesnay, a prononcé la relaxe.

Trente-trois manifestants anti-nucléaires pourraient être déférés à la cour d'assises.

Rennes. — La troisième chambre *correctionnelle de la cour* d'appel de Rennes a confirmé, mercredi 21 janvier, un jugement du tribunal de grande instance de Nantes du 14 janvier 1980, qui s'était déclaré incompétent pour connaître des faits reprochés à trente - trois militants anti-nucléaires, « *en raison du caractère criminel de ces faits* ».

Les trente - trois prévenus avaient été poursuivis en application de la loi anti-casseurs, pour avoir exercé, le 10 juin 1977 à Saint-Jean-de-Boiseau (Loire-Atlantique), des violences sur des gendarmes chargés de la surveillance de la mairie annexe et dégradé des registres d'enquête d'utilité publique sur le projet d'implantation d'une centrale nucléaire au Pellerin (Loire-Atlantique) déposés dans cette mairie annexe.

La cour d'appel a considéré que *ces faits relevaient des* articles 254 et 255 du code pénal, qui prévoient une peine de réclusion criminelle de cinq à dix ans pour ceux qui se seront rendus coupables de « *soustraction, destruction et enlèvement de pièces ou de procédures criminelles, d'autres papiers, registres, actes et effets contenus dans les archives, greffes ou dépôts publics* », et non à l'article 314 du code pénal (loi anti-casseurs) retenu par le ministère public. Si ce dernier décide de maintenir ses poursuites en leur donnant une qualification criminelle, les trente-trois anti-nucléaires risquent donc de comparaître devant la cour d'assises. — *(Corresp.)*

Quatre agents de G.D.F. inculpés après l'explosion de Marseille.

M. Michel Maestroni, juge d'instruction au tribunal de Marseille, a inculpé « *d'homicide et blessures involontaires* », le jeudi 22 janvier, les quatre agents de Gaz de France qui avaient été placés en garde à vue, le mardi 20 janvier (*le Monde* du 22 janvier), dans le cadre de l'information ouverte après l'explosion de gaz qui a causé la mort de huit personnes, le dimanche 11 janvier, dans un immeuble du quartier du Canet.

Il s'agit de MM. Henri Poulard, cinquante-six ans, Francis Ambrosi, cinquante ans, tous deux de service au standard des urgences lors des faits, et Charles Villena, vingt-deux ans, Alain Nianlon, vingt-sept ans, qui se trouvaient à bord du véhicule d'intervention. Ils ont *été* laissés en liberté, mais placés sous contrôle judiciaire. — *(Corresp.)*

● *Vingt-quatre ressortissants étrangers ont été expulsés de France* après les deux opérations de contrôle entreprises à Marseille, les mardi 20 et mercredi 21 janvier, par d'importants effectifs policiers dans les quartiers de Belsunce, de la porte d'Aix, des Capucins et de Noailles (*le Monde* des 22 et 23 janvier).



ÉDUCATION

A Besançon, étudiants et ouvriers côte à côte

Toutes les colères en une

De notre envoyé spécial

Besançon. — Quatre mille manifestants ont parcouru les rues de Besançon (Doubs), jeudi 22 janvier, afin de défendre « le droit aux études et à l'emploi » en Franche-Comté. Appelée par la coordination des étudiants bisontins (en grève dans toutes les disciplines, à l'exception de la faculté de médecine et de pharmacie), par plusieurs organisations syndicales (C.G.T., C.F.D.T., FEN, C.G.C., C.S.C.V.) et par la Fédération des conseils de parents d'élèves, cette manifestation avait reçu le soutien des partis de gauche et d'extrême gauche ainsi que celui de la municipalité de Besançon (union de la gauche).

Toutes les angoisses en une. Les colères dans un même sac et la foule unanime. Quand il s'agit de lutte et d'espoir, Besançon n'aime guère être en reste. Comme s'il planait toujours sur la vieille cité, encerclée en un large méandre par le flot rapide et massif du Doubs, un esprit libre et frondeur. Comme si les mânes de Charles Nodier et de Charles Fourier, deux gloires locales, les rêveries littéraires du premier et les envolées utopistes du second faisaient encore le pied de nez à la citadelle, cette place forte construite par Vauban, qui de ses hauteurs semble surveiller la ville tout autant que la défendre.

On se souvient des Lip. C'est le point de comparaison obligé. De ce point de vue, la manifestation de jeudi soir n'aura pas déçu. On s'accorde à dire que c'est une des plus importantes depuis la longue grève des ouvriers horlogers. En grève depuis le 11 décembre 1980 pour certains d'entre eux (ceux de la faculté de droit et sciences économiques), les étudiants de l'université de Franche-Comté auront donc réussi à mettre tout le monde d'accord. Tout au moins toute la gauche politique et syndicale.

En ces temps de division et de polémique, cela ne leur paraît pas mince. Désarçonnés par l'absence de débouché national de leur mouvement contre la réforme de la carte universitaire, ils se sont tournés vers une lutte spécifiquement régionale, « *une manifestation interprofessionnelle* », disent-ils.

Le monde des usines fait donc écho à celui des universités. Etudiante, la tête du cortège s'avance comme une marche funèbre dans la grande rue piétonne. « *Le plan Saunier, c'est la mort de l'Université* », dit l'homélie manifestante. Ouvrière, la queue chante avec fougue *les Canuts* ou *le Chiffon rouge*. Entre elles, des banderoles en tous genres, portées par ceux de l'école normale, du SNI P.E.G.C., des deux UNEF, du SGEN ou du SNE-Sup... Mélange qui ne va pas sans discordance. Maire socialiste en tête, les élus de la municipalité sont certes là, arborant leurs écharpes tricolores, mais ceux du parti communiste ont tenu à se distinguer sous une banderole qui dit simplement « *Les élus communistes* ». Et la C.G.T., solide et fortement groupée, a ses mots d'ordre à elle : « *Le consensus, ça fait des cons sans sous.* » Conformément à la tradition, la banderole des Lip réunit C.G.T. et C.F.D.T. « *Vivre, étudier et travailler en Franche-Comté* », dit-elle.

Une amère justification

Ordre du jour que le hasard des plans patronaux vient hélas de confirmer : on sait depuis le mercredi 21 janvier que la « Rhodia », l'usine de Rhône-Poulenc Textiles (R.P.T.), qui emploie mille deux cent quarante-cinq personnes, devra fermer ses portes en juillet prochain. Plus tôt, plus vite et plus brutalement que prévu.

« *C'est un mercredi noir pour Besançon* », dit un syndicaliste de R.P.T. « *A l'Université, ce sont des atteintes concertées contre la Franche-Comté* », affirme M. Robert Schwint, maire de Besançon et sénateur P.S. du Doubs. Les étudiants n'auraient pu souhaiter plus amère justification à la campagne d'information qu'ils mènent auprès de la population, allant successivement s'inscrire symboliquement à l'ANPE, donner du sang « *pour l'université* », délivrer aux commerçants des tickets prosaïques : « *sans étudiants, plus d'argent* ». « *La suppression d'un grand nombre de filières universitaires risque de faire de la Franche-Comté une région sous-développée* », affirme un enseignant du SGEN - C.F.D.T. « *Quelle vie économique régionale si tous les cadres sont formés ailleurs ? Avec mille trois cents emplois et douze mille étudiants, l'enseignement supérieur constitue ici la fonction urbaine la plus importante.* » Discours auquel font écho partout dans la ville les panneaux d'affichage municipaux en lettres rouges sur fond blanc : « *Où vos enfants étudieront-ils demain ? Besançon défend son université* ».

« *Affolement* », répond le recteur, M. Henri Legoherel. « *Ces affiches municipales sèment la panique dans l'esprit des enfants et des familles* », explique-t-il. « *En dehors d'un secteur, les sciences humaines, où il y a eu effectivement des suppressions, on peut tout faire, tous les cycles, à l'université de Besançon. Elle n'est nullement menacée.* » Il affirme que seulement quatre cent un étudiants bisontins sont touchés par un remodelage de la carte universitaire, et l'université au bout du compte n'aura perdu cette année que 0,25 % de ses effectifs. « *Le fond de l'affaire est politique*, rétorque M. Schwint. *Mme Saunier-Seïté visait la faculté de lettres parce que sa couleur ne lui plaisait pas.* »

A chacun son camp, à chacun son théâtre. Installé dans un somptueux palais — les locaux de l'archevêché devenus le rectorat au début du siècle, — avec une assurance que confortent les lambris et les toiles de maîtres qui l'entourent, M. Legoherel répète que « *c'est le mouvement actuel qui mine l'université* ». Dans une rue proche, quatre étudiants déguisés en mulets s'avancent sur le trottoir, ahanant et soufflant, tout à leur rôle de bêtes de somme, écrasés par de grossiers sacs de jute, qui disent noir sur blanc leurs griefs : « *Décret Imbert, loi Sauvage, plan Saunier-Seïté, budget.* » « *Ils ne savent pas quoi faire pour se rendre ridicules* », lâche, peu généreuse, une passante avant d'entrer dans sa banque.

EDWY PLENEL.

UN « ACCORD-CADRE »

• Tous les étudiants en sciences seront initiés à l'informatique.
• Le nombre d'ingénieurs informaticiens va doubler en quatre ans.

Le ministère des universités et l'Agence de l'informatique viennent de signer un « accord-cadre » aux termes duquel la France s'engage à doubler en quatre ans le nombre de ses ingénieurs informaticiens. Moyennant une contribution de l'agence de 50 millions de francs et la création par le ministère des universités d'une soixantaine de postes d'enseignants en informatique — équivalant à une « rallonge » de 20 millions de francs, — le gouvernement se propose, d'ici quatre ans, de former chaque année six cents ingénieurs informaticiens de plus qu'aujourd'hui.

Cet accord de l'enseignement supérieur sera suivi de conventions avec le ministère de l'éducation pour l'accélération du programme informatique dans l'enseignement secondaire.

Enfin, l'opération « dix mille micros » a permis d'équiper à ce jour deux cents lycées en micro-ordinateurs. A raison de huit appareils par établissement, cela revient à une première tranche de mille six cents « micros ».

A l'Agence de l'informatique, « établissement public national » né il y a seulement un an du ministère de l'industrie, on ne cache pas sa satisfaction : « *les actions de formation sont bien parties* », dit-on dans l'entourage du président, M. Bernard Lo~imy. De fait, l'accord de programme conclu avec le ministère des universités va donner un coup de fouet à l'ensemble de l'enseignement supérieur.

Dès la rentrée prochaine, en effet, va être introduite une option informatique en première année de DEUG (diplôme d'études universitaires générales) scientifique. Il s'agira d'initier des étudiants non spécialistes à raison d'une cinquantaine d'heures dans l'année, le temps de se familiariser avec le langage de l'ordinateur et les techniques graphiques (1). A terme, il s'agit d'initier à l'informatique les quelque cinquante-cinq mille étudiants des DEUG scientifiques (premier cycle). L'accord prévoit que « *dès 1982 plus des deux-tiers des étudiants des DEUG scientifiques devraient ainsi s'initier à l'informatique et à son utilisation* ».

Afin de faire face à cet engagement, un appel d'offres va être lancé au printemps prochain pour la fourniture de quatre cents micro-processeurs cependant qu'une « concertation » va être engagée auprès des universités pour le développement des logiciels correspondants. Les micro-ordinateurs seraient livrés en deux fois : octobre 1981 et octobre 1982. Naturellement l'« *enseignement de l'informatique devra être fait en grande partie par des enseignants non informaticiens* », c'est-à-dire essentiellement des professeurs de mathématiques, physique ou chimie « *ayant reçu une formation complémentaire en informatique* ».

L'accord prévoit aussi de développer l'enseignement de la micro-électronique dans les instituts universitaires de technologie (I.U.T.) et les grandes écoles. Un appel d'offres commun sera lancé, au printemps prochain aussi, pour la fourniture de trois cent soixante machines destinées à la formation des étudiants en génie électrique ou génie mécanique.

Six cents ingénieurs analystes

Mais c'est la formation d'ingénieurs informaticiens — dont l'industrie française manque cruellement aujourd'hui — qui est l'objectif *immédiat* de l'accord-cadre. Deux grandes écoles vont doubler leurs promotions au cours des années à venir. L'Ecole nationale supérieure d'informatique et de mathématiques appliquées de Grenoble (ENSIMAG), qui « produit » actuellement soixante-dix ingénieurs par an, prévoit d'en former cent quarante en 1985. Dès l'an prochain l'école accueillera, outre les soixante élèves reçus au concours, une vingtaine de titulaires d'une maîtrise de mathématiques (à former en un an). D'autre part, les promotions de l'Ecole nationale supérieure d'électro-technique, d'électronique, d'informatique et d'hydraulique de Toulouse (ENSEEITH) passeront de quarante-cinq à quatre-vingt-dix. L'école prévoit de recruter dix enseignants supplémentaires en trois ans. Au total on obtiendrait ainsi cent vingt ingénieurs de plus par an (2).

On en formera deux cents autres à partir des analystes de gestion diplômés des « MIAGE » (maîtrise d'informatique appliquée à la gestion) et encore cent trente de plus par an avec les analystes programmeurs d'IUT. Enfin, on va recycler chaque année quelque cent cinquante ingénieurs diplômés des grandes écoles ou ayant atteint un haut niveau scientifique (maîtrise, diplôme d'études approfondies, diplôme d'études supérieures spécialisées et doctorat). Ces expériences de double formation seront d'abord limitées à cinq universités.

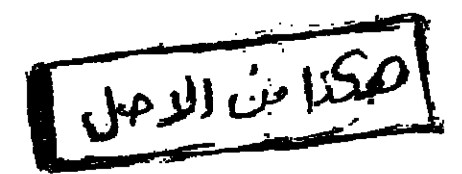
« *Aucune formation supérieure ne peut échapper à l'informatique* », a souligné M. Jacques Beguin, directeur des enseignements supérieurs au ministère des universités, lorsqu'il a présenté ces projets le 22 janvier avec le président de l'Agence de l'informatique. On prévoit déjà en effet l'extension des expériences de « sensibilisation » en cours pour les diplômes non scientifiques (3) tant il est vrai que l'ordinateur est désormais considéré comme un instrument de base de l'enseignement à tous les niveaux et dans tous les domaines. Nous manquerons peut-être davantage de pétrole mais nous aurons des informaticiens. Et tous les jeunes Français auront tâté de l'ordinateur.

ROGER CANS.

(1) Actuellement, l'enseignement de l'informatique touche 5 % des étudiants de premier cycle.

(2) Dès la dernière rentrée, l'Ecole polytechnique féminine s'est engagée à doubler ses effectifs d'informaticiennes, cependant que l'Ecole supérieure d'électricité augmentera sa « production » d'ingénieurs informaticiens (50 actuellement) sans modifier ses effectifs globaux (300 ingénieurs par promotion).

(3) Les cinq expériences de sensibilisation à l'informatique en première année de DEUG ont lieu à Strasbourg (lettres), Grenoble (administration économique et sociale), Montpellier (droit), Paris-V (médecine), Paris-VI (géologie).



CARNET

Naissances

— M. Gérard IDÉ et Mme, née Cécile de Vaulx, ont la joie de faire part de la naissance de

Romain,

le 9 janvier 1981.
3, place Racine,
92100 Boulogne-sur-Seine.

— M. Laurent KRAEMER et Mme, née Nicole Warga, ont la joie d'annoncer la naissance de leur fille

Sandra.

Paris, le 7 janvier 1981.

Fiançailles

— M. Henri COISNE et Mme, née M.-L. Colombier,
M. Denis ROQUETTE et Mme, née Monique Desjonquères,
sont heureux de faire part des fiançailles de leurs enfants

Marie-Christine et Michel.

Paris-16e.
Versailles.

Décès

— M. et Mme Charles Bessineton,
M. et Mme Claude Delaroche-Vernet,
Le docteur et Mme Paul Dautry,
M. et Mme Jacques Bessineton,
M. et Mme Ollivier Jourdan de la Passardière,
Le docteur et Mme Stéphane Metral,
Jeanne-Chantal Bessineton,
Les docteurs Olivier et Dominique Lyon-Caen,
Christophe, Pascale, Sabine, Sylvie, Anne, Bénédicte, Christian, Martine, Denis, Michèle, Rémi, Isabelle, Danièle, Brigitte, Ollivier-Marc, Arnaud, Virginie, Emmanuelle, Nicolas, Arnaud,
Delphine, Yann, Stéphanie, Jérôme, Thomas, Colas, Matthieu, Emilie, Aurélie,
ont le chagrin de faire part du rappel à Dieu, le 22 janvier 1981, de

Mme Camille BESSINETON,

leur mère, grand-mère et arrière-grand-mère.

La messe de requiem aura lieu le lundi 26 janvier 1981, en l'église Saint-Antoine-de-Padoue au Chesnay, à 10 h. 45.

Ni fleurs ni couronnes.

Priez pour elle.

10, rue des Anciens-Combattants,
78150 Le Chesnay.

— Mme *Paul Blaclard, son épouse,*
Ses enfants, ses petits-enfants,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du *décès de*

M. Paul BLACLARD,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
ancien élève de l'Ecole polytechnique,
ancien secrétaire général et directeur des services sociaux des Charbonnages de France,

survenu le 22 janvier 1981, dans sa soixante-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le lundi 26 janvier, à 8 h. 30, en l'église Notre-Dame d'Auteuil.

L'inhumation aura lieu au cimetière d'Aurillac (Cantal), le mardi 27 janvier 1981.

Ni fleurs ni couronnes.

Cet avis tient lieu de faire-part.

130, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— *L'Association amicale des élèves* et anciens élèves de l'Ecole nationale supérieure des postes et télécommunications
a le regret de faire part de la disparition de son président d'honneur,

Robert DEBRENNE,
inspecteur général des P.T.T.,
chevalier de la Légion d'honneur,
officier de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
président fondateur *de la Fédération européenne* des fonctionnaires administratifs supérieurs,

décédé à l'âge de cinquante-neuf ans.
Les obsèques auront lieu le 26 janvier 1981, à 14 heures, en l'église de Boutigny-sur-Essonne (Essonne).

— *M. et Mme Claude Gallant,*
Leurs enfants,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Paul GALLANT,
née Marcelle Ménager.

Les obsèques auront lieu le samedi 24 janvier 1981, à 11 heures, en *l'église de Meriel (Val-d'Oise),* et seront suivies de l'inhumation dans le caveau familial.
Cet avis tient lieu de faire-part.

— Mme Maurice Gay,
M. et Mme P. Gay,
M. et Mme E. Bedier,
font part du décès de

M. Maurice GAY,
assureur-conseil,

survenu le 20 janvier 1981.
La levée du corps aura lieu le lundi 26 janvier, à 10 h. 15, à l'amphithéâtre de l'hôpital Bichat.

— Me Roger F. Goetschel, avocat à la cour, son époux,
M. et Mme Michel Lemarchand et leur fils Philippe,
ses enfants et petit-fils,
Mme Sonia Benderski, sa sœur,
Les familles parentes et alliées,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Roger GOETSCHEL,
née Tamara Valsman,

survenu le 21 janvier 1981, dans sa soixante-dixième année.
Les obsèques auront lieu le samedi 24 janvier 1981, à 16 heures, au cimetière du Montparnasse (porte principale), 3, boulevard Edgar-Quinet.
Cet avis tient lieu de faire-part.
22, avenue Foch,
75116 Paris.
2, square des Aliscamps,
75016 Paris.

— *Nous apprenons la mort de* notre confrère

Paul IRTHUM,
de l'A.F.P.,

décédé jeudi 22 janvier, en son domicile, à Metz, à l'âge de cinquante-cinq ans.

[Né le 13 mars 1925 à Boulay (Moselle), *Paul Irthum* entre à l'Agence France-Presse comme journaliste le 16 octobre 1950. Comme envoyé spécial, il assure notamment la couverture du concile et la signature des accords d'Evian sur *le conflit algérien.*
Le 1er janvier 1971, il est nommé directeur régional de l'A.F.P. pour la Lorraine.]

— *Barbara Poltz, son épouse,*
Gaston Lellouche, son père,
Les familles Lellouche, Taïeb, Uzan et Bitan,
annoncent le décès, à l'âge de trente-*huit ans, de*

Jacques LELLOUCHE,
docteur en psychologie
à Hambourg, 30 Roonst.
39, avenue de Paris,
Tunis.

— *Mme Jean Corret,*
M. et Mme René Belliot et leurs enfants,
Mlle Valentine Mainguy,
Mme Eric Langerfeld,
Mme Yves Mainguy et sa belle-fille,
M. et Mme Pierre Mainguy et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

***Mme* veuve Maurice MAINGUY,**
née Marthe Chabanier,

survenu le 21 janvier 1981, à Paris, dans sa soixante-douzième année.
La cérémonie religieuse aura lieu le lundi 26 janvier, à 15 h. 45, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin (Paris-7e), et sera suivie de l'inhumation à Tillac (Gers).

83, rue de l'Assomption,
75016 Paris.
7, rue Jean-Ménans,
75019 Paris.
180, rue de la Pompe,
75016 Paris.

— Mme Daniel Mauclaire,
son épouse,
Sébastien, Benjamin, Vanessa,
ses enfants,
M. et Mme Robert Mauclaire,
son frère et sa belle-sœur,
Jean-Michel, Véronique, Lionel,
ses neveux et nièce,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

M. Daniel MAUCLAIRE,
ingénieur H.E.C.,
président-directeur général de la Malterie Mauclaire,
président de l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole de brasserie de Nancy,
survenu le 21 janvier 1981, à l'âge de cinquante et un ans.
L'inhumation aura lieu dans l'intimité familiale le samedi 24 janvier 1981.
Le service religieux sera célébré le même jour, à 11 heures, en l'église d'Arcis-sur-Aube.
31, avenue Colonel-Driant,
10700 Arcis-sur-Aube.

— Mme Jacques Monod, née Steinheil,
Le docteur et Mme Jacques-Edouard Monod,
M. et Mme Jean-Mathieu Prevot et leurs enfants,
M. et Mme Michel Monod,
M. Bertrand Monod,
Mme Robert Monod,
M. et Mme Bertrand Schneiter et leurs enfants,
Mlle Françoise Monod,
Le pasteur et Mme Myllo Westphal et leurs enfants,
Le docteur et Mme Olivier Appia et leurs enfants,
font part du décès de

M. Jacques MONOD,

survenu le 21 janvier 1981, dans sa soixante et unième année.
La cérémonie aura lieu en l'église *réformée de l'Oratoire du Louvre,* 145, rue Saint-Honoré, le lundi 26 janvier 1981, à 13 h. 45.

— Les sociétés TIRAGE-16 et GENERALE DE TRAVAUX CINEMATOGRAPHIQUES
ont le grand regret de faire part du décès de

M. Jacques MONOD,
président-directeur général de la société Tirage-16,

survenu le 21 janvier 1981.

— Mme Edgard Renier,
Françoise et Hervé Beguin et leurs enfants,
Bruno Renier,
Aude Renier,
M. et Mme Jacques Renier,
M. et Mme Claude Renier,
M. et Mme Jean Le Reste,
M. et Mme Jean Cornec,
M. et Mme Gaby Cornec,
M. Michel Cornec,
Parents et alliés,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Edgard RENIER,
professeur de pharmacologie,
biologiste des hôpitaux,

survenu le 20 janvier 1981.
Le service religieux sera célébré le lundi 26 janvier, à 8 h. 45, en l'église Saint-Marc des Bruyères, rue des Bruyères, à Asnières-sur-Seine, où l'on se réunira.
L'inhumation se fera à Bénodet (Finistère), le mardi 27 janvier, et sera précédée d'une messe à 10 heures, en l'église Notre-Dame de Bénodet.
Cet avis tient lieu de faire-part.

52, rue Félix-Faure,
92700 Colombes.

Remerciements

— La famille Papiernik-Oselka, très touchée des nombreux témoignages de sympathie qui leur ont été adressés lors du décès de

M. Maurice PAPIERNIK,

remercie toutes les personnes qui se sont associées à leur deuil.

— Les enfants, petits-enfants,
Et toute la famille de

Henri ROSER

remercient ceux et celles qui leur ont manifesté de l'amitié en partageant leur peine.

« Dieu est amour. »
(I Jean, 4/16.)

— Bessières, Toulouse.
M. le docteur Jean-Paul Seguela, professeur agrégé de la faculté de médecine Toulouse-Rangueil, et Mme, née Marie-Pierre Grimal, leurs filles, Anne-Bernade et Laure-Emilie,
M. et Mme André Seguela,
Le docteur et Mme Henry Grimal, leurs enfants,
Parents et alliés,
prient toutes les personnes qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de

Jordane SEGUELA

de trouver ici l'expression de leurs vifs remerciements.

— **Mme Jean VITIANO,**
très touchée des marques d'affection qu'elle a reçues lors du décès de son époux, adresse des remerciements émus à toutes les personnes qui ont bien voulu l'assister dans son deuil cruel.

Anniversaires

— Pour le premier anniversaire du rappel à Dieu de

Robert AUBRETON,

une pieuse pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu et aimé, en union avec les messes célébrées à son intention.

— Pour le huitième anniversaire de la mort de

René MOYSE,
journaliste,

une pensée est demandée à tous ceux qui l'ont connu, aimé et estimé.

Communications diverses

— La revue politique et parlementaire et la faculté de droit de Paris-Sud organisent le mardi 27 janvier 1981, à partir de 9 h. 30, une « table ronde » sur le « Bilan constitutionnel du septennat ». Participent notamment : MM. Avril, Cadart, Chantebout, Dabezies, Gicquel, F. Hamon, Leclercq, Marichy, Pactet, Petot, Robert, R.G. Schwartzenberg.
Adresse : Faculté de Paris-Sud, 54, boulevard Desgranges à Sceaux (métro : Sceaux-Robinson).



PRESSE

Démissionnaire du « Figaro »

M. CLAUDE MAURIAC BÉNÉFICIE DE LA CLAUSE DE CONSCIENCE

La vingt et unième chambre de la cour d'appel de Paris a reconnu, lundi 19 janvier, à M. Claude Mauriac le droit de bénéficier de la clause de conscience accordée dans certains cas aux journalistes après sa démission du quotidien « le Figaro » en juin 1977.

Le 18 avril 1979, le conseil des prud'hommes de Paris avait débouté M. Mauriac de son action (« le Monde » du 20 avril 1979). La cour d'appel a *infirmé* cette décision, considérant qu'il y avait bien eu « un changement notable dans le caractère ou l'orientation du journal », lorsque, le 6 juin 1977, MM. Raymond Aron et Jean d'Ormesson avaient décidé de cesser leurs fonctions de directeur politique et directeur général du « Figaro ». M. Robert Hersant, auquel appartient « le Figaro », venait en effet d'annoncer : « Désormais, j'écrirai dans « le Figaro » quand je voudrai, ce que je voudrai, à la place que je choisirai. » M. Mauriac avait immédiatement quitté le journal, expliquant qu'il y était demeuré en dépit de son rachat par M. Hersant « parce que MM. d'Ormesson et Aron paraissaient être les garants de l'indépendance de la rédaction par rapport au propriétaire ».

● *M. François Siégel* vient d'être nommé président-directeur général de l'hebdomadaire *V.S.D.*, fondé par son père M. Maurice Siégel, ancien directeur général d'Europe 1, en septembre 1977. Ce dernier demeure rédacteur en chef de *V.S.D.*

● *Un magazine de photos d'actualité*, « *Choc* », fait paraître son premier numéro cette semaine (4 francs). Edité par Nuit et Jour, avec le concours d'agences photographiques, *Choc* — qui est tiré à 450 000 exemplaires — offre exclusivement des photos légendées inédites.

● « *Le Canard de Nantes à Brest* », bimensuel paraissant en Bretagne, devient hebdomadaire à partir du 23 janvier. Ce journal, lancé en septembre 1979, tente de faire une information « *différente* ». Les 5 000 exemplaires de vente ne suffisent pas encore à assurer l'avenir du *Canard de Nantes à Brest*. Le passage au rythme hebdomadaire est le pari que fait l'équipe de rédaction pour passer à « la vitesse supérieure (le numéro : 5 F).

★ Editions populaires bretonnes, B.P. 158, 22204 Guingamp Cedex.



Le Monde

LOISIRS ET TOURISME

PLAISANCE

Mon voilier bien-aimé...

LE vent qui forcit un peu, droit venu de la direction dans laquelle on voudr. it aller, la mer qui paraît se creuser et qui s'assombrit, le jour qui baisse alors qu'on aurait encore besoin de quelques heures de lumière pour être sûr de son affaire : c'est l'heure où la plaisance change parfois de nom. C'est l'heure où la petite marine du dimanche rejoint la grande et confirme à ceux qui en auraient douté qu'il n'y a, en fait, qu'une seule navigation : celle qui ne connaît ni rendez-vous ni emplois du temps, celle qui ne respecte que les prévoyants et les précautionneux. C'est l'heure où il faut avoir devant soi une réserve de patience et de quoi faire face : une route de repli sous le vent, les heures des marées dans le secteur, les hauteurs d'eau dans un port plus proche, de quoi casser une petite graine, aussi, au cas où la situation se détériorerait vraiment. Au cas où la patience devrait laisser la place à l'endurance.

Pour peu qu'un paquet de mer bien mouillé, fils d'une vague subreptice complice de l'obscurité naissante, vous cueille à ce moment-là, juste comme vous venez d'ôter la veste de votre ciré pour enfiler un pull supplémentaire, et, voilà, c'est l'heure du « mais qu'est-ce que je fous ici ! ».

C'est vrai ! Qu'est-ce qu'on fait là ! Combien de plaisanciers se la sont posée, cette question, loin de leurs pantoufles, loin de l'Auvergne où ils auraient pu passer les congés chez la grand-mère ? Qu'est-ce qu'on fait là, loin du chaud, loin du sec, quand les phares tardent à dire leur nom et que la nuit met du vague à l'âme ? C'est la question que se pose l'alpiniste au bivouac humide, le campeur accroché aux restes de sa tente. C'est la question que se pose tout « mordu » confronté aux aspects non domesticables de sa passion. Et comme toute passion, la plaisance est pleine de déplaisirs hautainement bravés.

Au départ, il y a ce raisonnement cher à un ministre en exercice (1) et qui consiste à dire « mon bateau, je m'en sers toute l'année puisque je navigue un mois avec et que j'en rêve les onze autres mois ». Précisons, d'abord, que le ministre en question vient de revendre son bateau et se part de rêve avec. C'est tout de même une indication. Passons...

Donc, en vertu du principe navigation + rêve de navigation = bonheur, un jour, on achète. Fini la location. Le loueur, avec lequel on s'entendait si bien, apparaît soudain chargé de crimes inexpiables au locataire qui vient de décider de le trahir. Assez de ces locations-déceptions, de ces voiliers « rapides » de 9 mètres, promis au téléphone et qui se transforment, le temps d'arriver, en veau de 11 mètres ou en dériveur léger ; fini les bateaux livrés sales, en retard, mal équipés, prenant l'eau à la moindre gîte, voire dangereux. Le locataire a compris : il a traîné ses escarpins au Salon nautique, ses bottes dans les chantiers des ports et ses yeux dans les petites annonces : neuf ou d'occasion, qu'importe, il achète.

Il achète, et à lui la bricole amoureuse, à lui la belle ouvrage, sur son bateau, en vertu de ses principes, avec ses outils. A lui, le gréement réglé comme un stradivarius, les voiles entretenues comme des robes de mariées, la coque lisse comme de l'ivoire poli et le moteur qui démarre quand on souffle dessus. A lui les intérieurs « vieille marine » : il collera même du bois sur les plastiques s'il le faut. Quant aux ballades : plus de limites, plus de date fixe de retour, plus d'angoisse du dépassement tarifé en grammes d'or fin. Plus de complexes !

Mais plus de décontraction non plus, plus d'insouciance quant à l'entretien. Plus de retours réjouis à Paris, du genre « on en a bien profité, la prochaine fois on loue à Pornic » (ou à Saint-Malo ou au Brusc). Non, désormais, c'est l'angoisse du propriétaire. Désormais ce sera plutôt : « A-t-on bien coupé le contact ? Pourquoi avoir plié les voiles dans leurs sacs, elles semblaient encore humides ? Et les vannes, ai-je bien fermé les vannes ? Et les amarres ? Vérifiées, les amarres ? »

Hallucinations

Allez donc vivre à 500 kilomètres de là avec des idées pareilles en tête. Si c'est cela rêver, quel rêve : faire demi-tour sur l'autoroute sous le coup d'hallucinations montrant un voilier à moitié coulé dérivant dans un avant-port hostile moins d'une heure après votre départ.

Sans parler d'un grand plaisir malsain perdu à jamais : celui d'entendre de chez soi, l'hiver, les degrés Beaufort de la météo-marine ravager « Nord Irlande » ou « Fisher bank ». Quand ce seront « Ouest Bretagne » ou « Nord Bretagne » qui écoperont, notre ancien locataire se retrouvera en train de dresser, toutes affaires cessantes, les plans d'une expédition de sauvetage. Pensez donc, avec le temps qu'il a fait « il » a dû tirer sur ses amarres. Si « il » est encore là !

Exagération ? Certes, mais juste ce qu'il faut pour faire admettre qu'avoir un bateau dans sa vie n'est pas une vie pour un anxieux.

Et s'il n'y avait que les soucis du partir ! Mais il y a ceux du revenir. Quelque chose comme le retour du déserteur. Ligne de conduite : du plus loin qu'on peut, se faire pardonner son absence par une preuve d'amour indiscutable, par exemple : reconnaître la pomme de son mât au milieu de tous les autres mâts (avec un bateau de série dans un port de deux mille places : coton !). D'un peu plus près : apercevoir le rouge — ou le blanc ou le bleu — de sa coque (si on accède au port par voie routière : dangereux). Plus près encore, du haut de la jetée : s'assurer qu'il flotte dans ses lignes — c'est-à-dire d'aplomb (après six heures de voiture et avec trois cageots de vivres sur les bras : peu probant). Et l'élan final : dès le début du ponton, accélérer le pas jusqu'à presque courir, puis ralentir pour retrouver sa dignité et se retourner juste à temps pour accueillir l'équipage qui suit d'un « ça a l'air d'aller » plein de compétence tranquille. Peu convaincant mais rassurant tout de même. Et il reste à s'émerveiller : « Avec le temps qu'il a dû faire, pas une goutte d'eau à l'intérieur, quelle étanchéité ! » Ou à s'alarmer : « Toute cette eau dans les fonds, en un mois ! Mais d'où vient-elle ? » « Eau douce ou eau de mer ? » Et de goûter ! Pour constater que toutes les eaux grasses se ressemblent.

Les joies de la réinstallation : l'angoisse de la batterie vide, donc du moteur rétif au démarrage, donc de la balade du lendemain rendue délicate. Le sel ? Un bloc de gemme. L'huile ? Figée. Les parois ? Humides. Les duvets ? Chaque chose en son temps...

Seulement voilà : une demi-heure plus tard la cocote minute sifflote, la petite lampe à gaz oscille au plafond, la radio marine glougloute en attendant de servir le bulletin météo d'un lendemain pour demoiselles, les cartes sont dépliées et indiquent clairement que les îles d'en face attendent la visite. Pour peu que le copain-qui-a-un-bateau-dans-le-même-port-et-qui-habite-juste-à-côté-même-que-c'est-drôlement-pratique-parce-qu'en-passant-il-jette-un-œil-au-canot-quand-on-n'est-pas-là... Pour peu que ce copain-là, donc, frappe à la coque et passe la tête par le capot de descente : c'est le coup de tafia sur l'heure et la sortie à deux bateaux pour demain, en se tirant une bourre. Et alors, là, c'est autre chose !

C'est autre chose puisqu'on vous dit que ce bateau est réglé comme un stradivarius, voiles entretenues comme robes de mariée, coque lisse comme ivoire poli. La vraie vie, quoi !

Jusqu'à dimanche soir, sur l'autoroute !

NOËL-JEAN BERGEROUX.

(1) M. Jean-François Deniau, ministre délégué auprès du premier ministre, plaisancier, ex-propriétaire de « Fabuleuse », sloop de 12 mètres ; auteur de *la Mer est ronde*, recueil de réflexions sur la navigation à voile, qui vient d'être réédité, enrichi de quelques chapitres. Editions Voiles-Gallimard. Dessins de Marc-P.-G. Berthier. Prix : 75 F environ.

SALON

Beau fixe à Paris

ON craignait le pire. Le Salon nautique de Londres, toujours le premier à se tenir, avait été maussade. Celui de Paris allait-il susciter une nouvelle déception ? Non ! Compte tenu des conditions économiques, l'activité paraît relativement satisfaite et au moins égale à celle de l'an dernier.

Si les exportations ont fléchi sur certains marchés, comme celui des Pays-Bas, elles se développent ailleurs, notamment en Grande-Bretagne, grâce au taux de change favorable. Dans l'Hexagone, la demande existe, mais elle est freinée par l'encombrement des ports et par le grand nombre de bateaux d'occasion disponibles chez les professionnels.

D'un chantier à l'autre, d'un modèle à l'autre, la situation varie du tout au tout. Un petit nombre d'entreprises dynamiques vont de l'avant, élargissant et renouvelant leurs gammes. Leurs créations sont souvent dues à des architectes navals qui bénéficient de la faveur du public. Cette année deux noms semblent se détacher. Celui de German Frers, Argentin, dont les grands bateaux se sont distingués dans la course au large, et celui du jeune — vingt-quatre ans — Rochelais Philippe Briand.

Frers a signé les plans du nouveau *Dufour-3800*, de 9,35 mètres, un half-tonner dont cinq unités seront engagées dans la course en solitaire du *Figaro* (ex-*Aurore*) et dont la production devrait atteindre deux cent cinquante exemplaires l'an prochain. Le même architecte a dessiné pour Béneteau le nouveau *First-42* de 13 mètres, dont une version de compétition devrait participer à l'Admiral's Cup.

Quant à Philippe Briand, ses créations sont présentes sur de nombreux stands. Chez Jeanneau, son *Espace-800* vient de recevoir le prix du bateau de l'année. C'est un croiseur mixte de 8 mètres, spacieux et bien aménagé. L'*Espace-1000* est plus long de 2 mètres. Du même architecte, le même chantier propose le *Sun-Fizz* de 12,30 mètres (onze couchettes) qui s'est bien comporté dans la course La Baule-Dakar. Jeanneau lance, d'autre part, un *Micro* (5,50 mètres, quatre couchettes) dû à Gary Mull. Il y aura foule à Saint-Malo, en août prochain, dans la Micro Cup...

« Espace-800 » bateau de l'année

L'autre grand chantier vendéen, Béneteau, dont la rivalité avec Jeanneau domine l'industrie de la plaisance, présente (en dehors du grand *First-42*) plusieurs nouveautés : *Evasion-34*, croiseur mixte de 10,85 m, *First-28* (9 mètres), de Jean-Marie Finot, *First-32* (10 mètres), de Jean Berret, promis à une vaste diffusion. Du même Jean Berret, le *Jouet-820* inédit, dériveur lesté de 8,20 m et 0,48 m seulement de tirant d'eau, apparaît sur le stand de Yachting France. Chez Gibert Marine, on remarque le nouveau *Gib'sea-77* de 7,68 m à cinq couchettes.

Très actifs sur le marché français, Jeanneau et Béneteau exportent peu, alors que d'autres chantiers manifestent largement leur présence à l'étranger, Dufour et Wauquiez en particulier, ainsi que Zodiac, spécialiste du pneumatique. On note aussi que Kelt-Marine fait construire sous licence son *7,60 m* (bateau de l'année en 1980) à Toronto, afin d'attaquer le Canada et les Etats-Unis. Cette entreprise de Vannes, en progression rapide, présente sur plans de Philippe Briand le *707* — 7 mètres de long, 5 couchettes — doté de deux béquilles télescopiques, formule nouvelle facilitant l'échouage. Kelt lance, d'autre part, une petite série de vingt *Quarters* dessinés par Jacques Fauroux, qui vient de remporter la Quarter Ton Cup en Nouvelle-Zélande. Cette épreuve aura lieu en août prochain à Marseille.

Trimaran pliant

On retrouve des béquilles télescopiques sur le *Volum-650* construit par Ocqueteau sur un dessin de Briand. Le même chantier expose un voilier plus original encore : le *Speed*, conçu par Gilles Gahinet. Ce trimaran « pliant » de 7,70 m de long (deux couchettes) présente une largeur de 6 mètres, qui peut se ramener à 2,35 m pour le transport sur route...

Au nombre des créations peu communes, il faut placer aussi le *Sinagot* de 8,50 m dessiné par Jean-Jacques Herbulot pour le chantier Stephan de Concarneau. Le foc est envergué sur un mâtereau qui sert d'enrouleur. La coque, en contreplaqué plastifié, présente un tirant d'eau réduit : 0,50 m.

Parmi les informations les plus encourageantes recueillies au Salon, on relève le fait qu'un chantier au moins va créer des emplois. A ses huit cent soixante-cinq salariés, Jeanneau, la plus grande entreprise spécialisée d'Europe, va en ajouter cinquante, afin de faire face aux commandes ; il devra, en particulier, porter de cent vingt à cent quatre-vingts la production annuelle de son grand *Sun-Fizz*.

D'autre part, les amateurs savent que, parmi tous les candidats à la présidence de la République, il en existe au moins un qui connaît bien la plaisance : Michel Crépeau, député de Charente-Maritime, maire de La Rochelle — capitale française de la voile — navigue sur un voilier du type Safari...

YVES ANDRÉ.

Croiseurs en ligne de bataille

THÈME favori des conversations de club ou de carré, la définition du voilier de croisière idéal aboutit souvent à une opposition entre un traditionalisme solidement ancré et des idées neuves séduisantes, à défaut d'avoir fait leurs preuves. Il fut un temps où les bateaux se ressemblaient comme des automobiles et répondaient à des canons souvent inadaptés aux besoins. On voit se dessiner les nouvelles générations de croiseurs. Voici quelques années, ils faisaient hurler : les voiliers à quille relevable ? Ils se couchent à la moindre risée. Les croiseurs mixtes ? Ils s'avèrent peut-être confortables, mais ils restent laids, et ne marchent pas à la voile. Les multicoques ?

On n'en voit pas encore beaucoup, et c'est tant mieux : il y en a déjà assez au fond de la mer !

Le fait est que les traditions et les idées reçues en prennent un coup. Les bateaux qui reçoivent à présent les suffrages de la clientèle témoignent de la naissance d'une nouvelle plaisance. Les chantiers ont dû se faire à l'idée qu'un bateau n'est pas forcément fait pour naviguer et qu'il passe, en période d'armement, sans doute plus de temps au port ou au mouillage qu'en mer. On remarquera ainsi au Salon une prolifération de croiseurs enlaidis par des superstructures volumineuses, sans doute pas très rapides, mais si confortables au mouillage ou en petite navigation ! A l'opposé, on assiste au retour de voiliers purs et racés, monocoques ou multicoques, uniquement destinés à la course ou à la croisière rapide.

● *Les voiliers mixtes de croisière (« fifty »).*

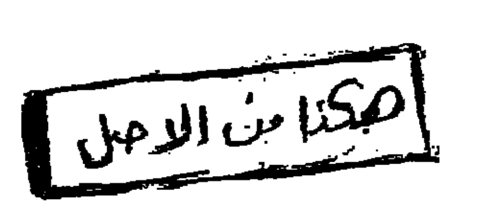
C'est-à-dire 50 % voile, et 50 % moteur. Quand on a suffisamment croisé en Méditerranée pour en connaître les calmes plats, ou affronté les courants de marée de Bretagne, on avoue volontiers qu'un moteur sert ; pourquoi le cacher ? Et lorsqu'il fait froid, qu'il pleut, la timonerie intérieure, qui permet de barrer en chandail, ce n'est pas un luxe. En fait, la timonerie est aménagée en salon de pont abritant aussi le carré et la cuisine, tandis que la table à manger fait office de table à cartes. Les couchettes deviennent de véritables lits doubles, si agréables pour la croisière entre couples amis. Evidemment, les longues navigations, surtout la nuit, posent certains problèmes, car la notion de confort est tout à fait différente en mer et au mouillage.

● *Les dériveurs.*

Il faut distinguer deux familles de dériveurs de croisière : ceux dont la taille n'excède pas les 6 mètres, et qui ont pour caractéristique d'être transportables sur une remorque tractable par une automobile ; les autres, plus grands, utilisent la solution de la dérive en vue d'un certain style de croisière. Les premiers existent depuis plus de vingt ans (le fameux Corsaire), les autres ont été conçus par les émules de Moitessier, qui désiraient se glisser dans les atolls, ou remonter les fleuves. Les premiers dériveurs de croisière, en réalité prévus pour des navigations côtières, avaient un comportement médiocre en mer, notamment une forte tendance à gîter. Mais l'étude de nouvelles carènes, une construction plus légère autorisant un déplacement plus réduit et une surface de voilure plus faible, fournissent des voiliers très marins. De plus, aux allures portantes, le fait de pouvoir relever la dérive permet de gagner en vitesse, et parfois en stabilité. Autre avantage, celui de faciliter le stockage à terre, hors saison. On sait en effet que la saturation des ports de plaisance oblige à trouver de nouvelles méthodes de garage : seuls resteront à l'eau les bateaux qui naviguent effectivement. Il ne faut cependant pas oublier que, même si un bateau profite d'un tirant d'eau dérisoire, il conserve sa longueur et son déplacement, qui rendent délicats les mouillages au ras de la côte et les navigations en eaux peu profondes. S'il est toujours aisé d'approcher d'une plage, s'en dégager peut devenir acrobatique si le vent se lève. Notons aussi l'apparition d'une combinaison de voiliers mixtes et de dériveurs, qui additionnent les avantages du tirant d'eau réduit et le confort du salon de pont.

DOMINIQUE LE BRUN.

(Lire la suite page 16.)



PLAISANCE

LES OUBLIÉS DU SALON

LE Salon nautique. ce ne sont pas seulement des bateaux ou des accessoires. ce sont aussi les moyens de naviguer sans être propriétaire De nombreuses années durant, la pratique de la voile était liée à la propriété d'un bateau Mais. avec la démocratisation *de cette activité, deux* évidences sont apparues : d'abord, pour faire de la voile, il faut apprendre, sous peine de déboires, pour ne pas parler d'accident sérieux ; ensuite, tout le monde n'a pas les moyens, ou l'envie, d'acheter et d'entretenir un voilier (en moyenne, il faut compter par an *10 % de la* valeur du bateau, en assurance, place de port, taxes, entretien...). Et si l'on vient à devenir propriétaire, malgré tout, il reste encore à savoir garer son bateau. D'où le développement de trois secteurs au Salon : les écoles de voile, les loueurs de bateaux, les ports de plaisance.

Les écoles de croisière se sont longtemps présentées comme des associations à but non lucratif ; de plus en plus, elles deviennent des affaires commerciales, chaque année plus nombreuses (au moins soixante-quinze en *1980). Les loueurs intéressent* à la fois les non-propriétaires, qui trouvent auprès d'eux la possibilité de profiter d'un bateau sans en subir les charges, et les propriétaires, qui, de plus en plus, confient leur voilier à un loueur, à charge pour celui-ci de le rentabiliser quelques semaines par an : de quoi amortir les charges, et même réaliser un placement. Quant aux ports de plaisance, ils n'ont plus guère de *publicité* à faire : ils sont en général saturés, et on se bat pour y obtenir un anneau, et à quel prix ! Pourtant, selon les constructeurs, c'est du nombre de places disponibles dans les ports que dépend l'avenir de la plaisance. — D. L. B.

Croiseurs en ligne de bataille

(Suite de la page 15).

● *Les multicoques.*

Depuis que les vedettes de la course au large les ont mis à l'honneur par des performances ahurissantes, les multicoques ont perdu un peu de leur réputation de bateaux fous pour originaux. *Deux types de multicoques* semblent appelés à connaître un succès auprès du grand public : les petits *catamarans de sport et les trimarans* de croisière. Le trimaran, c'est le moyen d'aller très vite d'une escale à l'autre, dans un confort *plus que précaire, en mer et au* mouillage, mais que les performances font oublier. Et la sécurité ? Elle tient en fait à leur *potentiel de vitesse, qui* permet de joindre rapidement un abri. Ce type de « voilier fou », actuellement fragile et coûteux, présente cependant l'avantage d'être démontable et transportable sur remorque. Les catamarans de sport, d'une certaine façon, remplacent le dériveur léger. Quand on a essayé la planche à voile, c'est la seule embarcation susceptible de procurer les mêmes sensations de vitesse et d'harmonie avec les éléments. Eux aussi restent très coûteux, et pas toujours faciles à mettre en œuvre : c'est actuellement le seul frein à leur développement.

● *Une nouvelle conception du gréement : simple, bon marché, efficace.*

Tant qu'à concevoir des bateaux confortables et passe-partout, il restait à faciliter la manœuvre au maximum. D'autre part, puisque la concurrence entre chantiers se fait rude, tous les moyens doivent être mis en œuvre pour limiter le prix de revient du bateau. On constate ainsi la généralisation des focs à enrouleur et l'apparition de la voile à wishbone sur mât non haubanné.

● L'enrouleur de foc. — Une voile d'avant *classique* se fixe sur l'étai (ce hauban qui retient le mât par l'avant) au moyen de mousquetons et se hisse à l'aide d'une drisse. Selon la force du vent, il convient d'utiliser un foc de taille variable. Un bateau de croisière en dispose au minimum de trois, et couramment d'une demi-douzaine. Changer de foc, en mer, est d'autant plus malcommode que la mer se creuse. Avec un foc à enrouleur, on dis*pose d'une voile hissée en* permanence ; si le vent force, on la roule sur elle-même, le long de l'étai, au moyen d'un tambour commandé par un cordage depuis l'arrière du bateau. S'il s'agit d'un foc utilisable dans une grande marge de forces de vent, les manœuvres de voilure à l'avant se trouvent réduites au maximum : plus de voiles à sortir du sac, endrailler, hisser, affaler, désendrailler, remettre en sac, etc. Il suffit de tirer, depuis le cockpit, sur un cordage. Précisons cependant que l'enrouleur de foc reste un accessoire assez coûteux.

● Le gréement à wishbone et sans haubans. — Le greement d'un voilier revient à un prix élevé parce qu'il nécessite une multitude de pièces ouvragées : haubans pour tenir le mât, câbles et cordages pour hisser les voiles, espars dans lesquels sont *ménagées les gorges* (pour y enverguer les voiles). Il a fallu des années pour penser à des solutions plus simples ! Nous y voici enfin. En prenant notamment exemple sur les planches à voile, on est arrivé à concevoir un gréement sur lequel la voile s'enfile une fois pour toutes sur le mât, au moyen d'une gaine, tandis que celui-ci tient seul dans son emplanture, grâce à sa section importante et à la qualité du matériau utilisé. Toujours comme une planche à voile, c'est un wishbone qui maintient la voile déployée. Sur un bateau de croisière de 10 mètres, au lieu d'établir une voile d'avant, on peut choisir de mettre en place deux mâts ; cependant, on peut voir un plus petit bateau réussir à combiner un foc à rouleau et une grand-voile à gaine et wishbone. L'avenir apportera sûrement d'autres améliorations.

DOMINIQUE LE BRUN.

BIBLIOGRAPHIE

ENCYCLOPÉDIE DE LA VOILE
de Michael Richey et Florence Herbulot

Préfacé par le grand architecte naval Jean-Jacques Herbulot, traduit et adapté par sa fille Florence, ce beau livre de Michael Richey, directeur du Royal Institute of Navigation, vient d'obtenir le prix Etoile de la mer. Précis et précieux, il répond par ordre alphabétique à toutes les questions que peut se poser le curieux. Les problèmes techniques sont exposés clairement, à l'aide de nombreux croquis. Les définitions brèves alternent avec de grands articles et des photographies en couleurs. A garder sous la main. — Y. A.

★ Larousse, 288 pages, relié, illustré, environ 170 F.

STRUCTURE ET CONSTRUCTION DU VOILIER
de Jean-Pierre Aubry

Collaborateur de l'architecte naval Philippe Harlé, qui a écrit la préface, le jeune spécialiste qui nous donne cet ouvrage présente une étude comparative du bois, du plastique, de l'acier, de l'aluminium. Il traite également des techniques nouvelles d'une façon accessible, même lorsqu'il s'agit de la résistance des matériaux.

Pour tous ceux qui veulent en savoir plus sur la coque et le gréement de leur bateau. — Y. A.

★ Editions maritimes et d'outre-mer, 288 pages, relié, illustré, environ 105 F.

DOSSIER DES ÉDITIONS DU PEN DUICK

Cette collection pratique rassemble des études consacrées par des spécialistes à des sujets précis. Ont paru : le Gros Temps *(Laurent Cordelle)* ; Soigner avant le médecin ; le Spinnaker *(Patrice Carpentier)* ; la Météorologie ; la Nouvelle Réglementation *(Paul Jacob)* ; Chantons à bord ; Vocabulaire marin ; Radiotéléphone et VHF *(Thierry Vigoureux)* ; Conduite du bateau à moteur *(Alain Rondeau)*.

On attend : le Sextant *(Gérard Petitpas)* ; Foc et grand-voile *(Patrice Carpentier)*.

Y. A.

★ Editions du Pen Duick, 100 pages, illustré, environ 30 à 35 F.

LA VOILE EN CLAIR
de Philippe Soria

Ancien champion, entraîneur de l'équipe de France en solitaire, directeur d'une grande école de voile à Port-Camargue, l'auteur livre ses recettes les plus efficaces, nourries d'une longue expérience. Ce qui frappe dans chacun des courts chapitres (il y en a dix-sept), c'est la clarté de l'exposé et des croquis. L'ensemble est complet puisque, à côté des principes fondamentaux du maniement du voilier, on trouve ici des vues concrètes sur l'habillement, la préparation physique, l'alimentation. Un livre-clef pour les débutants, les enseignants, et même les autres... — Y. A.

★ Editions de la mer, 144 p., illustré, environ 59 F.

Idées

FERMIERS EN HERBE

Le relais départemental des gîtes ruraux de l'Isère organise, du 7 au 14 février, pour les enfants de six à treize ans, des séjours neige dans des familles d'agriculteurs à Autrans, Corrençon, Lans-en-Vercors, Méaudre, Saint-Pierre d'Allevard : pour faire connaissance avec la vie rurale. Prix : 600 F (transport aller-retour en car entre Paris et les fermes). En option : forfait ski (150 F), *location des skis et des chaussures* (140 F), deux heures de cours collectifs par jour (120 F).

★ Pour tous renseignements : Maison Alpes-Dauphiné, 2, place André-Malraux, 75001 Paris. Tél. : 296-08-43 et 296-08-56.

LES TRAINS DES CARNAVALS

Les bureaux de tourisme de la S.N.C.F. ont mis sur pied des forfaits comprenant le transport en train et le séjour pour les adorateurs du dieu Carnaval. C'est ainsi que sont programmés les *carnavals de Nice (1 460 F) du* 13 au 17 février, de Cologne (1 150 F) du 27 février au 3 mars, de Fribourg (1 230 F) du 27 février au 3 mars, de Venise (1 105 F) du 27 février au 2 mars.

★ Renseignements : gares S.N.C.F. de Paris-Austerlitz, Paris-Est, Paris-Lyon, Paris-Nord, Paris-Saint-Lazare, Evry et gares R.E.R. de Nanterre, Saint-Germain-en-Laye et Vincennes.

En route pour Hollywood !

Dix jours à Hollywood, dans *les coulisses du septième art*, avec pour guide, un fou de cinéma, Pierre Tchernia. C'est la nouvelle randonnée à thème que propose le « Diners Voyages » ; *du samedi 21 mars au lundi* 30 mars. Prix par personne : 9 450 francs.

★ Renseignements : 1, rue Euler, 75008 Paris. Tél. 723-54-18, service Tourisme.

ÉCHANGERAIS 3 P. FRANCE CONTRE PAV. E.-U.

Quel meilleur moyen d'économiser les frais d'hébergement aux Etats-Unis ou au Pays de Galles que d'échanger sa demeure parisienne ou provinciale avec un Américain ou avec un Gallois ? *Home Rooms Ltd avait publié en* 1980, un catalogue comportant huit cents offres d'échanges dans quinze pays européens, en Amérique et au Canada. Ses responsables espèrent doubler, en 1981, le nombre de ces propositions.

★ Home Rooms Ltd. 7 Provost Road, London NW 3 4ST. Tel : 722-89-73.

LA CHINE A MOINS DE 10 000 F

Il n'existe plus beaucoup de circuits en Chine en dessous de 10 000 F. L'agence Jeunes sans frontières réussit à proposer, pour l'été prochain, un circuit classique de quinze jours. Hong-Kong, *Canton, Hantchéou, Shanghaï, Pékin*. Un programme qui fait alterner les visites de temples et de musées avec celles de chantiers et de ports. Du 1er au 15 août. Paris-Paris 9 950 F.

★ Jeunes sans frontières, 5, rue de la Banque, 75002 Paris. Tél. : 261-53-21.

UN TRAINEAU EN LAPONIE

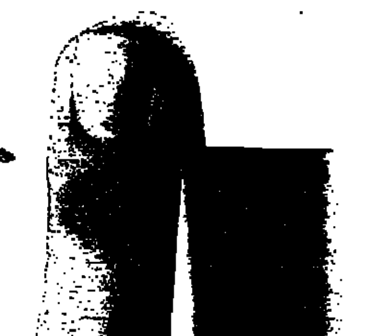
Après une matinée d'initiation à la conduite d'un traîneau tiré par un renne, les randonneurs de Nouvelles Frontières arpenteront pendant six jours la Laponie finlandaise, de lacs en collines. Hébergement sous tente collective. Du 9 au 22 avril. 5 130 F.

★ Nouvelles Frontières. Touraventure, 37, rue Violet, 75015 Paris. Tél. 578-65-40.

UN GUIDE DES TARIFS ANTI-GASPI

Parce que le public se perd dans le maquis des tarifs aériens, parce que l'offre de vols à bas prix est la meilleure des incitations au voyage, l'agence Transcar édite un « guide des tarifs anti-gaspi » qui communique au lecteur les tarifs aériens normaux, *les réductions possibles ainsi que* les formules forfaitaires les plus attractives sur plus de cent soixante-dix destinations.

★ Guide des tarifs anti-gaspi. Transcar, 9, boulevard Malesherbes, 75008 Paris. Tél. : 266-91-46.



CLASSES DE NEIGE

De plus en plus chères, de moins en moins aidées

DEPUIS leur création, il y aura bientôt vingt-huit ans, les « classes de neige » ont connu en France un essor continu. Un essor qui pourrait, aujourd'hui, marquer le pas.

Ils étaient 92 élèves de la classe de fin d'études de l'école Gambetta à Vanves (Hauts-de-Seine) à séjourner, en février 1953, à la Féclaz (Savoie). La première classe de neige française, une « classe de ski » plutôt, était née, due à l'initiative d'un médecin scolaire, le docteur Max Fourestier, qui voulait ainsi améliorer la santé et accroître le *« rendement intellectuel et pédagogique »* des enfants. Ils seront 750, originaires de la capitale, l'année suivante, puis 1 500, puis 4 000 en 1958, quand l'expérience s'étend à l'Oise avant de gagner d'autres départements. En 1979-1980, le nombre d'écoliers ayant séjourné en classes de neige et bénéficié d'une subvention du ministère de l'éducation (c'est-à-dire élèves d'une classe de cours moyen et séjournant vingt jours au moins) a été de 137 472.

A mesure que les enfants des classes de neige devenaient plus nombreux, l'aide de l'Etat, elle, s'amincissait. Le crédit budgétaire global n'a pas varié d'un centime depuis... 1968-1969 : il était déjà, comme en 1979-1980, de 1 342 862 francs. Le nombre de bénéficiaires augmentant, l'érosion monétaire jouant, la part de l'Etat dans le séjour d'un élève de classe de neige a chuté de 4,14 % à 0,50 %, passant de 24,66 F par élève et par séjour à 9,76 F, au fil de ces douze années.

Aux collectivités locales (communes et départements) et aux familles de verser donc la quasi-totalité des 2 000 F que coûte en moyenne le séjour de chaque enfant. Parfois, une petite fête, une kermesse, allègent le poids supporté par les parents et par les contribuables.

La participation des familles varie dans des proportions qui n'ont d'égales que celles, à l'inverse, de la charge des collectivités. Selon le ministère de l'éducation, en 1979-1980, ces dernières ont financé — directement ou en subventionnant soit la caisse des écoles, soit une association comme la Fédération des pupilles de l'école publique ou la Fédération des œuvres laïques — 78 % du prix total des séjours. Si les familles ont participé pour 21 % en moyenne, à titre d'exemple, ce taux a été en 1975-1976 de 14 % à Paris, 20 % à Nice, 45 % à Aix-en-Provence, Marseille et Montpellier, et 55 % à Nantes.

Dans la plupart des cas, la participation demandée aux familles est modulée selon le quotient familial. Ainsi à Paris, où 113 classes, c'est-à-dire environ 3 000 enfants, sont parties l'an dernier, trois paliers définissent trois tarifs : 900 F, ou plus, de quotient familial (calculé en retirant des revenus le montant du loyer et en divisant le résultat par le nombre de personnes au foyer), de 700 à 900 F, de 500 à 700 F. La famille verse alors respectivement 490 F, 326 F ou 163 F. Elle est aidée totalement si son quotient familial est inférieur à 500 F.

Le quotient familial

A Mayenne (Mayenne), en 1979-1980, la commune a alloué, pour les 75 élèves bénéficiaires de classes de neige, 354 F par enfant, et le département 183 F. Il est resté 1 117,90 F à la charge des parents pour un séjour de trois semaines. Ce ne sont que des moyennes, car, là aussi, la part dépend du quotient familial. A Lille, en revanche, le tarif est unique, et modique de surcroît (alors que le trajet est l'un des plus longs), 300 enfants profitant annuellement de la formule : leurs parents paient, pour le voyage, la nourriture, l'hébergement, le prêt des skis, des chaussures, d'un anorak et d'un pantalon : 6,80 F par jour, somme portée à 7,20 F depuis le 1er janvier. Ce qui représente 122,40 F pour dix-sept jours !

On imagine que les collectivités locales doivent opérer un choix, et s'interroger sur l'utilité des classes de neige. La demande reste pressante. Pour les pédagogues, il s'agit en premier lieu de favoriser chez les petits citadins la découverte d'un milieu local différent, dans lequel le ski — et en particulier le ski de piste — n'est pas tout. Il s'agit aussi de faire vivre une, ou mieux, plusieurs classes en communauté. Pour les parents, l'occasion est souvent belle de voir leur enfant pratiquer le ski à bon compte. Le développement des classes de neige n'en est pas moins menacé. Leur essor pourrait être stoppé par deux difficultés. La première est la saturation, surtout en janvier et en mars, des capacités d'accueil offertes par les stations et par les associations propriétaires de centres de séjours. Certaines communes ont acquis des locaux : c'est le cas de Lille, qui dispose, depuis 1975, d'une propriété à Saint-Gervais-les-Bains (Haute-Savoie) : 2 classes peuvent y séjourner simultanément, soit 10 par saison, mais 60 le demandent. La municipalité de Lille envisage de porter la capacité de 60 à 90 lits, ce qui permettrait à près de 450 enfants (dont certains élèves de classes maternelles) d'en profiter, au lieu de 300 actuellement.

Le deuxième obstacle est le coût croissant des séjours : rémunération des animateurs (le traitement des instituteurs demeure à la charge de l'Etat, certaines municipalités, telles que Paris, leur versent en outre une indemnité de 950 F), du personnel de service, frais de pension, de remontées mécaniques, etc. A la direction des affaires scolaires de la Ville de Paris, on ne cache pas que les prix risquent de devenir prohibitifs. Le nombre des classes de neige parisiennes a d'ailleurs diminué ces dernières années : de 147 en 1977, il est passé à 118 en 1980, chiffre également prévu pour 1981.

Celui des autres classes de nature, au contraire, augmente : 220 en 1977, 287 en 1981 pour la capitale. Comme à Paris, qui consacre 22 millions de francs par an (1/2 point de fiscalité locale par contribuable) à l'ensemble des classes « transplantées », ce sont désormais les classes « vertes », « de soleil », « de mer », « d'équitation », « de montagne hors neige », « de musique », « d'air pur » qui pourraient prendre le relais et intéresser un nombre croissant d'enfants. En attendant l'envol d'une formule encore timide : les échanges de classes entre la ville et la campagne.

CHARLES VIAL.

L'Auvergne marque le pas

VACANCES - AUVERGNE - LIMOUSIN (VAL) joue la carte des classes de neige depuis huit ans en réponse à une forte demande exprimée à l'époque par des établissements scolaires et des mairies. Pour deux des centres de l'association, situés l'un au Lioran, dans le Cantal, l'autre aux Estables, en Haute-Loire, la formule était intéressante, car les installations ne pouvaient recevoir que des jeunes.

Pour autant, les responsables de l'association se sont émus en comparant les bilans 1978-1979 : 3 013 journées-vacances en moins dans ce secteur, soit 19,8 %. La régression se poursuivit l'hiver dernier, puisque, sur un objectif de 14 510 journées - vacances, 9 451 seulement furent réalisées. « *Aussi*, explique Mme Monique Sauvanet, responsable du planning central, *nous avons baissé l'objectif 1980-1981 de deux mille unités. Malgré cela, nous ne l'atteindrons pas. La crise économique aidant, le budget des communes et des familles ne favorise plus des départs massifs en classe de neige.* »

La particularité du produit, accentuée par les difficultés financières des clients, fait dire à Mme Sauvanet : « *C'est le plus dur à placer. Mille brochures partent chaque année. Les demandes de renseignements se chiffrent à plusieurs centaines et, en fin de compte, cet hiver, nous n'aurons que huit clients.* »

Encore qu'interviennent à ce niveau des raisons pédagogiques (connaissance du milieu rural), l'évolution sensible de la demande vers le ski de fond s'explique pour beaucoup par la différence de coût avec le ski alpin : 71 F contre 87 F la journée. Ces prix comprennent la pension, les cours et le matériel. Les répercussions de cet écart sur trente élèves permettent parfois de maintenir le séjour à une durée de trois semaines ou, tout simplement, de pouvoir envisager l'organisation de la classe de neige, aussi courte soit-elle.

« *Depuis l'hiver dernier, on enregistre une réduction des séjours, généralement de vingt et un à quinze jours*, explique M. Marc Lenfant, responsable de la promotion. *Du coup, la gestion du planning devient très difficile, car, au lieu d'avoir affaire à trois clients, par exemple, pour couvrir la saison, nous avons à traiter avec trois fois plus de gens. La situation se transforme en véritable casse-tête, car nous ne pouvons pas jouer avec les dates. En effet, le souhait de tout instituteur est de disposer d'une semaine avant le départ et d'une autre semaine au retour, pour des raisons pédagogiques légitimes.* »

Les clients confirment bien plus tard que ces dernières années l'achat du séjour. En effet, la limitation des budgets oblige la mairie, l'école, les parents d'élèves, à examiner beaucoup plus attentivement les propositions. Un report de la demande sur les classes de nature, moins coûteuses, est nettement perceptible.

La classe de neige ne se porte pas bien.

LLIBERT TARRAGO.





Plaisirs de la table

Injustices

LORSQUE Claude Verger s'installa dans un bistrot de la *Barrière de Clichy*, je fus le premier à signaler son râble de lapin aux navets sautés à cru, sa mince et légère tarte aux pommes, sa cuisine, en fait, particulière et savoureuse. Son succès le conduisit à changer de local, et *La Barrière de Clichy* (2, boulevard de Douaumont, tél. 737-05-18 (à la porte de Clichy) est l'élégante maison que l'on sait. Verger, qui a le don de découvrir, d'inspirer et de modeler de jeunes cuisiniers, estime justement que la cuisine est travail d'équipe. Bernard Loiseau est ainsi sorti de chez lui pour prendre en main *La Côte-d'Or* de Saulieu et, dernièrement, Guy Savoy s'est installé à son compte.

Mais Guy Savoy n'était pas à lui seul la cuisine de *La Barrière*, et l'équipe continue. Il y a comme une injustice, en ce cas, de la part des guides et des chroniqueurs, à décider que le *changement implique* une perte de qualité ou celle d'une étoile. Plus grande, l'injustice, si le client s'en persuade... sans même aller se rendre compte...

Eh bien ! c'est cette injustice que je vous invite à réparer en retrouvant, si vous l'avez oublié, le chemin de *La Barrière*. L'inspiration de Claude Verger, avec, en cuisine, Jean Schufennecker (depuis sept ans ici au « piano », est égale à elle-même, et j'ai admirablement déjeuné de filets de rouget aux huîtres et de noisettes d'agneau, l'autre midi.

Bonne direction de Jean Dumont (qui a heureusement quitté Calvet) et accueil gentiment souriant de Françoise. Carte des vins intéressante.

***

Bien sûr, le parc Montsouris ce n'est pas « la porte à côté ». Bien sûr, cette petite auberge faussement rustique n'est pas d'un décor « slavikisé » ; le service est lent, quelquefois maladroit, le patron grognant quelquefois. Et puis, ce cuisinier travaille en famille. Ah ! s'ils étaient deux amis ! Ou si sa sœur, pour être à la mode, s'affichait avec une amie ! Ou s'il portait, sous toque de soie, cheveux longs et pellicules ! Mais Marcel Goareguer ne figure pas au Michelin, n'a qu'une toque blanche chez Gault-Millau (alors qu'il n'y a *pas*, à Paris, une cuisine plus originale que la sienne !) et pas la moindre couronne au Kléber.

Et pourtant ! Ce fou d'écologie, *chez qui le pain, le fromage, le* vin sont biologiques, ce Breton-tête-de-mule qui s'entête à travailler en artiste le plus frais des poissons — terrines de langouste, de tourteau frais, de rascasse aux pamplemousses, de thon frais aux épinards ; huîtres chaudes sur chair de tourteau ; raie à la crème, saint-pierre au vinaigre de mûres, barbue au vinaigre de clémentines, saumon au vinaigre de pêches, maquereau à la moutarde, lieu au velouté d'écrevisses, etc., dans un excellent rapport qualité-prix (et j'oubliais l'andouillette à la vapeur de cidre, une merveille !) — est un grand cuisinier.

Oui, il y aurait comme une injustice à oublier cette *Auberge de l'Argoat* (27, avenue Reille (14e), tél. 589-17-05) où la cuisine est *« beaucoup plus que des recettes »*, comme dirait Alain Chapel, qui a, lui, la chance de plaire aux guides et aux chroniqueurs. Ce qui revient à dire qu'il plaît aux clients qui les suivent.

LA REYNIÈRE.

P.-S. — Pour fêter son dixième *anniversaire*, *Prunier-Madeleine* applique, tout le mois de février, un « tarif-couple », le monsieur ne réglant que 50 % du repas de la dame.

Philatélie N° 1674

FRANCE : La série « préos ».

Les quatre nouvelles valeurs de timbres « préoblitérés » annoncées dans notre chronique du 10 janvier dernier ont été imprimées dans les couleurs suivantes :

0,88 F, lilas ; La Chapelle impériale ;

1,14 F, bleu ; L'horloge astronomique ;

1,84 F, vert ; Ruines du château ;

3,05 F, brun-rouge ; *La grotte de* Font-de-Gaume.

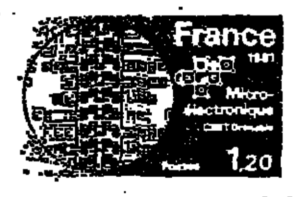
La série totalise 6,91 F, *mais*, au détail, elle ne pourra être vendue aux collectionneurs qu'aux guichets philatéliques et par correspondance au Service Philatélique, 61-63, rue de Douai, 75436 Paris Cedex 09.

Un guichet philatélique de plus

Depuis le 19 janvier un nouveau guichet philatélique fonctionne à la Recette principale de Nice, 21, avenue Thiers, 06033 Nice Cedex. Il utilise un cachet à date grand format illustré portant la mention « Nice Recette Principale Philatélie ».

FRANCE : Microélectronique C.N.E.T. Grenoble.

Décidément, le premier timbre du programme de l'année a du mal à stabiliser la date de sa parution. Initialement *prévue* pour le 19 janvier, reportée au 9 février, en vente générale (« le Monde », 10 janvier), finalement nous apprenons qu'elle



vient d'être avancée au 6 février, donc changement de date pour la mise en vente anticipée :

— Le 5 février, de 12 h. à 18 h., par le bureau de poste temporaire ouvert au Centre national d'études des télécommunications à Meylan (Isère) ; entrée près de la tour B. Oblitération « P. J. ».

— Le 5 février, de 9 h. à 12 h. *et de 14 h. à 17 h., au bureau de* poste de Meylan. Boîte aux lettres spéciale pour « P. J. ».

Calendrier des manifestations avec bureaux temporaires

⊙ 75015 Paris (Parc des expositions, palais sud), du 14 au 20 février. — Salon du jouet.

⊙ 06000 Nice (Palais des Expositions), du 5 au 16 mars. — Foire internationale.

⊙ *91210 Draveil (Centre d'animation* social et culturel, place d'Oberkirch), le 14 mars. — Congrès Paris-Ile-de-France- Espéranto.

EN BREF...

● TUNISIE. — « Sauvegarde de Kairouan », 85 millimes (29-12-80).

● VANUATU. — Série d' « oiseau », 10, 20, 30 et 40 FNH, en version française et anglaise (18-2-81).

Exposition

A l'occasion de la vente anticipée du timbre de la sœur Anne-Marie Javouhey, l'A.P.C. section philatélique de Seurre (5, rue des *Tourneurs, 21250 Seurre) organise* une exposition philatélique dans la salle des fêtes de Jallanges, les 7 et 8 février. Souvenirs : une enveloppe et une carte, 6 F l'une ; un encart, 15 F, port en sus.

ADALBERT VITALYOS.

Hippisme

Un hiver sans talent

L'AFFICHE du Prix d'Amérique paraît, cette année, manquer de talent. Certes, on y trouve réunis *Jorky*, *Idéal du Gazeau*, l'américaine *Classical Way*, *Hadol du Vivier* : un beau « plateau ». Mais la qualité ne suffit pas à assurer l'attrait du spectacle hippique. Il *nécessite* la participation d'un grand premier rôle, ou le renfort d'une émotion, voire d'un *défi* comme, en 1979, par exemple, quand le tout jeunelet *Idéal du Gazeau* osait opposer ses frêles jambes ceinturées de bleu aux gros mollets confirmés de Vincennes.

Cette année, pas de super-vedette. *Bellino II*, la dernière en date, n'a pas été remplacé. *Classical Way*, « championne du monde » 1980 aux Etats-Unis, est peut-être de la même trempe, mais on sait, depuis sa prise de contact avec Vincennes, dans le Prix de Belgique, voilà deux semaines, que son driver et elle auront du mal à s'adapter à notre piste.

La tentative de *Hadol du Vivier* pourrait susciter l'émotion. Ce cheval fut, avant *Idéal du Gazeau*, l'enfant prodige de Vincennes, l'élu désigné par les dieux trotteurs pour succéder à *Bellino II*. Las, le jeune surdoué voulut aller affirmer son *autorité naissante dans une tournée* américaine. Il contracta là-bas une mauvaise grippe et ne fut plus jamais le même. Peut-être, aussi, ce qu'on avait cru être, en lui, l'addition de tous *les* dons, relevait-il essentiellement d'un seul, par nature le plus éphémère : la précocité. Il y a, en tout cas, quelque chose d'attristant à voir, depuis, *Hadol du Vivier* courir, sur toutes les pistes du monde, après l'ombre de sa jeunesse, et l'ombre, toujours, lui échapper. Il gagne, de temps à autre. On croit que le passé va *revivre*. *Mais* non : *à la course* suivante, il se dérobe à nouveau.

Cependant, l'émotion se dérobe aussi : au temps de ses promesses, *Hadol du Vivier* avait gagné 3 *millions de* francs. *Il* va « fonctionner » dès le mois prochain, au haras, à un tarif de l'ordre de 20 000 F la « carte ». Alors on se dit que s'il n'a jamais retrouvé le sillage de ses quatre ans, *s'il ne* quitte pas la piste la tête aussi haut qu'il aurait dû la porter, c'est dommage, certes ; mais le regret reste mesuré.

Pas d'émotion ; pas de super-vedette *en mesure de faire* ses preuves ; *pas de défi*... Que reste-t-il ?

Il reste essentiellement le très bon *Jorky* et le bon *Ianthin*.

Dans leur dernière rencontre, voilà deux semaines, c'est *Ianthin* qui a gagné. *Mais* il bénéficiait d'un avantage de 25 mètres, qu'il n'aura plus *dimanche*, et *Torky* n'avait pas forcé son talent dans les 100 derniers mètres, quand il avait compris que le prix de la victoire serait trop élevé. Les réductions kilométriques *étaient de 1' 17" 8 pour Ianthin et* de 1' 17" 2 pour *Jorky*. Celui-ci bénéficiera donc théoriquement, demain sur 2 600 mètres à départ égal, d'une marge de 1 seconde et *demie pour prendre sa revanche*.

Si les courses étaient une juste équation, il *devrait, en considérant* ces chiffres, *devancer Ianthin* d'environ 19 mètres.

Adieu, « Kerjacques »...

Ne sera-ce pas, alors, *Idéal du Gazeau* son principal adversaire ? L'ex-enfant prodige a préparé ce Prix d'Amérique loin de Vincennes, de ses *rumeurs* et de ses énervements : sur les plages de la Manche qui, à chaque marée basse, lui offrent une piste toute neuve. Préparé ? Oui *et* non. A l'inverse de *Jorky, Idéal du Gazeau* n'a pas fait, *du Prix d'Amérique* 1981, *son objectif* essentiel. Le centre de l'univers, pour lui, ces derniers mois, a été Yonkers Raceway et son championnat du monde où il s'est classé *second de Classical Way. Il va s'aligner* au poteau de départ de Vincennes, dans la foulée en quelque sorte de sa préparation américaine, probablement, en état de forme déclinante, alors que *Jorky* devrait être mieux que jamais. Mais, en classe pure, nous le croyons supérieur à celui-ci.

Si Jorky gagne, un fleuron de plus ornera la couronne de son père, *Kerjacques*.

Nous lui avons rendu visite, la semaine passée, au haras national du Lion d'Angers, à l'occasion du tirage au sort des « cartes » d'un de ses voisins, *Kautokeino* (père d'*Argument*), aux faveurs de qui prétendaient cent quatre-vingt-sept juments (pour un harem limité à *quarante-cinq*).

Que de souvenirs accrochés à ces pas, que l'âge (vingt-sept ans) *a alourdis : celui du* cher Bernard Simonard, mort en course après avoir été coéquipier du succès sur les pistes ; celui de *Toscan*, un des premiers fils, père, à son tour, *du jeune Moscandido*, dont la gloire naissante ravive la renommée ; celui de sa fille, *Une de Mai*, prodigieuse ballerine des pistes, morte toute jeune, presque sans progéniture, comme *Ozo, Masina, Roquépine* et toutes les grandes juments de Vincennes, usées par l'effort ; le souvenir de *Chambon P*, de *Fanaques*, d'*Eléazar*, des dizaines de champions engendrés par ce patriarche.

Kerjacques est un des dix plus grands étalons de l'histoire du trot. A été, faut-il dire, car si la vie circule encore — au *ralenti — dans* ce corps décharné, elle ne se transmet plus.

Les chevaux sentent venir la fin. On a *l'impression* que *Kerjacques* distribue des adieux. Il pose la tête sur l'épaule de chaque visiteur et, doucement, pousse un petit hennissement. Adieu, *Kerjacques*.

Bonjour, *Kaiser Trot*. Celui-ci, dont nous avions souligné la prometteuse victoire dans le prix Emile-Riotteau, le 1er janvier, s'est derechef affirmé comme le *champion* du « monté », dimanche, en gagnant le prix de Cornulier. Il y avait treize ans (depuis *Tabriz*) que ce « championnat du monde du monté » n'avait été remporté par un « cinq ans ». Mais le « *chrono* » de la course — 1'21" au kilomètre — *modère* l'enthousiasme. Un bon cheval, vainqueur d'un médiocre « Cornulier », *voilà l'impression dominante*. Décidément, cet hiver trotteur manque d'éclat.

Il suffit cependant à faire le bonheur d'un boulanger de Bons-Tassilly (Calvados), M. Lequertier. Celui-ci avait acquis une participation de 50 % *dans* la mère de *Kaiser Trot* (*Espine*, une fille de *Picardy*), avant la révélation du fils, pour 4 000 F. Mieux que la baguette à 2 F, à 5 F et même à 10 F...

LOUIS DÉNIEL.

[...]er sans tale[...]

Jeux

échecs N° 901

LE STYLE DE LARSEN

1. é4	é5	34. Fg7	Fd7
2. Cf3	Cf6	35. Tf4	Ta5
3. d4	Cxé4	36. Fxf5	Fxf5
4. Fd3	d5	37. ç3 (u)	Fé6
5. Cxé5	Cd7 (a)	38. Rg3	Td5
6. Dé2 ! (b)		39. Té4	Rd7
	Cxé5 (ç)	40. Fé5	Td2
7. Fxé4	dxé4	41. Rf4 (v)	Txg2
8. Dxé4	Fé6 (d)	42. Rg5	Tç2
9. Dxé5 (é)	Dd7	43. Rxh5	g3
10. 0-0 (f)	0-0-0	44. Fxg3	Txç3
11. Fé3	Fb4 ! ! (g)	45. Fé5	Tç4
12. Cç3	f6	46. Té3	Fd5
13. Dg3		47. Ta3	Ré6
	Fxç3 ! ! (h)	48. Fg3	Rf5 !
14. bxç3	h5 ! (i)	49. Rh6 (w)	a5
15. h4 (j)	g5 !	50. Rg7	Rg4
16. f3 (k)	Td-g8	51. Rf6	a4
17. Tf2	Dç6	52. Té3	Ff3
18. Fd2	g4 ! (l)	53. Fé1	Tç1
19. f4	Fç4 ! (m)	54. Té7	Rh3
20. d5 ! (n)	Fxd5	55. Fd2	Tç4
21. f5	Té8	56. Té3 +	Rg2
22. a3 (o)	Té4	57. Fé1	Tç1
23. Té1	Th-é8	58. Fd2	Td1
24. Txé4	Txé4	59. Fç3	ç5
25. Rh2 (p)	Dç5	60. Té7	b5
26. Ff4	Té1	61. Fé5	a3
27. Fd2	Ta1	62. Th7	b4
28. Dé3	Dd6+ (q)	63. h5	b3
29. Tf4 (r)	b6	64. h6	b2
30. g4 (s)	Fxg4	65. Tg7 +	Rf2
31. Dd4	Dxd4	66. Fg3 +	Ré3
32. Fxd4	Fb5 (t)	67. abandon (x)	
33. Fh6	Txa3		

(Tournoi Interpolis, Tilburg 1980.)
Blancs : A. KARPOV.
Noirs : B. Larsen.
Défense russe.

NOTES

a) Une des caractéristiques du style de Larsen est son traitement éminemment individuel de l'ouverture : le coup du texte est considéré comme nettement inférieur aux continuations usuelles 5..., *Fé7* et 5..., Fd6.

b) Le champion du monde a souvent rencontré le grand maître danois et a souvent obtenu dans la première phase de la partie un avantage écrasant ; il lui fallait ensuite compter avec l'extraordinaire ténacité du Danois, souvent capable de redresser les situations les plus compromises. Grand connaisseur de la « défense russe », Karpov délaisse le riche sacrifice *6. C×f7 !* au profit de la suite *6. Dé2*, réponse théorique excellente. Et pourtant il eût été intéressant d'assister au combat après 6. C×f7. On sait que les Noirs ne peuvent jouer 6..., R×f7 à cause de 7. Dh5+, Ré7 ; 8. Dé2 ! mais doivent répliquer par 6..., Dé7. A un jeu égal conduit la variante 7. C×h8, Cç3+ ; 8. Rd2, C×d1 ; 9. Té1, C×f2 ; 10. F×h7 !, Cé4+ ; 11. T×é4 ! d×é4 ; 12. Fg6+, Rd8 ; 13. Cf7+, Ré8 ; 14. Cd6+, nulle (Zaïtzev-Karpov, 1966), mais *7. Dé2 !* est à envisager : 7..., R×f7 ; 8. Dh5+, Rf6 ; 9. 0-0, Df7 ; 10. Dh4+, g5 ; 11. F×g5 !, C×g5 ; 12. f4, Ré6 ; 13. f×g5 ; Dg7 ; 14. Cç3, Cb6 ; 15. Tf6+, Rd7 ; *16.* Ta-f1, Ré8 ; 17. Tf7 !, D×f7 ; 18. T×f7, R×f7 ; 19. g6+, Ré6 ; 20. Dé1+, abandon (Gurguenidze-Bellin, Tbilissi 1977.

ç) Après 6..., Dé7 ; 7. F×é4, d×é4 ; 8. Ff4, C×é5 ; 9. F×é5, f6 ; 10. Fg3, f5 ; 11. Cç3, g6 ; 12. 0-0-0, les Blancs sont mieux (Dely-Dr Malich, Pecs 1964). Le sacrifice de pion proposé par les Noirs est douteux, selon Keres, et peu clair, selon Polugaïevsky, c'est-à-dire assez intéressant pour Larsen.

d) Après 8..., Fd6 ; 9. d×é5, Dé7 ; 10. f4, f6 ; 11. 0-0, f×é5 ; 12. f×é5, F×é5 ; 13. Té1 les Noirs sont perdus.

é) Et non 9. d×é5, Fd5 ; 10. Dg4, h5 ; 11. Dg3, h4.

f) Une faute étonnante. Comme le recommande justement Keres, après 10. Fé3, 0-0-0 ; 11. Da5 !, a6 ; 12. Cç3 et 13. 0-0-0, les Blancs ont une bonne position et un pion de plus.

g) Finement joué ; il s'agit d'empêcher la formation Cç3-Td1 qui menacerait d5 tout en interdisant la case a5 à la D blanche : si 12. a3, f6 ; 13. Dg3, Fd6.

h) Subtile stratégie qui donne immédiatement aux Noirs une compensation suffisante pour le pion sacrifié et une claire initiative grâce à un F très actif sur cases blanches et des perspectives d'attaque sur le flanc-R.

i) On retrouve ici une constante du jeu de Larsen : son goût des attaques latérales.

j) Si 15. h3, h4 suivi de la poussée g7-g5-g4.

k) Karpov est réduit à une défense pénible. Si 16. h×g5, h4 et 17..., h3 !

l) Plus fort que 18..., g×h4 ; 19. D×h4, Tg6 ; 20. Rh1, Th-g8 ; 21. a4.

m) Autre caractéristique du style de Larsen : le goût des batailles de F de couleur opposée. A noter le « mauvais » F des Blancs, enfermé derrière ses pions.

n) Nécessaire pour activer le F blanc via é3-d4, sinon les Noirs poursuivent par Dd5 et doublent les T sur la colonne é.

o) Libérant la T-D de la défense du pion a.

p) Si 25. Ff4, Té1+ ; 26. Rh2, Db5 menaçant 27..., Db 1.

q) 28..., D×é3 ; 29. F×é3, T×a3 ; 30. Fd4, Ta8 était possible.

r) Si 29. Df4, Txa3 !

s) Seule défense du pion a3.

t) Entrée en finale avec un pion de plus aux Noirs.

u) Malgré les F de couleur différente, la fin de partie est sans espoir pour les Blancs qui vont tenter courageusement de retarder l'issue.

v) Si 41. F×ç7, Fd5 !

w) Si 49. T×a7, Tç6 ! suivi du mat.

x) Si 67. h7, Th1.

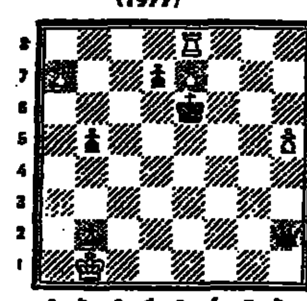
SOLUTION DE L'ETUDE n° 900
V. DOBRESCU. 1978.

(Blancs : Rf3, Dg4, Ca5, Pç3, ç5, h6.
Noirs : Ra8, Té7 et h1, Pb7, f7 et h2.)

1. Dç8 + est faux : 1..., Ra7 ; 2. Rg2, Tg1 + ; 3. Rxh2, Tg6 ! ; 4. Df5 (si 4. Cç4, Té2 + ; 5. Rh3, Té1), Txh6 + ; 5. Rg3, Té-é6 ! avec échec perpétuel.

1. Dg2 !, Té3+ ! ; 2. Rf4 !, Té4+ ; 3. Rf5, Té5 + ; 4. Rf6, Té6 + ; 5. Rxf7, Té7 + ; 6. Rf6 ! (et non 6. Rxé7, Té1 + ; 7. Rf7, h1 = D ; 8. Dxh1, Txh1 ; 9. Rg7, Tg1 + ; 10. Rh8, Tg3 ! ; 11. ç4, Ra7 ! nulle), Té6 + ; 7. Rf5, Té5 + ; 8. Rf4, Té4 + ; 9. Rf3, Té3 + ; 10. Rf2, Tb1 ; 11. Dg8+ !, Ra7 ; 12. Cç6+ !, bxç6 ; 13. Da2 +, Rb7 ; 14. Dxb1 + et les Blancs gagnent.

ETUDE
E. DOBRESCU
(1977)



Blancs (5) : Rb1, Té8, Pa7, é7, h5.
Noirs (5) : Ré6, Dh2, Pb5, b2, d7.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge N° 898

UNE CHUTE ACCIDENTELLE

Même un champion peut chuter un grand chelem sur table. C'est ce qui est arrivé à l'Anglais Greenwood au cours du championnat d'Angleterre.

Nord : ♠ A D 5 ♥ A V 9 5 ♦ A R 9 6 ♣ R 8
Ouest : ♠ — ♥ R D 8 6 3 2 ♦ — ♣ A 9 8 7 5 4 2
Est : ♠ 10 8 4 3 ♥ 10 ♦ V 5 4 2 ♣ D V 10 6
Sud : ♠ R V 9 7 6 2 ♥ 7 4 ♦ D 10 8 7 3 ♣ —

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Callagh.	Alder	Granville	Greenw.
1 ♥	2 SA	passe	3 ♥
4 ♣	passe	passe	6 ♦
passe	6 ♠	7 ♣	passe
passe	7 ♦	passe	passe...

Callaghan, en Ouest, ayant entamé le roi de cœur, *comment Greenwood, en Sud, aurait-il dû jouer* pour gagner le GRAND CHELEM A CARREAU contre toute défense, Ouest ayant chicane à l'atout ?

Réponse :
Pour faire treize levées, il suffisait de compter jusqu'à... 13 ! Six piques, un cœur, quatre carreaux du mort et *deux coupes à trèfle* par Sud assuraient le grand chelem. Mais encore fallait-il faire une impasse au valet de carreau quand on avait constaté en tirant l'as de carreau qu'Est avait quatre atouts.

Voici le *déroulement* de ce mort inversé : après l'as de cœur, le déclarant coupe un trèfle, remonte au mort grâce au roi de carreau (qui dévoile la chicane), coupe une seconde fois trèfle, retourne en Nord par la dame de pique, fait l'*impasse à carreau*, tire la dame de carreau, reprend la main au mort avec l'as de pique, tire l'as de carreau pour faire tomber le dernier atout et marquer 2 140 points sauf s'il... se trompe de carte et chute son contrat comme ce fut le cas.

La reprise de Djerba

Chaque année, à la fin du mois de janvier, de nombreux joueurs internationaux disputent, dans l'île de Djerba, plusieurs tournois organisés par le Club Méditerranée. Voici une donne de l'« open par paires ».

Nord : ♠ R 8 6 4 ♥ A 8 ♦ A D 6 3 ♣ 10 9 8
Ouest : ♠ 7 3 2 ♥ R V 10 ♦ R V 10 9 7 2 ♣ 7
Est : ♠ 10 9 5 ♥ D 7 6 5 3 2 ♦ 8 ♣ A R 6
Sud : ♠ A D V ♥ 9 4 ♦ 5 4 ♣ D V 5 4 3 2

Ann. : N. don. Tous vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Le Dentu	Boutboul	Tintn.	Pilon
—	1 ♦	1 ♥	2 ♣
2 ♥	passe	passe	3 ♣
passe	passe	3 ♥	passe
passe	4 ♣	passe	passe...

Ouest ayant entamé le valet de cœur, le déclarant a pris avec l'as de cœur et il a joué le 10 de trèfle du mort. Comment Tintner, en Est, a-t-il fait chuter QUATRE TREFLES ? Quel a été son plan ?

Note sur les enchères

On a ici un exemple typique de la lutte pour le score partiel dont le rôle est très important *en tournoi par paires*. Ainsi, Sud peut supposer que le contrat de « 3 ♥ » va chuter d'*une* levée ; or, même contrée la pénalité ne sera que de 100 ; elle sera donc inférieure au contrat à trèfle que Sud pourrait réussir à « 3 ♣ » ; et, pour ne pas avoir un score inférieur à celui des paires qui auraient joué « 3 ♣ » et marqué 110 ou 130, Sud ne doit pas laisser « 3 ♥ », mais essayer « 4 ♣ ». S'il chute, il se consolera en pensant que, de toute façon, il aurait eu une mauvaise note au contrat de « 3 ♥ ».

COURRIER DES LECTEURS

« *Vous avez présenté*, écrit J. Lefaure, *deux livres différents sur le jeu de flanc* : l'Art de la défense *(édit. Le Bridgeur) et le* Jeu de la carte contre le déclarant *(édit. du Rocher). Quelle différence y a-t-il entre les deux ouvrages et où les trouve-t-on ?* »

Le premier, qui est plus petit, s'adresse principalement aux joueurs d'un bon niveau, et il leur apprend avant tout *à raisonner*. Le second contient *les règles* du jeu de flanc et leur application.

Ces deux ouvrages, écrits par d'authentiques champions, peuvent être très utiles pour progresser rapidement dans l'art délicat du jeu de flanc. Ils sont en vente à *la Boutique du bridgeur* (28, rue Richelieu, Paris-1er).

PHILIPPE BRUGNON.

scrabble® N° 103

NE PLUS SCRABBLER IDIOT

La Boucle de Saint-Maur, 5 décembre 1980. P.L.I. 81.
Tournois le premier et le troisième vendredi à la mairie, 21 heures.

La dictionnaire en vigueur est le P.L.I. (« Petit Larousse illustré ») de l'année. Sur la grille, les cases des rangées horizontales sont désignées par un numéro de 1 à 15 ; celles des colonnes par une lettre de A à O. Lorsque la référence d'un mot commence par une lettre, ce mot est horizontal ; par un chiffre, il est vertical. Le tiret qui précède parfois un tirage signifie que le reliquat du tirage précédent a été rejeté, faute de voyelles ou de consonnes.

	TIRAGE	SOLUTION	REF	POINTS
1	A M ? I U S P			
2	S A U N S T A	IMPUL(S)A (a)	H 2	74
3	O E A E O D L	AMUSANTS	3 G	72
4	A E O + H E U T	IDOLE	2 H	19
5	O U + D A W E D	ATHEE	9 G	23
6	A D D E O + L B	WU (b)	10 F	33
7	A T N A H N I	DEDOUBLA	5 D	98
8	A A T + E G G S	HENNIN (c)	L 1	39
9	V E L E S N Z	GAGEATES	E 2	60
10	N S + A K I I E	ELEVEZ	8 A	66
11	E T U X ? N R	AKINESIE (d)	A 1	104
12	B U P L M E E	LUX(E)RENT (e)	B 8	122
13	E M + I T E T C	REPLU (f)	8 K	25 + 10
14	B C E M T + E A	KIT	2 A	24
15	E T + I O E J E	CRAMBE (g)	12 A	25
16	I + O M O U C E	PROJETE	M 8	34
17	M O O U + Y B Q	LICE	N 8	33
18	O Q E + L N V I	MOYEU	14 J	38
19	N Q + I F E R E	VIROLE (h)	12 H	26
20	Q E + F S O	FREIN	15 G	29
21		HORS	1 L	21
			TOTAL	979

Vaste programme... (comme disait naguère le général de Gaulle dans des circonstances analogues), que veulent réaliser Hannuna, champion de France, et Hippile, chroniqueur de l'Express, *dans* les Cahiers du scrabble. *La sortie du premier cahier, consacré à la lettre A, témoigne de leur réussite. Il inclut un vocabulaire quasi exhaustif des mots difficiles, avec indications sémantiques ; la liste des mots nouveaux du P.L.I. 1981, qui permettra aux scrabbleurs de mettre à jour leurs éditions anciennes ; les « tirages » et anagrammes de ces mots, fort utiles en attendant que Larousse et Hachette modernisent leur dictionnaire, et surtout une étude très bien faite et très complète de toutes les terminaisons et rajouts possibles, initiaux et finaux. Le dernier chapitre concerne les pièges du PLI et du règlement, et les auteurs en profitent pour régler leurs comptes avec la commission du règlement, dont pourtant ils faisaient partie. Que n'y ont-ils été plus éloquents ? Ce qui fait le charme de l'ouvrage, c'est sa présentation aérée, avec nombreux encadrés fort bien venus, et surtout la verve avec laquelle les auteurs présentent leur sujet (cependant, la présence d'accents sur les mots-scrabble en capitales aurait rendu l'ouvrage plus lisible et plus « culturel »). La parcellisation des* Cahiers du scrabble, *lettre par lettre, leur permet d'éviter les grandes listes indigestes, ils se dégustent à petite dose, bon gré mal gré, puisque leur parution s'étalera sur neuf mois.*

★ *Les Cahiers du scrabble*, 28 F le volume franco ; 230 F les neuf volumes. Hannuna, 37, boulevard du Temple, 75003 Paris. Tirage limité.

NOTES

a) PULSER est enfin rentré au P.L.I.
b) Le W n'est plus le cauchemar des scrabbleurs ; outre WU, dialecte chinois, sont rentrés WON, monnaie coréenne, WURM, glaciation, IWAN, salle iranienne, et KAWI, javanais ancien.
c) Coiffure féminine conique ancienne.
d) Absence de mouvement ; KINESIE, son contraire, est rentré.
e) Nombreux scrabbles possibles, dont les plus beaux, sinon les plus rentables, sont N(I)TREUX, 11 A, 103 et VENTR(A)UX, D 8, 110.
f) Du verbe REPLEUVOIR ; solo de Kourotchkine.
g) Ou chou marin, qui se mange en Angleterre. BRACTEE fait le même score.
h) VIROLER, vt, munir un manche d'une virole ou bague pour le renforcer.

RESULTATS : 1. Kourotchkine, 979 points.

PENTASCRABBLE N° 103
de M. Chabert, Sainte-Foy-lès-Lyon

Il s'agit de faire le maximum de points avec cinq tirages successifs de sept lettres, le premier mot passant obligatoirement par l'étoile rose. Les cinq mots à trouver doivent utiliser toutes les lettres de chaque tirage.

CEEEMS ? - ABEHLNR - AEIPRST - AEGHIPR - AEEKNSZ

Solution proposée : 790 points.

SOLUTION DU N° 101

GENEPIS, H 8, 76 - TSUNAMIS (raz de marée), 14 H, 76 - DECAEDRE, 11 A, 74 - W (Y) ANDOTTE (race de poules), A 7 221 - XIP(H)OIDE (adj. se dit de l'appendice du sternum), 13 G, 135 - *TOTAL* : 582 points.

● *Tournois homologués* : Strasbourg, motel P.L.M., dimanche 1er février à 10 heures, 2 manches. — Lille, Holiday Inn Lesquin, dimanche 15 février à 10 h. 30, 3 manches.

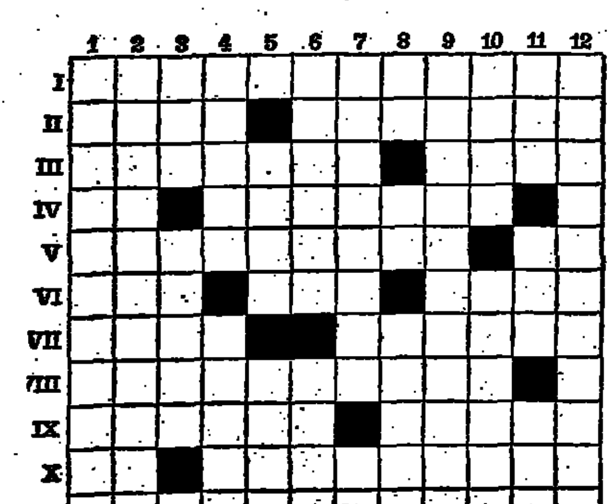
MICHEL CHARLEMAGNE.

★ Prière d'adresser toute correspondance concernant cette rubrique à M. Charlemagne, F.F.Sc., 137, rue des Pyrénées, 75020 Paris.

les grilles du week-end

MOTS CROISÉS

N° 129



Horizontalement

I. Blancs comme neige. — II. Fossé ; On ne construit pas pour longtemps sur ce sol. — III. Coup du sort ; Plante aquatique. — IV. Article ; Fait le beau papier. — V. Sauront se défendre à l'avenir ; Personnel. — VI. Des U.S.A., mais en dehors des U.S.A. ; On agit parfois contre le sien ; Le tien est en désordre. — VII Comme d'autres, au pied de l'Himalaya ; Son éloge, il le fit en latin. — VIII. Sortent vainqueurs. — IX. Douze chants ; Fait durer. — X. Note ; Amateur quand il court. — XI. Renvoyé avec éclat.

Verticalement

1. Pourvu qu'il travaille pour la bonne cause. — 2. Ne manque pas de relief. — 3. Dûment propriétaires ; Sait plus d'un tour. — 4. M. Giscard d'Estaing ? ; Met très haut. — 5. Champ clos ; Garde la mer Rouge. — 6. Ou c'est comprendre ou c'est surprendre ; Prend conscience. — 7. Elevées ou relevées ; Sert aux titis. — 8. Appel ; Voyelles ; Tout à fait vivants. — 9. Ne craignent pas la répétition. — 10. Fourrure bien connue des enfants ; Jugea favorablement. — 11. Monnaie ; On y travaille avec les satellites ; Roulement de tambours. — 12. Après les Sénatoriales.

Solution du n° 128

Horizontalement

I. Falsificateur. — II. Oracles ; Bonne. — III. Repait ; Maurin. — IV. To ; Reinette. — V. Immondes ; Gao. — VI. Seul ; Emulsion. — VII. Stress ; Rics. — VIII. Ire ; Bécoter. — IX. Menotte ; Ourlé. — X. Ostréiculteur.

Verticalement

1. Fortissimo. — 2. Aréomètres. — 3. Lap ; Murent. — 4. Scaroles ; Or. — 5. Ilien ; Site. — 6. Fétides ; Ti. — 7. Is ; Nem ; Bec. — 8. Mesure. — 9. Abat ; Licou. — 10. Tout. Scout. — 11. Enregistré. — 12. Uni ; Ao ; Elu. — 13. Rencontrer.

FRANÇOIS DORLET.

ANA-CROISÉS (★)

N° 129

Horizontalement

1. CELOPSUU. — 2. AAEIMSTV. — 3. CINOST (+ 1). — 4. EGLOOUV. — 5. CENNORTU (+ 1). — 6. AEEINNUV. — 7. AEILMSS (+ 3). — 8. AEEGIT (+ 2). — 9. EGILRUV. — 10. NOOPRSS — 11. ABEEORR (+ 1). — 12. BDGIIOU. — 13. AACEMRST (+ 2). — 14. EEIORST (+ 1). — 15. AEELPRS (+ 2).

Verticalement

16. EEFILNO (+ 1). — 17. AELOPRV. — 18. AAEFPRR. — 19. EEIRRSUU. — 20. AACDENS. — 21. AEEILSU. — 22. EENOSVZ. — 23. ACKOSTT. — 24. CELRSU (+ 3). — 25. AEGINRS (+ 13). — 26. ADEEILLOS. — 27. DEEENNV. — 28. ACEILS (+1).

Solution du n° 128

Horizontalement

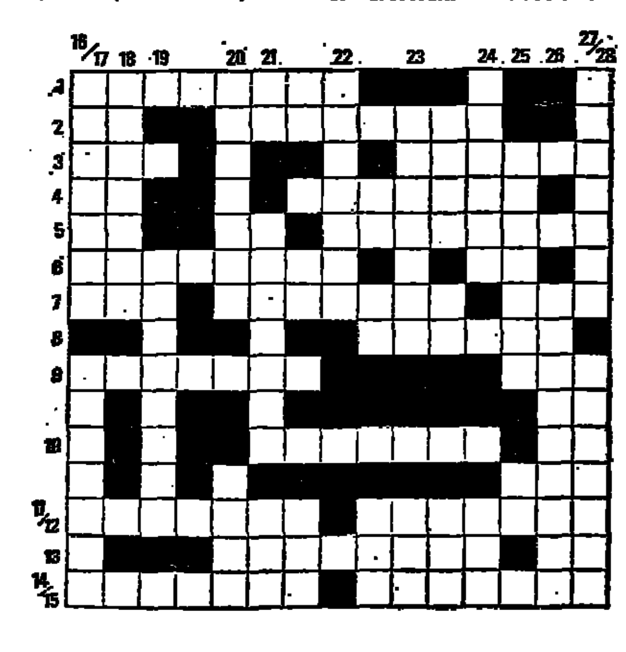
1. GRENADINS. — 2. MULATRES. — 3. UPERISE, stérilise (EPUISER, EPIEURS). — 4. UPPERCUTS. — 5. BASIBUS (SUBIRAS). — 6. VERSERAI (RAVIERES, RESERVAI, REVERAIS, REVERSAI, REVISERA, SEVRERAI). — 7. IPOMEES (IMPOSEE). — 8. SIEMENS (MESSINE). — 9. GADIDES. — 10 OUGRIEN. — 11. TAMIERS (EMIRATS, MAITRES, MARISTE, MERITAS, METRAIS, MIRATES, MERITAS, TAMISER, TARIMES, TIRAMES, TRIAMES). — 12. MERINOS (MINORES). — 13. USINAGE (IGUANES). — 14. DEBECTE. — 15. CRECHAS (CRACHES).

Verticalement

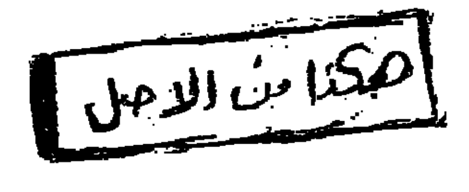
16. — GAUFROIR. — 17. PAPULES (PEUPLAS, SUPPLEA). — 18. EMERSION (MINOREES). — 19. GIRAFE (FIGERA). — 20. MIGRAIS (MAIGRIS, GRIMAIS). — 21. AMIABLE (AIMABLE). — 22. DEFOLIA. — 23. STUPRES. — 24. ETOURDI. — 25. RILSANS. — 26. NEVROSEE (RENOVEES). — 27. SACHEMS (SCHEMAS). — 28. REALESA (ALESERA). — 29. FORTRAN. — 30. REGATE (ETAGER). — 31. ANISAIS (ASSAINI). — 32. ASCESES (CASSEES).

MICHEL CHARLEMAGNE et CATHERINE TOFFIER.

(*) Jeu déposé.







RADIO-TÉLÉVISION

Vendredi 23 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
B.D.P : il ne suffit pas d'être bon payeur.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm : « L'inspecteur mène l'enquête ».
Marché de dupes : réalisation : G. Sagues, avec P. Baton, R. Darcy, M. Bedetti...
Une histoire de vols de camions contenant tous des coupons de tissu.
22 h Variétés : Jean qui rit, Jean qui chante.
Portrait de Jean Vallée
22 h 50 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : Le Mythomane.
D'A. Boudard, réal. M. Wyn. N° 1 : Les jonquilles de la grande-duchesse.
Un trio, dont tante Victoire est la tête, Fernand celui qui exécute les hautes et basses besognes, et Norbert le « mythomane » qui cherche à sauter sur l'affaire du siècle... Une folle série jonglant allégrement avec la morale et les principes.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot : Au carrefour des idéologies.
Avec F Bourricaud (*le Bricolage idéologique*), R. Lavigne (*Je suis un communiste heureux*), B.-H. Lévy (*l'Idéologie française*) et P. Thibaud, directeur de la revue *Esprit*.
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (cycle francs-tireurs) : « les Pâtres du désordre ».
Film français de N Papatakis (1967), avec O. Carlatos, G. Dialegmenos, L Tsangas, Caroussis, E. Xanthaki
Humilié par son maître, riche éleveur d'une bourgade grecque du Pinde, un berger s'enfuit dans la montagne avec la fille de celui-ci.
Action tragique nouée et dénouée en vingt-quatre heures. Atmosphère de haine, de violence et de révolte. La mise en scène n'est pas suffisamment dominée.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : le bûcheron : Des livres pour nous : le taureau fidèle.
18 h 55 Tribune libre.
La C.F.D.T.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Hashimoto Une soirée de Tokyo.
20 h Les jeux.
20 h 30 V 3 - Le nouveau vendredi.
Le troisième rallye Paris-Dakar
Le 1er janvier 1981, plus de trois cents véhicules – motos, autos et camions – ont pris le départ, place du Trocadéro, pour arriver, après 10 000 kilomètres de routes et de pistes, à Dakar. L'équipe de V 3 a suivi cette course éreintante qui passe par Sète, Alger, Berriane, Guerara, Tamanrasset, Gao, Tombouctou, Fana, Koloko, Kita, etc.
21 h 30 Variétés : Charles Trénet ou les jardins extraordinaires.
De M. Attal, réal E. Morino.
Le monde enchanté de Charles Trenet, l'enfance, l'adolescence, la vie qui va et les amours perdues : non pas un portrait mais la reconstitution d'un univers onirique, non pas le poète mais l'âme du poète.
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine : Thalassa.
Magazine consacré depuis cinq ans à des sujets maritimes Thalassa, à l'occasion de son centième numéro, nous offre une bonne série de quatre émissions sur « le cinéma et la mer ».

FRANCE - CULTURE

18 h. 30, Feuilleton : Ballade pour Carson McCullers.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : des nouvelles de notre univers.
20 h., Une républicaine romantique, par D Desanti, réal E. Premy. Textes lus par M Sarcey. Avec J.-P Cassel, F Bergé, M. Lituak...
21 h. 30, Black and Blues : Table ronde des journalistes (vient de paraître)
22 h. 30, Nuits magnétiques.

FRANCE - MUSIQUE

18 h. 2, Six-Huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D Lemery ; 20 h., Actualité lyrique
20 h. 20, Concert (cycles d'échanges franco-allemands) : « Concerto pour piano et orchestre n° 2 en si bémol majeur » (*Brahms*) : « *Concert philharmonique* » (Hindemith) ; « la Mer » (Debussy), par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir Michel Tabachnik, avec Nikita Magaloff au piano.
22 h 15, Ouvert la nuit : Portrait par petites touches (Debussy) ; 23 h. 5, Vieilles cires : Sir Hamilton Harty (Haydn, Mozart) ; 0 h 5, *Jazz Forum Eurojazz 1981*, avec des enregistrements inédits du Portugal et d'Espagne.

Samedi 24 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 La cuisine légère.
12 h 45 La vie commence demain : Des métiers de l'alimentation.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
L'impossible shérif : 14 h. 20, Deux ans de vacances : 15 h. 15, Plume d'élan : 15 h. 22, Le magazine de l'aventure : 16 h., Maya l'abeille ; 16 h. 20, Temps X : 17 h., L'univers de l'objet : 17 h. 20, L'incroyable Hulk
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous détendre.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Patrick Sebastien.
21 h 35 Série : Dallas.
De D Jacobs et L. Katzman. Avec B. Bel Geddes, J Davis, P Duffy, L. Gray, L. Hagman..
L'histoire d'une famille américaine du Texas.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

11 h Sports : Ski (slalom géant dames, en direct des Gets)
11 h 40 Journal des sourds et des malentendants.
12 h *La vérité est au fond de la marmite.*
Les moules.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
La chouette
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio : La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
Taxi-girl et Joe Jackson.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 *Top club.*
20 h Journal.
20 h 35 Série : Les enquêtes du commissaire Maigret.
Maigret et le pendu de Saint-Pholien. Avec Jean Richard, dans le rôle du commissaire. Une réalisation d'Yves Allégret.
22 h Variétés : Suivez Lecoq.
23 h Document : Les carnets de l'aventure.
Solitudes avec Olivier de Kersauzon.
23 h 30 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Emission du ministère de la défense.
18 h 30 *Pour les jeunes.*
L'Agence Labricole : Piégeurs piégés ; les Ateliers du poète : Arthur Rimbaud.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
Le chansonnier de papier.
20 h Les jeux.
20 h 30 Dramatique : « le Cavalier de la nuit ».
Scénario de S.-J. Cannell, avec D Selby, P Rodriguez, P. Roberts, G. Grizzard, U. Williams
21 h 50 Journal.
22 h *Portrait : Woody Allen.*
d'A. Delvaux.

FRANCE-CULTURE

8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : qui sont les Berbères ?
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... François Georges : souvenirs de la maison Marx.
11 h. 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Sons : quotidien (la traversée du zéro).
14 h. 5, Fondation Royaumont : l'interprétation de l'œuvre lyrique de Léos Janacek.
16 h. 20, Livre d'or : Toulouse musical (œuvres de Poulenc, Mahler et Ravel).
17 h. 30, Recherche et pensée contemporaine : information et signification.
19 h. 10, Disques.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française.
20 h., Cartes blanche : L'homme cerf-volant, de B. Raquin. Avec J. Rochefort, N. Tabaglio, G. Jor, A. Caprile...
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi : Jazz Averty ; Zoue ; le théâtre en marge du théâtre.

FRANCE - MUSIQUE

9 h. 2, Samedi : Magazine de J.-Michel Damian, « Les Mutants » (Brahms) ; 10 h. 30, Enregistrements historiques et rééditions (Mozart, Schubert), 11 h. 45, Musique ancienne (de Vitry, M. Rossi, Royer) ; 12 h. 35, Jazz ; 13 h. 15, Musique contemporaine (Berio) ; 13 h. 45, Débat : 14 h. 30, Acoustique musicale (Mahler).
16 h. 15, Concert « Musique au présent » (en direct de l'Auditorium 105) « Latidos », création (L. de Pablo) ; « Concerto pour violon n° 3 » (Schnittke) ; « Madrigali » (Rands), par l'Ensemble instrumental du Nouvel Orchestre philharmonique, dir. G Amy, avec Oleg Kagan, violon.
18 h., Comment l'entendez-vous ? : « L'écoute et le temps » avec Daniel Mesguich, comédien et metteur en scène (Monteverdi, Ligeti, Biber, Bach, Mahler).
20 h. 5, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Orféo », opéra en trois actes de *F.-G. Bertoni, livret de Calzabigi, par les* membres du Chœur mixte de Zurich et le Camerata de Zurich dir. R. Tschupp, avec B. Martig-Tueller, soprano, G. Lincs, alto, et D. Ahlstedt, ténor (Festival de Zurich, juin 1980)
23 h., Ouvert la nuit . Genèse ; 0 h. 5, Le dernier concert : œuvres de Haydn et Takemitsu, *par le Nouvel Orchestre philharmonique*, dir H. Yuzaki

Dimanche 25 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Orthodoxie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la paroisse Saint-Mathieu, de Bures-sur-Yvette : prédicateur : pasteur Michel Hubscher.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
15 h 25 Série : Les Buddenbrook.
16 h 25 Sports première.
Hippisme : le prix d'Amérique ; ski : spécial coupes du monde.
17 h 50 Série : Columbo.
La femme oubliée
19 h 25 Les animaux du monde.
Le canard au ventre de soie.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « le Toboggan de la mort ».
Film américain de J. Goldstone (1977), avec G Segal, R Widmark, H. Fonda, H Guardino, T. Bottoms.
Un jeune terroriste sabote le scénic-railway d'un parc d'attraction et incendie une fête foraine pour créer un climat de terreur et obtenir une rançon.
Film catastrophe exprimant l'angoisse du terrorisme aux Etats-Unis. Les effets de la panavision et du « sensurround » (impressions de tremblement), faits pour les salles de cinéma, sont désamorcés à la télévision.
22 h 30 Jazz à Antibes.
Stan Getz Quintet
23 h 30 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche Martin.
Emission de J Martin: 11 h. 20, Entrez les artistes
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche Martin (suite).
Incroyable, mais vrai ; 14 h. 25, série : Drôles de dames : 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire : 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Pour tout l'or du Transvaal.
(Dernier épisode.)
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : « Faites sauter la banque ».
Film français de J: Girault. Avec L. de Funès, G Wilson...
22 h 10 Document : La fin des héritiers.
De P Breugnot Réal. B Bouthier Deuxième partie : le doute
23 h 5 Le petit théâtre.
Chaîne c n'ugale, de Pierre Laville.
23 h 40 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
15 h 45 Aspect du court métrage français : Une cigarette de trop.
16 h Ecouter le pays chanter : Le vin de l'amitié.
Avec Anne Sylvestre
17 h Prélude à l'après-midi.
Sonate pour violon et clavecin en ut mineur (Bach)
17 h 20 Théâtre de toujours : « Richard II ».
De Shakespeare Réal. D Giles Avec D. Jacobi (Richard II), J. Gielgud (John of Gaunt), J. Finch (H Bolingbroke), Ch. Gray (duc de York).
Suite de la série consacrée aux œuvres de Shakespeare, produite par la B.B.C. et diffusée une fois par mois en version originale.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Documentaire : Une histoire de la médecine.
Série de J.-P. Aron et M. Ferro, réalisat. J.-L. Fournier.
Les sociétés devant l'épidémie, l'impuissance et la peur
21 h 25 Journal.
21 h 40 Vive l'histoire : La profil de l'histoire.
De R Stéphane et J.-C Bringuier
Notre ancêtre ce Gaulois; Mais qui donc est au Panthéon ?
22 h 40 Cinéma de minuit : « la Charge fantastique ».
Film américain de R. Walsh (1941), avec E. Flynn, O de Havilland, A. Kennedy, C. Grapewin, G. Lockhart (V.O. sous-titrée. Rediffusion)
De 1857 à 1876, la carrière héroïque du général de Custers, au cours de la guerre de Sécession et des combats contre les Sioux.
Exaltation d'une légende bien dédorée depuis. Mais le mythe d'Errol Flynn l'emporte sur le personnage historique et les chevauchées ; les scènes de bataille sont traitées dans le grand style dramatique propre à Raoul Walsh.

FRANCE-CULTURE

8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10 h., Messe au couvent des dominicaines de Toulouse.
11 h., Regards sur la musique : « Symphonie de psaumes », de Stravinski.
12 h. 5, Allegro : le café « Panique » ; les histoires belgiques.
12 h. 40, Disques rares d'Othmar Schoeck.
14 h., Conte fantastique : l'étrange message d'Isaac Desterrus, de T. Zezaki.
14 h.25, La Vestale (en direct du Théâtre du Capitole de Toulouse), opéra en trois actes de Gaspare Spontini, livret de Jouy. Avec B. Rufo, C. Zaharia, V. Von Halem, J.-J. Cubaynes, les chœurs et les artistes de la danse, l'orchestre du Capitole, dir. M. Plasson, mise en scène H. Ronse.
18 h. 5, Rencontre avec... le professeur Maurice Rapin.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : Vladimir Holan, poète tchèque.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : « Perdus, pas perdus », par Colette Fellous.

FRANCE - MUSIQUE

11 h., Concert (en direct du Grand Auditorium) : « Quintette à cordes », de Mendelssohn et « Quintette à cordes », de Brahms, par les solistes de l'Orchestre de Paris.
12 h. 5, Le Jeu des penchants ; 12 h. 45, Tous en scène : de Broadway à Hollywood (Gershwin) ; 13 h. 30, Jeunes solistes : Jean-Yves Thibaudet, piano, interprète Brahms.
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Histoire de la direction d'orchestre en France.
16 h. 15, La Tribune des critiques de disques : Comparaison des enregistrements de « Rigoletto », de Verdi.
19 h., Concert de jazz : Le guitariste L. Coryell avec J. Raney, Ch. Escoudé, M. Solal, St. Grapelli et le Trio de M. Alexander (Festivals de Nice, Juan-les-Pins et Paris).
20 h. 5, Concert de musique traditionnelle : Le violon dans la musique traditionnelle (Egypte, Inde, Irlande, Yougoslavie), coproduction avec les radios de Cologne et de Bruxelles et le concours du Conseil international de la musique de l'UNESCO (Grand Auditorium, 23-5-1980).
22 h., Ouvert la nuit : Une semaine de musique vivante ; 23 h., Saturnales : Affinités musicales (Schumann, Ravel, Fauré).

SELON LE MINISTÈRE ITALIEN DES P.T.T.

Radio-K et Radio-Mont-Blanc seraient sommées de renoncer à leurs émissions en France

La guerre continue entre les radios privées et les défenseurs du monopole. Après les attaques du ministre de la culture et de la communication contre les deux projets de radios privées devant émettre d'Italie en France (*le Monde* du 20 janvier) et la réaction vive de ces deux radios (*le Monde* du 21 janvier), c'est au tour du ministère italien des postes et télécommunications d'intervenir. Selon un responsable du bureau de presse de ce ministère, celui-ci a sommé les deux radios, Radio-Mont-Blanc et Radio-K, de ne pas donner suite à leurs projets d'émettre en territoire français. Si les radios, a ajouté le bureau de presse, passaient outre aux injonctions ministérielles, des fonctionnaires se rendraient sur place pour assurer l'application des instructions de Rome. On rappelle, enfin, au ministère que l'Italie a toujours œuvré dans le respect des conventions internationales dans ce domaine et que le gouvernement a fait fermer, il y a quelque temps, un émetteur qui, de Côme, diffusait sur la Suisse (il s'agit de Radio-24).

Interrogé, le directeur de Radio-Mont-Blanc reconnaît avoir reçu effectivement, le jeudi 22 janvier, un télégramme des P.T.T. italiens, mais dont « *la teneur*, dit-il, *n'est pas si virulente* », les P.T.T. annonçant seulement, selon lui, l'envoi d'un contrôleur à la demande de Télédiffusion de France pour vérifier si les fréquences qu'ils ont déclarées officiellement sont bien les mêmes que celles qu'ils ont déposées il y a quelques années, et pour voir si l'émetteur de Tré-la-Tête est en conformité avec les accords internationaux. « *Il l'est* », a ajouté le directeur de Radio-Mont-Blanc, qui dit ne pas être inquiet de ce contrôle.

Du côté de Radio-K, on indique que « *le directeur central pour le service radioélectrique du ministère des postes et télécommunications italien n'a ni fait ni fait faire de déclaration concernant Radio-K* » et que « *le ministère des postes et télécommunications, à la suite de la demande du ministère des P.T.T. français, a envoyé une demande d'information à sa direction régionale de Turin dont dépend San-Remo, lieu d'émission de Radio-K* ». Le directeur de Radio-K précise que la décision du Conseil d'Etat italien à propos de Radio-24 (dont les attendus ne sont pas encore publiés) permet la réouverture des émissions. *Considérant que cette décision fait jurisprudence*, Radio-K confirme qu'elle commencera ses émissions, comme prévu, fin février. — C. H.

D'une chaîne à l'autre

RADIO-QUINQUIN A REPRIS SES ÉMISSIONS

● Radio-Quinquin, la radio libre de la C.G.T. dans le Nord-Pas-de-Calais, a émis de nouveau, le jeudi 22 janvier, sur 90 MHz, de la Maison des mineurs de Lens. Le matériel et les antennes de cette radio avaient été saisis, les 25 et 26 octobre dernier, à la suite de vastes opérations de police à Auby, Lens, Avion et Rouvroy-sous-Lens. La C.G.T. a annoncé qu'elle émettra à nouveau quotidiennement de 11 heures à 19 heures. Les émissions du 22 janvier, légèrement brouillées, ont été audibles, cependant, sur un rayon d'environ 30 kilomètres.

D'autre part, des militants C.G.T. ont fait irruption, mercredi soir, à Châteauroux (Indre), dans les studios de FR 3 Centre et réussi à parler en direct à l'antenne, après que la direction de la chaîne eut refusé de les inviter à une émission sur la crise de l'habillement dans le département de l'Indre.

F. BONNEMAIN ET D. BAUDIS PASSENT DE TF 1 A FR 3...

● La nouvelle formule de l'information sur FR 3 sera mise en *place au début de février*. André Sabas, successeur de Jean-Marie Cavada comme directeur adjoint de FR 3 chargé de l'information, se propose de « *promouvoir le journal de 19 heures, mettre davantage l'accent sur les informations pratiques et accroître la coopération avec les régions* ». Deux transfuges de TF 1, François Bonnemain et Dominique Baudis, assureront respectivement les fonctions de rédacteur en chef et de présentateur.

...ET M. GOULEY DE T.D.F. A TF 1

● M. Bernard Gouley, chargé de mission pour les relations in*ternationales* et délégué à l'information auprès du président de Télédiffusion de France, vient d'être nommé directeur du cabinet de M. Jean-Louis Guillaud, président-directeur général de TF 1 et secrétaire général du conseil d'administration de la société.

[Né le 13 mars 1927 à Paris, M. Bernard Gouley a débuté comme journaliste à la R.T.F. en 1944, avant de travailler à Radio-Brazzaville, à l'Agence France-Presse et au « Monde ». Il a été ensuite chargé de mission au cabinet de M. Alain Peyrefitte, alors ministre de l'information (1962-1964), délégué aux stations régionales auprès du directeur général de l'O.R.T.F. (1964-1970), chef du service des relations publiques du groupe Empain-Schneider (1970-1973), directeur des stations régionales Rhône-Alpes-Auvergne (1973-1975) et Paris-Normandie-Centre (1977-1978), avant d'être chargé de l'information auprès du président de T.D.F., poste qu'il avait occupé de 1975 à 1977.]

LA SOFIRAD EST CHARGÉE DE RÉALISER LA DEUXIÈME CHAINE DE TÉLÉVISION MAROCAINE

● Le gouvernement marocain a confié à la Sofirad (société qui gère les actions de l'Etat français dans plusieurs radios, notamment Europe 1 et R.M.C.) la réalisation d'une deuxième chaîne de télévision. Un accord en ce sens a été conclu jeudi 20 janvier à Rabat, entre le ministre marocain de l'information, M. Abdelouahed Belkziz, et le président-directeur général de la Sofirad, M. Xavier Gouyou-Beauchamps. La SOFIRAD pourrait être également associée à la gestion de cette chaîne par l'intermédiaire de la société qui gère déjà Radio-Méditerranée internationale.

Cette radio, dont les actions sont réparties entre des intérêts marocains (51 %) et français (49 %, dont 34 % pour la SOFIRAD), émet depuis l'été dernier à partir de Tanger, en attendant que soient terminés les travaux de construction de ses installations à Nador, sur la côte méditerranéenne du royaume.

TRIBUNES ET DÉBATS

SAMEDI 24 JANVIER

— *M. Pierre Mauroy*, maire de Lille, membre du bureau exécutif du P.S., participe au journal d'A 2 à 12 h. 45.

— *M. Pierre Sudreau*, député (U.D.F.), maire de Blois, est le rédacteur en chef du « Journal inattendu » de R.T.L. à 13 heures

DIMANCHE 25 JANVIER

— *M. Lionel Jospin*, membre du secrétariat du P.S., chargé des relations internationales, répond aux questions de la rédaction du journal d'A 2 à 12 h. 45.

— *M. Michel Poniatowski*, ancien ministre, membre du conseil national de l'U.D.F., participe à l'émission « Dimanche actualités magazine » de France-Inter, à 12 heures.

— *M. Shimon Peres*, chef du parti travailliste israélien, est l'invité du « Club de la presse » d'Europe 1, à 19 heures.

MÉDECINE

● *Trois prix viennent d'être décernés par l'Institut des sciences de la santé* (1) : le prix Recherche et médecine (100 000 F), dont le jury était présidé par le professeur Jean Bernard, au professeur Paul Mandel (Strasbourg) pour ses travaux sur le système nerveux ; le prix Socio-Economie de la santé (30 000 F), dont le jury était présidé par le professeur Henri Guitton, membre de l'Institut, au professeur Henri Péquignot (Paris), qui a été l'un des premiers à faire connaître cette nouvelle discipline ; enfin, le prix Médecine et culture (30 000 F), dont le jury était présidé par le professeur André Lemaire, secrétaire perpétuel de l'Académie nationale de médecine, au professeur Pierre Huard (Paris), spécialiste de l'histoire de la médecine en France.

(1) 86, rue du Bac, 75007 Paris.

Le Monde

culture

MUSIQUE

« ROARATORIO », de Cage

Des sons pour ne rien dire

Lorsqu'il a accepté la proposition de Max Mathews et de Pierre Boulez de réaliser un projet à l'IRCAM, John Cage n'a pas dû se demander bien longtemps en quoi il consisterait : ce serait tout simplement ce à quoi il était occupé alors, une sorte d'oratorio d'après le livre de Joyce Finnegans Wake. *Utiliserait-il toutes les possibilités qu'on pouvait mettre à sa disposition ? Pas le moins du monde :* Roaratorio, an Irish Circus on Finnegans wake *est exactement le contraire d'une œuvre sophistiquée, ce n'est même pas une œuvre, c'est un grand vivier de musique folklorique (violon, cornemuse, flûte), de sons naturels et de bruits de la circulation enregistrés en Irlande et dans les six cent vingt-six lieux choisis au hasard du roman. Parallèlement au déroulement de la bande magnétique sur laquelle plusieurs ambiances se superposent sans aucun souci d'ordre ou de hiérarchie, on entend la voix de John Cage qui lit en direct un texte anglais — celui de Joyce ou une transformation ? on ne perçoit que l'accent tonique des mots, — et, de temps en temps, Joseph Heaney chante des ballades irlandaises dont l'écho parvient plus ou moins précisément à l'oreille, ou Peadar Mercier et son fils Mel jouent en virtuoses de ces tambours plats dont la tradition se perd dans la nuit des temps.*

Tout cela, on l'aura compris, est parfaitement désordonné, *le « voulu » se résume à la superposition d'un certain nombre d'éléments autonomes pendant une heure. C'est ce qu'on appelle, depuis longtemps déjà, une anti-œuvre, et chacun est libre d'affirmer que c'est dépassé. Mais à soixante-huit ans on ne se refait pas et, lorsqu'on s'appelle John Cage, on ne revient pas sur le terrain conquis, fût-il le désert le plus aride. «* Si quelqu'un dit : « Rien à faire », cela t'indique ce qu'il reste à faire », *aurait dit son père dont il cite cette phrase, très typiquement américaine. Et, en effet, sans doute n'y aurait-il rien à faire à partir du moment où l'on se refuse à organiser la musique, à prendre possession de l'auditeur par d'habiles manœuvres, mais Cage « fait » néanmoins, avec cette patience infinie qui le caractérise — car si la plupart des éléments s'annulent les uns les autres, il ne faudrait pas croire qu'ils n'ont pas demandé un travail suivi. — et cette passion sereine de la gratuité, de l'art pour l'art, le distingue d'un grand nombre de ceux qui l'ont imité sans jamais pousser le refus aussi loin.*

Ce qu'on peut reprocher à Roaratorio, *c'est le fait que la bande magnétique soit diffusée à un niveau si constamment élevé, en opposition avec l'esprit même du propos. Il faudrait aussi, sans que cela perturbe l'audition, pouvoir sortir à volonté, c'est d'ailleurs ce que certains ont fait, car rien n'est contraire à cette musique comme l'attitude compassée des auditeurs qui croient qu'il y a quelque chose à comprendre ou que c'est un grand moment de la vie musicale parisienne.*

En fait, il n'y a rien; rien que des sons qui se rencontrent, dont on peut saisir le charme sonore éphémère (car les fragments collés sont très courts), qui produisent de curieux amalgames, et que chacun peut recevoir absolument comme il l'entend — au sens propre cette fois. Après, il ne faut surtout pas en parler, ni discuter pour savoir « ce que cela vaut ». Cela ne vaut ni plus ni moins que le grand fracas des chutes du Rhin à Schaffhausen, que le jardin du Luxembourg un soir d'automne, que la place de la Concorde envahie par une bande de musiciens irlandais. On voit, on entend et cela suffit. Ceux qui fréquentent régulièrement les concerts de musique contemporaine ont même le droit d'avoir une certitude : pour dépassée qu'elle passe aux yeux de certains, la démarche de Cage reste infiniment plus stimulante que tant d'élaborations compliquées et vaines qui se posent avec arrogance comme des œuvres d'art. Quel soulagement de pouvoir se dire sans offenser personne : « Il n'y a rien à comprendre, l'auteur ne veut en rien m'obliger à entendre ce qu'il a derrière la tête, à l'admirer ; je n'aurai pas à dire si c'est beau, si c'est laid, j'aimerai ce que je voudrai, trente secondes ici, cinq minutes ailleurs, et de toute manière ces instants qui ne se reproduiront pas à la prochaine audition sont à peine des réalités. »

C'est dans de telles dispositions d'esprit, et dans celles-là seulement, qu'il devient possible de se laisser aller au gré de sa fantaisie. On est alors surpris de pouvoir entendre trois ou quatre choses à la fois sans le faire exprès, ou de privilégier l'attention qu'on porte au chanteur, au tambour ou à la voix légèrement chantante de Cage sans se dire qu'on va manquer quelque chose si l'on choisit ceci plutôt que cela. Les autres attitudes : admiration intellectuelle ou mondaine sont caduques. Il ne faut pas se cacher qu'elles ont fait beaucoup pour le succès de Cage, mais décidément il est plus fort que les admirateurs de ces deux espèces : il en a déjà lassé un bon nombre, qui ne lui rendent plus hommage qu'avec restriction, et cela continuera jusqu'à ce que sa musique disparaisse en même temps que lui ; alors elle retournera au silence, ce qui ne veut pas dire qu'elle n'existera plus ; ce qu'elle aura révélé « en creux » restera comme une empreinte ineffaçable, et alors on la redécouvrira avec étonnement, telle qu'elle a toujours été.

GÉRARD CONDÉ.

CINÉMA

Au Festival allemand de Nanterre

UN WEEK-END POUR L'ART ET L'ESSAI

Les organisateurs du Festival du jeune cinéma allemand, à Nanterre, ont réservé les vendredi 23, samedi 24 et dimanche 25 janvier pour un choix de films inédits spécialement destinés aux exploitants d'art et d'essai (que le public peut également suivre normalement comme le reste de la manifestation).

On verra ainsi vendredi soir le nouveau film de Margarethe von Trotta, *les Sœurs*, samedi après-midi deux épisodes de *Berlin Alexanderplatz*, de Fassbinder, et *Albert, pourquoi ?* de Josef Rödl, en soirée, *David* de Peter Lilienthal, Grand Prix du Festival de Berlin 1979, en présence du metteur en scène, et, dimanche à 16 heures, le dernier film d'Alexander Kluge, *le Patriote*.

Von wegen « Schicksal » d'Helga Reidemeister, film dont Marguerite Duras voudrait encourager la plus large diffusion possible en France, Grand Prix du Festival du réel 1980 au Centre Georges-Pompidou, sera projeté à une date ultérieure, non déterminée.

★ Théâtre des Amandiers, Nanterre, tél. 721-18-81.

MORT DE JEAN DOMARCHI

M. Jean Domarchi, professeur d'économie politique à Dijon, ancien critique des *Cahiers du cinéma*, est mort le lundi 19 janvier, d'une maladie cardiaque. Il était âgé de soixante-quatre ans.

[Né en Corse, Jean Domarchi avait passé son doctorat en droit en soutenant une thèse sur J.-M. Keynes. Spécialiste de l'histoire des théories économiques, qu'il enseignait depuis 1952, il savait enrichir ses cours d'innombrables références à d'autres disciplines, en particulier le théâtre élizabéthain et la musique, ce qui lui valut, dans les années 1955-1965 un large public d'étudiants, nullement limité au droit. Mais, avec le marxisme, dont il fut un des plus rigoureux interprètes, sa grande passion resta le cinéma. Et d'abord le cinéma américain, Vincente Minnelli, Alfred Hitchcock, Elia Kazan, le muet allemand, surtout Murnau. Ses grands textes des années 50 sur Eisenstein, Minnelli, Murnau, dans leur force souvent paradoxale, mériteraient un tirage à part. Esprit encyclopédique, Jean Domarchi apportait à l'analyse du cinéma une fabuleuse culture, qui n'était jamais chez lui prétention : les cinéastes qu'il admirait prolongeaient de quelque façon Marx, ou Shakespeare, comme Orson Welles, dont il avait vu une cinquantaine de fois *Citizen Kane*. — L. M.]

■ La pianiste Youra Guller vient de mourir à Munich à l'âge de quatre-vingt-cinq ans.

[Après des études au Conservatoire de Paris avec Isidore Philipp, cette artiste d'origine russe avait fait ses débuts dans les années 20. Mais elle avait ensuite fait passer sa vie personnelle avant sa carrière.]

■ Le chanteur Lucien Marzo vient de mourir à Nice à l'âge de quatre-vingt-douze ans.

[Lucien Marzo avait commencé sa carrière de basse chantante à Lyon, sa ville natale, où il fut, au Conservatoire, le condisciple de Ninon Vallin, et l'avait terminée à Nice. A partir de 1950, il s'était consacré au professorat, au Conservatoire de Monte-Carlo. Il avait interprété notamment des œuvres de Massenet, Gounod, Berlioz, ainsi que le répertoire wagnérien.]

INSTITUT

Mme MARGUERITE YOURCENAR A L'ACADÉMIE

Une des plus belles réceptions

C'était prévu. On s'est écrasé sous la Coupole pour voir et entendre Mme Marguerite Yourcenar, et on n'a pas été déçu — ni par la qualité du discours ni par la grande allure de la nouvelle académicienne, qui, en longue robe noire, la tête recouverte d'une écharpe blanche, s'est avancée, avec la dignité et la componction d'une lointaine abbesse de Fontevrault. Cela, tout le monde l'a pu voir, mieux peut-être que les privilégiés, à la télévision.

Intimidée peut-être au début par tant de *fastes et de flashes*, elle a lu son « remerciement » devant M. et Mme Giscard d'Estaing imperturbables, une rangée de ministres où tranchait le manteau blanc de Mme Saunier-Seïté, et une foule attentive. La lenteur du débit, la longueur inhabituelle du texte (*le Monde* du 23 janvier), dure épreuve pour la récipiendaire, dont on sentait à la fin la lassitude, ont prolongé la séance au-delà du temps prévu, bien que, dans sa réponse, M. Jean d'Ormesson ait respecté les horaires.

Après cette réception — une des plus belles que l'Académie ait connues, — Mme Yourcenar a été guidée discrètement vers une voiture qui l'attendait et l'a emmenée dans une direction inconnue, alors que, dans la salle, beaucoup s'apprêtaient, selon l'usage, à la congratuler.

J.-M. D.

■ Marguerite Yourcenar a commis une erreur dans son discours. Elle a parlé de « Gdynia qui fut Danzig ». C'est en fait Gdansk qui fut Danzig, ville allemande, Gdynia étant à l'époque un port polonais.

VARIÉTÉS

L'ouverture du quinzième MIDEM

Le quinzième Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) se tient du 23 au 29 janvier au Palais des festivals de Cannes. Nous publions à cette occasion une série de deux articles consacrés le premier à la chanson française et le deuxième au rock français.

I. — L'avenir incertain de la chanson française

par CLAUDE FLÉOUTER

Le quinzième Marché international du disque et de l'édition musicale (MIDEM) se tient du 23 au 29 janvier au Palais des festivals de Cannes. Lieu de rencontre de l'industrie phonographique mondiale, le MIDEM souligne les phénomènes du marché : l'événement du disco et la standardisation générale de la musique de variétés il y a trois ans ; la lutte contre la crise, la régression du chiffre d'affaires et le regroupement d'un certain nombre de sociétés en 1979 ; enfin l'actuelle phase de transition qui va se prolonger jusqu'à ce que les révolutions techniques en cours — notamment le vidéo-disque — aient élargi l'éventail des loisirs.

Entre 1968 et 1978, la progression moyenne du chiffre d'affaires dans l'industrie discographique était de 20 % par an. Cette expansion constante et spectaculaire a été stoppée net il y a deux ans. En 1979, l'édition phonographique française subissait une diminution de ses ventes pour toutes les catégories de ses produits : une baisse de 10 % dans le disque, de 5 % dans les cassettes enregistrées. En 1980, la stagnation est quasi générale.

Piraterie et copie privée

Outre la crise, les causes de cet arrêt du développement dans un secteur industriel plus sensible que d'autres aux fluctuations par sa nature même sont connues : la concurrence plus forte des loisirs de plein air (moto, voyages) et des centres d'animation ; l'augmentation du prix moyen du disque — mais celui-ci n'avait pas suivi entre 1968 et 1978 l'évolution générale du coût de la vie ; le déploiement de la piraterie commerciale, moins spectaculaire qu'en Italie ou qu'en Angleterre, limitée chez nous à environ 5 % du marché, mais qui s'organise peu à peu, comme en témoigne la saisie de 40 000 cassettes effectuée récemment par la police dans une usine clandestine de Rouen ; le succès croissant de la copie privée par cassette, qui est à l'origine d'une baisse générale des ventes de 15 % à 30 % de fonds de catalogues, c'est-à-dire d'un des piliers essentiels des firmes de disques : plus de 100 millions de cassettes vierges — dont 32 millions vendues en 1979 — circulent aujourd'hui, permettant de reproduire, souvent à plusieurs reprises sur la même bande, les œuvres musicales de son choix.

La « qualité France »

Si certains remèdes — création d'une redevance sur les cassettes, diminution du taux de la T.V.A. le plus élevé du monde avec 33,33 %, tandis qu'aux Etats-Unis cette même taxe est de l'ordre de 3 à 10 % suivant les Etats — peuvent alléger la situation présente des sociétés discographiques, ils ne leur rendront pas pour autant leur place privilégiée du milieu des années 70 et ne les empêcheront pas de devoir affronter de sérieuses transformations dans un proche avenir.

Il semble probable que, dans la future civilisation de l'image, le son continuera à avoir son existence autonome (la radio a bien survécu à la télévision), mais les données ne seront plus les mêmes. Ni sans doute le paysage artistique.

Ce qui frappe dès aujourd'hui, c'est l'évolution du marché : en 1968, le répertoire international représentait *grosso modo* 10 % du chiffre d'affaires de l'industrie phonographique française, qui est aux quatre cinquièmes, on le sait, aux mains des sociétés multinationales d'origine néerlandaise, anglaise ou américaine. A présent, il correspond à 45 % de ce même chiffre d'affaires. *Paradoxalement*, ce répertoire coûte plus cher : au prix de l'enregistrement vient se substituer celui de la licence — proportionnel à la vente, — qui est une forme de royalties très élevée, par suite des frais de fabrication.

La dégradation des variétés françaises s'accentue d'autant plus que les nouvelles générations prêtent plus naturellement attention à un produit anglo-saxon qu'au « bon goût », au « bon ton », à la « qualité France », au manque de chaleur et d'extravagance, à l'absence de démesure et de délire. Le produit français est souvent loin de ce qui se fait ailleurs. Il est trop logique et poli. Sans éclat ni rêve. Avec des ornières et des blocages économiques, mais aussi artistiques.

Montée à grand battage publicitaire il y a un an, l'opération de la « nouvelle chanson française » s'est vite dégonflée. Le poste périphérique qui en était responsable sait trop bien que tout un public d'auditeurs a disparu et que le soir, à partir de 20 heures, il ne peut que s'adresser aux moins de vingt-cinq ans, et donc proposer d'abord du rock et de la variété anglo-américaine. R.C.A., qui avait été la principale firme à se lancer dans l'opération et dont il faut saluer l'effort exceptionnel effectué sur le répertoire national, n'a vendu que 170 000 exemplaires de sa série « Paroles et Musique » (une douzaine d'albums) consacrée à la « nouvelle chanson française ».

Dans les grosses ventes de l'année 1980, il y a aussi bien du rock que de la variété française, le groupe A.C./D.C. — qui, en trois ans, a vendu deux millions d'albums en France, — Bob Marley (293 000 exemplaires de son dernier L.P.), David Bowie (140 000 exemplaires)), que France Gall (400 000 33 tours), Chantal Goya (350 000 33 tours), Coluche (345 000 33 tours), Johnny Hallyday (270 000 33 tours).

La relève

Mais la chanson française — qui est encore fortement marquée par Charles Trenet et Mireille, dont la musique a pour origine Gershwin, la comédie musicale de Broadway, le jazz, Paul Whiteman, c'est-à-dire l'Amérique — se renouvelle dans les pires conditions, même si depuis quelques années il y a beaucoup de bons instrumentistes, même si des mélodistes commencent à combler le vide des années 60 et 70 et, comme Michel Berger, s'efforcent de tracer une *aventure cohérente et rencontrent sur* leur chemin des compagnons de route anglo-saxons (comme Elton John) ou canadiens.

La question d'un quota de répertoire international dans les supports de diffusion est non seulement déraisonnable, mais absurde, étant donnée l'évolution de la technique. Il vaut mieux faire un effort sur la production et sur les lieux scéniques, qui sont, en province, d'une médiocrité scandaleuse. La capitale, qui, en dehors de l'Olympia et du Palais des congrès, n'est pas mieux lotie, voit cependant des efforts s'accomplir : ainsi annonce-t-on l'ouverture, à la fin de ce mois, de la Petite-Roquette (anciennement Théâtre Oblique), animée par Lucien Gibara, et de l'Espace-Gaîté, programmé par « Ecoute s'il pleut », coréalisateur du « Printemps de Bourges ». *Ces deux petites salles de deux cents à trois cents* places compléteront ainsi le beau travail accompli depuis deux ans par le Petit Forum des Halles. Car, si Alain Souchon domine l'actuelle génération, il y a beaucoup d'auteurs-compositeurs, de chanteurs et de groupes qui surgissent et demandent de pouvoir travailler sur une certaine distance avant de se présenter comme une relève possible.

Prochain article :

UN UNIVERS ADOLESCENT

■ Les chanteurs Mouloudji et Jean-Michel Caradec participent au gala des élèves de l'E.S.L.S.C.A. (Ecole supérieure libre des sciences commerciales appliquées), organisé au Pré-Catelan ce vendredi 23 janvier, *à partir de 20 h. 30*, au profit du comité Perce-Neige, dans le cadre de l'année des handicapés (route de Suresnes, bois de Boulogne, 16e).

THÉATRE

« Lorna et Ted » de John Hale

Après ses démonstrations de masse d'après la Révolution, d'après « les Misérables », et avant d'entreprendre sans doute une aventure cinématographique géante (en compagnie de Victor Hugo aussi), Robert Hossein s'accorde une séance de relaxation en jouant la pièce, « Lorna et Ted », d'un Anglais inconnu en France, John Hale, sous la direction de Michel Fagadau, qui avait fait ses débuts de metteur en scène à Londres, dans les années 50.

Dans un petit village du nord de l'Angleterre, vers 1930, un forgeron un peu fêlé, Ted, attire chez lui des jeunes femmes seules par l'entremise de petites annonces. Il ne les trucide pas, mais chaque fois, au bout de quelques semaines, elles prennent leurs cliques et leurs claques, sans doute selon les plans inavoués de Ted, qui peut repasser une petite annonce.

L'auteur a dû penser à Jack l'éventreur, et surtout à M. Verdoux, mais sans le grabuge. Fair-play. Les manigances velléitaires de ce Barbe-Bleue vont cesser avec l'arrivée, chez Ted, d'une jeune oie blanche, volontaire, indépendante, qui va épouser Ted et gâcher ainsi deux vies.

La pièce, pas bête, retient l'attention, essentiellement grâce à l'interprétation de Candice Patou (la jeune mariée). Candice Patou apporte là une vraie présence, fraîche, nette, une gaieté, un allant, une gentillesse aussi. Elle diffuse une lumière, un bonheur. Pourtant, elle indique carrément la violence résolue du personnage. C'est fort.

Face à elle, Robert Hossein rentre ses griffes, joue les secrets, les beaux ténébreux, gomme l'arrière-plan mystérieux du vilain tigre de carton. C'est peut-être mieux comme ça.

MICHEL COURNOT.

★ Théâtre de Boulogne-Billancourt, 20 h. 30.

« LES FIANCÉS DE LA BANLIEUE OUEST » de Bruno Bayen et Louis-Charles Sirjacq

Vivre à l'hôtel, c'est comme un rêve d'oubli. Il suffit de fermer les rideaux, on se croirait nulle part. Partout la chambre est la même, d'une banalité qui touche à l'irréel. Le reste est question de prix. Celle que l'on voit à la maison de la culture de Bobigny es confortable et propre, avec la salle de bains fonctionnelle, le lit bas, la table-bureau, le papier bleu sur les murs minces à travers lesquels se devine la vie d'à côté.

Le voyageur dont parle la pièce de Louis-Charles Sirjacq ne voyage pas, il s'arrête dans la chambre. Il veut arrêter le temps, s'isoler. Pour écrire, prétend-il. Se protéger serait plus juste. Il a la silhouette frêle de Serge Valetti, sa douceur un peu floue, il est porté au vagabondage de la pensée, ne se concentre pas sur une idée, il tourne autour, joue à cache-cache avec. Disponible jusqu'à la passivité, il se laisse envahir par les gens ; les femmes de chambre (Françoise Grandcolin et Elisabeth Bart), sa femme (Jacqueline Darrigade), un copain (Jean-Pierre Léaud), un drôle de type malsain et paumé (Yves Reynaud) qui fait semblant de se tromper de chambre.

Puisque le temps est désorienté, ces gens sont peut-être des souvenirs, des fabulations germées dans les replis de l'imagination. Peut-être répondent-ils au désir qui, par instant, vient au voyageur de tester sa solitude, de dialoguer, d'être dérangé pour vérifier et justifier son malaise.

La pièce n'est pas construite sur une intrigue suivie, elle est faite d'éléments qui glissent les uns contre les autres à vitesse variable, se frôlent, s'éloignent, usent l'espace, le modifient. A chaque fois qu'un personnage intervient, il se produit une poussée d'énergie, des vibrations se croisent, et clignotent. En vrai, les gens ne font que passer dans la chambre, se frotter à la solitude hésitante du voyageur qui flanche. Mais dehors, c'est pire, c'est le vide.

Louis-Charles Sirjacq a écrit dans un langage romanesque une sorte de trame derrière laquelle se dessinent les formes changeantes d'une angoisse complexe, légèrement masochiste, tiraillée entre l'impatience et la résignation. Il fallait le talent particulier de Bruno Bayen pour lui donner corps sans l'abîmer. Bruno Bayen est certainement, parmi les metteurs en scène des années 70, le plus intellectuel, et sa qualité essentielle est une sensibilité intense qui se retrouve chez les comédiens et dans les chansons de Jean-Marie Senia.

L'intelligence, elle, se perçoit dans la rigueur de son travail et sa beauté raffinée, mais d'abord, avant d'être ébloui, on est touché au cœur par l'humour un peu triste, par un charme diffus qui peu à peu se précise, s'incruste et ne vous lâche plus.

COLETTE GODARD.

★ Bobigny, maison de la culture, 20 h. 30.

« Les Serments indiscrets » au TEP

Les jeunes gens, chez Marivaux, sont inquiets, troublés par les contradictions qu'ils décèlent en eux, entre leur égoïsme et leur curiosité sensuelle. Ils habitent un monde dont ils ressentent l'instabilité. Réfugiés sur de petites îles artificielles, s'interrogent sans personne pour les guider ou les contraindre, ils poussent au plus loin la sophistication des sentiments. C'est ainsi que Jean-Louis Thamin dépeint les héros des *Serments indiscrets*, délicieuses poupées habillées par Patrick Cauchetier, dans un décor de toiles (de Jacques Noël), une suite de tableaux de genre aux couleurs assombries. Lucile (Nicole Jamet) épouse Damis (Alain Roland) comme prévu, non sans avoir utilisé sa sœur (Liliane Nataf) et connu la douleur sèche du dépit et de la jalousie. Pendant ce temps, les valets (Monique Brun et Gérard Lartigau) tentent de vivre leur vie et se cognent à leurs maîtres.

Pour pallier la difficile acoustique du TEP, les acteurs sont plantés au milieu de la scène, face au public, et se tiennent assez gauchement. Cela donne à la représentation un calme bien élevé de matinée classique. — C. G.

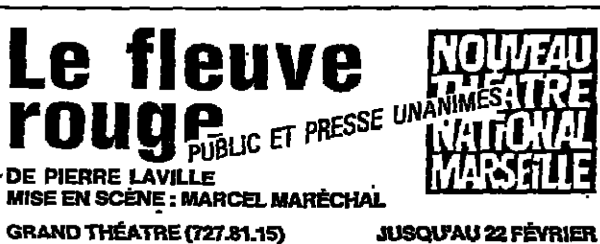
★ TEP, 20 h. 30.



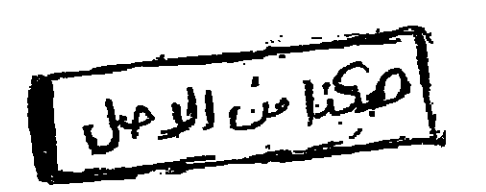












SPECTACLES

théâtres

NOUVEAUX SPECTACLES

Chaillot (727-81-15), 20 h. 30 : la Fleuve rouge.
Essaïon (278-46-42), 18 h. 30 : la Faille.
Fondation Deutsch-de-la-Meurthe (236-54-49), 21 h. : Morte à Yonville.
Le Lierre (589-59-84), 20 h. 30 : *Œdipe roi.*
Saint-Denis, Théâtre Gérard-Philipe (243-00-59), 20 h. 30 : la Tempête.
Cité internationale, grande salle (589-38-69), 21 h. : les Fiancées de K ou l'éternel masculin.
Saint-Georges (878-74-37), 20 h. 30 : la Culotte d'une jeune femme pauvre.

Les salles subventionnées et municipales

Comédie-Française (296-10-20), 20 h. 30 : les Caprices de Marianne ; l'Epreuve.
Chaillot (727-81-15), salle Gémier, 20 h. 30 : le Jeune Homme.
Petit Odéon (325-70-82), 18 h. 30 : la Nuit juste avant les forêts.
T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Serments indiscrets.
Petit T.E.P. (797-96-06), 20 h. 30 : Sur les ruines de Carthage.
Centre Pompidou (277-12-33), Cinéma, *19 h. : le cinéma expérimental des années 60* ; concerts, 18 h. 30 : Rolf Gehlhaar ; 20 h. 30 : John Cage ; théâtre, 20 h. 30 : *Parcours.*
Carré Silvia Monfort (531-28-34), 20 h. 30 : Adama ; 22 h. 15 : la Prose du Transsibérien et de la petite Jehanne de France.
Théâtre de la Ville (274-11-24), 18 h. 30 : Dezso Ranki, pianiste ; 20 h. 30 : le Bonheur des Dames.
Théâtre musical de Paris (261-19-83), 20 h. 30 : la Vie parisienne (Offenbach).

Les autres salles

Aire libre (322-70-78), 20 h. 15 : la Bande dessinée ; 21 h. 45, Falligan's Visions.
Antoine (208-77-71), 20 h. 30 : Potiche
Atelier (606-49-24), 21 h. : les Trois Jeanne.
Bouffes-Parisiens (296-60-24), 21 h. : *Diable d'homme.*
Cartoucherie, Atelier du Chaudron (328-97-04), Festival international du théâtre gestuel et du théâtre clownesque, 20 h. 30 : le Grand Départ. — Epée de Bois (808-39-74), 20 h. 30 : Hernani. — Théâtre de l'Aquarium : le Miroir des jours.
Cité internationale universitaire (589-67-57), Resserre, 20 h. 30 : le Personnage combattant. — Galerie, 20 h. 30 : les Tables tournantes. — Théâtre de la mer *(589-70-22)*, 20 h. 30 : Camoens, une voix de la Renaissance.
Comedie Caumartin (742-43-41), 21 h. : Reviens dormir à l'Elysée.
Comédie des Champs-Elysées (723-37-21), 20 h. 45 : Madame est sortie.
Comédie de Paris (281-00-11), 20 h. 15 : les Fol's ; 21 h. 15 : Les Voyageurs de carton.
Daunou (261-69-14), 21 h. : Et ta sœur !
Edouard-VII (742-57-49), 21 h. : Deburau.
Espace Marais (271-10-19), 20 h. 30 : Zazie dans le métro ; 22 h. 30 : Myrthis.
Essaïon (278-46-42), 21 h. : la Vie en douce. — II, 20 h. : Madame Bovary meurt de province ; 21 h. 30 : Est-ce que les fous jouent-ils ?
Fontaine (874-74-40), 20 h. 30 : Steak.
Huchette (326-38-99), 20 h. 15 : la Cantatrice chauve ; 21 h. 30 : la Leçon.
Lucernaire (544-57-34), Théâtre noir, 18 h. 30 : Leçon de schizophrénie ; *20 h. 30 : Ficelles ; 22 h. 15 :* l'Inconciliabule. — Théâtre rouge, 18 h. 30 : Jacques a dit : 20 h. 30 : Jeux et Fatras ; 22 h. 15 : *Molly* Bloom. — Petite salle, 18 h. 15 : Parlons français ; 19 h. 30 : Compartiment non fumeurs.
Madeleine (265-07-09), 20 h. 45 : Siegfried.
Marigny (256-04-41), 21 h. : la Bonne Soupe. — Salle Gabriel, 21 h. : le Garçon d'appartement.
Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-assiette.
Mathurins (265-90-00), 21 h. : Monsieur Dehors.
Michel (265-35-02), 21 h. 15 : On dînera au lit.
Montparnasse (320-89-90), 21 h. : Exercice de style. — Petite salle, 20 h. 30 : Ai-je dit que je suis bossu ; 22 h. : la Guerre des petites étoiles.
Nouveautés (770-52-76), 21 h. : Ferme les yeux et pense à l'Angleterre.
Œuvre (874-42-52), 20 h. 45 : Un habit pour l'hiver.
Palais-Royal (297-59-81), 20 h. 30 : Joyeuses Pâques.
Plaisance (320-00-06), 21 h. : Des oiseaux par les yeux.
Potinière (261-44-16), *20 h. 30 : Elephant Man.*
Ranelagh (288-64-44), 20 h. 30 : la Machine à écrire.
Renaissance (208-18-50), 18 h. 30 et 21 h. 45 : les Mouches.
Studio des Champs-Elysées (723-35-10), 20 h. 45 : le Cœur sur la *main.*
Studio-Théâtre 14 (539-88-11), 20 h. 30 : Jocoby mime.
T.A.I. Théâtre d'Essai (274-11-51), 20 h. 45 : l'Ecume des *jours* ; 22 h. : le Concile des fous.
Théâtre des Cinq Diamants (580-18-62), 20 h. 30 : les Colombes sauvages ; 21 h. 30, Duo pour deux agents doubles.
Théâtre d'Edgar (322-11-02), 20 h. 15 : Ka.
Théâtre en Rond (387-88-14), 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.

Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles

« LE MONDE INFORMATIONS SPECTACLES »
704.70.28 (lignes groupées) et 727.42.34

(de 11 heures à 21 heures, sauf les dimanches et jours fériés).

Vendredi 23 janvier

Théâtre-en-Rond (387-88-14), 20 h. 30 : l'Homme à l'envers.
Théâtre du Marais (278-03-53), 20 h. 30 : le Pique-Assiette.
Théâtre Marie-Stuart (508-17-80), 20 h. 30 : Dominique Bailly ; 22 h. : Peau d'âne.
Théâtre de la Plaine (842-32-25), 20 h. 30 : le Prince travesti.
Théâtre Présent (203-02-55), 20 h. 30 : Rosmerholm.
Théâtre Sagot (797-03-39), 20 h. 45 : le Malade imaginaire.
Tristan-Bernard (522-08-40), 21 h. : le Français né malin.
Variétés (233-09-92), 20 h. 45 : l'Intoxe.
Salle Wagram *(296-32-95)*, 20 h. 30 : C'était le bon temps... 1900.

Les cafés-théâtres

Au Bec fin (296-29-35), 20 h. 30 : Pythie-Trésor ; 21 h. 30 : Des phantasmes dans le caviar ; 22 h. 30 : les Testament du Père Leleu.
Au Lapin agile (606-85-87), 21 h. : La bohème qui chante.
Blancs-Manteaux (887-17-84), 20 h. 15 et 21 h. 30 : Areuh = MC2 ; 22 h. 30 : l'Homme à la coque ; II, 20 h. 15 : Tribulations sexuelles à Chicago ; 21 h. 30 : Poulet frites ; 22 h. 30 : Refrains.
Café d'Edgar (320-85-11), 20 h. 30 : Sœurs siamoises cherchent frères siamois ; 21 h. 30 : Sueur, cravate et tricot de peau ; II, 23 h. 15 : Katiouchka.
Café de la Gare (278-52-51), 20 h. 30 : le Grand Vide sanitaire.
Chez Georges *(326-79-15)*, 22 h. *30* : M.-A. Berriat et C. Pichon.
Connétable (277-41-40) : 20 h. 30 : Thomas ; 22 h. 30 : M. Fanon et *D. Val.*
Coupe-Chou (272-01-73), 20 h. 30 : le Petit Prince ; 21 h. 30 : le Roi des balcons.
Cour des Miracles (548-85-60), 20 h. 15 : P. Rapsat ; 21 h. 15 : Ivres pour vivre ; 22 h. 45 : G. Tazartes.
Le Débarcadère *(607-79-39)*, 21 h. 30 : A. Cuniot.
L'Ecume (542-71-16), 20 h. 30 : A. Candelas ; 22 h. : Swa.
Le Fanal (233-91-17), 20 h. : La chasse est ouverte ; 21 h. 15 : le Président.
Galerie Peinture Fraîche (551-00-85), 20 h. 45 : Colporteurs d'images.
Lucernaire (544-57-34), 22 h. 30 : Mille et une recettes pour devenir maître du monde.
Petit Casino (278-36-50), I, 21 h. : Phèdre à repasser ; 22 h. 15 : le Concerto déconcertant. — II, 19 h. 45 : Des bigoudis à l'intérieur de la tête ; 21 h. : Cœur à deux ; 22 h. 45 : Suzanne ouvre-moi.
Pied-Bleu (285-32-18), 21 h. 30 : Nous, on aime ; 23 h. : D. Raquillet.
Le Point-Virgule (278-67-03) 20 h. 30 : Tranches de vie ; 21 h. 30 : J.-M. Cornille ; 22 h. 45 : B. Garcin.
Sélénite (354-53-14), 20 h. 15 : Racontez-moi votre enfance ; 21 h. 30 : Two men chauds. — II, 21 h. 30, Pico.
Soupap (278-27-54), 20 h. : la Raison du meilleur ; 21 h. 30 : Anefrance dans le sandwich.
La Tanière (337-74-39), I, 20 h. 45 : Eve Griliquez ; 22 h. 30 : J. Yvart. II, 20 h. 45 : J.-L. Dubin.
Théâtre de Dix-Heures (606-07-48), 20 h. 30 : Un polichinelle dans le tiroir ; 21 h. 30 : Ma vie est un navet ; 23 h. 30 : Pascal Chevallier.
Théâtre des *Quatre-Cents-Coups* (320-39-69), 20 h 30 : Madame le Président ; 21 h. 30 : Bonjour les monstres ; 22 h. 30 : l'Amour en visite.
Vieille Grille (707-60-93), 21 h. : M. Rivat.

Les comédies musicales

Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h. 30 : Cache ta joie.
Théâtre de la Porte-Saint-Martin *(607-37-53), 20 h. 45 :* Harlem Swing.
Renaissance (208-18-50), 20 h. 30 : la Route fleurie.

La danse

Cartoucherie, Atelier du Chaudron, 22 h. : Shusaku Dormu Dance.
Musée Guimet (296-21-55), 20 h. 30 : V. Bhide, S. Nair.
Studio d'en face (238-16-78), 21 h. : Sweet Dreams.

Les concerts

Salle Gaveau, 21 h. : Beaux Arts Trio New-York (Haydn, Beethoven, Schubert).
Théâtre des Champs-Elysées, 20 h. 30 : Orchestre Paris, dir. D. Barenboïm, sol. N. Milstein (Mozart, Beethoven, Elgar).
Centre culturel de Belgique, 20 h. 45 : Quatuor de *Dinant* (Absil, Dusenclos, Glazounov).
Crypte Sainte-Agnès, 20 h. 30 : Ensemble Perceval, musique ancienne.
Notre-Dame de la Gare, 21 h. : Ensemble instrumental Gerson, les Petits Chanteurs à la Croix-Brûlée (Bach).
Temple de Pentemont, 20 h. 30 : E. Tantcheff, A. Kopp, R. III *(Cabanilles, Reichel, Brahms...).*
Sorbonne, amphi Richelieu, 21 h. : Orchestre de l'Ile-de-France, dir. J. Houtmann ; sol. R. Flachot *(Honegger, Saint-Saëns,* Tchaikovski).
F.I.A.P., 20 h. 45 : M.-P. Soma (Beethoven).
Eglise Saint-Jean, 21 h. : Saint-Limonaire, D. Coutois-Cahen (Bach).

cinémas

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans
(**) aux moins de dix-huit ans

La cinémathèque

CHAILLOT (704-24-34), 15 h. : les filles du Rhône, de J.-P. Paulin ; 19 h. : Sailor's Luck, de R. Walsh ; 21 h. : Alfie le Dragueur, de L. Gilbert.

BEAUBOURG (276-55-57), 15 h. : les Proscrits, de V. Sjostrom ; 17 h. : la Voix des ancêtres, de V. Sjostrom ; 19 h. : Sun's Burial, de N. Oshima.

Les exclusivités

AC/DC (Fr.), Elysées Point Show, 8e (225-67-29).
L'ALTRA DONNA (It., v.o.), Studio Logos, 5e (354-26-42).
ASPHALTE (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Odéon, 6e (325-71-08), *Biarritz, 8e (723-69-23)*, Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).
LA BANQUIERE (Fr.), Français, 9e *(770-33-88).*
BIENVENUE M. CHANCE (A., v.o.), Lucernaire, 6e (544-57-34).
THE BLUES BROTHERS (A., v.o.), *UGC Odéon, 6e (325-71-08), Biarritz, 8e (723-69-23). (v.f.), Caméo, 9e* (246-66-44), Montparnos, 14e (327-52-37).
LA BOUM (Fr.), Richelieu, 2e (233-56-70), Montparnasse 83, 6e (544-14-27), St-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43), Paris, 8e (359-53-99), Français, 9e (770-33-88), Nation, 12e (343-04-67), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), Publicis-Elysées, 8e (720-76-23), Passy, 16e (288-62-34).
BRUBAKER (A., * v.o.), UGC Odéon, 6e (325-71-08), Normandie, 8e (359-41-18), Ermitage, 8e (359-15-71), 14 Juillet-Beaugrenelle, *15e* (575-79-79). — V.f. : Rex, 2e (236-83-93), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, *14e (539-52-43), Miramar, 14e* (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Murat, 16e (651-99-75).
BYE BYE BRESIL (Brés., v.o.), Epée *de Bois, 5e (337-57-47)* H. Sp.
LA CAGE AUX FOLLES No 2 (Fr.), UGC Opéra, 2e (261-50-32), UGC Danton, 6e (329-42-62), Normandie, *8e* (359-41-18), Helder, 9e (770-11-24), UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59), UGC Gobelins, 13e (336-23-44), Mistral, 14e (539-52-43), Miramar, 14e (320-89-52), Magic-Convention, 15e (828-20-32), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25).
CALIGULA (It.-angl., v.o.) (**) : UGC *Marbeuf, 8e (225-18-45.)*
LE CHASSEUR (A., v.o.) (*) Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Paramount-Odéon, 6e (325-59-83), Paramount-City, 8e (562-45-76). — V.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40), Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Publicis-Matignon, 8e (359-31-97), Paramount-Bastille, 11e (357-90-81), Paramount-Gobelins, 13e (707-12-28), Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03), Paramount-Montparnasse, 14e (329-89-90), Paramount-Orléans, 14e (540-45-91), Convention-St-Charles, 15e (579-33-00), Paramount-Maillot, 17e (758-24-24), Paramount-Montmartre, *18e (606-34-25), Gaumont-Gambetta, 20e* (636-10-96).
CLARA ET LES CHICS TYPES (Fr.), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), Berlitz, 2e (742-60-33), Richelieu, 2e (233-56-70), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Convention, 15e (828-42-27), Mayfair, 16e (525-27-06), Wepler, 18e (387-50-70), Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).
LE CHEF D'ORCHESTRE (Pol., v.o.) Studio de la Harpe, 5e (354-34-83), Forum-Ciné, 1er (297-53-74), France-Elysées, 8e (723-71-11), Parnassiens, 14e (329-83-11).
LA CITE DES FEMMES (It., v.o.) (*) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), Studio Raspail, 14e (320-38-98).
LA CONSTANTE (Pol., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (354-34-83).
LE COUP DU PARAPLUIE (Fr.) ; Ambassade, 8e (ex-Paramount-Elysées) (359-49-34).
LE DERNIER METRO (Fr.), Berlitz, 2e (742-60-33), Quintette, 5e (354-35-40), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23).
DON GIOVANNI (Fr.-it., v. it.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).
DROLES DE COUPLES (It., v.o.) La *Clef, 5e (337-90-90).*
ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : La Clef, 5e (337-90-90), Hautefeuille, 6e (633-79-38).
EXTERIEUR NUIT *(Fr.)*, La Clef, 5e (337-90-90).
LA FAIM DU MONDE (Fr.), La Clef, 5e (337-90-90).
FAME (A., v.o.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17), Parnassiens, 14e (329-83-11), Elysées-Point-Show, 8e (225-67-29) ; v.f. : Impérial, 2e (742-72-52).
LES FOURBERIES DE SCAPIN (Fr.),





SPECTACLES

George-V, 8e (562-41-46), Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), mat., Richelieu, 2e (233-56-70) Quartier-Latin, 5e (326-84-65), Marignan, 8e (359-92-82), Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23), Gaumont-Sud, 14e (327-84-50), Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), mat., Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96).

FRAYEURS (It., v.o.) : Rotonde, 6e (633-08-22).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLORIA (A., v.o.) : Saint-Germain Huchette, 5e (634-13-26) ; Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; P.L.M. Saint-Jacques, 14e (589-68-42) ; Parnassiens, 14e (329-49-75) (v.f.) ; Impérial, 7e (742-72-52) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

GOSSES DE TOKYO (Jap., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

HARLEQUIN (Austr., v.o.) : U.G.C. Danton, 6e (329-42-62) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; v.f. : Movies Halles, 1er (260-43-99) ; Rio-Opéra, 2e (742-82-54) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-79-79) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Orléans, 14e (540-45-91).

HAZAL (Turc, v.o.) : Studio de la Harpe-Huchette, 5e (633-08-40).

HISTOIRE D'ADRIEN (Fr.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

IMMACOLATA ET CONCETTA (**) (It., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47), hres spéc.

INSPECTEUR LA BAVURE (Fr.) : A.B.C., 2e (236-55-54) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Balzac, 8e (561-10-60) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (322-19-23) ; Convention Saint-Charles, 15e (575-79-79) ; Ternes, 17e (380-10-41) ; Wepler, 18e (387-50-70) ; Paramount Bastille, 11e (343-79-17).

JE VOUS AIME (Fr.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnasse-83, 6e (544-14-27) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Gaumont-Gambetta, 20e (636-10-96), soirée.

KAGEMUSHA (Jap., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; v.f. : Haussmann, 9e (770-47-55).

MANHATTAN (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

MELODIE MEURTRIERE (It., v.o.) : Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

MON ONCLE D'AMERIQUE (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82).

NICK'S MOVIE (All., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

L'OR DANS LA MONTAGNE (It., v.o.) : Racine, 6e (633-43-71) ; 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02).

OUBLIER VENISE (It., v.o.) : Quintette, 5e (354-35-40) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) (A., v.o.) : Luxembourg, 6e (633-97-77).

LE RISQUE DE VIVRE (Fr.) : U.G.C. Opéra, 2e (261-50-32) ; Rotonde, 6e (633-08-22) ; U.G.C. Odéon, 6e (325-71-08) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; U.G.C. Gare de Lyon, 12e (343-01-59).

LE ROI ET L'OISEAU (Fr.) : Cinoche Saint-Germain, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-19-93) H Sp

SAUVE QUI PEUT (LA VIE) (Fr.-Suis) (*) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00)

LES SEDUCTEURS (Fr.-It., v. it.) : Publicis Saint-Germain, 6e (222-72-80) ; Paramount-City, 8e (562-45-76) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31), Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

SHINING (A., v.o.) (*) : Colisée, 8e (359-29-46) ; v.f. : Capri, 2e (508-11-69).

STARDUST MEMORIES (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70), soirée : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis-Elysées, 8e (720-76-23) ; Paramount-Montparnasse, 14 (329-90-10) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31).

SUPERMAN II (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (354-42-72) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Broadway, 16e (527-41-16) ; v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (322-19-23) ; Gaumont-Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

TENDRES COUSINES (Fr.) (*) : Biarritz, 8e (723-69-23) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; Miramar, 14e (320-89-52)

LA TERRASSE (It., v.o.) : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Quintette 5e (354-35-40) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Calypso, 17e (380-30-11) ; v.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

THE ROSE (A., v.o.) : Palais des Arts, 3e (272-62-98) ; U.G.C. Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50).

LA TOUR EIFFEL EN OTAGE (A., v.f.) : Clichy-Pathé, 18e (522-46-01), soirée

TROIS HOMMES A ABATTRE (Fr.) (*) : U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ermitage, 8e (359-15-71) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE TROUPEAU (Turc, v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (326-58-00).

TUSK (Fr.) : la Clef, 5e (337-90-90)

UN DROLE DE FLIC (A., v.o., v.f.) : Mercury, 8e (562-75-90) ; v.f : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Max-Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount-Bastille, 11e (343-79-17) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03)

UNE ROBE NOIRE POUR UN TUEUR (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; U.G.C.-Opéra, 2e (261-50-32) ; U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; U.G.C.-Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (532-52-43) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (206-71-33) ; Paramount-Maillot, 17e (758-24-24).

UN MAUVAIS FILS (Fr.) : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

LA VIE DE BRIAN (Ang., v.o.) : Cluny-Ecoles, 5e (354-20-12).

Y A-T-IL UN PILOTE DANS L'AVION ? (A., v.o.) : Paramount-Odéon, 6e (325-59-83) ; v.f. : Paramount-Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount-Montparnasse, 14e (329-90-10).

FILMS NOUVEAUX

HURLEMENTS, film américain de Joe Dante, v.o. : U.G.C.-Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23). — v.f. : Rex, 2e (236-83-93) ; Caméo, 9e (246-66-44) ; U.G.C.-Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Paramount-Galaxie, 13e (580-18-03) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Magic-Convention, 15e (828-20-32) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Paramount-Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (206-71-33).

LA NUIT DE LA METAMORPHOSE, film yougoslave de Kristo Papic, v.o. : Cluny-Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade (ex-Paramount-Elysées), 8e (359-49-34) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81). — v.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Clichy-Pathé, 18e (522-46-01).

LA PROVINCIALE, film franco-suisse de Claude Goretta : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

VACANCES ROYALES, film français de Gabriel Auer : Forum-Ciné, 1er (297-53-74) ; Studio-Cujas, 5e (354-89-22) ; Espace-Gaîté, 14e (320-99-34).

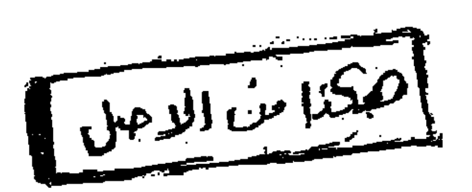












ANNONCES CLASSÉES

	La ligne	La ligne T.C.
OFFRES D'EMPLOI	65,00	76,44
DEMANDES D'EMPLOI	17,00	20,00
IMMOBILIER	43,00	50,57
AUTOMOBILES	43,00	50,57
AGENDA	43,00	50,57
PROP. COMM. CAPITAUX	120,00	141,12

ANNONCES ENCADRÉES	Le mm/col.	Le mm/col. T.C.
OFFRES D'EMPLOI	37,00	43,52
DEMANDES D'EMPLOI	10,00	11,76
IMMOBILIER	28,00	32,93
AUTOMOBILES	28,00	32,93
AGENDA	28,00	32,93



emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux emplois régionaux

Sté d'assurance VIE du secteur privé rech. pour LYON

INSPECTEUR G. B.

Ce professionnel confirmé est appelé à entretenir des relations avec le courtage. Ecrire avec curriculum vitae manuscrit sous n° 232 à Agence Havas, 21, rue Haute-Montée, 67081 Strasbourg Cedex.

ÉCOLE D'INGÉNIEURS (LYON-CENTRE) recherche pour son Centre de Calcul

INGÉNIEUR DÉBUTANT

ou équivalent. Bonnes connaiss. informatique. Écrire avec C.V. HAVAS-Supports, 81, r. République, 69002 Lyon (réf. 8574).

AILE MÉDICALE

Remplacements province 8-15 jours ou 1 mois.

ANESTHÉSISTES

C.E.S. 3e année accepté. MÉDECINS RADIOLOGUES MÉDECINS BIOLOGISTES

(1) 293-36-90.

roset

Leader français du mobilier contemporain de haut de gamme recherche

RESPONSABLE DE SECTEUR COMMERCIAL

pour région Provence-Méditerranée, Languedoc-Pyrénées

Ce poste s'adresse à un jeune diplômé de l'ENSEIGNEMENT COMMERCIAL SUPERIEUR possédant les qualités d'homme de *terrain et la culture lui permettant* d'assumer une large mission d'animation du réseau négoce ameublement, tant en ce qui concerne les actions commerciales qu'au niveau de la mise en valeur des modèles sur le plan esthétique.

Son expérience de quelques années, acquise dans la distribution de biens de consommation, doit s'allier à un intérêt certain pour la décoration contemporaine. Sans être indispensable, une pratique du dessin sera un atout apprécié.

Rémunération élevée comprenant fixe et intéressement + véhicule.

Ecrire Cabinet GATIER, sous référence 049, 32 rue Barrême 69006 LYON.

Cabinet Gatier

média-system



emplois internationaux

(et departements d'Outre Mer)

Texaco Canada Inc.

POSTES D'INGÉNIEURS AU CANADA

Texaco Canada Inc., société pétrolière entièrement intégrée se classant quatrième par son chiffre d'affaires et seizième par son envergure parmi les entreprises canadiennes, recherche des ingénieurs d'expérience.

Des postes stimulants pouvant intéresser des ingénieurs spécialisés en génie civil, mécanique, électrique et chimique sont à pourvoir à notre siège social ainsi qu'à nos raffineries réparties partout au Canada.

Ces futurs collaborateurs se verront confier des tâches touchant tous les aspects des opérations de raffinage, y compris la conception mécanique et de procédés, le contrôle de qualité, la maintenance et la construction. Ils seront, en outre, appelés à *œuvrer dans des domaines tels que l'automatisation, le traitement de données, la* conservation de l'énergie et la protection de l'environnement.

Une excellente rémunération alliée à une gamme d'avantages *sociaux, comprenant* régimes de rente, d'assurance vie, d'épargne, d'assurance accident et maladie ainsi que de soins dentaires auxquels s'ajoutent les régimes d'Etat, de pension et d'assurance maladie, offrent une sécurité certaine aux titulaires de ces postes et à leurs familles. Le niveau de vie élevé du Canada et d'excellentes possibilités de loisirs créent un contexte idéal pour la vie de famille.

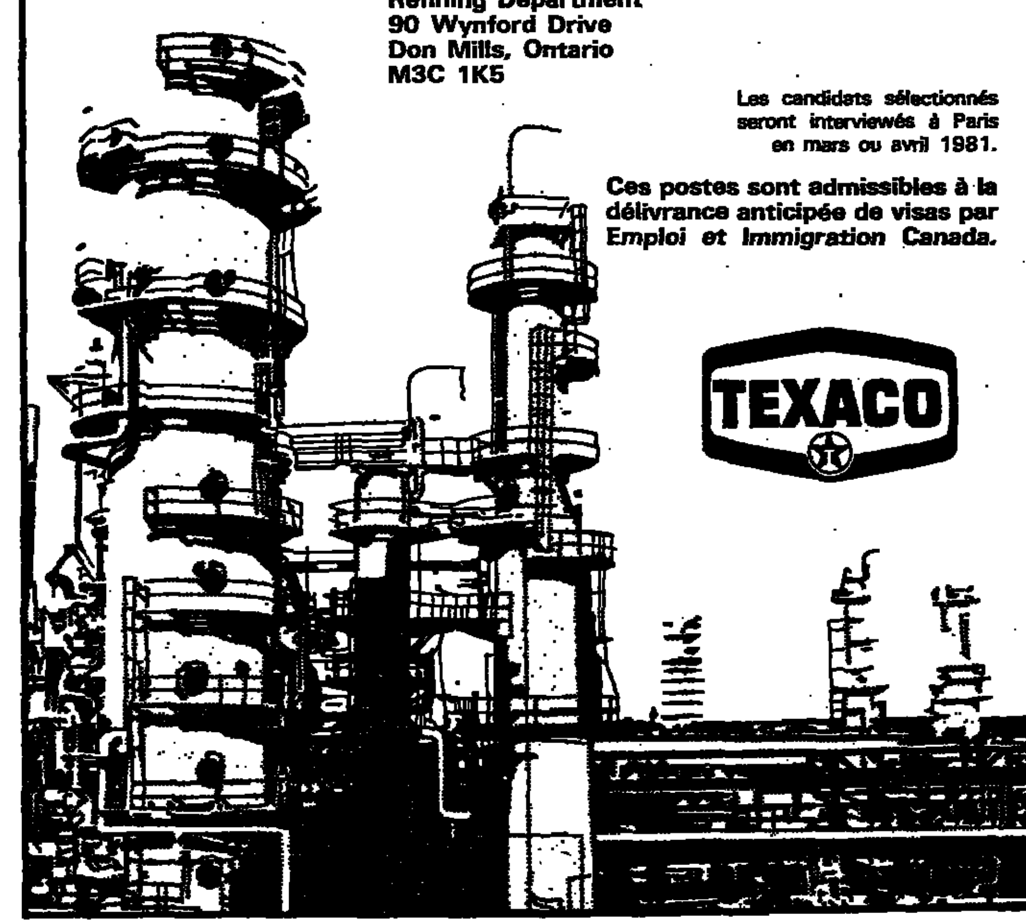
Les candidats retenus seront appelés à émigrer et bénéficieront d'une généreuse indemnité de relogement.

Si vous avez trois ans ou plus d'expérience dans les pétroles, le traitement chimique ou un domaine connexe, parlez couramment l'anglais et le français et justifiez d'une formation universitaire en génie, vous êtes invité à adresser votre curriculum vitae accompagné d'une photographie récente à :

Mr. Godfrey Coleman, MICE, C. Eng., P. Eng.,
Manager, Maintenance & Construction Division
Texaco Canada Inc.
Refining Department
90 Wynford Drive
Don Mills, Ontario
M3C 1K5

Les candidats sélectionnés seront interviewés à Paris en mars ou avril 1981.

Ces postes sont admissibles à la délivrance anticipée de visas par *Emploi et Immigration Canada.*



CAISSE NATIONALE DE CRÉDIT AGRICOLE

pour sa **DIRECTION INTERNATIONALE** recherche

Un Assistant Zone Géographique

AMERIQUE NORD

Expérience bancaire internationale minimum 2 ans. Suivi des relations bancaires apprécié. Anglais indispensable. Formation supérieure.

Adresser CV, photo, salaire et prétentions à CNCA Recrutement Carrières Cedex 26 75300 Paris Brune

L'UNIVERSITÉ DE GENÈVE

ouvre une inscription pour un poste de

PROFESSEUR EXTRAORDINAIRE

de langue et littérature françaises médiévales.

Il s'agit d'un poste à charge complète.
Entrée en fonctions : 1er octobre 1981.

Les candidats sont priés de faire valoir leurs titres avant le 20 mars 1981 auprès du Secrétariat de la Faculté des lettres, place de l'Université 3 - CH 1211 GENÈVE 4, *auquel ils peuvent s'adresser pour connaître les conditions.*

INDUSTRIE LOURDE DU BOIS
SUD-OUEST (280 personnes)

recherche

DIRECTEUR ADMINISTRATIF ET FINANCIER

40 ans environ

Expérimenté.

Adresser C.V. complet manuscrit, photo et prétentions avec enveloppe timbrée *pour transmission* à n° 7743 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

UN IMPORTANT GROUPE INDUSTRIEL FABRIQUANT DES BIENS D'ÉQUIPEMENT IMPLANTÉ DANS TOUTES LES RÉGIONS DE FRANCE recherche

INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES

pour, après période de formation, être responsables de production d'unités décentralisées.

Ces postes conviendraient à des ingénieurs ayant de bonnes connaissances en automatisme, électricité, mécanique et ayant le goût des responsabilités.

Ils débouchent sur des postes de directeurs d'unité, ou groupe d'unités décentralisées de 50 à 300 personnes avec responsabilités très étendues sur les plans technique, commercial, administratif.

Rémunération : fixe + intéressement sur les résultats de la région.

Adresser C.V. manuscrit + photo + prét. sous n° 875.651, RÉGIE-PRESSE, 85 bis, rue Réaumur, 75002 PARIS.

OFFRES D'EMPLOIS OFFRES D'EMPLOIS

SOCIÉTÉ D'ÉDITION ET DE PUBLICITÉ cherche

RESP. de FABRICATION

et mise en pages revues et annuaires. OFERSOP 28, rue des Petites-Ecuries, 75010 PARIS - T. : 824-93-39.

Recherche professeurs anglais et américain, Native speaking pour école de langues Paris. Expér. formation continue. Env. C.V. à I.S.T.C. Tour Arago, 5, rue Bellini, 92800 Puteaux.

P.M.E. banlieue Sud recherche

TECHNICIEN SUPÉRIEUR

en chauffage et climatisation. Envoyer C.V. et prétent. à E.T.E. 11, rue Gay-Lussac 92320 CHATILLON.

Michel MAILLET, coiffeur, 85, rue Montmartre, 236-47-11, recherche COIFFEUR (SE) et ASSISTANTE début. coloriste.

RÉDACTEUR TECHNIQUE

possédant maîtrise E.E.A. pour notices en aéronautique SAGI (E.T.T.), 6, rue Dieu, 75010 Paris. Tél. 203-01-18.

INGÉNIEURS

(E.S.M.E. Sudria, Violet, Supelec) Electronique, microprocesseurs, informatique, bonne connaissance de l'anglais, libéré O.M., début. acceptés. SAGI (E.T.T.) 6, rue Dieu, 75010 PARIS. Tél. : 203-01-18.

Sté d'Edition et de Publicité cherche

RESP. DE FABRICATION

et mise en page Revues et Annuaires. OFERSOP, 28 rue des Petites-Ecuries, 75010 PARIS. Tél. 824-93-39.

Cie D'ASSURANCES

de moyenne importance rech. JEUNE CADRE ou MAITRISE

Le Groupe EGOR rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine :

- DIRECTEUR COMMERCIAL FRANCE — Réf. VM 471 S
- INGENIEUR RESPONSABLE ENTRETIEN/TRAVAUX NEUFS — Réf. VM 5314 Q
- ANALYSTE - PROGRAMMEUR — Réf. VM 7288 P
- RESPONSABLE MARKETING PRODUIT — Réf. VM 630 BK
- INGENIEURS LOGICIELS — Réf. VM 1242 R
  INGENIEURS ÉLECTRONICIENS — Réf. VM 1242 S

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature,

groupe egor 8 rue de Berri 75008 Paris 359.13.82

média-system

GROUPE SOFIAM

Importante société de construction et de promotion de logements recherche

UN RESPONSABLE DES PROGRAMMES

(Région parisienne)

De haut niveau, capable de seconder la direction des programmes. Il participe au montage des opérations, les gère et les administre.

Il bénéficie de l'appui de l'ensemble des services techniques de la société.

Les candidats sont diplômés de l'enseignement supérieur (HEC-Sciences Po - ESSEC - Sup de Co)

Cinq années minimum d'expérience sont indispensables. De solides qualités de méthode et de coordination sont nécessaires pour ce poste qui ouvre de très larges perspectives d'évolution.

Les candidats intéressés devront adresser un dossier au groupe SOFIAM 8, AVENUE MATIGNON - 75008 PARIS.

Importante Société Métallurgique (plusieurs usines en France) *recherche*

Cadre Commercial

Haut niveau - 30 ans minimum de formation supérieure (H.E.C. - E.S.S.E.C.)

Il doit avoir l'expérience de l'organisation et de la programmation et le contrôle de l'activité d'agents commerciaux.

Il recevra une formation en usine et dans les agences.

Adresser, curriculum vitae détaillé et prétentions sous réf. CC102 - PROFILS Immeuble PERISUD 5, rue Louis Lejeune 92128 MONTROUGE

PROFILS

Représentations offres

IMPORT. SOCIÉTÉ D'EXPORTATION BELGE recherche pour la France

REPRÉSENTANT AUTONOME

Bien introduit auprès de grossistes/distributeurs et/ou fabricants de portes intérieures, pour la vente de ses portes en chêne massif à un prix exceptionnellement compétitif. Adresser candidature avec C.V. à : S.A. ALIMCO - Fruithoflaan 87 c - bl. 14.B - 2600 Berchem - Anvers.

Importante société de sa branche *recherche* pour vente chiffons d'essuyage, articles de protection, ouates et essuie-mains,

2 REPRESENTANTS (ES)

Statut salarié ou V.R.P., introduit ou non ; rémunérat. importante : secteurs 13-83-06-04 ; importante clientèle industrielle existante, dépôt dans le secteur. Adr. C.V. manuscrit et photo à FONLUPT BOURG S.A., B.P. 8, 26140 ST-RAMBERT-D'ALBON.

secrétaires

Agence d'architectes Paris 13e cherche

DACTYLO

pour travail les après-midi (frappe, clas., documentation.) Tél. 331-73-09 p. rendez-vous.

DEMANDES D'EMPLOIS

J.H. 17 ans, cherche place

APPRENTI DIESEL

1 an de stage ou APPRENTI ELECTRICITE *Ecrire s/n° 8053, le Monde Pub.*, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Recherche direction ou poste à responsabilités dans petit magasin prêt-à-porter. Appeler au 969-18-29, Mme Gougassian, tous les lundis.

20 ans, dégagé des O.M. (niveau B.E.P., C.A.P. électromécanique) cherche emploi électromécanicien. 543-20-93 ou Ecr. s/n° 6064 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Jeune homme 32 ans, plusieurs années d'expérience transit, transport maritime et routier international, 4 ans en Afrique, cherche poste de cadre dans sté import-export, rég. parisienne. Ecrire s/n° 6.029 *le Monde* Pub., 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

propositions diverses

Emplois Outre-mer, étranger MIGRATIONS chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

Pour bien choisir votre métier FRANCE-CARRIERES chez les marchands de journaux à Paris et en banlieue.

capitaux propositions commerciales

Pour raison grave obligation céder Société Conseils Entreprises et Assistance juridique. 8 années existence, importante clientèle sous contrat Alpes-Maritimes, Var. Rentabilité exceptionnelle. Ecrire sous réf. 0563 à Havas. B.P. 346, 06072 NICE Cedex.

STE IR. GHARCHEK, exp. fruits secs, épices, tapis, etc. TLX 212 832 HT TWIR. Adr. : B.P. 15 Téhéran IRAN.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

PALAIS-ROYAL
Restauration petit imm., asc., appts 2, 3, 4 PIÈCES, DUPLEX aménagés. Charme. 261-27-46.

2e arrdt

OPÉRA - MONSIGNY
Studios, 2 et 3 p. aménagés dans bel imm. restauré. Calme, soleil, asc. - Tél. 261-27-46.

5e arrdt

Panthéon. 9, r. de l'Estrapade
2 PIÈCES 54,50 m² + cave, neuf, poss. park., 768.000 F, frais notaire 2 %, restauration de qualité, sur place vendr., samedi, 14 h 30-17 h 30 ou BEGI, tél. : 267-48-01.

PANTHÉON, LYCÉE HENRI-IV
Brûlerie SAINT-JACQUES
2-3-4-5 PIÈCES.
Terrasses-jardin.
Livraison mai 1982.
Bureau de vente :
9, RUE DE L'ESTRAPADE.
Vendredi, samedi, 14 h 30-17 h 30 ou BEGI, 267-48-04.

MÉTRO MAUBERT 4, rue Domat
PETIT STUDIO, ENTRÉE Kitchen., douche, w.c., calme.
PRIX INTÉRESSANT.
Samedi, dim., lundi 14 h à 17 h.

6e arrdt

BEAUX-ARTS
Très beaux appts restaurés 2/3 pièces, calmes, soleil, vue sur jardin. - Téléph. : 261-27-46.

9, r. Dupin, prox. Bon Marché, séj., 2 chbres, 2 balcs, asc. TERRASSE-SOLEIL. 354-42-70. Samedi et lundi, 12 h à 17 h.

St-GERMAIN, bon placement. 2 P., cft, imm. pierre de t. 233-51-36 ou 580-80-47.

7e arrdt

38, R. VANEAU
Pied-à-terre, 2 pces 35 m²
IMM. DIRECTOIRE
Stand. S/pl. 11-19 h, ts les jrs
NEVEU 550-48-83 743-86-96

9e arrdt

5 pièces, 136 m² + balc., sud, galerie, salle à manger, 3 chbres, cuisine équipée, cellier, bel immeuble, pierre de taille.
BOURDAIS, t. 562-51-32.

Mo RUE MONTMARTRE
Pierre de t., chauffage central
3 PIÈCES entrée, cuisine, bains, w.c., tél.
PRIX INTÉRESSANT. Calme.
15, rue Sainte-Cécile
samedi, dim., lundi 14 h à 17 h.

13e arrdt

GOBELINS - Récent, standing, living, 3 ch., 107 m². Balcons. Belle vue dégagée. SOLEIL. BOX sous-sol. 535-86-37.

14e arrdt

Porte Orléans, sur Montrouge, 14, rue Radiguey - 224-18-42. 2 pces, entrée, cuis., bains, w-c, 45 m², refait neuf, 265.000 F. Plusieurs studios, cuis., bns, w-c, à partir 125.000 F, de 14 h à 16 h: Samedi, dimanche, lundi.

Part. vend à Vavin 3/4 P., cft, calme, ravalement, 670.000 F + 60.000 F reprise prêt C.F. à 9 %. visite samedi 24, 10 h/18 h. 166, bd du Montparnasse. Tél. 709-29-32 ou 633-39-51.

15e arrdt

VAUGIRARD, 6, RUE ALLERAY 3 p., 56 m², plan parfait, poss. bains, 4e étage, bel immeuble. 450.000 F. Samedi, 14 h à 18 h.

VUE DÉGAGÉE SOLEIL.
LIV. + 3 CHBRES, BALCON. 890.000 F, 3, r. St-Charles, bât. A, 7e ét. Sam.-mardi, 13 h.-16 h.

CAMBRONNE - Particulier vend dans immeuble récent, 4 pièces, grand standing, 980.000 F. Tél. : 273-24-84 après 20 h.

Part. à part. vend Mo Lourmel et Balard, 4 P., 88 m² + balcon, cave et park., cuis. équipée, dans résidence récente. 920.000 F. Tél. 954-57-93 à part. de 18 h.

16e arrdt

MOZART - 2 et 3 P.
TOTALEMENT RÉNOVÉS
à partir de 420.000 F.
PROMOTIC : 553-14-14
ou le soir : 622-04-16.

A 300 mètres **ÉTOILE** près avenue Victor-Hugo
sur de calmes jard. intérieurs, restauration luxueuse de 15 APPTS, du studio au 5 pièces DUPLEX et TRIPLEX.
Téléphone : 261-27-46.

Immeuble récent - Beau 3 pièces tout confort, 90 m², balcon. 1.150.000 F. - 355-24-01.

VICTOR-HUGO/ÉTOILE
(rue Leroux)
3e étage., 145 m², entrée + séjour + bureau-bibliothèque avec boiseries chêne naturel + salle à manger + 1 chambre sur verdure, 2 s. de bains, cuis., chbre de service attenante, l'ensemble d'une grande qualité. 1.900.000 F. Tél. : 771-63-55.

Mo EXELMANS ascenseur 6e étage
Immeuble p. de taille, ch. central, LIVING DBLE + 2 CHBRES, entrée, cuisine, bains, chbre serv.
PRIX INTÉRESSANT. Balcon.
75, BD EXELMANS.
Samedi, dim., lundi 14 h à 17 h.

18e arrdt

39, avenue de Saint-Ouen
dans immeuble neuf
très bon standing
2 pièces 50 m²
disponible immédiatement.
Visite sur place : 39, avenue de Saint-Ouen, le vendr., sam., dim. et lundi, de 14 h à 19 h, ou Z. IMMOBILIER, 287-37-77.

MARCADET DAMREMONT
208, rue Marcadet au 3e ét., entrée, très beau séj., 1 chbre, cuis., s. de bains, w.c., refait à neuf, soleil, 315.000, excellent placement. Samedi 13 h à 18 h.

STUDIO, cuisine, s. d'eau, w.c., refait neuf, 2e ét., 95.000 F. Crédit pptaire 260-82-15.

BATEAU-LAVOIR
MONTMARTRE, beau 3 P., tt cft, soleil, 58 m², 390.000 F. Sam., 58, rue des 3-Frères, 13/18 h.

19e arrdt

BUTTES-CHAUMONT, beau 5 P., tt cft, 5e ét., soleil, balcon. 35, av. Laumière, samedi, dimanche 14 h/17 heures.

BUTTES-CHAUMONT sur parc, bel appt 5 P., 125 m², 2e ét., balcon. 40, rue Botzaris, samedi 14 h/17 h.

92 Hauts-de-Seine

NEUILLY-VICT.-HUGO
Dans hôtel particulier, rénovation de prestige, Duplex 160 m², terrasse; Triplex 450 m², jardins privatifs 300 m².
Parkings en sous-sols.
COGEP - 551-75-99.

BOURG-LA-REINE (près RER) vd 2-3-4 p., imm. neuf. Samedi, dim., lundi, 9, bd Mal-Joffre, 11 h. à 18 h. ou 665-63-67.

95- Val-d'Oise

A VENDRE - PLESSIS-BOUCHARD Appart. F3 + park. couvert, résid. réc., bon stand., pr. ttes commod. Etat impec. 270.000 F. Possib. reprise C.F. Tél. 414-34-59 après 18 h 30.

Province

VENCE
3e ét., 3 P., confort, calme, neuf. T. prop. ap. 19 h. (93) 58-23-89.

SKI EN HAUTE-SAVOIE
MORZINE - CHATEL
LES GETS - MEGÈVE
Stud. à partir de 150.000 F avec 30.000 F cpt. 2-3 pièces.
Location assurée.
G.R.G. rue du Lac, CORZENT 74200 Thonon, (50) 71-76-49.

Au soleil du ROUSSILLON région en pleine expansion, pour vos investissements immobiliers : appartements, villas, immeubles (garantie bancaire).
COMMERCES,
mas, terrains, etc.

L'un des premiers professionnels de la région (fondé en 1921) INTER-CATALAN, F.N.A.I.M.
1, place Catalogne,
66000 PERPIGNAN
(68) 34-40-53.

DORDOGNE (PÉRIGORD), Périgueux centre, à vendre magnifique et grand F2 de standing dans imm. restauré, balcon, terrasse. 240.000 F. FICHIER IMMOBILIER 24. DAURAT-TCHACAROFF, 22, rue F.-Guillier. 24000 Périgueux. Téléphone : (53) 53-18-05.

CANNES
Bord de mer, superbe 2 pièces pour les vacances, grande terrasse, vue panoramique baie de CANNES. - Parking privatif.
Prix : 479.500 F
Téléph. 16 (93) 47-00-55 de 10 à 12 h et de 15 à 18 h.

immeubles

TROCADÉRO Propriétaire vend immeuble commercial. Rez-de-chaussée + 3 niveaux. Parfait état. 6.750 F le m² - 587-36-65.

ÉVIAN (FRANCE)
à vendre
LOCATIF : 1 COMMERCE + 14 APPARTEMENTS
Situation plein centre. Possibilité de rénovation avec fortes subventions. Conviendrait pour opération immobilière. Prix :1 million FF
Plans et expertise à disposition.
Ecrire à DUCHOUD Pierre,
CH-1898 Saint-Gingolph.

V. désirez vdre v. IMM. PARIS et PROCHE je a. ACQUÉR. Tél. mat. 747-42-97 ou écr. N. AUFMAN, 21, r. Le Peletier, Paris-9e.

appartements achats

EMBASSY SERVICE
8, av. de Messine, Paris-8e rech., Paris, pour diplomates et clientèle étrangère
APPTS et HOTELS PARTIC.
Achat ou Location **562-78-99**

L'AGENCE DU XVIe ch. BEAUX APPTS, préférence dans le 16e. Téléphone : 704-40-27.

ACH. COMPT. SANS CRÉDIT 3-4 P., bon quartier. Préfère rive gauche. Mme Faure, 281-39-78, ou le soir au 900-84-25.

ACH. DIRECT., URGENT
PARIS, 2 à 4 PIÈCES.
PAIEM. CPT CHEZ NOTAIRE.
BON QUARTIER - 873-23-55.

Rive gauche, psychanalyste cherche 6 p. + bail professionnel, crédit total ou location-vente, très calme, sur jardin ou étage élevé. Tél. le soir : 563-41-25.

locations non meublées offres

Paris

DENFERT-ROCHEREAU
Tr. beau studio à louer, 43 m². Luxe, calme, très clair, tél., cuis. amén., salle de b., 6e ét., asc., cave, park. Libre à p. 15 févr. 1.700 F T.T.C. T. : 336-01-34 ou 327-79-39 (le soir).

145, RUE DE FLANDRE
SANS COMMISSION
Première mise en location,
3 pces, 70 m² . 2.058 F + c
4 pces, 82 m² . 2.200 F + c
Liv. + 3 chb, 86 m². 2.350 F + charges, cave et park. ss-sol compr. Vend, sam, lundi, mardi, 11-19 h. – S.A. LE CLAIR.

16e, pl. Victor-Hugo, exceptionnel, superbe 3 p., 160 m², appt de récept. s/jardins, très grande cuisine, bains. 6.000 F mens. + repr. justifiée. Tél. : 742-32-52.

locations non meublées demandes

Paris

PPTAIRES Louez vos appts sous 24 heures. Nous garantissons vos loyers, services gratuits. 272-02-62.

Médecin cherche appart. 120 m² minimum, limite 11e, 12e, 20e arrdt. Tél. : 370-10-11.

Région parisienne

Pour sociétés européennes rech. villas, pavillons, pour cadres. Durée 2 à 6 ans. - 283-57-02.

fonds de commerce

DORDOGNE - PÉRIGORD
à 40 km de Périgueux, à vendre garage station-service, agent exclusif Peugeot, avec logt de fonction. Le fonds et les murs : 800.000 F.
PÉRIGUEUX centre, à vendre magasin de chaussures, tr. bon C.A. 550.000 F.
« Fichier Immobilier 24 »
Daurat Tchacaroff, 22, rue E.-Guillier, 24000 Périgueux. Téléphone : (53) 53-18-05.

bureaux

VOTRE SIÈGE A PARIS
de 80 à 250 F par mois
CONSTITUTION DE STÉS
G.E.I.C.A. - 296-41-12 +
56 bis, rue du Louvre, Paris-2e

CONSTITUTION de SOCIÉTÉS télex-secrétariat tous services
ASPAC PARIS 8e 293.60.50 +
votre SIÈGE SOCIAL
délais rapides - prix compétitifs

CONSTITUTION de S.A.R.L.
TELEX Secrétariat téléphonique
Domiciliations artisanales et commerciales
Tous services **355-17-50**

Votre SIÈGE SOCIAL
av. secrét., téléph., télex
CONSTITUTION DE STÉS
ACTE S.A. - 281-80-88

usines

A VENDRE EN BELGIQUE fabr. de meubles avec burx, ateliers, park., terr. 8 ha, dont 5 ha construit à RIJMENAM, « Meurop ». Renseign. notaire Delvaulx, Louisastraat 35, 2800 Mechelen. 015/41-21-18

propriétés

SENLIS Belle résidence 9 pièces, gd confort 1.500.000 F - 633-33-67

EXCEPT. part. à part. vd ILE, 1 ha, Côte d'Azur, 15 mn aéroport, avec maison de 6 pièces, 2 cuisines, 2 s.d.b., tt confort, tél., chauff., abord facile par port privé. Tél. matin : 500-46-32.

ST-RÉMY-DE-PROVENCE
au pied des Alpilles. Très beau mas pierre entièrement restauré, 250 m² hab, living 56 m², salon 42 m², cuisine équipée, cheminée, 4 chambres, 3 bains. Sur 9.000 m². 1.500.000 F.
Cabinet LE TUC,
St-Rémy-de-Provence
(90) 92-10-83.

A VENDRE
à SAINTE-MAXIME
1 MAISON NEUVE
dans les pins, F 3, 85 m², dans lotissement avec très beau terrain clos de murs, entièrement meublée neuf, cuisine équipée.
PRIX 795.000 F
Frais de notaire compris.
Tél. : 16-(94) 96-33-30 h. bur.
Domicile : 96-09-81
(aux heures des repas).

RÉGION FERTÉ-GAUCHER (77) ferme au carré sur 1 hectare de terrain, 5 pièces, cuisine + 500 m² au sol de dépendances, greniers aménageables. - Prix 423.000 F. Agence LAMANTHE., Téléphone : 404-02-20.

PROVENCE
JOLIS MAS A RENOVER DANS SITE AGREABLE
2.200 m² Prix 320.000
5.000 m² Prix 450.000
170.000 m² Prix 600.000
15.000 m² Prix 800.000
40.000 m² Prix 1.000.000
CAB. GÉRARD GRIMAUD
Château de la Coste
13980 ALLEINS de PROVENCE
T. (90) 57-37-02 ou 57-37-59 ou 53-55-08.

80 km Paris-Ouest EXCEPTIONNEL corps de ferme restaurée sur 5.000 m² clos, IMPECCABLE, 300 m² habitables sur 2 niveaux, tout confort, dépendances. 750.000 F. Ag. La Valentinoise, 28260 ANET - (37) 64-81-19.

SCEAUX- Exceptionnel récept. 75 m² + 7 chambres. 2.250.000 F négociable. Téléphone : 547-82-62.

pavillons

75 km PARIS. Pavillon nf, 4 P., cuis., tt cft., jard. Px 330.000 F. CROSNIER, M.d.Bns, BEAUVAIS Tél. : (4) 445-28-78.

7 PIÈCES Châtillon. Tr. b. part. à part. Cuis. équip., gar., jard., 400 m². Px 1.100.000 F - 642-85-44.

SAINT-VRAIN (91)
Pavillon constr. tradit., 4 P., tt cft, bien exposé, sous-sol, garage, jardin 700 m² clos, arbres. 10' pied gare RER, 28' Austerlitz. 500.000 F. Tél. 082-72-61 soir.

A VENDRE
EN SOLOGNE
Pav. 8 P., sur 500 m², bordure rivière, bourg tous commerces. Tél. (54) 46-43-29.

CHAMPS 77420 PAV. F6 1969
S/sol 170 m², r.-de-ch. 170 m², 1.000 m² paysagé bien clos, R.E.R. 5'. Sortie A4 à 8'. Prix 800.000 F - 005.02.68.

LA VARENNE (94) - Pavillon excell. état, sur 362 m², sous-sol, garage 2 voit., entrée, cuis., séj. dble, w.-c. 1er étage : 2 chbres, salle de bns, grenier aménagé. Prix 800.000 F. Tél. 883-57-31.

villas

En Roussillon, près PERPIGNAN à SAINTE-MARIE-LA-MER VILLA F5 dans village, tr. b. restaurée récemment, sur 860 m². R.d.C. : séj. av. chem., gde cuis. équip., gar., terrasses, véranda. Etage : 3 chbres, s. de b., donnant sur terrasses, ch. cent. gaz cuve propane. Jardin potager et d'agrément, 2 forages. Abri chantier pour outils. 570.000 F. Inter-Catalan (FNAIM), 1, pl. de Catalogne, 66000 Perpignan, Tél. (68) 34-40-64.

PART vend, cause départ, villa neuve. Rez-de-ch., 1er étage, 200 m² au sol, 5 ch., séjour 40 m², dép., terrain 5.000 m², vue imprenable sur rade.
Prix : 1.500.000 F.
Téléphone : 16 (4) 454-35-01.

VILLA ROYAN-PONTAILLAC Quartier résidentiel, 200 m mer. Séj., 4 ch., 1 bains, 2 coins toil. Garage. Cave. Petit jardin. Téléphone : (41) 41-30-35.

maisons de campagne

ENSEMBLE RURAL
Auvergne : HABITATION + grange 250 m² + remise 100 m², pr. forêt, sur 2.000 m². Px tot. 150.000 F. Env. dossiers phot. sur demande. 03500 SAULCET Tél. : (70) 45-35-70.

CATRY
ACHÈTE ET VEND
des terrains de toutes surfaces constructibles ou non, fermes, mas, ruines, cabanons, propriétés, etc.

Dans les départements : Bouches-du-Rhône, Var, Vaucluse, Hautes-Alpes, Alpes-de-Haute-Provence, Gard, Drôme, Isère, Rhône, Loire, Lot, Haute-Loire, Ardèche.

Pas de commission à payer pour l'acheteur et prix net pour le vendeur.

Si vous voulez vendre ou acheter, écrivez ou tél. à CATRY, 43, cours Estienne-d'Orves, 13001 MARSEILLE. Tél. : (16 - 91) 54-92-93.

fonctions commerciales . fonctions commerciales

Polyuréthane

PME, filiale d'un des premiers groupes chimiques européens

recrute

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

Possédant une première expérience dans la vente de matières plastiques auprès des transformateurs.
Il sera responsable du suivi commercial et de l'information technique de la clientèle industrielle existante et aura à élargir le portefeuille qui lui sera confié.
- Formation commerciale et/ou chimie indispensable.
- Allemand souhaité.

Adresser C.V. sous référence 9480 M à BLEU Publicité 17, rue du Docteur Lebel - 94300 VINCENNES

Messieurs les ingénieurs commerciaux en CAO, Applicon a fait ses preuves

APPLICON conçoit, fabrique et commercialise des systèmes graphiques interactifs CAO/FAO.
Ses marchés : l'architecture et l'ingénierie, la micro-électronique, les industries mécaniques et électriques.
Les performances d'APPLICON (65% d'expansion en moyenne sur les deux derniers exercices) lui permettent d'intégrer aujourd'hui deux nouveaux Ingénieurs Commerciaux confirmés.
Confirmés cela implique une première expérience de la vente de systèmes informatiques et dans le meilleur des cas de systèmes CAO.
Une formation d'ingénieur est indispensable. Négociateurs de haut vol car commerciaux avant tout, ils n'abandonnent pas pour autant leurs compétences techniques puisqu'après leur diagnostic, ils conseillent nos clients. Il y a beaucoup à faire en province... Adressez aussi sans tarder CV photo et salaire actuel sous référence 501 M à Joëlle DUJOUR chargée d'établir les premiers contacts.

ALPHA CDI
59, rue St Didier - 75116 PARIS.

mini-systèmes

La croissance de son marché informatique, l'extension de sa gamme de mini-ordinateurs, conduisent la Compagnie Française BASF à créer un nouveau poste de

COMMERCIAL

Dans son département de commercialisation de matériels pour l'informatique.
Expérience de vente en milieu informatique + études supérieures souhaitées.

Ecrire sous référence 7100 à :
Compagnie Française BASF - DRH
140, rue Jules-Guesde - 92303 LEVALLOIS-PERRET

bleu

Vous êtes dynamique, accrocheur, organisé.
De plus, vous avez une excellente présentation et le goût des déplacements.
Mais aussi :
- Trente ans environ ;
- Une solide expérience du commercial ;
- Des connaissances en transports seraient appréciées mais non indispensables...
- Vous avez la pratique des langues étrangères, c'est un atout supplémentaire !...

et vous AIMEZ LA VENTE...
- Peut-être êtes-vous le

CADRE TECHNICO-COMMERCIAL

que nous recherchons ?
- Nous sommes une importante entreprise de Transports spécialisés.
- Directement rattaché à la Direction Générale, nous souhaitons vous confier les missions suivantes :
  - Suivi de la clientèle (haut niveau) ;
  - Recherche de nouveaux marchés/développement de la clientèle ;
  - Négociations.

Pour ce poste créé à PARIS, nous vous proposons une rémunération très intéressante, une voiture de fonction, le statut cadre... Vous êtes compétent ? Alors vous pouvez espérer d'importantes perspectives d'évolution au sein de notre société.
Vous voulez en savoir plus ? Ecrivez à
M. Xavier BERTIN
3, rue Saint-Maximin, 69003 Lyon
Adressez-lui TRES RAPIDEMENT votre curriculum vitae détaillé + une lettre manuscrite + vos prétentions sous référence 018.102.
Il sera répondu à toute candidature. La discrétion sera assurée. Les entretiens se dérouleront à PARIS en présence de la Direction Générale.

Vous êtes intéressés par la vente, vous avez le niveau bac +, vous êtes très disponibles (horaires et déplacements). Notre groupe de sociétés d'assurances et de crédits spécialisés dans les professions médicales, nous offrons des postes d'
ATTACHES CCIAUX
Ecrivez avec C.V., photo et prét. à Pierre MOREAU, 5, rue Sainte-Anne, 75001 Paris.

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre R5TS, juillet 1980, vert aigue métallisée, 1re main, 13.000 km - Prix : 30.000 F. Tél. : 331-38-91, après 18 h.

divers

PEUGEOT
NEUBAUER
TALBOT

EXCEPTIONNEL !
En janvier, commandez votre PEUGEOT ou votre TALBOT 81 au tarif de juillet 80
M. GERARD - 821-60-21.

l'agenda du Monde

Antiquaires

AU DEPOT-VENTE DE PARIS
VENDEZ VOS ANTIQUITES
même de valeur, vos objets de brocante ou de collection en nous les déposant à prix raisonnable.
Au dépôt-vente de Paris, pas de frais d'exposition, ni de frais de reprise en cas de non-vente. Si à l'inverse, vous êtes ACHETEUR D'ANTIQUITES courez nous voir ! LE DÉPOT-VENTE DE PARIS, 81, rue de Lagny 20e. Téléphone : 372-13-91.

Beauté

LUCIE SAINT-CLAIR
ouvert samedi et lundi.
4, av. Pierre-1er de Serbie 16e. Tél. 720-53-54 +
20, avenue du Maine 15e Tél. 548-00-40 +
Ouvert le lundi après-midi, 12-14, Rond-Point Champs-Elysées 8e. Tél. 562-12-79 +

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILET, 19, r. d'Arcole, 4e, 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR - ARGENT.

Cuisine

PROMOTION KITCHENETTE
(évier + meuble + frigo + cuisson + robinetterie)
en 90 cm 2.300 F Paris
en 90 cm 2.450 province.
SANITOR, 21, rue de l'Abbé-Grégoire, Paris-6e.
Ouvert le samedi. 222-44-44.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
PRIX DE GROS
100 à 150 F LE ROULEAU
30 COLORIS EN STOCK
Arnoux, 40 r. des Poissonniers, 92200 Neuilly. Tél. 745-07-36.

Détective

DUBLY 61e année
Ancienneté - Loyauté
ENQUETES - FILATURES
121, r. St-Lazare, Paris 8e
Tél 387.43.89
Consultations gratuites

Imprimerie

PETITE IMPRIMERIE ARTISANALE
Offset 2 couleurs
Format 24 × 32
ferait tous travaux à façon
Pour renseignements :
DUPLIGRAPH 12, rue Pache 75011 PARIS
Téléphone : 379-45-26

Instruments de musique

PIANO cadre métal, jolie caisse, bon état. 3.900 F. Tél. 258-78-89.

Livres

Nouveau ! 64 pages, 100 photos !
« LIVRE GRATUIT »
Comment vous détendre, mieux vous connaître, réussir votre vie. 200 nouv. moyens prat. Résultats garantis ou remb. Écrivez aujourd'hui : B.P. 91, « Corespit », 27780 Ferrière.

Maisons de retraite

Votre troisième âge dans le PARC HISTORIQUE DU CHATEAU D'ERMENONVILLE (Oise)
40 km de Paris par autoroute du Nord (sortie Survilliers).
Pension à court et long termes.
Deux possibilités :
Le Pavillon Girardin
à partir de 175 F/jour T.T.C. téléphone : (16-4) 454-01-49.
La Résidence du Parc
à partir de 140 F/jour T.T.C. téléphone : (16-4) 454-00-53.
Retraite. Repos. Convalescence. Soins assurés. Parc. Promenades. Distractions. 60440 ERMENONVILLE.

Moquettes

SUPER REMISE
Moquette belle qualité stock important. travail sérieux. - 757-19-19.

Meubles

CANAPÉS : DES PRIX EN DESSOUS DE TOUT
CAP, importateur de canapés propose ses prix directs aux particuliers.
Un exemple :
Le Bloody Mary canapé 3 places en cuir vachette pleine fleur : 4.950 F.
Nombreux modèles en cuir, tissus, fixe ou convertible en exposition à son Show Room. Allez voir.
CAP, Club des Acheteurs Privilégiés.
37, rue de Citeaux, 75012 Paris. Tél. 307-24-01.

PRIX EN CHUTE LIBRE CHEZ DÉGRIFF'MEUBLES
Profitez des soldes de janvier sur du mobilier copie d'ancien patiné antiquaire. Ex : table ronde 4 pieds tournés en anigré et placage, diam. 120, 1.650 1.300 F. Bibliothèque Louis XIV, 3 portes, en merisier et placage, 11.000 7.700 F. Commode Louis-Philippe, 3 tiroirs en bahia et merisier, 1.520 1.260 F. Etc. Vente en entrepôt à emporter. Ouvert tous les jours de 9 h à 19 h 30. Crédit possible. Parking gratuit.

DÉGRIFF'MEUBLE
(93) BAGNOLET (Porte)
79, av. de la République.
Métro Gallieni.
Téléphone : 363-72-77.
(94) MAISON-ALFORT
21, rue Georges-Médéric.
Métro Les Juilliottes.
Téléphone : 375-32-88.

Objets d'art

MEUBLES DE CHINE
Porcelaines anciennes
Pierres dures - Ivoires
Objets cadeau - Collection
VENTE LIQUIDATION à 50 % en entrepôt, par société import.
« LA CHIMÈRE D'OR »
Bâtiment Danzas
20, bd Poniatowski, 75012 Paris
Ouvert de 9 à 18 heures, sans interruption, du lundi au samedi midi.

Occasions diverses

Une bonne adresse
Marie-Luce
Dépôt-vente vêtements griffés ou non.
Hommes et femmes.
Fourrures, bibelots, accessoires.
10, rue de Civry - 75016 Paris
Téléphone (1) 651.20.67
Métro : Exelmans

Particuliers (offres)

Suite départ étranger vends NETSUKE, bibelots, masques Ext.-Orient. Afrique. 333-76-10.

Philatélie

Je cède belle collection 1810 timbres France. Coté 11.900 F. Net 3.700. SAUVAGE, 27, av. Mal-Juin, 06400 CANNES.

ACHETE CHER COLLECTION TIMBRES. Ecrire : Pagnanini, 35, Champs-Elysées. Tél. 359-76-98.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
3.900 F les 2
Pakistan 1,30 × 2 m Bellouch
101, av. de la Bourdonnais
PARIS-7e, ts les jours 10/20 h.
Goum - Naïn - Chirvan anciens.

Traductions

Cherche étudiant ou étudiante de russe pour documentation. Téléphoner le soir : 745-73-55. Urgent.

Vacances Tourisme Loisirs

PRES LA CLUSAZ
Hôtel Les Dents de Lanfon 1 * NN, Echarvines Talloires 74290. Tél. (50) 60-12-56 à partir du 28-01-81.
Pension complète 83 à 96 F.

Presqu'île de RHUYS et Golfe du Morbihan.
Choix importants belles locations d'été près ports et plages.
Liste sur demande.
Cabinet Bénéat Chauvel
56370 SARZEAU.
Tél. (97) 41-81-81.

SERRE-CHEVALIER
HOTEL LA BALME ** NN
Sans restaurant (92) 24-01-89.
Chantemerle, Serre-Chevalier 05.

VACANCES A ST-CYPRIEN-ARGELES
Locations en Roussillon : la totale liberté au soleil du midi.
Réduction 10 % pour tout séjour avant le 30 avril 1981.
CLUB MONTAMER,
12, r. Lord-Byron, 75008 Paris.
Téléphone : 563-54-45.

LES SAISIES
SKI ALPIN, SKI DE FOND
Appts à louer 2 à 8 personnes.
Pied des pistes.
Balcon plein sud.
SOGETIMMO
(79) 31-31-54 (1) 772-67-39

COTE DE GRANIT ROSE
Grand choix d'appts - Villas
AGENCE ALAIN LE GUERN
B.P. 8 - Tél. (96) 23-87-74.
22730 TREGASTEL-PLAGE

7 AU 15 FÉVRIER
quelques places disponibles
SUISSE VALAIS
Pour JEUNES 8 à 16 ANS
Voyage, pension, cours de ski, remontées mécaniques, location de matériel
1.450 F TOUT COMPRIS
TOURISME SCOLAIRE, 103, av. de Versailles, Paris-16e. 525-83-91.

SPORTS

AUTOMOBILISME

PARIS-DAKAR AU FÉMINININ

Dakar. — Couverte de bleus, boitant bas, mais coquette avec une belle fleur rouge piquée dans ses cheveux blonds, Christine Martin prend un repos bien mérité à Dakar. Piscine, bains de mer dans les hôtels de la presqu'île de N'Gor, à côté de l'aéroport de Yoff, où est arrivé le rallye, mardi 20 janvier. Christine Martin, l'une des six jeunes femmes engagées dans le rallye, s'est classée dixième dans la catégorie moto sur sa Honda 250 cm3, gagnant la coupe des dames, précédant sa grande rivale Martine de Cortanze et quinze garçons. Un moment, ce petit bout de femme à l'allure décidée a même été pointée à la septième place et les « mecs », pas misogynes, lui ont dit : « *Tu nous fais honte, on va croire que c'est pas un rallye dur.* »

Elle a trente-deux ans et, il y a quatre ans, Christine Martin n'était jamais montée sur une moto. C'est son mari qui l'a poussée à devenir « motarde », à vingt-huit ans, pour faire des balades en tous terrains le dimanche. Sa première expérience s'est terminée contre un arbre, du côté d'Antibes. Elle ne s'est pas découragée, et aujourd'hui elle écœure les garçons. Christine Martin pense qu'en moto, comme en toutes choses, les filles sont plus accrocheuses, plus volontaires, plus méthodiques et plus réfléchies que les garçons. La preuve, elle est tombée en Algérie, au cours de la troisième étape, presque au début du rallye. Double entorse au genou et à la cheville, plus un épanchement de synovie. Elle a pris des calmants et a continué à conduire, le bivouac étant encore à trois cents kilomètres. Dans la botte, la cheville gonflait, elle avait mal partout.

Les médecins l'ont traitée de folle, lui ont conseillé d'abandonner. Bien sûr elle a continué. Au petit matin, avec sa cheville froide, la douleur était tenace, mais, au fur et à mesure que la journée avançait, les élancements disparaissaient. Christine Martin a ainsi conduit les longues étapes de 700 ou 800 kilomètres, solitaire sur sa machine, évitant encore plus les trous que d'habitude afin de ne pas réveiller cette sacrée douleur.

Pour ne pas trop s'ennuyer, elle en est venue à parler à sa moto, sa seule compagnie pendant douze ou quatorze heures, à la

De notre envoyé spécial

flatter aussi comme on caresse un cheval. « *Je causais à ma Honda*, dit-elle, *comment ça va ma cocotte ? tu es une brave fille, tu ne vas pas me lâcher maintenant, t'en as fait des kilomètres, continue...* » Un coup, le moteur a « ratatouillé ». « *Tu ne vas pas me faire ça et me laisser tomber...* », et la bougie encrassée a tenu bon jusqu'à l'étape. Debout sur ses cale-pieds le tiers du temps pour mieux amortir les chocs, pour avoir aussi de plus prompts réflexes, un œil sur la boussole et le *road book*, l'autre sur la piste, elle a fait son petit bonhomme de chemin jusqu'à Dakar, où elle a été fêtée comme il se doit.

A l'écouter, fraîche et dispose, elle a presque vécu un rallye sans histoire, une belle balade sous les étoiles, pas un exploit. Sa Honda 250 n'a pas bronché durant les 9 500 kilomètres du raid, juste un moteur changé par précaution en Côte-d'Ivoire et une chaîne cassée. Christine Martin, qui est monteuse pour le cinéma et la télévision, a fait préparer sa moto par deux concessionnaires, l'un à Paris, l'autre à Bordeaux. Son assistance comprenait deux personnes.

Coût de Paris-Dakar, 100 000 F, plus la moto, prêtée par Honda. Avec la Coupe des dames et les prix, elle a cette année, pour la première fois, gagné un peu d'argent. L'année dernière, malgré sa victoire dans la même Coupe des dames, Christine Martin avait tout juste équilibré son budget, et en 1979 elle en avait été de sa poche. Mauvais souvenir. Abandon, moteur cassé.

Tout le rallye a les pieds dans l'eau sous le chaud soleil du Sénégal. Planche à voile et bronzette. Christine Martin, comme les autres, oublie la trotte de Paris-Dakar, la traversée sur sa petite moto de la moitié de l'Afrique, le mal aux poignets, aux bras et aux épaules. Elle s'amuse de tout, parle franc et net. Dit sans détour ce qui l'a mise en gaieté, par exemple la contravention qu'a voulu leur dresser de nuit un policier en Haute-Volta parce que la troupe pétaradante avait pris un sens giratoire à l'envers.

Le rallye Paris-Dakar c'est pour Christine Martin un genre de vacances. Demain ou après-demain elle rentrera à Paris, retrouvera sa table de montage, la pellicule, les collants. Le prochain Paris-Dakar, c'est dans un an et c'est bien loin.

FRANÇOIS JANIN.

JACKY ICKX : UN SÉMINAIRE D'OUBLI

Dakar. — *Engagé avec le comédien Claude Brasseur dans le rallye Paris-Dakar avec une Citroën CX-2400, Jacky Ickx, quatre fois vainqueur des Vingt-Quatre Heures du Mans et de huit Grands Prix de formule 1, a été contraint à l'abandon au Sahel, dans la dernière partie de l'épreuve, à la suite d'un tonneau. Si Ickx et Brasseur ont échoué presque en vue du port, ils ont décidé de recommencer l'année prochaine.* « si Dieu le veut », *et le champion belge souhaite démontrer à l'avenir qu'une deux roues motrices comme la Citroën CX-2400 peut rivaliser sur les pistes d'Afrique avec les reines de ce type de terrain que sont les quatre roues motrices Jeep, Range Rover, etc.*

Beau joueur, Jacky Ickx a reconnu que sa méconnaissance de l'Afrique est aussi à l'origine de son abandon. « Maintenant, *dit-il*, Brasseur et moi, on connaît. » *Il a été frappé par le sérieux que son comédien de partenaire a apporté à son rôle de coéquipier.* « Il est entré dans la peau de son personnage avec une telle recherche qu'il est vraiment devenu un professionnel des rallyes. » *Pour Paris-Dakar, la clé du succès, selon Ickx, c'est la mesure, et il est persuadé qu'il faut savoir aller relativement lentement. C'est une tactique qui, au demeurant, lui a quelquefois porté chance, notamment aux Vingt-Quatre Heures du Mans en 1969 où, parti volontairement bon dernier, il a franchi en vainqueur la ligne d'arrivée.* — F. J.

BOXE

La nouvelle génération des promoteurs parisiens

Deux championnats d'Europe, l'un des mi-lourds, le 26 février avec Hocine Tafer, l'autre des lourds, en mars, avec Lucien Rodriguez, championnats précédés par deux réunions en janvier avec l'Algérien Loucif Hamani et le « gitan » Winstertein, ainsi que la promesse d'un autre championnat d'Europe avec Richard Rodriguez et la probabilité d'un championnat du monde avec Joseph Kimpuani : agonisante il y a quelques mois, la boxe professionnelle connaît à Paris une nouvelle jeunesse. Le climat social n'est sans doute pas étranger à cette résurrection de la violence, contenue entre seize cordes. Ainsi qu'une nouvelle génération de promoteurs, dont le chef de file semble être Jean-Max Skenadji.

C'était un décor de Série noire. Une baraque en planches, prétentieuse, au bord d'un lac gelé, avec une enseigne de restaurant biscornue, servait de lieu de rendez-vous. Dans la salle de réception, froide et nue, une cinquantaine d'hommes avaient pris place autour d'une table surchargée de fleurs et présidée par une reine de beauté. Les plus vieux parlaient du bon vieux temps en fumant des cigares. Attentifs, les plus jeunes, dont les surnoms étaient le Gitan, le Marocain ou le Kabyle, attendaient qu'on leur fasse signe. Lorsque les maîtres d'hôtel apportèrent une énorme pièce montée illuminée par des feux de Bengale, on s'attendait à voir jaillir du gâteau un Incorruptible, mitraillette au poing, qui aurait interrompu ce dîner des *capi mafiosi* du ring.

L'illusion était parfaite. Pourtant, ce n'était pas la scène d'un thriller mais, il y a quelques jours, dans un honorable restaurant du bois de Vincennes, un simple déjeuner de presse destiné à présenter les prochaines soirées pugilistiques de la capitale. Pour dissiper tout malentendu, un hôte affable présentait son programme pour le prochain trimestre : deux réunions à la porte de Pantin, puis deux championnats d'Europe et, ultérieurement, la possibilité d'un autre championnat d'Europe et d'un championnat du monde.

Précis et inquiet à la fois. Décidément, Jean-Max Skenadji n'a pas la tête de l'emploi. Dans la galerie de portraits de série B, le promoteur de boxe est adipeux, gominé, retors. Lui porte la trentaine mince et franche, style jeune cadre dynamique. Il avoue des études supérieures de commerce et un passage dans le groupe Rothschild, après un séjour à la délégation commerciale de l'ambassade de France à Buenos-Aires. C'est là qu'il a pris le goût de la boxe, dans un gymnase où il transpirait à côté de Carlos Monzon, l'ancien champion du monde des poids moyens. Retour en France, il rêva de faire venir à Paris quelques Argentins qu'il avait connus en Amérique du Sud. Il le fit il y a quatre ans en organisant sa première « soirée ».

Des chiffres raisonnables

A un moment où la plupart des caciques du ring pensaient sérieusement à prendre leur retraite, « étranglés » par les taxes mais surtout vaincus par la désaffection du public, il s'obstina. Avec des fortunes diverses, mais avec régularité. Au total il promut six réunions en quatre ans. Toutefois, il avait l'ambition de faire mieux. Ce fut alors que sa route croisa celle d'un autre « dingue » de boxe. Etrange personnage que ce Lionel Malabar — un nom prédestiné — qui, en un temps record, construisit sur la faillite de ses parents un réseau prospère de restauration. Accueillant volontiers les combattants dans son établissement de Vincennes où ils peuvent établir un camp propice à leur préparation, il avait été lui aussi tenté par l'organisation de réunions. Toutefois même avec Hamani à l'affiche, il avait perdu quelque 100 000 F dans l'opération, en juin dernier. Sans doute la leçon ne fut pas trop sévère pour cet entreprenant jeune homme puisqu'il décida rapidement de s'associer avec Skenadji. « *L'un et l'autre nous avons des idées.* »

Les deux larrons ont vite montré qu'ils avaient la dent dure. Mais l'alternative pour les boxeurs était simple : ou bien demander des bourses élevées et en passer par leurs conditions, continuer à ne pas boxer, ou bien Skenadji a appelé cela « *accepter des chiffres compatibles avec une organisation professionnelle* ». Cela a bien marché puisque des boxeurs de talent se bousculaient hier à sa table. Winstertein, Lucien et Richard Rodriguez, Tafer et même Hamani, qui demandait, a-t-on dit, 100 000 F par combat et qui désormais se contentera de beaucoup moins. Il est vrai qu'en contrepartie on leur a offert de véritables « plans de carrière », c'est-à-dire un programme de combats qui devrait les amener aux titres national, européen, voire mondial. Toutefois cela n'a pas marché à tous les coups. Le manager du Dunkerquois Kimpuani a notamment refusé l'offre pour un championnat d'Europe. Aussi l'organisation d'un championnat du monde avec ce boxeur reste-t-elle en pointillé.

Toute cette soudaine agitation dans le marigot n'a pas manqué de réveiller les Goldstein et Michaelis, qui sont sortis de leur apathie pour se mettre sur les rangs de quelques prochains combats mirobolants. Mais Skenadji connaît bien son monde. Il a noué avec eux des contacts pour éviter que les uns et les autres ne se marchent trop sur les pieds. Et, à terme, il joue gagnant. Car il a dû comprendre que par les temps qui courent la boxe professionnelle redevenait un moyen de gagner sa vie pour un garçon « honnête et courageux », n'est-ce pas ?

ALAIN GIRAUDO.

FOOTBALL

● *Le tirage au sort, très aménagé, des trente-deuxièmes de finale de la coupe de France de football* a été effectué vendredi 23 janvier. Treize matches opposeront des équipes de première et de deuxième division : Saint-Etienne-Saint-Dié ; Lyon-Martigues ; Monaco-Béziers ; Paris-S.G.-Rennes ; Sochaux-Limoges ; Valenciennes-Châteauroux ; Strasbourg-Paris F.C. ; Bastia-Caen ; Auxerre-Besançon ; Laval-Le Havre ; Angers-Quimper et Nîmes-Grenoble (ou Annecy). Toutes les rencontres seront disputées les 14 ou 15 février.





INFORMATIONS « SERVICES »

CIRCULATION

Pour mieux rentrer dans Paris

« Matin d'Ile-de-France », l'expérience de « régulation du trafic » tentée depuis quelques mois et durant une semaine en région parisienne a donné de bons résultats.

Elle consiste, grâce à des feux tricolores installés aux entrées des autoroutes radiales du sud et du nord de Paris et fonctionnant aux heures de pointe, à ne pas laisser passer plus de véhicules que chaque voie ne peut en supporter. Ainsi il semble que les automobilistes concernés, qui sont à 90 % des habitués, n'hésitent plus à prendre les itinéraires secondaires, lorsque c'est nécessaire.

La direction régionale de l'équipement vient donc de mettre au point une expérience semblable, cette fois pour les retours de week-ends et de vacances. Elle devrait entrer en vigueur à partir du printemps, d'abord sur l'autoroute du Sud. « Les points noirs se trouvent essentiellement sur une trentaine de kilomètres à partir de Fontainebleau », *expliquent les responsables de l'opération.* « Nous allons donc inciter les automobilistes à utiliser le réseau secondaire, en particulier la RN 7, qui à certains endroits est pratiquement vide. »

Pour y parvenir, on prévoit une dépense de l'ordre de 10 millions de francs. Les techniciens affirment cependant que les communes qui vont voir de la sorte leur trafic augmenter sensiblement (Ris-Orangis, Juvisy, Athis-Mons, etc.) n'auront pas pour autant à supporter une dégradation significative de leur environnement. Ce ne sera peut-être pas l'avis des habitants.

STÉPHANE BUGAT.

LE CALENDRIER DE RÉALISATION DE L'AUTOROUTE CALAIS-REIMS

En réponse à une question écrite de M. Roland Grimaldi, sénateur P.S. du Nord, le ministre des transports fait le point, dans le *Journal officiel* du 8 janvier, sur le calendrier de réalisation de l'autoroute A-26 Calais-Reims.

Par décret du 29 mars 1979, la Société des autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF), qui était déjà concessionnaire de la réalisation et de l'exploitation de l'autoroute A-26 entre Calais et Arras, a vu sa concession étendue à l'ensemble de la liaison jusqu'à Reims.

La section Lillers-Arras a été mise en service en 1977, et les travaux sont actuellement engagés sur la section Lillers-Saint-Omer en vue d'une mise en service fin 1981.

S'agissant de la programmation des autres sections, et conformément aux mesures annoncées par le président de la République lors de son récent voyage dans le Nord, l'autoroute A-26 atteindra Cambrai à la fin de 1982, Nordausques à la fin de 1983 et Saint-Quentin à la fin de 1984.

Cette liaison sera, d'autre part, engagée jusqu'à Calais et Reims selon des modalités qui devront être précisées au cours du VIII[e] Plan.

BREF

ASSOCIATIONS

VOILE. — Une association internationale de coureurs en multicoques océaniques a été créée le 19 janvier, à Paris, à l'initiative d'un certain nombre de coureurs français et avec l'appui de coureurs étrangers. Elle est présidée par Eric Tabarly. Parmi les fondateurs, on relève les noms de Gilles Gahinet, Eric Loiseau, Loïc Caradec, Marc Pajot, Eugène Riguidel, Jean-Yves Terlain, etc. Phil Weld, vainqueur de la dernière Transat en solitaire, a été pressenti comme vice-président. L'objectif de cette association est de donner aux coureurs la possibilité de se faire entendre des organisateurs de courses et de l'administration. Les règlements de sécurité et les problèmes spécifiques aux multicoques sont, en effet, considérés par les fondateurs de l'association comme devant, d'urgence, faire l'objet d'une discussion avec les organismes intéressés.

FORMATION PERMANENTE

VIDÉO-COULEUR. — La direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de l'Essonne organise, en collaboration avec les Ateliers mobiles audiovisuels, des stages vidéo-couleur d'une semaine : 9-14 mars (tournage) et 11-17 mai (montage et diffusion locale). Prix : 800 F par section.

★ Direction départementale de la jeunesse, des sports et des loisirs de l'Essonne, bureaux Evry II, 523 terrasse de l'Agora, 91034 Evry Cedex. Tél. 077-44-63.

ANIMATEURS. — Le F.C.V.F. (Centre de formation de cadres de centres de vacances et de loisirs), habilitée par le ministère de la jeunesse, des sports et des loisirs, organise des sessions de formation et perfectionnement animateurs tout au long de l'année, et notamment durant les vacances scolaires. Une session de formation animateurs est prévue du 26 janvier au 2 février, en Eure-et-Loir.

★ F.C.V.F., 3, rue des Deux-Boules, 75001 Paris. Tél. 233-05-17.

MUSÉES

LA BOISSERIE, domaine du général de Gaulle, à Colombey-les-Deux-Eglises (Haute-Marne), sera fermée au public du 11 au 24 février inclus.

RENCONTRES

ARCHITECTES A « POMPIDOU ». — L'association Architecture et construction organise jusqu'au mois de mai des rencontres avec des architectes de différents pays au Centre Georges-Pompidou. La première rencontre a lieu le 18 février.

En outre, un séminaire sur les associations foncières urbaines de remembrement se déroulera les 27, 28 et 29 janvier, à Paris, et coûtera 2 000 F à chaque participant.

★ Architecture et Construction, 136, boulevard Saint-Germain, 75006 Paris. Téléph. 326-31-04 et 329-90-99.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 23 janvier 1981 :

DES DECRETS

● Modifiant le décret du 14 mars 1964 pris pour l'application de la loi du 6 novembre 1962 relative à l'élection du président de la République au suffrage universel ;

● Modifiant diverses dispositions du code de procédure pénale (troisième partie : Décrets) en matière d'exécution des peines privatives de liberté : des entrées et sorties des détenus ; de l'assistance à la libération ;

● Modifiant l'annexe XXI au décret du 9 mars 1956 fixant les conditions techniques d'agrément des maisons de repos accueillant des mères fatiguées ou convalescentes avec leurs enfants ;

● Fixant les conditions d'application de la loi du 27 juin 1980 étendant la protection sociale des Français à l'étranger ;

● Relatif à l'affiliation des personnes relevant du régime général de la Sécurité sociale à la Caisse primaire d'assurance maladie du lieu de leur résidence habituelle et abrogeant certaines dispositions du code de la Sécurité sociale ;

● Portant promotions et nominations dans l'armée active.

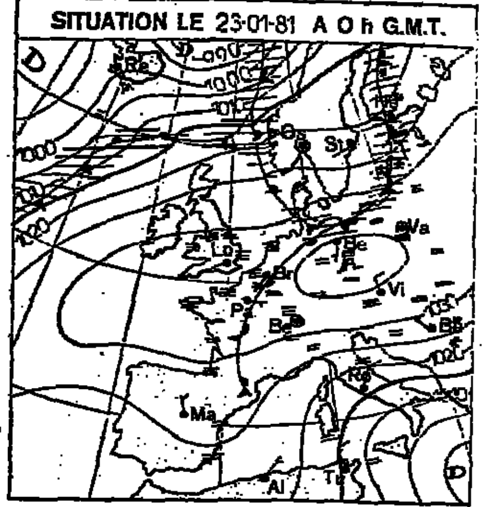
● Portant nomination de M. Michel Denieul, préfet hors cadre, comme directeur de la marine marchande, en remplacement de M. François Essig, maître des requêtes au Conseil d'Etat (*le Monde* du 17 janvier).

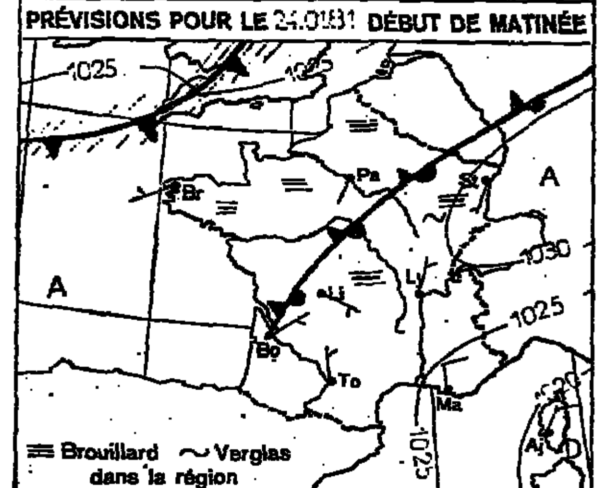
MODE

UN COUTURIER CASSE LES PRIX

GILBERT FERUCH a décidé de casser les prix des modèles haute couture sur mesure créés par François Broca, dont le tailleur à 4 000 F (au lieu de 12 000 F en moyenne). Soutenu par les fabricants de tissus français, il pourra, dans ces circonstances, assurer une meilleure gestion de ses commandes et de ses ateliers. Mais, étant donné le nombre d'heures nécessaires à la confection et aux essayages de modèles haute couture, ne sera-t-il pas obligé d'amortir ces frais sur le reste de ses activités ? — N. M.-S.

MÉTÉOROLOGIE





Evolution probable du temps en France entre le vendredi 23 janvier à 0 heure et le samedi 24 à 24 heures :

Des masses d'air doux et humide recouvriront encore l'ouest et le nord de la France, tandis que de l'air froid persistera sur nos régions de l'Est, du Centre et du Sud-Est.

Samedi 24 janvier, de la Bretagne et de la Vendée à la frontière belge, le temps sera doux et couvert ; les brouillards seront assez nombreux le matin ; il pleuvra un peu l'après-midi et le soir. Sur le reste de la France, il fera froid le matin, sauf dans le Sud-Ouest, et les gelées atteindront souvent — 5 à — 8 °C dans l'Est et le Nord-Est. Le temps sera peu nuageux dans les Alpes et les régions méditerranéennes, nuageux et très brumeux ailleurs avec des brouillards souvent givrants. Toutefois, quelques éclaircies apparaîtront l'après-midi. Les vents seront faibles, sauf près de la Méditerranée, où ils seront modérés de secteur nord.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, le 23 janvier 1981, à 7 heures, de 1 032,4 millibars, soit 774,4 millimètres de mercure.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 22 janvier ; le second, le minimum de la nuit du 22 au 23) : Ajaccio, 13 et 0 degrés ; Biarritz, 10 et 9 ; Bordeaux, 11 et 9 ; Bourges, 6 et 1 ; Brest, 10 et 8 ; Caen, 10 et 7 ; Cherbourg, 9 et 3 ; Clermont-Ferrand, 4 et —4 ; Dijon, 5 et —3 ; Grenoble, 4 et —7 ; Lille, 5 et 4 ; Lyon, 4 et —5 ; Marseille, 12 et —4 ; Nancy, —1 et —8 ; Nantes, 12 et 10 ; Nice, 12 et 4 ; Paris-Le Bourget, 7 et 4 ; Pau, 10 et 8 ; Perpignan, 14 et 11 ; Rennes, 11 et 9 ; Strasbourg, 2 et —5 ; Tours, 11 et 7 ; Toulouse, 10 et 6 ; Pointe-à-Pitre, 30 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 10 et 5 degrés ; Amsterdam, 5 et 5 ; Athènes, 12 et 10 ; Berlin, —2 et —8 ; Bonn, 2 et 0 ; Bruxelles, 4 et 4 ; Le Caire, 21 et 14 ; Iles Canaries, 21 et 14 ; Copenhague, 0 et 0 ; Genève, —1 et —4 ; Lisbonne, 19 et 8 ; Londres, 11 et 8 ; Madrid, 18 et 1 ; Moscou, —4 et —8 ; Nairobi, 29 et 15 ; New-York, 4 et 0 ; Palma-de-Majorque, 15 et 10 ; Rome, 10 et 5 ; Stockholm, 1 et —2.

PREVISIONS POUR LE 24 JANVIER A 0 HEURE (G.M.T.)

PROBABILITES POUR LE DIMANCHE 25 JANVIER

Le matin sur la moitié Nord temps assez nuageux avec quelques averses passagères sur le Nord et le Nord-Est. Sur le reste du pays, nombreux brouillards matinaux, parfois accompagnés de gelées particulièrement sur le Centre, le Massif Central et les Alpes.

Dans l'après-midi, des éclaircies apparaîtront sur la moitié Nord : elles seront plus fréquentes sur l'Ouest et le Nord-Ouest. Les nuages et les averses atteindront le Morvan, le Jura et le nord des Alpes. Ailleurs, la journée devrait être relativement ensoleillée.

(Documentation établie avec le support technique spécial de la météorologie nationale.)

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Nous donnons ci-dessous les hauteurs d'enneigement, au 22 janvier, dans les principales stations françaises, telles qu'elles nous ont été communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui met à la disposition des usagers un bulletin d'information enregistré sur répondeur automatique au 266-64-28.

Le premier chiffre indique en centimètres l'épaisseur de neige au bas des pistes, le second, l'épaisseur de neige en haut des pistes.

ALPES DU NORD

Alpe-d'Huez, 230-360 ; Autrans, 150-250 ; Arêches-Beaufort, 200-340 ; Bellecombe-Crest-Voland, 200-300 ; Bourg-Saint-Maurice-les Arcs, 180-330 ; Les Carroz-d'Arâches, 210-350 ; Chamonix, 140-750 ; La Chapelle-d'Abondance, 120-170 ; Châtel, 140-260 ; La Clusaz, 180-300 ; Combloux, 200-360 ; Les Contamines-Montjoie, 180-400 ; Les Deux-Alpes, 180-300 ; Flumet-Praz-sur-Arly, 240-290 ; Les Gets, 180-220 ; Le Grand-Bornand, 190-250 ; Les Houches, 150-300 ; Megève, 175-275 ; Les Ménuires, 155-300 ; Méribel, 200-350 ; Morzine-Avoriaz, 150-280 ; La Plagne, 215-250 ; Pralognan-La Vanoise, 195-250 ; Saint-Gervais-le-Bettex, 130-300 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse, 160-400 ; Samoëns, 190-390 ; Tignes, 200-280 ; Val-Cenis, 90-120 ; Val-d'Isère, 180-260 ; Valloire, 150-230 ; Villard-de-Lans, 150-250 ; Valmorel, 230-280.

ALPES DU SUD

La Foux-d'Allos, 10-95 ; Isola 2000, 40-70 ; Montgenèvre, 100-150 ; Orcières-Merlette, 90-180 ; Les Orres, 45-120 ; Pra-Loup, 20-60 ; Risoul 1850, 70-120 ; Le Sauze-Super-Sauze, 25-50 ; Serre-Chevalier, 70-120 ; Superdévoluy, 100-120 ; Vars, 35-70.

PYRENEES

Les Agudes, 150-200 ; Les Angles, 120-170 ; Ax-les-Thermes, 200-250 ; Barèges, 70-350 ; Cauterets-Lys, 280-440 ; Gourette-les-Eaux-Bonnes, 150-370 ; La Mongie, 150-350 ; Saint-Lary-Soulan, 110-230.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore, 100-140 ; Super-Lioran, 100-110.

JURA

Métabief-Mont-D'Or, 150-220 ; Les Rousses, 220-350.

VOSGES

La Bresse, 120-180 ; Gérardmer, 100-150 ; Saint-Maurice-sur-Moselle, 100-150.

LES STATIONS ETRANGERES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national allemand du tourisme, 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. 742-04-38 ; à l'Office national suisse du tourisme, 11 bis, rue Scribe, 75009 Paris, tél., 742-45-45 ; à l'Office national autrichien du tourisme, 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél., 742-78-57 ; à l'Office national italien du tourisme, 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél., 266-66-68.

LOTO

TIRAGE N° 3 DU 21 JANVIER 1981

18 19 26 28 47 49

NUMERO COMPLEMENTAIRE 35

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1 F)
6 BONS NUMEROS	7	1 561 657,90 F
5 BONS NUMEROS + complémentaire	44	124 222,70 F
5 BONS NUMEROS	1 850	8 863,40 F
4 BONS NUMEROS	107 498	152,50 F
3 BONS NUMEROS	2 247 087	10,50 F

PROCHAIN TIRAGE LE 28 JANVIER 1981

VALIDATION JUSQU'AU 27 JANVIER 1981 APRES-MIDI

SOCIÉTÉ DE LA LOTERIE NATIONALE ET DU LOTO NATIONAL

PARIS EN VISITES

SAMEDI 24 JANVIER

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Bachelier.

« Ministère des affaires étrangères », 15 h., 1, rue Esnault-Pelterie, Mme Bouquet des Chaux.

« Hôtel de Beaune », 15 h., 7, rue du Regard, Mme Chapuis.

« Hôtel de Chaulnes », 15 h., 9, place des Vosges, Mme Garnier-Ahlberg.

« Anniversaire de Paris », 15 h., 23, rue de Sévigné, Mme Lemarchand.

« Le siège du parti communiste », 15 heures, métro Colonel-Fabien, Mme Oswald (Caisse nationale des monuments historiques).

« Cinq ans d'enrichissement du patrimoine », 15 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« Rembrandt », 10 h. 30, musée du Louvre, porte Denon (Arcus).

« Montmartre », 15 h., métro Abbesses (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Place des Vosges », 15 h. 15, métro Saint-Paul (Mme Fleuriot).

« Le Palais-Bourbon », 14 h., entrée sur le quai d'Orsay (Mme Hager).

« Hôtel de Sens », 15 h., 1, rue du Figuier (Histoire et Archéologie).

« Chez Maxim's », 16 h., 3, rue Royale (M. de La Roche).

« Les salles égyptiennes du Louvre », 15 h., métro Louvre (Lutèce-Visites).

« Le Marais inconnu », 15 h., métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Un célèbre centre d'acupuncture », 15 h., 12, rue de Ponthieu (Tourisme culturel).

DIMANCHE 25 JANVIER

« Crypte de Notre-Dame », 10 h. 30, métro Cité, Mme Oswald.

« Basilique de Saint-Denis », 14 h. 30, métro Saint-Denis-Basilique, Mme Oswald.

« Hôtel de Sully », 15 h., 62, rue Saint-Antoine, Mme Garnier-Ahlberg.

« Le château de Maisons-Laffitte », 14 h. 30, entrée côté parc, Mme Hulot.

« Lycée Henri-IV », 14 h., 23, rue Clovis, Mme Lemarchand.

« L'appartement de Clemenceau », 15 h., 8, rue Franklin, Mme Pennec (Caisse nationale des monuments historiques).

« Les trésors de la Thaïlande », 10 h., Grand Palais (Approche de l'art).

« L'Institut », 15 h., 23, quai Conti (l'Art pour tous).

« Crypte de Notre-Dame », 10 h. 45, parvis (Arcus).

« Ministère des finances », 15 h., 93, rue de Rivoli (Mme Camus).

« L'Opéra », 14 h. 30, devant l'entrée (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

« Hôtel de Rochechouart », 15 h., 110, rue de Grenelle (Mme Ferrand).

« Palais-Bourbon », 15 h., 126, rue de l'Université (Mme Fleuriot).

« Hôtel de Soubise », 15 h., 60, rue des Francs-Bourgeois (Histoire et Archéologie).

« L'île Saint-Louis », 10 h. 30, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

« Port-Royal de Paris », 15 h., 123, boulevard de Port-Royal (M. de La Roche).

« Saint-Sulpice », 15 h., parvis (Lutèce-Visites).

« Le Marais inconnu », 15 h., métro Rambuteau (Résurrection du passé).

« La Conciergerie », 14 h. 45, 1, quai de l'Horloge (Tourisme culturel).

« Le Palais-Royal », 15 h., place du Palais-Royal (Visage de Paris).

CONFÉRENCES

SAMEDI 24 JANVIER

14 h. 30, palais de Chaillot, Mlle Therel : « Evolution des rapports entre matière et forme dans la sculpture ».

14 h. 45, Théâtre Tristan-Bernard, 64, rue du Rocher, M. J. Cluzel : « Finances publiques et pouvoir local » ; M. P. Cassé : « Peut-on envisager la suppression de l'impôt sur le revenu ? » ; M. L. Hamon : « Avec l'Amérique de Reagan » (Club du Faubourg).

15 h., Palais de la découverte, avenue Franklin-D.-Roosevelt, M. M. Kerfanto : « Chimie et environnement ».

15 h., 5, rue Largillière, M. J. Beillard : « La symphonie en ré de César Frank » (Nouvelle Acropole).

15 h. 30, musée Guimet, 6, place d'Iéna, Mme R. Regnier : « L'art de l'Inde ».

15 h. 30, 21, rue Notre-Dame-des-Victoires, M. J. d'Arès : « Mystérieuse vallée du Nil » (Atlantis) (projection).

16 h. 30, Sorbonne, amphithéâtre Michelet, M. Vieillard : « Hegel platonicien ou aristotélicien ? » (Société française de philosophie).

17 h., 7, rue Marie-Rose, M. P. Box : « Eglise d'Orient, pierre angulaire de l'histoire de l'Eglise » (Université ukrainienne libre).

DIMANCHE 25 JANVIER

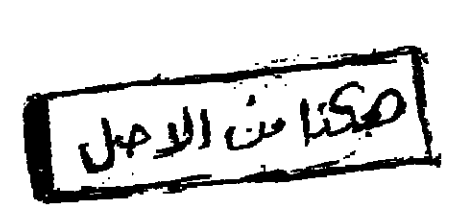
14 h. 45 et 17 h. 30, 9 bis, avenue d'Iéna : « L'Egypte millénaire et le Nil légendaire » (Autour du monde) (projection).

15 h., 9 bis, avenue d'Iéna, M. R. Orange : « Yémen » ; 17 h. : « Birmanie » (projection).

15 h. 30, 15, rue de la Bûcherie, colonel Denee : « Le kibboutz, nouvelle société » (les Artisans de l'esprit) (projection).

16 h. 45, Notre-Dame de Paris, Père A.-G. Hamman : « Cyrille de Jérusalem ».

Les mots croisés sont dans « le Monde des loisirs et du tourisme », page 19.



Ile-de-France

Bilan défavorable pour le Nouveau Drouot

Des commissaires-priseurs mettent en cause l'inertie de l'État

Lentement mise en marche *voici huit mois, la lourde machinerie du Nouveau Drouot n'a pas encore fait ses preuves, et la Compagnie des commissaires-priseurs de Paris a longuement hésité à rendre public un bilan incertain pour 1980.*

Renseignements pris à bonne source et après rectifications diverses, le total du produit des ventes s'élève exactement à 901 millions de francs. Le milliard n'est donc pas atteint, comme l'avaient espéré les maitres-priseurs. Comparé au chiffre de 1979 (797 millions), il en ressort une augmentation de 13,04 %. Compte tenu de l'inflation, la progression est donc négative, ce qu'on n'avait vu qu'une fois en vingt ans, avec une moyenne annuelle de 20 à 25 % d'augmentation du chiffre d'affaires. Une agence de publicité a publié tardivement un communiqué alambiqué où l'on apprend que, « dans un monde confronté à de nombreuses difficultés économiques et sociales, le marché des biens d'art est parvenu à maintenir un niveau satisfaisant d'activité... ». Et encore ceci (à propos de la progression, donnée d'ailleurs avec une erreur de calcul) : « ... Alors que l'on avait pu craindre d'aboutir à une régression, les milieux professionnels estiment que l'essentiel de la dynamique de développement qui s'est dégagée depuis maintenant trois années (?) a été préservée (sic). »

Tentons d'y voir clair. L'hôtel Drouot, *reconstruit* dans son site d'origine dans un style d'une esthétique contestable, est d'un fonctionnalisme contesté. Avec ses escaliers mécaniques encombrés et ses éclairages sophistiqués, le Nouveau Drouot se révèle moins attractif que les installations de la gare d'Orsay, où Drouot rive gauche avait trouvé un asile provisoire. Tout nouveau, tout beau, l'hôtel des ventes *inauguré le* 13 mai dernier n'a pas récupéré entièrement le public et les marchands du quai Anatole-France. Plus boulevardier que « chineur », *le neuvième* arrondissement paraît inaccessible à bien des amateurs, trop loin, sans doute, des hauts lieux de l'antiquité.

Les chiffres sont là, hélas ! pour mettre *en évidence des difficultés* d'exploitation qu'une conjoncture défavorable ne suffit pas à expliquer. Rappelons que, pour 1979, la progression du chiffre d'affaires de Drouot rive gauche était de 24,76 % par rapport à l'année précédente. Et précisons que, au bout d'un an d'exploitation à la gare d'Orsay, un communiqué (du 11 janvier 1977) annonçait avec fierté que le produit des ventes avait augmenté de 30 %, confirmant ainsi *« le succès des installations provisoires »*.

Une moindre fréquentation, des ventes moins nombreuses et de moins bonnes qualité, ne sont pas les seules causes d'un certain déclin. Sur le plan national, Paris a perdu le pouvoir d'attirer les meubles et objets dignes d'intérêt. Les salles de ventes de Versailles, Enghien, l'Isle-Adam, Chartres ont la réputation d'obtenir de meilleures enchères, surtout dans les vacations dominicales, et les hôtels des ventes de Lyon, Bordeaux, Rouen, Angers, Clermont-Ferrand, Morlaix, Orléans, Saint-Dié se montrent de plus en plus actifs et annoncent des records de plus en plus spectaculaires. Si bien que la part de Drouot dans le chiffre d'affaires national n'est plus que de 40 %, alors que ce pourcentage était inversé en faveur de Paris voici quelques années.

Dans l'attente d'un bilan qui n'est pas encore confirmé, on estime que les commissaires-priseurs de province totalisent aujourd'hui un chiffre d'affaires qui dépasse largement le milliard de francs.

Mais il est bien évident que « messieurs les Anglais » ont tiré les premiers. La baisse de Paris sur le plan international ne date pas d'hier. C'est vers 1960 que la capitale française a perdu la tête du marché de l'art. Dix ans plus tard, le chiffre de Drouot ne représentait plus que la moitié des deux principales maisons britanniques. Il n'est, en 1980, que du cinquième. Les chiffres rendus publics dans les premiers jours de janvier sont écrasants; 267 mil*lions de livres (2 milliards* 863 millions de francs) pour Sotheby et 165 millions de livres pour Christie's. Avec une progression de plus de 30 % par rapport à 1979, remarquable performance en période de récession, le marché de l'art au plus haut niveau continue une expansion sans cesse stimulée par la raréfaction des plus belles pièces, qui trouvent toujours preneur.

Il est donc permis de se demander pourquoi la conjoncture serait aimable pour Londres et méchante pour Paris. Mais, disent les commissaires-priseurs du Nouveau Drouot, on ne peut comparer que ce qui est comparable. Car dans ces chiffres — que les firmes anglaises prennent soin *d'analyser poste par poste* — sont comprises toutes les ventes extérieures aux salles londoniennes (Monaco, Genève, Rome, New-York, Tokyo, Hongkong, Sydney, *etc.*).

Statut ou « statu quo » ?

Les auctioneers d'outre-Manche reconnaissent eux-mêmes que la progression de leurs seules salles londoniennes a sensiblement ralenti. Il n'empêche que les ventes des deux principales entreprises britanniques, pour Londres uniquement, obtiennent un chiffre d'affaires en progression de 16,25 %, avec un bilan de 185 millions de livres pour 1980, soit le double du bilan des ventes réalisées à Paris par quatre-vingts commissaires-priseurs en exercice (et ce chiffre ne tient pas compte de l'activité des autres salles de ventes londoniennes qui est loin d'être négligeable).

Mais le marché de l'art est international. Et c'est justement parce que le produit des ventes connaît un fléchissement à Londres que les dirigeants de Sotheby et de Christie's ont fait porter leur effort d'expansion vers de nouveaux lieux de ventes, notamment vers New-York qui prend *désormais le relais de la capitale* britannique.

Tout le drame est là : les Britanniques sont des commerçants dynamiques qui poussent leurs pions dans les créneaux les plus fructueux, tandis que les commissaires priseurs, héritiers des « sergents à verge », sont ligotés par des règlements qui remontent au seizième siècle. Leur tentative de sortie à Genève ou à Monaco sont à la limite de la légalité, et toute initiative de caractère commercial est désavouée par l'ensemble de la profession.

Rien ne sera possible tant que le *« projet de loi portant réforme du statut des commissaires-priseurs »*, attendu depuis plus d'un an, restera dans les cartons de la chancellerie.

Ce fameux projet, dont l'exposé des motifs visait en particulier à *« maintenir à Paris une place de premier plan dans le marché international des œuvres d'art »*, devait être, après avis du Conseil d'Etat, déposé sur le bureau de l'Assemblée nationale à la session d'automne 1980. Mais le temps passe et personne ne bouge.

Il semble d'ailleurs que l'Elysée, à l'origine de la réforme dit-on, ait pris ses distances avec les commissaires-priseurs parisiens, *divisés par des querelles* de doctrine à propos des lieux de ventes, des sociétés en commandite, des garanties au vendeur et surtout de la Bourse commune de résidence, institution anachronique depuis longtemps condamnée, qui pénalise les études les plus dynamiques au profit des moins actives.

Des considérations budgétaires ne sont sans doute pas non plus étrangères à l'étouffement du projet. Dans une note au garde des sceaux, M. Maurice Papon, ministre du budget, reconnaît que la fiscalité des ventes en France ne permet pas aux commissaires-priseurs de lutter contre la concurrence britannique dans les ventes de caractère international. Il considère même que Sotheby et Christie's ont un monopole de fait des ventes importantes. Et s'il admet que les droits d'enregistrement (de 7 %) constituent un *obstacle au rôle de Paris dans le* commerce international de l'art, il souligne cependant qu'une suppression des droits en question priverait le Trésor de 83 millions *de francs par an ; sans compter* qu'une simple diminution des sommes reversées aux collectivités locales provoquerait de vives réactions municipales. Finalement, le ministre du budget estime qu'il n'est *« ni nécessaire ni opportun de soumettre le projet de réforme à l'approbation du Parlement »*. Et pourquoi pas à sa désapprobation au cas où le monopole des commissaires-priseurs serait remis en cause ?

Faute d'une réforme du statut, les autorités de tutelle prennent le risque d'une détérioration irréversible du *marché parisien*, en maintenant le *statu quo*. Rien ne sera possible pour redresser la situation, tant que ne seront pas prises les mesures administratives et fiscales qui permettraient aux commissaires-priseurs de soutenir à armes égales un affrontement international.

Monopole anglais

Me Jacques Tajan, qui, avec Mes Antoine et Rémy Ader ainsi que Jean-Louis Picard, est à la tête de la principale étude de Paris, dénonce lui aussi le monopole de fait des maisons anglaises, *« dont les effets se font sentir chaque jour à notre grand malheur »... « Tout ce qui nous est interdit leur est permis. »*

Et pourtant, comme le souligne de son côté Me Guy Loudmer (1) si l'Etat acceptait un allégement des taxes, il en retirerait bien d'autres avantages par des créations d'emplois, une stimulation du commerce hôtelier, un accroissement d'activités économiques et finalement une augmentation du chiffre d'affaires des commissaires-priseurs, qui rapporterait davantage au Trésor que les sacrifices consentis.

Pour Me Jean-Alain Labat, un autre problème est celui de la publicité... et des entraves qui y sont apportées par des règlements archaïques. *« Pour lutter efficacement contre la concurrence britannique, il faudrait des moyens publicitaires qui nous sont refusés et, de toute façon, la Compagnie est incapable d'assurer le fonctionnement d'un véritable bureau de presse. »*

Selon Me Claude Boisgirard, il suffirait d'une petite modification des tarifs servant de base de calcul aux frais légaux (appliqués sur le montant des adjudications) pour *donner un ballon* d'oxygène aux études en difficulté. Une telle décision, possible par décret sans recourir à la lourde procédure d'une loi nouvelle, *est attendue depuis plus* de quinze ans ! Elle permettrait d'apporter aux études un peu d'argent frais dont elles ont grand besoin pour assurer un *meilleur service* à la clientèle, trop souvent mal accueillie et mal informée.

Chaque commissaire-priseur fait valoir son point de vue, mais aucune politique commune n'est clairement définie et le Nouveau Drouot est comme un grand navire déboussolé.

Pourtant, estime Me Joël Millon, rapporteur du comité directeur de la chambre parisienne, les commissaires-priseurs ont pris conscience de la nécessité d'un changement. Il fait partie de cette jeune génération d'officiers ministériels qui sont bien décidés à se battre, avec les moyens du bord, pour que Drouot retrouve son éclat.

Il considère que l'ouverture d'ici à la fin de l'année de quatre salles nouvelles dans le dix-huitième arrondissement, qui doivent drainer les marchandises les plus courantes (matelas, réfrigérateurs *et autres quincailleries*), *permettra* de réserver la meilleure qualité au Nouveau Drouot, en attendant l'ouverture d'une salle de prestige à l'ouest de Paris. Mais lui aussi insiste sur la lourde responsabilité des organes de tutelle qui retardent l'aboutissement du projet de réforme, empêchant ainsi toute évolution et toute renaissance du marché de l'art à Paris.

En inaugurant le Nouveau Drouot, le président Michel Rostand disait son espoir que *« cette réalisation à la fois fonctionnelle et prestigieuse »* redonne à Paris la place qui lui revient sur le marché de l'art international.

Le bilan de 1980 nous laisse loin du compte. Il est vrai que le Nouveau Drouot n'est pas seul en cause. Faute d'une orientation de la profession vers une certaine commercialisation de caractère et aussi d'une libéralisation des *textes* réglementaires, la situation ne peut que s'aggraver. Mais tout espoir n'est pas perdu. Et 1981 sera peut-être l'année du changement.

FRANÇOIS GERSAINT.

(1) Bien qu'il ait quitté l'Hôtel Drouot pour installer son propre hôtel des ventes dans le faubourg Saint-Honoré, et qu'il soit poursuivi pour cette dissidence, Me Loudmer verse toujours sa quote-part à la Bourse commune.

UNE COMMISSION D'ENQUÊTE SUR L'ACCIDENT DU R.E.R.

M. Daniel Hoeffel, ministre des transports, vient de désigner les membres de la commission ministérielle d'enquête qu'il a créée pour rechercher les causes de l'accident survenu sur le R.E.R. à la station Auber, le 19 janvier dernier. *« Le ministre a demandé à cette commission de faire toutes recommandations pour éviter à l'avenir le renouvellement de tels accidents »*, indique un communiqué du ministère.

La commission devra déposer un premier rapport avant le 31 mars 1981. Elle est composée de : MM. Leconte, ingénieur général des ponts et chaussées, ingénieur ; Protat, ingénieur général des ponts et chaussées ; Retiveau, ingénieur principal hors classe à la S.N.C.F., Perrod, ingénieur en chef des ponts et chaussées ; David, chef de département à l'Institut de recherche des transports.

● *Les conducteurs C.G.T. et C.F.D.T.* de la ligne A du R.E.R. — sur laquelle s'était produit l'accident — ont décidé de se mettre en grève le lundi 26 janvier pour vingt-quatre heures. Ils demandent *« le retrait immédiat de la nouvelle signalisation »* à la station Auber jusqu'à ce que *« des instructions soient données aux conducteurs »*, ainsi que *« la restitution du permis de conduire au conducteur de la rame accidentée »*. Ce dernier appartenant à l'atelier-dépôt de Rueil-Malmaison, le syndicat autonome de ce dépôt a décidé de soutenir ce mouvement et appelle également à la grève.

D'autre part, la C.G.T. appelle à des débrayages de solidarité le même jour sur l'ensemble des lignes de métro de 8 h. à 10 h., de 17 heures à 19 heures et de 19 heures à 21 heures selon les postes. Il s'agit, selon la C.G.T. — qui représente environ 80 % de ce personnel spécialisé — de *« défendre la qualification des conducteurs de métro »*.

VOIES PIÉTONNES : UN NOUVEAU RÈGLEMENT ?

Le maire de Paris et le préfet de police vont publier prochainement un arrêté conjoint relatif à la police, à l'hygiène et à l'occupation du domaine public, des voies et espaces réservés aux piétons (*le Monde* du 6 janvier). Toute animation sauvage serait interdite. Les quartiers *Saint-Séverin, Saint-André-des-Arts et Saint-Germain* feraient l'objet d'une étude particulière selon *le Courrier du VIe arrondissement*, animé par M. Pierre Bas (R.P.R.), adjoint au maire de Paris. Dans ces artères, plutôt que d'être systématiquement interdite, l'animation *serait canalisée et localisée dans* des secteurs précis où se produiraient *« les divers baladins, musiciens et autres amuseurs publics »*. La fête se terminerait à 22 heures.

Une fois ces décisions arrêtées, il sera demandé à la direction de la voirie d'étudier une *signalisation mieux adaptée* à ces rues piétonnes et, aux services de la propreté, de renforcer leur action dans ces zones.

La première bourse des déchets s'installe en Picardie

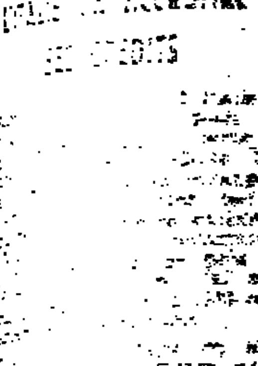
De notre correspondant

Amiens. — *« Offre bon prix vieux papiers et cartons »; « Cherche solutions alcalines soude-potasse ou chaux »*. Telles sont en substance les curieuses petites annonces que l'on peut relever dans le dernier organe de presse né dans la région picarde : Titre : *la Bourse des déchets*. Périodicité : trimestriel. Tirage : quatre mille exemplaires. Editeur : l'Association picarde pour la récupération et le recyclage des déchets, sous-produits urbains, industriels et agricoles, en résumé l'Apirec.

Cette association est tout à fait sérieuse. Ses parrains sont l'établissement public régional, les trois départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme, les chambres d'agriculture, de commerce et d'industrie et l'union patronale de Picardie. En lançant *la Bourse des déchets*, ces responsables économiques veulent faire naître de nouveaux courants d'échange entre les chefs d'entreprise. Chacun dans l'arrière-cour *de* ses ateliers entasse des résidus de faible valeur dont il ne sait comment se débarrasser. Naguère on les jetait *discrètement* sur une décharge. *Cette* pratique est de plus en plus difficile car les pouvoirs publics veillent. Alors pourquoi ne pas valoriser ces fâcheux déchets qui pourraient être utiles à d'autres ?

Dès son premier numéro, *la Bourse des déchets* publie une série de petites annonces. On y offre du bois, des vieux papiers, des cartons, des *matières* organiques, des textiles d'occasion, des métaux de récupération, des matières plastiques usagées et des résidus chimiques. Un vrai trésor de chiffonnier industriel. En retour, certaines firmes *demandent* des sels de métaux, des matières plastiques, des matières premières renfermant de l'antimoine. Le bulletin fait également *le point sur la collecte sélective* des ordures ménagères et la récupération des huiles usagées. *La Bourse des déchets* assure à ses lecteurs une assistance technique. Ses *rédacteurs peuvent leur expliquer* comment valoriser au mieux tel ou tel résidu. Détail non négligeable : bulletin, petites annonces et conseils sont entièrement gratuits. *Qui dit mieux ?*

MICHEL CURIE.



Le Monde

économie

COMMERCE INTERNATIONAL

Pour pallier la perte de compétitivité de ses produits à l'étranger

L'ITALIE VA ACCROITRE SES CRÉDITS

Rome *(A.F.P.)*. — L'Italie a conçu un véritable plan de combat pour pallier la perte de compétitivité des produits italiens sur les marchés étrangers. Présenté, le 22 janvier, par le ministre du commerce extérieur, M. Manca, il prévoit notamment des investissements de près de 9 500 milliards de lires (47 milliards de francs) d'ici à 1983 pour relancer les exportations.

Il s'agirait de faire en sorte qu'en 1983 le commerce extérieur contribue pour 3 % à la croissance du produit intérieur brut, « *qui permettrait de créer trois cent vingt-quatre mille nouveaux postes de travail et d'équilibrer la balance commerciale* ». Pour l'essentiel, les fonds seront consacrés à l'accroissement des facilités de crédit à l'exportation, qui atteindront 8 350 milliards pour la période 1981-1983 (2 290 milliards en 1981, 2 690 milliards en 1982 et 3 370 milliards en 1983 contre 1 220 milliards en 1980).

Le Centre français du commerce extérieur va faire l'objet d'une « auscultation »

Le Centre français du commerce extérieur (C.F.C.E.) va faire l'objet d'un examen détaillé par un organisme spécialisé, a annoncé, le 21 janvier, son directeur général, M. Guy Carron de la Carrière. La mission d'auscultation, qui devrait durer de trois à cinq mois, portera sur différents problèmes de fonctionnement et d'organisation du Centre, dont le budget pour 1981 atteindra 182 millions de francs (180 millions de francs en 1980). Le cabinet d'étude qui en sera chargé n'a pas encore été choisi.

Le conseil d'administration du C.F.C.E. a aussi décidé la création d'un comité d'usagers des banques de données dont le C.F.C.E. poursuit la mise en place à la demande du gouvernement. Ce comité comprendra une dizaine de personnalités représentant le patronat, les chambres de commerce et l'administration. Une première banque de données sur le commerce extérieur fonctionne depuis octobre 1980, deux autres doivent être progressivement mises en place en 1981 et en 1982.

Ayant le double objectif de mieux informer les entreprises exportatrices et d'améliorer la promotion des produits français, le C.F.C.E. a organisé quatre-vingt-une missions à l'étranger en 1980 et envisage d'en organiser cent dix-neuf cette année. De même, il entend doubler le nombre de « tests de produits » (exposition à l'étranger de marchandises françaises par secteur) en 1981 (quatre-vingt-huit contre quarante en 1980). Le nombre d'invitations de responsables économiques étrangers sera aussi augmenté, après avoir stagné l'an dernier. Enfin, une amélioration des diverses publications spécialisées du Moniteur du commerce international a été arrêtée.

Les Etats-Unis et l'Allemagne fédérale sont les deux pays sur lesquels le C.F.C.E. concentrera le plus d'efforts cette année. Viennent ensuite une douzaine de pays ou de zones géographiques considérés comme de « première priorité » : Suède, Pays-Bas, Italie, Belgique, Luxembourg, Grande-Bretagne, Canada, Algérie, Nigéria, Zimbabwe, Chili et péninsule Arabique. Enfin, figurent dans un groupe « deuxième priorité » l'Espagne, l'Inde et le Japon.

● *La France a mis à la disposition du Kenya* un crédit de 234 millions de francs aux termes d'un protocole financier conclu le 21 janvier à Paris entre les deux pays. Cette ligne de crédit comprend un prêt du Trésor « *à des conditions très favorables* » et des crédits à l'exportation.

LA GRANDE-BRETAGNE AUGMENTE LE MONTANT DE SES SUBVENTIONS A L'EXPORTATION

Londres *(A.F.P.)*. — La Grande-Bretagne s'est jointe à son tour, le 22 janvier, à la querelle du crédit à l'exportation, en annonçant de nouvelles dispositions qui visent essentiellement, selon le ministre du commerce extérieur, les « crédits mixtes » inventés par la France. Selon M. Parkinson, ce régime, qui doit entrer en vigueur le 2 février, autorise l'Export Crédit Guarantee Department (E.C.G.D.) à accorder aux exportateurs des subventions d'un montant équivalant à la différence entre le coût commercial britannique et celui du crédit-mixte ou autres « soft-loans » proposés par les concurrents.

Cette « mesure défensive », qui devrait avoir un « effet défensif », restera en vigueur jusqu'à ce qu'un accord international puisse être conclu pour interdire les crédits très bon marché. Valable initialement pour deux ans, elle sera revue au cours du deuxième semestre 1982. Le « crédit-mixte », mélangé de crédit commercial et d'aide gouvernementale, avait aussi suscité des protestations et des contre-mesures de la part des Etats-Unis. (*Le monde* du 14 janvier.)

ÉTRANGER

En Allemagne fédérale

POUR AUGMENTER LES LIQUIDITÉS LA BUNDESBANK RÉDUIT LES RÉSERVES DES BANQUES

Le conseil central de la Bundesbank, réuni jeudi 22 janvier 1981, a décidé de réduire de 7 % les réserves des banques sur leurs dépôts, libérant ainsi 3,7 milliards de D.M. de liquidités. Les réserves avaient déjà été diminuées de 10 % le 21 août 1980 et de 8 % fin avril 1980. D'autre part, les contingents de réescompte des établissements ont été relevés de 3 milliards de D.M., après avoir été augmentés de 4 milliards de D.M. le 28 février 1980, de 3 milliards de D.M. le 30 avril et de 3,5 milliards de D.M. le 16 octobre.

Ces mesures sont destinées à compenser la venue à échéance, le 9 février, des 9,9 milliards de D.M. fournis par la Bundesbank sous forme de pensions sur titres. Destinées à augmenter quelque peu les liquidités, elles n'impliquent pas un changement de la politique menée par les autorités monétaires, et, selon les milieux bancaires ouest-allemands, n'annoncent pas davantage une baisse des taux d'intérêt.

LE COMMERCE EXTÉRIEUR DU JAPON A ÉTÉ LÉGÈREMENT EXCÉDENTAIRE EN 1980

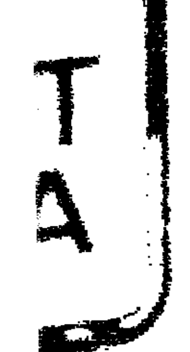
La balance commerciale du Japon a été excédentaire de 2,39 milliards de dollars en décembre 1980. Les exportations (14,05 milliards de dollars) ont progressé de 29,6 % en un mois et de 31,6 % par rapport à décembre 1979. Les importations (11,66 milliards de dollars) ont, quant à elles, augmenté de 13,3 % en un mois et de 17,3 % en un an (soit — en valeur — presque deux fois moins vite que les exportations).

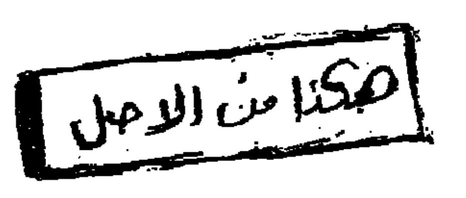
Pour l'ensemble de l'année 1980, la balance commerciale du Japon a été excédentaire de 2,1 milliards de dollars soit, « grosso modo », du même montant qu'en 1979 (1,8 milliard de dollars). Mais, alors que l'année 1979 s'était terminée sur une mauvaise tendance pour le commerce extérieur japonais et que les cinq premiers mois de 1980 avaient été déficitaires, c'est une situation toute différente qui a marqué le deuxième semestre 1980 : à partir de juin s'est opéré un rétablissement qui n'a cessé de se confirmer depuis.

Cela montre que le Japon est désormais capable de payer sa facture pétrolière malgré les fortes hausses décidées par l'OPEP, mais aussi en dépit d'un taux d'expansion économique assez rapide (5 % environ en moyenne annuelle) qui s'est, il est vrai, nettement modéré en fin d'année. Il n'en reste pas moins que les minces excédents commerciaux du Japon ne se comparent plus avec les formidables surplus des années 1977 (17,3 milliards de dollars) et 1978 (24,6 milliards de dollars).

De même, la balance des paiements courants du Japon, excédentaire de 1,18 milliard de dollars en décembre, est restée déficitaire, en 1980, de 10,8 milliards de dollars, après l'avoir été de 8,7 milliards en 1979.

● *Elections à la chambre des métiers.* — M. Francis Combe a été réélu, le jeudi 22 janvier, président de l'assemblée permanente des chambres de métiers, organe représentatif des intérêts de l'artisanat auprès des pouvoirs publics. M. Combe est aussi président de la boulangerie et député (U.F.E.) à l'Assemblée européenne.





AGRICULTURE

La production du vin en France

Un retour trompeur à la moyenne

Avec 69,2 millions d'hectolitres, la production française du vin a retrouvé en 1980 sa moyenne habituelle, après la récolte record de 83,5 millions d'hectolitres en 1979. Trompeuse moyenne toutefois, car la différence remarquable avec « la vendange du siècle », soit 18 %, est due surtout à la diminution des vins blancs et des vins d'appellation. A son tour, en effet, un nouveau record vient de tomber : celui de la production des vins du Midi. Dans les quatre départements de l'Aude, des Pyrénées-Orientales, de l'Hérault et du Gard, elle a atteint 32,3 millions d'hectolitres, soit 46,8 % de la vendange totale. Compte tenu de l'importance des stocks de début de campagne, la nouvelle année viticole devra être gérée avec prudence. Paradoxalement, l'utilisation par les professionnels des outils de gestion du marché, lesquels ont prouvé leur efficacité dans l'écoulement de la récolte du siècle, pénalise aujourd'hui le marché français.

La production de vin se divise en trois grandes masses. Les vins de table et autres vins, avec 46,9 millions d'hectolitres, en diminution de 9,2 % sur la campagne précédente, représentent 67,8 % de la production totale de vins contre 61,8 % en 1979.

Les vins d'appellation se subdivisent en deux catégories : appellation d'origine contrôlée (A.O.C.) et vins délimités de qualité supérieure (V.D.Q.S.). Les A.O.C., soit 12,9 millions d'hectolitres en diminution de 23 %, représentent 18,6 % de la vendange, contre 20 % l'an passé. Avec 1,9 million d'hectolitres, les V.D.Q.S. ne diminuent que de 5 %, avec une part égale dans la récolte : 2,7 % contre 2,4 %.

Enfin, les vins aptes à la production de cognac, troisième « morceau » de la production française, ont retrouvé, avec leur 7,4 millions d'hectolitres, un volume plus normal, en baisse de 44 % sur 1979. Ce type de vin représente 10,7 % de la récolte, contre 15,6 %. Touchés par le gel en novembre, les vignobles charentais ont donc fourni un volume de vin qui ne pose pas, comme l'an passé, un problème d'excédents, et qui en pose d'autant moins qu'il possède un faible degré d'alcool.

Comme les A.O.C., les vins de Cognac retrouvent en fait leur niveau de 1978. Les V.D.Q.S. sont en baisse par rapport à cette campagne de référence et les vins de table — on l'a vu — en forte progression.

Les œnologues s'accordent, aujourd'hui, que le vin est fait, pour qualifier le millésime 1980, de « moins puissant mais satisfaisant », grâce au redressement inespéré de la situation climatique dans les dernières semaines qui ont précédé les vendanges, elles-mêmes retardées. Les pluies, qui durèrent du 15 juin au 15 juillet, avaient fait craindre le pire. On sait bien que, en matière de productions agricoles, il ne sert à rien de faire des provisions hâtives, tant pour la quantité que pour la qualité.

Dans le Bordelais, on dit que le millésime a été sauvé par miracle. La production a chuté de 30 %. Elle s'élève à environ 3,8 millions d'hectolitres, dont 3 millions en vins d'appellation. Une ombre au tableau : la baisse des exportations, notamment sur le marché des Etats-Unis. Dans les côtes du rhône, le degré est moins élevé que de coutume, mais la production est égale à celle de 1979.

La politique italienne

En Champagne, ce sont finalement 800.000 hectolitres qui sont rentrés dans les chais, soit beaucoup moins qu'en 1979 (1,7 million d'hectolitres), moins encore qu'en année ordinaire (1,2 million), mais plus que ce que les prévisions pessimistes l'avaient laissé craindre. Toutefois, avec la très faible récolte de 1978 (600.000 hectolitres), les stocks sont aujourd'hui insuffisants. Le prix du raisin a doublé. Les surfaces plantées sont en augmentation.

En Beaujolais, où la production a atteint 1 million d'hectolitres (contre 1,3), la querelle sur « l'hérésie » du beaujolais nouveau s'est éteinte, en même temps que la consommation des primeurs. Talonnés par la concurrence des côtes du rhône et des bordeaux dans le secteur des primeurs, les producteurs du Beaujolais ont mis sur le marché un vin trop jeune au goût des spécialistes. On craint en outre que le succès à l'exportation (41 % en 1979) des beaujolais ne monte à la tête de ses promoteurs.

Pour l'Alsace, qui a la particularité de ne vendre que du vin en bouteilles, la production n'a été que de 600 000 hectolitres, contre 1 million. Au cours de la campagne 1979-1980, l'exportation a représenté 32 % des ventes totales ; elle a continué de progresser en 1980.

C'est précisément du niveau global des exportations que dépendra, en partie, la bonne tenue de la campagne en cours. Avec un stock de départ de 31,5 millions d'hectolitres, soit, en gros, une demi-campagne, l'année commencée en septembre n'a pas débuté sous les meilleurs auspices. Parmi les vins de la récolte 1979, qui sont actuellement sous contrat de stockage à long terme, 5 millions d'hectolitres seront distillés au titre de la garantie de bonne fin (1), et peut-être 8,5 millions d'hectolitres si Bruxelles accepte un report d'échéance pour l'application de cette mesure. Quant aux vins produits en 1980, les professionnels français jouent la durée : ils ont placé près de la moitié de la récolte sous contrat de stockage à court terme et à long terme. Ils attendent, pour mettre leur produit sur le marché, ou pour transformer leur dépôt à court terme en dépôt à long terme (donnant droit alors à la garantie de bonne fin), la date limite du 15 février, afin de connaître l'évolution des cours et de savoir aussi si la Commission de Bruxelles ouvrira, comme en 1980, un programme de distillation exceptionnelle. Bref, les producteurs savent aujourd'hui se servir des outils du règlement européen pour s'arbitrer au dernier moment.

C'est ce que n'ont pas fait les Italiens, moins intéressés par les primes et les prix de retrait, du fait du retard de leurs versements, apporté, semble-t-il, par l'administration. Alors qu'en France la politique de stockage entraîne une remontée normale des cours, la mise en marché d'une récolte italienne, qui oscille entre 75 et 79 millions d'hectolitres (contre 83 en 1979), entraîne une différence de prix importante entre les places cisalpines et transalpines : soit de 1,40 à 1,60 F par degré-hecto de moins en Italie pour les vins rouges actuellement, contre 0,65 F en septembre. L'écart est, bien sûr, tentant pour le négoce, et les importations de vins d'Italie sont en progression inquiétante : 15 % de plus pour les trois premiers mois de la campagne, soit 1,5 million d'hectolitres, contre 1,3 pour la période correspondante de 1979.

Les exportations de vin français sont, toutefois, également en hausse, pour les deux premiers mois de la campagne dont les résultats sont connus. Il reste que la faiblesse de la récolte de vins blancs et la forte concurrence exercée pour ce produit par l'Italie rendent aléatoire ce débouché, qui avait été important en 1980, sur l'Allemagne fédérale notamment.

JACQUES GRALL.

(1) Garantie de bonne fin : si, lorsque le contrat de stockage arrive à échéance, les cours restent inférieurs à un prix-plancher, le vin bénéficie d'un droit de distillation à un prix garanti.

Conflit foncier en Eure-et-Loir

Une propriété qui embarrasse le ministère de la justice

Chartres. — A La Ferté-Vidame (Eure-et-Loir), à une quarantaine de kilomètres de Dreux, un conflit oppose le ministère de la justice à un couple de fermiers, les époux Bailleul. Le ministère de la justice, propriétaire de cette terre où le célèbre mémorialiste Saint-Simon écrivit l'essentiel de ses Mémoires, ne leur reconnaît pas la qualité de fermiers et veut les voir quitter les lieux.

Mardi 20 janvier, l'affaire est venue devant le tribunal paritaire des baux ruraux de Dreux, qui devra dire si les époux Bailleul peuvent se prévaloir de la qualité de fermiers. Le jugement est pour le moment mis en délibéré.

A l'issue de l'audience, des représentants du mouvement Paysans travailleurs ont tenu une conférence de presse, en présence du président départemental du MODEF. Pour eux, et bien que les Bailleul n'aient aucun titre d'exploitation, leur statut de fermiers ne fait aucun doute : « On a accepté leur présence pendant trente ans durant lesquels ils ont participé à la remise en état du domaine. Aujourd'hui, le maire de la commune, profitant de l'Année du patrimoine, a l'intention de récupérer ce domaine pour y faire un parc à vocation touristique. Si pour nous il n'est pas question de mettre en cause la valorisation du patrimoine culturel, naturel ou historique de la commune, il est néanmoins inadmissible que les Bailleul subissent de telles tracasseries permanentes », *ont notamment déclaré les Paysans travailleurs.*

De notre correspondant

Les droits du fermier

L'origine de cette situation embrouillée remonte à la fin de la dernière guerre. A la libération, le ministère de la justice achète une partie du domaine (75 hectares environ) à une famille d'armateurs de La Rochelle : le Père Courtois, un dominicain — il avait été l'aumônier du général de Gaulle, — était à la recherche d'un endroit tranquille pour y ouvrir une œuvre qui accueillerait des femmes ayant purgé des peines de prison. Cela en vue de leur réhabilitation. L'œuvre Sainte-Marie-Madeleine y ouvre donc ses portes. Elle y accueillera notamment la célèbre Violette Nozières. Quelques années plus tard, M. Bailleul y est employé, puis devient régisseur de la ferme de La Vénerie, qui fait partie du domaine. Mais l'exploitation ne fructifie pas. Un accord intervient en 1969 entre l'œuvre et les Bailleul. Ceux-ci deviennent donc fermiers de l'exploitation. En 1971, une convention passée entre l'œuvre — qui n'est pas propriétaire — et les Bailleul précise que l'exploitation « se limite au temps où le ministère de la justice mettra le domaine à la disposition de l'œuvre ». *La famille Bailleul exploite donc, paie un fermage, cotise à la Mutualité sociale agricole. Mais la situation n'est pas claire. Aussi, à partir de 1977, et à plusieurs reprises, les Bailleul demanderont-ils un bail au propriétaire, le ministère de la justice. Sans aucun résultat : ce ministère ne connaît et ne veut connaître que l'œuvre.*

Le Père Courtois meurt en 1978. En 1979, l'œuvre Sainte-Marie-Madeleine cesse de fonctionner. Le ministère de la justice veut alors récupérer le domaine et considère que la convention passée avec ce fermier en 1971 est caduque. Invités à quitter la ferme, les Bailleul refusent. Ils entendent bien au contraire, à partir de cette convention, faire reconnaître leur qualité de fermiers et les droits qui en découlent. C'est le combat qu'ils mènent depuis lors.

ALAIN BOUZY.

AGRICULTURE

NOUVEAU COMMISSAIRE EUROPÉEN

M. Dalsager veut continuer la politique de M. Gundelach

De notre envoyé spécial

Berlin. — M. Dalsager, le nouveau commissaire européen chargé de l'agriculture, entend poursuivre la politique de son prédécesseur, M. Gundelach, décédé le 13 janvier. L'ancien ministre danois de l'agriculture a indiqué le 22 janvier au cours de l'ouverture de la « Semaine verte de Berlin » qu'il fera des propositions de prix et de mesures d'économies pour la campagne 1981-1982, dans le sens envisagé par son compatriote.

Il a souligné la nécessité « d'effectuer des économies essentielles afin d'éviter une guerre de religions et le chaos ». Conformément au mémorandum de M. Gundelach, M. Dalsager a indiqué son intention de faire participer financièrement les producteurs à l'écoulement de toutes les productions excédentaires et celle de réviser la politique des subventions à l'exportation. — M. S.

Le poids déterminant des préoccupations nationales

Ainsi, M. Dalsager est-il commissaire à l'agriculture à Bruxelles, successeur de M. Gundelach, mais aussi de ces autres figures qui ont marqué l'histoire de la politique agricole, M. Lardinois et M. Mansholt. Déjà la désignation rapide comme commissaire du ministre danois de l'agriculture par les autorités de Copenhague avait surpris les observateurs. N'envisageait-on pas une redistribution des portefeuilles au sein du collège des quatorze commissaires, de telle façon qu'un personnage plus aguerri héritât du dossier agricole ? Il n'en aura rien été. Les affaires agricoles de la Communauté resteront entre les mains d'un représentant du Danemark. C'est la seconde surprise. M. Dalsager n'entame pas, en effet, sa nouvelle carrière sous les meilleurs auspices. La presse danoise, comme nous le rapporte notre correspondante à Copenhague, n'a pas été tendre avec lui, montrant comment le ministre social-démocrate était peu apprécié des agriculteurs danois, volontiers conservateurs du moins dans les institutions qui les représentent. La personnalité de M. Dalsager est sans doute en cause, mais les difficultés qu'on eu à affronter les paysans danois depuis dix-huit mois y sont aussi pour beaucoup.

Le fait que le Danemark exporte les deux tiers de sa production agricole est-il pour autant un élément suffisant pour confier au ministre danois de l'agriculture la responsabilité des trois quarts du budget de la Communauté ? La question ne serait pas posée si, à l'annonce de la nomination de M. Dalsager, nombre de fonctionnaires et d'hommes politiques n'avaient exprimé leur déconvenue. Les affaires européennes seront, cette année encore, marquées du sceau agricole : le débat sur la fixation des prix et surtout la réforme de la politique agricole commune, avec leurs implications budgétaires, ne seront pas de minces dossiers. Quoi qu'en ait dit M. Thorn, le président de la Commission, qui soulignait, après la désignation de M. Dalsager, le caractère collégial de ladite commission pour la gestion des grands dossiers, la responsabilité du chargé des affaires agricoles est immense.

Mais le véritable enseignement de cette nomination est ailleurs : vingt-quatre ans après la signature du traité de Rome, les préoccupations nationales demeurent l'élément déterminant dans les choix des fonctionnaires européens. La presse danoise avait déjà fait remarquer que M. Dalsager aurait à compter avec la personnalité d'un directeur général de l'agriculture français, M. Villain.

La règle non écrite et donc théoriquement transgressable, on va le voir, de la Communauté veut que le portefeuille de l'agriculture revienne à un « petit » parmi les Neuf hier, les Dix aujourd'hui. Le commissaire irlandais tenté par ce dossier ne pouvait pas l'avoir, car ni la Grande-Bretagne ni l'Allemagne fédérale ne voyaient d'un bon œil les positions « dépensières » de l'Irlande. Et quand M. Natali, ancien ministre italien de l'agriculture, lui aussi, rompant donc avec la tradition, s'est porté candidat à ce poste, ses pairs le récusèrent en pensant que la vision italienne — en fait les intérêts italiens — était trop éloignée de celle du reste de la Communauté. Pour la petite histoire, on dit que M. Natali, vexé de cette rebuffade, a proposé alors la candidature de M. Dalsager, et que les membres du collège européen n'ont pas osé décevoir une seconde fois le commissaire italien, qui s'est déclaré prêt à apporter sa collaboration à M. Dalsager dans sa mission. Du côté français, enfin, si l'on montre guère d'enthousiasme envers la personne de M. Dalsager, c'est la coïncidence des oppositions danoise et française au maintien des montants compensatoires monétaires positifs allemands et britanniques qui rassure. Il est décidément difficile de faire de l'Europe autre chose qu'un assemblage d'intérêts.

J. G.

● *« Le problème de la qualité de la viande de veau est maintenant totalement maîtrisé »*, a déclaré jeudi 22 janvier M. Méhaignerie. Sur 5 000 analyses réalisées par le laboratoire central d'hygiène alimentaire en 1980, 250 ont révélé la présence d'œstrogène pour les dix premiers mois ; 19 ont été positifs en novembre et 1 en décembre. Depuis la mise en place de vingt-quatre laboratoires départementaux, un animal sur soixante est contrôlé, et à la fin de février il sera de un sur trente. Avant le boycottage, la proportion était de un sur deux cents.

● *Le mouvement de grève des personnels du ministère de l'agriculture a été suspendu.* Après deux jours d'arrêt de travail, les 20 et 21 janvier, la C.G.T. et la C.F.D.T. ont décidé de suspendre la grève pour entreprendre des actions par services. Motivé par des inégalités dans la distribution de primes, ce mouvement avait été suivi par le cinquième environ du personnel, selon les syndicats, et par 3,4 % seulement des salariés, selon la direction du ministère.

CONJONCTURE

LA HAUSSE DES PRIX A ÉTÉ DE 0,9 % EN DÉCEMBRE

La hausse des prix de détail a été de 0,9 % en décembre. Ainsi, l'augmentation du coût de la vie en un an (de décembre 1979 à décembre 1980) a-t-elle été de 13,6 %.

En décembre, les prix des produits alimentaires ont augmenté de 0,8 % (comme en novembre), les prix des produits manufacturés de 1,2 % (1 % en novembre), ceux des services de 0,5 % (0,2 % en novembre). Au total, la hausse a été plus forte qu'en novembre, mois qui avait enregistré une augmentation de 0,7 %.

La comparaison faite avec le mois précédent est rendue difficile pour deux raisons : une correction du poste « médecins » — pour justifiée qu'elle ait été — avait artificiellement réduit de 0,1 % la hausse de novembre ; les prix de l'essence, du super, du gas-oil et du gaz ont été relevés le 13 décembre, ce qui a provoqué une hausse de 0,3 % de l'indice.

Compte tenu de ces deux facteurs, le rythme de hausse des prix a légèrement baissé par rapport à novembre (10 % l'an environ).

MONNAIES

NOUVELLE HAUSSE DU DOLLAR BAISSE DE L'OR

A la veille du week-end, le dollar poursuivait sa progression sur tous les marchés des changes, favorisée par la tension persistante des taux d'intérêt aux Etats-Unis. A Paris, il s'est élevé à près de 4,68 F contre 4,64 F, jeudi, et, à Francfort, son cours a dépassé 2,02 DM contre 2,01 DM. La livre sterling est toujours ferme, valant 11,25 F. L'événement du jour a été le vif recul du cours de l'once d'or de 31,1 gr., qui, après sa pointe à 576 dollars mercredi, est retombée un peu au-dessus de 550 dollars vendredi 23 janvier.

LA C.G.T. VEUT FAIRE DU 27 FÉVRIER UNE JOURNÉE NATIONALE D'ACTION POUR LA DÉFENSE DE L'AUTOMOBILE

La C.G.T. prépare, pour le 27 février, une journée nationale d'action avec grève pour la défense de l'industrie automobile, combinée avec un grand rallye populaire faisant converger vers Paris des travailleurs et des usagers.

« On vise gros », a dit à la presse, le 22 janvier, M. Krasucki, secrétaire confédéral entouré des dirigeants C.G.T. de la métallurgie et de l'automobile (1). Reprenant les déclarations que M. Séguy avait faites le 6 janvier, les syndicalistes dénoncent la *« brutale aggravation de la politique du patronat et du pouvoir »* et réclament la nationalisation de toute l'industrie automobile, la garantie du pouvoir d'achat avec une augmentation immédiate des salaires de 5 % et le versement de 2 000 F à tous les travailleurs subissant le chômage ; la semaine de trente-huit heures *« de suite »* pour atteindre trente-cinq heures en 1981 ; la cinquième semaine de congés payés, la retraite à cinquante-cinq ans pour les O.S. et les femmes et la pré-retraite à cinquante-sept ans, la garantie de l'emploi avec l'intégration de tous les emplois précaires, etc.

La C.G.T. exige aussi le développement de l'industrie automobile, une baisse de 20 % du prix de l'essence, celle du taux de la T.V.A., la gratuité des péages pour certaines catégories sociales, le blocage du prix des voitures et le lancement de *« bas de gamme économiques de qualité »*.

La C.G.T. n'envisage cependant pas d'action unitaire. *« Cela n'a pas de sens, depuis le discours (de M. Maire) de Nantes »*, a dit M. Krasucki, en estimant que, récemment, le secrétaire de la C.F.D.T. s'était prononcé pour la reconversion de l'automobile *« comme le veulent le patronat et le gouvernement »*.

(1) La fédération de la métallurgie C.G.T. déclare : *« Nous ne sommes que 25 000 syndiqués sur 500 000 travailleurs de l'industrie »* et lance un appel aux adhésions. Le taux de syndicalisation n'est donc que de 5 %.

SOCIAL

La signature de la convention médecins-Sécurité sociale

Les adhérents de la Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) restent divisés

La Confédération des syndicats médicaux français (C.S.M.F.) réunit, les 24 et 25 janvier, à Paris, son conseil confédéral, afin de réexaminer sa position sur l'éventuelle signature de la convention médecins-Sécurité sociale. Cependant, devant l'ampleur des oppositions à la signature de cette convention, approuvée le 23 mai par la Caisse nationale d'assurance-maladie des travailleurs salariés (C.N.A.M.) et la Fédération des médecins de France, il est possible que le conseil confédéral de C.S.M.F. décide de convoquer une assemblée générale extraordinaire.

De leur côté, les parties signataires de la convention, réunies pour la troisième fois, à Paris, le 20 janvier, se sont mises d'accord sur la revalorisation de la retraite des médecins.

A la veille de son conseil confédéral, la C.S.M.F., majoritaire dans le corps médical avec quarante-quatre mille adhérents, paraît toujours très divisée sur la signature de la convention. Trente-quatre des quatre-vingt-treize syndicats affiliés à la Confédération s'y sont déclarés hostiles en répondant ainsi à l'appel lancé il y a une semaine par la Chambre syndicale des médecins de l'Oise.

La plupart de ces opposants demandent la convocation d'une assemblée générale extraordinaire, refusant au seul conseil confédéral la responsabilité de la décision à adopter. Pourtant, lors de l'assemblée générale du 12 au 14 décembre 1980, le principe d'une signature sous condition avait été adopté par 65,31 % des mandats.

La C.S.M.F. avait, à cette occasion, rappelé son opposition au contenu de ce texte. Elle considère que la convention crée un double secteur médical, dont l'un à tarif libre, et assujettit les médecins au respect d'une « enveloppe globale » des dépenses, dont les modalités ne sont pas précisées, et les soumet à un contrôle aussi peu défini. Elle avait également arrêté les conditions auxquelles elle subordonnait l'application de la convention, parmi lesquelles figurait, notamment, une garantie d'indépendance des comités locaux chargé de surveiller l'autodiscipline des praticiens. M. Jacques Monier, président de la C.S.M.F., avait réaffirmé que la confédération était toujours *« contre la convention et que, en aucun cas, la signature de la convention ne devait être considérée comme une acceptation »*.

Pour éviter la cristallisation des positions entre adversaires et partisans du refus — voire l'éclatement de la confédération ? — l'assemblée avait décidé de différer jusqu'au conseil confédéral du 24 janvier la décision définitive concernant la signature. Jusque-là, les syndicats départementaux devaient consulter leur base.

A voir le succès de l'appel lancé par les médecins de l'Oise, cette base semble plus récalcitrante que prévu à l'argumentation subtile de la direction. Il se pourrait donc que le conseil confédéral ajourne une fois de plus la décision jusqu'à la convocation d'une assemblée générale extraordinaire.

Pour sa part, le bureau du Syndicat national des médecins de groupe a donné mission à ses représentants au conseil confédéral de demander le report de la décision sur cette signature jusqu'à ce que la C.S.M.F. obtienne le minimum de garanties la permettant.

De son côté, l'Union départementale C.G.T. du Val-de-Marne a précisé au cours d'une conférence de presse le 22 janvier que c'est *« à l'initiative de douze médecins de ce département que le mouvement contre la convention a pris forme »*, et qu'à la veille du conseil confédéral de la C.S.M.F. quarante-sept syndicats de médecins départementaux s'opposent à la signature de cette convention.

Enfin, une réunion *« de dernière heure »*, selon M. Monier, est prévue le 23 janvier avec M. Barrot, le ministre de la santé et de la sécurité sociale. Acceptera-t-il l'ouverture de négociations sur les modalités de détermination de l'enveloppe globale et du contrôle, comme le souhaite la C.S.M.F. ?

Le débat houleux interne à la confédération n'a pas empêché les parties signataires de la convention de se réunir pour la troisième fois à Paris le 20 janvier. Elle se sont mises d'accord sur une revalorisation de 25 % de l'avantage social vieillesse, qui correspond pour les médecins à la retraite. Les praticiens auront aussi désormais la possibilité de racheter des points comptant pour la retraite couvrant les années de conventionnement (deux tiers du rachat étant financés par les caisses, un tiers par les médecins).

D'autre part, M. Derlin, président de la CNAM, s'est prononcé le 21 janvier en faveur d'une *« prochaine adaptation tarifaire »* concernant la visite (lettre V). Le prix conventionnel est de 60 F, mais un certain nombre de médecins (en particulier des adhérents de la C.S.M.F.) demandent d'ores et déjà à leurs malades 65 F, sans avoir provoqué de réaction des caisses d'assurance-maladie.

● *Le président-directeur général et le directeur adjoint de l'entreprise Telic* (métallurgie), à Strasbourg, ont été condamnés le 22 janvier par le tribunal correctionnel de Strasbourg à 10 000 F d'amende chacun pour avoir *« suscité »* le départ de trois cents personnes en leur offrant une prime de 40 000 F. La C.F.D.T., partie civile, a fait valoir que l'inspection du travail et le comité d'entreprise auraient dû être consultés avant ces licenciements déguisés en départs volontaires. Elle a obtenu 3 000 F de dommages et intérêts. Un représentant du C.E. et un délégué syndical C.F.D.T., également parties civiles, ont obtenu chacun 500 F.

[Rappelons que la chambre criminelle de la Cour de cassation, restituant aux démissions négociées dans de telles conditions leur véritable nature de licenciements, a déjà condamné des employeurs qui croyaient ainsi éluder le droit des licenciements pour cause économique.]

SOCIAL

« La participation devient une réalité sociale »
assure M. Mattéoli

« La participation est devenue une réalité », a assuré M. Jean Matteoli, ministre du travail et de la participation, en conclusion d'un forum organisé, jeudi 22 janvier à Paris, par l'Association pour la promotion des expériences de participation (APEP).

Devant quelque cinq cents chefs d'entreprise, et après que nombre de dirigeants de sociétés eurent fait état de leurs initiatives dans ce domaine, il a poursuivi : *« L'application de l'ordonnance de 1967, obligatoire pour les entreprises de plus de cent salariés, débouche sur des résultats massifs et tangibles : d'après les dernières statistiques publiées par mon ministère, les accords de participation concernent douze mille entreprises et cinq millions de salariés. Le montant cumulé des réserves de participation représentait vingt milliards de francs à la fin de 1978, alors que le montant annuel moyen de participation distribué aux salariés passait de 353 F en 1968 à 1 148 F en 1977, ce qui représente près de 4 % du SMIC annuel. »*

Le ministre a ajouté : *« Si la participation devient une réalité sociale, c'est aussi et surtout parce qu'elle repose sur la prise de conscience par les dirigeants d'entreprise, que le travailleur salarié est avant tout un homme qui éprouve le besoin fondamental d'être autre chose qu'un outil ou un simple rouage et qu'il désire être étroitement associé, dans son environnement professionnel quotidien, à la vie de la société dans laquelle il travaille »*

Dans ce discours de clôture, tel que M. Mattéoli l'a lu et tel qu'il a été remis à la presse, le mot « syndicat » ne figure pas une fois. Mais le ministre a comblé cette « lacune » en faisant un assez long développement *« hors texte »*, selon sa propre expression, sur *« le problème très important des relations avec les syndicats »*. *« La participation,* a-t-il déclaré, *n'est pas une machine de guerre contre les syndicats »*, qui sont tous, selon lui, *« des interlocuteurs responsables »* et qui *« ne souhaitent pas faire le métier, prendre la place des dirigeants d'entreprise, qui ont le devoir, le pouvoir et la responsabilité »* de mettre en œuvre la participation. *« Il n'y a rien de pire,* a ajouté le ministre, *que le vide syndical. »*

AFFAIRES

SERVICES INFORMATIQUES

CAP-Gemini-Sogeti achète une entreprise américaine

CAP-Gemini-Sogeti, l'une des premières sociétés françaises de services informatiques, vient d'acquérir la société américaine DASD. Spécialisée dans les « prestations intellectuelles » (1), cette société de services informatiques emploie cinq cents personnes et réalise un chiffre d'affaires de 27 millions de dollars. Elle jouit d'une grande notoriété outre-Atlantique et ses vingt-neuf agences couvrent l'ensemble du territoire américain.

Première société européenne dans le domaine des « prestations intellectuelles » avec un chiffre d'affaires de 580 millions de francs, CAP-Gemini-Sogeti a connu une croissance régulière et importante ces dernières années. Ses effectifs atteignent trois mille cinquante personnes. Après avoir couvert l'Europe grâce à diverses implantations directes ou par rachats d'entreprises, il fallait à CAP-Gemini-Sogeti déboucher sur le premier marché mondial des services informatiques. Il s'agissait plus, en l'occurrence, de trouver une société disposant d'une image de marque, d'un réseau d'agences et d'une clientèle dans le secteur privé, que d'une « recherche de cerveaux » et de technologie. CAP-Gemini-Sogeti avait prévu un tel investissement depuis plus d'un an et un emprunt avait été souscrit dans cette perspective. L'opération aurait coûté une douzaine de millions de dollars.

La société française espère vendre à travers le réseau de DASD quelques-uns des produits originaux qu'elle a élaborés ces derniers temps en matière de télécommunications, vidéotexte, annuaire électronique.

Treize ans après sa création par M. Serge Kampf (qui conserve le contrôle de la majorité du capital), CAP-Gemini-Sogeti atteint aujourd'hui, avec l'acquisition de DASD, la taille mondiale.

(1) On distingue dans les S.S.C.I. deux grandes activités : le « traitement machine », qui revient à offrir du temps machine à des clients qui ne peuvent s'acheter un ordinateur ; les « prestations intellectuelles », qui consistent surtout en la mise au point de logiciels.

● *La société de services informatiques Steria* (onze cents personnes et 200 millions de francs de chiffre d'affaires) va prendre le contrôle de la société Cort (23 millions de francs de chiffre d'affaires et soixante employés), spécialisée dans le conseil en organisation. Locafrance, qui détenait 100 % du capital de Cort, en cède 52 % à Steria et 34 % à une société regroupant les salariés de Cort. Locafrance conservera 14 % du capital.

● *Les immatriculations de voitures de tourisme* ont diminué de 7,5 % en 1980 en Allemagne fédérale, passant de 2,62 millions d'unités en 1979 à 2,42 millions. Par contre les immatriculations de poids lourds ont progressé (+ 1,2 %), de même que celles de motocyclettes (+ 17,1 %), de remorques (+ 5,8 %) et de véhicules divers (ambulances, camping-cars, etc.), qui ont augmenté de 26,3 %.

LA C.G.T. VEUT EXPOSER AU CHEF DE L'ÉTAT SON POINT DE VUE SUR MANUFRANCE

La cour d'appel de Lyon se prononcera, le 5 février, sur la décision du juge des référés qui, le 22 décembre, avait ordonné l'expulsion des grévistes qui occupent le siège de Manufrance, à Saint-Etienne.

De son côté, M. Georges Marchais rend le président de la République responsable de la situation. *« C'est du chef de l'Etat, et de personne d'autre, que dépend que soit prise la décision positive qui débloquera la situation »*, affirme-t-il, en soulignant que la S.C.O.P.D. de Manufrance peut faire redémarrer l'entreprise stéphanoise, *« à condition, naturellement, que les pouvoirs publics tiennent leurs engagements et assurent le simple et strict respect des lois et réglementations en vigueur »*.

De son côté, la C.G.T. a demandé audience au président de la République, afin de lui exposer son point de vue sur Manufrance.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −		Rep. + ou Dép. −	
$ E.-U.	4,6720	4,6750	− 400	− 380	− 665	− 635	−1200	−1100
$ can. ...	3,9205	3,9225	− 290	− 270	− 455	− 430	− 695	− 630
Yen (100)	2,3205	2,3235	+ 30	+ 40	+ 80	+ 90	+ 375	+ 410
DM	2,3110	2,3115	+ 30	+ 40	+ 65	+ 90	+ 330	+ 380
Florin ..	2,12,45	2,1250	+ 25	+ 30	+ 55	+ 65	+ 270	+ 325
F.B. (100)	14,3685	14,3735	− 85	− 80	− 110	− 90	+ 10	+ 165
F.S.	2,5505	2,5795	+ 110	+ 130	+ 230	+ 245	+ 740	+ 810
L. (1 000) ..	4,8670	4,8785	− 320	− 290	− 555	− 530	−1345	−1310
£	11,2405	11,2435	− 390	− 380	− 635	− 609	− 780	− 560

TAUX DES EURO-MONNAIES

DM	8 13/16	8 15/16	9 1/16	9 3/16	9 1/8	9 1/4	9 1/16	9 3/16
$ E.-U.	19 3/8	19 5/8	20 5/8	20 3/4	19 3/4	19 7/8	17 5/8	17 3/4
Florin .	9	9 1/4	9 1/8	9 1/4	9 5/16	9 7/16	9 1/2	9 5/8
F.B. (100)	9	10	11 7/8	12 1/8	12 1/8	12 3/8	12 1/2	12 3/4
F.S. ...	2 3/8	2 5/8	5 5/8	5 3/4	5 5/8	5 3/4	6	6 1/8
L. (1 000)	14 1/2	15 1/2	15 3/4	16 3/4	16 1/2	17 1/2	17 3/4	18 3/4
£ .	14 1/2	14 3/4	14 7/16	14 9/16	14 7/16	14 9/16	13 5/8	13 3/4
Fr. franç.	10 3/8	10 3/4	10 1/2	10 3/4	10 3/4	11	11 7/8	12 1/8

Nous donnons ci-dessus les cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises tels qu'ils étaient indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

LES MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

23 JANVIER

Médiocre

Début bien médiocre pour le deuxième mois boursier de l'année. L'indicateur de tendance termine vendredi presque inchangé.

La publication d'un sondage d'opinion favorable au président Giscard d'Estaing n'a pas fait oublier aux investisseurs leurs nouvelles préoccupations concernant les taux d'intérêt. Une reprise des taux semble en effet de plus en plus probable aux Etats-Unis.

Indécis, les opérateurs ont limité leurs initiatives.

Parmi les valeurs en hausse, on note le Crédit foncier immobilier (+ 8,1 %), la Compagnie générale des eaux (+ 6,9 %), Poclain (+ 3,5 %), Papeteries de Gascogne (+ 3 %), Saint-Louis-Bouchon (+ 3 %), Primagaz (3 %), Chargeurs réunis (+ 2,8 %), Nouvelles galeries (+ 2,2 %).

Le marché a, d'autre part, bien accueilli la décision qui met fin à l'accord de licence qui liait Framatome à l'américain Westinghouse : Creusot-Loire gagne 2,8 %.

Les pétroles se raffermissent.

Les plus importants écarts à la baisse sont enregistrés sur Matra (− 6,2 %), Leroy-Sommer (− 4,9 %), Marine Wendel (− 3,8 %), Hachette (− 3,7 %), Thomson-Brandt (− 3,4 %).

Aux étrangères, les mines d'or reculent : East Rand ne perd pas moins de 8 %.

Elles suivent en cela les cours du métal jaune qui, à Londres, passent de 564 à 522 dollars. A Paris, le lingot recule de 480 F à 90 005 F et le napoléon 4,10 F à 916 F.

Les emprunts indexés n'échappent pas au mouvement. Le 4,5 % 1973 perd 3,3 % et le 7 % 1973 un peu moins de 2 %.

VIE DES SOCIÉTÉS

BERTON ET SICARD. — Le dividende devrait passer de 17,50 à 4 F.

Les actions de cette société seront radiées de la cotation à partir du 26 janvier, étant donné le nombre très réduit de titres encore dans le public. SCOA, actionnaire principal de Berton et Sicard, propose aux autres actionnaires de leur racheter leurs titres au prix de 310 F l'unité. Cette offre restera valable du 26 janvier 1981 au 26 janvier 1982.

ENTREPRISE MINIÈRE ET CHIMIQUE. — Après avoir enregistré des résultats positifs au cours des deux années précédentes, E.M.C. retombe, en 1980, « dans le rouge ». Pour l'exercice écoulé, la perte consolidée devrait être de l'ordre de 50 millions de francs. Le secteur de l'alimentation animale a été largement déficitaire, en raison notamment des conséquences de la campagne de boycottage du veau.

HONDA. — Le bénéfice net consolidé, pour le trimestre clos au 30 novembre 1980, se monte à 16,77 milliards de yens (contre 5,69 milliards). Le chiffre d'affaires passe de 306,22 milliards à 381,33 milliards de francs.

La hausse du bénéfice résulte en partie des gains de change réalisés pendant cette période.

CHASE MANHATTAN. — Pour l'exercice 1980, le bénéfice, après opérations sur titres, se monte à 354,2 millions de dollars (soit 10,15 dollars par action), contre 303 millions.

Le dividende trimestriel est relevé à 77 1/2 cents par action (contre 70 cents).

GENERAL ELECTRIC. — Au cours de 1980, la société a réalisé un bénéfice de 1,51 milliard de dollars (soit 6,65 dollars par action), contre 1,41 milliard. Le chiffre d'affaires passe de 22,46 à 24,96 milliards de francs.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1980)

	21 janv.	22 janv.
Valeurs françaises	95,7	95,4
Valeurs étrangères	99	98,9

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 29 déc. 1961)

Indice général	105,6	105,3

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 23 janv. 10 3/4

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	22/1	23/1
1 dollar (en yens)	200,40	201,50

NEW-YORK

Le mouvement de baisse continue

Pour la quatrième séance consécutive, Wall Street recule. L'indice Dow Jones des valeurs industrielles cède encore 5,81 points à 940,44 dans un marché toujours peu actif (40 millions contre 39,19 millions de titres).

Le problème des taux qui était passé au deuxième plan est revenu brusquement au centre des préoccupations des investisseurs. Ainsi, M. Kaufman, l'un des analystes les plus écoutés de Wall Street, n'exclut plus une nouvelle hausse des taux d'intérêt, qui pourraient dépasser leur niveau, record de 1980 (21,5 %). Une nouvelle escalade des taux viendrait compromettre la légère reprise économique constatée à la fin de l'année dernière (+ 5 %).

Tant que le président des Etats-Unis n'aura pas fait connaître le détail des mesures qu'il compte prendre dans le domaine économique, l'incertitude persistera.

L'ensemble des secteurs du « Big Board » sont touchés. Parmi les valeurs d'armement, Raytheon perd 2 1/4 à 99 3/4, malgré la hausse de ses résultats. Les valeurs pétrolières suivent le mouvement général, à l'exception de Texas Intern, qui gagne 9 1/2 à 54 après l'annonce d'une importante découverte, et de Cities Service (+ 1/4 à 50 3/4) dans le capital duquel Mesa Petroleum vient de prendre une participation.

VALEURS	Cours 21 janv.	Cours 22 janv.
Alcoa	62 3/4	61 3/4
A.T.T.	60 3/4	50 1/8
Boeing	41 3/8	40 7/8
Chase Manhattan Bank	44 5/8	43 3/8
Du Pont de Nemours	41 1/2	41 1/4
Eastman Kodak	69 1/2	69 1/8
Exxon	78	76 1/2
Ford	19 5/8	19 1/4
General Electric	59 3/4	59 7/8
General Foods	30 5/8	30 5/8
General Motors	44 1/2	46 1/2
Goodyear	17 1/4	17 1/8
I.B.M.	66 1/8	65 3/8
I.T.T.	29 1/4	29 1/4
Kennecott	27 1/8	28 3/8
Mobil Oil	79	76 1/2
Pfizer	49 1/2	49
Schlumberger	109 1/2	109
Texaco	44 1/4	43 1/2
U.A.L. Inc.	18 1/8	18 3/8
Union Carbide	53 1/2	53 1/2
U.S. Steel	23 3/4	23 3/8
Westinghouse	27 5/8	27 3/8
Xerox Corp.	57 1/2	57

BOURSE DE PARIS - 23 JANVIER - COMPTANT

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Sperry Rand	288	276
Steel Cy of Can.	148	142 50
Stilfontein	119	112
Suéd. Allumettes	98	101
Tenneco	235	230
Thorn EMI	31	31
Thyssen c. 1 000	140 20	....
Vaal Reefs	393	380
Vieille Montagne	142	....
Wagons-Lits	135	135
West Rand	20 50	19 80

HORS-COTE

Compartiment spécial

Entrepose	152	155
Interstechnique	1030	1030
Sicomer	179	179
Sofibus	223	....
Rodamco	238	237 20

Autres valeurs hors cote

Alser	131 50	....
Cellulose du Pin	36 20	34 90
Coparex	660	656
Mines Industries	13	....
La Mure	85	....
Métallurgique Minière	141	142
Océanic	26 60	14 90 o
Pétrofigaz	438	....
Pronuptia	285	....
Sabl. Morillon Corv.	120	....
Total C.F.N.	90	....
Ufimex	221 50	....
Voyer S.A.	2 10	....
Rorento NV	260	249 80

* Absorbé par Sogintar.

Compte tenu de la brièveté du délai qui nous est imparti pour publier la cote complète dans nos dernières éditions, des erreurs peuvent parfois figurer dans les cours. Elles sont corrigées dès le lendemain, dans la première édition.

MARCHÉ A TERME

La Chambre syndicale a décidé, à titre exceptionnel, de prolonger, après la clôture, la cotation des valeurs ayant été l'objet de transactions entre 14 h 15 et 14 h 30. Pour cette raison, nous ne pouvons plus garantir l'exactitude des derniers cours de l'après-midi.

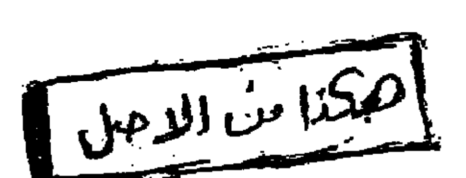
c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 23/1	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	4 657	4 691	4 640	4 540
Allemagne (100 DM)	231 080	231 230	225	237
Belgique (100 F)	14 368	14 380	13 950	14 850
Pays-Bas (100 fl.)	212 730	212 790	206	217
Danemark (100 krd)	75 180	75 260	72 600	77 500
Norvège (100 k)	88 700	88 910	86	91
Grande-Bretagne (£ 1)	11 258	11 284	10 960	11 500
Grèce (100 drachmes)	9 820	9 847	....	....
Italie (1 000 lires)	4 870	4 866	4 460	4 450
Suisse (100 fr.)	254 940	255 260	248	261
Suède (100 krs)	104 520	104 610	101 500	107
Autriche (100 sch)	32 650	32 700	32 900	33 600
Espagne (100 pes.)	5 772	5 790	5 500	5 900
Portugal (100 esc.)	8 635	8 665	7 800	8 500
Canada ($ can 1)	3 909	3 929	3 780	4 010
Japon (100 yens)	2 323	2 326	2 220	2 340

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 23/1
Or fin (kilo en barre)	90400	89850
Or fin (en lingot)	90485	90005
Pièce française (20 fr)	920 10	916
Pièce française (10 fr)	500 10	499 90
Pièce suisse (20 fr)	650 10	641
Pièce latine (20 fr)	634	629
Souverain	792	790 50
Pièce de 20 dollars	3400	3450
Pièce de 10 dollars	1720	1700
Pièce de 5 dollars	899 50	.....
Pièce de 50 pesos	3730	3701
Pièce de 10 florins	635 10	627



Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

IDÉES

2. SOCIETE : « L'administration, l'individu et les hochets réformateurs », par Jean-Pierre Marque.

ÉTRANGER

3. DIPLOMATIE
— Les visites de M. Giscard d'Estaing en Italie et de M. Raymond Ba... au Maroc.
3. EUROPE
— GRANDE-BRETAGNE : le rachat du *Times* par M. Murdoch.
4-5. PROCHE-ORIENT
— La conférence islamique de Taef.
— Les retombées de l'affaire des otages.
6. ASIE
— « La Thaïlande à l'heure des choix » (I), par R.-P. Paringaux.
7. AFRIQUE
— REPUBLIQUE SUD-AFRICAINE : ouverture de la session parlementaire.

POLITIQUE

8-9. M. Michel Debré envisage la création d'un nouveau mouvement gaulliste.
10-11. HISTOIRE : à propos du livre de B.-H. Lévy : ce que fut Uriage.

SOCIÉTÉ

13. ÉDUCATION : à Besançon, étudiants et ouvriers côte à côte.

LOISIRS ET TOURISME

15. PLAISANCE : mon voilier bien-aimé ; beau fixe au Salon de Paris ; croiseurs en ligne de bataille.
17. CLASSES DE NEIGE : de plus en plus chères, de moins en moins aidées ; l'Auvergne marque le pas.
18-19. *Plaisirs de la table ; philatélie ;* hippisme ; jeux.

CULTURE

22-23. VARIETES : l'ouverture du quinzième Midem.
— CINEMA : l'Allemagne à Nanterre.
— MUSIQUE : *Roaratorio*, de John Cage.
— THEATRE : *les Fiancés de la banlieue ouest.*
28. SPORTS.

RÉGIONS

30. ILE-DE-FRANCE : Bilan défavorable pour le Nouveau Drouot.

ÉCONOMIE

31. ETRANGER : le commerce international.
32-33. AGRICULTURE.
33-34. SOCIAL.
34. AFFAIRES.

RADIO-TELEVISION (20)
INFORMATIONS « SERVICES » (29)
Circulation ; Météorologie et bulletin d'enneigement ; Loto ; « Journal officiel ».
Annonces classées (26-27) ; Carnet (14) ; Mots croisés (19) ; Programmes spectacles (24-25) ; Bourse (35).

Le numéro du « Monde » daté 23 janvier 1981 a été tiré à 563 058 exemplaires.



La situation en Pologne

Les grèves d'avertissement se poursuivent dans le calme

Varsovie. — *Vingt-quatre heures* après avoir repoussé tout compromis dans l'affaire de la semaine de cinq *jours, les autorités polonaises* semblent adopter une position un peu moins intransigeante. L'élément décisif *pour* l'issue de cette crise reste l'ampleur avec laquelle sera suivi l'appel du syndicat indépendant à ne pas aller travailler samedi 24 janvier, journée déclarée ouvrable par le gouvernement.

Mais Solidarité a, d'ores et déjà, marqué assez de points dans la *démonstration de force* à laquelle on le pousse pour inciter le pouvoir à la prudence. Ce vendredi, ce ne *sont plus, outre les transports* en commun, quarante et une entreprises de la capitale, comme on s'y attendait, mais cinquante et une,

De notre envoyé spécial

qui devaient débrayer pour quatre heures. L'événement est spectaculaire, puisqu'il s'agit, en fait, de la première grève générale d'une capitale socialiste et que, même durant l'été, Varsovie *n*'avait pas été touchée par un mouvement aussi large.

Jeudi, la grève d' « avertissement », organisée dans neuf villes de province *(le Monde* du 23 janvier), a constitué un succès indéniable pour Solidarité, sauf à Konin où les *débrayages prévus n'ont pas eu* lieu. Gdansk, sur laquelle les yeux étaient fixés, a cessé toute activité *à 8 heures, aussitôt qu'ont retenti* — signal convenu — les sirènes d'usines. A Radom, où ne devait initialement être décrété que « *l'état de préparation à la grève* », les transports en commun et les grandes usines ont cessé le travail pour deux *heures. A Bydgoszcz enfin*, de nombreux paysans de la région se sont joints au mouvement en tentant de *pénétrer dans la ville avec leurs tracteurs* formés en une longue colonne. Ils en ont été empêchés par la police, qui a confisqué leurs papiers d'identité et les a menacés de lourdes amendes, mais cent trente tracteurs et autres véhicules agricoles sont finalement entrés dans une autre ville de la voïvodie, Inowroclaw. Tout, alors que les esprits sont échauffés, s'est déroulé dans un calme absolu.

La plus visible réaction des autorités a été d'expulser un nouveau groupe de journalistes occidentaux *représentant* tous cette *fois-ci* la presse écrite et parlée américaine (1). Mais, au-delà de ce sacri*fice expiatoire, rituel désormais dès* que la tension monte, l'attitude des autorités a été avant tout élastique.

Le journal télévisé a rendu compte des grèves sans polémique, et le porte-parole du gouvernement, M. Barecki, s'est gardé de toute attaque contre Solidarité, qui avait pourtant été régulièrement pris à partie par les autorités depuis dix jours. Usant devant les journalistes polonais, puis étrangers, d'un ton sobre, M. Barecki a, au contraire, indiqué, d'une part, que la proposition de compromis faite par Solidarité « *constituait un premier pas et devait être analysée* » et, de l'autre, qu'un débat contradic*toire pourrait être organisé à la* télévision pour faire connaître les différents points de vue sur ce problème des samedis libres.

Jeudi soir, au cours des discussions avec Solidarité, les représentants du gouvernement avaient repoussé le compromis proposé par leurs interlocuteurs — la semaine de quarante heures effective en 1982 et quarante et une heures trente de travail cette année — et n'avaient pas répondu à la demande d'autorisation d'un débat télévisé.

Apparemment, le pouvoir ne veut pas apparaître comme seul responsable de l'épreuve de force et souhaite se ménager, *si nécessaire,* une possibilité de se replier en souplesse. Cela ne signifie pas encore qu'il ait décidé de le faire.

BERNARD GUETTA.

(1) Il s'agit notamment des équipes des chaînes de télévision américaines A.B.C., C.B.S. et N.B.C. et des trois envoyés spéciaux de l'hebdomadaire *Time.*

La « fusion » du Tchad et de la Libye

M. FRANCOIS-PONCET SE FÉLICITE DE LA « COHÉSION » DES ÉTATS AFRICAINS DANS CETTE « CIRCONSTANCE DIFFICILE »

La commission des affaires étrangères de l'Assemblée nationale a entendu, le jeudi 22 janvier, M. François-Poncet, qui lui a exposé la politique française en Afrique et plus spécialement au Tchad. Rappelant que « *la France sera toujours du côté de l'Afrique quand son indépendance et sa sécurité seront menacées* », le ministre des affaires étrangères a tiré de ses récents voyages à Abidjan et Luanda l'impression que la politique de Paris était « *parfaitement comprise* ».

A propos du Tchad, il estime que les propos sur la « fusion » tenus en Libye ont un caractère contradictoire ou ambigu et que le peuple tchadien ne souscrira jamais à un accord conclu « *en violation des accords de Lagos* » par un gouvernement provisoire qui n'y était pas habilité. Il s'est félicité de la « cohésion » des Etats africains « *dans cette circonstance difficile* ».

Le projet de « fusion » a été violemment dénoncé, jeudi, par l'ambassadeur du Tchad au Caire, M. Ouangmotching. Accusant le colonel Kadhafi de vouloir, nous cable notre correspondant, « *annexer purement et simplement un pays qu'il a toujours convoité* », le diplomate, qui se considère toujours comme le représentant du Tchad « *et non d'un régime ou d'une tendance* » et assure « *n'appartenir à aucune faction* », a invité ses compatriotes « *fonctionnaires de tous grades, officiers et soldats, commerçants et hommes d'affaires à se ressaisir* ».

A Ottawa

DEUX DÉPUTÉS QUÉBÉCOIS BOYCOTTENT UNE RÉCEPTION A L'AMBASSADE DE FRANCE

Ottawa (A.F.P.). — Deux députés québécois au Parlement fédéral ont refusé d'assister à une réception donnée à l'ambassade de France, à Ottawa, en l'honneur d'une délégation de parlementaires français. Cette attitude a entraîné, jeudi 22 janvier, une réaction de « surprise » chez M. Antoine Rufenacht, député R.P.R. de la Seine-Maritime, un des membres de la délégation.

Par ce geste symbolique, les deux députés québécois, qui appartiennent au parti libéral, entendaient protester contre « l'ingérence inacceptable de la France », *plus d'un mois après l'annulation de la réunion des ministres des affaires étrangères des pays francophones, prévue à Dakar, annulation provoquée par un différend entre Paris et Ottawa sur le niveau de représentation accordée au Québec.*

Le Québec s'étant vu refuser, par le gouvernement fédéral canadien, le droit d'envoyer, à Dakar, son ministre des affaires intergouvernementales, la France avait renoncé à assister à cette réunion qui devait constituer une étape préparatoire à la formation d'une « communauté organique francophone ».

La délégation parlementaire française devait se disperser, samedi, certains de ses membre se rendant à Montréal, puis à Québec, d'autres à Toronto.

La Journée mondiale des lépreux

SEIZE MILLIONS DE MALADES DONT DEUX TIERS NE SONT PAS SOIGNÉS

Dimanche 25 janvier a lieu la 28e Journée mondiale des lépreux. A cette occasion, les Fondations Raoul-Follereau (1) rappellent qu'il existe encore dans le monde, notamment dans les plus pauvres des pays du tiers-monde, quelque seize millions de lépreux, qui pour un tiers seulement sont soignés. Pourtant, des moyens de diagnostic et de thérapeutique existent, qui supposent l'entre*tien d'équipes itinérantes* formées au dépistage, au traitement et à la fourniture de médicaments. Il faut, aussi, intensifier les travaux de recherche tendant à la mise au point d'un vaccin, qui ne semble plus aujourd'hui hors de portée *(le Monde* de novembre 1980).

Les Fondations Raoul-Follereau ont reçu, cette année, des demandes totales de financement qui se montent à 22,7 millions de francs. Cette somme représente à la fois les frais de dépistage, de traitement et de recherche.

Les fonds recueillis dimanche sur la voie publique iront au bénéfice des Fondations Raoul-Follerau, d'une part, de l'Ordre de Malte (2), de l'autre, qui contribue efficacement de son côté à la lutte contre la lèpre.

(1) 33, rue de Dantzig, 75015 Paris. Tél. 828-72-42.

(2) 4, avenue Marceau, 75008 Paris. Tél. 723-48-72.

La « francisation » de l'industrie nucléaire

Framatome met fin à l'accord de licence qui le liait au groupe américain Westinghouse

L'ambassadeur de France aux Etats-Unis et le département d'Etat ont signé, le 22 janvier, un accord qui permettra de mettre fin au système de licence qui liait la société américaine Westinghouse et le constructeur français de réacteurs nucléaires Framatome. Le département américain de l'énergie doit encore donner son feu vert à Westinghouse pour que soit substitué à l'ancien accord de licence une coopération technologique assez poussée, avec échange d'informations entre les deux sociétés. Framatome recouvre aussi une liberté totale d'exportation, les Américains ne pouvant plus s'opposer aux ventes françaises dans quelque pays que ce soit (ce qui résout notamment les difficultés que pouvait soulever la vente par la France d'un ou deux réacteurs français à la Chine).

Ce « pas important » *vers l'indépendance de la France dans le nucléaire civil intervient avec un an d'avance sur l'échéance prévue (1982).*

En matière industrielle, la « francisation » est déjà un fait acquis. Pour E.D.F. comme pour la filiale de Creusot-Loire Framatome, les réacteurs de 1 300 mégawatts, notamment, sont entièrement *français, puisqu'il* n'en existe nulle part ailleurs.

Framatome et Westinghouse ont remplacé l'accord de licence par un autre accord, qui en fait des « partenaires à égalité ». La société américaine ne sera plus actionnaire de l'entreprise française, les 15 % qu'elle y détient nominalement ayant déjà été acquis par Creusot-Loire.

Interrogé à la mi-décembre par la revue *Enerpresse* sur les raisons qui amenaient Westinghouse à accepter que Framatome se dégage de la licence avant 1982 — date d'expiration de l'accord, — M. Leny, directeur général de l'entreprise française, *avait répondu que le niveau tech*nique du licencié avait rejoint celui du licencieur et qu'il fallait en tirer les conclusions. Il avait ajouté que les dépôts de brevets de Framatome se faisaient à un rythme comparable à ceux de la société américaine. « *Pour Westinghouse,* avait-il souligné, *le nouveau schéma se traduira par une fenêtre ouverte sur un programme nucléaire extrêmement important, le programme français.* »

La société américaine, qui a reçu quelque 2 milliards de francs de ses licences (sur les chaudières et les combustibles), va donc pouvoir — contrairement à ce qui s'est passé en R.F.A., où les liens ont été coupés — bénéficier des efforts de recherche effectués en France sur la filière PWR. Une aubaine dans la mesure où la recherche publique (celle du *C.E.A.* et *d'E.D.F.*) est *prédominante* et le programme nucléaire français le plus ambitieux du monde occidental, avec quelque soixante réacteurs livrés ou commandés.

Si le dossier du surgénérateur a été exclu des négociations entre les deux sociétés, on peut s'interroger, avec *Enerpresse,* sur l'impact éventuel de l'absorption, jugée inévitable par M. Leny, de Novatome, constructeur de Superphénix, par Framatome, dans la mesure où les Américains semblent s'intéresser vivement à la *technologie française des surgénérateurs.*

La filiale de Creusot-Loire va donc avoir les mains libres à l'exportation. Fort occupée par les commandes d'E.D.F., la société n'en escomptait pas moins initialement exporter de l'ordre de deux réacteurs par an. Elle est loin de ce chiffre puisque, jusqu'à présent — hors le cas de l'Iran soumis à arbitrage international, — elle n'a obtenu commande que pour six réacteurs.

L'accord de recherche et de développement signé en 1976 par Westinghouse avec Framatome, le C.E.A. et E.D.F. sera poursuivi jusqu'à l'échéance de 1982, et Framatome restera licencié de l'entreprise américaine pour les combustibles nucléaires.

NOUVELLES BRÈVES

● *Le Parlement portugais* a approuvé, le jeudi 22 janvier, le programme du gouvernement présidé par M. Francisco Pinto Balsemao, après avoir repoussé dans l'après-midi trois motions de censure contre le nouvel exécutif. Le programme a été voté par les trois partis de l'Alliance démocratique (parti social-démocrate, centre démocratique et social et parti populaire monarchique). Le parti socialiste et le parti communiste ont voté contre. — *(A.F.P.)*

● *La Commission européenne propose une hausse de 6 à 9 % des prix agricoles pour* la campagne 1981-1982. Les céréales et les produits habituellement excédentaires bénéficieraient d'augmentations correspondant au bas de la fourchette. Ces chiffres *doivent être entérinés par le* nouveau commissaire européen, M. Poul Dalsager et par la Commission, le 4 février prochain. Plusieurs Etats, dont la France, ont fait savoir qu'ils souhaitaient une hausse de 10 %. Les organisations professionnelles agricoles de la Communauté demandent plus de 15 %.

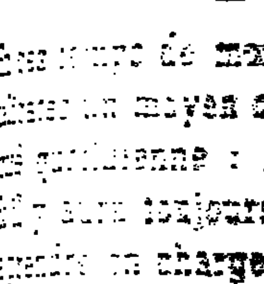
● *A Ajaccio, six personnes ont été inculpés,* en application de la loi anticasseurs, après les manifestations qui avaient eu lieu, le mercredi 14 janvier, dans cette ville, en faveur des Corses emprisonnés observant une grève de la faim *(le Monde* du 16 janvier). *A la fin du défilé, des vi*trines avaient été brisées et des parcomètres endommagés, et la municipalité avait porté plainte.

● *Le prix des deux magots* (5 000 francs), décerné chaque année par le célèbre café littéraire de Saint-Germain-des-Prés, *a été attribué au cinquième tour* de scrutin à Raymond Abellio pour son livre *Sol Invictus* (Ramsay-Pauvert) par six voix contre quatre à *les Figurants* (Balland) de François Weyergans. Bertrand Poirot-Delpech a parlé de ce livre, troisième volume des mémoires d'Abellio concernant son attitude sous l'occupation, dans son feuilleton du 21 novembre 1980.

● *A l'Agence de l'eau Artois-Picardie,* M. Jean Vaudevile, ancien préfet du Pas-de-Calais, vient d'être nommé président du conseil d'administration, où il remplacera M. Pierre Dumont, ancien préfet du Nord. — *(Corresp.)*







A B C D E F G

Loto : les millionnaires du jeudi PAGE IV

Pologne : des agriculteurs pauvres et méfiants PAGE VI

Louis Dumont : l'Occident dans le miroir indien PAGE XV

SUPPLEMENT AU NUMERO 11194, NE PEUT ETRE VENDU SEPAREMENT

DIMANCHE 25 JANVIER 1981

Le Monde

DIMANCHE

Les névrosés imaginaires

En ces temps de morosité, il reste aux âmes délicates un moyen de s'extraire de la médiocrité quotidienne : s'inventer une névrose. Et il y aura toujours un psychanalyste pour la prendre en charge.

ROLAND JACCARD

DECIDEMENT il y a beaucoup de monde sur la scène de la vie ; beaucoup trop de monde. Des vagues houleuses d'hommes et de femmes, surgies d'on ne sait où, ne cessent de se succéder ; avant même d'avoir réalisé ce qui leur arrivait, elles disparaissent aussi mystérieusement, aussi absurdement, qu'elles étaient apparues.

Dans ce théâtre transitoire et minuscule, chacun n'aspire qu'à une chose : tenir un rôle, si possible le premier ; être enfin remarqué, célébré, ovationné, aimé. Ne soyez pas dupe de ceux qui feignent l'indifférence, qui simulent un détachement olympien. Quand ils ne vous trompent pas, ils se trompent eux-mêmes.

Tel est l'indécrottable narcissisme des humains que peu leur importent la pièce dans laquelle ils jouent et le public qui les applaudit. Ce qu'ils veulent, c'est participer. Eprouver, une fois au moins, la sensation d'exister pour d'autres que pour eux-mêmes. Dépenser ce trop-plein d'énergie qui les aiguillonne. Et, surtout, vaincre le temps. Oublier l'éternel sablier de la vie, sans cesse retourné. Transformer leurs défaites en victoires, métamorphoser leur mort en apothéose. L'ingéniosité, qu'ils déploient à cette fin, ferait sourire si elle n'était pathétique par son dérisoire même.

Observez-les : tel prône le désarmement mondial, tel prêche l'œcuménisme, tel parcourt le monde en brandissant une croix, tel brigue la présidence d'une République, tel détourne un avion, tel agite un rat mort sous les regards médusés et effrayés des passants, tel clame qu'il est un nouveau Rimbaud, tel se pose en libérateur professionnel... peu importe. Les alibis religieux, idéologiques et politiques ne manquent pas qui, de toute manière, apaiseront des consciences peu exigeantes.

Malgré la diversité des rôles, la majorité des humains, relégués dans de sombres coulisses d'où ils ne sortent que pour une brève figuration, sont voués à l'anonymat, ce qui signifie pour eux qu'ils doivent se résigner à l'échec — tout au moins tant qu'ils n'ont pas compris que renoncer aux apparences et vaincre son nom sont la seule victoire à laquelle nous puissions prétendre. C'est dire, entre parenthèses, combien l'auteur de ces lignes en est encore éloigné...

Parmi les masques que l'on peut se procurer à la boutique de la détresse existentielle, il en est un qui, depuis quelque temps, est particulièrement recherché : c'est celui du *névrosé imaginaire*.

Contrairement au névrosé ordinaire qui, tel un bout de bois sur l'océan, est « agi » par ses symptômes et n'a aucune prise sur eux, le névrosé imaginaire se fabrique, à partir de quelques reliquats de traumatismes infantiles et de quelques souvenirs douloureux, un simulacre de souffrance psychique, auquel il croira d'autant plus facilement qu'un professionnel de la santé mentale l'aura authentifié en lui assurant qu'il a besoin d'être pris en charge. Il ne présente pas de symptômes précis, mais parle volontiers de l'insondable angoisse qui l'étreint, de l'atroce sentiment d'incomplétude qu'il ressent. Bref, « quelque part », ça ne tourne pas rond. Il lui arrive même d'être émouvant, car il s'accroche à son embryon de névrose comme à une bouée de sauvetage. Quel sens, quel intérêt aurait son existence sans ces délicieux tourments de l'âme, sans ces frissons métaphysiques qui signent son appartenance à l'aristocratie de la sensibilité ?

Cherche-t-il à se rendre intéressant, comme le proclame la sagesse populaire ? Certes, comme tout un chacun, mais sans en payer le prix. Il est au névrosé ce que le dilettante est à l'artiste et, lorsqu'il gémit sur son sort, on lui dirait volontiers, si le tact ne nous retenait, qu'aucune dépression ne résiste à une heure de travaux manuels. Si j'étais thérapeute, j'exigerais de lui qu'il commençât par apprendre par cœur ces quatre vers d'Alfred de Vigny :

Gémir, pleurer, prier est également lâche
Fais énergiquement ta longue et lourde tâche
Dans la voie où le sort a voulu t'appeler
Puis après, comme moi, souffre et meurt sans parler.

Ce n'est évidemment pas ainsi que psychanalystes et psychothérapeutes l'accueillent. Il faut les comprendre et les excuser eux aussi : le marché de la névrose n'est plus ce qu'il était ; l'offre l'emporte sur la demande et le patient se fait rare. Outre cela, les psychanalystes les aiment bien ces névrosés imaginaires : ils appartiennent à leur monde et se plient à toutes leurs exigences. Rien à craindre de leur part, ni éclat ni excès, sinon peut-être un excès de zèle plutôt flatteur : ce sont eux qui assistent aux séminaires de leur analyste et qui se précipitent dans les librairies dès qu'il publie un essai ; ils le commenteront avec la même afféterie, avec la même mine gourmande et complice que les inconditionnels de Marguerite Duras ou de Maurice Blanchot. On ne sait pas trop ce dont ils parlent, mais à la manière dont ils en parlent, on ne saurait douter que l'avenir du monde se trouve engagé dans ces écrits.

Evidemment, le « must » pour un psychanalyste consiste à coucher sur son divan le plus grand nombre de jeunes femmes atteintes du syndrome de « YARVIS », sigle résumant les caractéristiques de la patiente idéale : Young, Attractive, Rich, Verbal, Intelligent et Sympathetic.

Simulation

Le contraste avec la psychanalyse, du temps où elle était maudite, est saisissant. Faut-il simplement rappeler que Freud faisait sortir ses patients par une porte dérobée de manière à ce qu'ils ne croisent personne et ne puissent pas être reconnus ? Etre en analyse était alors aussi infamant, aussi dégradant, qu'aujourd'hui être interné dans un hôpital psychiatrique. En moins d'un demi-siècle, la psychanalyse a conquis une respectabilité, ainsi qu'un pouvoir intellectuel et moral, que plus personne ne lui dispute. Commentant son irrésistible ascension aux Etats-Unis, le satiriste viennois Karl Kraus observait ironiquement que les Américains s'entichent de ce qu'ils n'ont pas, c'est-à-dire d'antiquités et de vie intérieure. Inutile, sans doute, de préciser que nous sommes tous devenus des Américains.

Freud répétait volontiers que la frontière entre la névrose et la simulation est flottante. Mais il n'a jamais été au-delà de cette réflexion. Il a, au contraire, mis en place un dispositif théorique et pratique conduisant à interpréter la « simulation » comme un trait névrotique. Auparavant, il n'était pas question de confondre la maladie avec l'imitation de la maladie, et les médecins ressentaient un légitime mépris, voire de la colère, contre ceux qui cherchaient à les tromper. Puis, progressivement, sous l'influence de Charcot, de Freud et de Bleuer, la maladie contrefaite ou simulée a été adoptée comme une fleur nouvelle dans l'herbier de la pathologie.

Toujours est-il que, depuis la seconde guerre mondiale environ, psychiatres et psychanalystes s'accordent au moins sur un point, à savoir que la simulation doit être traitée comme une forme de pathologie mentale et qu'il est parfaitement légitime de la prendre au sérieux.

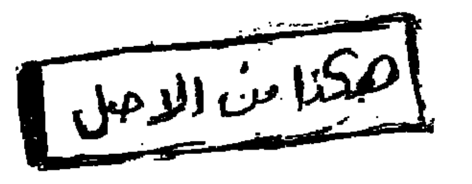
Mais comment expliquer cette prolifération de névroses imaginaires, de névroses mondaines, de névroses sans contenu ? Risquons une hypothèse : dans une société où les besoins primordiaux de l'individu — santé, nourriture, sécurité, sexualité — sont satisfaits, grandit une aspiration au bonheur, cette condition purement imaginaire, que chacun revendique, quand il n'estime pas qu'il lui est dû. Il peut être intolérable lorsque tout vous est offert sur des plateaux d'argent d'éprouver ce malaise persistant, ce *taedium vitae*, cette insatisfaction permanente, dont on se débarrasse à bon compte en les qualifiant de « pathologiques ». S'il est facile de croire au bonheur d'autrui, il est plus difficile de se leurrer soi-même.

Le névrosé imaginaire, tout comme le névrosé ordinaire d'ailleurs, supporte mal que les choses et les êtres lui résistent. Il ne veut pas prendre son parti d'être incomplètement né ni accepter que toute vie soit un ratage lamentable ; il se cramponne à une illusoire toute-puissance et ne renoncerait pour rien au monde à sa quête d'absolu : il fonctionne sur le mode du « tout ou rien ». C'est le plus souvent un idéaliste qui rêve son existence plus qu'il ne la vit et qui refuse d'admettre avec Schopenhauer que « *la vie est une lutte de tous les instants avec la certitude d'être vaincu* ». Au terme de son analyse — et c'est peut-être le seul bénéfice (non négligeable par ailleurs) qu'il en tirera, — il acceptera ses limites, c'est-à-dire d'être ce qu'il est, et rien de plus. Ce qu'il aura perdu en emballements juvéniles et en illusions stériles, il l'aura gagné en humour et en sagesse. Et peut-être alors se résignera-t-il avec un peu plus de sérénité et de dignité à quitter un monde dont la vocation semble être de nous laisser insatisfaits.

Mais il existe une autre raison plus terre à terre, plus mesquine, qui explique le recours à la névrose. Dans le rude combat que chacun mène jour après jour, elle constitue une arme. Pour qui n'a pas les moyens de ses ambitions et se trouve coincé entre ses fantasmes et la réalité, elle permet, en l'irresponsabilisant, de sauvegarder intact son narcissisme. Elle justifie nos démissions en même temps qu'elle prétend les expliquer. Elle permet aussi d'attendrir, d'émouvoir et, comme le disait René Girard, « *en se désignant comme victime de victimiser les autres* ». Elle fait partie de ces stratégies obliques, de ces créations compensatoires, qui nous aident à encaisser, sans trop d'amertume, notre lot quotidien de déceptions, de bassesses, d'humiliations. Aussi aurions-nous tort de la mépriser. Et même de nous en priver. Il en est d'elle comme de l'éminente supériorité que confère l'expérience du malheur : n'en abusons pas !

Est-il enfin vraiment nécessaire, en guise de conclusion, de préciser que le névrosé imaginaire, c'est toujours l'autre ? ■

JYH



هكذا من الاصل

Parti pris

Intolérable

Jusqu'à quand va-t-on tolérer la tolérance ? La tolérance, il y a des maisons pour ça, disait le rude Claudel. Des maisons pour ça, il n'y en a plus, mais on peut se demander s'il restera encore, au train où nous allons, des lieux où l'on tolère et des gens que l'on tolère.

Que nous ayons vécu une période de laxisme et, pour employer le terme forgé pour l'occasion, de permissivité, admettons-le. Encore que la permissivité, ce soient toujours les autres. Les enseignants pour les parents, les parents pour les enseignants, les jeunes pour les vieux, les femmes pour les hommes...

Mais, dans l'ensemble, il était plutôt mal vu de n'être point, dans la vie sociale, d'un libéralisme inguérissable.

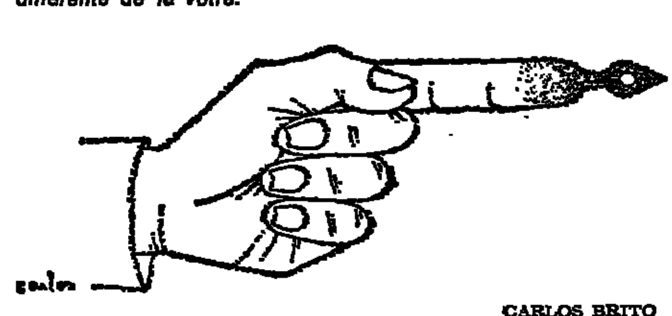
La mode a changé. Le balancier va désormais dans l'autre sens. Loin.

On ne tolère plus que l'un ait eu un père à Vichy, un grand-père antidreyfusard, un cousin communiste ou un oncle chanoine.

On ne tolère plus qu'un avocat défende des coupables ou présumés tels.

On ne tolère plus les gens qui voteront Giscard, ou qui voteront Mitterrand. On ne tolère plus que les gens qui votent Coluche : son programme, c'est l'intolérance tous azimuts.

On ne tolère plus que chacun ait du passé une image différente de la vôtre.



CARLOS BRITO

On ne tolère plus les intellectuels. Et si les intellectuels se sont rarement tolérés les uns les autres, du moins, quand ils se traitaient de « fascistes », le mot avait-il un sens précis.

On ne tolère plus les fonctionnaires, les patrons, les syndicats, les travailleurs immigrés, les journalistes, les gens différents.

Et comme, fort heureusement d'ailleurs, tout le monde est différent de tout le monde, chacun s'enferme avec ses aigreurs et ses colères, derrière le blindage de ses certitudes, pour tirer à vue sur tout ce qui bouge.

Du train où vont les choses, les échanges sociaux ressembleront vite à une bataille de chars.

JEAN PLANCHAIS.

VOUS et MOI

Regard

Je sors de la salle de naissance de la maternité où j'effectue un stage. Un peu crevée. Mais, bien que difficile, ça s'est bien passé. Je jette un œil dans la chambre d'attente. Ils se sont installés sans déranger personne, dans le fond de la pièce. Elle est couchée, son visage trop maquillé lui donne un aspect vulgaire. Lui, balourd et grassouillet, est assis à côté du lit. Rien chez eux n'attire *particulièrement ma sympathie.*

Je pose les questions rituelles : *« Ça va ? Tu en es à combien ? A tout de suite »,* et je m'éclipse.

Un peu plus tard, je retourne les voir. Les contractions deviennent plus fortes. La douleur, la peur, l'incompréhension de ce qui lui arrive se lit dans son corps silencieux. Lui, inquiet, souffre avec elle, impuissant. *« Il n'y a rien à faire pour la soulager ? » « Tu as fait une préparation ? » « Non. » « Tu peux essayer de bien respirer ? » « Je ne sais pas. » « Si tu veux, je peux te montrer. »* Elle ne demande pas mieux.

Il nous regarde : *« Tu sais, tu peux respirer avec elle, ça t'aidera. »* Aussitôt, il se penche vers elle et, consciemment, maladroit, mais sans aucune fausse pudeur, imite ce que je fais. Très vite son souffle prend *le rythme de celui de sa compagne.* Sur son visage il reconnaît l'arrivée d'une contraction et, sans parole superflue, la caresse doucement et commence à respirer avec elle avant que la panique ne s'installe. Ma disparition passe inaperçue.

Bientôt, il est temps de passer en salle de naissance. Il l'aide à s'installer avec beaucoup de douceur. Je pose ma main sur sa poitrine pour l'aider à respirer le plus profondément possible pour accompagner la poussée, en attendant que le col soit complètement dilaté. Je réalise très vite que ma main n'a rien à *faire là. Je prends la sienne et pose* quelques instants la mienne dessus pour indiquer la pression.

Chaque femme a une profondeur et un rythme de respiration différents, et pour pouvoir aider il faut sentir ce *rythme et s'y adapter.* Peu d'hommes, mêmes pleins de bonne volonté, y arrivent. Ils vont trop vite ou trop lentement ou s'arrêtent trop tôt. Lui, tout de suite, est en harmonie avec elle.

Moi, je les observe. Pendant les contractions, elle le regarde. Regard indescriptible, où se lit à la fois un appel au secours et une confiance absolue. Il lui livre ses yeux pour qu'elle s'y accroche, et leurs souffles mêlés préparent l'arrivée de leur enfant.

Il faut maintenant aider l'enfant à descendre. Ma main derrière le cou, qui seconde souvent celle du père défaillant, est ici inutile. Et, avec toute son énergie, il pousse doucement l'enfant vers la sortie : *« Regarde, on voit sa tête. »* Il se penche rapidement pour voir et, très vite, referme les yeux comme elle pour mieux pousser.

Je lui dis : « Décontracte-toi bien entre deux contractions pour reprendre des forces. » Il lui dit : *« Repose-toi bien, ma biche. »* Elle ferme les yeux. Son visage est d'une beauté incroyable, empreint de calme, de sérénité, de certitude.

L'enfant est là sur son ventre. Ils sont là tous les trois emmêlés dans la joie. Je quitte discrètement la pièce. *« Bonsoir. »* Ils se redressent, le visage lumineux. *« Merci, merci beaucoup. »* Je bredouille : *« Non, c'est moi. »*

Je vais la voir le lendemain matin. Sur la chaise, soigneusement pliés, il y a un duvet et un matelas pneumatique.

MARIE-CLAIRE TERRIER.

Actuelles

La liberté

« Peut-être n'y a-t-il pas de question plus simple que celle de la liberté ; mais il n'y en a point que les hommes aient plus embrouillée. Les difficultés dont les philosophes ont hérissé cette matière, et la témérité qu'on a toujours eue de vouloir arracher de Dieu son secret et de concilier sa prescience avec le libre arbitre, sont cause que l'idée de la liberté s'est obscurcie à force de prétendre l'éclaircir. On s'est si bien accoutumé à ne plus prononcer ce mot liberté, *sans se ressouvenir de toutes les difficultés qui marchent à sa suite, qu'on ne s'entend presque plus à présent quand on demande si l'homme est libre. »*

« Il n'est pas d'idée dont on admette plus généralement qu'elle est indéterminée, équivoque, susceptible de donner lieu — et de ce fait donnant lieu effectivement — aux pires malentendus que l'idée de liberté, *et il n'en est aucune dont on fasse aussi couramment un usage irréfléchi. »*

« La liberté consiste à pouvoir faire tout ce qui ne nuit pas à autrui. Ainsi l'exercice des droits naturels de chaque homme n'a de bornes que celles qui assurent aux autres membres de la société la jouissance de ces mêmes droits. Ces bornes ne peuvent être déterminées que par la loi. »

***

De ces trois paragraphes, le premier est de Voltaire *(Philosophie générale)*, le second de Hegel *(Encyclopédie des sciences philosophiques, 1817)*, le troisième est l'article 4 de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* de 1789.

JEAN GUICHARD-MEILI.

Femme et pasteur

Femmes et pasteurs (*le Monde Dimanche* du 4 janvier) ! Eh oui ! elles sont une cinquantaine dans ce petit protestantisme minoritaire d'une France essentiellement catholique. Elles sont pasteurs d'une paroisse ou chargées d'un ministère dit « spécialisé » (comme Claudette Marquet), célibataires ou mariées, mariées à des pasteurs ou des conjoints laïques, l'une ou l'autre à un conjoint catholique (pas de jésuite défroqué !). Quelle diversité *dans ce « folklore » protestant* (selon l'expression d'un prêtre catholique).

Ces *femmes pasteurs sont* à l'œuvre en France depuis bien plus longtemps que ne le dit la journaliste. La première décision permettant leur accès au pastorat date de 1927, la première ordination de mars 1930. Elles n'ont pas attendu non plus *les* réflexions et les revendications du mouvement Jeunes Femmes ; *j'étais moi-même pasteur depuis* quelques années, avant de faire partie de l'équipe à l'origine de ce mouvement.

Seulement voilà, ce travail de pionnières ne s'est pas passé dans le halo parisien, mais tout là-bas, à l'extrémité de l'Hexagone, dans ces départements d'Alsace et de Lorraine, ballottés et malmenés par l'histoire. On y passe pour conservateur, voire rétrograde. Mais allez donc voir si les populations de là-bas ne sont pas parvenues, par la force des choses, à une forme d'ouverture *d'esprit et de réalisme*, teintés d'une réelle sagesse !

Toujours est-il que lorsque, après le remue-ménage de la première guerre mondiale et la prise de conscience féminine qu'elle suscita, des femmes se sont présentées dans ces Eglises de l'Est pour être pasteurs, on ne s'est pas beaucoup embarrassé des textes de l'apôtre Paul. Il n'y a plus assez de pasteurs, des femmes veulent les remplacer. *Pourquoi pas ? Mettons-les* à l'épreuve. La réussite ou l'échec de l'expérience nous aidera à faire *le* point. Les théologiens appellent cela de l'ecclésiologie inductive...

Et l'affaire démarra, dans le cadre des institutions particulières de l'Eglise réformée d'Alsace et de Lorraine, bientôt suivie par l'Eglise luthérienne. Bien sûr, on y alla prudemment : on imposa à ces femmes certaines rectrictions à leur ministère, qui furent progressivement levées au cours des années. Ce fut pendant un temps celle du célibat, certes pas à cause de quelque glorification théologique *de la virginité, mais tout simplement* pour des raisons pratiques : une femme chargée de la famille aurait trop de mal à s'occuper valablement d'une paroisse. Le pragmatisme alsacien ne cesse de faire sourire les grands esprits !

Femmes et pasteurs, elles sont donc au travail en France depuis un *demi-siècle, même si le phénomène* alsacien n'a gagné que peu à peu le reste du pays. Leur tâche n'est pas facile. L'image du caractère sacré du clergé masculin, l'image tenace du « père », berger, gardien du troupeau, ont la vie dure, après des siècles de structures masculines dans la société et l'Eglise. Un certain *« machisme » pastoral* a du mal à faire place à une vraie collégialité, homme et *femme*. Mais *si* certaines, déçues par les Eglises, comme Claudette Marquet, sont à la recherche d'autres lieux de responsabilité, la plupart pensent que c'est dans les Eglises qu'elles ont un rôle à jouer, plus difficile, plus primordial, que dans l'évasion vers d'autres groupes. La femme, comme dit France Quéré, doit y apporter la *preuve de sa force* qui la rendra semblable à l'homme, mais aussi à affirmer *sa nature* singulière de femme. Alors, peut-être, avec le peuple des Eglises dont elle se veut si proche, elle arrivera à ébranler des cadres, à briser des chaînes, à apporter un souffle nouveau. Et on arrivera à casser, une bonne fois, ces vieux clichés rancis de parpaillot austère, froid, réservé, rigoriste.

Femme et pasteur ! Si vous voulez en savoir plus encore — et ce ne serait pas dommage, pour ne pas *gauchir son image* de marque, — allez donc vers les lointaines marches de l'Est *tester* l'humour de celle qui, depuis 1975, est devenue inspectrice ecclésiastique, c'est-à-dire une espèce d'évêque luthérien. On aura tout vu, dans le petit protestantisme français !

HERRADE MEHL
(Strasbourg).

La dernière lettre

Dans *le Monde Dimanche* du 4 janvier, Raymond Tournoux rapporte la *fin tragique* d'une famille endeuillée depuis 1943 ; la mère d'un jeune lycéen fu*sillé par* les Allemands cette année-là et le frère de celui-ci se sont récemment donné la mort pour mettre fin à leur calvaire et *« rejoindre le disparu »*. Raymond Tournoux communique ensuite la lettre dans laquelle le condamné de seize ans a fait ses adieux à ses parents et à la vie. De très larges extraits de cette lettre, émouvante par son courage et par la tendresse filiale qu'elle manifeste, *ont été publiés dès octobre* 1943 (l'exécution a eu lieu le 26 septembre) dans le dixième *Cahier du témoignage chrétien* clandestin *(Où allons-nous ? Message de Bernanos)* sous le titre « Un jeune chrétien sait mourir ».

En 1946, un Bizontin, le docteur Henri Bon, consacre un petit ouvrage, *les Seize Fusillés de Besançon*, à la *mémoire* des lycéens martyrs ; il retrace leur drame et publie leurs lettres d'adieu. Enfin, en 1954, est publiée la thèse de doctorat de Michel Borwicz, qui traite des « Ecrits des condamnés à mort sous l'occupation allemande » : dans cette étude sociologique, l'auteur fait plusieurs fois référence à la *lettre* d'Henri Fertet.

RENÉE MELY BÉDARIDA
(Paris).

Inde

On voit mal pourquoi écrire à un journal, surtout honnête : il coupe la vie en tranches si fines que les couleurs ne peuvent qu'être faussées, quelle que soit la bonne volonté des journalistes...

Pourtant j'ai été choqué par un minuscule article (comme est souvent minuscule la place de l'Inde réelle dans les préoccupations occidentales) sur un « fait quotidien de la vie de *Goa » dont la conclusion était « Ils sont ainsi d'avoir trop aimé l'Inde ».* J'en sursaute *encore, ayant* longtemps vu à l'œuvre la faune européenne en question et ses rapports avec le monde indien. Je trouve cette conclusion singulièrement loin du réel et parfaitement déplacée. Moi aussi j'aime l'Inde, j'ai donc pu me rendre compte très vite que c'était une société complexe où d'autres problématiques que le mépris de castes se posent, qu'il y a dans ce pays plus de cent millions de *musulmans et d'énormes minorités* indouistes qui refusent, ou essayent de faire bouger cette logique de la méconnaissance et de l'oppression qui fonde la caste. Qu'il existe des millions de jeunes, de « gandhistes », « marxistes » et « libéraux » pour qui ces comportements ne sont qu'un mauvais souvenir ; que les hors castes eux-mêmes se sont organisés pour exercer des droits que la loi leur reconnaît...

On *choisit* l'Inde qui vous convient, certes, et c'est ce qui distingue si fort ce pays : une folle diversité. Mais quand des Européens traficoteurs choisissent de vivre et profiter des préjugés les plus réactionnaires, est-ce par amour ? Ou bien par simple goût du profit social qui donne à ces pauvres « margeos » une place de seigneur qu'ils auraient été bien en peine d'approcher en Occident.

GERARD HEUZE
(Kerien.)

Monnaie et télématique

Dans votre journal du 28 décembre 1980, dans la rubrique « Repères », vous citez le *New Scientist*, qui a des doutes sur la capacité du grand public américain d'assimiler en cinq ans la télématique quand, pendant un même laps de temps, il paraît aussi difficile d'avaler le système métrique pourtant très simple.

Remplaçons le « système métrique » par la « nouvelle monnaie » et cinq ans par vingt-deux ans, et nous pouvons légitimement nous demander si *le grand public français* sera capable d'avaler la télématique et en combien de temps.

Les visiteurs étrangers en France sont complètement déboussolés quand ils entendent les chaînes de radio et de télévision parler indifféremment des anciens et nouveaux francs, des francs lourds et des centimes. Ils sont sidérés d'entendre un marchand de meubles dire à son client : *« Cet ensemble vaut 1 200 000 F, mais vous pouvez le payer avec onze billets mensuels, chacun de 1 200 F. »*

J'ai entendu un père dire à son fils : *« Si tu mets chaque semaine 5 F dans ta tirelire, au bout de trois ans tu pourras te payer un cyclomoteur qui coûte 75 000 F. »*

Le président de la République lui-même a déclaré que grâce aux augmentations des allocations les personnes âgées sont devenues millionnaires, tandis que leurs cotisations sociales, basées sur leurs retraites, ne dépasseront pas quelques dizaines de francs.

Pauvre télématique !

THADDEE PETERSELL
(Paris).

Catalogne

Dans « La migraine de Barcelone », *le Monde Dimanche* du 11 janvier fait un diagnostic incomplet de la maladie de la Catalogne et de Barcelone, son centre politique et culturel. L'article, si intéressant, de Nicolas Baby montre des symptômes de la maladie politique de Barcelone, mais ne fait pas le diagnostic de fond.

La Catalogne et, comme elle, l'Espagne, sont-elles sorties du franquisme ? Sûrement pas. L'oppression de quarante années n'a pas été surmontée, la guerre du régime de Franco contre la Catalogne n'est pas finie.

Le malade, la Catalogne, feint d'oublier qu'elle n'est pas seulement, par nature, catalane, mais qu'elle est aussi républicaine.

Pourquoi la Catalogne, ses classes sociales politiques et intellectuelles oublient-elles le républicanisme propre à la Catalogne ? Elles l'oublient par « peur », non seulement de la toujours possible répression du régime, mais elles ont peur de ce que le républicanisme représente : l'opposition nette au régime hérité de Franco.

Ah ! Une monarchie bienveillante et « démocratique » ! Ça ne marche pas, le cœur n'y est *pas !*

Il n'y aura pas de joie, de démocratie, sans que la Catalogne, républicaine, récupère sa souveraineté.

Les immigrés, castillans ou andalous, se sentent-ils en terre catalane ? Est-ce qu'ils se sentent au sein d'une population dont la langue et les coutumes sont catalanes ? Sans ce sentiment, il n'y aura pas d'intégration.

On a dit : « Il est Catalan celui qui vit et travaille en Catalogne, quel que soit son origine, s'il le veut. » C'est une formule politique juste ; mais, pour qu'elle soit effective, il faut que l'immigré se sente en Catalogne.

J. VINAS
(Décines.)

***

M. Nicolas Baby explique entre autres choses comment « Victoria », *enseignante*, va passer sa soirée chez des parents d'origine andalouse passablement furieux *(sic)* pour leur dire pourquoi leurs enfants devront additionner 2 et 2 dans le parler régional.

Je dois dire que ces Andalous ont bien de la chance qu'on leur explique une telle chose, car en ce qui concerne les *Catalans*, tant d'un côté que de l'autre de la frontière politique et artificielle *qui* tranche leur pays en deux, personne n'est venu leur démontrer qu'ils devaient apprendre que 2 et 2 font 4 en castillan ou en français. On le leur a imposé, au besoin par le feu, un point c'est tout.

Je crois que si des gens doivent être furieux, c'est bien les Catalans.

PERE TAILLANT
(Graulhet).

Couleurs sociales

Nouvellement arrivée à Lille, j'allai faire inscrire *ma* fille de huit ans à la cantine scolaire, à la mairie. Là, au vu de mon bulletin de salaire, on m'assigna une catégorie de prix à payer et on me délivra de jolis petits tickets de couleur. Quel ne fut pas mon étonnement en arrivant à l'école de constater que chaque enfant donnait des tickets de couleurs différentes, selon la catégorie socio-professionnelle de ses parents.

On peut imaginer *les* réflexions de nos écoliers libres, égaux et fraternels : *« Vise un peu Antonin, il a un ticket blanc. C'est un économiquement faible ! » « Et Arthur, mince alors, un bleu. Tu parles s'il a du pot ! » « Tiens, un vert, pas la peine de lui faucher l'argent de son goûter ! »*... Le plus extraordinaire, à mes yeux, est encore la note de protestation de l'Association des parents d'élèves (fédération Cornec) parce que les tickets ont encore augmenté, ce qui est bien sûr regrettable. Mais cette note se trouve affichée à *côté du* tableau montrant comment sont divisées les catégories socio-professionnelles (de A la plus faible à G la plus forte), les couleurs de tickets correspondantes et le prix par ticket. Cela en 1981 : et l'association des parents d'élèves semble trouver cela normal puisqu'elle n'exprime pas son mécontentement.

Que les parents des plus *favorisés* payent plus, tout à fait normal. *Mais* que *les enfants* soient ensuite repérés par la couleur de leur ticket de cantine, en riches ou en pauvres, est inadmissible, même dans une société dite « libérale avancée ». A tout le moins, la fraternité pourrait tempérer les inégalités, et la discrétion les neutraliser : à quand la couleur unique ?

M.-C. DELAHAYE
(Lille).

Verrous

A la suite de l'enquête de Marie-José Bernardot « Des verrous par milliers », publiée le 28 décembre 1980, l'Union nationale des syndicats des métalliers de France (10, rue du Débarcadère, 75852 Paris cedex 17) nous indique que *« la méfiance* [des *clients* à l'égard de serruriers peu honnêtes] *n'est plus justifiée quand il s'agit d'entreprises qualifiées par l'Organisme professionnel de qualification et de classification du bâtiment (O.P.Q.C.B.) et affiliées à des syndicats rattachés à notre Union nationale »*. Celle-ci précise que M. Jacques Bonpunt est l'animateur du « club sécurité » créé par le syndicat de la région parisienne, et non le président de celui-ci.

D'autre part, le Syndicat national des installateurs d'alarme (SYNIAL, 5, rue Hamelin, 75116 Paris) estime que *« la simple utilisation de matériel testé par le Centre national de prévention et de protection ne permet pas de réaliser une installation correcte au prix avancé* [par le C.N.P.P.] ». Le SYNIAL peut procurer la liste de ses adhérents, et il collabore avec le C.N.P.P. pour la préparation du « guide pour la protection ».



GLADYS

VIES

Le découpeur de silhouettes

René Béquet découpe les silhouettes des visiteurs de Beaubourg dans du papier noir. Libre, grâce à ses mains agiles, après une vie militante.

MIREILLE BORIS

Le corps incliné, il avance, insinuant, tendre au sourire mais avec une ombre de cruauté, faisant cliqueter ses ciseaux, « diguidiguidi » et proposant, presque obséquieux, *« Votre silhouette ? »*

Il est fort, un peu lourd, l'air d'un sportif rassi ; blond, traits rudes, yeux bleu clair. Vêtu d'un costume de velours côtelé brun. A l'épaule, une sacoche de cuir, *« sa boutique »* : y sont exposés quelques découpages, et rangés les ciseaux, le papier noir, les enveloppes de cellophane... Il prend dans ses grosses mains les ciseaux à bout rond qu'il n'aiguise pas trop pour pouvoir mieux les sentir et découpe des profils qu'il agrémente de mèches folles, de lunettes, de cols. Il est évident que ses mains volent plus vite que ses yeux.

Chimère du passé. Son genre de dessin aux chandelles, cette ombromanie est peut-être venue de Chine. Toujours est-il qu'elle faisait fureur dans les foires populaires et les bals de la cour de Louis XIV. Pendant la Révolution française, un « physionotrace mécanique » était né. Le physionotraciste avait disparu, dépassé par le photographe. Le découpeur de silhouettes était resté. Parce qu'il est en deçà du progrès technique et qu'il parle à l'imaginaire. Expressionniste et magique. René Béquet joue avec l'ombre d'une ombre. Il fait peur. Pourtant tous n'ont pas lu Shapiro et le conte de l'homme qui a perdu son ombre. Est-ce un hasard si, parmi les touristes étrangers, les Allemands sont les plus friands de silhouette ?

Narcissique

Il y a des endroits propices comme le goulot de la rue Saint-Martin. Maintenant que le Forum est ouvert, René se plante en plein dans le passage, place de la Fontaine-des-Innocents. Les terrasses — la personnalité du café vient de la personnalité du patron, — au Royal des jeunes, des étudiants, des gens du quartier ; au Père Boutin, un mélange ; la terrasse de la place de la Fontaine-des-Innocents, un peu trop Marie-Chantal... Quand il n'a pas su trouver de femme, de mère ou d'amoureux en quête d'approbation narcissique, René découpe des jardins extraordinaires, des chiens, des cervidés : le diamètre des bois, comme celui des tiges, n'excède pas 1 demi-millimètre.

On connaît beaucoup mieux ses amis : l'automate, le briseur de chaînes, le cracheur de feu, et même Aguigui... Jamais de contrat pour un découpeur de silhouettes. Il gagne pourtant, à 10 francs (ou même 5) la silhouette, sa vie précaire de débutant quadragénaire. On a même essayé de le rançonner. Comme les autres camelots. Un homme qui se faisait passer pour un contrôleur des finances ; il avait des cartes de visite imprimées Orsec... La police du plateau, malgré la nouvelle législation concernant les camelots, tolère René, mais il n'est pas encore admis par celle du Forum ou celle du quartier de l'Horloge.

« J'avais déjà fait un temps des silhouettes, aux Tuileries, en 1956, avant de partir au régiment. Parce que j'étais amoureux de la fille du boucher de la place du Tertre ; plus précisément, parce qu'allant souvent là, j'avais fraternisé avec André Marin, le silhouettiste de la place du Tertre. Il y travaille encore. C'est la raison pour laquelle je n'ai jamais voulu essayer de m'implanter là-bas. »

En France, ils étaient cinq silhouettistes. Des étrangers sont venus : Hongrois, Chinois... René, lui, est natif de Crosne, entre Villeneuve-Saint-Georges et Montgeron. Fils d'un poseur de voies. Famille de sept enfants. Apprenti sculpteur sur bois chez l'ébéniste de Crosne. Il a fréquenté la « sorbonne » — cette cheminée où l'on met la colle à chauffer dans les ateliers d'ébénisterie, — a découpé de la marqueterie Louis XV, sculpté des meubles gothiques, taillé des tables de batteur d'or.

Il a eu un « ange gardien », un « Monsieur Madeleine », M. Boucher, son instituteur. Un grand homme. Lui a appris « l'art et l'art de vivre ». M. Boucher avait fondé une université populaire. Ils ont reçu les meilleurs conférenciers de l'époque. Pas de samedi sans activité culturelle... Théâtre et varape. René est membre fondateur du G.A.P., groupe alpin populaire. A appris à grimper à Kolopp, fondeur chez Renault, qui a fait la face ouest des Drus derrière Bonatti, la première du Hoggar avec Lionel Terray... Pierre Cambouris et Michel Boivingt sont de la même école de Crosne et du club de l'école de M. Boucher, le C.A.S., Culture Art Sport... M. Boucher est mort il y a trois ans.

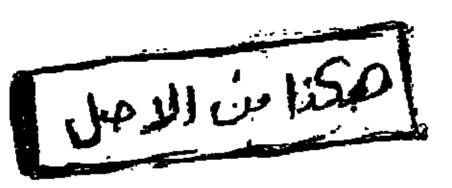
« J'ai toujours vécu à Crosne... Non, je ne suis pas devenu conseiller municipal... Réfractaire et anti-électoraliste. Incorporé dans l'infanterie. Trente-trois mois d'armée. Contester à l'intérieur du contingent. Rébellion au moment du référendum de 1958. Premier Français à être envoyé au camp de Lambèze, avec Raymond Maillet, dit Nénesse, aujourd'hui député (communiste) de l'Oise. Il y avait dix-huit cents Algériens dans ce bagne. Pas très en forme au retour. L'atelier d'ébénisterie était mort. J'ai vendu des aspirateurs pendant six mois ; puis démarcheur de publicité pour l'Huma, *inspecteur des ventes, rédacteur sportif du journal, envoyé à Prague, je passe à Tourisme et Travail, dirige un camp de camping caravaning ; enfin, la fatigue, le sentiment d'avoir été usé, marché, manipulé, je garde ma carte du parti et quitte les organisations démocratiques... Enfin, je divorce... Je ne pourrai plus jamais vivre à Crosne. »*

« Renaître »

« Ce sont mes mains, mes mains habiles, dit-il en regardant ses pognes, *qui font que je suis un homme libre. »*

A Beaubourg, son village, René reconstruit son estime de soi. *« Sais-tu que je suis applaudi pour mon travail ?... »* Les silhouettes, ça voyage. Des gens sont venus de Syrie lui en demander. On lui commande aussi des portraits à l'estompe et des sculptures sur bois. Il doit réaliser une copie de sainte Mathilde, celle qui se trouve sur le pilier gauche à l'entrée de Saint-Eustache.

René va-t-il « renaître » à Beaubourg ? Il décrit ses anciens découpages magnifiés par le projecteur : décors de *Dix jours qui ébranlèrent le monde*, profil de Marcel Cachin, Maïakovski, Staline, Lénine, dans le spectacle de Jean Wiener que tout le monde, sauf lui, appelait maître, pour le retour de la fête de *l'Humanité*, à Vincennes, en 1967. *« Construire,* dit-il, *mais construire quoi ?... Je vais me diriger vers les spectacles son et lumière... »*







ANDRE BARBE

LOTO

Les millionnaires du jeudi

Un jeudi, Elisabeth, vingt-huit ans, a appris qu'elle avait gagné 2,45 millions de francs au loto. Neuf mois plus tard, elle n'a quasiment plus rien... D'autres joueurs sont plus économes.

PATRICK BENQUET

TOUTE la France joue au Loto... ou presque : chaque semaine, environ huit millions de personnes font la queue, le plus souvent le mardi — dernier jour de validation (1), — devant les modestes baraques des grands boulevards ou dans les cafés-tabacs et maisons de la presse, pour remplir de petites croix. 12,5 millions de ces bulletins jaunes porteurs de beaucoup d'espoir (2).

Huit millions qui reflètent fidèlement toutes les catégories sociales. Du cadre au manuel, à la ville comme à la campagne. Aucun milieu n'est épargné par la lotomanie, individuellement ou en groupe. Chacun y va de ses quelques francs — 10 en moyenne — avec l'espoir toujours renouvelé d'être enfin un jour parmi les heureux gagnants que les médias révèlent régulièrement.

Espérance non dénuée de fondement : *comme le dit son célèbre slogan : « Le Loto, ça peut rapporter gros »*... Et pour cause ! Il redistribue chaque semaine *54,6 % de son chiffre d'affaires*, qui se monte à la somme impressionnante de 12,5 milliards de centimes (c'est toujours en centimes que l'on parle pour évoquer les fortunes qui hantent les esprits) (3).

Sur ces 70 millions de francs répartis hebdomadairement — et nets d'impôts pour leurs bénéficiaires, — la grande majorité des gagnants — ceux qui n'ont trouvé que trois des six bons numéros et qui représentent environ 2,5 millions de grilles — ne touchent qu'à peine le remboursement de leur mise. Mais pour les autres, ça monte très vite. Chaque semaine les quelque 100 000 grilles avec quatre bons numéros chiffrent les gains à environ 150 F ; les 2 500 avec cinq bons numéros à environ 6 500 F ; et avec cinq bons numéros plus le « complémentaire » et six bons numéros, on gagne vraiment très « gros », en dépassant *le million de centimes. En* quatre années et demie d'existence, soixante mille personnes environ sont ainsi devenues millionnaires en centimes, cinq cents l'ont été également mais en francs lourds, une vingtaine ont empoché un demi-milliard de centimes et une dizaine ont effleuré le plafond du milliard que personne à ce jour n'a franchi.

Le rêve fou peut donc bien devenir réalité : le Loto distribue des fortunes et — pierre philosophale des temps modernes — transforme du jour au lendemain de modestes Français en riches possédants.

Mais devenir un « riche » n'est pas si simple... Qu'on imagine *seulement les démarches à faire* auprès d'une banque pour déposer ce gros chèque, les choix de placements, la multitude d'achats devenus possibles et leur cortège de tentateurs plus ou moins honnêtes, les solliciteurs et bons conseilleurs qui se bousculent, les jalousies, les risques de racket et d'enlèvement d'enfant contre rançon... Mais surtout, c'est la difficulté pour les gagnants d'origine modeste — et ils sont l'écrasante majorité — d'intégrer cette nouvelle donne dans leur *vie qui* pose problème et est grosse de périls.

De vraies vacances

Quand Arlette Hendinger, femme de service à l'hôpital de La Ciotat (Bouches-du-Rhône) apprend, le 26 mars 1980, qu'elle a gagné 9,3 millions de francs (4), elle se rend quand même à son travail au grand étonnement de ses collègues. Elle déclare à une radio venue l'interviewer : « *Je vais pouvoir m'acheter une maison avec un jardin pour les enfants et prendre enfin de vraies vacances...* » Cette femme, abandonnée de son mari depuis quatre ans, élevant quatre enfants avec un salaire de 3 000 F et 2 000 F d'allocations familiales, sur le *point d'être expulsée de son logement* dont le propriétaire avait démonté le chauffe-eau, n'avait pas encore compris qu'avec une *telle fortune, les « vraies vacances »* auxquelles elle aspirait pouvaient durer toute la vie...

Celle que dans son quartier populaire de La Ciotat on appelait « Mme Millionnaire », pouvait très mal s'en tirer si le Loto n'avait pris en charge son apprentissage de la fortune... « *S'ils en sont là, c'est un peu notre faute. On n'a pas le droit de donner 9 millions à quelqu'un en lui disant : débrouillez-vous !* » Paroles étonnantes dans la bouche de celui qui, le 19 mai 1976, *introduisit ce nouveau jeu en* France et en est aujourd'hui le directeur du marketing. Mais Claude Kretzschmar sait allier un respect profond et chaleureux de ceux qu'il perturbe en leur apportant la fortune à une défense sans faille de la bonne image de marque du Loto.

Contrairement au tiercé, définitivement souillé par les scandales qui éclaboussent les champs de courses, et à la vieillotte Loterie nationale dont le joueur ne sait plus très bien où va l'argent et comment il est réparti, le Loto bénéficie en effet d'une image de marque exceptionnellement « morale ». Et la politique de la « maison de verre » que suivent les responsables, ouvrant à qui *le demande les livres de comptes*, renforce encore cette impression (5). Mais il serait catastrophique, pour la bonne tenue de ce label de moralité, que la soudaine fortune des gagnants les conduise à des excès ou à des drames. Le Loto s'est ainsi peu à peu acheminé vers la mise en place d'un véritable service d'assistance pour gagnants en péril. Il n'y a, bien sûr, pas d'assistante sociale, de psychologue ou de gestionnaire — « *on nous reprocherait de reprendre d'une main l'argent que nous donnons de l'autre* », — mais il est demandé aux responsables du marketing et aux courtiers de province de se *mettre à la disposition* des gagnants qui en expriment le souhait.

« *Ils peuvent nous joindre vingt-quatre heures sur vingt-quatre,* explique Claude Kretzschmar, dont la vie personnelle semble se confondre avec ce qui est devenu une véritable mission. *Il faut qu'ils soient sûrs de pouvoir nous joindre dès qu'ils ont un problème.* » Des amitiés se créent : « *Ils envoient de leurs nouvelles pour annoncer un mariage, un décès ou simplement une carte postale au cours d'un voyage.* »

Gare aux cardiaques

Mais que font exactement ces « commerciaux » tranformés en « amis » ? Tout d'abord ils aident les gagnants *à accuser le* coup : gare aux cardiaques ! Dès que le nom d'un gros gagnant est connu (dans la nuit du mercredi au jeudi), Claude Kretzschmar ou un des courtiers de province saute dans sa voiture ou dans un avion pour annoncer lui-même le montant du gain et conseiller tout de suite un minimum de précautions. La petite cérémonie de remise du chèque sera l'occasion de voir à qui l'on a affaire, de l'accompagner à la banque où un rendez-vous est organisé avec le directeur, de tempérer les projets hasardeux. Le gagnant est bien sûr toujours libre de prendre son chèque, de claquer la porte et de se perdre dans l'anonymat. Mais les services proposés sont en général bien accueillis.

Ainsi le Loto a aidé Arlette Hendiger à déménager immédiatement et à retirer ses enfants de l'école, car sa nouvelle fortune avait vraiment créé trop d'émoi dans le quartier. Il fallut ensuite la protéger des poursuites *acharnées de la presse* : elle partit faire une croisière ; les centaines de lettres envoyées au Loto à son nom et lui proposant mariage ou, pis, la menaçant de suicide si elle ne se manifestait pas, lui furent épargnées. Aujourd'hui, l'ancienne femme de service fait pas à pas l'expérience de la richesse, et c'est encore avec l'aide d'un courtier du Loto qu'elle recherche le logement dont elle a toujours rêvé pour elle et ses enfants.

Un malin

Mais tous les gros gagnants ne font pas appel aux bons *offices* du Loto. Il y a les anonymes qui, leur argent encaissé, disparaissent dans la nature et ceux qui, sans se cacher, se débrouillent tout seuls. Plus ou moins bien.

En mars 1980, Elisabeth, qui ne jouait au Loto que depuis un mois, gagne 2,45 millions de francs. Neuf mois plus tard, elle n'a quasiment plus rien ! Ouvrière sur une chaîne de montage d'électroménager dans la région de Pontarlier, cette petite brune de vingt-quatre ans, au joli visage encadré de cheveux bouclés, fumant cigarette sur cigarette, porte sur la vie un regard insouciant et joyeux.

Suite à une « bringue » entre amis, la veille au soir, elle n'était pas allée travailler ce jour-là ; elle ne retournera pas à l'usine. « *Je me suis dit : je vais essayer de faire autre chose... Je vais tenir un restaurant...* » Elle achète un petit établissement qui sert des repas aux routiers de passage et le gère avec son frère, sa belle-sœur et un ouvrier de son usine. Mais, incompatibilité d'humeur ou trop grande fatigue du métier de restauratrice, elle abandonne très vite l'affaire à ses « associés », n'envisageant à aucun moment de récupérer les 160.000 francs de sa mise financière.

Car Elisabeth a bon cœur. A peine le chèque du Loto déposé à la banque, sa générosité spontanée s'est manifestée tous azimuts : « *J'ai donné un peu partout : ma famille, les handicapés, les vieux...* » 500 000 francs se sont ainsi envolés...

Générosité encore, ou solution facile de régler un conflit dont elle ne veut pas parler : son ami de l'époque avec qui elle vivait depuis un an l'a quittée, emportant 1,2 million de francs... la moitié du pactole initial.

Aujourd'hui, si c'était à refaire ?... « *Je ferais différemment. Déjà, pas question d'acquérir un restaurant. J'achèterais des appartements et je les louerais.* » C'est ce qu'a fait son ancien ami : « *Il est malin, lui, il a investi dans l'immobilier et continue à travailler. Quand on est jeune, on va trop vite. T'as envie de choses, il te tombe une grosse somme, tu peux te le permettre, tu le fais...* »

Mais, au fond, Elisabeth ne regrette qu'à moitié de ne pas avoir suivi les conseils de prudence. « *On ne s'est pas privé* », dit-elle en se souvenant de la grande vie qu'elle a menée avec son nouvel ami. Elle a d'abord fait une croisière de douze jours : la Yougoslavie, la Grèce, l'Italie... Mais l'oisiveté des plaisanciers *bronzant sur le pont d'un bateau* de luxe l'a vite lassée. Comme Arlette Hentinger, l'ancienne femme de service de La Ciotat, qui, de retour d'une croisière dans les mêmes pays du soleil, avoue s'être ennuyée.

Puis ce fut le Maroc pour son voyage de noces. Car elle a épousé en novembre son nouveau compagnon : les grands hôtels — « *il n'en avait jamais vu de comme ça...* », — des centaines de kilomètres en voiture, une certaine précipitation à tout voir, à *faire* comme *les* autres, mais qui laisse un petit goût d'insatisfaction.

Aujourd'hui, ils dépensent allègrement leurs derniers sous en allant tous les jours faire du ski, en prenant la plupart de leurs repas au restaurant. « *Il faudrait se restreindre, mais...* » Elle a quand même offert à son mari une rutilante moto de *1 300 cm3 et, dernière acquisition importante*, ils se sont payé une vieille ferme à retaper pour 200 000 F. C'est tout ce qu'il leur restera de son *éphémère* fortune.

> ## Le cœur sur la main
>
> Surprenante et sympathique, la générosité des gagnants du Loto. Plus leur *origine* est *humble*, *plus importants semblent être les* dons qu'ils font à toute sorte d'organisations charitables. Les vieux, les handicapés, la recher*che contre* le *cancer sont les* grands bénéficiaires de cette générosité qui se chiffre par centaines de milliers de francs. *Mais ces gens modestes* se méfient des grands organismes anonymes collecteurs de fonds dont, pensent-ils, on ne sait pas *à quel usage ils seront employés*. C'est ce qui explique la faveur dont bénéficie l'acteur de cinéma Lino Ventura et son association d'aide aux handicapés, Perce-Neige. Le combat solitaire, en marge des institutions, de cet homme touché lui-même par le malheur, la chaleur, l'honnêteté et le désintéressement, qui émanent du personnage quand *il passe à la télévision, rassurent* les donateurs qui tiennent souvent à lui remettre en main propre le chèque qu'ils destinent à son œuvre.
>
> Pour les aider à *« moraliser leurs gains »* et pour répondre *à ce besoin de savoir où va* l'argent, le Loto est en train de créer une Fondation des gagnants du Loto. L'initiative en revient à un gros gagnant qui, tout en restant anonyme pour le grand public, donna 1 million de francs comme première mise de fonds. La nouvelle association dépendra juridiquement de la Fondation de France.

Ce sera aussi le point de départ d'une existence qu'ils voient maintenant beaucoup plus raisonnable. Car, tout doucement, comme sortant d'un mirage de neuf mois et de l'adolescence, ils structurent leur discours et leur vie : « *Faire des enfants, le chien, des week-ends tranquilles, chacun un petit boulot. Je retournerai à l'usine ; non, ça ne m'embête pas, on ne peut pas rester sans rien faire.* »

Et de nouveau le rêve, car ils jouent *toujours au Loto, plus* gros qu'avant — 28 F par semaine, — et ils imaginent le voyage qu'ils feront quand ils auront — *ils en sont sûrs* — gagné à nouveau : « *Le tour du monde avec une grosse jeep, une caméra, un magnétophone, pour voir des pays, rencontrer des gens.* » Les rêves sont toujours plus beaux que la réalité...

Chez Michel et Anne-Marie Oslowski, ces errements ne sont pas de mise. Habitant Hérimoncourt (Doubs), ce couple tout à fait classique est à l'image de la France dite profonde. Agé de vingt-huit ans, Michel est fils d'une famille de quatorze enfants, dont le père, Polonais d'origine, est venu s'embaucher aux usines Peugeot. Travailleur acharné, il rapporte à la maison chaque *mois environ 10 000 F*, en s'occupant de 2 heures du matin à 8 heures du soir de l'approvisionnement et de l'entretien des distributeurs de boissons et de sandwiches des usines de la région, tandis qu'Anne-Marie, âgée de vingt-sept ans, élève leurs deux enfants de quatre et six ans, et donne de temps en temps un coup de main à une amie qui tient un magasin.

Champagne !

Habile de ses dix doigts, Michel passe en outre ses week-ends à la finition de la belle maison qu'ils se font construire dans un village, sur les hauteurs de la vallée. Une vie bien remplie... Trop remplie pour Michel, qui, sous ses airs d'adolescent, avec ses cheveux mi-longs aux boucles blondes, ses jeans et son blouson *de cuir, se ruinait* la santé à subir un rythme aussi éprouvant. « *Je ne voyais pas d'autre moyen de m'en sortir que le Loto. Le boulot était vraiment très dur, et jouer chaque semaine m'aidait à tenir.* » Et Michel « *tenait* » relativement bien, car il était persuadé de gagner tant c'était pour lui la seule issue. Même ses amis en étaient convaincus, et quand il apprit, après avoir joué pendant quatre ans (et jusqu'à 2 000 F par mois) qu'il avait gagné 2,4 millions de francs, personne ne s'en *étonna*.

C'était le 5 mars 1980 : un petit vent de folie souffla alors sur le couple élu. « *Je ne voulais plus faire à manger,* se souvient Anne-Marie. *Pendant un mois on est allé au restaurant tous les jours. On offrait le champagne aux amis qui venaient nous voir. On ne parlait plus que de ça à la maison.* » A tel point que les deux enfants finiront par se révolter contre ce monopole de discussion autour de la table familiale.

De vieux rêves d'enfance vont pouvoir se matérialiser. Pour Michel, ce sera la Porsche qui obséda ses fantasmes de gamin : le dernier modèle, la plus belle, la plus chère (160.000 francs) : « *C'est vraiment le sommet de la voiture* », dit-il, continuant six mois après l'achat à s'enthousiasmer chaque fois qu'il en parle. Pour Anne-Marie, ce sera un chien doberman, un monstre qui vous arrive à la taille mais vous lèche les mains en remuant la queue. Et puis la maison. Elle était en voie d'achèvement, la finition sera à l'image du nouveau standing : « *On a mis du chêne partout, les parquets, les portes, les escaliers, du tissu sur tous les murs* » ; un paysagiste sera embauché pour dessiner un escalier extérieur en grès des Vosges et pour semer quelques blocs de pierre sur la pelouse. Et, enfin, la virée au soleil : « *En Guadeloupe. Quand on a quitté Paris, il neigeait, là-bas il faisait 28 degrés dans l'eau ! On n'était jamais allé aussi loin.* »

Têtes fragiles

Aujourd'hui, leur nouvelle vie s'est stabilisée. Michel se repose : « *Il n'en pouvait plus* », reconnaît sa femme. « *Ça passe vite, une journée,* explique-t-il en riant, *je me lève tard, à 9 heures, j'achète le journal... Il est déjà midi. Mais,* ajoute-t-il après un temps de réflexion, *c'est pas une solution de rester à rien faire.* »

(Lire la suite page VII.)

(1) Le tirage a lieu le mercredi soir. Les bulletins sont acheminés vers les centres de traitement durant la journée du mercredi.

(2) Un joueur peut remplir plusieurs bulletins. Chaque bulletin comprend huit grilles (ou une seule pour le « multiple »). La grille coûte 1 franc, la mise minimale est de 2 francs (2 grilles). Une grille comprend 49 chiffres, le joueur en coche 6 (ou 7 pour le « multiple »).

(3) Le reste se répartit globalement ainsi : 9 % pour la gestion du Loto, 5 % pour les détaillants, 2,5 % pour les courtiers, 2 % pour le Fonds spécial d'aide au sport et 27 % pour l'Etat.

(4) Record battu à ce jour par Mme Eugénie Durieux, qui a gagné à Grasse (Alpes-Maritimes) 9 396 695 francs.

(5) Le Loto est géré par la S.L.N.L.N. (Société de la Loterie nationale et du Loto national), société d'économie mixte regroupant l'Etat et les associations d'anciens combattants, qui émettent traditionnellement les dixièmes de la Loterie nationale.

CHATS

Libres, tatoués, vaccinés et stérilisés

Le chat errant, un ennemi public ? L'Ecole du chat lui permet de se mettre en règle avec la loi.

CHANTAL KIMMERLIN

LES chats abandonnés errent par milliers dans Paris. Il est difficile de les recenser : en moyenne, les chats « errants » sont quelques centaines (trois cents à quatre cents) par grand cimetière ou parc. Jusqu'à nos jours, les chats « errants », comme le précise la loi du 1er février 1975, étaient condamnés à la vie de bohème, ombres funèbres promenant leurs dos échancrés de vertèbres, fuyant toute approche humaine, car, comme le dit la loi : *« Les chats errants seront mis en fourrière »...*

Quelquefois, une vieille dame passait, le cabas chargé de gourmandises et de réconfort pour les félins abandonnés. Mais elle aussi était pourchassée par une législation qui menait rondement la « déchatisation ». Sale affaire ! Les piégeurs, les vivisecteurs, les conservateurs de musée obéissant aux propriétaires des tombes, trouvaient des stratagèmes ingénieux pour exterminer les bêtes : la strychnine, la chloralose, le thalium qui provoque les symptômes de typhus et de coryza, la noyade, le bûcher, le coup de pelle, les gaz asphyxiants, le coup de feu... Malgré tout, les destructions massives n'ont abouti qu'à un échec...

De la verrière de son atelier de photographie qui domine le cimetière de Montmartre, Michel Cambazard avait tout loisir d'admirer cet immense espace, ainsi que l'étrange manège qui s'y déroulait. Emu par les sévices que l'on faisait subir aux chats et à leurs protectrices, il crée en 1977 l'association l'Ecole du chat, comité de défense des bêtes libres. Déclarée en mars 1978, l'association concrétise très vite son action de protection et d'entretien des chats en liberté.

Au début de l'été 1978, Nicolas, le premier « chat libre » a été relâché dans le cimetière de Montmartre, après avoir été stérilisé et tatoué. L'une de ses oreilles porte un numéro matricule, l'autre une étoile qui atteste sa qualité de « chat libre » de Paris.

Plus de quatre-vingt-dix chats libres vivent aujourd'hui dans le seul cimetière de Montmartre, et près de deux cent cinquante dans tout Paris. Marseille, sous l'égide de Mme Besconde vient de lancer dans la nature son premier chat libre... Marius. D'autres villes comme Avignon, Béziers, Nancy, sont conquises.

« *Notre action de protection s'est développée de façon rationnelle* précise le président Cambazard, *elle vise à créer un nouvel ordre de relations entre l'animal et les pouvoirs publics ou privés. Le chat en liberté n'a jamais été et ne sera jamais errant, sans famille. Le chat est un sujet libre qui n'appartient qu'à lui-même : observez les chats, et vous verrez qu'ils apprennent à bien vivre entre eux... alors pourquoi les tuer ? Même en douceur ?* »

Désormais le chat libre, immatriculé et identifié, est représenté en toute circonstance par son protecteur devenu un véritable tuteur légal et moral. L'article 213 du code rural ne concerne plus le chat libre : cet article prescrit que les animaux, dont les propriétaires n'ont pu être identifiés, doivent être abattus. Le protecteur attitré de chaque chat « libre » détient en effet une carte d'identité de la bête et peut la présenter chaque fois qu'il est nécessaire. Un double de cette carte est déposé au fichier vétérinaire des félins, au Chesnay. Le règlement interdit également, selon une circulaire (J.O. du 13 septembre 1978) « *de déposer de la nourriture en tous lieux publics pour y attirer les animaux errants, sauvages ou redevenus tels* ». L'article précise que toutes mesures doivent être prises si la pullulation de ces animaux est susceptible de causer une nuisance ou un risque de contamination pour l'homme... Cet article ne concerne plus non plus les bêtes libres qui sont stérilisées et dont l'état sanitaire est contrôlé par des vétérinaires.

« *Les bêtes ne sont pas plus sauvages qu'errantes, puisqu'elles sont apprivoisées par les protecteurs, au moment des repas. Nous essayons à notre manière de partager avec eux ces repas et de leur parler...* » Ils n'ont plus rien de commun avec les chats abandonnés et grelottants que secourait Paul Léautaud.

Les chats sont nourris et soignés, en accord tacite entre les responsables de l'Ecole du chat et les représentants des cimetières, parcs et jardins. L'action de Michel Cambazard a reçu un écho favorable à l'Hôtel de Ville de Paris. Mme Jacqueline Nebout, adjointe au maire, suit l'action de l'association avec intérêt et pense « *pouvoir intégrer l'expérience des chats libres tatoués, vaccinés et stérilisés dans le nouveau règlement des parcs et jardins* ».

M. Cambazard ne cédera pas jusqu'à sa victoire totale pour que « *la réforme des règlements des lieux publics soit à la fois une garantie de prise en charge des animaux libres et un gage de santé mentale collective* ».

Mais qui va payer la transformation du chat errant en chat libre ? « *L'opération, l'immatriculation et la convalescence de la bête nous reviennent actuellement à 250 francs, tandis que la destruction du même chat par euthanasie, après la mise en fourrière, sa capture et son transport coûtent plus cher à la collectivité... environ 700 francs. N'hésitons plus ! Fabriquons des chats libres et supprimons la fourrière !*, proclame M. Cambazard.

L'Ecole du chat connaît un vif succès. En peu de temps, elle a réuni plus de six cents membres. Et, parmi les protecteurs, on compte Léonor Fini, Siné, Suzanne Flon, Robert Mallet, ancien recteur des universités de Paris. Pour n'en citer que quelques-uns.

• Ecole du Chat, villa des Arts, 15, rue Hégésippe-Moreau, 75018 Paris.

POLOGNE

Des agriculteurs pauvres et méfiants

Dans une Pologne qui cherche un nouvel équilibre, l'élan a été donné par les ouvriers d'une industrie puissante. Mais le fond du problème économique reste la situation de l'agriculture. Un reportage qui présente un sombre aspect de la vie paysanne polonaise et une analyse des erreurs commises depuis la guerre tentent d'éclairer un point crucial pour l'avenir.

CATHERINE CHAINE

Contestation au village

A Zbrosza-Duza, à 60 kilomètres au sud de Varsovie, les chevaux attelés aux charrettes de bois, les vieilles fermes à toit de chaume et les paysannes en fichu remplacent les milliers de voitures, les échangeurs et les tours de verre d'une capitale fière de son modernisme à l'occidentale. De chaque côté de la route étroite, recouverte de neige, les minuscules lopins de terre polonais, qu'aucun remembrement n'a jamais réorganisés, dessinent un paysage de damier aux couleurs fanées. Ici la lutte a commencé bien avant le mois d'août 1980 : grève du lait en 1978, grève des fruits pendant la visite du pape, les paysans de Zbrosza-Duza sont des « durs » qui ont rejoint par centaines et dès la première heure Solidarité paysanne.

Leur curé, le jeune abbé Sadlowski, le sait bien puisque c'est chez lui que les agriculteurs se réunissent, discutent et s'inscrivent au nouveau syndicat. Des traits volontaires taillés à la hache, des joues rouges d'homme qui arpente la campagne par tous les temps, l'abbé Sadlowski est un curé radical qui encourage depuis plus de dix ans le combat de ses paroissiens. Faillite de la ferme collective voisine, pauvreté et brimades pour les petits propriétaires, corruption à tous les échelons du parti, le tableau qu'il brosse est noir.

La réalité l'est encore plus quand, à 2 kilomètres de Zbrosza-Duza, l'abbé Sadlowski pousse la porte d'une cabane en bois. A l'intérieur, sur une litière de paille, une femme de quarante ans, infirme, se cache sous une couette où un jeune chat a creusé son nid. Sa mère range des casseroles en fer blanc sur le sol de terre battue et une voisine, venue apporter quelques pommes de terre, lui donne un coup de main. Le fourneau est éteint et il fait aussi froid dedans que dehors.

« Voilà ce que trente-cinq ans de socialisme ont fait des vieux et des malades », dit l'abbé Sadlowski avant d'ajouter qu'il ne tolérerait jamais pareille misère sur « son » territoire. *« Dans ma paroisse, une famille de huit enfants vivait dans une masure aussi délabrée, mais j'ai appelé une brigade de jeunes recrues et ils ont retapé la maison... »*

Le dénuement de ces deux femmes — même l'abbé Sadlowski le reconnaît — est assez exceptionnel. En Pologne, la majorité des paysans ne vivent plus dans la misère mais dans la pauvreté. Comme Pavel et Veronica par exemple, un couple de jeunes agriculteurs de Zbrosza-Duza. Ils possèdent 6 hectares (1), achetés au lendemain de leur mariage avec l'argent donné par leurs parents, et Pavel a construit lui-même la maison de trois pièces. Une maison qui n'a encore ni eau ni égouts. Dans la pièce principale, une table, quelques chaises, un lit en fer, la photographie de la Vierge noire collée au mur et la lessive étendue sur deux cordes à linge au-dessus du fourneau. Leur seul luxe : un réfrigérateur et surtout un cheval qui leur a coûté 40 000 zlotys, c'est-à-dire les deux tiers de ce que Pavel gagne en un an.

Espère-t-il acheter bientôt un tracteur ? Haussement d'épaules et rire : *« Aucune perspective, il faut donner 10 000 zlotys au secrétaire régional du parti ou attendre cinq ans. Et, quand on a le tracteur, on attend encore cinq ans pour la herse et cinq ans pour la faucheuse, avec, à chaque fois, le pot-de-vin obligatoire. Je préfère soigner mon cheval »*

En Pologne, la corruption est partout. Mais, à la campagne, où le niveau de vie est si bas, elle est encore plus choquante. Et mal supportée. Sur la route de Varsovie à Zbrosza-Duza, à côté des affiches « Fidèles au parti », les paysans avaient, chaque fois, rajouté à la peinture « et aux voleurs ».

Dans la cour de ferme de Pavel et Veronica, les fondations d'une nouvelle maison sortent de la boue et Pavel explique : *« Quand j'ai voulu acheter du ciment à la coopérative d'Etat, on m'a dit de m'adresser à Free Europe »*, et il ajoute, têtu et rieur : *« Je n'aime pas faire chapeau bas, alors le ciment, je l'achèterai au noir, mais pour l'instant je n'ai pas un sou pour me procurer des dollars. »*

Pavel n'aime pas les autorités et elles le lui rendent bien. Cet été, dès qu'il a adhéré à Solidarité, il a perdu son poste de livreur à la coopérative de lait et il a dû supporter trois mois sans salaire, alors que le revenu de sa terre est dérisoire. *« La milice locale est même venue me dire que, si je renonçais au syndicat, mes enfants seraient ambassadeurs. »* L'anecdote a fait rire toute la voïvodie, Pavel n'a pas renoncé et la pression de la base a été telle que la coopérative a dû le reprendre.

Pavel a la vie dure, mais, à trente ans, bâti comme une armoire à glace, il trouve un plaisir certain dans la lutte. Le capitalisme ? Il ne connaît pas, mais ce qu'il déteste dans le socialisme, c'est le « *divorce entre les slogans et la réalité* ». Avant de retourner à ses champs, il me lance comme une bravade : *« Vous savez les deux chefs de la Pologne, ce n'est ni Kania ni Pinkowski, c'est le pape et Wyszynsky. »*

Rupture de stock

Son voisin, Andrej, n'a plus ce mordant. A soixante ans, c'est un homme usé, découragé. Cette année, il a vendu 5 tonnes de viande à l'Etat, espérant pouvoir ainsi acheter de l'engrais, et il n'en a pas eu. « *Rupture de stock* », lui a-t-on dit. Lui non plus n'a pas de tracteur. Comme Pavel, il n'a eu ni la patience d'attendre ni l'échine assez souple pour se prêter aux combines, et, aujourd'hui, labourer ses champs avec son cheval l'épuise. Il s'accroche pourtant à ses 7 hectares parce qu'aucun de ses fils ne peut payer les impôts de succession (2) et que le régime de retraite (3) des paysans est « *un véritable vol de la propriété* ». Peut-être aussi parce que, depuis la naissance de Solidarité, il espère enfin des jours meilleurs.

Les paysans de Zbrosza-Duze *ne sont pas des exceptions*. Dans la région de Rzeszow, à l'est, les petites maisons ukrainiennes en bois sont si vieilles, si délabrées, qu'à la tombée de la nuit, les jours de neige, elles ressemblent aux masures de Bruegel. A Cholotov, un village montagnard près de Zakopane, les paysans sont aussi pauvres et excédés. *« Impossible d'avoir des engrais, des insecticides, des machines »*, explique l'épicière, deux pommettes rouges, de tout petits yeux malicieux et un fichu à fleurs sur la tête, « *toute la journée, je réponds* niema, niema, niema ; *quand le pape est venu, j'avais tellement de conserves à ce moment-là que je n'avais plus de place sur mes étagères* », et elle raconte comment le boucher, membre du parti et protégé par la milice locale, vend la viande au marché noir et a déjà trois maisons et trois voitures.

« *Par le travail efficace, nous marchons vers le progrès.* » Les slogans du parti sur les routes polonaises prennent parfois des allures de provocation. Pratiquement aucun des petits propriétaires polonais n'a les moyens d'un travail efficace, et leur marche vers le progrès ressemble plutôt à une difficile survie.

Menaces

Depuis les grèves de Gdansk et la naissance de Solidarité paysanne, les agriculteurs contestataires ne sont plus des rebelles isolés. Comme Jan Dolegowski avait pu l'être dans les années 60, par exemple. Jan Dolegowski, *que j'ai rencontré dans la banlieue* de Varsovie, s'était révolté il y a quinze ans déjà contre le secrétaire du parti de Siedlce. Il était presque seul à oser protester à cette époque, et les autorités n'avaient pas hésité à faire empoisonner ses vaches, à briser ses fenêtres, à le menacer de mort par « houligans » interposés.

Aujourd'hui, de telles pratiques ne sont plus possibles parce que la protestation paysanne est devenue unanime. Pour s'en rendre compte, il suffit d'aller à un des meetings organisés par les agriculteurs un peu partout en Pologne. A celui d'Ustrzyki-Dolne, par exemple, où plus de deux mille paysans étaient venus de toute la région du Sud-Est pour écouter leurs représentants, militants paysans ou économistes. *« Si nous tous, paysans, nous exigeons quelque chose de l'Etat et si nous nous battons, nous l'obtiendrons, mais nous devons bien réfléchir sur qui et pour quoi faire pression, et bien calculer le prix de toutes nos action... »*

Ce dimanche matin, à Ustrzyki-Dolne, à 9 kilomètres de la frontière soviétique, la salle des sports est pleine à craquer, et Kecik, le jeune agriculteur-orateur n'a jamais dû parler devant une foule si impressionnante. Ils sont peut-être mille, serrés dans la salle, assis, debout, endimanchés, et autant à l'extérieur, à piétiner sous les haut-parleurs par moins 10 degrés, et ils chantent, émus, la *Mazurka* de Dombrowski : *« La Pologne n'est pas morte puisque nous vivons. Ce que le pouvoir étranger nous a pris, nous le reprendrons par les épées, marche marche Dombrowski... »*

Tout a commencé par une messe, bien sûr, ou plutôt par trois messes successives puisque l'église, pourtant grande, ne pouvait contenir pareille affluence. Une affluence dont aucun curé français n'oserait rêver : à Ustrzyki-Dolne, les fidèles étaient si nombreux que le prêtre a vite renoncé à se frayer un chemin pour faire la quête, et le petit panier en osier circulait tout seul au-dessus des têtes. « *Seigneur, libérez la patrie* ». « *Nous n'abandonnerons jamais cette terre* », avec un mélange de plaisir et de ferveur, les paysans ont entonné l'un après l'autre les cantiques du Temps du partage (4), et le curé a consacré tout son sermon à énumérer les différents sens du mot solidarité.

Dans l'église, le prêtre parle de Solidarité et dans la salle des sports un grand Christ en bois côtoie l'aigle polonais et la bannière de Solidarnosc. Rien de plus normal en Pologne, et Kecik, représentant du syndicat autogéré des paysans de Bieszczady, ouvre la séance en faisant le point sur la situation économique et le mouvement syndical paysan. Après une grande prudence verbale : « *Solidarité ne veut pas être un parti politique, ne veut pas un changement de régime, ne veut pas violer les garanties des alliances* », Kecik porte des jugements sans appel sur la gestion du pouvoir en place : « *Même la presse officielle reconnaît aujourd'hui la faillite totale de sa politique agricole* » et préconise des solutions de fermeté : « *Solidarité doit exiger son indépendance pour accomplir son rôle de contrôle à tous les niveaux de l'administration.* »

Cette prudence, cette sévérité, cette détermination, je les ai rencontrées chez tous les Polonais à qui j'ai parlé. « *N'employez pas le mot contre-pouvoir* », m'a dit en souriant un des experts de Solidarité, à Varsovie, à propos du nouveau syndicat, « *ici le vocabulaire est sacré, il faut parler d'une nouvelle manière d'organiser les relations entre le pouvoir et la classe ouvrière* », et quand j'ai demandé à Walesa si Solidarité serait un contre-pouvoir ou une nouvelle composante de l'*establishment*, il m'a répondu : « *Ni l'un ni l'autre et les deux à la fois.* »

Kecik sacrifie donc aux rites de la diplomatie verbale, mais il semble, à l'écouter, que c'est pour mieux stigmatiser les échecs du système actuel : « *Les chiffres officiels estiment le déficit annuel des fermes collectives à 25 milliards de zlotys par an. Produire un litre de lait dans ces exploitations coûte 38 zlotys, et ce même litre de lait est vendu 4 zlotys dans les magasins. Comment l'Etat comble le déficit ? Par les emprunts à l'étranger, les impôts indirects et les bénéfices des ventes d'alcool. Des ventes qui ne cessent d'augmenter : la consommation d'alcool par habitant et par an est passée de 1 litre en 1939 à 8,2 litres en 1977. Cette année, la production d'alcool a employé 4 millions de tonnes de pommes de terre, c'est-à-dire 120 kilos par habitant. Et vous savez qu'il n'y a pas une pomme de terre sur les marchés !* »

Le fléau

Et Kecik fustige, chiffres à l'appui, l'alcoolisme, véritable fléau national. « *Depuis le début des grèves, la consommation d'alcool a diminué de 30 %, mais moi je pense que c'est encore 40 % de trop. L'Etat est le principal responsable de tout cela, mais nous avons aussi notre part de culpabilité. Parce que nous nous sommes tus devant ce gaspillage économique. Le paysan s'enfermait dans sa maison, se plaignait de tout et buvait de la vodka.* » Et Kecik insiste sur l'urgence pour les paysans d'élaborer un plan, de faire des propositions concrètes, de parler, de sortir enfin de leur rôle passif. « *A Cracovie, Kania a dit : « Assez de bavardage », mais nous disons « Non ! Il faut parler. » Car c'est à nous de tout réorganiser. L'Etat ne sait rien de notre situation. Son réseau d'informations ne lui apporte que des mensonges. Nous nous sommes déjà fait avoir par les cercles agricoles, il ne faut plus rien attendre d'eux. Inutile de se presser ou de faire scandale, mais il faut presque tout changer...* »

Sur une route de montagne près de Zakopane, une petite troupe de paysans avançait dans une tourmente de neige. Ils chantaient serrés les uns contre les autres autour d'un cercueil tiré sur une calèche. L'enfant de chœur, tout en dentelles, agrippait à grand-peine la hampe de la bannière de la Vierge battue par la tempête. Le curé a glissé sur le verglas et s'est relevé... Dernière image des paysans polonais avançant dans la tourmente. ■

(1) 75 % des terres polonaises appartiennent aux petits propriétaires (entre 5 et 10 hectares), qui représentent 85 % des gens qui travaillent dans l'agriculture.

(2) Les impôts de succession se montent à 80 % de la valeur de la terre, et les successeurs doivent passer un examen pour prouver qu'ils sont capables de cultiver la terre. D'autre part, depuis 1975, un décret stipule que, si une terre est mal cultivée, l'Etat peut la reprendre, ce qui est la porte ouverte à l'arbitraire.

(3) Pour toucher une retraite — dérisoire : 750 zlotys, alors que le minimum pour les autres catégories est 2 400 zlotys, — le paysan doit donner sa terre à l'Etat.

(4) Epoque, entre 1815 et 1918, où la Pologne, partagée entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche, n'existait pas.



GRÉGOIRE SOBERSKI

JEAN-CHARLES SZUREK

De la crise de structure à la crise sociale

AVANT la deuxième guerre mondiale, la Pologne était un des pays les plus démunis d'Europe, l'un des moins développés et des plus pauvres avec un revenu national par habitant de 200 dollars. Sa structure agraire était à la fois latifundiaire et microfundiaire : quelques grandes familles (les Czartoryski, les Radziwill, les Poniatowski...) possédaient d'immenses territoires (de plusieurs milliers à plusieurs dizaines de milliers d'hectares), la masse paysanne occupait des lopins qui ne suffisaient pas à la nourrir, et les « *Luftmenschen* » (hommes vivant d'air) étaient sa composante essentielle. Ce surpeuplement agraire est à la source des émigrations successives des Polonais vers la France ou les Etats-Unis.

Alors que 64,6 % des exploitations de 0 à 5 hectares ne couvraient que 14,8 % des terres, 0,9 % des exploitations de 50 hectares et plus en détenaient 47,3 %. L'industrie, ou plutôt des industries existaient, mais elles étaient peu nombreuses et le capital étranger y était fréquemment présent. Le système était ainsi figé au plan économique et cette situation s'aggrava encore avec les destructions de guerre qui firent de la Pologne le pays le plus meurtri et le plus détruit d'Europe : le potentiel de production y a été détruit à 38 % et il n'est pas de famille qui n'ait pleuré un mort.

Aujourd'hui, après trente-cinq ans de régime dit populaire, la Pologne a obtenu, grâce à un effort d'industrialisation intense, des résultats spectaculaires qui la placent parmi les dix nations les plus industrialisées du monde. Récemment encore (1978), les propagandistes du régime faisaient état des chiffres suivants : la part de la Pologne dans la production industrielle mondiale est d'environ 2,2 %, alors que sa population ne représente que 0,9 % de la population du globe; pendant les années 1960-1975, la production industrielle mondiale a augmenté de 2,4 %, celle de la Pologne de 3,7 %. Elle est ainsi devenue la dixième puissance industrielle du monde, produisant et exportant des bateaux de pêche (deuxième place), des pelles mécaniques, des sucreries, des usines d'acide sulfurique, occupant la onzième place dans le monde pour la fabrication de fibres artificielles, la dixième place pour la production d'énergie électrique, devançant l'Espagne et l'Italie, la neuvième place pour la production de ciment, etc. La structure socio-économique du pays est analogue à celle d'un pays industriel développé : si, en 1938, le nombre de personnes vivant de l'agriculture était de 60 %, ce chiffre n'est plus en 1980 que de 23 %.

Présentés tels quels, ces chiffres sont assurément exacts et ils signifient une politique d'accroissement de biens et de richesses rapide pour la société qui, cumulés avec le plein emploi, la santé gratuite, une scolarisation en principe accessible à tous, aurait dû combler de satisfaction une population au départ pauvre et éprouvée.

Or, en trente-cinq ans, la Pologne a été traversée par quatre révoltes ouvrières et

par d'importantes contestations d'étudiants et d'intellectuels.

Un fait permet d'éclairer et de résumer tout le problème polonais : bien que devenue une puissance industrielle, la Pologne n'a pas su moderniser son agriculture. L'approvisionnement alimentaire est resté celui d'un pays faiblement développé. Il y a là un hiatus et un paradoxe qui, par-delà l'exaspération qu'ils suscitent dans la population, renvoient à la question agraire et, à travers elle, à la politique générale : chaque révolte a été provoquée par un problème alimentaire.

Paradoxe

La logique est simple : la propriété privée est l'ennemie du socialisme, la paysannerie est, par conséquent, son ennemie inéluctable. Mais elle n'est pas homogène : il y a en elle des exploitants pauvres, moyens et riches. Il faut convaincre les pauvres, neutraliser les moyens, éliminer les riches (koulaks) : telle est la doctrine léniniste.

Si cette politique paraît logique sur le papier, elle a abouti dans la réalité à un drame dont l'agriculture ne s'est pas encore relevée.

Tout d'abord de nombreux paysans dits riches ont divisé leurs exploitations entre les membres de leurs familles pour paraître « pauvres » et alléger les impôts exorbitants qui leur étaient demandés. Ils ont ainsi morcelé davantage une structure agraire qui n'en avait pas besoin. Ensuite des quantités considérables d'exploitants se sont fait passer pour pauvres afin de bénéficier de facilités diverses ; puis, après avoir dévasté leur exploitation, ils adhéraient aux coopératives de production — où, pour la bonne cause, l'Etat les protégeait — sans améliorer, évidemment, leur productivité.

Enfin, la distinction en « pauvres », « moyens » et « riches » n'a socialement aucun sens, dans la mesure où le travail salarié avait quasiment disparu en agriculture et où ne subsistaient que des exploitations familiales, dont les écarts de surface, s'ils pouvaient attiser des jalousies, n'ont jamais abouti à opposer une partie des producteurs agricoles à l'autre. Les dirigeants le savaient, puisqu'ils avaient été les instigateurs de la réforme agraire. Sur le terrain, en tout cas, les activistes avaient un mal fou à distinguer un « moyen » d'un koulak, l'un disposant de deux vaches, l'autre de deux chevaux. Les abus, les intolérances, les incompréhensions ont vite dressé les paysans contre l'Etat.

La paysannerie cessa tout simplement de produire, par peur de la collectivisation, mais surtout parce que les prix agricoles fixés par l'Etat étaient tellement bas qu'ils signifiaient un travail gratuit de l'agriculture. Cela aussi est conforme au dogme de l'industrialisation soviétique qui veut que l'agriculture finance l'industrie et que les paysans soient traités en travailleurs de seconde catégorie.

Corvée

Privés de perspectives, les paysans rejoignirent en masse les industries naissantes : entre 1949 et 1956, trois millions de personnes abandonnèrent le travail agricole. Mais comment nourrir, dès lors, cette nouvelle population urbaine venue s'ajouter à l'ancienne ? Tel était le problème des dirigeants. La seule politique d'intensification qu'ils proposèrent fut celle de livraisons obligatoires, sorte de corvée « socialiste », dont la non-réalisation conduisit nombre d'exploitations productives à fermer boutique et de non moins nombreux paysans en prison. Le pouvoir donna, certes, des subsides à l'agriculture pour compenser la perte de trois millions de travailleurs, mais ces subsides allèrent exclusivement au secteur agricole socialiste (fermes d'Etat et coopératives de production), dont la rentabilité était inférieure à celle, malgré ses difficultés, de la paysannerie privée !

Au bout du compte, la production agricole a chuté de 1,7 % entre 1950 et 1955 (alors que les planificateurs avaient prévu un accroissement annuel de 10 %) ; pour certains produits de base, le niveau d'avant-guerre n'avait pu être atteint. L'accroissement industriel, par contre, a été réalisé. De nombreux ouvriers, affamés, passaient leurs congés chez les paysans à travailler en échange de vivres.

Parce qu'il soulagea leurs fardeaux, Gomulka, qui vint au pouvoir en 1956, fut considéré par les producteurs agricoles comme un véritable roi paysan. Il leur garantit la propriété de leurs terres, éloigna la menace de collectivisation, réduisit nombre de livraisons obligatoires, augmenta sensiblement les prix agricoles. L'économie paysanne, liée à l'Etat par des contrats de production et d'autres formes de coopération, se remit à fonctionner et la production agricole à croître.

Gomulka promit à la population une amélioration de son niveau de vie fondée sur une économie plus efficiente. La démocratie politique qui accompagna le début de son règne — les conseils ouvriers durèrent réellement jusqu'en 1958 — favorisa un redressement économique qui allait progressivement s'effilocher. Gomulka voulait augmenter la consommation par une croissance industrielle fondée sur des technologies nouvelles — l'Occident devait l'y aider — de manière à fournir le marché intérieur en biens de consommation industriels, tout en élargissant les portes de l'exportation.

Ce fut une politique timide à l'égard des marchés extérieurs et timide à l'égard du secteur agricole, qui fut relativement équilibrée pendant une dizaine d'années. La dette extérieure n'atteignit pas le milliard de dollars.

Petits éleveurs

L'agriculture à nouveau se révéla le talon d'Achille de l'économie polonaise. Voulant parvenir à une indépendance céréalière tant à l'égard des pays occidentaux que de l'U.R.S.S., le pouvoir gomulkiste décida en 1967 de limiter les importations de céréales et d'en augmenter la production nationale. Il augmenta les prix de la production céréalière et fit baisser les prix de la production animale. Il est douteux, ce faisant, que les dirigeants aient compris le sens d'une manœuvre qui restreignit brutalement les revenus de la majorité de la population paysanne, qui est une population de petits éleveurs. Ceux-ci limitèrent alors la production animale — sans pour autant se tourner vers les productions végétales (qui exigent davantage de surfaces et d'autres moyens de production), — créant dans les villes un grave problème de ravitaillement et suscitant une nouvelle vague de spéculation.

En décembre 1970, le pouvoir annonça une hausse des prix alimentaires (dont certains de 100 %) et une baisse de certains produits industriels : il espérait ainsi aboutir à la « vérité des prix » pour mieux réguler le marché. Les Polonais, expliqua alors un des ministres de Gomulka, achètent trop de saucisson et pas assez de biens de consommation industriels. Les ouvriers furent les principales victimes de cette hausse — signalons qu'aujourd'hui encore pour moitié le salaire ouvrier est consacré à l'alimentation — qui favorisait très nettement les divers privilégiés du régime. Les ouvriers pillèrent alors les magasins, car, pour eux, l'augmentation des prix non seulement ne leur donnait pas davantage accès à la voiture individuelle, mais ils voyaient leur pouvoir d'achat, pour des produits de première nécessité, baisser considérablement. On connaît l'issue tragique de cette révolte : les dirigeants firent tirer sur la foule de Gdansk, il y eut plusieurs centaine de morts et d'innombrables blessés. Gomulka fut alors remplacé par Edward Gierek.

Démarrée en fanfare, l'ère Gomulka s'acheva en décembre 1970 par une cassure idéologique profonde entre le pouvoir et les différentes classes sociales.

Gomulka n'avait pas réussi à moderniser une agriculture morcelée, avide de biens de consommation industriels, trop longtemps assujettie aux livraisons obligatoires, et qui ne demandait qu'à s'éveiller.

L'équipe Gierek se dota de moyens colossaux et spectaculaires, utilisant massivement des crédits étrangers (la dette dépasse aujourd'hui 20 milliards de dollars) et les technologies occidentales, pour moderniser et créer un appareil industriel dont les produits, espérait-on, trouveraient des débouchés sur les marchés mondiaux. Dans son principe, cette politique n'était guère différente de celle de Gomulka, mais elle fut — ô combien ! — plus audacieuse. Les salaires furent d'emblée considérablement augmentés, alors que les prix des produits alimentaires — promesse du pouvoir aux ouvriers de Gdansk et de Szczecin — restaient gelés. Le boom économique était dans l'air et les Polonais n'étaient pas peu fiers de voir brusquement apparaître dans leurs magasins des biens industriels, fabriqués sous licence occidentale, de type nouveau : lave-linge, lave-vaisselle, congélateurs, chaînes stéréo, réfrigérateurs, téléviseurs couleur ; la milice fut même équipée de motos japonaises Honda !

L'agriculture fut quant à elle invitée à participer à l'élan général vers une « société de consommation ». Une politique incitative, qui réduisait considérablement l'opposition secteur privé/secteur d'Etat, fut mise en place : « *Est socialiste toute entreprise agricole rentable, quelle que soit sa forme* », aimait à dire Gierek. Les investissements destinés à l'agriculture s'accrurent très vite, et des prêts sur trente ans — quasiment gratuits — pour l'amélioration des exploitations (création de bâtiments d'élevage, de serres, etc.) furent proposés aux agriculteurs. Les livraisons obligatoires furent supprimées à partir du 1er janvier 1972 — vieux rêve paysan enfin réalisé — et de nouveaux droits sociaux firent leur apparition : assurances sociales, assistance médicale gratuite, introduction progressive de la retraite.

Mais, dès 1975, et surtout après la révolte ouvrière de 1976, il s'avéra que le pari économique de Gierek était perdu.

« Jardins zoologiques »

Car, au bout du compte, l'agriculture n'avait pas suivi le pouvoir, et celui-ci s'était imaginé qu'il suffisait, par quelques incitations financières, de traiter les agriculteurs comme un « facteur économique » pour les faire adhérer à sa politique. Or les agriculteurs polonais sont tout d'abord une population vieille (80 % ont plus de quarante ans, dont 32 % plus de soixante ans), qui a connu les déboires des périodes précédentes, et qui n'est pas prête, d'un coup de tête, à une politique d'entreprise. D'autant que coexistent dans l'appareil d'Etat — et ce jusqu'à aujourd'hui — deux tendances contradictoires qui s'expriment publiquement : l'une favorable au maintien des exploitations familiales, l'autre affirmant l'inéluctabilité de la collectivisation. Cette incertitude de la doctrine fraine toute tentative d'expansion chez les exploitants.

Par ailleurs, l'industrie, avec ses hauts salaires et son travail réputé plus facile, a attiré, durant les dix dernières années, une masse de jeunes ruraux, peu enclins à effectuer un travail agricole harassant, aux responsabilités difficiles à assumer dans le contexte polonais. Certains s'y sont cependant risqués avec bonheur. Il s'agit de ces agriculteurs pilotes, mieux informés que d'autres, souvent membres du parti et qui ont compris que la politique agricole de M. Gierek permettait un certain dynamisme. Mais la masse, défiante, est restée dans l'expectative. Car, dans les rapports entre l'Etat et la paysannerie, l'Etat n'honore toujours pas ses engagements : les agriculteurs ne sont ainsi jamais sûrs d'avoir suffisamment d'aliments pour le bétail et de charbon pour faire fonctionner leur exploitation. Ils ne savent pas si la batteuse qu'ils attendent sera au rendez-vous, etc.

Dans un tel contexte, les risques financiers que le pouvoir les invitait à prendre leur parurent trop élevés et, bien qu'ils eussent pu s'enrichir, ils préférèrent s'en tenir à leur « polyculture-élevage » — les « jardins zoologiques », tant décriés par les divers ministres de l'agriculture.

A partir de 1976, le constat était clair : l'industrie ne pouvait rendre ce qu'on avait investi en elle et l'agriculture ne répondait pas à la demande gouvernementale. Il est des rendez-vous avec l'histoire qu'on ne peut manquer impunément, et, dans une société qui s'industrialise, ces rendez-vous sont plus importants avec l'agriculture qu'avec l'industrie. S'ensuit en tout cas une deuxième cassure entre le pouvoir et la population qui, cette fois, plonge la société dans un dérèglement total.

La révolte ouvrière de 1976, qui a amené la direction du pays à annuler en quarante-huit heures une hausse des prix alimentaires toujours destinée à rétablir « la vérité des prix », a encore accentué la désagrégation de l'Etat. La Pologne est devenue ingouvernable.

Aujourd'hui, par cet étonnant sursaut d'une société à la dérive, c'est l'ensemble de la population, toutes classes confondues — car même les paysans ont décidé de créer un syndicat d'exploitants familiaux — qui se dresse face au parti, offrant de la Pologne, dixième puissance industrielle, l'image unique d'un pays qui rationne sa population et qui vit une révolution radicale en régime socialiste, après avoir donné au monde un pape.

Cette alliance sociale est en fait, pour le parti comme pour tous, la seule chance de sortir le pays de la crise, tant il est vrai qu'un tel système, pour fonctionner et liquider les gabegies, a furieusement besoin de démocratie. Mais cette démocratie, ô combien hypothétique, suffirait-elle à résoudre le problème agraire ?

Peut-être, à condition de faire vite. A condition que l'on considère enfin l'économie paysanne comme une alliée et non comme une ennemie. ■

Les millionnaires du jeudi

(Suite de la page IV)

C'est bien ce que pense Anne-Marie, qui commence à dire tout haut qu'elle aimerait bien qu'il s'occupe : « *J'en ai assez de l'avoir dans mes pattes, et j'ai un peu peur qu'il se trouve bien comme ça.* » Elle, elle s'est trouvé une occupation : « *Je croyais que les deux enfants et la maison, ça suffirait* », mais elle s'ennuyait. Elle a donc acheté pour 60 000 F le fonds d'un petit magasin de mercerie-layette. Moquette épaisse, peintures claires, rayonnages modernes couverts d'articles colorés. Le petit magasin, ouvert depuis une semaine, ne désemplit pas. Anne-Marie, lunettes fantaisie à grosses montures, robe de bonne qualité à l'élégance un peu ancienne, fait face à la demande avec un calme qui semble ne jamais l'abandonner.

La finition de la maison, la Porsche, le doberman, le magasin... il reste encore beaucoup d'argent qu'un placement en banque ne suffirait pas à conserver ni à augmenter. Et les Osiowski sont gens raisonnables mais entreprenants. Ils ont d'abord cherché à acheter un hôtel dans le Midi. Mais un agent immobilier empressé leur proposant entre autres affaires un établissement dont le propriétaire s'était suicidé pour cause de racket, les a quelque peu refroidis. Et puis, « *tout mettre sur un hôtel, c'était risquer de tout perdre ; on fait attention que nos enfants puissent aussi profiter de cet argent* ». « *Il aurait fallu gagner plus... dans mon bonheur, je n'ai pas eu de chance* », explique Michel, précisant, en ne plaisantant qu'à moitié, que, la semaine où il a gagné, quatre autres joueurs avaient également trouvé les six bons numéros, divisant les gains d'autant. Mais, il le sait, il va de nouveau gagner. En attendant, il envisage de devenir marchand de biens : acheter de l'ancien, le rénover et le revendre. Un travail, espère-t-il, aux horaires souples et laissant beaucoup de temps libre. Car, aujourd'hui, les occasions de profiter de la vie ne manquent plus. Comme ce voyage qu'il a pu faire au Portugal dans le même avion que l'équipe de football de Sochaux, dont il est un des fidèles supporters. Comme ces vacances qu'ils ont bien l'intention de prendre régulièrement, parlant, lui de safari au Kenya, des grands espaces et des chevaux du Mexique, elle de gratte-ciel américains, de Disneyland et d'Hollywood...

Les Osiowski sont donc aujourd'hui des gens paisiblement heureux. Paradoxalement, c'eût été plus difficile s'ils avaient gagné une plus grosse somme. « *On aurait été obligé de quitter la région* », expliquent-ils, soulignant que, avec « *seulement* » 2,4 millions de francs, les amis restent des amis, les tapeurs sont facilement éconduits et les truands ne sont pas suffisamment alléchés pour faire courir des risques aux enfants.

Il semble bien, en effet, qu'il y ait un véritable seuil psychologique de tolérance à l'arrivée brutale de la fortune. Jusqu'à 200 millions de centimes, tout va bien. Au-delà, les bons offices du Loto deviennent précieux. Quant au plafond du milliard — comme chargé de lourds nuages noirs, — il fait peur aux responsables du Loto. Ils veulent éviter de le crever et ont récemment modifié le règlement dans ce sens. Si un seul joueur trouve les six numéros gagnants, ce n'est plus 15 % de la masse totale des gains qu'il touche, mais 12,5 %. Les 2,5 % amputés passent aux gagnants du rang suivant. Une trop grande joie pourrait faire éclater une tête fragile... ■

REFLETS DU MONDE

L'EUROPEO

L'étrange vin de Sicile

L'hebdomadaire italien l'EUROPEO raconte comment, auprès de vins délectables, la Sicile produit, par la grâce de certains « vignerons » surtout doués pour l'escroquerie, les plus étranges mixtures.

« *C'est une poudre blanche et impalpable qui ressemble assez à de l'héroïne*, écrit l'EUROPEO, *elle est produite en Suisse mais n'est utilisée qu'à 2 000 kilomètres de là, à Partinico en Sicile. On l'appelle l'invertase et il en suffit de 1 gramme pour transformer en vin environ 500 litres d'eau sucrée.* »

La pratique est si courante que la douane a saisi au cours des derniers mois près de 700 000 hectolitres de faux moût et bloqué, en gare de Partinico, douze wagons chargés de 240 tonnes de sucre qui étaient destinés à un « *petit vendeur ambulant* » actuellement en prison pour fraude sur le vin.

L'EUROPEO raconte que, contrairement au vrai, le faux vin n'a aucun problème de débouchés. Pour faire 500 litres de vin « de synthèse », il suffit de 300 F environ. La France et l'Union soviétique seraient de bons clients. La République fédérale en revanche, après la découverte d'un chargement, aurait pris des mesures pour interdire ses frontières à ce vin très spécial.

CORRIERE DELLA SERA

La vie quotidienne à Milan

Le quotidien de Milan CORRIERE DELLA SERA s'inquiète des problèmes que pose la vie quotidienne dans la capitale lombarde. « *Certes, nous avons enfin, ici, la musique dans le métro*, écrit-il, *mais dans notre ville, toujours plus occidentale et grande métropole, certaines questions irritantes ne sont pas réglées. Nous pensons aux restaurants et aux boutiques. A Milan, il est difficile de prendre un repas au restaurant en dehors d'horaires stricts : de 13 heures à 14 heures pour le déjeuner et jamais au-delà de 23 heures pour le dîner, sauf dans quelques restaurants dits de nuit et situés dans le centre. Si bien que les spectateurs du cinéma ou du théâtre sont souvent obligés de recourir au sandwich.* »

Le journal déplore que l'on ait abandonné un projet de drugstore dans la grande galerie couverte. Les boutiques, pour leur part, ferment à 19 h. 30 « *sans souci du genre de vie de la majorité de la population* ». Alors que « *dans aucune métropole occidentale les grands magasins du centre ne demeurent fermés au moment précis où le quartier est le plus animé, c'est-à-dire aux heures de liberté des employés* ». Voilà bien les ennuis d'une « *ville à horaires fixes habitée par des gens sans horaire* ».

Pariser Kurier

Attente pour cause d'attention

Le souci de bien accueillir les hôtes de marque étrangers peut parfois aboutir, à la suite d'excès de prévenance ou de malentendus, à l'inverse du but recherché. A preuve, cette petite mésaventure arrivée au ministre-président de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, telle que la rapporte le bimensuel franco-allemand Pariser Kurier :

« *Le chef du gouvernement régional de Rhénanie-du-Nord-Westphalie, Johannes Rau, devenait impatient dans son avion*, écrit-il. *La tour de contrôle de Belgrade venait de signifier à son pilote que l'aéroport de la capitale yougoslave resterait fermé tant que la personnalité étrangère attendue par les hauts dignitaires de l'Etat ne serait pas arrivée. Pendant que l'appareil tournait au-dessus de Belgrade, un des membres de la délégation a pensé qu'après tout cette personnalité étrangère pourrait bien s'appeler Johannes Rau. Il avait vu juste. Les Yougoslaves ont alors donné au « chef d'Etat rhéno-westphalien » l'autorisation d'atterrir.* »

The Daily Telegraph

Folies dangereuses

S'interrogeant de façon fort sérieuse sur les causes possibles d'une troisième guerre mondiale, quelques éminents savants récemment réunis à Londres ont estimé qu'elle pourrait venir de la maladie mentale ou tout simplement de l'instabilité dont souffrent certains hommes politiques.

Le DAILY TELEGRAPH rapporte les propos d'un médecin britannique qui participait, avec des philosophes et des sociologues, à cette réunion organisée par le centre Dag-Hammarskjold : « *Je suis frappé*, déclarait-il notamment, *par le pouvoir qu'ont certains officiels de déclencher les guerres ou du moins de ne pas les arrêter. Beaucoup de ces officiels ne sont pas à proprement parler psychopathes, agressifs ou violents, mais ont ces défauts fort communs que sont la vanité ou la stupidité.* »

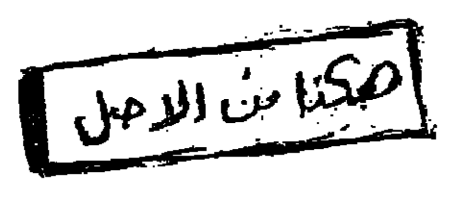
L'idée fut émise de soumettre les responsables politiques à des tests médicaux et psychologiques, afin de s'assurer qu'ils ont la santé d'esprit requise pour assumer la responsabilité des affaires des Etats. Ce à quoi l'un des participants à la réunion répondit qu'il lui semblait très délicat... de confier un tel pouvoir aux médecins qui, selon lui, ne voudraient d'ailleurs pas l'exercer.

SOVIET WEEKLY

Les malheurs de la Volga

L'hebdomadaire SOVIET WEEKLY, édité à Londres, constate que les inconvénients causés par l'industrialisation de la Volga (le plus long fleuve d'Europe avec ses 3 700 km) dépassent largement les avantages obtenus : « *Quelque 21 000 km carrés de bonne terre agricole ont été submergés par les barrages construits. La réduction du débit de la Volga a de sérieuses conséquences sur la mer Caspienne dont le volume diminue sérieusement. Les poissons sont également moins nombreux et la pollution croît dans des proportions dangereuses.*

« *Ainsi, dans le centre industriel de Gorky, la pollution avait atteint le triple du niveau limite de sécurité. Les travaux entrepris pour réduire la pollution à un taux acceptable ont coûté l'équivalent de 7 milliards de francs. Toutes ces nuisances sont dues à l'important effort d'industrialisation entrepris le long de la Volga après la seconde guerre mondiale. Plusieurs réservoirs et stations hydro-électriques ont été construites. La dernière centrale construite entrera en service dans le courant de 1981.* »



UTOPIE

Les « boutiques » piétinent

Inventer de nouveaux rapports entre usagers et spécialistes : dure mission pour les « boutiques » de droit, de santé, de gestion, etc., apparues ces dernières années. Pour survivre, elles doivent faire bien des concessions.

DANIEL SCHNEIDER

PAUL voudrait bien divorcer, mais sa femme réside en Norvège. Devra-t-elle faire le voyage ? Armelle tremble de se voir réclamer les impôts impayés par son mari, bien qu'ils soient, depuis cinq ans, séparés et rédigent des déclarations distinctes. Joëlle, mère célibataire volontaire, souhaite éloigner de sa fille la néfaste influence de son géniteur, qui a déjà forcé deux fois les portes de la crèche.

Beaucoup de « matrimonial », ce soir de décembre, au programme de la boutique de droit du douzième arrondissement de Paris, sise dans le sous-sol de la librairie « 1984 » (1). Assis autour de la même table que les visiteurs — dont rien, *a priori*, ne les distingue, — cinq « boutiquiers », à peine plus de vingt ans de moyenne d'âge, torturent trois codes Dalloz : désolés pour Paul, mais sa femme devra, par deux fois, venir signifier en personne au juge son consentement au divorce. Qu'Armelle soit rassurée, l'impayé de son mari ne peut lui être réclamé. Quant à Joëlle, on lui conseille, avant toute démarche judiciaire, une franche conversation avec cet importun de géniteur, perspective qui ne paraît l'enchanter qu'à moitié.

Aux deux premiers, on signale à toutes fins utiles l'existence d'un « groupe divorces », composé de couples bien résolus à se passer pour divorcer de l'obligatoire — pour l'instant — avocat. « *Premier pas*, précise Michèle, *avant, à long terme, de se passer de juge !* » « *Et, à très long terme, de mariage !* », coupe Odile, déchaînant autour de la table les rires approbateurs.

Pas de ligne

Cette insolente puissance de vie est le premier choc des boutiques de droit. Visiblement, ces étudiants goûtent, à parler divorce, éplucher des lettres de licenciements ou calculer des surfaces corrigées, un plaisir avoué. « *On se marre bien* », résume l'un d'eux. Incongrus, des accents affectifs viennent débaucher le verbe sec du juriste : « *Les mots se bousculent, un mélange étonnant, contrat-liberté, amour-bail, enfant-larmes, saisie-souvenir, solitude-filiation* », écrit un boutiquier juriste, Bernard Dartevelle (2). « *J'ai été militante dans diverses organisations, jamais tout à fait dans la ligne*, témoigne Claire. *Cette fois-ci pas de ligne, mais se laisser bouleverser, déconcerter par cette formidable énergie qu'est notre désir de vivre et de dire non à tout ce qui tue l'espace !* (3) »

Pas de ligne ! Depuis 1974 — date de l'ouverture de la première boutique à Strasbourg — le mouvement a bien évolué. Aux « chefs historiques », enfants de 1968, transfuges désabusés de tous les gauchismes, aux connaissances juridiques aussi hasardeuses que farouche leur volonté de gripper le système judiciaire, succède depuis quelques années une relève tout droit sortie de l'université, et parfois surtout désireuse de tester et compléter sa science toute neuve.

Droit, mais aussi santé, urbanisme, psychologie, gestion : tous les champs sociaux, jusqu'alors paisibles pâtures à spécialistes, ont subi, ces cinq dernières années, l'invasion gambadante de lutins trouble-science. Dans le « champ judiciaire », une douzaine de boutiques fonctionnent aujourd'hui en France, dont la moitié à Paris. Leur implantation est souvent liée au support d'un journal de quartier ou d'un commerce sympathisant qui, louant son arrière-boutique pour un loyer symbolique, permet de « tourner » avec un budget insignifiant : la participation aux frais des usagers est facultative.

L'originalité des boutiques de droit (venues de Belgique et des Pays-Bas) est d'avoir apporté, au service d'une contestation — pas vraiment neuve, elle — des fondements du droit civil et pénal, une technique appuyée sur deux principes : d'abord, l'humilité des juristes qui, les premiers temps, n'étaient tolérés dans les boutiques qu'ayant troqué l'épitoge pour une robe de pénitent. « *Même ceux qui veulent bien faire ne peuvent se débarrasser de leur sale manie d'expédier les clients comme des numéros. Ils ne voient que l'aspect juridique !* » leur reprochait-on sourdement. Car le second principe consistait à sortir le consultant du strict cadre juridique, « *restituer à son histoire toutes ses dimensions, psychologique, économique, sociale* », grâce au système de consultations collectives.

« Défense de rupture »

Voici donc la vie qui s'engouffre dans les alinéas, et décape les recueils de jurisprudence. « *Il ne faut pas se demander : dois-je payer ma contravention aujourd'hui ou demain ? mais bien : pourquoi dois-je payer ma contravention ?* », explique Dominique Nocaudie, « chef historique » de la boutique du dix-neuvième arrondissement, définissant ainsi la « défense de rupture » prônée par les boutiques, et opposée à la « défense d'assistance » censément pratiquée par les avocats dans les consultations juridiques gratuites des palais de justice et des mairies : « *Ouvrir toutes grandes aux pauvres les portes de la justice, les aider à devenir justiciables à part entière, ne nous intéresse pas* », proclamaient les premiers boutiquiers (4).

Ce radicalisme marque la principale limite à l'action des boutiques de droit. Les exemples d'une « défense de rupture » victorieusement conduite devant les tribunaux avec l'aide des boutiques se comptent péniblement sur les doigts d'une main : condamnée pour vol dans un supermarché, une jeune fille se défend en appel en accusant les supermarchés de vol : sa peine est ajournée. Des locataires, regroupés en amicale pour poursuivre leur propriétaire responsable d'un accident mortel d'ascenseur, obtiennent le remboursement des charges trop perçues. « *Entreprendre une telle lutte n'est possible qu'avec une petite minorité de consultants*, explique une boutiquière du douzième arrondissement. *Ceux dont on est sûr qu'ils se battront jusqu'au bout, ceux qui, à la limite, n'auront pas besoin de nous.* »

A tous les autres, au tout-venant aux prises avec un bail hermétique, un voisin bruyant ou un contrat de travail louche, les boutiques se contentent de distiller l'information juridique de base, toujours la même — un boutiquier digne de ce nom connaît sur le bout des alinéas la loi de 1948 sur les loyers, — et, neuf fois sur dix, de conseiller une transaction à l'amiable plutôt qu'une instance judiciaire. Pas besoin de chercher ailleurs que dans ces concessions à la demande de « pure consommation » la clé de leur — relatif — succès. « *Quand on voit la mairie ou les assistantes sociales nous envoyer du monde, on est obligé de se demander ce qu'il nous reste de subversif* », admet, mélancolique, un boutiquier du dix-neuvième.

Poursuites

Se refusant à assurer un « suivi » des affaires — le voudraient-elles que l'assiduité aléatoire de leurs animateurs ne les y autoriserait que rarement, — les boutiques ne chassent donc pas sur les terres des barreaux, qui, en échange, les ignorent superbement ; les poursuites du conseil de l'ordre de Strasbourg contre deux avocates-boutiquières (le bâtonnier était allé jusqu'à effectuer en personne une visite surprise à la boutique pour surprendre les contrevenantes en flagrant délit de consultations illicites) n'ont jamais eu de suite, ni suscité d'émules. Les étudiants en droit de Sceaux, avant de se lancer, ont adressé quatre cents lettres aux professeurs pour solliciter des conseils, voire une collaboration : ils n'ont reçu qu'une seule réponse. La chancellerie, pour sa part, a implicitement témoigné de son intérêt en incluant les boutiques dans une enquête effectuée l'année dernière sur les consultations juridiques.

Etait-il possible de transposer à d'autres secteurs les recettes qui ont fait l'originalité des boutiques de droit ? Estimant que « *la psycho est un outil de contrôle social au service de la classe dirigeante* », deux psychologues ont ouvert l'année dernière une « boutique psy ». Deux heures par semaine, on explique méticuleusement à quelques demandeurs d'emploi les chausse-trapes des tests psychologiques, on écoute — mais que faire de plus ? — des parents d'élèves, des enseignants ou des éducateurs en conflit avec des psychologues dans leurs institutions (5).

Dans les mêmes locaux (6), une « boutique sociale », créée, elle, à l'automne 1980, à l'initiative d'une trentaine d'éducateurs et d'assistantes sociales, ne vise d'autre « clientèle » que celle des travailleurs sociaux désireux de réfléchir sur leur métier. « *Bien sûr*, précise André Charrier, éducateur, *chaque citoyen étant un usager en puissance des services sociaux, nous souhaitons aussi le dialogue avec la population.* » Mais ce souhait est plutôt à long terme. Avec en moyenne un visiteur par semaine, toute tentative de bilan de cette « boutique sociale » serait, bien entendu, prématurée.

Médecine douce

On peut encore rattacher à cette « mouvance » les ateliers d'urbanisme et d'aménagement engendrés par les différents programmes de rénovation des vieux quartiers de Paris (place des Fêtes, Marais, Montparnasse), et qui essaient d'informer les habitants des possibilités d'une « réhabilitation à visage humain » qui ne les contraindrait pas à l'exil vers les banlieues. « *Nous essayons aussi de montrer aux gens qu'il est possible de rénover eux-mêmes leurs logements* », explique Philippe Meurice, animateur de l'atelier populaire d'urbanisme qui livre bataille depuis cinq ans contre les projets d'aménagement du secteur Guilleminot, dans le quatorzième arrondissement de Paris. La participation « populaire » est cependant restée occasionnelle dans cet « atelier », essentiellement animé par des « spécialistes », architectes et urbanistes.

Mais les émules les plus actifs des juristes sont les professions médicales. A la suite de l'expérience, en 1976, de la boutique de santé de Tours, une demi-douzaine d'équipes se proposèrent d'accueillir les déboussolés de l'ordonnance, et d'organiser des conférences sur le cancer, les médecines parallèles ou la contraception. A l'inverse de celui des boutiques de droit, le mouvement est très composite. Ici — dans le *dixième arrondissement* (7), — résolument consumériste, on va tester l'application du tiers-payant dans trente pharmacies du quartier, et l'on diffuse les résultats — un tiers de récalcitrants — à quinze mille exemplaires sur les marchés du dimanche matin. Là, dans le neuvième, au CAIRN (Centre d'animation d'information et de rencontres) (8), on informe sur l'acupuncture et l'homéopathie, on organise des ateliers de relaxation ou... de cuisine saine (avec dégustation), on va distribuer à la sortie de l'hôpital voisin une information sur le droit des malades. Ailleurs — dans le treizième, — escomptant une victoire de la gauche en 1978, on aurait voulu expérimenter de nouveaux rapports, plus égalitaires, entre médecins et malades.

On aurait voulu... L'échec des boutiques de santé est le plus significatif de tout le mouvement des boutiques. L'automne 1980 a été fatal à deux d'entre elles : celle du treizième faute de boutiquiers, celle du douzième parce qu'elle était devenue, au dire d'un habitué, « *un club où chacun parlait de ses bobos* » Quant au groupe-santé du neuvième, il ne doit sans doute sa longévité qu'à une subvention du ministère du travail, qui lui permet de salarier une permanente deux après-midi par semaine.

Plus durement que les autres, les boutiques de santé ont été victimes de la contradiction commune à toutes les boutiques *qui consiste à offrir un* lieu d'accueil tout en se refusant à prendre en charge ceux qui s'y présentent. Contradiction pénible aux boutiquiers (« *comment un non-professionnel de la santé peut-il en être un militant à temps plein ?* » s'interroge un médecin, animateur de feue la boutique du treizième), autant qu'aux consultants, qui n'ont jamais bien compris l'utilité de disserter sur la santé sans passer à la pratique.

« Près du peuple »

Ce décalage entre les objectifs utopistes des boutiquiers et les besoins de la population est particulièrement net dans le quartier maghrébin de la Goutte-d'Or, à Paris. En un an et demi, la boutique — installée, il est vrai, dans les locaux du Secours catholique (9) — n'a vu venir qu'une demi-douzaine de visiteurs pour raisons de santé. « *Pour eux, la santé, c'est le médecin, pas à sortir de là !* » analyse Céline, et ce n'est certainement pas vrai qu'à la Goutte-d'Or. En revanche, les séances d'autoformation qu'ont organisées les boutiquiers entre eux ont connu un franc succès. Echec analogue à la boutique pionnière de Tours : « *On était plus connus dans les rédactions des journaux parisiens que dans les H.L.M. où on avait tenu à s'implanter, pour être « près du peuple »*, se souvient le docteur Sibeud, un des fondateurs.

N'est-il d'alternative qu'entre cette marginalisation et les sirènes d'une récupération « à la québécoise » ? (10). Seules semblent échapper à ce dilemme les treize boutiques de gestion qui ont projeté récemment de se constituer en fédération. Au confluent du militantisme et du livre de comptes, elles souhaitent aider les créateurs d'entreprises « alternatives » — c'est-à-dire pratiquant la gestion collective et recherchant une qualité des produits et du travail — à grappiller le plus efficacement dans le verger des subventions et aides de toutes sortes. La plupart fournissent aussi aux « nouveaux entrepreneurs » un fichier des expériences déjà en cours dans leur futur domaine. certaines organisent aussi des stages de formation (11).

Un centre de repos pour végétariens âgés, une association pour expérimenter l'élevage du porc en liberté, un café-théâtre : telles sont, après deux ans d'existence, quelques-unes des réalisations de la boutique de Sarlat (12) en Dordogne (*le Monde Dimanche* du 28 décembre 1980). Là encore, même discours que dans les boutiques de droit : « *Avoir fondé sa propre association est la meilleure école, les connaissances livresques sont vite acquises* », estime Martine Mauléon, la permanente.

Le dynamisme des boutiques de gestion, les tâtonnements des autres, la richesse de leurs débats internes, témoignent de ce « nouveau militantisme » des années 70 : pas possible de changer le monde « par le haut » ? Qu'importe, on va s'inventer, ici, en bas, de nouvelles façons de se soigner, de produire, on va se défendre bec et ongles contre l'emprise de tous les pouvoirs, et d'abord celui des « spécialistes ». ■

---

(1) 22, bd de Reuilly, 75012 Paris. Le mardi, de 18 heures à 20 h. 30.

(2) In *Libération - Sandwich*, 26 janvier 1980.

(3) In *Boutiques de droit*, Ed. Solin.

(4) Idem.

(5) Librairie 1984, le vendredi, de 18 à 20 heures.

(6) Jeudi, de 18 à 20 heures.

(7) 22, rue des Vinaigriers, le samedi, de 10 à 12 heures.

(8) 18, rue Victor-Massé ; téléphone : 281-56-10. Mardi et mercredi, de 15 à 19 heures, et tous les matins, de 9 à 11 heures.

(9) 9, rue des Gardes ; téléphone : 251-87-75. Le samedi, de 11 à 13 heures.

(10) Trois cents avocats québécois sont salariés par l'Etat pour donner des consultations juridiques gratuites

(11) La boutique de Paris (tél. 271-23-40) organise, par exemple, un stage sur les activités d'alimentation le 27 février 1981.

(12) I.R.I., Gorodka, 24200 Sarlat-

CROQUIS

Bruits

La voisine du dessus a quatre enfants. *Le dimanche, ils doivent être douze* et ne taisent pas leur joie de se retrouver, effrénés et galopants. Le voisin du dessous est plutôt dur d'oreille. Il n'entend même pas la sonnette. Aussi fait-il hurler sa télévision, *laquelle est placée* juste au ras d'une colonne de chauffage, parfaite courroie de transmission pour les messages secrets et les meilleurs décibels, en particulier ceux des pétarades qui explosent de la boîte magique, quand, pour la joie de cet homme affable, on se trucide sur l'écran. Le voisin de palier, *plus raffiné dans ses* goûts, ne met sur sa chaîne hi-fi que des airs d'opéra. Toute la gomme et toute la soirée.

M. Coquelet se prend la tête à deux mains. Il rêve d'acheter *tous les bruits, petits et grands* afin de les confisquer. Ne resterait que sa fureur. Les malentendants seraient de la fête, les sourds ne seraient plus infirmes et lui n'aurait plus les oreilles cassées. Ces bruits, il pourrait ensuite les distribuer à son gré. En faire profiter ceux qui ont réellement besoin que l'on fasse un peu de bruit autour d'eux : stars déchues, chez qui le téléphone ne sonne plus guère sauf quand le marchand de tapis d'Orient repère leur *numéro*, hommes politiques en réserve de longues républiques, nouvelles nouveautés à lancer. Il en revendrait quelques-uns pour les bruitages au cinéma. Mais il ferait très attention. Il n'y aurait plus *de faux bruits, ni de bruits de* bottes, ni même de ces bruits de guerre qui circulent jusque dans la cour des écoles. Une rumeur s'ébruite si vite, pas seulement à Orléans. A ses ennemis, il enverrait par la poste des bruits sélectionnés : un collier de perles s'égrenant sans fin sur le plancher, un goutte à goutte au-dessus de l'évier, ou des bruits de crécelle, rauques et rouillés.

Plongé dans ses rêveries, M. Coquelet n'entendait plus rien, ni les voisins ni le tonnerre. Aussi ne put-il prévoir le coup de foudre qui l'atteignit en plein cœur. Elise était entrée dans sa vie à bas bruit, sur la *pointe des pieds*.

Maintenant il y a chez lui enfants, tapage et remue-*ménage*. Les voisins se plaignent à leur tour, mais il reste sourd à leurs remarques. « *Cessez donc de faire du bruit pour rien* », enjoint-il d'un ton placide.

MARIE-LOUISE AUDIBERTI.

Les parents battus

Jean-Claude est maître du salon. A peine si, du fauteuil, dépasse sa « chère tête blonde ». La télévision dévide les aventures de super-Jaimie. Tenant d'une main une tablette — entière — de chocolat et, de l'autre, une carabine à plomb, Jean-Marc prend son plaisir à la façon des *méchants cow-boys : goulûment* et aux aguets. Les parents, retranchés dans la cuisine, peuvent à tout moment tenter une sortie. Dans ce cas, il tirera à vue. Il l'a déjà fait. Jean-Marc a treize ans. Son père est un haut fonctionnaire des postes et sa mère secrétaire de direction. Quand tout va mal, ils *font leur valise, ils abandonnent* la maison pour un hôtel en ville. Les réconciliations ne durent guère. S'ils sont autorisés à rentrer et à dormir chez eux, leur « bourreau de fils » couche de toute façon entre leurs lits jumeaux.

Un autre père infortuné affirme : « *Entre mon fils et moi, c'est à qui tirera le premier.* » Une mère avertit en ces termes un juge des enfants : « *Je décline toute responsabilité quant aux méfaits que Pierre pourrait commettre. J'ai déjà assez de mal à me protéger toute seule contre ses mauvais instincts qui l'ont déjà conduit à m'insulter grossièrement et à me frapper.* »

Le martyrologe n'en finit pas : Betty, treize ans, s'est *emparée d'un couteau et a* voulu crever les yeux de son père. Le père a peur. Paul, quinze ans, a écrit à sa mère : « *C'est un mois de ton salaire que tu me donnes, salope ! Evidemment, ça te permet de rattraper les quinze ans de ta vie que tu as perdus en m'élevant pour ne pas avoir pris des précautions au moment de faire l'amour ; pour ça, il faut se payer un bel appartement pour recevoir de beaux gigolos pour s'entendre dire des trucs que l'imbécile avec qui on s'est mariée quinze ans plus tôt n'a jamais su dire...* »

Un gardien de gymnase ne sait plus comment « *se sortir des griffes de sa fille, treize ans* ». Elle le bat. « *Mon fils m'a enfermé hors de chez moi, je cherche quelqu'un qui me protège contre lui* », se plaint un autre au commissariat de Sceaux. Un adolescent, fou de haine, écrit à sa mère : « *J'espère que tu mourras dans la misère et dans la solitude après de longues années de souffrances.* »

M. Jean-Pierre Chartier, psychiatre de l'association Vers la vie (1), qui a étudié une cinquantaine de cas, décèle chez ces « parents martyrs » un *dérèglement de l'autorité parentale*. Selon lui, comme ils ne peuvent plus appliquer le droit *du pater familias*, ils en sont réduits à invoquer la légitime défense. Pour punir le mauvais fils, ils l'accusent de méchanceté, ils se persuadent qu'il est dangereux, un « démon », l'« incarnation du mal ». La démarche est *douloureuse, dévastatrice*. Il faut partout se plaindre : au juge, au médecin, et parfois... *recevoir des coups*. La mère de Jean-Marc s'est imposé tout le parcours jusqu'à l'épuisement. Elle s'est enfuie de chez elle en appelant police-secours, elle a dénoncé et calomnié son fils : « *Je ne peux plus vivre avec lui, j'ai peur de rentrer chez moi.* » Elle a demandé qu'on le place dans un foyer. Enfin, elle *a tenté de se suicider*. Et Jean-Marc a rendu coup pour coup.

M. André Willers, juge des enfants à Nanterre, qui reçoit les plaintes de tels parents à « haut risque » convient de son embarras : « *Ils veulent une séparation, mais je ne peux intervenir dans le cadre de mes attributions, je suis obligé au contraire de leur rappeler que leur devoir est de s'occuper de leurs enfants et de ne pas les laisser seuls.* » Ils sont pourtant au bord du suicide et ils imaginent les « sales gosses » forts comme des hercules. « *Rien ne peut leur résister* », disent-ils. Pourtant les petits, tout torturés de vengeance et de cruauté, sont en classe obéissants et doux comme des agneaux. Les psychanalystes apportent leur explication : rien que du dépit amoureux.

On connaissait déjà les familles-je-vous-hais, les nœuds-de-vipère ; mais c'étaient des aventures ponctuelles. Le nombre et le ton montent à présent. A belles dents de jeunes loups, ils dévoreraient leurs géniteurs en proies. L'époque gagne en raffinement. Puisque la société déconseille de battre les enfants comme autrefois pour soi-disant « bien les aimer », les parents préfèrent tendre eux-mêmes l'échine. Nouveaux martyrs et nouveaux monstres.

CHRISTIAN COLOMBANI.

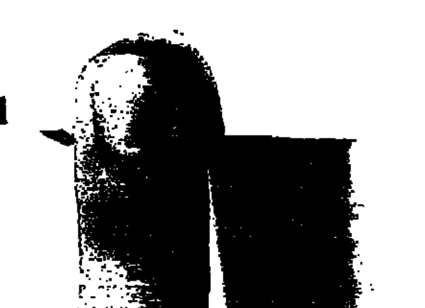
(1) 11, rue de la Sablière, 75014 Paris.

CONTE FROID

La correspondance

Employé au tri postal, il avait pris l'habitude de voler tous les soirs quelques lettres auxquelles il répondait personnellement.

JACQUES STERNBERG.



VITE ON TOURNE!

Des fictions pour tout le monde...

MICHEL CARDOZE

ZANUSZ KORCZAK, le pédagogue polonais, ne sera pas enlevé dans le ghetto : pas de ruines, pas de camions, pas de SS, pas de foule figurante. Un réfectoire brusquement vidé de ses occupants, des bols fumants et des tartines abandonnées : telle est au contraire l'image que Claude Couderc a réalisée pour signifier l'arrestation par les nazis du pédagogue dont il a tourné la belle aventure (1).

Quelle était la meilleure solution artistique ? Les ruines du ghetto et le camion SS ou le réfectoire et les bols fumants ? Cette dernière image est-elle meilleure ou est-elle une amputation du projet ? Une seule certitude : le critère du « choix » a été l'enveloppe financière. Comme dit Jacques Fasten, réalisateur, à la veille d'un tournage : *« Quand un film est fini, peut-on dire qu'il aurait été meilleur avec 50 millions de plus ? Ce qui est sûr c'est qu'on a cherché des compromis, des économies dès le début du projet : l'argument budgétaire étant le premier, il prime tous les autres. »*

Même langage chez Jean-Pierre Marchand, dont on vient de voir *l'Ami dans le miroir* : *« Je me suis pré-censuré au moment du scénario en sachant qu'il y avait des choses financièrement impossibles... Le souci majeur du réalisateur est de respecter son horaire. Ce n'est pas sans conséquences au résultat final. »*

L'horaire ? De vingt et un à vingt-cinq jours de tournage pour une heure trente de film, autrement dit cinq semaines de cinq jours au maximum, y compris les temps de transport : on tournera donc sur des lieux proches des grands axes de circulation et, pour ce qui est de la région parisienne, il paraît que l'est, proche de Bry-sur-Marne, est plus télévisé que l'ouest !

Réalisateurs et techniciens ont la même opinion : les temps alloués pour la préparation et les temps de tournage ne permettent pas d'atteindre la qualité correspondant à une certaine conception du métier. D'ailleurs *« certaines équipes de la S.F.P. sont accusées de faire trop bien, trop « léché »*, constate-t-on au syndicat C.G.T. des personnels. Pour sa part, Geneviève Bastid (*Si près si loin, place de la Réunion, Si près si loin, Montbrison*, notamment) dit : *« La qualité professionnelle des équipes de la S.F.P. me bouleverse. Je suis étonnée que des opérateurs s'intéressent encore à ce qu'ils font, compte tenu des conditions dans lesquelles ils travaillent. »* Claude Couderc dit de son côté : *« Il y a une mentalité de défonce à la S.F.P. »*, admiratif devant l'enthousiasme de l'équipe avec laquelle il a tourné. Mais Geneviève Bastid, amère, croit entendre un discours implicite : on ne vous en demande pas tant.

Constat général : un réalisateur de télévision dispose de deux à trois fois moins de moyens que son homologue qui signe un film de même durée au cinéma. Pourquoi ? Bien sûr, une politique de sévérité budgétaire qui a réduit et normalisé les crédits dès avant l'éclatement de l'O.R.T.F. Beaucoup de réalisateurs mettent en cause les méthodes de gestion, les « simulations » de dépense, le système de l'« enveloppe fermée » pour un projet : cette « mise en budget » d'un scénario se traduit immanquablement par des coupes et des réductions d'ambition. Mais il semble bien que, sous ces discussions, âpres, *quantitatives*, gîte un vaste débat relatif à la *conception* des programmes de télévision, à la nature des dramatiques, des téléfilms et de ces émissions mêlant reportage et fiction destinées aux après-midi ou aux magazines, notamment pour l'enfance. A preuve ? Les témoignages divers, sinon contradictoires, abondent.

Jean-Pierre Marchand tient qu'on est en présence d'un phénomène social : *« Il y a, dans l'opinion, dévalorisation de la création télévisée : c'est « moins sérieux » que le cinéma. Le public populaire a été très imprégné par cette mentalité. Il n'y a pas d'acceptation de la fonction culturelle de la télévision dans les couches sociales qui en bénéficient ou peuvent en bénéficier d'abord. »*

Oui mais. Pierre Cardinal, réalisateur passé de l'autre côté du bureau (il dirige désormais le secteur film à la S.F.P.), n'aime pas qu'on s'en tienne à la comparaison entre télévision et cinéma ni qu'on se lamente sur la brièveté des temps de tournage ou sur la faiblesse relative des moyens. Pour Pierre Cardinal, cette infériorité des moyens financiers « est une chance » car le principal est *« de faire de la télé et non du sous-cinéma »*. Le réalisateur de *Mazarin* : *« Moi aussi j'ai eu huit semaines de tournage pour une heure trente, et puis j'ai fait* Mazarin *dans trente-six lieux et pas même en vingt jours, ce* Mazarin *n'a pas été jugé catastrophique, que je sache »*, et il parle volontiers du *Mers-El-Kébir* réalisé pour un budget inférieur aux prévisions.

Pierre Cardinal donc, estime qu'*« on ne fera jamais de grand cinéma à la télé »*, que *« les contraintes financières obligent à avoir une optique télévisuelle »*. D'ailleurs, il ne croit pas *« à la réussite au cinéma des plus grands réalisateurs, et inversement, sauf exception »*. Il pense qu'*« à la télévision il y a une façon de dire qui n'est pas cinématographique »*. Et Pierre Cardinal a des formules tranchantes : *« On ne fera pas* Apocalypse Now *à la télévision. Le cinéma fait plus appel aux sens qu'à l'intelligence, la télé plus à l'intelligence qu'aux sens... nous pouvons donc travailler avec moins de moyens... D'ailleurs les coproductions télé-cinéma sont une folie intégrale, ça ne marchera jamais des deux côtés à la fois. » « Il faut,* poursuit-il, *que les réalisateurs-auteurs se disent : j'ai un autre support que le cinéma. » Il faut accrocher le téléspectateur pendant les cinq premières minutes sinon il tourne le bouton, alors qu'il est rare que le spectateur d'une salle obscure sorte ; il a payé sa place... La télé c'est l'art de la solitude fait pour des solitaires. Il faut trouver trace de cette définition dans des œuvres nouvelles. Il faut que la mentalité des réalisateurs change, qu'ils n'aient plus envie de faire du cinéma. »*

« Hara-kiri de la création »

Débat de fond donc, et sur la nature des programmes de fiction, et sur la qualité qui leur est implicitement ou explicitement demandée, cette dernière déterminant finalement la hauteur des moyens qui leur sont alloués.

« Tout ce qui est pensé, construit, écrit, coûte cher » dit en substance Claude Couderc, coproducteur et réalisateur avec Thierry Nolin de la série *les Enfants d'à-côté* : tout ce qui y était reconstruction du réel, introduction d'une fiction où des personnages « vrais » jouaient leur rôle, a dû céder la place peu à peu au reportage, moins coûteux. Même scénario, si l'on peut dire, pour *l'Histoire des enfants* qui mêlait iconographie et fiction, arrêtée en 1980, faute d'argent. Dominique Masson qui a réalisé la *Rue Sésame* pense, lui aussi, qu'on se heurte à un problème de conception : l'enfant est-il seulement un consommateur d'images ? Ou doit-on inventer pour lui des sujets spécifiques dont l'aire d'intérêt englobera aussi des adultes ? Doit-on se satisfaire d'une vision idéalisée de l'enfance ?

Lorsque Claude Couderc dit que, rendu à la phase du montage de son *Korczak*, il se jure *« de ne plus jamais faire un film de reconstitution avec un tel budget »*, qu'il se limitera *« à des sujets contemporains ou à des sujets à deux ou trois personnages »*, il mesure bien qu'il y a là *« hara-kiri de la création »*. Mais, s'interroge-t-il, *« faut-il contribuer à faire vivre un système où on nous demande non d'être génial mais d'être propre » ?*

Lorsque Dominique Masson déplore que la vidéo soit mal ou sous-utilisée, il ne s'agit pas seulement de technique. C'est lui qui estime que *« les caméras vidéo ne sont souvent pas mieux utilisées que des caméras de surveillance dans les supermarchés »* ou qu'elles sont *« réservées aux grands shows politiques ou au sport »*. Il y avait là en effet moyen de prouver concrètement que la télé n'est pas du cinéma.

Lorsque Geneviève Bastid (elle qui, carnet d'activités intermittentes fourni par l'A.N.P.E. en main, dit *« Il n'y a pas de mauvais sujet, l'essentiel c'est de travailler »*) raconte l'histoire d'une série de petits sujets (type service, vie quotidienne) dont la réalisation incluait une enquête, une écriture, un tournage de type fiction, série qui *« est devenue le contraire de ce qu'elle aurait dû être »* dès lors que *« notre bonne idée avait dû entrer dans l'enveloppe financière »*, on comprend bien qu'il ne s'agit pas seulement d'argent.

Pour Jacques Fansten les programmes de fiction doivent chercher la confrontation, l'enrichissement avec d'autres genres. Ainsi, il déplore que la télé ne demande rien ou presque aux jeunes réalisateurs de cinéma, qu'on ne commande rien à des auteurs de théâtre, bref que la télé soit peu demanderesse, qu'il n'y ait pas, en face des réalisateurs, des « forces inventives ». Il songe au rôle que jouent les directeurs de collection dans l'édition : Jacques Fansten regrette qu'*« entre le moment où le scénario est accepté et la livraison du produit fini, personne ne voie une image en dehors des gens qui travaillent avec nous »*. Fansten n'ignore pas que son opinion peut heurter l'idée que d'autres réalisateurs se font de leur travail. Il affirme qu'ils sont plusieurs à s'être *« fabriqué cette structure de stimulation, de questionnement : on se montre les scénarios, les films en cours de montage, on se fait un contre-pouvoir à notre propre complaisance »*.

Les grenouilles demandent des rois ? Certes non. Mais sans doute un autre type de directivité, de responsabilité engagée. Et pas seulement la sacro-sainte règle du « moule ». *« Au cinéma, sur le sujet le plus moche, tout le monde espère le « coup ». A la télé, au contraire, tout le monde espère que votre film sera dans le moule »*, dit encore Jacques Fansten. Les personnels mesurent l'évolution : *« Il n'y a certes pas baisse en volume de fiction produite, mais fléchissement de la qualité des textes »*, disent François Courtain et Raymond Huard (C.G.T.). *« Bien sûr, on est là pour tourner, mais les professionnels sont quelquefois catastrophés par le produit qu'ils fabriquent... Avant, on avait envie de réaliser quelque chose de différent à chaque fois. Aujourd'hui, on sait que c'est toujours pareil : plus c'est standardisé, moins il y a risques... »* Le sacro-saint « moule » qui ne dérange personne.

La présence de Pierre Cardinal à une fonction de direction à la S.F.P. encourage plutôt certains réalisateurs : c'est un homme du métier. Mais il pense que les idées ne se manifestent pas en assez grand nombre pour conduire la télé à *inventer* son genre spécifique comme l'imprimerie a inventé le roman et servi tous les autres. *« On se contente trop facilement de ce que moi-même j'ai fait, des adaptations littéraires et l'histoire... Je préfère le plus difficile : un regard sur le monde et la société. Et là, on n'a pas assez d'idées neuves de la part des réalisateurs. Ou bien les propositions sont banales, ou bien elles sont trop violentes. Ça ne va pas... Il faut savoir qu'on parle à tout le monde... »*

C'est apparemment le fond du problème : parler à tout le monde en considérant qu'il s'agit chaque fois d'un ou d'une solitaire devant son récepteur, cela peut-il être un « nouveau style Buttes-Chaumont » ?

(1) *L'Adieu aux enfants*, d'Alain Buhler, Olivier Orban, éditeur.

Publicité

POLITIQUE CLANDESTINE

FRANÇOIS BRUNE

UN spectre hante la France publicitaire : le pacte pour l'emploi. Y a-t-il du chômage en notre doux pays ? On finirait par le croire. Pourquoi donc l'Etat nous dérange-t-il de ce rappel ? Par devoir, n'en doutez pas : il a décidé de prendre le problème à bras-le-corps.

Première séquence : un chef d'entreprise débordé court d'un téléphone à l'autre, faute de personnel. L'Etat intervient aussitôt, par le biais d'une voix *off*, pour lui suggérer de créer des emplois : « *Engagez des jeunes,* dit-il, *l'Etat s'engage à vous aider.* » Et d'un : voici nos chefs d'entreprise informés.

Deuxième séquence : un jeune patron technocratique, distant derrière une baie vitrée, voit accourir à lui une foule de jeunes chômeurs. Ceux-ci tendent vers lui le bras et la voix, frappent à la vitre : « *Va-t-on démarrer sans eux ?* » Non, bien sûr. Car notre patron, humain et réaliste à la fois, ouvre ses portes vitrées. Qui ne se laisserait fléchir par la promesse d'un Etat penché sur le sort des sans-emploi ? Et de deux : voici nos patrons attendris.

Troisième spot : un P.-D.G., cette fois, s'étonne de ce qu'un autre P.-D.G. puisse engager des jeunes dans la conjoncture actuelle : salaires, charges, comment s'en sort-il ? « *Eh !* dit l'autre, *vous ne regardez pas la télévision ?* » Et de trois ! Voilà nos dirigeants incités, et de la meilleure façon : en étant mis en compétition les uns avec les autres. Ah ! la libre entreprise...

Devant pareils spectacles, on imagine aussitôt la réaction exemplaire du patron moyen : « *Au lieu d'informatiser mon entreprise, je vais engager des jeunes, pour faire le bonheur des Français, avec le soutien gouvernemental. Un bon patron doit être solidaire de ses concitoyens.* »

Bonne volonté

Mais ce discours intérieur n'est rien à côté de la vague d'états d'âme reconnaissants qui doit submerger chaque soir la conscience des Français en général, et celle des chômeurs en particulier : « *L'Etat s'occupe de nous, l'Etat est conscient du problème, l'Etat fait quelque chose ! Et dire que nous doutions !* »

On pourrait imaginer, en effet, que l'Etat adresse à toutes les entreprises des dossiers précis sur l'aide qu'il promet aux employeurs : ce serait sans doute plus économique, plus engageant même ; mais tellement moins humain ! On peut imaginer aussi que des émissions à part entière permettent aux téléspectateurs de connaître dans tous ses détails l'ampleur et les conditions du soutien étatique : ce serait encore plus économique, encore plus engageant ; mais, hélas ! si austère, pour le gros du public !

Alors... Alors l'Etat se résigne à dépenser des sommes rondelettes pour exposer son infinie bonne volonté, par les voies de la R.F.P., sans autres précisions sur la réalité du problème. En n'évoquant le chômage que sous la forme d'un remède, il évite d'expliquer aux Français les causes du mal, tout en apparaissant comme médecin au chevet de la France. Il dégage ainsi sa responsabilité passée et, en même temps, se disculpe de toute aggravation à venir, puisqu'il aura fait son possible...

FRANÇOIS BRUNE.

★ Les Dossiers de l'écran sont consacrés mardi 27 janvier au chômage des jeunes (lire notre « A voir » page suivante).

les films de la semaine

Les notes de Jacques SICLIER.

★ A VOIR. ★★ GRAND FILM

Monsieur

DE JEAN-PAUL LE CHANOIS
Lundi 26 janvier
FR 3, 20 h 30.

★ *Un film boulevardier dont la « morale » ironique fait un peu penser à Sacha Guitry. Gabin est un banquier capable de jouer les truands et de se transformer en maître d'hôtel. Il faut avoir été patron pour servir avec dignité ! Dans l'ombre de Gabin, majestueux, efficace, virevoltent d'excellents comédiens.*

Docteur Folamour

DE STANLEY KUBRICK
Lundi 26 janvier
TF 1, 20 h 35.

★★ *Ce qui se produirait, si un « incident » déclenchait, en temps de paix, le système de protection atomique américain prévu pour le temps de guerre. Le film de Stanley Kubrick (tiré d'un roman de Peter George, un ancien de la R.A.F.) attribue la responsabilité de cet incident à un général paranoïaque, sorte de Père Ubu obsédé par la haine du communisme, à peine plus caricatural que les représentants de l'armée et de l'administration des Etats-Unis, ou que les Soviétiques entrevus. Le docteur Folamour (Peter Sellers, qui joue aussi deux autres rôles), savant atomiste ancien nazi, les officiers, les chefs d'Etat et le pilote texan partant à l'assaut de l'U.R.S.S. sont tous des insensés, brusquement confrontés à l'épée de Damoclès qu'ils ont suspendue sur le monde. La plus angoissante et la plus burlesque des paraboles.*

Houla, Houla

DE ROBERT DARENE
Mardi 27 janvier
A 2, 15 h.

C'est plutôt, hélas ! hélas ! qu'il faut dire. Fernand Raynaud, comique populaire, n'a jamais eu beaucoup de chance avec le cinéma. Ce film-là est le plus mauvais et le plus débile de ceux dont il a été la vedette.

Planète interdite

DE FRED MC LEOD WILCOX
Mardi 27 janvier
FR 3, 20 h. 30

★ *Premier film américain de science-fiction à gros budget en cinémascope et couleurs. C'était bien avant* 2001, odyssée de l'espace, *de Kubrick, et le genre en était encore à la poésie naïve des bandes dessinées, plus proche du fantastique que de l'anticipation technologique. On revoit toujours avec plaisir* Planète interdite, *imagerie des années 50, avec suspense et humour, terriens menacés par des êtres à l'intelligence surhumaine.*

F comme Fairbanks

DE MAURICE DUGOWSON
Mardi 27 janvier
A 2, 21 h.

★ *Le temps des héros à la Douglas Fairbanks est passé et un jeune ingénieur chimiste sans travail se heurte à la réalité sociale, se raccroche en vain au monde imaginaire du cinéma d'autrefois. La crise économique pèse sur la vie de personnages contemporains, vulnérables. Dans ce film en demi-teintes, le réalisme dérape vers une folie douce-amère. Patrick Dewaere et Miou-Miou incarnent merveilleusement un couple ballotté dans les difficultés d'une société bloquée.*

JO

DE JEAN GIRAULT
Mercredi 28 janvier
FR 3, 20 h 30.

Louis de Funès déchaîné dans un vaudeville aux péripéties extravagantes (faux « crime parfait », cadavre baladeur), dans la tradition du cinéma comique à la papa.

La Chasse royale

DE FRANÇOIS LETERRIER
Jeudi 29 janvier
FR 3, 20 h. 35

★ *Joies de l'affût, plaisir de la chasse en contrepoint symbolique d'un conflit de sentiments. C'est une adaptation du roman de Pierre Moinot. La mise en scène, l'utilisation de la couleur, créent un climat étrange, fascinant. Tourné dans les montagnes et les forêts de Slovaquie (des paysages superbes, où rôdent les braconniers, où se joue le combat du gibier et des chasseurs), ce film est resté inédit au cinéma.*

Un grand amour de Beethoven

D'ABEL GANCE
Vendredi 30 janvier
A 2, 23 h.

★ *Harry Baur, grand monstre sacré, dans le rôle de Beethoven, artiste maudit, frappé de surdité, malheureux en amour. Le scénario sacrifie à des conventions romanesques, mais Abel Gance l'a traité avec une démesure hugolienne, un style épique en accord avec la musique de Beethoven. Une séquence géniale : lorsque le compositeur devient sourd, on n'entend plus un bruit ; il n'y a plus sur l'écran que les impressions visuelles d'un homme dont les oreilles sont à jamais fermées au monde des sons.*

Classe tous risques

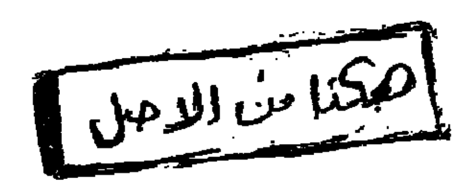
DE CLAUDE SAUTET
Dimanche 1er février
TF 1, 20 h 35.

★ *Les premières armes, ou peu s'en faut (auparavant, une pochade comique,* Bonjour sourire) *de Claude Sautet, réalisateur. Un film « série noire » d'après un roman de José Giovanni. Truand en détresse, amitié virile, fatalité sociale. Sautet sut y mettre une vérité psychologique et humaine. La mise en scène est solide, l'interprétation de Lino Ventura et Jean-Paul Belmondo aussi.*

Le Portrait de Dorian Gray

D'ALBERT LEWIN
Dimanche 1er février
FR 3, 22 h. 30

★★ *L'attitude esthète, paravent des vices et des turpitudes de la bonne société londonienne, sous le règne de Victoria. Adaptation splendide du roman d'Oscar Wilde. Le trop beau Dorian Gray « vend son âme » au cynique Lord Henry Wotton (Georges Sanders, haute figure de l'immoralisme). Son portrait, peint par un artiste à la mode, vieillit à sa place, enfermé dans une chambre de sa maison, reflétant ses débauches et sa corruption). Ce film raffiné, empreint de trouble et d'équivoque, est une réussite exceptionnelle. Dans ses images en noir et blanc, des plans en couleur du portrait (Dorian Gray jeune peint par Henrique Médina. Dorian Gray flétri, peint par Ivan Le Lorraine Albright) apportent une intensité visuelle fulgurante.*





TELEVISION

A VOIR

Jeunes cinéastes français

CINEMANIA : CINQ REPONSES A JEAN-LUC GODARD
Lundi 26 janvier
A 2, 22 h. 45

« Pourquoi est-ce qu'on fait du cinéma ? », avait demandé Jean-Luc Godard au dernier Festival de Cannes, où l'on présentait *Sauve qui peut (la vie)*. *« C'est effectivement une question dont j'aimerais bien débattre avec les metteurs en scène. Je peux vous dire que c'est un complet mystère pour moi : pourquoi d'autres cinéastes font des films. »*

Au même moment, le Festival *montrait* le travail de jeunes cinéastes. C'était, à Perspectives du cinéma français, *Aimée*, de Joël Farges, et deux films opposés par les critiques, *Anthracite*, d'Edouard Niermans, et *Extérieur nuit*, de Jacques Bral. La Semaine de la critique, de son côté, proposait *Histoire d'Adrien*, de *Jean-Pierre Denis*, qui allait obtenir la Caméra d'or. Enfin, *la Femme-Enfant*, de Raphaële Billetdoux, ouvrait la section officielle parallèle à la compétition, Un certain regard.

Ecrivain, Raphaële Billetdoux raconte une histoire d'amour insolite et satisfait dans son premier film un goût des couleurs, *des paysages*, des situations. Joël Farges, qui joue un grand rôle dans l'édition d'écrits théoriques sur le cinéma, cherche à assumer un héritage avant-gardiste, se préoccupe d'écritures nouvelles. Jean-Pierre Denis, lui, est parti à la reconquête d'un passé, d'origines terriennes, *et d'une langue*, l'occitan, tandis qu'Edouard Niermans, d'une façon plus narcissique, et classique, filme les passions dans un collège de Jésuites. Jacques Bral est le seul de ces cinq metteurs en scène à explorer des mentalités bien contemporaines.

Par leurs films, par leurs propos, ils répondent à Godard, et d'une certaine façon composent *un portrait des jeunes réalisateurs* français d'aujourd'hui. Godard, une fois de plus, a posé la bonne question. — Cl. D.

Cote d'alerte pour l'emploi

LES DOSSIERS DE L'ECRAN : LE CHOMAGE DES JEUNES
Mardi 27 janvier
A 2, vers 22 h. 45

Les débats sur le chômage ne sont pas si fréquents à la télévision. Il y a donc lieu de se réjouir de voir enfin abordé par une émission à large audience ce qui peut être considéré comme le problème majeur de la société française en 1981 : la situation des jeunes à la recherche d'un travail. Un bon point pour Armand Jammot et pour Antenne 2 !

Depuis six ans, en effet, le chômage des jeunes n'a fait que croître. En 1974, moins d'un sur dix n'avait pas trouvé *d'emploi trois mois après sa* sortie de l'école ou de l'université ; en 1977, un sur cinq ; à l'automne 1979, un sur trois. Ces tendances, soulignées par *le Monde de l'Education* dans l'important dossier qu'il a consacré à ce sujet en novembre 1980, font qu'aujourd'hui la « cote d'alerte » est atteinte.

Quelques chiffres encore : selon l'INSEE, le taux de chômage, c'est-à-dire le nombre de personnes à la recherche d'un emploi, par rapport à la population active, est trois à quatre fois plus fort chez les dix-huit-vingt-quatre ans que dans les tranches d'âge supérieures. Les jeunes de quinze à vingt-quatre ans représentaient, en octobre 1979, 47 % du total des sans-emploi (alors que cette catégorie d'âge représente 18 % seulement de la population active).

Les arguments ne manquent pas pour expliquer l'ampleur du phénomène : les entreprises *répugneraient* à *embaucher des* débutants, les jeunes seraient plus réservés à l'égard du travail industriel, leur formation serait inadaptée. Explications partielles et souvent inexactes. Tout se passe en fait comme si l'on demandait aux jeunes de porter, seuls ou presque, le poids de la crise.

Après avoir lancé trois pactes pour l'emploi — qui ont un peu *freiné, mais non enrayé, le chô*mage des jeunes — le gouvernement vient d'annoncer un « programme quinquennal de formation professionnelle des jeunes ». Les syndicats sont sceptiques, voire inquiets, le patronat revendiquant la liberté d'utiliser les fonds à sa guise. On attend, avec prudence, d'en savoir plus sur cette initiative. Avec prudence, mais aussi avec intérêt. — T. F.

Inventeurs d'images

DOCUMENTAIRE : TRAITS DE MEMOIRE
Mardi 27 janvier
TF 1, 22 h. 35

Après une visite guidée des grottes du Tassili et de Lascaux et une lecture détaillée de la tapisserie de Bayeux, dans une première émission diffusée le mardi 13 janvier, André Blanc nous propose de suivre l'histoire des grands « inventeurs d'images » des siècles passés : Gutenberg, l'inventeur de la presse à imprimer : Jean-Charles Pellerin (1756-1836), l'imprimeur des images populaires d'Epinal, images de saints, chansons d'amour, calendriers aux couleurs vives et gaies, qui, sur des feuilles ou des objets de décoration, se répandirent dans la France et dans le monde entier grâce aux colporteurs. D'autres encore revivent pour nous : François Georgin *(dix-neuvième siècle)*, ou le peintre français Charles-Frédéric Brun... et enfin l'authentique père de la bande dessinée, Rodolphe Töpffer (1799-1846), l'auteur des célèbres albums comiques *Voyages et aventures du docteur Festus, les Amours de M. Vieux-Bois...*

Une rétrospective attrayante, bourrée pour certains des souvenirs de leurs grands-pères, pour d'autres des souvenirs de leur enfance... Avec la participation de Marcel Brion, de Gérard Blanchard, d'André Jacquemein et de Francis Lacassin.

Reagan est arrivé

LE NOUVEAU VENDREDI : OBJECTIF : MAISON BLANCHE
Vendredi 30 janvier
FR 3, 20 h. 30

« Le nouveau vendredi » présente une enquête de Daniel Selznick sur le nouveau président américain. Le programme est alléchant puisque des interviews de plusieurs intimes de M. Reagan sont prévues, notamment des anciens de Hollywood : Frank Sinatra, auquel M. Reagan a confié l'organisation du grand gala du 18 janvier, à Washington, à la veille de sa prise de fonctions, malgré une campagne de presse insistante à propos des liens entretenus par ce dernier avec des chefs de la Mafia ; *James Stewart, un des comédiens préférés* d'Hitchcock, et Ginger Rogers, la partenaire de Fred Astaire. Un autre acteur passé à la politique : George Murphy, *danseur de claquettes et séna*teur républicain de Californie de 1964 à 1971 (il avait battu le candidat démocrate Pierre Salinger), égrène également ses souvenirs à propos de son camarade Ronald Reagan.

Les auteurs de l'émission proposent, en outre, des entretiens avec Mme Nancy Reagan, M. George Bush, le nouveau vice-président, et M. Ronald Reagan lui-même. On peut simplement regretter que tout cela date de la campagne présidentielle, donc d'avant le 4 novem*bre dernier.* — D. D.



Lundi 26 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 5 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 30 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Les après-midi de TF 1 d'hier et d'aujourd'hui.**
Ces chers disparus ; 14 h. 5, Au sahara, la vie des Nemadi ; 14 h. 25, Téléfilm : « Mr Kingstreet part en guerre ; 15 h. 55, Variétés ; 16 h. 23, Au grenier du présent (la graphologie... ou l'écrit du cœur) ; 17 h. 18, *Rendez-vous au club* ; 17 h. 44, A votre service.
17 h 55 **TF 4.**
18 h 20 **L'île aux enfants.**
18 h 45 **Avis de recherche.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Comment se débarrasser d'un héritage encombrant.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Cinéma : Docteur Folamour.**
Film américain de S. Kubrick (1963), avec P. Sellers, G.C. Scott, S. Hayden, K. Wynn, S. Pickens. (Rediffusion.)
En plein délire anticommuniste, un général américain déclenche une opération irréversible : le bombardement atomique de l'U.R.S.S. Comment arrêter la catastrophe ?
22 h 5 **Débat : Le terrorisme nucléaire est-il possible ?**
Avec MM. B. Goldsmidt, chimiste, ancien directeur du *C.E.A.* ; M. Pecqueur, administrateur général du C.E.A. ; J. Goldblat, juriste international, responsable des problèmes de désarmement à l'Institut de recherches pour la paix à Stockholm, et le professeur A. Kastler, prix Nobel de physique.
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : les Amours des années folles.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Les grandes voyageuses.
15 h **Emissions pédagogiques.**
16 h 30 **Itinéraires.**
La terre transparente : l'ombre de Rome.
17 h 20 **Fenêtre sur... les métiers d'art.**
Les parfums.
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; Félix le chat ; Albator.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Magazine : Cartes sur table.**
Avec Michel Crépeau et Marie-France Garaud, candidats à l'élection présidentielle.
21 h 50 **Document : Histoire de l'alpinisme (IV).**
A chacun sa voie
22 h 45 **Magazine : Cinémania.**
Cinq réponses à Jean-Luc Godard ou le jeune cinéma des années 80.
(Lire notre sélection.)
23 h 15 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Hebdo-jeunes
18 h 55 **Tribune libre.**
Initiative républicaine et socialiste.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
David chez le dentiste.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma public : « Monsieur ».**
Film français de J.-P. Le Chanois (1964), avec J. Gabin, L. Pulver, M. Darc, P. Noiret, J.-P. Darras, G. Morlay. (N. rediffusion.)
Un banquier abandonne son milieu et devient maître d'hôtel chez de grands bourgeois. Son ancienne femme de chambre, qu'il fait passer pour sa fille, reprend du service avec lui.
22 h **Journal.**

Mardi 27 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 45 **Les après-midi de TF 1 : Féminin présent.**
Elles en question ; 14 h. 5, Tradition et cuisine paysanne en Rouergue ; 14 h. 25, Tout feu, tout femmes ; 14 h. 35, Série : Les nouvelles de Henry James ; 15 h. 25, A vos mains *« Flosh » ; 15 h. 30, Les recettes de* mon village ; 15 h. 50, Mémoire en fête : 16 h. 15, A vos mains ; 16 h. 25, D'autres médecines ? ; 16 h. 55, Le pour et le contre ; 17 h. 5, A tire d'elles ; 17 h. 15, Coup de cœur ; 17 h. 50, Mini-show.
18 h **TF 4.**
18 h 20 **L'île aux enfants.**
18 h 45 **Avis de recherche.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Les chemins de l'adoption.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
20 h **Journal.**
20 h 45 **Variétés : Les Compagnons de la Chanson.**
Une émission de la télévision belge, enregistrée en public à Spa, le 8 juillet 1980.
21 h 40 **Série : Ils ont vingt ans.**
De D. Reznikoff et J.-O. Chottard.
Que pensent ceux qui sont nés en 1960 de la bombe atomique ? de l'écologie ? de la pollution ? de la liberté ? du bonheur ? du racisme ? Une série un peu bâclée sur un sujet passionnant.
22 h 35 **L'histoire de la bande dessinée : Trait de mémoire.**
Série d'A. Blanc. Réal. Cl. Miller.
Des images par milliers (deuxième épisode).
(Lire notre sélection.)
23 h 5 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : les Amours des années folles.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Emissions régionales.**
13 h 50 **Face à vous.**
14 h **Aujourd'hui madame.**
Avec Jacques Chancel.
15 h **Cinéma : Houla, houla.**
Film français de R. Darène (1958) avec F. Raynaud, R. Giannuzzi, G. Rivière, M. Flohr, J. Lefebvre. (Rediffusion.)
Les mésaventures d'un instituteur de la région parisienne, muté, par erreur, à Tahiti.
16 h 30 **Histoires courtes.**
Carnet trouvé chez les fourmis, de G. Sénéchal.
17 h **Fenêtre sur...**
Les arts folkloriques de Taïwan.
17 h 50 **Récré A 2.**
Emilie ; C'est chouette ; 3-2-1 contact.
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Une heure avec le président de la République.**
M. Valéry Giscard d'Estaing parle de la politique internationale. Il est interrogé par Jean-Pierre Elkabbach, Georges Bortoli et Alain Duhamel.
21 h **Les dossiers de l'écran : « F comme Fairbanks ».**
Film français de M. Dugowson (1975), avec P. Dewaere, Miou-Miou, J. Berry, M. Piccoli, J.-M. Folon. (Rediffusion.)
Un jeune ingénieur chimiste cherche désespérément un travail stable. Ses angoisses et ses hantises détériorent sa liaison amoureuse avec une comédienne.
22 h 45 **Débat : Le chômage chez les jeunes et la recherche du premier emploi.**
Avec MM. J.-P. Fourcade, président des clubs Perspectives et Réalités, J. Delors, président du club Echange et Projets, membre du Parlement européen, M. Roux, chef d'une A.N.P.E., Mme P. Sartin, et quatre chômeurs.
(Lire notre sélection.)
23 h 30 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 **Pour les jeunes.**
Les couleurs du temps.
18 h 55 **Tribune libre.**
La Nouvelle Droite française.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
David et son brevet d'invention.
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma pour tous : « Planète interdite ».**
Film américain de F. McLeod Wilcox (1955), avec V. Pidgeon, A. Francis, L. Nielsen, W. Stevens, J. Kelly. (Rediffusion.)
En l'an 2200, un vaisseau spacial se pose sur une planète où vit un savant, seul rescapé d'une expédition disparue vingt ans auparavant. Un danger terrible menace les Terriens.
22 h 5 **Journal.**

Mercredi 28 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 **Réponse à tout.**
12 h 30 **Midi première.**
13 h **Journal.**
13 h 40 **Les visiteurs du mercredi.**
Spécial 6-10 ans ; 14 h. 15, Meldi ; 14 h. 40, Feuilleton : Matt et Jenny ; 15 h. 13, Spécial 10-15 ans : les aventuriers de l'Amérique ; 15 h. 40, Les contes à trembler debout ; 16 h. 25 Les infos ; 16 h. 40, La super-parade des dessins animés ; 17 h. 30, Studio 3.
18 h 5 **Automag.**
18 h 20 **L'île aux enfants.**
18 h 45 **Avis de recherche.**
19 h 10 **Une minute pour les femmes.**
Petites vacances à l'étranger pour grands progrès linguistiques.
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Les paris de TF 1.**
19 h 50 **Tirage du loto.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Série : Quatre femmes, quatre vies.**
Une femme libre ou des chandails pour l'hiver.
De G. Dormann et M. Marino. Avec Nicole Courcel.
Suivant les conseils de sa meilleure amie, Laurence, qui a quinze années de couple, se croit brusquement malheureuse et se sépare de son mari pour mener une vie de « femme libre ». Elle s'apercevra à temps du « naufrage ». Décevant.
22 h **Magazine : La rage de lire.**
De G. Suffert : La percée de la IIe D.B.
Avec Claire Bretécher *(la Vie passionnée de T. d'Avila)*, Franquin *(Gaston Lagaffe mérite des baffes)*, Hugo Pratt *(les Ethiopiques)*, Bourgeon *(les Passagers du vent)*, Phil *(Benoît Broutchoux)*.
23 h 10 **Journal.**

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 **A.N.T.I.O.P.E.**
12 h 5 **Passez donc me voir.**
12 h 30 **Série : les Amours des années folles.**
12 h 45 **Journal.**
13 h 35 **Sports : ski.**
Descente dames, à Megève.
14 h **Les mercredis d'aujourd'hui madame.**
15 h 15 **Série : Bonanza.**
L'enlèvement.
16 h 10 **Récré A 2.**
Emilie ; Félix le chat ; Maraboud' ficelles ; Zeltron ; Candy ; Les blancs jouent et gagnent ; TV-Service.
18 h 10 **Cours d'anglais.**
18 h 30 **C'est la vie.**
18 h 50 **Jeu : Des chiffres et des lettres**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 45 **Top club.**
20 h **Journal.**
20 h 35 **Variétés : Palmarès 81.**
Spécial Michel Sardou.
Avec Carlos, Eddy Mitchell, Hervé Vilard, Mort Schuman...
21 h 50 **Alain Decaux raconte.**
Le mystère de Jack l'Eventreur.
22 h 45 **Histoires courtes.**
« Barbe-Bleue », d'O. Gillon ; « Petit Pierre », de E. Clot.
23 h 10 **Journal.**

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h **Travail manuel.**
Cinquième Semaine du travail manuel.
Cette seconde émission est diffusée en différé de la cinquième Semaine, qui a eu lieu du 15 au 25 janvier au Grand Palais.
18 h 30 **Pour les jeunes.**
L'ours Paddington ; De truc en troc.
18 h 55 **Tribune libre.**
République et démocratie.
19 h 10 **Journal.**
19 h 20 **Emissions régionales.**
19 h 55 **Dessin animé.**
20 h **Les jeux.**
20 h 30 **Cinéma (un film, un auteur) : « Jo ».**
Film français de J. Girault (1971), avec L. de Funès, C. Gensac, C. Muller, B. Blier, C. Nell, G. Trejean.
Un auteur dramatique cherche à se débarrasser d'un maître chanteur par un crime parfait. Il se trouve plongé dans une ahurissante aventure.
22 h **Journal.**

TÉLÉVISIONS FRANCOPHONES

LUNDI 26 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Chips ; 21 h., *Dis-moi que tu m'aimes*, film de M. Boisrond.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 55, série : L'île fantastique ; 20 h. 35, *le Jugement de Dieu*, film de R. Bernard.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, L'écran témoin : *Cadavres exquis*, film de Fr. Rosi. — TELE 2 : 19 h. 55, A chacun sa musique : R. Crasson, ménétrier d'Ardenne ; 20 h. 20, Portrait wallon : « La vie continue », portrait de Fr. Duysinx ; 21 h. 20, Informations agricoles.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 25, série : Pause-café ; 21 h. 25, Signe des temps : histoire de la photographie ; 22 h. 25, Les visiteurs du soir : Edgar Morin ou le sociologue de son temps (Quelle est donc cette Amérique qui fascine tant nos cultures européennes ?).

MARDI 27 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Dallas ; 21 h., *Un dangereux rendez-vous*, film de D. Lowell-Rich.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : La légende d'Adams et de l'ours Benjamin ; 20 h. 35, *le Fou du cirque*, film de M. Kidd.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Feuilleton : Nana ; 20 h. 55, Elémentaire mon cher Einstein : Prolonger la vie, avec le professeur Brachet ; 21 h. 55, Les lumières d'Arthur Rubinstein (Deauville). — TELE 2 : 19 h. 55, Jeu : Visa pour le monde (le Niger) ; 21 h. 55, Carnets du court métrage belge : « *Vingt bus à moto* », d'H. Xhonneux.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, *la Visite*, film de V. Bierens de Haan ; 21 h. 30, Hockey sur glace ; 22 h. 15, Regards : présence catholique chrétienne.

MERCREDI 28 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., Hit-Parade ; 21 h., *Fureur apache*, film de R. Aldrich.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Les grandes villes du monde (Leningrad) ; 20 h. 35, *la Ferme du pendu*, film de J. Dréville.
- TELEVISION BELGE : 20 h., Cycle Charles Bronson : *le Cercle noir*, film de Th. Winner ; 21 h. 35, Point de mire : Max Gallo. — TELE 2 : 19 h. 55, Sports 2 : basket (coupe d'Europe des champions), auto, et ski (en différé de Wengen).
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Destins : Jiri Pelikan ; 21 h. 40, Charivari (variétés).

JEUDI 29 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Romance ; 21 h., *le Jour et l'Heure*, film de R. Clément ; 22 h. 40, Portrait d'artiste.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : La croisière s'amuse ; 20 h. 35, *Les parachutistes arrivent*, film de J. Frankenheimer.
- TELEVISION BELGE : 20 h. 20, *Nous irons tous au Paradis*, film d'Y. Robert ; 22 h. 5, Le carrousel aux images et le monde du cinéma. — TELE 2 : 20 h., Concert-promenade : *America-America*, avec le Nouvel Orchestre symphonique de la R.T.B.F., dir. E. Doneux ; 21 h. 10, Eurovision FR 3 : Marguerite Yourcenar à l'Académie française ; 22 h. 40 : Cours d'anglais.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 10, Temps présent : le beau temps menace ; 21 h. 20, Cycle Eddie Constantine : *Comment qu'elle est*, film de B. Borderie ; 22 h. 50, L'antenne est à vous : « Frères de nos frères ».

VENDREDI 30 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Marcus Welby ; 21 h., *les Cavaliers*, film de J. Frankenheimer ; 22 h. 50, Magazine de l'auto.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Sam et Sally ; 20 h. 35, *les Compagnons de la Marguerite*, film de J.-P. Mocky.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, A suivre : hebdomadaire d'information ; 21 h. 15, *Les Vécés étaient fermés de l'intérieur*, film de P. Leconte. — TELE 2 : 19 h. 55, Feuilleton : Jo Gaillard ; 20 h. 45, Vendredi-sports ; 21 h. 55, Inter-Wallonie ; 22 h. 25, Arts-magazine.
- TELE SUISSE ROMANDE : 20 h. 20, Concert de l'Orchestre de chambre de Lausanne, dir. Lotro von Matacic (Haydn, Mozart, Beethoven) ; 22 h. 20, Au rendez-vous du IIIe millénaire : l'honnête homme du vingtième siècle ; 23 h. 25, Horizonville.

SAMEDI 31 JANVIER

- TELE-LUXEMBOURG : 19 h. 30, série : L'homme qui valait 3 milliards ; 20 h. 30, *Que faisiez-vous quand les lumières se sont éteintes ?*, film de Hy Averbach ; 22 h. 15, *le Grand Jeu*, film de J. Feyder.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, série : Les héritiers ; 20 h. 35, *Opération Crossbow*, film de M. Anderson.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, série : Le jardin extraordinaire (les hippopotames) ; 20 h. 25, *Elisa, vida mia*, film de C. Saura ; 22 h. 30, Cinéscope avec Fernando Rey.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 19 h. 55, Dessins animés ; 20 h. 15, La nuit des Césars.

DIMANCHE 1er FÉVRIER

- TELE-LUXEMBOURG : 20 h., série : Drôles de dames ; 21 h., *Sugarland Express*, film de St. Spielberg.
- TELE-MONTE-CARLO : 19 h. 35, Jeu : Chasse au trésor ; 20 h. 35, *le Marchand de Venise*, film de P. Billon.
- TELEVISION BELGE : 19 h. 55, Zygomaticorama : variétés ; 21 h. 15, *T'es grand et puis t'oublies*, téléfilm de S. Moati.
- TELEVISION SUISSE ROMANDE : 20 h. 45 (et à 22 h. 20), *Concours international de jeunes danseurs* ; 20 h. 50, Cycle Fernandel : *le Caïd*, film de B. Borderie ; 22 h. 35, Table ouverte : événements de la semaine.

Jeudi 29 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Objectif santé : En sortant de l'école.
14 h Emissions du jeudi.
Cet étrange atelier ; 14 h. 28, Le rêve de Marie ; 14 h. 33, Les marionnettes ; 14 h. 58, L'enfant agressif ; 15 h. 2, Les instituteurs ; 15 h. 30, Initiation à l'audio-visuel ; 16 h., Dossier documentaire Piaget va son chemin ; 16 h. 52, D'un jeudi à l'autre ; 17 h., Aventure et création à l'école maternelle.
18 h TF 4.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
L'aventure ça existe toujours.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Blanc, bleu, rouge.
Feuilleton de Cl. Brûlé. Réal. Y. Andrei. Cinquième épisode : je vous ai tous aimés. *Les chouans se font arrêter par les Bleus, Judith, arrêtée, est transférée à la Conciergerie...*
21 h 30 Magazine : L'Enjeu.
Magazine économique et social de F. Closets, E. de la Taille et A. Weiler.
Les grandes manœuvres du gaz ; Belgique : l'heure du compte ; Textile : les atouts dans la manche ; L'homme du mois : Marie-Claire Bouillet
22 h 40 Documentaire : Monet à Giverny.
Un reportage d'Edouard Kneuse autour du Musée de Giverny où Monet a passé les dernières années de sa vie.
23 h 20 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : les Amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Faut-il monter à Paris ?
15 h Série : les Tambours de l'hiver.
16 h L'invité du jeudi : Philippe Tesson.
17 h 20 Fenêtre sur... Bicentenaire des arts et métiers.
Le duc de La Rochefoucauld-Liancourt (première partie).
17 h 50 Récré A 2.
Emilie ; Discopuce ; Sido Rémi ; La bande à Bédé.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les grands partis politiques.
L'opposition.
20 h Journal.
20 h 35 Le Grand Echiquier.
De J. Chancel. Avec Tino Rossi.
Participent, notamment, à l'émission : K. Ricciarelli et J. Carreras, les sœurs Labèque, les chœurs de Saint-Eustache, l'orchestre de l'Harmonie de la Garde républicaine, K. Averty, P. Sébastien, M. Bernard, J. Guidoni, L. Rossi.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
L'ours Paddington ; Le lévrier ou le plaisir de courir.
18 h 55 Tribune libre.
La Fédération anarchiste.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
David et les hirondelles.
20 h Les jeux.
20 h 35 Cinéma : « la Chasse royale ».
Film français de F. Leterrier (1969), avec S. Frey, C. Brasseur, L. Mikaël, O. Budzka, J. Champion, S. Flon. (Rediffusion.)
Un homme tente d'oublier une déception amoureuse en allant passer une saison de chasse en montagne. Il s'éprend de la fille du château, sorte de « belle au bois dormant ».
21 h 50 Journal.

Vendredi 30 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 15 Réponse à tout.
12 h 30 Midi première.
13 h Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
14 h 5 Images de la vie rurale hier et aujourd'hui.
18 h TF 4.
18 h 20 L'île aux enfants.
18 h 45 Avis de recherche.
19 h 10 Une minute pour les femmes.
Après un accident ne négligez pas la paperasserie.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Les paris de TF 1.
20 h Journal.
20 h 35 Au théâtre ce soir : « la Claque ».
D'A. Roussin, mise en scène G. Vitaly, réalisation P. Sabbagh, avec M. Dudicourt, Y. Clech, P.-E. Delber.
Deux familles, celle d'un compositeur et celle d'un critique musical. Tandis que les parents s'affrontent, leurs enfants s'aiment secrètement.
22 h 35 Magazine : Expressions.
De Cl. Wellhoff et B. Caufman.
L'Art et la ville.
(Lire notre sélection.)
23 h 35 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
12 h 5 Passez donc me voir.
12 h 30 Série : les Amours des années folles.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Emissions régionales.
13 h 50 Face à vous.
14 h Aujourd'hui madame.
Le mensuel.
15 h Série : les Tambours de l'hiver.
16 h Magazine : *Quatre saisons*.
17 h La télévision des téléspectateurs.
17 h 20 Fenêtre sur... Bicentenaire des Arts et Métiers (2e partie).
17 h 50 Récré A 2.
Mes mains ont la parole ; Zora la rousse.
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h 35 Feuilleton : le Mythomane, réal. M. Wyn.
II. Un pantalon tout neuf.
21 h 35 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot. L'histoire et le roman font bon ménage.
Avec B. Chase-Riboud (La Virginienne), P. Dandy (La force du destin), M. Denuzière (Bagatelle), M. Gurgand (Les demoiselles de Beaumoreau), G. Walter (Captain Smith).
22 h 55 Journal.
23 h 5 Ciné-club (Hommage à Abel Gance) : Un grand amour de Beethoven.
Film français d'A. Gance (1936), avec H. Baur, A. Ducaux, J. Holt, J.-L. Barrault, J. Marken. (N.-rediffusion.)
La vie dramatique de Beethoven atteint de surdité, sa passion malheureuse pour Juliette Giuccardi, dont n'arrivent à le guérir la tendresse et la fidélité de Thérèse de Brunswick.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

18 h 30 Pour les jeunes.
Les contes du folklore japonais : Des livres pour nous : au pays des albums.
18 h 55 Tribune libre.
La C.G.C. (Confédération générale des cadres).
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
David au zoo.
20 h Les jeux.
20 h 30 V3 - Le nouveau vendredi : Objectif Maison Blanche.
Une enquête de D. Selznick. Réalisation Cl. Druhot.
(Lire notre sélection.)
21 h 30 Dramatique : « l'Automate ».
De H. Dufour. Réalisat. J.-F. Claire, avec F. Arnoul, V. Garivier, V. Dreville, J.-Cl. Jay.
(Lire notre sélection.)
22 h 25 Journal.
22 h 45 Magazine Thalassa : Le cinéma et la mer.
Réalisation J.-P. Lovichi.
Deuxième volet. On verra cette fois-ci des extraits de films anciens. De Louis Lumière : la Mer (1895), la Pêche au morse, les Morutiers (1906) ; d'Alfred Machin : L'or qui brûle (1911) ; de Gérard Bourgeois : Christophe Colomb (1916), etc.

Samedi 31 janvier

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

12 h 10 Emissions régionales.
12 h 30 Cultivons notre jardin.
12 h 45 La vie commence demain : les métiers de la mécanique.
13 h Journal.
13 h 30 Le monde de l'accordéon.
13 h 50 Au plaisir du samedi.
Plume d'élan ; 14 h. 30, Deux ans de vacances ; 15 h. 25, Découvertes TF 1 ; 15 h. 50, Maya l'abeille ; 16 h. 15, Temps X ; 17 h., L'univers de temps X.
18 h 10 Trente millions d'amis.
18 h 40 Magazine auto-moto.
19 h 10 Six minutes pour vous défendre.
19 h 20 Emissions régionales.
20 h Journal.
20 h 35 Variétés : Stars.
En direct du pavillon Baltard, à Nogent-sur-Marne, avec Serge Lama, Nana Mouskouri, Charles Aznavour...
21 h 40 Série : Dallas.
Deuxième épisode, Vengeance, d'un feuilleton policier à l'américaine.
22 h 30 Télé-foot 1.
23 h 40 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 A.N.T.I.O.P.E.
11 h 45 Journal des sourds et des malentendants.
12 h 15 La vérité est au fond de la marmite.
La mitonnée de porc à l'orange.
12 h 45 Journal.
13 h 35 Des animaux et des hommes.
14 h 25 Les jeux du stade.
17 h 20 Récré A 2.
Pinocchio ; La caverne d'Abracadabra.
18 h 5 Chorus.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 45 Top club.
20 h Journal.
20 h La Nuit des Césars.
En direct du Palais des congrès.
22 h 45 Document : les Carnets de l'aventure.
Histoire d'un record.
L'exploit d'Eric Tabarly battant le record de la traversée de l'Atlantique à la voile, filmé par Dominique Pipat.
23 h 25 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

12 h Trait d'union.
Magazine sur l'Islam.
12 h 30 Les pieds sur terre.
Magazine sécurité de la Mutualité sociale agricole.
13 h 30 Horizon.
Une émission du ministère de la défense.
18 h 30 Pour les jeunes.
L'agence Labricole ; Les ateliers du poète : Jacques Prévert.
19 h 10 Journal.
19 h 20 Emissions régionales.
19 h 55 Dessin animé.
20 h Les jeux.
20 h 30 Opéra : « le Comte Ory ».
De Rossini.
Avec M. Sénéchal, J.-P. Lafont, J. Heslin et l'orchestre de la Suisse romande, dir. A. Jordan.
22 h Journal.
22 h 20 Champ - contre champ.

Dimanche 1er février

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

9 h 15 Talmudiques.
9 h 30 Source de vie.
10 h Présence protestante.
10 h 30 Le jour du Seigneur.
11 h Messe.
Célébrée en la paroisse du Sacré-Cœur, à Ris-Orangis ; prédication Père Michel Dubost.
12 h La séquence du spectateur.
12 h 30 TF 1 - TF 1.
13 h Journal.
13 h 20 C'est pas sérieux.
14 h 15 Variétés : Les nouveaux rendez-vous.
Claude Nougaro, Jennifer de Broca, Jean Rochefort, Annie Duperrey...
15 h 30 Tiercé.
15 h 40 Série : Les Buddenbrook.
16 h 35 Sports première.
17 h 50 Série : Colombo.
19 h 25 Les animaux du monde.
20 h Journal.
20 h 35 Cinéma : Classe tous risques.
Film français de C. Sautet (1960), avec L. Ventura, J.-P. Belmondo, S. Milo, M. Dalio, J. Dacqmine, C. Cerval. (N. Rediffusion.)
Un jeune truand aide, jusqu'au bout d'une lutte impossible, un gangster, père de deux enfants, traqué par la police, et abandonné par ses anciens amis.
22 h 15 Concert : Troisième symphonie en ut mineur avec orgue, de Saint-Saëns.
Par l'Orchestre de Paris, sous la direction de D. Barenboïm ; soliste : Pierre Cochereau, à l'orgue de Notre-Dame.
22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 55 Cours d'anglais.
11 h 15 Dimanche matin.
Emission de J. Martin ; 11 h. 20, Entrez les artistes.
12 h 45 Journal.
13 h 20 Dimanche matin (suite).
Incroyable mais vrai ; 14 h. 20, série : Drôles de dames ; 15 h. 15, Ecole des fans ; 15 h. 55, Les voyageurs de l'histoire ; 16 h. 25, Thé dansant.
17 h 5 Feuilleton : Une fille seule.
18 h La course autour du monde.
18 h 55 Stade 2.
20 h Journal.
20 h 35 Téléfilm (cycle fantastique) : Frankenstein
D'après le roman de M. Shelley ; réal. G. Jordan.
(Lire notre sélection.)
21h 50 Document : La fin des héritiers.
De P. Breugnot ; réal. B. Bouthier. N° 3 : l'espoir.
Contre ceux qui doutent ou se replient dans le confort, il en est qui réagissent, qui refusent la routine et la fatalité...
22 h 40 Le petit théâtre.
« Et Dieu créa le monde », de J. Sternberg.
(Lire notre sélection.)
23 h 10 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

10 h Emissions de l'I.C.E.I. destinées aux travailleurs immigrés : Mosaïque.
15 h 45 Court métrage.
16 h Ecouter le pays chanter.
La chanson qui voulait voir la mer. Michel Fugain a invité deux chanteurs de la région niçoise, Christian Leclerc et Pado, un groupe de Marseille, les Baladins, et Bachas et Mont Joia.
17 h Prélude à l'après-midi.
« Unanswered Question » (Ives), par l'Orchestre philharmonique de New-York, dir. L. Bernstein ; « 5e petite symphonie » (D. Milhaud), par les Philharmonistes de Châteauroux, dir. J. Komives.
17 h 20 Théâtre de toujours : « le Mariage de Figaro ».
De Beaumarchais, par la compagnie Jacques Weber, Théâtre du 8e à Lyon. Mise en scène F. Petit.
La fin d'un monde et l'attente d'un autre. Figaro, valet révolté, s'insurge contre l'arbitraire et revendique pour lui la liberté de la société libertine et galante du dix-huitième siècle.
19 h 40 Spécial DOM-TOM.
20 h Série : Benny Hill.
20 h 30 Une histoire de la médecine.
La médecine devant l'épidémie (no 2)
Les obstacles — d'ordre expérimental, mais plus souvent idéologiques, — que la médecine a rencontrés pour triompher de l'épidémie. Guidé par le professeur Mollaret, de l'Institut Pasteur, ce film réalisé par Jean-Louis Fournier utilise les premiers documents tournés sur la tuberculose et des reportages plus contemporains sur la « chasse » aux « varioleux ».
21 h 25 Journal.
21 h 40 L'invité de FR 3.
Raymond Poulidor.
22 h 30 Cinéma de minuit : « le Portrait de Dorian Gray ».
Film américain d'A. Lewin (1946), avec G. Sanders, H. Hatfield, D. Reed, P. Lawford, L. Gilmore, A. Lansbury (v.o. sous-titrée. N. rediffusion).
Londres, années 90. Sous l'influence d'un esthète cynique, un beau garçon se livre à la débauche et à toutes les turpitudes. Il reste étrangement jeune, tandis que son portrait vieillit pour lui, marqué de ses vices et de ses souillures.

A VOIR

Vivre intensément

DRAMATIQUE :
L'AUTOMATE
Vendredi 30 janvier
FR 3, 21 h. 30

Trois êtres qui fuient l'habitude et le quotidien, qui veulent être sûrs qu'on peut encore vivre avec intensité. Ils n'étaient que des automates. Les voici redevenus des êtres vivants, qui peuvent se parler et se comprendre. Le lieu de cette rencontre : une grande foire, une braderie, moment privilégié comme les carnavals, pour exprimer pleinement ce qui leur est refusé ailleurs pour « jouer à » tout renverser, pour vivre « autrement » et rejeter le poids des valeurs négatives. Car, dit la scénariste Hortense Dufour, « tout est possible durant la braderie : ne plus être automate, c'est être libre. Pour une fois, on se parle, pas de violence, pas d'agressivité, on se rencontre ». Une rencontre, une liberté sans lendemain ?

Du métro au peintre

MAGAZINE EXPRESSIONS
« L'ART ET LA VILLE »
Vendredi 30 janvier
TF 1, 22 h. 35

Un bon sujet, l'art et la ville, il sert de thème commun, ce mois-ci, aux quatre reportages très différents, très marqués par le regard des réalisateurs. « L'objet dans la ville », ce sont les corbeilles à papier, les cabines téléphoniques, les bancs... A Lyon, deux concepteurs ont tout créé autour du métro : les voitures, les distributeurs automatiques, les couleurs des murs, les sièges... Alain Ferrari et Jean-Claude Vernier ont regardé cette expérience unique de « design » total en France, regard ironique sur un métro conçu pour ne pas réveiller les gens entre leur dodo et leur boulot. Avec « Le musicien dans la ville », Michel Dumoulin et Béatrice Caufman s'interrogent sur l'influence des lieux, des publics, sur la musique de Georges Aperghis, ce musicien (nommé directeur de la musique au Théâtre national de Chaillot) qui dit ne pas composer la même selon qu'il est à Avignon, à New-York ou à Bagnolet. On verra ensuite une promenade dans le sous-sol de Paris, qui garde les traces de notre passé (« La mémoire de la ville », par Jean Labib et Martine Chaussin), et une autre, dans les rues de Paris, celles que voyait le peintre Pissarro, en 1881, mises en parallèle avec celles, les mêmes, telles qu'on les voit aujourd'hui (« Le peintre et la ville », par Geneviève Bastid et Elysabeth Couturier).

Vidéo rock

VARIETES :
CHORUS
Samedi 31 janvier
A 2, 18 h. 05

Du nouveau à *« Chorus »* : enfin des images ! Quelque chose à regarder. Deux extraits de *Flash rouge*, un opéra rock monté en 1979 par Marc'O *(les Idoles)* et Geneviève Hervé *(la Barre)*, filmé par l'INA et retravaillé au « truqueur universel », le synthétiseur vidéo inventé par Coupigny et fabriqué par le service de la recherche de l'O.R.T.F. à la fin des années 60 (aujourd'hui à l'INA).

(Des fans me disent que si, c'est très bien filmé en général les concerts de Chorus, qu'on voit bien le travail des musiciens, les doigts du bassiste, les mains du batteur, etc., la « frime » des uns et des autres, bref, que c'est du bon documentaire. Dont acte. Reste cependant que les images pourraient devenir musique à leur tour, c'est-à-dire fiction, sans forcément perdre leur force documentaire.)

Geneviève Hervé et Marc'O, abordant pour la première fois, à l'invitation du groupe de recherche image de l'INA, le monde des machins trucs chouettes électroniques, font d'emblée la preuve que la vidéo sied au rock. Que les couleurs crues, acides, fluorescentes, loukoumiesques, vinasses ou, au contraire, neutres, brumeuses, veloutées (on remarquera des gris feuille d'olivier, des blancs mercure) que génère le synthétiseur font merveilleusement corps avec les rythmes et les mots de ces chansons plutôt violentes (dans *Flash rouge* il est question des *kids* qui sont mal élevés et qui se révoltent contre les compromis et les bavures). Les transformations de couleurs, les surimpressions de petits carrés, de grilles, de lunes, ou de toute autre forme à évolution rapide, vous attrapent les yeux et ne les lâchent plus. Un conseil : débranchez votre fer, reposez votre couteau, vous risquez de vous faire du tort. — J.-P. F.

Le monstre en lui-même

TELEFILM :
« FRANKENSTEIN »
Dimanche 1er février
A 2, 20 h. 35

D'abord lié à l'épanouissement du roman gothique et du roman populaire, le fantastique a finalement constitué un genre en lui-même. Parmi les thèmes privilégiés qu'il a nourris, celui de Frankenstein est sans doute un des plus complets et des plus expressifs, des plus célèbres aussi depuis le roman de Mary Shelley (1817). Renouant directement avec le mythe de Prométhée, l'histoire de ce savant qui crée un homme artificiel à partir de cadavres répond à une double interrogation. La solitude d'abord, solitude, qui, dans la légende, pèse sur le monstre à cause de sa laideur et le conduira à tout détruire jusqu'à son propre créateur. Ensuite, le désir de l'homme d'égaler un jour Dieu dans sa connaissance et dans son œuvre de création. La littérature, de Prométhée à Frankenstein en passant par le Dr Faustus, a très abondamment illustré ce thème romantique par excellence, mais les adaptations du roman de Mary Shelley l'ont détourné le plus souvent de sa portée existentielle et philosophique pour n'en faire que la matière de récits de terreur. Le cinéma aussi s'empara du mythe : films muets d'abord ; puis, en 1931, le premier *Frankenstein* parlant de James Whale, avec Boris Karloff dans le rôle du monstre, jusqu'au film comique de Mel Brooks, *Frankenstein Junior*, pour n'en citer que quelques-uns. La télévision s'est mise, elle aussi, de la partie : on verra donc cette version en deux épisodes, dans une adaptation de Sam Hall et de Dan Curtis, qu'Antenne 2 présente dans son « Cycle fantastique ».

Les désillusions de Sternberg

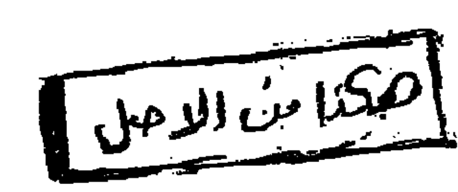
LE PETIT THEATRE
« ET DIEU CREA LE MONDE »
Dimanche 1er février
A 2, 22 h. 40

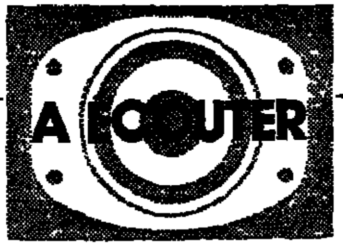
Dieu est une femme, elle a la beauté grave de Claude Degliame. Ainsi en a décidé Jacques Sternberg, humoriste futurologue qui ne craint pas de plonger jusqu'aux sources du temps, spécialiste des « contes froids », des histoires courtes, des romans brefs, d'un théâtre fondé sur l'imagination, grand maître du comique tranchant, démythificateur des modes, « désillusionniste ».

La lucidité le mène, rien ne lui échappe, rien ne lui résiste. Mais il n'est pas haineux, il rage. Et s'il rage, c'est qu'il aime, c'est qu'il voudrait parfaits ces hommes que Dieu a ratés. Car il / elle a dû s'entourer d'une équipe, et tout ne va pas toujours tout seul dans cette fumeuse et mégalomane entreprise qui consiste à créer notre monde fou furieux.

Zorro vengeur, sentimental, justicier anar et sarcastique, Jacques Sternberg tire, fait mouche, et laisse parler son cœur.

C'est José-Maria Berzosa qui a réalisé, pour « Le petit théâtre d'Antenne 2 », cette rêverie drôlatique. — C. G.





● **GRAND PRIX PAUL GILSON 1980 : « Ombrie, ou ici un grand silence », F.C., 26 janvier, 20 heures.**

Le texte est de Bruno Villien, la réalisation de Michel Corod ; la dramatique a été produite par la Radio-Suisse romande, et a obtenu cette année le prix Paul Gilson. L'argument est le *suivant : un homme et une* femme, séparés depuis longtemps, se retrouvent à Pérouse *en Ombrie, parce que leur fils* vient d'y mourir. Ils ne savent pas de quoi ; ni l'un ni l'autre *ne le connaissait vraiment.* Il n'y a pas de réponses, mais, simplement, « un grand silence ».

● **LA MATINEE DES AUTRES : « La Calligraphie », F.C., 27 janvier, 9 h. 05.**

Jacqueline Kelen a demandé à des calligraphes, des artistes, des professeurs, japonais, chinois et arabes, à la fois de décrire la technique de cet art et d'évoquer ses liens avec l'esthétique et les religions.

● **PROGRAMME MUSICAL DE FRANCE-CULTURE : « Renaissance de la musique traditionnelle », semaine-titre du 26 au 30 janvier, du lundi au jeudi à 17 h. 30 et du mardi au vendredi à 11 heures.**

Cette série d'émissions consacrées au *regain* d'intérêt, dans la dernière décennie, pour les musiques traditionnelles (il est question principalement du mouvement Folk), a nécessité plusieurs années de recherche et une trentaine d'interviews en France et en Angleterre. C'est dire qu'elle présente un ensemble unique de documents musicaux et de réflexions. Il s'agit d'une coproduction avec la B.B.C., et la réalisation est de Elisa et Gérard Pin.

● **WEEK-END BARTOK :** Aussi étrange que cela puisse paraître, le nom des compositeurs n'est pas sans incidence sur leur popularité. Régulièrement mis à l'affiche des concerts à présent, *Bartok a longtemps été* tenu éloigné des mélomanes qui s'effrayaient de ces deux *syllabes dont l'une sonnait* comme une percussion sèche, tandis que l'autre laissait pres*sentir quelque barbarie... N'avait-*il pas écrit un *Allegro Barbaro* que les apprentis pianistes fai*saient résonner rageusement et* une *Sonate pour deux pianos et percussion* qui réunissait tout *ce qu'on pouvait imaginer* de plus cruel ? Aussi, pendant des années, a-t-on joué de préférence les *Danses roumaines*, le *Divertimento* et le *Concerto pour orchestre*. Le nom de l'auteur était toujours là comme une garantie de modernité, mais les auditeurs étaient épargnés. Ainsi Bartok, comme Stravinski avant lui, était devenu, si l'on peut dire, la bonne sorcière du village, celle dont on menace les abonnés de mauvaise composition lorsqu'ils se plaignent d'entendre trop souvent les mêmes choses. C'est peut-être parce qu'il est temps qu'on en finisse avec ces enfantillages que France-Culture ne sera pas en reste, car, en ouverture de la la « Semaine-Titre », qui sera consacrée à Bartok, du 2 au 6 février, sur cette chaîne, on pourra entendre, le samedi 31 janvier à 16 h. 20 et le dimanche 1er février à 12 h. 45, la retransmission de deux concerts donnés à Amiens par le quatuor Kodaly et le pianiste Claude Helffer où sera interprété entre autres un « Quatuor en fa » inédit. L'émission « Pouvoirs de la musique » du vendredi 30 à 16 heures sera consacrée également à un débat sur Bartok.

G. C.

ÉMISSIONS RÉGULIÈRES

DU LUNDI AU VENDREDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 4 h. 30 : Bon pied, bon œil : 6 h. 30, P. Douglas et A. Pavy : 7 h. 10, Chronique politique : 7 h. 25, Bloc-notes économique ; 7 h. 40, L'humeur du jour ; 7 h. 50, Parlons clair, de J. Paletou ; 8 h. 25, Politique étrangère, d'E. Sablier ; 8 h. 30, Revue de presse, de D. Saint-Hamond ; 8 h. 45, E. Ruggieri et B. Grand ; 11 h., Le Tribunal des flagrants délires : 12 h., Deux manches et la belle, par G. Klein ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F : 13 h., Inter 13.

13 h. 30, Louisiane, par M. Denuzière, 14 h. 5, Les surdoués, de B. Mabille ; 15 h., A cœur et à Kriss ; 16 h., Les cinglés du music-hall, de J.-C. Averty ; 17 h., Radioscopie : le professeur Deros (lundi), Michel Debatisse (mardi), Zoé Oldenbourg (mercredi), Georges-Henri Rivière (jeudi), Elisabeth Badinter (vendredi) ; 18 h., Le magazine de P. Bouteiller ; *19 h. 20, le téléphone sonne (le mercredi : Duel).*

20 h. 5, Loup-Garou, de P. Blanc-Francard ; 21 h. 5, Feed back, de B. Lenoir ; 22 h. 10, Y'a d'la chanson dans l'air ; 23 h. 5, J. Artur et X. Fauche ; 1 h., Allô Macha ; 3 h., Au cœur de la nuit.

● RADIO BLEUE : 6 h., C. Ceylac ; 9 h. 30, Le temps de la T.S.F. ; 10 h. 30, J.-P. Bertrand ; 12 h., Au revoir.

● EUROPE 1 (informations toutes les heures) : 5 h., J.-C. Laval ; 6 h., P. Gildas et Maryse ; 6 h. 45, Bonjour la France, de P. Bonte ; 8 h. 30, La revue de presse et Expliquez-vous, d'I. Leval ; 9 h., A vos souhaits de S. Collaro ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore, de P. Bellemare ; 13 h., Europe midi, d'A. Arnaud.

13 h. 30, Histoires vraies, de *P. Bellemare ; 14 h., Radio magazine* ; 16 h. 30, Il était une fois les stars ; 17 h., Hit-Parade, 19 h., Journal de J.-C. Dassier.

20 h., Programme secret, de François Diwo ; 21 h., Rock à Mymy, de M. Abraham ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 22 h. 40, Top à Wall Street ; 23 h., Barbier de nuit ; 0 h., L'invité de minuit ; 1 h., Séance de nuit.

● R.T.L. (informations toutes les demi-heures), 5 h. 30, M. Favières ; de 5 h. 45 à 7 h. 15 (toutes les demi-heures) L. Zitrone ; 8 h. 10, A. Prossard ; 8 h. 45, M. Meynier ; 11 h., La grande-parade de M. Drucker ; 13 h., Journal.

13 h. 30, Joyeux anniversaire, de P. Sabatier ; 14 h. 30, M. Grégoire ; 15 h., Fabrice et Sophie ; 16 h. 30, Les grosses têtes.

18 h. 30, Chansons d'hier-Chansons d'aujourd'hui ; 20 h. 30, Relax Max ; 22 h. 30, Journal et « leader » ; 0 h., Les nocturnes ; 3 h., Variétés.

● R.M.-C. (informations toutes les heures) ; 5 h., Jose Sacre ; 7 h., Carole Chabrier ; 9 h. 15, J.-P. Foucault et Léon ; 9 h. 30, L'espace d'une vie ; 11 h., Le million ; 12 h., La raison du pourquoi ; 12 h. 40, Quitte ou double ; 13 h. 20, Plus près, plus chaud ; 14 h., Gérard ; 14 h. 30, Vie privée ; 15 h. 30, Les signes du destin, avec B. Allemane ; 16 h. 30, Enquête sur une vedette, par Jacques Pessis ; 17 h., Cherchez le disque ; 18 h., Vanille fraise, avec Patrick Roy ; 21 h., A notre âge et à l'heure qu'il est.

LE WEEK END
SAMEDI

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., L. Bozon ; 8 h. 30, Revue de presse, 8 h. 45, Chronique de M. Droit ; 9 h., La clef verte ; 10 h. 30, Avec tambours et trompettes de J.-F. Kahn ; 12 h. Vécu ; 12 h. 45, Le jeu des 1 000 F ; 13 h., Samedi actualité magazine ; 14 h. 5, L'oreille en coin, 18 h., Les étoiles de France-Inter ; 19 h., Journal ; 20 h. 10, La tribune de l'histoire, par A. Castelot et A. Decaux ; 21 h. 15, La musique est à vous, par J. Fontaine ; 22 h. 10, Les tréteaux de la nuit ; 23 h. 5, Au rythme du monde, de M. Godard ; 0 h., Inter danse ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 5 h., A. Perez ; 9 h., Journal ; 9 h. 15, A vos souhaits ; 11 h., Le Sweepstake ; 12 h., Le Tricolore ; 13 h., Europe-Midi ; 13 h. 20, Chronique de J. Daniel ; 13 h. 30, Histoires vraies ; 14 h., Histoire d'une vie ; 15 h., C. Morin ; 17 h., Hit-parade ; 19 h., Journal ; 19 h. 30, Football ; 20 h., Hit-parade des clubs ; 22 h. 30, Europe panorama ; 22 h. 40, Revue de presse économique ; 22 h. 45, Concerto pour transistor, d'E. Lipmann ; 24 h., Viviane ; 1 h., Service de nuit.

● R.T.L. : 5 h. 40, J.-P. Imbach ; 8 h. 45, Chronique politique et économique internationale d'A. Fontaine ; 9 h. 10, Stop ou encore, avec E. Pages ; 13 h., Le journal inattendu ; 14 h., W.R.T.L. Country Lang. 18 h. 30, W.R.T.L., tubes, avec J.-B. Hebey, 20 h. W.R.T.L. « Hit des clubs », avec B. Schu ; 22 h. 15, W.R.T.L., Live, de D. Farran.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine ; 9 h. 15, Les plus belles chansons du monde, 11 h. Les millionnaires ; 12 h., De la cave au grenier, 12 h. 30, Quitte ou double ; 13 h., Magazin du disque ; 15 h., Hit-parade avec Jean Meledo, 19 h. 30, Hôtel de Paris ; *20 h. 30* Disco-Club.

DIMANCHE

● FRANCE-INTER (informations toutes les heures) : 5 h., Louis Bozon ; 9 h. 30, (et à 14 h. 5), L'oreille en coin ; 12 h., Dimanche actualités magazine ; *12 h. 45, Le jeu des 1 000 F* ; 18 h., Spectacles Inter ; 19 h. 20, La vie du sport ; 20 h., *Le masque et la plume* ; 21 h. 15, *La musique est à vous* ; 22 h. 10, Jam-Parade, d'A. Francis ; 23 h., Futura, de L. Pradel ; 0 h. 5, Inter-danse, de J. Dona ; 1 h. 30, Les choses de la nuit.

● EUROPE 1 : 6 h., Julie ; 7 h. 45, Sports ; 8 h. 30, Journal ; 8 h. 35, C'est dimanche, avec C. Morin et Maryse ; 9 h., Journal ; 12 h. 30, Europe-Midi dimanche ; 12 h. 50, Bon appétit la France, de P. Bonte ; 13 h., Gros *plan*, de *P. Bauchard* ; 13 h. 30, Les années 50, de R. Willar ; 14 h., Y. Hegann ; 15 h. 30, Hit-Parade ; 18 h. 30, *Europe-Soir ; 19 h., Le club de* la presse ; Shimon Peres ; 20 h., Journal auto-moto ; 20 h. 15, Rock à Mymy ; 22 h. 30, Europe-panorama ; 23 h., *Pour ceux qui* aiment le jazz ; 0 h., Viviane.

● R.T.L. : 6 h., J.-P. Imbach, 9 h. 20, Stop ou encore ; 13 h. 15, W.R.T.L., Nouveautés de J.-B. Hébey, 15 h. 35, W.R.T.L. Rock ; 18 h. 30, Hit-Parade ; 21 h., Grand Orchestre de P. Petit ; 22 h. 15, Jazz, avec P. Adler ; 0 h., W.R.T.L.

● R.-M.-C. : 5 h., Max La Fontaine, 9 h. 20, Les meilleurs des meilleurs ; 13 h., Chansons spectacles ; 16 h., Passé-Présent, 19 h., Jazz ; 21 h., Musique classique, avec L. Rose ; 23 h., Musique de nuit.

Lundi 26 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinale.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Les lundis de l'histoire : histoire et anthropologie en Afrique : le royaume baboum.
10 h. 45, Le texte et la marge : avec Anne Lenicoul : « le Sorcier assassiné ».
11 h. 2, Evénement-musique.
12 h. 5, Agora, avec M. Fichet, président de l'Association générale des usagers de la langue française.
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Atelier de recherche instrumentale : jeu de cloches, avec le compositeur Alain Kremsky.
14 h., Sons : quotidien, la traversée du zéro, par H. Champroux.
14 h. 5, Un livre, des voix : « le Crétois », de Pandelis Prévélakis.
14 h. 47, Contact.
15 h., *Le fond de la question* : la psycho-sociologie du chômage.
16 h. 20, Actualité : l'Opéra du Sichuan (pour la première fois à Hongkong).
16 h. 50, Départementale à Lunéville.
17 h. 32, Renaissance de la musique traditionnelle : une démarche nouvelle.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson *Mac Cullers* », d'A. Lemaitre.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Présence des arts : A la recherche de Pablo Cargallo.
20 h., *« Ombrie, ou ici un grand silence »*, de B. Villien.
21 h., L'autre scène ou les vivants et les dieux : Descartes et la crise de la raison.
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'imitation.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Bach, Duparc, Colonna, Saint-Saëns, Monteverdi ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine : la musique symphonique de Scriabine ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Style classique (Haydn, Mozart, Bach, Chopin).
12 h. Musique de table : Œuvres d'Offenbach et J. Strauss ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : Bernard Soustrot.
14 h., *Musiques* : Répertoire choral (Mozart, Brückner) ; 15 h., Inventaire pour demain (Boucourechliev, Mache) ; 16 h., L'ange du cocasse : Emmanuel Chabrier ; 17 h., Symphoniques (Rachmaninov, Arensky).
18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Chasseurs de sons stéréo.
20 h. 30, Concert (cycle de quatuors, en direct du grand auditorium) : Quatuor à cordes n° 78 en si bémol majeur (Haydn) ; Quatuor à cordes, création (Tisné), Quatuor à cordes n° 8 en mi mineur (Beethoven), par le quatuor Via Nova.
23 h., Ouvert la nuit ; Solistes français d'aujourd'hui, le violoniste Jean-Pierre Wallez (Lalo, Debussy, Fauré) ; 0 h. 5, Domaines de la musique électro-acoustique.

Mardi 27 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; à 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, La fontaine d'eau vive, par C. Mettra.
9 h. 7, La matinée des autres : la calligraphie.
10 h. 45, Un quart d'heure avec : Louise Weiss.
11 h. 2, Renaissance de la musique traditionnelle : Evolution du revival.
12 h. 5, Agora, avec J.-Fr. Fogel : « Morand express ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Libre parcours variétés, au Petit Forum des Halles.
14 h., Sons : quotidien, la traversée du zéro, par H. Champroux.
14 h. 5, Un livre, des voix : Jean Cayrol, « l'Homme dans le rétroviseur ». « Poésie-Journal ».
14 h. 47, Magazine international.
16 h. 20, Actualité : le musée Pissarro à Pontoise.
16 h. 50, Départementale : en direct de Lunéville.
17 h. 32, Renaissance de la musique traditionnelle : le collectage.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mac Cullers », d'A. Lemaitre.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. h. 30, Science : la matière aujourd'hui ; les plasmas.
20 h., Dialogues : Dissuasion et défense de l'Europe, avec le général F. Valentin et *J.-P. Chevènement (P.S.)*.
21 h. 15, Musique de notre temps, avec Sergio Ortega.
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'imitation.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Rimski-Korsakov, Chausson, Couperin, E. Strauss ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Scriabine) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Style classique (Bach, Haydn, Mozart).
12 h., Musique de table : « Carnaval des animaux », de C. Saint-Saëns, dir. G. Pretre ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h. Les musiciens ont la parole : Bernard *Soustrot*.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (carnavals aux Amériques) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Piano (Brahms, Scriabine) ; *15 h. 55, Un disque pour la semaine* : « Messe sexardique », de Liszt, par les Chœurs de l'armée du peuple hongrois, dir. B. Podor et I. Kiss ; 16 h. 30, L'art de Hermann Scherchen (Offenbach, Mahler).
18 h. 2, Six-huit ; Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Premières loges ; Bidu Sayao, soprano (Mozart, Gounod, Puccini).
20 h. 30, Concert (Festival de Lille 1980) : Symphonie n° 4 en mi mineur (Brahms) ; « Ainsi parlait Zarathoustra », poème symphonique (R. Strauss), par l'Orchestre national de France, dir. G. Albrecht.
22 h. 30, Ouvert la nuit : Les chants de la terre (traditions musicales dans le monde) ; 23 h., Revue de la presse et de l'édition musique internationale : José Bruyr (Brahms, Ropartz, Dukas, Dutilleux, Ingelbrecht, Migot).

Mercredi 28 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h. Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des sciences et des techniques : histoire des sciences.
10 h. 45, Le livre, ouverture sur la vie : Table ronde sur la production littéraire « Jeunesse » de l'année 1980.
11 h. 2, Renaissance de la musique contemporaine : *Caractéristiques de la musique traditionnelle.*
12 h. 5, Agora.
12 h. 45, Panorama : émission spéciale sur les Etats-Unis.
13 h. 30, Magazine des Jeunesses musicales de France, par J.-L. Cavalier.
14 h., Sons : quotidien, la traversée du zéro.
14 h. 5, Un livre, des voix : Conrad Detrez, « les Noms de la tribu », « le Dragueur de Dieu ».
14 h. 47, L'école des parents et des éducateurs : violence des enfants, violence contenue du couple ?
15 h. 2, Points d'interrogation : les grandes civilisations.
16 h. 20, Actualité.
16 h. 50, Départementale, en direct de Lunéville.
17 h. 32, Renaissance de la musique traditionnelle : le répertoire du revival.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mac Cullers », d'A. Lemaitre.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, La science en marche : la genèse des gisements de métaux.
20 h., La musique et les hommes : « Pyrame et Thisbé », de Hasse, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. E. Loehrer.
22 h. 30, Nuits magnétiques : l'imitation.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Machaut, Rameau, Lekeu, Berlioz ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine : (Scriabine) ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le Matin des musiciens : Style classique, Haydn de 1770 à la mort de Mozart.
12 h., Musique de table : Œuvres de Hauberger, Popp ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole.
14 h., Microcosmos : Les études à l'étude ; 14 h. 20 (et 16 h., 16 h. 50), Le compagnon de l'après-midi ; 14 h. 30 (et 16 h. 05), Kaléidoscope (Jolivet, Bach, Webern, Beethoven) ; 15 h. (et 16 h. 55), Pêle-mêle infos ; 15 h. 15, Le jeu des énigmes ; 15 h. 30, Galerie de portraits : Joséphine Lang 1815-1880 (Lang, Mendelssohn) ; 16 h. 30, Chants du village ; 17 h., Feuilleton ; 17 h. 10, Haute infidélité : Le temps musical.
18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Equivalences (non voyants) : Œuvres de Schubert et Debussy.
20 h. 30, Concert (Festival de Saintes, crypte Saint-Eutrope 2-4-80) : Œuvres de Wipo de Bourgogne et d'anonymes, par l'ensemble Venance Fortunat, avec A.-M. Deschamps, A. Morillas, D. Vellard, C. Veilard, C. Liégeois, M. Stefan ; 22 h., Cycle acousmatique INA-G.R.M. : Autour de Ph. Mion ; 23 h., Ouvert la nuit : Les mémoires de la musique (Strauss, Mozart, Wolf, Mahler, Zemlinski, Schœnberg).

Jeudi 29 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : l'agonie de l'empire ottoman ; *8 h. 32, Albert le Grand* ou la révolution du savoir.
8 h. 50, La fontaine d'eau vive.
9 h. 7, Matinée de la littérature.
10 h. 45, Questions en zig-zag : Auguste Le Breton, « la Môme Piaf » (T. II).
11 h. 2, Renaissance de la musique traditionnelle : comment évoluer ?
12 h. 5, Agora : Elvire de Brissac, « Une forêt soumise ».
12 h. 45, Panorama : le dix-neuvième siècle.
13 h. 30, Renaissance des orgues de France, à *Souvigny (Allier)*.
14 h., Sons : quotidien, la traversée du zéro.
14 h. 5, Un livre, des voix : Pierre Moustiers, « le Cœur du voyage ».
14 h. 47, Questions croisées : Qui souhaite des peintures abstraites à l'usine ?
15 h. 50, Contact.
16 h., Le magasin des nouveautés : les miniaturisations.
16 h. 50, Départementale, en direct de Lunéville.
17 h. 32, Renaissance de la musique traditionnelle : les radio-ballades.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mac Cullers », d'A. Lemaitre.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les progrès de la biologie et de la *médecine : la ménopause.*
20 h., « Europa », de René Kalisky, réalis. J.-P. Colas, avec J.-P. Jorris, G. Leclerc, Douchka, H. Verner, M. Cuvelier...
22 h. 30, Nuits magnétiques : Trajectoires.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Haydn, Gesualdo, Satie, Debussy ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine (Scriabine) ; 7 h. 40, Actualité de la semaine ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Eveil à la musique : L'oreille en colimaçon.
9 h. 17, Le Matin de musiciens : Style classique, « Mozart et le dramatique ».
12 h., Musique de table : « le Papillon », acte 1 d'Offenbach, dir. R. Bonynge ; 12 h. 35, Jazz classique ; 13 h., Les musiciens ont la parole : Michel Debost.
14 h., Musiques : Les chants de la terre (carnavals aux Amériques) ; 14 h. 30, Liturgies chrétiennes hispaniques ; 15 h. 30, Symphoniques (d'Indy, Kodaly) ; 16 h. 30, Hommage à Thomas Schippers (Schubert, Rossini).
18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Concert (en direct de l'auditorium 106) : « Trio n° 3 en ut majeur » (Haydn) ; « Trio opus 70 n° 2 » *(Beethoven) ; « Trio opus 15 »* (Smetana), par le Trio Delta ; 20 h., Concours international de guitare.
20 h. 30, Concert : Musique à découvrir (soirée *anglaise en direct de l'auditorium 105)* : « Quatuor à cordes » (Vaughan-Williams) : « The poet's echo » (Britten) ; « Quintette pour hautbois et cordes » (Bliss) ; « Quintette pour clarinette et cordes » (*Cannon*), par *le* quatuor Athenaeum, avec M. Sartova, soprano, M. Croquenoy, hautbois, R. Fontaine, clarinette ; 22 h. 30, Ouvert la nuit : le lied schubertien (1824-1828) ; 23 h., Les compositeurs composent et proposent : Denis Cohen (Stockhausen, Cohen).

Vendredi 30 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., *Les chemins de la connaissance* : l'agonie de l'empire ottoman ; 8 h. 32, Albert le Grand ou la révolution du savoir.
8 h. 50, Echec au hasard.
9 h. 7, Matinée des arts du spectacle.
10 h. 45, Le texte et la marge.
11 h. 2, Renaissance de la musique traditionnelle : Quel avenir ?
12 h. 5, Agora : Ginette Augier, « *Correspondances*, avec J. Bousquet ».
12 h. 45, Panorama.
13 h. 30, Musiques extra-européennes : le prêche *dans les églises baptistes.*
14 h., Sons : quotidien, la traversée du zéro.
14 h. 5, Un livre, des voix : Jean d'Ormesson, « Dieu, sa vie, son œuvre ».
14 h. 47, Un homme, une ville : Henri Rousseau, le Douanier à Paris.
15 h. 50, Contact.
16 h., Pouvoirs de la musique (en direct d'Amiens), revue musicale, par Alain Paris.
18 h. 30, Feuilleton : « Ballade pour Carson Mac Cullers », d'A. Lemaitre.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Les grandes avenues de la science moderne : ordre et désordre dans la matière.
20 h., La pyramide de Falicon, par Fr. Estèbe et J. Couturier, avec H. Broch et J.-P. Bessac.
21 h. 30, Black and blue : le jazz à deux temps.
22 h. 30, Nuits magnétiques : trajectoires.

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Quotidien musique : Œuvres de Corelli, Schœnberg, Fauré, Mozart, Messiaen) ; 7 h. 5, L'intégrale de la semaine *(Scriabine)* ; 7 h. 40, Actualité du disque ; 8 h. 30, Magazine d'informations culturelles.
9 h. 2, Le matin des musiciens : Style classique (Haydn) ; Musique en vie (Beethoven, Haydn).
12 h., Musique de table : « le Papillon », 2e acte, d'Offenbach, dir. R. Bonynge ; 12 h. 35, Jazz classique ; *13 h., Actualité lyrique.*
14 h., Musiques : Les chants de la terre (carnavals aux Amériques) ; 14 h. 30, Les enfants d'Orphée ; 15 h., Inventaire pour demain (Ancona, Aperghis, Chaynes) ; 17 h., Les lumières de Saint-Saëns : l'orchestre du virtuose.
18 h. 2, Six-huit : Jazz time ; 18 h. 30, Magazine de D. Lemery ; 20 h., Actualité lyrique.
20 h. 20, Concert (cycle d'échanges franco-allemand : « Deux portraits » (Bartok) ; « Concerto pour violon et orchestre en la mineur » (Dvorak) ; « Manfred », poème symphonique (Tchaïkovski), par l'Orchestre symphonique de la radio de Stuttgart, dir. Uri Ségal, avec Yuval Yaron, violon ; 22 h. 15, Ouvert la nuit : Portraits par petites touches (Fauré, Ravel) ; 23 h. 5, Vieilles cires : « Symphonie n° 3 » de Beethoven, dir. Pitzner ; 0 h. 5, Jazz Forum.

Samedi 31 janvier

FRANCE - CULTURE

7 h. 2, Matinales.
8 h., Les chemins de la connaissance : regards sur la science.
8 h. 30, Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Qui sont les Berbères ?
9 h. 7, Matinée du monde contemporain.
10 h. 45, Démarches avec... Charles Dupechez, « les divas ».
11 h. 2, La musique prend la parole : Claude Debussy et les régions de la musique française.
12 h. 5, Le pont des arts.
14 h., Sons.
14 h. 5, « Avez-vous lu Baruch », ou le portrait présumé de Spinoza. Emission de M. Cohen et J. Antoine, avec J.-T. Desanti, G. Deleuze, E. Levinas, avec des textes de Freud, Althusser, Nietzsche, Descartes...
16 h. 20, Livre d'or : week-end Bela Bartok à Amiens, avec le Quatuor Kodaly.
17 h. 30, L'Itinéraire de Louis Dacquin, par Ph. Esnault, avec A. Cervoni.
19 h. 25, Jazz à l'ancienne.
19 h. 30, Communauté radiophonique des programmes de langue française.
20 h., « L'Amaryllis », de M. Tourneur, avec D. Genee, R. Blaess, J. Topart, G. Jor, G. Cailland, J. Leuvrais, récitant S. Milliot, violoncelle...
21 h. 15, « Delphine », de Cl. Seignolles.
21 h. 55, Ad lib, avec M. de Breteuil.
22 h. 5, La fugue du samedi.
-/Ca

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Terre natale : Musique populaire d'Afrique.
6 h. 30, Musiques pittoresques et légères : La musique récréative et la danse (Damase, Messager, Devogel, Strauss, Donato, Di Lazarro, Tomsco...).
7 h. 40, De l'opéra bouffe à l'opérette : « la Belle Hélène », fin (Offenbach), par les chœurs de l'Opéra du Rhin, dir. G. Wagner et l'Orchestre philharmonique de Strasbourg, dir. A. Lombard, avec Jane Rhodes.
9 h. 2, Samedi : Magazine de Jean-Michel Damian, œuvres de Vivaldi, Bach et Sibelius ; 10 h. 30, Enregistrements historiques et rééditions (Bach) ; 12 h. 45, Musique ancienne (Buxtehude, Monteverdi) ; 12 h. 35, Jazz (Sun Ra, A. Ayler) ; 13 h. 15, Débat ; 14 h. 30, Acoustique musicale (Bach).
16 h. 30, Concert de musique de chambre : Fêtes musicales en Touraine (Grange de Meslay, 27 juin 1980), œuvres de Bach, Hindemith, Lutoslawski et Ravel, avec Oleg Kagan, violon et alto, Natalia Gutman, violoncelle.
18 h., Comment l'entendez-vous ? « Les héroïnes en détresse », par Jorge Lavelli (Monteverdi, Wagner, Offenbach, Bizet, de Falla, Puccini, Mozart, Verdi).
20 h. 05, Soirée lyrique (échanges internationaux) : « Requiem » de Donizetti, par les chœurs et l'Orchestre symphonique de la radio hongroise, dir. W. Gönnenwein, chef des chœurs, Ferenc Sapszon, avec J. Paszthy, soprano, T. Takacs, contralto, C. Otvos, baryton, D. Gulyas et L. Polgar, basses.
23 h., Ouvert la nuit : Genèse (Vivaldi, Donizetti, Bach) ; 0 h. 5, Le dernier concert : œuvres d'Ancelin, Schœnberg, Gillet, Saguer, par le Trio à cordes français.

Dimanche 1er février

FRANCE - CULTURE

7 h. 7, La fenêtre ouverte.
7 h. 15, Horizon, magazine religieux.
7 h. 40, Chasseurs de son : images et sons en Pyrénées-Bigorre.
8 h., Orthodoxie et christianisme oriental.
8 h. 30, Protestantisme.
9 h. 10, Ecoute Israël.
9 h. 40, Divers aspects de la pensée contemporaine : le Grand Orient de France.
10 h., Messe.
11 h., Regards sur la musique : « le Mariage secret » (Cimarosa).
12 h. 5, Allegro.
12 h. 45, Week-end Bela Bartok à Amiens : récital de piano par Claude Helffer.
14 h., Sons.
14 h. 5, La Comédie - Française présente : « L'Epreuve », de Marivaux ; « Les Folies amoureuses », de Regnard. Réal. G. Gravier.
18 h. 30, Ma non troppo.
19 h. 10, Le cinéma des cinéastes.
20 h., Albatros : les futuristes russes.
20 h. 40, Atelier de création radiophonique : le cinéma, par J.-L. Schefer.
23 h., Musique de chambre : Maciej et Jacek Lukaszczyk (*Mozart*) ; A. *Garabedian*, soprano, et S. Bouely, piano (Debussy) ; J.-R. Gravoin, violon, C. Maindive, violoncelle, R. Alessandrini, piano (C. Chaminade).

FRANCE - MUSIQUE

6 h. 2, Concert promenade : Œuvres de Veneux, Mozart, Sinding, Lube, Ziehrer, Adam, Puccini, *Boison*, Offenbach, Seiter, Strauss, Wieniawski.
7 h. 40, Dimanche matin : Les classiques favoris (Smetana) ; 8 h., Musiques chorales : « Requiem pour les défunts rois de France », d'E. du Caurroy, par l'ensemble Per Cantar e sonar, dir. S. Caillat ; la parole aux chefs de chœurs, avec S. Caillat ; 9 h. 2, Les classiques *favoris (Bartok)* ; 9 h. 30, *Cantate* BWV 14 de Bach pour le 4e dimanche après l'Epiphanie ; 10 h. 30, Les classiques favoris (Rachmaninov).
11 h., Concert (en direct du *grand auditorium*) : « Trio pour piano et cordes » (Brahms) ; « Trio pour piano et cordes » (Dvorak), avec J. Kalichstein, piano, J. Laredo, violon, et Sh. Robinson, violoncelle.
12 h. 5, Le jeu des penchants : Une personnalité fait état de ses goûts et présente quelques œuvres.
12 h. 45, Tous en scène : De *Broadway* à Hollywood (Gershwin).
13 h. 30, Jeunes solistes : Régine Garnier, soprano, Paul Apelian, clarinette, Angeline Pondepeyre, piano (*Spohr*, Schubert, Margoni).
14 h. 15, Les après-midi de l'orchestre : Charles Lamoureux dirige Wagner (histoire de la direction d'orchestre *en France*).
16 h. 15, La tribune des critiques de disques : L'œuvre intégrale pour piano et orchestre de Franz Liszt (avec la participation de Youri *Boukoff*).
19 h., Concert de jazz : Herbie Hancock, Chick Corea, John Lewis, Martial Solal à Juan-les-Pins et à Nice.
20 h. 5, Concert Musique pour tous (grand auditorium, 20 novembre) ; « Ouverture, scherzo et finale, opus 52 » et « Konzertstück pour piano et orchestre en sol majeur, opus 92 » (Schumann) ; « Symphonie n° 4 en mi bémol majeur A 95, Romantique » (Bruckner), par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. R. Weikert, avec H. Autebö, piano ; 22 h., Une semaine de musique vivante ; 23 h., Ouvert la nuit ; Saturnales (tradition musicale et poétique des Soufis turcs).



Shirley



FREDERIC TAVERNIER

RIPOSTES

Shirley Williams : le chômage des jeunes n'est pas inéluctable

Les perspectives européennes de l'emploi sont pessimistes. Pour l'ancien ministre travailliste de l'éducation, des « ouvertures » existent pour les jeunes.

ANNIE BATLLE

SHIRLEY WILLIAMS, Senior Research Fellow au Policy Studies Institute, ancien ministre de la science et de l'éducation du Royaume-Uni, est une figure populaire du parti travailliste, connue à la fois pour son caractère passionné (ses interventions sont célèbres) et sa modération (elle prône au sein du Labour un système de planification souple). A la réunion de l'O. C. D. E. (Organisation de coopération et de développement économique) sur les politiques d'emploi des jeunes au Danemark, en République fédérale d'Allemagne, et aux Etats-Unis — les 4 et 5 décembre 1980, — elle a présidé les trois groupes de travail et présenté un rapport sur les grandes questions économiques et sociales concernant le chômage des jeunes.

**

« Depuis 1970, le taux de chômage ne cesse d'augmenter dans les pays de l'O.C.D.E. Actuellement, on parle de 23 millions de chômeurs et de plus de 26 millions pour fin 1981 pour les vingt-quatre pays membres, mais il ne s'agit pas d'une population homogène.

— Non, le chômage n'affecte pas également tous les travailleurs. La main-d'œuvre est de plus en plus segmentée, et parmi les plus défavorisés on trouve les jeunes de seize à vingt-quatre ans. Le chômage des jeunes est deux ou trois fois plus élevé que celui des adultes (six fois en Italie et en Norvège) et les moins éduqués, en particulier les jeunes filles, sont le plus durement touchés. Mais même les les jeunes diplômés ont des difficultés croissantes, car ils sont concurrencés par les travailleurs qui ont reçu une formation professionnelle pour des emplois de techniciens, d'ingénieurs, de contremaîtres, d'aides médicaux de travailleurs qualifiés.

» En outre, depuis, une vingtaine d'années, on s'est beaucoup attaché à renforcer la situation de ceux qui détiennent déjà un emploi. Mais en instituant une prime à la détention d'un emploi, et en transformant le recrutement d'un salarié supplémentaire en une sorte d'investissement, on décourage l'embauche des nouveaux arrivants sur le marché du travail.

— Vous avez donc une vue pessimiste de l'avenir ?

— Il faut distinguer deux éléments. Si la tendance actuelle se poursuit, les prévisions sont sombres : la croissance faible, le maintien de la population active, les taux d'intérêts élevés qui découragent l'investissement, les politiques de lutte contre l'inflation qui rognent les dépenses publiques, produiront une croissance en spirale du nombre de chômeurs.

» Mais, depuis plusieurs années, toute une panoplie de mesures ont été mises au point par les gouvernements en vue de réduire le chômage en général et le chômage des jeunes en particulier. Plusieurs d'entre elles ont prouvé — ponctuellement — leur efficacité, dans chacun des pays concernés.

Petites entreprises

— Dans les différentes initiatives que vous avez explorées, quelles sont les plus porteuses d'avenir ?

— Il y a le système d'« apprentissage » de l'Allemagne de l'Ouest, qui est un système très élaboré de transition entre l'école et la vie active. A la sortie de l'école, 90 % des jeunes Allemands entrent en apprentissage. Cet apprentissage repose sur un contrat individuel avec un employeur qui fournit une formation sur le tas dans un métier donné. La qualité de la formation est inégale d'une profession à l'autre, les qualifications acquises ne correspondent pas toujours à la demande, mais le résultat est globalement positif. Un jeune formé à un métier a plus d'atouts en main. Il possède au moins des notions du fonctionnement de l'économie et une certaine habitude de l'univers du travail.

» En 1973, lorsque le chômage des jeunes est devenu très grave, comme dans les autres pays de l'O.C.D.E., le gouvernement allemand a menacé les employeurs de créer lui-même les emplois nécessaires s'ils n'accroissaient pas le nombre des apprentis. Et cela a marché. En 1980, le gouvernement a consacré 500 millions de deutschemarks pour subventionner la formation et le recyclage. Les ressources humaines ainsi entretenues et améliorées attirent l'investissement dans des activités qui exigent une main-d'œuvre qualifiée.

» Entre mai 1975 et mai 1979, le chômage des jeunes adultes a diminué de 24 % et celui des adolescents de quinze à dix-neuf ans, de 33 %.

» Un autre système très efficace : la création massive d'emplois aux Etats-Unis — 12 millions entre 1975 et 1979 — à la fois dans le secteur privé et public. 90 % de ces emplois ont été créés dans le tertiaire et plus particulièrement dans le secteur touchant à l'information et la plupart du temps dans des entreprises de moins de vingt salariés. Cela a été possible parce qu'il s'agit d'un pays où la structure du système bancaire est décentralisée et où des petites entreprises innovantes peuvent se procurer du capital risque.

» Au Danemark, il y a un programme très complet de lutte contre le chômage, mais je voudrais signaler plus particulièrement l'existence de comités locaux et régionaux suscités par le gouvernement. Ils comprennent des représentants des autorités, des bureaux de placement, des écoles professionnelles et les organisations syndicales au niveau local. Ils sont extrêmement actifs et prennent un nombre considérable d'initiatives.

» En France, j'ai été très intéressée par votre nouvelle législation en faveur de la création d'entreprises.

» Dans tous les cas, ce sont les petites entreprises qui sont les plus créatrices d'emplois, mais elles ont besoin du soutien de la collectivité pour décoller, pour financer la formation et la commercialisation, et, dans ce domaine, il y aurait plusieurs expériences à mentionner :

» — L'assistance de grandes entreprises comme Shell et British Steel en Grande-Bretagne, I.B.M. aux Etats-Unis, qui se sont intéressées à la création de petites entreprises ou au soutien d'ateliers à haute intensité de main-d'œuvre.

» — La formation de coopératives, comme en Ecosse où le Highlands and Islands Development Board a lancé une série de coopératives d'intérêt collectif dans les zones rurales périphériques, en accordant une subvention égale au montant des fonds recueillis localement. Les coopératives vont de l'atelier de tissage à la location d'usines, en passant par... l'apiculture.

— En France, la Grande-Bretagne nous apparaît comme un pays riche en initiatives de citoyens, en innovations sociales, un pays qui a un secteur associatif très développé. Il existe sûrement beaucoup d'initiatives en faveur des jeunes. Or vous avez un nombre impressionnant de chômeurs (1).

— Le gouvernement conservateur crée un climat beaucoup plus froid qu'en France. Le taux d'intérêt est tellement élevé — 16 % sans possibilité d'obtenir des taux réduits — que les firmes ne peuvent se maintenir. Nous perdons trois cent mille emplois par an. Il est vrai que nous créons beaucoup plus d'emplois qu'en France, mais nous en perdons beaucoup plus aussi.

Refus du travail ?

— Quel est le programme britannique en faveur des jeunes qui vous paraît le plus efficace ?

— Il y a chez nous un programme tout à fait original. La Grande-Bretagne est le premier pays à l'avoir inventé en 1978 et mis en pratique : la garantie pour les jeunes. Tous ceux qui, sortis de l'école au mois d'avril, n'ont pas trouvé d'emploi aux vacances de Pâques suivantes, obtiennent un emploi dans un programme d'expérience de travail ou dans un stage de courte durée. Au cours de l'année 1979-1980, deux cent mille jeunes ont trouvé un emploi grâce à ce programme. L'intérêt du système est qu'il conjugue la formation professionnelle, l'apprentissage de la discipline du travail, avec l'emploi, ce qui est très important pour les jeunes défavorisés. En 1981, le programme touchera quatre cent trente mille jeunes. C'est le programme le plus important en cours en Europe.

— Quelle peut être l'incidence de la science et de la technologie sur l'emploi des jeunes ?

— Les nouvelles technologies ne rendent pas les fortes concentrations obligatoires. Les microprocesseurs peuvent au contraire favoriser les petites unités, génératrices d'emploi, et une vie plus humaine. Il n'y a pas automatiquement substitution de la main-d'œuvre par la machine. Je crois que le chemin du plein emploi ne peut être retrouvé qu'en ayant un regard nouveau sur l'utilisation de la main-d'œuvre, comparée à celle du capital, de l'énergie et des matières premières.

— On dit que les jeunes n'attachent plus la même valeur au travail, mais, par ailleurs, on constate que le travail reste le seul moyen d'intégration sociale. Comment voyez-vous ce paradoxe et l'évolution des attitudes des jeunes vis-à-vis du travail ?

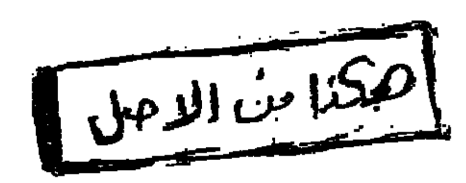
— Pour les fils d'ouvriers, le travail est toujours confondu avec l'identité personnelle. La première question que l'on vous pose n'est pas « *quelle sorte de personne êtes-vous ?* », « *quelles sont vos convictions intimes ?* », « *êtes-vous amoureux ?* », mais « *que faites-vous ?* ». Si les Etats-Unis ont perdu sept cent mille jeunes dans leur population active, c'est que ces jeunes n'avaient pas l'espoir de trouver du travail. Dans toutes les communautés désavantagées où un programme d'emploi a été mis en œuvre, les jeunes se sont jetés dessus.

» S'il y avait une quantité crédible d'emplois, sept cent mille jeunes américains reviendraient sur le marché du travail. Aussi le discours sur le refus du travail est une mauvaise plaisanterie. Cela n'a de sens que si quelqu'un qui peut avoir un emploi le refuse, et beaucoup de gens qui ne peuvent en avoir préfèrent, par orgueil, faire comme s'ils n'en voulaient pas.

— Pour vous, ancien ministre de l'éducation, la relation de l'éducation à l'emploi vous paraît-elle décisive ?

— C'est en intervenant au niveau de l'éducation qu'on a le plus de chances d'avoir un impact sur l'emploi. Il y a tout d'abord le problème de la transition entre les deux systèmes, et l'idéal serait d'avoir dès quatorze-quinze ans une expérience du travail et non pas seulement à la sortie de l'école. Il y a ensuite, en Europe, le problème du divorce entre la formation académique et le terrain. En France, les grandes écoles essaient d'y remédier, en Grande-Bretagne également... mais elles concernent peu de monde et, dans ce domaine, il y a beaucoup à faire. »

(1) Voir *le Monde* du 25 décembre : 2 133 000 demandeurs d'emplois.



POLLUTION

Gare à nos poumons !

Les pouvoirs publics combattent la pollution atmosphérique dans les rues et aux alentours des usines. Mais elle apparaît aujourd'hui là où on ne l'attendait pas.

MARC AMBROISE-RENDU

JAMES REPACE n'en est pas encore revenu. Ce fonctionnaire de l'agence américaine pour la protection de l'environnement s'est promené toute une journée — le 16 octobre 1979 — avec en bandoulière un appareil enregistreur de la pollution atmosphérique. De 7 h 30 du matin à 23 h 30, son « mouchard » ne l'a pas quitté. Comme à l'accoutumée, James Repace est allé à son bureau, au centre de Washington ; il a circulé en voiture, a pris son repas dans une cafétéria, s'est rendu en banlieue, a regagné son logis pour y préparer son repas, puis a regardé la télévision avant de s'endormir.

La surprise l'attendait lors du déroulement de la bande enregistreuse. C'est dans sa cuisine qu'il avait inhalé l'air le plus malsain, puis, par ordre décroissant, dans la cafétéria où d'autres consommateurs fumaient, en suivant un poids lourd au volant de sa voiture et dans le bureau d'un collègue. En revanche, les taux de pollution enregistrés étaient deux à trois fois moins importants dans les rues où il avait circulé à pied, au centre comme en banlieue.

Conclusion de cette journée « historique » : c'est à la maison, au bureau et dans nos voitures que nous sommes le plus exposés aux poisons de l'atmosphère. Voilà une découverte qui remet en question la politique de prévention des affections pulmonaires jusqu'ici fondée sur la lutte contre la pollution extérieure.

En France, comme dans tous les pays industrialisés, on a répertorié depuis longtemps les polluants les plus agressifs. Au premier rang, vient le fameux dioxyde de soufre (SO_2), qui résulte de la combustion par les centrales électriques et les chaudières domestiques de fuel et de charbon chargés de soufre. On redoute aussi les poussières émises par les usines et les imperceptibles particules qui sortent des moteurs Diesel.

On surveille le monoxyde de carbone (CO), les oxydes d'azote (NO) et le plomb que répandent à profusion les pots d'échappement des voitures. Aux alentours des fabriques d'aluminium, des tuileries et des usines d'engrais, on se plaint du fluor. Près des raffineries, ce sont les hydrocarbures qui posent problème. Dans nombre de locaux ignifugés, les fibres d'amiante tombent des plafonds.

Des « pics »

Il y a dix ans, le poids total annuel de ces substances aériennes dépassait en France 13 millions de tonnes. Autant dire qu'elles ne pouvaient pas rester sans effet sur la santé. Selon les pneumologues, il y a une corrélation entre, d'une part, la fréquence des affections respiratoires atteignant les enfants et les vieillards et, d'autre part, la concentration dans l'air des poussières et du dioxyde de soufre. On constate une recrudescence des malaises respiratoires en cas de « pics » de pollution.

Ces constatations faites un peu partout dans le monde ont été vérifiées en France même par une enquête épidémiologique lancée par l'INSERM (Institut national de la santé et de la recherche médicale) de 1974 à 1976 auprès de vingt mille personnes (de six à dix ans et de vingt-cinq à soixante ans) habitant depuis au moins trois ans à Bordeaux, à Lille, à Lyon, à Mantes, à Marseille, à Rouen, à Toulouse et à Fos. Trois corrélations ont été statistiquement établies : entre les taux de dioxyde de soufre et les troubles respiratoires des enfants ; entre la pollution par le SO_2 et la pathologie chronique des voies aériennes profondes chez les adultes ; entre les concentrations de SO_2 et l'altération de la fonction de ventilation à la fois chez les adultes et les enfants.

Les médecins observent enfin que le cancer du poumon chez les non-fumeurs est exceptionnel parmi les ruraux, et de plus en plus fréquent lorsqu'on passe des petites agglomérations aux grandes villes. C'est donc bien l'atmosphère malsaine des métropoles qu'il faut soupçonner.

Aussi le ministère de l'environnement s'est-il efforcé d'assainir le gigantesque aérosol que nous respirons. Théoriquement, chaque entreprise est tenue de respecter des normes d'émission imposées par le préfet. On a réduit le taux de soufre du fuel domestique, comme la teneur en plomb de l'essence. On a interdit les flocages d'amiante et on a imposé aux « producteurs » de fluor des règles de plus en plus sévères. Enfin, de manière à disperser les polluants, on a obligé les entreprises à élever systématiquement la hauteur des cheminées.

Pour mieux contrôler la situation, 1 800 appareils de mesure ont été plantés autour des raffineries, des centrales électriques et dans une quarantaine d'agglomérations. A Lyon, à Lille, à Marseille, à Paris et en banlieue, l'administration a délimité des zones de protection — 91 000 hectares peuplés de 8 millions d'habitants — à l'intérieur desquelles il est interdit de brûler du fuel contenant plus de 2 % de soufre. Enfin, voici le *nec plus ultra ;* Rouen et Le Havre sont dotés d'un réseau d'alerte automatique et centralisé qui, en cas de bouffée de pollution, permet d'imposer aux entreprises une diminution de leur activité. Les points noirs de l'Hexagone — Fos, Lacq, Paris, Grenoble, Nantes, Strasbourg, Lille, Caen et Dunkerque — devraient être équipés à leur tour de systèmes similaires dans les trois ans à venir.

Cette politique est celle du moindre effort. Elle consiste à écrêter les pointes de pollution pour éviter le retour de catastrophes comme celle qui, en 1952, à Londres, après une semaine de *fog* à couper au couteau, tua quatre mille Britanniques.

Il est en effet plus facile et beaucoup moins coûteux de surveiller l'atmosphère que de réduire drastiquement et en permanence les émissions de polluants. Ainsi les compagnies pétrolières affirment que l'abaissement de la teneur en plomb des carburants leur coûte 1,5 milliard de francs d'investissement et entraîne une consommation supplémentaire de pétrole de 450 000 tonnes. La désulfuration du fuel domestique et du gasole représenterait, selon les mêmes sources, un supplément de 17 F par tonne.

E.D.F. avance les mêmes arguments pour affirmer qu'elle ne peut pas désulfurer les fuels lourds qu'elle brûle dans ses centrales. Mais elle oublie de signaler que la désulfuration des fumées est aujourd'hui techniquement possible, même si cela entraîne une consommation supplémentaire d'énergie de 3 %. Le procédé, pratiquement ignoré en France, est couramment employé au Japon et aux Etats-Unis. Aussi les émissions de dioxyde de soufre et la teneur de ce gaz dans l'atmosphère des villes n'ont-elles pas bougé depuis plusieurs années.

Les services de l'environnement produisent des statistiques qui *semblent montrer* que *pour* le monoxyde de carbone et les poussières il y a du mieux (1). Ce que les instances politiques et notamment le président de la République, tout récemment, traduisent par « *une diminution générale de la pollution atmosphérique* ». Mais les fonctionnaires de l'O.C.D.E., qui nous jugent par rapport aux autres pays industrialisés, affichent moins d'optimisme : « *Dans le cas de la France,* dit un ouvrage de 1980, *les résultats ne justifient pas des cris de victoire* (2). »

Et ce n'est pas la création de l'agence de l'air, qui doit s'installer à Metz en 1981, qui y changera grand chose. Cette institution chichement dotée (25 millions de francs et une quinzaine de personnes pour démarrer) n'aura ni ressources propres (comme les agences de l'eau, qui prélèvent une taxe sur la pollution) ni moyens juridiques.

Au reste, on ne sait même pas quels sont les polluants qu'il serait bon de combattre en priorité. Car, après tout, si l'on sait mesurer ce qui sort d'une cheminée — dans le cas très favorable où elle est munie d'un appareil de mesure — ou ce qui stagne dans un mètre cube d'air prélevé dans la rue, on ignore en quelle quantité ces gaz et ces particules sont inhalés par les citadins. C'est pourtant cela qui compte.

Cobayes

Une première expérience a tout de même été lancée à Lyon en 1979 par l'Institut de recherche des transports (3), qui a obtenu la collaboration de 70 « cobayes ». Ces volontaires — des chômeurs non fumeurs — ont parcouru les artères de la ville comme s'ils se rendaient à leur travail ou s'ils faisaient des emplettes. En début et en fin de parcours, on a mesuré la teneur de leur sang en *monoxyde de carbone*. Ce gaz toxique émis par les voitures (et les cuisinières) a la redoutable propriété de se fixer sur l'hémoglobine et d'empêcher le transfert de l'oxygène aux tissus.

Grâce au ciel, les volontaires lyonnais n'ont pas paru affectés par l'air qu'ils ont respiré. Les conclusions de cette première investigation sont pourtant fort prudentes : « *La pollution par monoxyde de carbone que l'on observe actuellement dans nos villes n'est pas inoffensive.* »

Elle l'est d'autant moins que l'on est enfermé dans sa voiture. Une autre étude menée par le même institut a montré que ce sont les automobilistes qui sont *les plus* exposés. Surtout ceux qui, matin et soir, et cinq jours par semaine, se trouvent coincés à leur volant dans les encombrements. Même sans fumer et vitres fermées, ils absorbent beaucoup plus de gaz toxique que les piétons passant sur le trottoir. En effet, le système d'aération des voitures prend l'air au niveau des pots d'échappement des véhicules qui précèdent.

L'enquête va être étendue en 1981 à 150 nouveaux « cobayes » *dans sept villes de plus de* trois cent mille habitants dont Paris, Marseille et Toulouse. Ne portant que sur le monoxyde de carbone, elle ne donnera qu'un très faible aperçu de ce que respirent les citadins. Or ils ne sont *plus les seuls* à être exposés. Les services de pneumologie des hôpitaux reçoivent des agriculteurs atteints de surprenantes fibroses pulmonaires. Minutieusement interrogés, certains d'entre eux ont livré aux médecins la liste des produits qu'ils manipulent : engrais, pesticides, herbicides, etc. « *Nous en avons trouvé une bonne trentaine,* explique le professeur Jean Chrétien, de l'hôpital Laennec, à Paris, *dont une dizaine peuvent parfaitement, après des années d'inhalations répétées, provoquer une fibrose.* »

La vraie découverte de ces dernières années est l'importance de la pollution domestique, celle que l'on produit soi-même et que l'on respire sans s'en douter.

L'homme moderne commence à prendre des risques dès son réveil, dans la salle de bains, en maniant pulvérisateur à parfums et déodorants en bombe. « *L'une des façons les plus diaboliques d'administrer un contaminant,* dit le professeur Chrétien, *est d'utiliser un conditionnement en aérosol.* » Or on a répertorié aux Etats-Unis plus de mille produits présentés en bombes. Ils sont certainement plusieurs centaines en France : mousses pour le nettoyage des salles de bains, dépoussiérants, cires, champooings pour moquettes, produits imperméabilisants, détachants, bombes à amidonner, produits pour décaper les fours, désinfectants de poubelles, antimites, insecticides, bombes pour nettoyer les vitres ou l'argenterie.

Le tabac

Les substances quotidiennement vaporisées par petites doses, mais pendant des années et des décennies, peuvent déclencher des irritations, des allergies, des infections des voies respiratoires. On ne sait rien de leurs effets à long terme. Bien entendu, les fabricants assurent que leurs produits sont inoffensifs et que, d'ailleurs, les particules vaporisées sont trop grosses pour arriver jusqu'aux poumons. « *Je n'en suis pas si sûr que cela,* rétorque le professeur Chrétien. *Un exemple : certaines particules de forte taille et, apparemment, sans danger, se fragmentent en passant sur le foyer d'une cigarette et pénètrent alors jusqu'au fond des poumons. En m'attaquant aux aérosols, je m'en prends à des centaines de produits et à de puissants intérêts économiques.* »

Les médecins incriminent encore les conditionnements d'air qui véhiculent les germes dans tout un immeuble. Les bonnes vieilles cheminées à bois qui font le charme des maisons de campagne diffusent des benzopyrènes cancérigènes. Les pierres, les briques et le ciment, le sol sur lequel est édifiée une demeure, contiennent souvent une infime quantité de radium. Suffisamment, en tout cas, pour émettre du radon, un gaz radioactif qui s'accumule si le logement est mal aéré. Enfin, les chaudières et les cuisinières à gaz peuvent être de redoutables sources de pollutions. Elles émettent des oxydes d'azote et du monoxyde de carbone. Une étude, menée aux Etats-Unis, a montré que les enfants habitant dans des foyers où l'on fait la cuisine au gaz ont davantage de maladies respiratoires et une capacité pulmonaire moindre que ceux qui résident dans des maisons dotées de cuisinières électriques.

Bien entendu, le premier contaminant pulmonaire reste le tabac. C'est le poison quasi parfait : il est constitué de gaz et de particules, il pénètre jusqu'aux moindres alvéoles, il est toxique, il ouvre la voie aux infections, il provoque directement le cancer et, par synergie, il favorise l'action d'autres produits cancérigènes. Mais pour les pneumologues, la lutte contre cet ennemi numéro un ne doit pas faire oublier les autres polluants. Vingt-cinq mille fois par vingt-quatre heures, tout individu met ses 80 mètres carrés de surface pulmonaire directement en contact avec l'atmosphère extérieure. C'est cette réalité-là qu'il faudrait prendre en compte et qui ne l'est pas. On a tenté d'assainir l'air de la rue comme celui des ateliers. Pourtant, c'est à la maison que nous passons la majorité de notre temps.

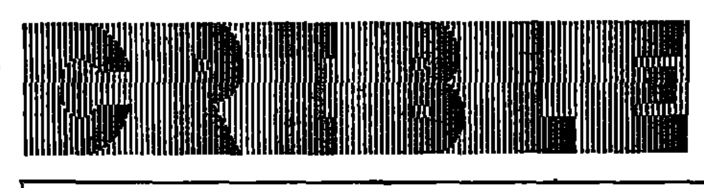
L'agence américaine de protection de l'environnement reconnaît aujourd'hui qu'elle ne peut plus s'intéresser uniquement aux polluants extérieurs. Il faut étudier sur les individus la somme des poisons qu'ils inhalent dans la rue, au travail et à domicile. Des volontaires vont être munis, comme James Repace, d'appareils enregistreurs. Une vaste enquête commence pour laquelle un budget de 4 millions de dollars (16 millions de francs) a été dégagé. « *Il faudra quatre à cinq ans pour y voir clair,* disent les Américains. *Car si nous savons ce que nous mangeons et ce que nous buvons, nous ne savons pas du tout ce que nous respirons.* » ■

(1) *La Pollution de l'air en France en 1979*, ministère de l'environnement, 14, boulevard du Général-Leclerc, 42521 Neuilly.

(2) *Le Ménagement de la nature*, par Rémy Prud'homme. Dunod, 1980.

(3) Institut de recherche des transports, 109, avenue Salvador-Allende, 69672 Bron Cedex.

(4) *Climatic effects of trace constituents of the atmosphere*, par Gordon J. MacDonald, Journées scientifiques, conférence n° 2.



ANNIE BATLLE

REPÈRES

Expériences sur les êtres humains

Depuis que les détails des expériences entreprises sur les êtres humains dans les camps de concentration nazis ont été révélés au monde, l'opinion publique exige que les droits des sujets humains participant à des recherches cliniques soient protégés avec la plus grande attention. Dès 1947, le *procès de Nuremberg contre les* criminels de guerre a formulé le principe du consentement en toute connaissance de cause lors d'expérimentation humaine. Ce principe fut par la suite renforcé dans de nombreux pays par une clause exigeant que les protocoles de recherche clinique soient soumis à un examen éthique.

Une nouvelle réunion s'est tenue à ce sujet à Mexico du 1er au 3 décembre 1980. Elle a été organisée par le Conseil des organisations internationales des sciences médicales (C.I.O.M.S.) au projet commun C.I.O.M.S.-Organisation mondiale de la santé (O.M.S.) vise à élaborer des directives pour l'adoption de procédures d'examen des problèmes d'éthique que posent les recherches sur les sujets humains. D'autres conférences suivront pour les régions d'Asie, du Pacifique et de l'Afrique. (Informations N.U., secrétariat des Nations unies, place Fontenoy, 75007 Paris.)

Crise de l'éducation scientifique aux Etats-Unis

La revue *Science 80* publie un rapport de Eftali et John Walsh sur la dégradation de l'enseignement scientifique dans les écoles *américaines*. L'éducation est sous la responsabilité de chaque Etat et varie considérablement de l'un à l'autre. Deux tiers des Etats seulement exigent une année de formation scientifique dans le secondaire et 7 % des étudiants choisissent une spécialisation en mathématiques ou en calcul. Parmi les raisons invoquées pour expliquer ce déclin : le fait que la *pédagogie moderne ait lié jeu* et apprentissage, ce qui a rendu les enfants étrangers à tout effort ; la liberté des choix, l'éclatement des familles, la télévision, le déclin de l'écriture. Or dans le même temps, l'U.R.S.S. font un *effort extraordinaire pour élever le* niveau scientifique des Soviétiques. En dix ans, le programme soviétique obligatoire pour tous les écoliers représente l'équivalent de treize ans de scolarité américaine en algèbre, math et calcul. *Pour 98 %, la population d'âge* scolaire acquiert actuellement des connaissances mathématiques et scientifiques dont le champ et le contenu la placent bien loin devant les autres pays, estime ce rapport. (*Science*, revue de l'American Association for the Advancement of Science, 1515 Massachusetts Avenue, N.W. Washington D.C. 20005.)

Le P.I.B. contesté

Philippe Rouvray, dans la revue Faire, rappelle les limites et les insuffisances du produit intérieur brut, dont les variations mesurent habituellement la croissance :

— Il rend mal compte des services « non marchands » ;

— Il ne permet pas de porter de jugements nominaux sur l'utilité sociale de l'activité déployée (un équipement qui dure peu longtemps est « favorable » à la croissance puisqu'il alimente l'activité des constructeurs) ;

— Il n'est pas précis ;

— Il n'est pas synonyme de niveau de vie. (*Faire*, 48, rue Sainte-Anne, 75002 Paris. Tél. : 296-69-52.)

Manipulations génétiques

Le professeur Paul Berg, prix Nobel de chimie 1980, estime la recherche sur « l'A.D.N. recombinant » suffisamment sûre pour *que les recommandations fédérales* soient assouplies voire supprimées. Le père des *manipulations* génétiques a ainsi une nouvelle fois exprimé le sentiment de la communauté scientifique selon laquelle les craintes qu'inspirait cette technique n'étaient plus aujourd'hui justifiées. « *Au moment, a-t-il ajouté, où aucune preuve n'a été apportée du risque que fait encourir cette technique, soit aux chercheurs, soit au public, le maintien du comité consultatif et des guidelines actuellement en vigueur, est probablement raisonnable à court terme ; mais à long terme, je ne vois aucune nécessité de ce maintien à moins qu'apparaisse le moindre indice de risque.* »

Il semble désormais que toutes les régulations que s'étaient imposés les généticiens à eux-mêmes tombent les unes après les autres, et que le risque en manipulations génétiques tienne non à la recherche elle-même, mais à son asservissement à la loi du profit. (*Prospective et Santé*, 9, rue Alfred-de-Vigny, 75008 Paris.)

Laser japonais et carie dentaire

Une équipe médicale japonaise *affirme qu'elle a découvert un* moyen d'assurer une protection presque totale des dents contre la carie en utilisant un traitement au laser. Le département d'odontologie de l'université de Tohoku précise que les tests effectués sur *des dents extraites et sur* des rats soumis à ce traitement ont été concluants. Le professeur Hajime Yamamoto explique qu'une jeune fille âgée de seize ans n'a eu aucune carie au cours des années passées depuis qu'elle a *subi ce traitement. Ses dents ont* été exposées à un rayon laser fin comme un cheveu durant huit dixièmes de seconde. Ce traitement ne présenterait aucun danger pour les muqueuses. (*Prospective Hebdo* BP 295.16, 75766 Paris Cedex.)

BOITE A OUTILS

« Les chiffres-clés de l'informatisation »

Sous ce titre vient d'être publiée la deuxième édition d'un ouvrage de la collection « Informatisation et société », qui sera un instrument de travail pour tous ceux qui, de près ou de loin, sont concernés par le traitement de l'information. Les textes et statistiques sont répartis en trois parties concernant l'utilisation, les produits et la profession de l'informatique. (*La Documentation française*, 29-31, quai Voltaire, 75007 Paris.)

Energie : 21 questions 21 réponses

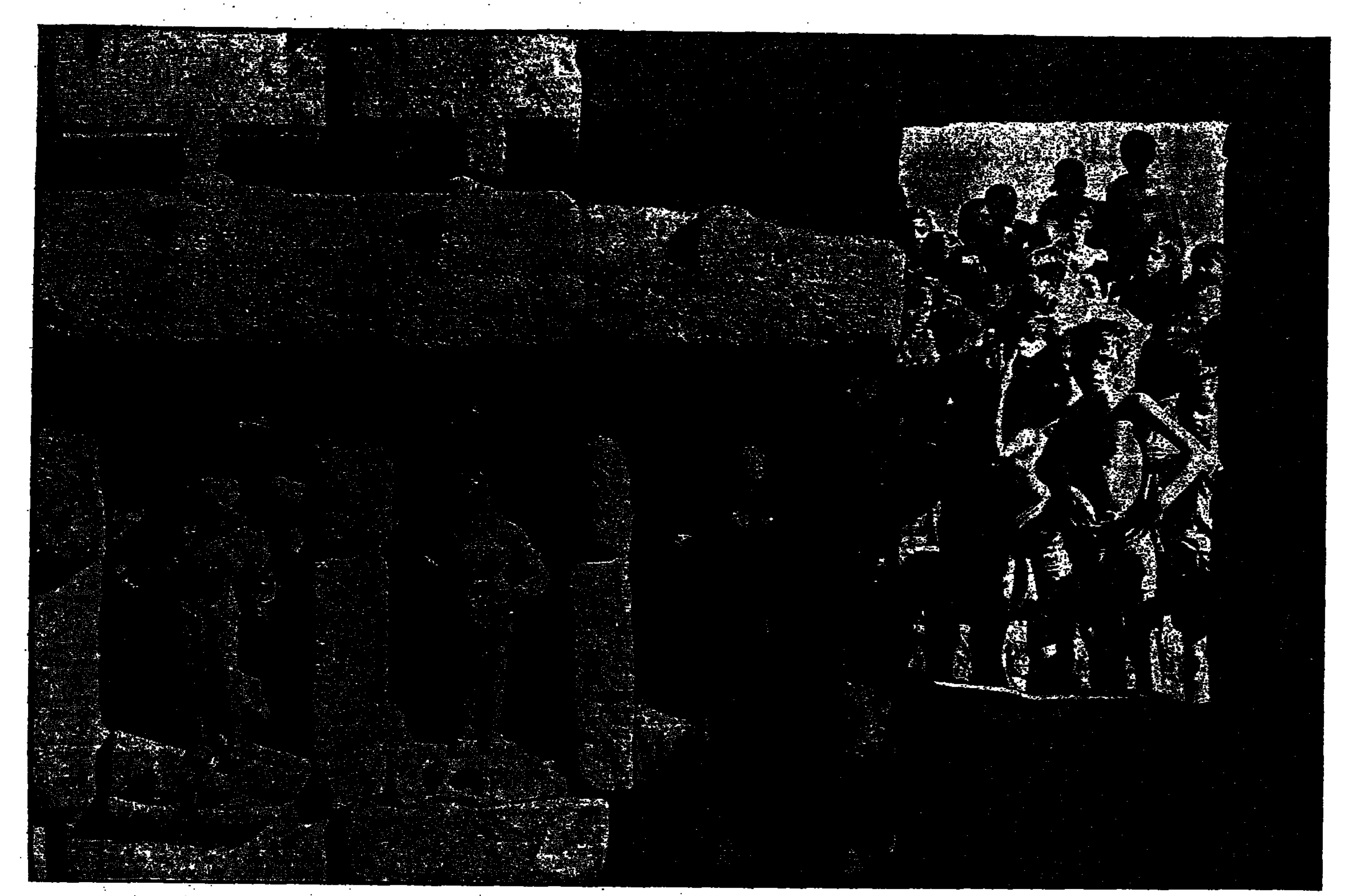
L'association européenne Ecoropa (président : Denis de Rougemont ; secrétaire général : Edouard Kressmann) — qui réunit des personnes engagées dans le mouvement et la réflexion écologique — publie un petit fascicule : *la Réalité sur l'énergie*. Parmi les questions posées et les réponses proposées : Est-ce vraiment le nucléaire ou la bougie ? Les réserves de combustibles s'épuisent-elles ? Comment assurer notre indépendance ? Que peut-on faire dans la vie quotidienne, et au plan collectif ? Document clair, concret, concis. (*Ecoropa*, 107, rue de la Course, 33000 Bordeaux.)

Biomasse

Une synthèse des découvertes sur l'utilisation de la biomasse vient d'être publiée par le Conseil de bio-énergie (Washington D.C.). Le rapport, de 579 pages, est une compilation de deux cents textes scientifiques présentés à la conférence 1980 sur la bio-énergie, qui a eu lieu en août dernier à Atlanta (Georgie). Pour tous ceux qui sont intéressés par la production ou l'utilisation de la biomasse, ou qui veulent en savoir plus dans le domaine. (Pour obtenir un exemplaire du rapport, écrire à Paul Bente Jr, Bio-Energy Council, 1625 Eye St, N.W., Suite 825 A, Washington, D.C. 20006 ; prix : 60 dollars.)

BLOC-NOTES

● *ROBOTS. — Du 8 au 12 octobre 1981 aura lieu le symposium* international sur les robots industriels et l'exposition de robots à Tokyo, au Keidanrei Hall et à l'International Trade Fair Center.



HENRI CARTIER-BRESSON/MAGNUM

CASTES

Louis Dumont et le miroir indien

Après avoir longtemps étudié le système des castes, l'anthropologue Louis Dumont a voulu « retourner le miroir » et regarder notre société avec les yeux des hindous.

CHRISTIAN DELACAMPAGNE

NÉ en 1911, l'anthropologue Louis Dumont est l'un des plus importants chercheurs français dans le domaine des sciences sociales. Docteur honoraire de l'université de Chicago, membre correspondant de l'académie britannique ainsi que de l'académie américaine des arts et des sciences, il est comme cela arrive souvent, plus connu à l'étranger que chez nous. Pourtant, ses trois grands livres — *la Tarasque* (1), *Homo hierarchicus* (2), et *Homo aequalis* (3) — ont joué un rôle essentiel chacun dans son secteur, qu'il s'agisse du folklore français, de la sociologie indienne ou de l'histoire des idées économiques.

Avec la discrétion et la rigueur qui le caractérisent, Louis Dumont a accepté d'évoquer ici, pour la toute première fois, son itinéraire intellectuel.

***

« Parlons d'abord, si vous le voulez bien, de vous. Vous avez la réputation d'être un auteur difficile...

— Je vous arrête tout de suite, sur le mot « auteur ». Il invite à une certaine complaisance. Il y aurait beaucoup à dire sur l' « intellectuel » en tant que phénomène de la culture française, sans équivalent hors de nos frontières. Je suis un tâcheron de l'anthropologie sociale qui croit que les sciences sociales dépendent profondément de leur rapport au public. Ce rapport est en fait difficile et il se peut que j'y sois maladroit...

— Avouez que la succession de vos ouvrages évoque plutôt la liberté d'un « auteur » que les limites étroites d'une spécialité. Le premier, « la Tarasque », est, selon le sous-titre, une « description d'un fait local » de religion populaire en France. Ensuite, vient « Homo hierarchicus », qui est un livre théorique sur le système des castes en Inde. En un sens large, c'est encore de l'ethnologie ou, comme vous préférez dire, de l'anthropologie sociale. Puis, vient « Homo aequalis I », où vous étudiez l'histoire des idées économiques dans l'Occident moderne...

— D'autres publications, plus techniques, atténueraient quelque peu la discontinuité que vous notez. Mais il est vrai que la trajectoire a de quoi surprendre. Il y a là-dedans une part d'anecdote et une part d'autre chose : de choix, et puis de cette nécessité qui conduit le chercheur d'une question à une autre.

» Tout commence en 1936-1937. Ayant abandonné mes études plusieurs années auparavant, j'entre dans l'ethnologie par une toute petite porte, au moment où le Musée de l'homme fait peau neuve et où s'en détache, pour le domaine français, le Musée des arts et traditions populaires. Arrivé là pour gagner un peu d'argent, je me découvre, en somme, une vocation d'ethnologue : grâces soient rendues, d'abord, à Georges-Henri Rivière, auteur successivement de ces deux musées, et ensuite à la petite équipe de pionniers qui l'entourent.

» Survient la guerre. Avec la captivité, six ans d'absence. En captivité, j'ai décidé deux choses : que mes états d'âme ne mériteraient pas l'intérêt que je leur avais accordé jusque-là, et de mettre à profit les loisirs que me laissait le travail en usine pour commencer l'étude du sanskrit, de façon à pouvoir plus tard me lancer dans l'ethnologie de l'Inde. Pourquoi l'Inde ? A cause d'un vieil intérêt, mais aussi parce que les travaux de Mauss (4) m'avaient mis l'eau à la bouche...

» Au retour, en mai 1945, j'ai été pris d'une frénésie de travail : il me fallait à la fois assurer mon travail aux A.T.P., dont la *Tarasque* illustre une partie, et préparer mon départ pour l'Inde.

— Que pensez-vous aujourd'hui de « la Tarasque » ?

— C'est un drôle de livre, une espèce de fiche descriptive démesurée qui n'a dû d'être publiée qu'à l'imagination de Jean Paulhan. On s'est tellement détourné en anthropologie, surtout chez les Anglo-Saxons, de la description détaillée par quoi tout devrait commencer qu'il est réconfortant pour moi d'apprendre à l'occasion que des jeunes s'y réfèrent et s'en réclament. C'est peut-être une démonstration de la vertu du détail. Elle a un gros défaut : elle débouche à l'évidence sur une conclusion abstraite qu'elle ne tire pas, parce que l'auteur en était alors incapable. C'est très simple : Tarascon s'exalte là à l'intérieur d'un ensemble plus vaste, disons la chrétienté méditerranéenne, et par référence à ce tout. C'est ce que j'ai appelé la loi de Parsons : la première détermination d'un sous-système se trouve dans sa relation au système dont il fait partie. On pourrait appliquer cela aux revendications régionales contemporaines.

» Si j'avais à les étudier, je me demanderais entre autres si la télévision n'a pas cassé le rapport existant entre localité et ensemble national, entre le village ou la petite ville et Paris, « l' « Etat », « eux », « là-haut », supprimé une distance protectrice, envahi une autonomie tacite. Ce qui caractérise dans la forme le « patrimoine » populaire, c'est sa libre variation dans le détail d'un village à l'autre. Comme dans l'ethnographie en général, s'il y a constance, c'est au niveau de configurations de détails, tout à l'opposé de l'uniformité, du monolithisme d'un règlement réservé jusque-là à la gare de la S.N.C.F. ou au bureau de poste.

— Et l'Inde ?

— Fin 1948, c'est le lâchez tout : deux ans dans l'Inde du Sud. L'espoir alors est de trouver dans une étude complète de la culture de l'Inde de langue dravidienne, les liaisons vivantes qui font souvent si cruellement défaut dans ce que l'érudition philologique nous livre de l'Inde ancienne, principalement de langue indo-européenne (sanskritique), malgré l'abondance de la littérature. D'éclairer ainsi le passé à partir du présent. Je garde un attachement profond à la langue tamoule, difficile pourtant, et à la beauté cristalline de la culture du Deccan, que je crois centrale pour l'Inde tout entière.

Plus que la Chine

— Vous dites avoir perdu le contact avec l'Inde depuis dix ans, mais vous devez bien avoir une idée sur ses chances dans le monde actuel.

— Je peux dire deux choses. D'abord, dans ce domaine politico-économique, l'opinion française a, dans le passé récent, outrageusement sous-estimé l'Inde par rapport à la Chine. D'un côté, on gobait tout, y compris le « grand bond en avant », de l'autre, on voyait un pays stagnant, menaçant à tout instant de sombrer. Il est bien probable que depuis 1950 l'Inde a progressé économiquement davantage que la Chine. Mais attention ! Que signifie une telle assertion ? Par exemple, les rendements agricoles étant au départ beaucoup plus bas en Inde, il était relativement plus facile de les améliorer.

» En second lieu, quiconque a vécu à même l'Inde — c'est-à-dire au village — a eu le sentiment, parfois de façon dramatique, de la puissance d'une tradition, d'une grande civilisation comme celle-là. Ce n'est rien d'exclusif bien sûr, c'est seulement l'expérience que j'ai eue en partage. Pour le reste, la gageure n'a pas été dans l'ensemble mal tenue, de gouverner sans despotisme un pays aussi vaste, aussi peuplé, dont la construction sociale est si éloignée de celle qui a donné naissance à nos régimes.

— Nous vous avons laissé au pays tamoul il y a trente ans...

— Après le retour en France, j'obtiens un poste de chargé de conférences à l'université d'Oxford, dans l'Institut dirigé par le premier des anthropologues anglais d'alors, Evans-Pritchard. A Oxford, j'ai trouvé des conditions idéales pour élaborer le matériel de l'enquête indienne en deux thèses de doctorat, une grosse monographie, *Une sous-caste* (5), adossée à une comparaison régionale pour la parenté. Aussitôt les thèses soutenues, nous partons — dans tout cela ma femme m'accompagnait — pour une première mission dans l'Inde du Nord, pour comparer.

» L'année suivante, 1955, j'entre à l'Ecole pratique des hautes études (sixième section), grâce, en premier lieu, à Lucien Febvre et à Lévi-Strauss. J'y resterai jusqu'au bout : c'est l'endroit idéal pour quelqu'un qui est plus chercheur que professeur (6).

— Votre livre, « Homo hierarchicus », est l'aboutissement de cette période ?

— Oui, c'est la conclusion, en ce qui concerne la caste, du travail sociologique d'analyse et de généralisations successives effectué à l'Ecole à partir de l'expérience directe.

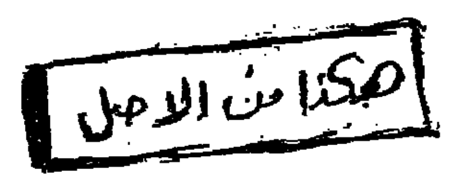
— On peut comprendre que vous ayez été amené à introduire la notion de hiérarchie pour rendre compte d'une société très différente de la nôtre. Mais n'est-ce pas une anomalie, un exotisme, en tout cas quelque chose dont la civilisation occidentale s'est émancipée et qu'elle rejette catégoriquement ? Pourquoi dès lors nous y intéresser, sinon comme à une sorte de préhistoire de l'humanité ? Si la caste est mauvaise et si, comme vous le dites, la caste c'est la hiérarchie, cela condamne la hiérarchie. Or vous ne la condamnez pas, vous l'affirmez comme humaine.

— J'imagine que cela peut être fort déplaisant, en effet. Seulement voilà : l'espèce humaine est une (et l'Inde a porté une grande civilisation, sans qu'il soit possible de prendre le système des castes comme le produit d'une simple dégénérescence). Les institutions humaines, quelles qu'elles soient, ont du sens. La tâche de l'anthropologie, pour certains d'entre nous au moins, c'est, disons, de construire l'intégrale de ces sens. Il est devenu presque banal de dire que les divers types de sociétés peuvent être vus comme des « choix » différents, parmi les virtualités d'une matrice commune, ce qui rend compte idéalement de la communication ou de l'intercompréhension.

(Lire la suite page XVII.)

---

(1) Gallimard, 1951.
(2) Gallimard, 1966. Réédition dans la collection « Tel ».
(3) Gallimard, tome I, 1977. Tome II en préparation.
(4) Cf. l'article de Louis Dumont : « Une science en devenir » dans le numéro 48 de la revue *l'Arc*, consacré à Marcel Mauss.
(5) *Une sous-caste de l'Inde du Sud*, Mouton, 1957.
(6) Il serait fort étonnant qu'une nouveauté de cette taille dans ces domaines ait pu se réaliser en France sans la moindre entorse aux règlements. L'exemple des Etats-Unis montre que seule la multiplicité des sources de soutien ou de subvention assure l'indépendance de la recherche. Ce qui manque en France, c'est un mécénat suffisamment ample, multiple et intelligent. Puisque les gros mécènes sont des plus rares, multiplions les petits : cent mille dons ou legs peuvent en remplacer un grand. L'Ecole, en tout cas, a besoin d'une fondation de ce genre. — (L. D.)



ITALIE

Patrons et clients

Un politologue, Luigi Graziano, étudie, dans un livre paru à Milan, l'un des fondements de la société italienne : le clientélisme. Un cancer qui paralyse la vie du pays — notamment dans le Sud.

CLAUDE AMBROISE

LA *façon dont* un gouvernement à la napolitaine a pu maîtriser l'impact d'un tremblement de terre sur les populations dont il a la *responsabilité en* dit long sur le rapport entre la société et l'Etat en Italie — et dans le Sud en particulier, — qui repose sur *le système de* la clientèle. En nous offrant une description minutieuse et réfléchie de l'Etat clientélaire italien, Luigi Graziano (1) avait démontré, avant même qu'une catastrophe naturelle ne vînt le rappeler, la faiblesse d'un pareil mode de gestion politique.

Le clientélisme apparaît le plus souvent comme une notion vague. Les experts en ont une approche anthropologique, les chroniqueurs, latinisante. Mais Graziano est un politologue qui a lu les classiques (Weber en particulier) et les américains. Il a également réfléchi sur l'histoire de l'Italie au dix-neuvième siècle. Enfin, il a travaillé sur le terrain puisque la dernière partie de son livre reconstitue un microsystème clientélaire contemporain : une petite ville sur la côte, au sud de Salerne, environ à la hauteur d'Eboli. Graziano la nomme Corvino.

Du discours théorique très serré (il s'agit d'une thèse), on retiendra deux clefs de lecture : la structure dyadique et le nouveau potlatch.

Services

Le patron et son client forment une dyade. L'un et/ou l'autre peuvent être des bureaucraties ou des individus, mais, ensemble, ils ne constitueront jamais un groupe, ils resteront toujours deux. De là vient leur force. Pas de déperdition au sein de cette formation sociale qui est la plus petite qu'on puisse concevoir : les avantages sont immédiatement distribués, la participation est intense, fondée sur la confiance, l'habitude, l'amitié. Contrairement à ce qui se produit en régime de contrat, les engagements du patron et du client ne sont pas strictement définis : je rends un service et j'espère être payé de retour, la coercition juridique n'existe pas. Alors que le contrat engendre le marché, les rapports clientélaires ne donnent naissance à aucune institution spécifique séparée de la vie courante. Toutefois, ils vont paraître nécessaire là où le marché et l'Etat présentent des carences qui minent leur pouvoir de régulateurs sociaux.

Dans les sociétés primitives où la *stratification sociale* est forte, la pratique du potlatch (de l'échange) permet de bloquer les conflits. On assiste à un phénomène analogue dans les sociétés de capitalisme avancé *où se sont* maintenues de fortes inégalités. Mais pour nous la masse de richesses qu'il convient d'organiser dans le but de transformer la « générosité » en capital de pouvoir est considérable. C'est ce que réalise le politicien professionnel avec les ressources publiques, en troquant des emplois, des programmes de grands travaux, des subventions et autres avantages matériels contre des voix.

Quand je donne ma voix à mon bienfaiteur, je le reconnais comme tel et je me reconnais incommensurablement inférieur à lui : que représente ce misé*rable bulletin de vote en* échange de l'emploi ou du permis de construire que je dois à mon maire ou à mon député ? Plus le politicien professionnel contrôle *d'électeurs et plus* grand est le pouvoir qu'il a dans son propre parti. Sa possibilité de distribuer des privilèges augmente d'autant. Sa prébende aussi.

Corruption

Evidemment, ce jeu de dons et de contre-dons est la forme que prend la rivalité entre les leaders, qu'ils appartiennent ou non à un même parti. C'est ce système qu'on peut appeler l'Etat clientélaire.

On imagine la gangrène que la pyramide clientélaire répand à tous les niveaux de la vie sociale. La corruption ne se distingue plus de l'échange normal. D'un point de vue plus strictement politique, toute forme d'agrégation à travers des valeurs, des pratiques collectives, devient impossible. Le pouvoir ne recevant aucune légitimation horizontale ne se transforme jamais en autorité capable de mobiliser les énergies, de structurer les rapports entre les individus et/ou les groupes, de promouvoir une action collective de *longue haleine. Le champ social* est dominé par la lutte hyperpersonnalisée et coûteuse des leaders cherchant à contrôler des grappes de clients de plus en *plus fournies. Dans ces conditions*, toute opposition se dégrade rapidement en rébellion individuelle.

Mais il y a un avantage : on va *éviter les frais d'une* émancipation du système politique par rapport à la société civile. Au dix-neuvième siècle, l'Italie moderne s'est constituée à l'en*seigne de cette économie. Les* modérés, qu'aidait Napoléon III, ont fait l'unité politique du pays. Quand, en 1874, la gauche succède à la droite historique, les *raisons d'être de ce clivage idéo*logique apparaissent bientôt comme dépassées. Le vrai problème pour les deux « partis », c'est de réussir à se tranformer *en fonction des nouvelles données* de la situation : développement industriel et financier du pays, question sociale, naissance de l'extrême gauche. Mais la bourgeoisie *(le corps électoral* italien reste très réduit) n'entend pas se doter de ces deux institutions essentielles à la vie politique moderne que sont une administration publique indépendante et de vrais partis : il est moins coûteux de faire fonctionner un système clientélaire, et le Sud est là, justement, pour cela.

Au cours des années 1880 s'instaure une gestion politique nationale promise à un bel avenir et dont le champion est le Piémontais Depretis. La bourgeoisie italienne n'a pas la force de *jouer le jeu anglo-saxon* des deux partis. Son problème n'est pas, non plus, comme en France, de parvenir à gouverner au centre pour éviter la guerre civile. Une majorité parlementaire lui suffit : le gouvernement ne s'appuie pas sur un grand parti, mais sur des groupes, des rassemblements de députés ayant chacun son *leader. Ce que* Depretis entend éviter, c'est la formation d'organisations politiques fortes. Le président du conseil préfère négocier avec les uns *et les autres des avantages* particuliers en échange de leur appui, conformément au mécanisme de la dyade clientélaire. Dès qu'une opposition tend à *se structurer, on la coopte. Cette* technique de gouvernement — le transformisme — permet de bloquer toute expression politique des contradictions réelles auxquelles le pays est en proie. D'autre part, et comme automatiquement, toute opposition qui se montre un peu inexistante est rejetée dans l'illégalité.

L'unité nationale s'était faite sur la base d'un pacte entre la bourgeoisie du Nord et la bourgeoisie du Sud. A l'une, un rôle national hégémonique avec contrôle direct de l'Etat ; à l'autre, un rôle local qui lui garantissait la possession de terres dont elle tirait sa *rente*. Les conflits au sein de la société méridionale, après 1860, dont le brigandage (en fait, une guerre paysanne) et ensuite une émigration massive (les paysans crevaient de faim) furent des manifestations éclatantes, ne trouvèrent aucune expression politique réelle : les élites locales poussèrent à la répression de la part de l'Etat unitaire.

Avec l'unité, l'écart entre le Nord et le Sud se creuse. Le capitalisme se développe dans le Nord, alors que le Sud maintient *des structures semi-féodales*. En Sicile, la Mafia gère les biens des grands propriétaires et tisse son réseau de clientèles en cheville avec le pouvoir politique. *Sur le continent, le clientélisme* est moins rigoureusement structuré, encore que vivace (il constitue la seule possibilité de vie sociale en dehors de la famille). La bourgeoisie *intellectuelle* (avocats, professeurs...) contrôle les administrations locales, facilite l'accaparement des biens de l'Eglise et des terres du Domaine, sert de *raccord* avec le système politique national.

C'est parce que le Sud est économiquement, socialement attardé que le poids politique de ses élus croît. Ceux-ci constituent un apport indispensable pour la défense des intérêts de l'ensemble de la bourgeoisie italienne, face aux masses rurales et industrielles du Nord. En échange de leur fidélité gouvernementale, ils obtiennent, pour leurs clientèles — c'est-à-dire les grands électeurs qui font voter pour eux des avantages, — des privilèges qui alimentent d'autres clientèles hiérarchiquement subordonnées. Quant aux préfets, ils s'intéressent plus à l'alchimie électorale qu'à l'administration de l'Etat, devenue un *spoil system* en faveur des clientèles privées.

Corvino

Actuellement, plus profondément encore peut-être, le rapport du Sud à l'Etat est un rapport clientélaire. Et cette relation qui définit la place du Sud dans la nation conditionne, gangrène la vie du pays. C'est une cellule du cancer clientélaire que Graziano étudie en reconstruisant l'histoire de la petite ville de Corvino, de la Libération à nos jours. Sur cet exemple précis, on suit notamment le passage du clientélisme traditionnel des notables locaux au clientélisme des *boss* démocrates-chrétiens au cours des années 50, le rapport étroit qui lie le clientélisme politique à la spéculation sur les terrains et au boom de la construction, les difficultés du P.C.I. — qui accède au pouvoir à Corvino avec les années 70 — à gouverner autrement.

A lire cette description précise de la vie politique ordinaire dans une *lointaine ville du Sud ita*lien, le lecteur français risque de ressentir un petit malaise. Il découvrira en effet un certain nombre de ressemblances entre une gestion *clientélaire systé*matique et des pratiques de plus en plus courantes dans sa ville ou son village. Car nous aussi, le clientélisme nous ronge au fur et à mesure que notre Etat se dévitalise. Ne voyons-nous pas dans tout élu, du conseiller municipal au président de la République, un Père Noël qui doit absolument avoir dans sa hotte son petit ou son grand cadeau pour nous ? ■

(1) *Clientelismo e sistema politico. Il caso dell'Italia.* Franco-Angeli / Istituto di scienze politiche « Gioele Solari », università di Torino, Milano 1980. Luigi Graziano a été, avec Sydney G. Tarrow, coordinateur du séminaire de la Fondazione Luigi-Einaudi, qui s'est tenu en mars 1977 sur la « crise italienne ». Travaux publiés en 1979, *la Crisi italiana*, Einaudi, Turin. Sur le clientélisme, le grand classique est *Politics and society in post-war Naples*, par Percy Allum, Cambridge University Press 1973. Ed. it. Einaudi 1975.

HISTOIRE

Invectives du Grand Siècle

L'invective aussi a une histoire... La façon dont les hommes s'affrontent et s'injurient en dit long sur une société.

CHRISTIAN JOUHAUD

LES fusils, les épées ou les hallebardes ne sont pas seuls à tuer, à permettre l'élimination d'un adversaire. *Des scandales*, des « affaires », viennent périodiquement et parfois tragiquement perturber le cours normal de notre vie politique. *On y voit* presque toujours un sous-produit de notre système parlementaire, la contrepartie honteuse mais inévitable de la liberté de la presse. *Mais*, au lieu de dérapages, la mise en cause des personnes n'est-elle pas l'étape ultime de l'affrontement polémique, le développement logique du discours polémiste ?

A d'autres époques, dans des contextes complètement différents, des comportements semblables furent monnaie courante. Il est même arrivé que les accusations personnelles remplacent le débat d'idées rendu impossible par la censure ou... l'absence d'idées. Ainsi, le dix-septième siècle a-t-il été traversé de sévères affrontements polémiques, bien que la notion de liberté d'expression n'y ait en aucun cours ni même aucun sens. Certains sont fort célèbres, mais, à côté de querelles au sommet, il y a la foule des conflits ordinaires, qui naissaient *au cœur du système politique* dans les moments de crise comme dans la quotidienneté routinière.

Par-delà les enjeux politiques de ces *affrontements obscurs, il* s'agit simplement de montrer comment on savait s'y prendre pour atteindre et disqualifier ses adversaires : car l'invective aussi a une *histoire*.

Rognure

La nouvelle se répand, en 1640, qu'un président au Parlement de Bordeaux est accusé de *rognure*. Le scandale est immense : c'est un personnage considérable par le rang, la fortune, la puissance, les relations, rendant la justice au nom du roi, qui est coupable d'un crime aussi spectaculaire que crapuleux. Il s'agissait de stocker les pièces neuves, de les « rogner », en les limant, afin de récupérer un peu de métal précieux, puis de les remettre en *circulation*. Pratiquée à *une* grande échelle, l'opération était très lucrative : la bonne monnaie avait d'abord été échangée contre de la plus mauvaise, *avant d'être allégée. C'était* une escroquerie contre les particuliers, mais aussi contre l'Etat, un crime de lèse-majesté puni de mort. Effectivement, les *accusés sont très vite condamnés*, mais, magistrats, ils connaissent parfaitement le monde de la justice et les arcanes du droit : ils gagnent du temps et parviennent à faire casser leur procès. Puis, ils contre-attaquent.

L'envergure sociale d'un président de Parlement est très grande : *ses parents et* amis sont légion. Leur mobilisation va faire rebondir l'affaire. La meilleure défense est l'attaque : ils s'en prennent à l'avocat général du roi, qui a joué le rôle d'accusateur, et tentent de le compromettre à son tour dans une affaire scandaleuse. Ce résultat obtenu, les deux parentés se déchirent, *paralysant* l'activité du Parlement. Le chancelier Séguier intervient, réclame une enquête. Sur plus de quatre-vingts membres du Parlement, une dizaine peuvent être considérés comme relativement neutres, deux seulement sont irréprochables. Mais, précisément, ils sont irréprochables parce que leur assise sociale est médiocre. Ils sont fils de « simples avocats » et donc bien incapables de tenir tête aux deux groupes hostiles. Voilà une des réalités les plus importantes de la vie politique au dix-septième siècle : l'importance des liens personnels, les parents, les amis, les *clients*. Cela déterminera la composition et le comportement des camps qui s'affrontent.

Quatre ans plus tard, bien des choses ont changé. Louis XIII et Richelieu sont morts, le cauteleux Mazarin est aux affaires et finit par accorder un total pardon au coupable, le président Sarran de Lalanne. Ce dernier se présente donc à la rentrée parlementaire de novembre 1644 pour *reprendre* le siège dont il avait été radié. Les *Registres secrets du Parlement*, document exceptionnel où se trouvent portés tous les débats internes à la *cour, nous font un récit complet* de cette séance (1).

La rentrée est un jour solennel réglé par des rituels précis et spectaculaires. La première occupation de l'assemblée est de dresser le « tableau », c'est-à-dire la liste hiérarchique de ses membres. Lorsque la lecture en est commencée éclate une « *confusion de cris et de gestes* ». Les parents et amis du président Lalanne hurlent et scandent son nom. Le premier président, outré par ce bruit et cette indiscipline, quitte la salle, aussitôt remplacé par le second président, qui fait partie de la cohorte des parents et amis, et propose immédiatement le retour de Lalanne. Fureur du camp adverse, regroupé autour de l'avocat général, qui proteste violemment contre ces innovations scandaleuses : aucune affaire ne doit être évoquée avant la faction complète du tableau. Une tempête de cris lui répond. Vient la délibération : chacun à son rang « opine », puis les voix sont comptées. Mais les parents de l'intéressé ne peuvent y participer : ils doivent se retirer tout comme ceux de la partie adverse ; ils sont récusés. Après les récusations réglementaires, on va, là, se livrer à la recherche des parentés lointaines, qui sont *fort nombreuses*. Ainsi, un conseiller est-il récusé car « *un de ses parents a une fille promise en mariage à un trésorier de France à Limoges, neveu de la femme de Lalanne* ». Conséquence de cette inflation de récusations : le Parlement se vide. Faute de parents, les amis trancheront la question.

La parenté reste au centre des discours et sert de moyen d'action, d'outil tactique dans le débat. Ceci est d'autant plus important que tous ces hommes forment un milieu social très cohérent où, sans cesse, les destins des familles s'entrecroisent. Mais cette réalité sociale n'est parfois qu'un prétexte : les affrontements ne sont que rarement un décalque fidèle de la géographie des alliances et des parentés. La meilleure preuve en est que la généalogie des « leaders » des deux groupes que nous avons vus se déchirer révèle qu'ils étaient eux-mêmes liées par des liens familiaux. Il existait des parentés entretenues par l'amitié et d'autres délaissées, bien que l'on en conserve une excellente mémoire, et même traversée de conflits. Mais le plus important est que l'argument-parenté avait l'avantage immense d'opérer une disqualification globale et préalable de l'adversaire ainsi écarté du débat. Effet éternellement recherché *dans les luttes* politiques.

Il reste un personnage important à évoquer dans cette affaire, c'est Jean de Gourgues, qui avait *acquis l'office* de Lalanne après sa condamnation. Il se trouve à son tour menacé d'éviction, à moins d'accepter la création d'un office nouveau, ce *que les parlementaires refusent* par principe (2). Il n'intervient presque pas dans la discussion : il a choisi un autre registre qui lui semble mieux correspondre à sa situation, celui du geste, du stoïcisme, de la théâtralisation.

Les « intellectuels » du dix-septième siècle ont été élevés au collège parmi les grands hommes de l'Antiquité. Leur formation repose sur les textes anciens, comme *la Vie des hommes illustres* de Plutarque. Ils baignent dans une atmosphère de romanité tout à fait évidente dans leurs discours ou leurs *poèmes, souvent écrits en* latin : Parlement s'y dit toujours *Senatus*. Rien d'étonnant à ce que de Gourgues, drapé dans sa robe écarlate et son épitoge d'hermine, joue la vertu *martyrisée* : c'est une démonstration. Il entre, il sort, il dépose des requêtes par écrit, refusant de se mêler à la rumeur bruyante de ses collègues. Mais c'est une manière de leur faire signe.

Le dix-septième siècle reste un temps de mœurs rudes. Mêmes si des règles strictes et sophistiquées président aux relations sociales et mondaines, dans tous les milieux l'injure et le coup sont des argument courants. Et comme la défense de l'honneur est une des grandes affaires de la vie, la parole grossière en réclame une plus infamante.

Au moment de la Fronde, il y a une véritable explosion d'insultes, d'injures, de quolibets. On les trouve en particulier dans ces innombrables textes imprimés que l'on appelle mazarinades. Outre le sentiment d'une brusque libération de la parole, deux circonstances ont concouru à cette explosion. Le rire et le *parler populaire* sont à la mode chez les écrivains : le genre burlesque triomphe alors et va s'emparer avec frénésie et délice des polémiques que lui offrent les luttes *politiques. D'autre part*, les officiers, les écoliers, les basochiens — tout un monde instruit qui gravite autour de la justice et de ses contraintes d'écriture, — qui prennent la plume pour dénoncer les menées de ceux que leurs luttes leur désignent comme ennemis, renouent ainsi avec des traditions de fêtes et de monde à l'envers peu à peu bridées par l'Eglise et l'Etat, souvent d'ailleurs à leur propre instigation. Ils les font passer de l'oral à l'écrit : l'accès de ces pratiques à l'imprimé est le fait exceptionnel ; pour une fois est écrit ce qui d'habitude se dit ou se chante et est donc perdu pour l'historien. Il en est ainsi des sobriquets qui surgissent dans le feu de la polémique : tel parlementaire chenu est surnommé « *dame-jeanne, la gueuse, la folle du marché* », tel autre « *bellevue* » parce qu'il est borgne et ne sait pas parler...

Bouc lubrique !...

Ponctuation de la polémique, le rire et l'insulte peuvent en devenir le thème central. Il faut pour *cela qu'ils trouvent sur qui* se fixer, se substituant au débat d'idées devenu trop dangereux ou, à proprement parler, impensable, par désarroi idéologique : *ils permettent de parler dans un* moment où l'on ne sait que dire, mais où on ne saurait se taire. De là découle aussi l'intense et rapide personnalisation des atta*ques : des boucs émissaires* permettent de cristalliser et surtout d'exprimer une violence et une révolte irrationnelles. Ainsi Mazarin se retrouve-t-il affublé de toutes les tares. *Il est vrai* qu'il n'est rien moins qu'un innocent, mais on détourne la question de son action et de son comportement réels vers des accusations globalement disqualifiantes à la charge symbolique très lourde et censées faire rire. Les mazarinades se complaisent en particulier dans la dénonciation de ses activités sexuelles : c'est un bouc lubrique et un sodomite.

(1) Les Registres du Parlement sont dits secrets parce qu'ils n'étaient *pas communiqués* au public, mais les parlementaires ou le gouvernement s'en faisaient fréquemment dresser des extraits ou des copies.

(2) La multiplication des offices en diminue la pratique (le revenu) et donc la valeur ; la monarchie a pourtant eu souvent recours à cet expédient pour faire rentrer de l'argent dans les caisses de l'Etat.

Orientation bibliographique

La structure et les formes de la polémique à l'âge baroque n'ont pas été étudiées, mais pour comprendre les contextes et les comportements on peut se reporter à quelques grands livres :

Y.-M. Bercé, « Révoltes et révolutions dans l'Europe moderne, XVI[e]-XVII[e] siècles ». Paris, PUF l'Historien, 1980.

P. Chaunu, « la Civilisation de l'Europe classique ». Paris, Arthaud, Les grandes civilisations, 1970.

D. Richet, « la France moderne, l'esprit des institutions ». Paris, Flammarion, 1973.

E. Thuau, « Raison d'Etat et pensée politique à l'époque de Richelieu ». Paris, Armand Colin, 1966.

Le thème est partout repris et fait vendre du papier. La « mazarinade » attribuée à Scarron est le modèle du genre cent fois entonné, complété, plagié :

C'est fait de toi, cher Tabarin,
On te coupera pauvre Jules
Et l'un et l'autre testicule :
Et alors, ô Cardinal pelé,
Cardinal détesticulé,
N'étant plus ni femme, ni [homme,
Comment paraîtras-tu dans [Rome
Mutilé du fatal boudin,
Qui t'a fait prince, de gre- [din ? (...)

Le détournement des textes sérieux remporte aussi un grand succès. Ce sont de fausses tragédies, des parodies de discours et de plaidoieries comme « *Les compliments faits au duc Bernard d'Epernon par Messieurs les escoliers du Collège de Dijon* », où se rencontrent le pastiche de ces harangues rituelles que l'on prononçait à l'arrivée d'un grand personnage dans une ville et le folklore étudiant.

Le rire et l'insulte sont-ils des armes efficaces ? Ils *soulagent* celui qui s'en sert et rassérènent ses amis, mais le ridicule tue alors encore moins qu'aujourd'hui quand il reste sur le papier.

Bien plus dangereuse est la polémique qui « dérape » : le ton monte, enfle, et de débordement en débordement les protagonistes qui doivent répondre perdent peu à peu le contrôle de la situation. La progression d'un tel engrenage polémique ne se fait pas au hasard, les changements de niveau ont une logique et un sens. Prenons l'exemple d'un échange de pamphlets, en 1650, entre condéens et partisans du duc d'Epernon.

Le premier niveau est celui de ce qu'on pourrait appeler la polémique positive : il s'agit d'entraîner la conviction du lecteur en construisant une interprétation de l'événement litigieux. Ce n'est pas la nouveauté des idées ou des arguments qui amènera cette adhésion. La règle est, au contraire, de se rattacher absolument à une tradition et de montrer que des pratiques ancestrales ont été mises en cause par de récentes et dangereuses innovations. Pour cela, et fort logiquement, il faut ancrer sa propre éloquence sur le terrain de la tradition : celle de la rhétorique classique. Deux registres de conviction fonctionnent : la force du raisonnement et la pléthore des références culturelles.

Ce qui compte dans un raisonnement et en fait l'efficacité est d'abord sa forme. Le beau raisonnement bien membré et bien articulé contient une présomption de vérité. Le rôle des références culturelles est plus clair encore. Nous sommes dans une période d'ostentation où se montrent, dans l'art comme dans la vie quotidienne, la puissance, la richesse, les beaux habits comme les beaux sentiments. La défense d'une conviction n'échappe pas à la force de ce contexte. Etaler sa culture, en « rajouter », faire savant n'est pas une cuistrerie, mais une preuve de compétence, une quasi-performance sportive. L'avocat général du Parlement de Bordeaux, qui accueille le prince de Condé par un interminable discours truffé de citations latines et grecques, est loué par ses contemporains pour son discours « *savant et vigoureux* ».

Petit capricieux !...

Il n'est donc pas étonnant de voir que la réponse, le second niveau de l'engrenage, met en cause l'écriture. Ce qui est surprenant pour nous dans cette attaque, c'est qu'elle vise l'homme : si la forme du raisonnement et la richesse de l'ornementation sont une présomption de vérité, l'insuffisance, l'arme émoussée, sont des indices du caractère vicieux de l'auteur. A mauvais ouvrier, mauvais outil. L'enjeu n'est donc pas d'ordre idéologique mais d'ordre moral : la mise en cause personnelle remplace le débat.

Avec le troisième niveau, on atteint une zone dangereuse : il va être question de naissance, premier critère de la qualité. Question extrêmement brûlante dans le milieu des officiers de justice et de leurs auxiliaires. Les plus importants d'entre eux sont nobles et beaucoup prétendent à la noblesse. Or, il est bien rare qu'ils n'aient pas quelque ancêtre marchand qu'ils cherchent avec acharnement à faire oublier. Ceci permet de mieux apprécier les amabilités que s'adressent deux de nos pamphlétaires officiers : « *homme d'une naissance obscure qui n'a rien de solide, un petit capricieux* » ou bien « *fils d'un homme qui apprit dans cette ville son premier métier, à faire des boutons chez Verneuil surnommé le diable* ». Les deux intéressés sont aux portes de la noblesse : l'injure est grave, l'honneur en jeu. La polémique va encore franchir un autre niveau : celui du scandale.

La fiscalité tenait alors la place de nos opérations immobilières frauduleuses ou douteuses. Tout le monde honnissait le système fiscal, mais beaucoup y participaient. Des financiers prenaient à « ferme » ou à « parti » les impôts, c'est-à-dire qu'ils s'engageaient à fournir une certaine somme à l'Etat, ou à une ville en cas d'impôts municipaux, puis se chargeaient de faire rentrer l'impôt pour leur propre compte, avec l'aide de la force publique. Il s'agissait souvent d'associations, où se trouvaient impliqués des officiers et même des officiers de finance, agents fiscaux directs de l'Etat, qui jouaient ainsi sur les deux tableaux : là était le scandale.

C'est de cela que s'accusent maintenant nos pamphlétaires : « *Vous demandiez les tailles comme* partisan, *vous les imposiez et en faisiez le département comme* trésorier. » La polémique atteint ici son paroxysme : elle va déborder de l'écrit à l'action. Les protagonistes se sont nominalement désignés comme partisans : ils entrent dans la catégorie des « gabeleurs » dénoncés, maltraités, jetés à la rivière. De fait, l'émeute commence contre l'un des pamphlétaires dénoncés. La violence collective prend alors le relais de la violence des mots. Ils recouvrent aux yeux de l'histoire un poids nouveau.

Ce type d'action est, bien sûr, réservé aux périodes d'extrême tension, alors que des hommes sont déjà mobilisés, cherchant une raison de marcher et de frapper. Dans les périodes ordinaires — si ce mot a quelque sens en histoire, — il est fréquent aussi que les coups succèdent aux mots, mais c'est alors sur le modèle de la vengeance personnelle, du règlement de compte décidé par un personnage important et accompli par ses amis ou serviteurs. Rien alors ne devra rappeler le combat noble qu'est le duel. Il devra au contraire y avoir autant de danger dans l'infamie des coups que dans leur force : l'adversaire sera rossé comme un valet. Ainsi le vieux duc d'Epernon, personnage irascible et violent, qui est allé jusqu'à *souffleter* lui-même un archevêque, fait-il fouetter des avocats par ses gardes, traite-t-il un président au Parlement comme un voleur sous le couvert d'une prétendue méprise, ou fait-il tuer les chevaux tirant le carrosse d'un conseiller. Spectacle saisissant : les badauds et les rieurs s'assemblent dans la rue populeuse autour des chevaux abattus sur le sol, du carrosse piteusement immobilisé et du notable ridiculisé.





MORGAM

Le dix-septième siècle est incontestablement un moment d'inconfort intellectuel, on a parlé d'une « *faille entre une théologie qui s'arrête et une science qui commence* ». Ceci explique partiellement que beaucoup d'idées échangées soient des stéréotypes et que l'affrontement polémique débouche presque immédiatement sur la mise en cause des personnes et donc bien vite sur le scandale.

Pourtant, contrairement à ce qui se passe aujourd'hui, le scandale, s'il est l'aboutissement de la polémique, n'en est pas la sanction. Jamais le suicide n'intervient comme seule *solution* honorable. Il faut y voir, bien sûr, la conséquence de la position très intransigeante de l'Eglise à son égard, des poursuites judiciaires mais plus encore le fait que l'on n'y songe pas, car le désespoir n'est presque jamais atteint. La norme morale est au moins aussi bien intériorisée qu'aujourd'hui, la différence est que les liens personnels de parents, d'amitié, de clientèle, sont tellement forts que le scandale n'atteint jamais un homme seul mais tout un groupe solidaire qui va rendre coup pour coup. Envers de l'esprit procédurier si souvent dénoncé et ridiculisé. Et même si, au détour de l'action, intervient la violence, c'est d'un combat qu'il s'agit et pas d'une mise à mort dont l'opinion serait l'anonyme bourreau. ■

Le miroir indien

(Suite de la page XV.)

» Dès lors, la hiérarchie nous concerne, même si elle est à l'antipode de nos choix, en ce sens que l'Inde doit nous révéler quelque chose que nous avons choisi de ne pas voir, si j'ose dire, mais qui, par hypothèse, ne peut être entièrement absent chez nous, mais seulement y prendre des formes imprévisibles : résidus, débris peut-être, points obscurs certainement. Or nous pensons justement que l'idéologie en général, et donc la nôtre en particulier, ne nous dit pas tout sur la réalité : voilà donc un moyen d'y voir plus clair ; chaque type de société éclaire quelque chose de l'homme, virtualité ici, réalité là.

» L'Inde m'a obligé à distinguer hiérarchie et pouvoir. Rétrospectivement, c'est évident : la main droite est supérieure à la main gauche, elle n'a pas le pouvoir sur la main gauche. De plus, au principe, il ne s'agit pas d'hommes, il s'agit beaucoup plus généralement d'ordre, essentiellement, je crois, de la relation entre tout et un élément de ce tout. Et vous comprenez bien que ce n'est pas là quelque chose que nous, Occidentaux modernes, puissions ignorer tout à fait. Il est donc intéressant de voir comment nous nous débrouillons...

— Pourquoi opposez-vous les sociétés « holistes » — comme l'Inde — et les sociétés individualistes ?

— Le mot « holisme » n'est pas inconnu en français ; il est courant en anglais, dans un sens plus général, avec un parfum de soufre. La distinction n'est pas neuve dans son fond, elle est seulement précisée et utilisée systématiquement.

— Vous avez vigoureusement séparé la caste et l'intouchabilité de l'Inde, et le racisme des Etats-Unis. Pensez-vous que le racisme en général, tel que nous le connaissons de nos jours, est une conséquence de l'égalitarisme et non, tout simplement, une survivance de l'obscurantisme ?

— S'il y a « survivance », elle est, en tout cas, profondément modifiée par les idées modernes. Gardons-nous de schématiser.

— Nous touchons là la sorte de logique ou de configuration que vous voyez à la racine du totalitarisme, un peu comme si l'égalitarisme poussé à la limite faisait resurgir de vieux démons ?

— En effet. D'une façon générale, on voit bien dans l'idéologie moderne ce qui prête au totalitarisme, ce qui en constitue la condition nécessaire. Il est beaucoup plus difficile de dire à quel moment et comment le pas est franchi. Une sorte d'intensification peut-être. C'est pourquoi la menace est redoutable.

— Après « Homo Hierarchicus », vous vous êtes détourné de l'Inde et vous vous êtes tourné vers l'Occident moderne, vous avez voulu, à la manière de Tocqueville, « retourner le miroir » et nous regarder, en quelque sorte, d'un point de vue indien, ou du moins du point de vue produit par l'étude de la société indienne. Mais ici on peut se plaindre de l'absence de symétrie entre les deux tableaux. Plus d'observation, participante ou non. Il ne s'agit plus que d'idéologie. De plus, vous prenez votre matière dans des textes ; vous n'étudiez plus le contemporain, mais des états passés. Bref, c'est peut-être de l'histoire des idées, ce n'est plus de l'anthropologie...

— Pourtant, c'est l'étude indienne qui a fait ressortir ce besoin de formulation comparative de notre propre culture. Il est important de voir ce qui résulte, pour notre vue de nous-mêmes, de la vue que nous avons prise des autres. En outre, une vue globale de notre propre culture est rarement dégagée : la plupart du temps, elle est éparse, tronçonnée dans des spécialités différentes. Aussi mon travail sur la genèse de l'Etat et de l'individu (7), rédigé antérieurement à *Homo Aequalis I*, s'est-il efforcé de recourir à des auteurs hors pair qui ont dégagé les lignes générales au niveau de leur discipline particulière, comme Figgis pour l'histoire de l'Eglise, et Gierke pour le droit. Enfin, il faut rappeler qu'on fait souvent fausse route lorsqu'on se borne à étendre à la société moderne des conclusions dégagées de l'étude des sociétés traditionnelles. Des unes à l'autre, du non moderne au moderne, il y a eu une révolution : c'est la formule de cette révolution — ou du moins les aspects que l'Inde nous aide à en saisir — que je m'efforce de dégager dans *Homo Aequalis*.

Sur du vent

— Justement, on vous reproche de postuler comme fondamental cette dualité entre moderne et non moderne. N'y a-t-il pas autant de différence entre l'Inde et la Chine qu'entre celles-ci et l'Europe moderne ?

— Karl Polanyi, dans son livre *la Grande Transformation* — dont on attend toujours une traduction française, — a démontré la chose pour ce qui est des phénomènes économiques. En un sens, je ne fais qu'étendre sa vue. Au reste, tout ce que je fais montrera si oui ou non le postulat était justifié. Ainsi l'étude des premiers siècles du christianisme, résumée dans des conférences encore inédites (Oxford, mai 1980), me semble donner la première genèse intelligible de l'individualisme à partir de son contraire.

— « Homo Aequalis » passe pour une attaque contre Marx...

— On dit que Dieu est mort. C'est une apparence. Il y a des limites à la « contestation » tant célébrée. Ne touchez pas aux croyances réelles. Ici, on croit — en un sens vague, c'est entendu — qu'il y a une infrastructure et une superstructure. C'est sans doute une des croyances majeures de l'homme moderne. On est tous passés par là, et tout le tiers-monde y passe. Il ne faut pas trop insister vis-à-vis de ceux qui y demeurent : c'est qu'ils en ont besoin ; on peut seulement offrir à ceux qui le désirent des éléments de réflexion.

— Voilà de l'élitisme ?

— Ou de la tolérance...

— Quelle serait votre position par rapport aux polémiques récentes sur l'inégalité ?

— Posons, à titre préliminaire, que notre société française, notre civilisation moderne ne sont ni aussi excellentes, ni aussi exécrables qu'un certain type de discours le prétend. Cela dit, on ne se rend pas assez compte de la charge énorme, sans précédent, que la société moderne place sur les épaules de chacun. On a voulu grandir l'individu en l'affranchissant de toute tutelle. Il en résulte qu'au lieu de s'appuyer tout au long de sa vie sur des certitudes ou des préjugés qu'il trouvait tout prêts, à différents niveaux, de son église à sa famille, il doit en principe tout tirer de lui-même ; il doit pour parvenir à une quelconque décision réfléchie, fixer en quelque sorte l'un après l'autre tous les paramètres dont l'imprécision simultanée rendrait le choix impossible. Pensez seulement — exemple très restreint — à l'embarras de l'électeur indécis au moment du vote. En gros, tout ce qui était institutionnalisé dans la société traditionnelle doit être intériorisé dans la société moderne. Ne vous étonnez pas de trouver beaucoup de névroses et de psychoses aux Etats-Unis.

» Deuxième point : de quels outils l'individu dispose-t-il pour s'y retrouver ? Essentiellement d'un système de pensée très pauvre. Si on y réfléchit, on est frappé du contraste entre la complexité du monde moderne, des connaissances spécialisées qu'on y trouve et des problèmes qu'il pose, et la simplicité des idées communes, du fonds commun d'idées et de valeurs, que nous avons à notre disposition. Que faisons-nous ? ...Eh bien ! nous tirons sur nos quelques idées et croyances, sur nos valeurs cardinales, comme sur un tissu tant soit peu élastique, pour leur faire couvrir tout le champ souhaité. Il arrive que le tissu craque et que nous ne tirions plus que sur du vent.

» Ainsi le principe égalitaire est bel et bon sur le plan moral et politique, mais c'est bien sûr un principe abstrait dont on ne devrait pas attendre qu'il suffise à régler tous les problèmes qu'entraînent des choses fort concrètes comme l'âge, le sexe, etc. Or tantôt nous poussons jusqu'à l'absurde l'exigence égalitaire sur un point donné, ou nous étendons purement et simplement l'égalité du plan politique au plan économique ; tantôt, une doctrine bien adaptée aux exigences de l'Enarchie nous propose à l'opposé, sinon de brûler notre idéal, du moins de légitimer en même temps l'inégalité comme prétendument fondée biologiquement. Dans tout cela une seule dimension est considérée comme si elle suffisait à tout. Cela ressemble à un jeu de construction enfantin où on n'assemble que des cubes.

» De même à propos du racisme : des esprits sans doute bien intentionnés, glissant de l'égalité à l'identité, se sont mis à pourchasser toute perception d'une différence comme l'amorce d'une discrimination. Non seulement c'est fou (essayez d'imaginer un monde sans différence !), mais c'est favoriser justement ce que l'on pense combattre : supposez que vous soyez parvenu à interdire les différences, il y en aura toujours une qui sera assez puissante pour rompre votre carcan et s'imposer comme la plus inepte discrimination. C'est ça, le racisme américain. Ce n'est pas être « sexiste » que de faire une différence entre homme et femme, ou nous le serions certainement les uns et les autres, tous sans exception.

» On observe que la vue incriminée manque à distinguer des plans ou des niveaux : elle tend au monolithisme. Uniformité, monolithisme... je suis désolé, mais je suis obligé de pointer l'index vers le totalitarisme. On ne peut faire plus complètement fausse route que ces avocats de toute l'égalité et rien que l'égalité. A l'opposé, si l'on ne veut pas de discrimination, il faut beaucoup de différences « plein de différences ». Je parle comme Edmund Burke ? Sans doute. En d'autres termes, loin de chercher la simplification, il nous faut compliquer notre « modèle ». En un sens, cela veut dire devenir adulte, ou, si l'on veut, philosopher. C'est aujourd'hui la lourde charge échue à chacun.

— Croyez-vous que nous soyons arrivés à un tournant dans l'histoire de la civilisation moderne ?

— Il se pourrait. Depuis plus de trois siècles l'homme s'est voulu, de plus en plus, Prométhée, « maître et seigneur de la nature ». Cet artificialisme n'est-il pas maintenant en échec pour autant qu'il se voit confronté à des limites qu'il n'avait pas prévues et qui résultent de sa puissance même, des limites qui doivent l'obliger, à tout le moins, à infléchir son cours et à se compliquer ? Au niveau de l'opinion, le mouvement écologiste illustre ce point le plus clairement, mais l'affaire est beaucoup plus large. La puissance implique des risques en médecine, en biologie avec les manipulations génétiques. Mais faut-il maintenir aussi strictement que l'Eglise catholique un primat de la nature dans la vie humaine ? On se demanderait peut-être si le spécialiste sait toujours suffisamment ce qu'il fait, et si la puissance ne tend pas à s'émanciper de la connaissance qui, jusqu'ici, la sous-tendait.

» Et puis, il n'y a pas que le milieu naturel, le milieu social est lui aussi « naturel » à sa façon. Or, les hommes depuis quelque temps y interviennent, et de plus en plus brutalement. Il est banal de condamner Hitler. Mais Lénine ? Il croyait savoir... Vous tressaillez ? Réfléchissez, si vous voulez. » ■

(7) Publié dans *Esprit*, février 1978 (numéro en partie consacré à l'œuvre de Louis Dumont).

LANGAGE

A comme assertion

JACQUES CELLARD

LA petite tempête de presse et de médias suscitée voici trois mois par la guéguerre des dictionnaires est retombée comme elle était montée. C'est l'armistice, sinon la paix (il n'y en a pas de durable quand de tels intérêts commerciaux sont en jeu), et l'occasion d'y revenir sans tapage. Celle aussi d'ouvrir pour notre compte l'année Littré : le grand *dictionnariste est* mort voici cent ans.

Nous resterons dans la tradition littréenne de qualité (la mode est aujourd'hui à la quantité) en montrant par une comparaison précise que des dictionnaires de langue à peu près équivalents en volume et en volumes peuvent différer grandement dans leur façon de définir et d'éclairer le sens d'un mot.

Celui de notre exemple est *Assertion*. Il a l'avantage de se situer dans le A et de ne pas avoir souffert par conséquent des mauvais traitements que les nécessités d'une publication accélérée infligent parfois aux dernières tranches de l'ordre alphabétique. Autre avantage : le mot est ancien (il apparaît à la fin du treizième siècle, directement venu du latin *adsertio* et à peu près avec le même sens). Il est d'une fréquence moyenne dans la langue et d'un emploi qui n'est ni trop technique ni trop général. En somme, un mot d'une honnête banalité, dont Antoine Furetière donnait déjà en 1690, dans son *Grand dictionnaire universel*, une définition satisfaisante : « *Proposition que l'on établit et qu'on soutient vraie, qu'on est prêt de défendre en public.* »

Les quatre grands

Cela étant, on s'attend que nos dictionnaires se ressembleront beaucoup dans leur façon de traiter le mot. Ce n'est pas le cas, nous l'allons voir. Les dictionnaires comparés ? Pour aujourd'hui, les quatre grands : Littré, Robert, Larousse (sous les espèces du *Grand Larousse de la langue française* en sept volumes) et le *Trésor de la langue française*, parvenu en six volumes à *Epicurisme*, et qui paraît depuis chercher son second souffle. Des quatre, c'est de loin le plus gigantesque. Son article *Asseoir*, un peu avant *Assertion*, occupe quatre grandes pages, contre deux tiers de page pour le Littré, un tiers pour Larousse et une grande page pour Robert.

Il s'agit d'ailleurs de proportions moyennes pour les mots du vocabulaire général de nos quatre dictionnaires : Littré et Robert à peu près à égalité de longueur, Larousse plus court de moitié, le Trésor plus long d'au moins le double.

Or ces proportions se trouvent bizarrement bouleversées pour l'article *Assertion* : moins d'une demi-page pour le Trésor, un quart de page pour le Robert, quelques lignes pour Littré et pour Larousse. Quand on a les quatre dictionnaires sous les yeux, ces écarts s'expliquent aussitôt par l'importance plus ou moins grande donnée aux citations dans chacun d'eux.

Littré (honneur aux anciens !) en offre trois. La première est tirée d'une ordonnance du quatorzième siècle (« *par assersion de sa parole* »), la seconde d'une œuvre d'Ambroise Paré au seizième siècle (« *une simple assertion, sans aucune démonstration, raison ou authorité ancienne* »). La troisième de Rabelais, environ à la même époque, n'est pas la meilleure : « *Si de cela vous demandez assertion et signe usual.* »

Historique

D'où un premier *signe* de comparaison : le Littré est avant tout un dictionnaire historique. Il l'était déjà voici un siècle, il l'est plus encore aujourd'hui. Son plus grand et presque son seul intérêt actuel tient dans ces très nombreuses citations des siècles passés qui souvent retracent étape par étape, avec beaucoup de soin, l'histoire du mot. Ce n'est qu'en cela que le Littré est irremplaçable et mérite toujours une place d'honneur dans notre... dictiothèque.

Larousse ne donne qu'une phrase de Renan : « *L'assertion gratuite n'a pas besoin d'être réfutée.* » C'est un peu court et, pire, ce n'est pas bon, n'en déplaise aux mânes de Renan. Une assertion, nous dit le Larousse *dans le même article*, est une « *proposition qu'on avance en la donnant pour vraie* ». Elle est par conséquent toujours entachée de gratuité en ce sens qu'elle n'est « payée » par aucune preuve ni aucun argument sérieux au moment où elle est énoncée. Les définitions disent bien du reste que l'assertion est « donnée » pour vraie, et ce qui est *donné est gratuit.*

Quant au « *n'a pas besoin* » de Renan, en place du seul correct : *n'a pas à* (être réfutée), il ferait presque douter de l'authenticité du texte. En tout cas, c'est du Renan des mauvais jours.

Le Trésor de la langue française avait à sa disposition, outre une importante équipe de rédacteurs, la *puissance* de travail de son ordinateur.

Pas heureux

Combien de citations contenant le mot *assertion* celui-ci a-t-il fournies aux rédacteurs de l'article ? Une centaine au moins, probablement beaucoup plus. L'article en donne quatre. La première est d'un auteur bien oublié aujourd'hui, mais dont le nom et l'œuvre essentielle (*Augustin ou Le maître est là*, 1933) reviennent extrêmement et sans doute excessivement souvent dans les volumes parus à ce jour du Trésor.

Cette citation de J. Malègue n'est pas heureuse. En voici l'essentiel : « *Une assertion est vraie ou fausse, simplement. Il n'y a place ni pour un « en tant que » ni pour une catégorie tierce.* » Or, toutes les définitions de nos *dictionnaires s'accordent* pour dire que l'assertion « *est donnée pour vraie* », « *est soutenue pour vraie absolument* ». *A priori*, elle est donc, à ce qu'il nous semble, extérieure aux catégories du vrai ou du faux.

Ce n'est que plus tard, à la lumière des constatations, de l'expérimentation ou d'une argumentation plus serrée, que ce qui a fait l'objet d'une assertion sera confirm · ou infirmé. L'assertion cessera alors d'en être une pour devenir *a posteriori* une vérité ou une erreur. Et il y a bel et bien place pour des catégories autres que ces deux-là pour qualifier l'assertion : elle peut être hardie, hasardeuse, téméraire impertinente, ou, au contraire, prudente ou raisonnable.

Une citation de Guizot, toujours dans le Trésor, est meilleure. Elle éclaire le sens du mot par « *affirmer sans prouver* », par l'idée d'une « *confirmation qui ne pourra venir que plus tard* », et par celle de « *croire sur parole* ». La troisième et la quatrième citation n'apportent rien d'intéressant.

Il serait évidemment injuste de conclure de la qualité d'un article à celle de tout un dictionnaire. Mais on pouvait s'attendre ici à un choix de citations plus éclairant et plus rigoureux.

Ce choix, le souci de la vérité obligent à dire que c'est le Robert qui le donne, et, précisons-le, un article rédigé par le regretté Paul Robert seul, au tout début de son entreprise, avec des moyens matériels très réduits. Il y a là six citations assez brèves (celles du Trésor souffrent souvent d'une longueur bavarde, celles du Larousse d'une concision exagérée), dont chacune apporte en quelque sorte une touche de couleur indispensable au « *tableau* » *que constitue* le sens du mot.

Travail d'artisan

La première fait état d' « *une assertion aussi téméraire, dénuée également de preuve et de vraisemblance* ». Passons la seconde pour abréger. La troisième parle d' « *appuyer ses assertions de faits incontestables* » ; la quatrième, d' « *empêcher le monde d'être livré sans défense à toutes les assertions de la crédulité* » ; la cinquième, d'assertions « *sans contrôle, et trop intéressées pour être accueillies de confiance* ». La sixième enfin, de Marcel Proust, mérite d'être reprise dans son entier : « *Mais je vous en ré- » ponds, c'est moi qui vous le » dis », expression par laquelle elle cherchait à étayer son assertion jetée un peu au hasard.* »

Les auteurs vont, dans l'ordre de ces citations, de J.-J. Rousseau à Benjamin Constant, Renan encore, Jaurès et Proust, c'est-à-dire à peu près de quarante en quarante ans. La définition l'*Assertion* qui ressort de ces citations est excellente. C'est en somme « *une affirmation téméraire, dénuée de preuve et de vraisemblance, sans contrôle, intéressée, jetée un peu au hasard* », qu'il faut « *étayer, appuyer de faits incontestables* », et que l'auditeur ne doit pas « *accueillir de confiance* » et « *sans défense* », sous peine de faire preuve de « *crédulité* ».

Qui dirait mieux ? C'est en tout cas une grande leçon de lexicographie donnée voici vingt-cinq ans par un amateur intelligent et minutieux aux grandes équipes et aux grandes machines de la lexicographie « industrielle ». Quoi qu'on imagine, faire un dictionnaire restera encore longtemps un travail de bon artisan. ■

NUMISMATIQUE

Les deniers de Charlemagne

ALAIN WEIL

A UNE époque où les amateurs d'histoire retrouvent un intérêt pour le Moyen Age et les périodes « obscures » l'ayant précédé, les numismates ne sont pas en reste : de plus en plus nombreux, ils se tournent vers les monnaies carolingiennes. Il semble que pour une fois la difficulté ne rebute pas le collectionneur, mais le motive au contraire, car les embûches de la numismatique carolingienne sont multiples ; citons par exemple les déchiffrements difficiles, les classements incertains et les pièges des types monétaires « immobilisés » sur de longues périodes, sans oublier l'uniformité et l'austérité des types monétaires eux-mêmes.

En contrepartie, l'amateur de *cette époque* aura peut-être la joie de découvrir des inédits et, en tout cas, celle d'apporter sa contribution personnelle dans un domaine où les connaissances ne sont pas encore fixées ; il aura aussi l'agrément de pouvoir trouver un matériel abondant et relativement peu coûteux compte tenu de son ancienneté. Toutefois, les monnaies les plus prestigieuses et les plus convoitées de cette époque, celles de Charlemagne, font exception et sont fort rares. L'austérité même de ces pièces a tristement contribué à augmenter leur rareté, comme en témoigne le fait divers suivant.

Capitulaire

Au printemps de 1921, à Biebrich, petite ville allemande située près de Wiesbaden, sur la rive droite du Rhin, des ouvriers du bâtiment, découvrant un ensemble de rondelles métalliques usées, qu'ils prennent pour des capsules de bouteilles et qu'ils réenfouissent dans une coulée de béton. Il s'agissait, en fait, du plus important trésor de deniers de Charlemagne jamais exhumé. Quarante-huit pièces purent être retrouvées, mais, d'après les témoignages recueillis, le trésor en contenait plusieurs milliers.

Si l'on a pu avoir l'impudence de prendre un denier de Charlemagne pour une capsule de bouteille, à l'inverse l'expérience *montre que* le numismate débutant a souvent la hardiesse de prendre un denier courant pour une rare monnaie de l'empereur à la barbe fleurie. Nombreux sont, en effet, les deniers courants de Charles le Chauve, qui peuvent tromper le néophyte, car ils reprennent un type monétaire de Charlemagne pour lequel la titulature CARLUS REX FR (Charles Roi de France) entoure le monogramme « carolin ».

Célèbre par sa puissance et ses conquêtes, Charlemagne l'est tout autant par sa sagesse et par le soin qu'il prit de l'administration de son empire. Lorsque Pépin le Bref meurt, en 768, il partage son royaume entre ses deux fils Charles et Carloman : ce dernier meurt trois ans après, en 771, et Charles usurpe alors la succession de son frère, au détriment de ses neveux, qui vont se réfugier auprès de Didier, roi des Lombards. C'est le début d'une expansion territoriale qui amènera Charles à lutter contre les Saxons, qu'il traite de manière assez rude (plus de quatre mille prisonniers décapités et dix mille familles déportées), contre les Lombards, dont le roi Didier est envoyé finir ses jours dans un cloître, contre les Bavarois, dont le duc est fait *prisonnier puis* expédié à l'abbaye de Jumièges, contre les Arabes d'Espagne et, enfin, contre les Avars, descendants des Huns. Après toutes ces guerres, Charles est proclamé empereur d'Occident et couronné à Rome, le jour de Noël de l'an 800, par le pape Léon III.

Le triomphe des armes n'empêche pas Charles de s'occuper des institutions civiles et de légiférer par ses fameux *Capitulaires* (recueils de décrets et de lois) sur toute l'étendue de son empire. Au plan monétaire, Charlemagne améliora et consolida l'œuvre de son père, Pépin le Bref, qui avait supprimé le monnayage d'or et essayé de renforcer la suprématie de la monnaie royale. En 781, Charles promulgue à Mantoue, un capitulaire interdisant la circulation des pièces d'or à bas titre frappées par les rois lombards et impose en Italie la circulation d'espèces semblables à celles des autres parties du royaume. Puis, en 794, l'important capitulaire de *Francfort* indique une réforme avec création de « nouveaux deniers » plus lourds que les anciens : « *Pour ce qui regarde les deniers, sachez que nous avons décidé qu'en tout lieu, dans toute cité, dans tout marché, ces nouveaux deniers aient un cours pareil et qu'ils soient reçus par tous, pourvu qu'ils portent la marque de notre nom, qu'ils soient d'argent pur et de bon poids.* »

15 sols

Cette réforme était destinée à redonner confiance dans une monnaie qui n'inspirait souvent que suspicion, à tel point que les échanges et les paiements en nature étaient encore très fréquents dans l'empire franc du huitième siècle. Prévoyant la permanence, pendant un certain temps, de cette défiance du peuple envers l'argent monnayé, le capitulaire de *Francfort* instituait des amendes et des peines pour les personnes qui refuseraient les nouveaux deniers : « *Celui qui les refusera, en quelque lieu que ce soit, dans quelque affaire d'achat ou de vente qu'il s'agisse, paiera 15 sols au profit du roi s'il est un homme libre ; s'il est de condition servile et s'il a traité une affaire pour son propre compte, il en perdra le bénéfice, ou bien, attaché à un pieu, il sera flagellé en public.* » Les sols dont il est question sont des sols de monnaie de compte (et non des espèces réelles) définis par Charles comme le vingtième de la livre, alors que Pépin le Bref avait fixé la valeur de la livre à 22 sols. La fameuse livre de Charlemagne divisée en 20 sols valant eux-mêmes 12 deniers chacun, sera l'unité de monnaie de compte employée sous tout l'Ancien Régime, puisqu'elle restera inchangée depuis sa création jusqu'à la Révolution française ! En fait, Charlemagne avait modifié non seulement la division de la livre, mais aussi son poids, puisqu'il la fit passer d'un poids de 12 à 15 onces romaines.

Enfin, il faut noter parmi toutes les mesures monétaires la réapparition du portrait à la fin du règne de l'empereur. On a longtemps cru que Charlemagne avait fait frapper des deniers à son effigie tout de suite après son sacre, mais on a aujourd'hui la conviction qu'il hésita longtemps avant de prendre cette décision. Il semble bien qu'il ait en fait attendu juillet 812, époque à laquelle il fut reconnu et acclamé comme *imperator* et *basileus* par les ambassadeurs de l'empereur de Byzance Michel I[er]. Une telle hésitation peut s'expliquer par le prestige des empereurs d'Orient qui étaient censés disposer légalement *du droit d'effigie. Toujours* est-il qu'il ne nous est parvenu qu'un nombre très restreint (vingt-neuf exemplaires) de deniers impériaux à portrait montrant une représentation romaine du roi des Francs et des Lombards. Rien dans cette effigie conventionnelle et d'un clacissisme systématique qui puisse faire rêver les écoliers plongés *dans* la lecture de la Chanson de Roland, mais les traits stylisés de l'empereur d'Occident y affirment plutôt la réalité du pouvoir et de l'autorité retrouvés. ■

Bibliographie

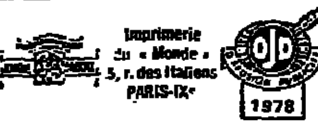
Jean Lafaurie, *les Monnaies impériales de Charlemagne*. C. R. de l'Académie des inscriptions et belles-lettres (mars 1978).

Maurice Prou, *les Monnaies carolingiennes*, Paris 1892.

Jean Babelon, *Les monnaies racontent l'Histoire*. Paris, 1975 (Honoré Champion).

Philip Grierson, *Monnaies du Moyen Age*. Paris, 1976 (Bibliothèque des arts).

Edité par la S.A.R.L. le Monde.
Gérants :
Jacques Fauvet, directeur de la publication.
Jacques Sauvageot.



Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IX[e]
1978

Commission paritaire n° 57 437.

Féminisme à la québécoise

L'Assemblée nationale du Québec vient de se prononcer sur une réforme du statut de la famille, réclamée en particulier par les mouvements féministes. Ceux-ci sont nombreux dans la « Belle Province ». Mais la singularité québécoise, c'est la part importante prise par l'Etat lui-même dans la lutte pour l'égalité des sexes. Odile Dhavernas, avocate, auteur de « Droits des femmes, pouvoir des hommes » (Le Seuil, 1978), fait le point.

ODILE DHAVERNAS

« Aucune lutte de libération nationale ne s'est faite sans la participation active des femmes ; aucune lutte de libération nationale ne s'est faite sans que l'on promette aux femmes satisfaction future à leurs demandes. Et, une fois l'indépendance réalisée, on les retourne à leur rôle traditionnel. Les exemples ne manquent pas : Mexicaines, Cubaines, Chinoises, Algériennes, Vietnamiennes. Y ajouterons-nous les Québécoises ? » En pleine campagne référendaire, alors que le parti de René Lévesque a constitué un « regroupement des Québécoises pour le oui », et que le parti libéral téléguide le douteux mouvement des « Yvette » (1), le groupe « Femme d'abord » ne mâche pas ses mots. « *Cette campagne*, estime-t-il, *révèle entre les partisans du « oui » et ceux du « non » la même attitude vis-à-vis des femmes : nous ne sommes rien de plus que des objets électoraux que l'on tente de séduire, de négocier et de s'arracher.* » Et de recommander aux féministes d'annuler leur vote en inscrivant sur leur bulletin le mot « Femme ».

L'accusation paraît sévère. Officiellement, le parti québécois au pouvoir considère que la question des femmes relève d'une politique globale : c'est pourquoi « la » ministre d'Etat chargée de la condition féminine, Lise Payette, s'est vu confier un rôle d'impulsion et de coordination au plus haut niveau, et non la charge d'une administration. En outre, dans divers ministères (affaires sociales, travail, éducation), une responsable de la condition féminine participe à l'élaboration de programmes et veille à leur réalisation.

Mais le véritable pivot de l'action institutionnelle est le Conseil du statut de la femme, présidé par Claire Bonenfant, une militante, qui déclare : « *Le projet des femmes de ma génération, c'était l'oubli de soi-même et les projets des enfants. Ce qui est nouveau, c'est qu'il y a des femmes qui ont comme projet d'être.* » On ne sait comment définir ce surprenant organisme qu'est le Conseil : émanation du gouvernement, ou interlocuteur privilégié de celui-ci ? Pion avancé du pouvoir en direction des femmes, ou porte-parole du mouvement auprès des instances dirigeantes ?

Entièrement financé par le gouvernement, qui nomme tous ses membres, le Conseil emploie une soixantaine de personnes et dispose d'un budget annuel de 1,5 million de dollars (soit la moitié des sommes consacrées à... la défense des consommateurs). En 1978, il a publié une sorte de charte de la libération : « *Pour les Québécoises, égalité et indépendance* » (2), destinée à inspirer la politique de la province. Ses activités sont variées : études, recherches, édition d'ouvrages et de brochures (*Des livres et des femmes, Mieux divorcer, Mieux vivre à deux, Réflexions sur la condition des femmes violentées*), et d'un trimestriel gratuit, la *Gazette des femmes*. Le ton, comme les préoccupations, ne sont pas ceux de fonctionnaires : « *Notre mari, l'homme avec qui nous vivons, ou notre ami, n'aime peut-être pas notre façon de cuisiner, de tenir la maison, de nous habiller, d'élever les enfants, de marcher, etc. ; et il se permet des coups de toute sorte pour nous imposer ses volontés, et nous montrer du mépris... Il nous lance à la tête de la vaisselle, des bouteilles, des outils, sans que nous sachions nous défendre...* » Ce n'est pas ce discours qui surprendra une féministe française, mais la mention de l'éditeur : « *Gouvernement du Québec ; Conseil du statut de la femme.* »

Le Conseil dispose également de deux services originaux : « Action-femme », que l'on peut consulter gratuitement au téléphone de toute la province (renseignements juridiques, aide en matière de plaintes, adresses utiles, conseils etc.) et « Consult' Action », qui entend jouer un rôle d'animation et de coordination des groupes femmes (auxquels il fournit, sur leur demande, documentation ou assistance technique, qu'il s'agisse de constituer une association, d'élaborer un programme de recherches, d'organiser une conférence de presse, ou de rédiger un communiqué).

A son actif, le Conseil revendique également de grandes campagnes comme l'organisation, avec le ministère de la justice, de colloques régionaux sur la violence, ou une vaste opération destinée à faire prendre conscience du sexisme dans la publicité et à rechercher les moyens de l'éliminer. Il ne méprise pas pour autant les interventions ponctuelles. Ainsi, en mai 1980, divers groupes de femmes ont exprimé leur colère devant une boutique de vêtements de la rue Sainte-Catherine à Montréal, dont la vitrine représentait trois mannequins mâles, masqués, flagellant une femme — et obtenu leur retrait. Des représentantes du Conseil participaient à la manifestation.

Un autre organisme public joue un rôle non négligeable dans la politique de promotion des droits des femmes : la Commission des droits de la personne, chargée de mettre en œuvre les principes contenus dans la Charte des droits et libertés de la personne. Celle-ci interdit, sous peine de sanctions pénales, toute discrimination fondée notamment sur l'origine ethnique ou sociale, le sexe et même l' « orientation sexuelle ». Composée de sept membres nommés par l'Assemblée nationale, la Commission, qui dispose d'un budget annuel de 2 millions de dollars, reçoit les plaintes, enquête, passe au crible l'ensemble des lois de la province pour en faire bannir toute disposition discriminatoire. Au cours de l'été, elle a également procédé à un dépouillement exhaustif — et critique — de toutes les conventions collectives en vigueur, qui devrait amener les partenaires sociaux à modifier certains de leurs accords. La Commission mène, enfin, une action auprès des entreprises pour obtenir des conditions de travail et de rémunération égales pour les deux sexes ; ainsi, les enquêtes menées dans quatre compagnies de tabac ont concerné plus de deux mille travailleuses, qui contestaient des classifications d'emploi fondées sur le sexe ; à la suite des interventions de la Commission, cent dix-sept employées de Kimberly Clark ont obtenu globalement 94 000 dollars d'arriérés de salaires, et cent employés de Fid Cadbury, 143 000 dollars.

Ainsi épaulée par l'Etat, la cause des femmes va-t-elle marquer des points ? Peut-on soutenir que *« la question féminine a cessé d'être la question secondaire et simplement sectorielle qu'elle a longtemps été pour le premier ministre et ses collègues »* et que le gouvernement prend *« effectivement le leadership du changement »* (3) ? Une telle vision paraît excessive si l'on compare les réalisations aux revendications exprimées par le mouvement des femmes.

Ce qu'elles veulent

Que revendiquent les féministes québécoises ? D'abord, des moyens de lutte contre la violence, notamment familiale. Au Canada, dans le cas du meurtre entre époux, 83 % des victimes sont les épouses ; au Québec, 30 % des requêtes en divorce se fondent sur la cruauté physique, grief rarement allégué par les maris. Changer la loi est indispensable, estime le Conseil du statut de la femme qui s'indigne : *« La violence employée doit être telle qu'elle met en danger la vie ou la santé de l'un des époux, ou rend probable un tel danger... Jusqu'à quand faut-il donc se laisser battre avant de pouvoir demander un divorce avec quelques chances de succès ? »* (1). Mais d'abord, il importe de faire largement connaître les ressources disponibles : coordonnées des services d' « urgence sociale » qui offrent « dépannage » et « intervention en situation de crise », et qu'on peut appeler vingt-quatre heures sur vingt-quatre ; on obtiendra ainsi, gratuitement, les « soins » d'un travailleur social, d'un psychologue, voire d'un psychiatre.

Encore rares en France, les maisons d'accueil pour femmes battues sont environ vingt-cinq au Québec, toutes issues de l'initiative d'associations, parfois religieuses, et de groupes de femmes. Elles offrent hébergement, consultation, solidarité, solutions concrètes en liaison avec les services sociaux. Ainsi, une femme qui refuse de rentrer au foyer sera prise en charge par le bureau local du bien-être au titre de « personne seule ayant perdu le soutien de son mari », et se verra allouer une aide (par exemple 411 dollars par semaine pour elle et un enfant), sans limitation de durée.

Mais ces maisons, jalouses de leur autonomie et de leur fonctionnement collectif, dépendent étroitement du ministère des affaires sociales pour les subventions qui les font vivre (auxquelles s'ajoutent parfois des subventions fédérales et des dons). Récemment, les rapports se sont détériorés avec le ministre qui veut leur imposer de s'occuper à l'avenir des victimes du viol, lesquelles réclament un type d'aide tout différent.

Il se commet, au Canada, un viol toutes les dix-sept minutes. En la matière existe le taux le plus faible d'arrestations (10 %) et de condamnations (2,5 %), mais la proportion la plus élevée de plaintes déclarées non fondées (37,5 %). On comprend qu'une femme sur dix seulement dénonce son agresseur. Pourtant les statistiques de la Sûreté du Québec sont accablantes : 71 % des viols sont prémédités, 43 % d'entre eux sont commis par deux agresseurs et plus, 25 % des victimes ont moins de quatorze ans.

Que faire ? Le Conseil du statut de la femme recommande bien aux femmes de suivre des cours d'autodéfense, de se prendre mutuellement en stop, d'apporter leur soutien aux centres d'aide aux victimes du viol de leur région. Mais ce sont précisément ces centres qui doivent fermer après le retrait des subventions ministérielles...

Disposer librement de son corps : c'est encore ce qu'exigent les Québécoises en revendiquant l'avortement libre et gratuit. Bien qu'il ne soit plus poursuivi depuis la célèbre affaire Morgentaler, l'avortement demeure un crime fédéral. Toutefois, l'avortement thérapeutique est autorisé dans les hôpitaux agréés à cet effet, lorsque la continuation de la grossesse mettrait à coup sûr ou probablement en danger la vie ou la santé de la femme. A condition encore que la demande soit présentée par... le médecin traitant, et acceptée par un « comité thérapeutique » de trois médecins. Ces centres agréés — les « cliniques Lazure », du nom du ministre des affaires sociales — connaissent des succès divers. Au Centre hospitalier de l'université Laval, à Québec, le comité thérapeutique ne refuse aucun dossier, et les femmes en provenance des régions éloignées peuvent obtenir consultation et avortement dans la même journée. Ailleurs, certains hôpitaux ont reçu le financement nécessaire mais n'ouvrent pas de clinique. Selon des sources syndicales, sur trente-et-un hôpitaux disposant d'un comité thérapeutique en 1974, douze n'ont effectué aucun avortement. Alors que la population du Québec est à 80 % francophone, les hôpitaux francophones, dont l'administration est catholique, ne pratiquent que... 5 % des interventions, empêchant ainsi les femmes d'avorter « *dans leur langue* ».

Les féministes dénoncent le système actuel et les comités thérapeutiques, ces « mini-tribunaux » : « *Nous en avons assez d'avoir à prouver que notre santé ou notre vie sont en danger, que nous sommes trop faibles, trop malades, trop folles ou trop pauvres pour avoir un enfant* » (2). Elles exigent le droit de décider elles-mêmes d'interrompre leur grossesse. Certes, le gouvernement Lévesque ne peut modifier la législation fédérale ; mais c'est de la province que dépendent ses modalités d'application : à elle donc de faire pression sur Ottawa, de mettre en œuvre dès à présent les services nécessaires et de promouvoir l'éducation sexuelle et l'information sur la contraception. Mais, peu soucieuses de heurter de front l'opinion conservatrice dans une conjoncture politique délicate, les autorités québécoises préfèrent développer plus largement la notion d' « avortement thérapeutique ». Premier point de divergence avec le mouvement des femmes.

En 1980, pour cinq cent vingt-trois mille enfants de zéro à cinq ans dont cent soixante-dix mille deux cent quarante relevant d'un service à plein temps du fait de l'activité professionnelle de leur mère, il y a... sept mille deux cents places disponibles, toujours selon les syndicats. Le mouvement des femmes, les centrales syndicales et des associations telles que « S.O.S. Garderies » ou le « Regroupement des garderies sans but lucratif Inc. » ne cessent de réclamer un réseau complet, financé par le gouvernement et contrôlé par les usagers. Loin de leur donner satisfaction, la nouvelle loi votée en 1979 met en veilleuse le développement des garderies ; contrairement aux promesses du programme du parti québécois (P.Q.), elle privilégie le service de garde en milieu familial (nourrices) et maintient le principe du financement par les parents.

D'autres revendications présentées par des femmes demeurent en suspens, notamment dans le domaine de la fiscalité (suppression de l' « exemption de personne mariée ») et de certains avantages sociaux (égalité en matière d'assurances et de retraites). En outre, il reste fort à faire pour améliorer le sort des femmes dans l'entreprise, victimes de discriminations à l'embauche, à la promotion, au salaire, à l'ancienneté, au licenciement, et toujours soumises au « harcèlement sexuel ».

Certes, des lois récentes ont introduit une protection minimale des travailleuses : institution, encore limitée, du congé de maternité en 1978 ; en 1979, réglementation des conditions de travail des non-syndiquées, très nombreuses ; et, pour toutes les femmes, garanties apportées au recouvrement des pensions alimentaires en 1980.

(1) Réflexions sur la condition des femmes violentées.
(2) Manifest pour l'avortement libre et gratuit, remis au gouvernement par les trois grandes centrales syndicales.

(1) Yvette est le nom de la femme au foyer, soumise et effacée, dans les clichés des manuels scolaires.
(2) « Editeur officiel du Québec ».
(3) Michel Roy, *le Devoir*, 3 mars 1979.

La moitié vivante de la terre

Combatif et divers, le mouvement des femmes comprend plus de quatre cent cinquante organisations (pour une population de 6 200 000 personnes), selon l'annuaire édité par le conseil du statut de la femme : depuis le conservateur Cercle des fermières et les grandes associations réformistes apparues depuis 1966 (Fédération des femmes du Québec, 130 000 membres, Association féminine d'éducation et d'action sociale, 35 000 membres) aux groupes radicaux, nombreux et plus récents : Réseau d'action et d'information des femmes, Regroupement des femmes québécoises, Coordination nationale pour l'avortement libre et gratuit, centres d'accueil aux victimes d'agressions sexuelles, maisons pour femmes battues, collectifs d'auto-santé, coopératives de divorce, centre d'autodéfense. Dans les trois grandes centrales syndicales (1), des comités de condition féminine ont pris en charge les problèmes des travailleuses afin d'en faire ceux de tout le mouvement ouvrier. Les non-syndiquées (75 % de la main-d'œuvre payée au salaire minimum) s'organisent dans une association au nom évocateur : Au bas de l'échelle. Les femmes autochtones se mobilisent contre la loi sur les Indiens en vertu de laquelle elles perdent leurs droits d'Indiennes lorsqu'elles épousent un non-Indien ; il n'est pas jusqu'aux féministes chrétiennes qui, au sein du collectif l'Autre parole, n'entreprennent d'élaborer une « théologie de la libération ».

Les femmes se sont donné de nombreux moyens d'expression : maisons d'édition (Editions de la Pleine Lune, du Remue-Ménage, du Septième Ciel), des journaux (*Des rires et des luttes de femmes*), des troupes de théâtre. On se souvient du scandale soulevé naguère par la pièce de Denise Boucher, *Les fées ont soif*, qui bousculait la tradition religieuse. Depuis, les Québécoises ont pu assister à la représentation de *Môma travaille pas, a trop d'ouvrage*, par le Théâtre des Cuisines, ou de *Alice a la peau rouge et ne met pas d'fond de teint, Mieux vaut une mère absente que morte et présente, De force, je déchire ma camisole de force.* La journaliste Colette Beauchamp a bien raison de dire : « *Nous ne sommes pas que la moitié du ciel, nous sommes la moitié vivante de la terre québécoise* ».

Moitié remuante, décidée, et qui remporte des succès. L'évolution des syndicats est, de ce point de vue, significative. Au cours de son congrès de 1921, la Confédération des syndicats nationaux affirmait que les femmes ne doivent pas prendre le travail des hommes « *et ce, au détriment de pauvres pères de famille et dans des conditions qui ne sont conformes ni à la morale ni à l'hygiène* ». Aujourd'hui, la Confédération exige « *le droit à des conditions de travail non nocives et la diminution des heures de travail pour tous, des avantages sociaux égaux* » et condamne « *toute tentative pour créer des conditions de travail particulières pour les femmes pour leur permettre de s'acquitter de leurs tâches familiales et ménagères* ».

Pour donner plus de force à leurs luttes, les travailleuses ont constitué un comité inter-centrales de la condition féminine, qui fêta la journée internationale des femmes le 8 mars 1979 par une grande manifestation à Montréal ; la même année, la C.S.N. et la F.T.Q. convoquèrent les états généraux des travailleuses salariées québécoises et établirent un plan d'action commun.

(1) Confédération des syndicats nationaux (C.S.N.). Fédération des travailleurs du Québec (F.T.Q.). Centrale de l'enseignement du Québec (C.E.Q.).

Le droit de la famille

La grande réforme législative en cours concerne le droit de la famille et plus particulièrement le statut juridique des femmes. Le code civil du Bas-Canada de 1866 s'inspirait étroitement de notre code Napoléon. Il a subi quelques amendements : en 1964, le Québec a accordé la capacité civile aux femmes mariées et, en 1969, réformé les régimes matrimoniaux, instituant comme régime légal la société d'acquêts (cependant peu usitée). Après plus de vingt ans de travaux, l'Office de révision du code civil a déposé, en 1978, un projet, et le Livre II — *De la famille* — a été soumis au feu roulant de la critique lors d'une « commission parlementaire » publique en 1979. Convoqués par voie de presse à l'initiative du ministère de la justice, les organismes et personnes intéressés déposèrent des rapports qu'ils vinrent soutenir devant la commission : barreau du Québec, chambre des notaires, Conseil du statut de la femme, nombreuses associations féminines, mais aussi « Centr-homme » (un groupe d'hommes), des particuliers « entendus à titre personnel », etc. Pendant des semaines, les journaux se firent l'écho des points de vue très divers qui s'exprimaient. Un véritable débat démocratique autour d'une réforme essentielle, avec la participation directe de la population : de quoi donner des frissons à notre garde des sceaux.

Sensiblement amendé, ce projet vient d'être adopté. Certains des droits qu'il reconnaît aux femmes se bornent à mettre en harmonie la loi avec les mœurs contemporaines et figurent déjà dans la législation française : ainsi, les dispositions selon lesquelles la femme mariée exerce ses droits civils sous son nom patronymique, les époux assurent ensemble la direction morale et matérielle de la famille et contribuent aux charges du mariage en proportion de leurs facultés respectives.

Plusieurs dispositions représentent à nos yeux une manière de révolution. Elles donneront aux Québécoises des droits encore refusés aux Françaises. Ainsi, la faculté pour la mère de transmettre son identité à son enfant, même légitime : tout enfant portera en effet, au choix de ses parents, le nom de son père ou de sa mère, ou les deux. D'autre part, le souci de reconnaître la valeur du travail effectué gratuitement par de nombreuses épouses au profit de leur mari agriculteur, commerçant ou artisan a conduit à rédiger un article aux termes duquel le tribunal qui prononce le divorce peut ordonner à l'un des époux de verser à l'autre une certaine somme en compensation de l'accroissement que celui-ci a procuré à son actif. Des femmes, exploitées des années durant, vont donc enfin recevoir une forme de rémunération. Mais la portée de cette disposition n'est pas claire et la jurisprudence devra la préciser : les femmes au foyer pourront-elles s'en prévaloir pour voir rémunérer leur activité ménagère, ce qui entraînerait un bouleversement considérable de leur condition ? Au bureau du code civil, on ne paraît pas l'exclure dans le cas d'un régime de séparation de biens.

Un autre aspect du projet de loi retient l'attention : les pensions alimentaires entre époux, après divorce, seront en principe supprimées. Sauf cas particulier, le juge déclarera éteint leur droit à se réclamer des aliments. S'il fixe cependant une pension, le juge tiendra compte des besoins et des ressources actuelles et potentielles de chacun, ainsi que « *du temps nécessaire au créancier pour acquérir une autonomie suffisante* ». Mesdames, on vous aidera provisoirement, mais prenez-vous en charge vous-mêmes... Certaines associations françaises de pères divorcés apprendront avec surprise que cet article a été soutenu par les féministes, contre les professionnels du monde judiciaire...

La réforme du droit de la famille marque donc une étape importante pour les femmes.

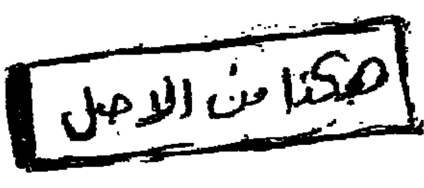
Cependant, sa mise en application suppose le règlement préalable de la question constitutionnelle, car certaines des matières traitées relèvent actuellement de la compétence fédérale.

Mais le progrès ne se fait pas sans débat, ni sans douleur. Le Québec a longtemps été une province rurale, traditionnelle, fermement tenue en main par l'Eglise, et dont le principal moyen de survie, dans l'ensemble anglophone nord-américain, demeurait la fameuse « *revanche des berceaux* ». Aujourd'hui encore, les forces conservatrices freinent le processus de libéralisation et d'égalité.

Cela explique-t-il la prudence du gouvernement, qui temporise dans certains domaines, au motif qu'il faut laisser aux mentalités le temps d'évoluer ? Pour de nombreuses féministes, la vérité est que le parti québécois au pouvoir cherche à se donner une image de marque sans rapport avec son efficacité réelle.

On ne saurait nier pourtant qu'il existe au Québec ce qu'on ne trouve guère en France : une alliance de volonté politique et de moyens. ■

(1) Emile Colas, Assemblée nationale, *Journal des débats*, 15 mars 1979.



Le Monde
DIMANCHE

COURRIER

Parti pris : intolérable; Vous et moi : regard; Actuelles : la liberté II

AUJOURD'HUI

Vies : le découpeur de silhouettes III
Loto : les millionnaires du jeudi IV
Chats : libres, tatoués, vaccinés et stérilisés V
Pologne : des agriculteurs pauvres et méfiants (contestation au village; de la crise de la sidérurgie à la crise sociale) VI
Reflets du monde VII

Utopie : les « boutiques » piétinent; Croquis : bruits, les parents battus; Conte froid : la correspondance VIII

RADIO-TELEVISION (IX à XII) : Des fictions pour tout le monde; Publicité : politique clandestine.

DEMAIN

Ripostes : Shirley Williams : le chômage des jeunes n'est pas inéluctable XIII
Pollution : gare à nos poumons ! Crible XIV

CLEFS

Castes : Louis Dumont et le miroir indien XV
Italie : patrons et clients; Histoire : invectives du *Grand Siècle* XVI

CHRONIQUES

Langage : A comme assertion; Numismatique : les deniers de Charlemagne XVIII

DOSSIER

Féminisme à la québécoise XIX

UNE NOUVELLE INÉDITE D'HELMUT EISENDLE

Pensées futiles au café San Marco

« ON *gèle* », dit le monsieur d'un certain âge. Il pousse la porte tournante et entre dans le café comme tous les jours à la même heure.

Il ôte son chapeau, prend son manteau sur le bras et va vers la petite table de marbre à côté du miroir, à droite de la fenêtre dans le coin du fond où chaque jour il prend place pour réfléchir, écrire et, d'ordinaire, pour boire un café et une liqueur.

Comme toujours le monsieur d'un certain âge a gratifié d'un sourire l'immuable jeune fille de pierre noire ; depuis le jour où, il y a des années, il était entré pour la première fois dans ce café, *elle se tient là*, sur une haute table Empire, devant un miroir biseauté.

Cette beauté éternellement fugitive, le monsieur d'un certain âge la connaît depuis longtemps.

Deux lévriers pourchassent la vierge de pierre aux longs vêtements aériens. Dans la main droite, levée comme pour un salut, elle porte une couronne de laurier.

Elle aussi sourit.

On dirait, pense le monsieur d'un certain âge, on croirait le sourire de la victime qui, cachée dans son coin, guette son assassin.

Il y a dans le café plusieurs cercles de fauteuils de cuir capitonnés et beaucoup de petites tables de marbre avec des chaises Thonet (1).

Cet intérieur a le classicisme propre au style fin de siècle. L'entrée, à droite, est une porte à tambour garnie de boiseries dans sa partie inférieure et de vitres biseautées. A gauche, de larges fenêtres à deux battants laissent voir la rue. Entre les fenêtres, derrière le bar, de grands miroirs habillent les murs. Le plafond est richement orné de stucs. Tout au fond se dresse le bar, derrière lequel justement s'affaire le garçon en smoking noir. Juste à côté de la porte tournante sont disposées deux tables de billard : de vieux modèles incrustés d'ivoire sur les bandes, avec des pieds massifs en forme de pinces.

Le garçon ne transige pas : il n'admet que les joueurs éprouvés. Le massé, le contre et le piqué sont formellement interdits.

Il y a bien longtemps que le monsieur d'un certain âge a renoncé à jouer. Son partenaire — le seul qu'il ait jamais eu — a été enterré à la fin de l'année dernière. Le monsieur d'un certain âge est seul.

Tranquillement assis à sa place habituelle.

« *L'élégance*, pense-t-il en promenant son regard à travers le café, *l'élégance est une forme douce du désespoir.* »

A mi-voix, il appelle le garçon.

Le garçon vient à sa table.

« *Un petit crème allongé ? Avec un Cluny Scotch, comme d'habitude, Monsieur ?* » Comme beaucoup de gens, le monsieur d'un certain âge n'aime guère qu'on le prenne en tutelle. C'est le propre de la vieillesse de résister à ces empiètements d'une excessive obligeance.

« *Non, je prendrai un grand crème bien foncé et un armagnac* », dit-il d'un ton ferme.

Cette intonation n'échappe point au garçon.

Il connaît bien le monsieur d'un certain âge, depuis longtemps. « *Comme vous voudrez.* »

(1) Thonet (1796-1871), ébéniste autrichien, inventeur d'un procédé permettant de courber le bois dur. — (*N.d.T.*)

A cette heure-ci, juste avant midi, le café est encore presque vide. La matinée est un domaine réservé de la vieillesse. L'après-*midi* et le début de soirée appartiennent à la foule. On pourrait dire que le monsieur d'un certain âge a conservé ses bizarreries malgré les années. A moins que ce ne soit l'âge qui rende chacun bizarre à sa façon. Le monsieur d'un certain âge vient toujours à cette heure-ci, juste avant midi, qu'il gèle, qu'il fasse beau, qu'il pleuve, qu'il neige ou qu'il vente. Même la bora, le vent de cette ville, ne l'empêche pas de venir.

« *Oui*, pense le monsieur d'un certain âge, en promenant encore une fois son regard à travers le café, *l'élégance, la mienne y compris, pour peu que j'en aie, c'est une forme atténuée du désespoir, de la solitude.* »

« *On pourrait dire*, poursuit-il en pensée, *que l'élégance est une arme de la vieillesse ; la vieillesse (comment appeler autrement le temps de la solitude ?) s'enveloppe d'une espèce d'attendrissement, de ce qu'on appelle sommairement l'égocentrisme ; je le sais bien, c'est cela, l'élégance. Les autres, les jeunes gens, qui jouissent de la force de l'âge, comme on dit, préfèrent se soumettre à la violence, à la force nue de la tyrannie, plutôt que d'accepter le désordre, la routine tendrement indifférente de la vieillesse, ce chaos qui signifie rien moins que le refus tranquille de la violence, du pouvoir, de la terreur, de la brutalité, de tous ces moyens que l'ordre justifie.*

» *Je désire la chaotique sérénité, l'insignifiance, disons l'indifférence muette, pour ce qui me reste d'années à vieillir.* »

Le garçon vient à sa table et y dépose les consommations.

« *Un grand crème bien foncé... Un armagnac... Voilà, Monsieur.*

— *Excusez-moi*, dit brusquement le monsieur d'un certain âge en levant la main, *excusez-moi, je vous ai traité impoliment tout à l'heure.* »

Le garçon sourit.

« *Mais pas du tout, je vous en prie, Monsieur, souhaitez-vous autre chose ?*

— *Non, merci.* »

Le garçon retourne au bar, le monsieur d'un certain âge promène son regard à travers le café. Lentement, il lève son verre et boit une gorgée d'armagnac.

« *Je me sens bien*, pense-t-il, *ce café me fait du bien.* »

Il ouvre une boîte en argent, prend la cuiller posée sur le verre d'eau, et, sans y penser, il sucre sa tasse de café.

« *Ce que j'ai vécu, ce que j'ai pensée et ressenti ici paraît sans importance ni valeur, complètement inexistant, et pourtant c'est tout le contraire* », pense le monsieur d'un certain âge en reposant sa tasse.

« *Tout avait son importance, beaucoup d'importance.* »

Le café est le lieu de la discrétion, des chuchotements, de la lecture et de la réflexion, de la sensation muette, le lieu du repos. On n'entre pas là pour consommer à la hâte. Il se passe quelque chose, quelque chose de particulier, il se produit des choses indéfinissables, mais bien réelles, et qui ne se produisent que là, au café, et nulle part ailleurs. Et tout ce qui ne se produit pas ou passe inaperçu est aussi digne d'intérêt et même de grande attention, de sollicitude. « *Au café, j'ai réfléchi à énormément de choses* », pense le monsieur d'un certain âge en buvant une gorgée.

« *Chaque jour, je m'installe ici bourgeoisement dans ma rêverie, songe-t-il, je me dérobe tenacement et tranquillement aux impératifs de travail et d'efficacité. Le changement, la révolution, me sont devenus étrangers. Ici, au café, je vis en indolent mutiné de la quiétude.* »

Le monsieur d'un certain âge lève son verre.

« *Lorsque je pénètre dans ce café, j'oublie tous mes buts. J'attends de me retrouver dehors*, pense-t-il en souriant et en regardant la rue par la fenêtre, *j'attends de repartir pour me rappeler où je dois aller.* »

Il boit sa dernière gorgée d'armagnac et fait signe au garçon.

« *Il fait partie du décor, il est là pour les gens de mon espèce* », pense le monsieur d'un certain âge, tandis que le garçon vient vers lui.

« *Sans lui, le café ne serait qu'une morne salle d'attente pour la vieillesse, mais je montre qu'on ne peut pas faire abstraction de moi en consommant discrètement revues, journaux, café, gâteaux, boissons, jeux et gens. J'ai beau apprécier et fréquenter d'autres lieux — tel petit bar, une osteria, une trattoria, les restaurants fins, — je ne peux me passer de la tranquillité du café. Le plaisir de la bonne chère, je m'en passe volontiers, quand je suis ici, autant que du pianiste et du violoniste qui jouent au restaurant La Colombe, ou du juke-box qui m'assourdit au bar du coin.* »

Le garçon s'arrête devant le monsieur d'un certain âge.

« *Vous désirez ?*

— *Comme d'habitude* », répond le monsieur en souriant.

Le garçon répond au sourire et dit : « *Un petit crème allongé et un Cluny scotch ?*

— *Oui, c'est ça.* »

VOICI l'heure de midi. On entend le vacarme de la rue.

« *Ils appellent cela heure de pointe* », pense le vieux monsieur en regardant foncer les automobiles.

« *Mesurer son temps, le diviser en intervalles, vous prive de votre liberté, de votre tranquillité. Le nombre est le dogme de la jeunesse, mais c'est aussi le tracas de la vieillesse.* »

Tranquillement, le monsieur d'un certain âge suit des yeux le travail du garçon. Il entend les sifflements de la machine à café, le claquement des bouchons qui sautent, il observe la préparation de son plaisir accoutumé.

« *La démolition des cafés*, pense-t-il en regardant la statuette de la dame en noir, *c'est une machination maladroite pour supprimer la vieillesse. On n'y arrivera pas ; il n'y aura plus de cafés, mais la vieillesse ne disparaîtra pas. La jeunesse, ah ! la jeunesse !...* »

Le garçon vient.

« *Merci beaucoup* », dit le monsieur d'un certain âge avec un regard d'amitié.

« *Ah ! la jeunesse...* se dit-il en levant son verre, *qu'elle vive ! Les jeunes gens ne découvrent le sens du café que lorsqu'ils sentent venir la fin de leur jeunesse ; alors, ils comprennent une bonne fois que la vieillesse n'est pas une maladie de la jeunesse, ni une initiation à la mort, mais tout simplement la vie qui succède à cette initiation qu'on nomme la jeunesse. L'idée que la vieillesse ferait concurrence à la jeunesse est une invention, un mirage, une calomnie de la mauvaise fée qui cultive la querelle et les défaites. Le charme de ces dernières années, c'est la sérénité, la tranquille assurance et non l'arrogance de la sagesse, de ce qu'on appelle l'expérience.* »

Enfance, maturité, vieillesse, sont trois phases singulières marquées par le nombre des années. Au terme de leur jeunesse, les hommes assument le rôle qui leur échoit et que nul ne met en question, car, au fond, personne n'y croit. On joue son rôle, un point c'est tout. Dans la troisième phase, la vieillesse, tout devient souvenir et fait place définitivement à l'introspection. Solipsisme automnal des dernières années. L'endroit où l'on dissèque son moi, c'est le café.

Le monsieur d'un certain âge promène son regard à travers la grande salle.

Peu à peu le café se remplit. L'après-midi commence. Au fond s'active le garçon.

Deux messieurs jouent au billard, trois dames forment un petit cercle, un monsieur bat les cartes, un autre les distribue. Un jeune homme s'absorbe dans ses livres, le garçon arpente la salle.

Un murmure feutré, le choc des boules, le frottement de la craie sur les queues de billard, les sifflements de la machine à café, les battements de la porte à tambour, quelques bruits de pas.

Le monsieur d'un certain âge regarde la dame de pierre, puis à travers la fenêtre ; un groupe de jeunes manifestants passe dans la rue en brandissant des banderoles.

« *Quelle tranquillité !* » pense le monsieur d'un certain âge ; il lève *son verre et boit, et il* n'y a rien de nouveau.

« *A ma santé, à la vôtre.* »

Sur quoi, il ne tarde pas à payer et quitte sans hâte le café. ■

Traduit de l'allemand
par JACQUES LE BIDER.

HELMUT EISENDLE est né à Graz (Autriche), en 1939. Il vit actuellement à Trieste. Plusieurs romans de lui sont parus aux éditions Residenz Verlag de Salzbourg. Aucun n'a encore été traduit en français.

JEAN-PIERRE GAUZERE.